



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

PERSPECTIVES ECONOMIQUES EN AFRIQUE 2025



Tirer le meilleur parti du capital de l'Afrique
pour favoriser son développement

PERSPECTIVES ECONOMIQUES EN AFRIQUE 2025

Tirer le meilleur parti du capital de l'Afrique
pour favoriser son développement



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

© Banque africaine de développement 2025

ISBN: 979-8-9925925-3-5

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites Web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

AVANT-PROPOS

Le rapport 2025 sur les Perspectives économiques en Afrique (PEA) a été préparé dans un contexte mondial sans précédent. En avril 2025, des changements radicaux ont affecté les politiques commerciales des principales économies, avec des ramifications importantes pour l'ordre commercial mondial. Les principaux partenaires du développement ont annoncé des réductions importantes de l'aide, principalement en raison de l'évolution des priorités politiques nationales. Cette réduction resserrera sans aucun doute les financements mis à disposition des pays à faible revenu, en particulier ceux d'Afrique, qui dépendent fortement de l'aide internationale au développement.

Dans un contexte mondial de chocs multiples et récurrents et d'incertitude causé par les tarifs douaniers, il a fallu revoir à la baisse les perspectives de croissance de l'Afrique prévues dans le rapport de février 2025 sur les performances et les perspectives macroéconomiques, qui sont passées en 2025 de 0,2 point de pourcentage à 3,9 %, et de 0,4 point de pourcentage à 4,0 % en 2026. Malgré ce déclin, la croissance prévue dans 21 pays devrait dépasser 5 % en 2025. Leur résistance est le fruit de gains durement acquis au cours de la dernière décennie grâce à l'efficacité de leurs réformes intérieures, la diversification relative de leur économie et leur meilleure gestion macroéconomique.

L'évolution du contexte économique mondial souligne, plus que jamais, que la dépendance extérieure n'est pas une bonne stratégie de développement. L'Afrique peut se développer avec fierté si elle parvient

à mobiliser et à utiliser efficacement son abondant potentiel de capitaux. Le continent n'est pas pauvre. Il est riche en ressources, mais ce capital est sous-utilisé. Pour un continent doté de richesses naturelles, d'entreprises dynamiques, de talents entrepreneuriaux et d'une population jeune et croissante, il est temps de changer de paradigme et d'ajuster le discours. Si l'Afrique investit dans son propre développement, tire parti de ses atouts et gère ses ressources avec sagesse, des possibilités illimitées s'offrent à elle pour s'affranchir de la dépendance et du mécénat extérieurs et réaliser son potentiel.

Le rapport sur les PEA 2025 est à la fois un diagnostic et une feuille de route. Il démontre qu'avec des réformes profondes et bien ordonnées, l'Afrique peut mobiliser 1 430 milliards USD supplémentaires en ressources nationales en exploitant adéquatement ses diverses formes de capital – fiscal, naturel, financier, commercial et humain, ce qui lui permettra d'accélérer sa croissance et la rendre inclusive et durable. Ce montant est supérieur au déficit de financement annuel de l'Afrique, estimé à 1 300 milliards USD. En disposer lui permettrait de réaliser ses Objectifs de développement durable d'ici à 2030. Mais pour ce faire, l'Afrique doit élargir sa base de revenus, réduire les fuites de ressources, formaliser son secteur informel dynamique, approfondir les marchés financiers nationaux, améliorer l'efficacité des dépenses publiques et donner à sa diaspora la possibilité d'exploiter son pouvoir de transformation.



Les institutions, la gouvernance économique et l'État de droit sont indispensables pour garantir une gestion prudente, mais équitable des capitaux africains. Une gestion transparente des finances publiques, une garantie des droits de propriété et des systèmes juridiques prévisibles sont des principes fondamentaux qui peuvent renforcer la confiance des investisseurs et des citoyens. Leur renforcement permettra de débloquer les investissements à long terme, de réduire la fuite des capitaux et de veiller à ce que les rendements des capitaux africains profitent à tous les Africains.

Faire en sorte que le capital de l'Afrique soit mieux utilisé pour son développement est un impératif de gouvernance et de leadership. Cela nécessite un engagement en faveur de réformes

susceptibles d'élargir l'espace fiscal, de renforcer l'engagement du secteur privé et de tirer parti de son plus grand atout : sa population.

La Banque africaine de développement reste fidèle à sa mission qui est d'aider ses pays membres régionaux à réaliser leur potentiel de développement. Grâce à des investissements stratégiques, à un soutien politique et à des mécanismes de financement innovants, nous les aidons à catalyser la transformation de leur capital en résultats de développement réels, mesurables et durables.

Choisissons de faire en sorte que notre capital serve mieux nos concitoyens et mettons fin au paradoxe d'une abondance de capital qui coexiste avec la persistance de retards en matière de développement.

Dr. Akinwumi A. Adesina

Président, Groupe de la Banque africaine de développement

REMERCIEMENTS

Les Perspectives économiques en Afrique (PEA) 2025 ont été préparées au sein du complexe de la vice-présidence pour la gouvernance économique et la gestion des connaissances (ECVP), sous la direction générale et la supervision du professeur Kevin Chika Urama, économiste en chef et vice-président du complexe, avec le soutien de Ferdinand Bakoup, Adamon Mukasa, Amah Koffi et Jasma Salim Ahmed.

La préparation des chapitres a été supervisée par Anthony Simpasa, directeur du département Politique, prévision et recherche macroéconomiques (ECMR), et responsable de la production du rapport. L'équipe principale chargée de cette préparation était composée d'Anthony Simpasa (directeur, ECMR), Hammed Amusa (chef de division (responsable), ECMR.1), Alexandre Kopoin, Lacina Balma, Francis Leni Anguyo, Assi Okara, Martin Wafula Nandelenga, et Kebba Jammeh, tous de l'ECMR.1. Le chapitre 1 a été codirigé par Alexandre Kopoin et Lacina Balma, le chapitre 2 par Francis Leni Anguyo et Assi Okara, tandis que Hammed Amusa et Martin Wafula Nandelenga ont codirigé la préparation du chapitre 3. Winnifred Doe, Richard Dutu, Blaise Gnimassoun et Zackary Seogo ont contribué à diverses sections du rapport. Hamida Riahi, Félicie Zongo Kaboré, Marie Thérèse N'zi et Michael Abah ont apporté leur soutien administratif.

Les informations statistiques contenues dans le rapport ont été compilées par le département des statistiques, dirigé par Babatunde Samson Omotosho (directeur du département des statistiques, ECST) et soutenu

par Louis Koua Kouakou (chef de division, ECST.1), Anouar Chaouch, Soumaila Karambiri, Stephane Regis Hauhouot, Slim Jerbi et Beejaye Kokil, tous de l'ECST.1.

De précieuses contributions aux trois chapitres ont également été apportées par plusieurs experts tant au sein de la Banque africaine de développement qu'en dehors de celle-ci. Au sein de la Banque, ces experts proviennent d'ECMR.2, dirigé par Eugene Bempong et comprennent Amossou Omolola Chiazor, Herbert Ainembabazi, Sahawal Alidou, Mamadou Bah, Orieta Covi, Francis Kemeze, Patrick Mabuza, Michael Machokoto, Marvelous Kadzima, Steve Mbollo, et George Marbuah. Parmi les experts extérieurs, Kalu Ojah (Wits Business School, Université de Witwatersrand, Afrique du Sud), Christopher Kadongo (Wits Business School, Université de Witwatersrand, Afrique du Sud) et Amin Karimu (School of Economics, Université de Cape Town, Afrique du Sud) ont apporté leur contribution au chapitre 2. Le chapitre 3 a bénéficié des contributions du professeur Mare Sarr (Penn State University, États-Unis), du professeur Jonathan Munemo (Salisbury University, États-Unis), du professeur Peter Muriu (University of Nairobi, Kenya) et du Dr David Fadiran (School of Economics, University of Cape Town, Afrique du Sud).

Le rapport a également été enrichi par les commentaires du personnel de la Banque et d'experts externes. Au sein de la Banque, des commentaires et des suggestions ont été reçus d'une équipe d'économistes du Département de l'économie des pays (ECCE) dirigée par Desire J. M. Vencatachellum



(directeur principal), et comprenant Hervé Lohoues (chef de division, ECCE.1), Linguere M. Mbaye (chef de division, ECCE.2), et les économistes principaux – Edward Sennoga, George Kararach, Amadou Boly, Audrey Verdier-Chouchane, et Marcellin Ndong Ntah. Les autres réviseurs du département ECCE étaient Richard Antonin Doffonsou, Peter Engbo Rasmussen, et Salma Ettouhami. Des commentaires et suggestions supplémentaires ont également été reçus de John Muvavarirwa (Département Gouvernance et réformes économique), ainsi que de Leontine Kanziemo et Innocent Onah du Centre de gestion des ressources naturelles et d'investissement en Afrique (African Natural Resources Management and Investment Center).

Du côté externe, nos remerciements s'adressent à Christopher Adam (Université d'Oxford, Royaume-Uni), Léonce Ndikumana (Université du Massachusetts à Amherst, États-Unis), Steve Kayizzi-Mugerwa (Zziyika and Associates LLC), Ramos Mabugu (Université Sol Plaatje, Afrique du Sud), Busani Moyo (Université d'Afrique du Sud), Theophile T. Azomahou (Université Clermont Auvergne, CNRS-CERDI, France), John Mukum Mbaku (Université Weber State, Afrique du Sud), et le professeur John Mukum Mbaku (Université d'Afrique du Sud). Busani Moyo (Université d'Afrique du Sud), Prof. Theophile T. Azomahou (Université Clermont Auvergne, CNRS-CERDI, France), Prof. John Mukum Mbaku (Weber State

University, États-Unis), et Dr. Asanda Fotoyi (Université du Witwatersrand, Afrique du Sud).

Les notes pays ont été préparées par des économistes pays (voir le tableau à la page xi) sous la direction et la supervision générales de Desire J. M. Vencatachellum, Directeur principal, ECCE, et coordonnés par Linguere M. Mbaye et Marcellin Ndong Ntah. Ces notes par pays ont été revues par le personnel de l'ECMR. L'équipe ECST (Anouar Chaouch), avec l'appui technique et la validation des responsables ECCE (Linguère Mbaye et Hervé Lohoues) et des économistes en chef pour chaque région – Afrique australe (Edward Sennoga); Afrique centrale (Amadou Boly); Afrique de l'Est (Guy Blaise Nkamleu et George Kararach); Afrique du Nord (Audrey Verdier-Chouchane); et Afrique de l'Ouest (Marcellin Ndong Ntah et Jacob Oduor). Tricia Baidoo a apporté un soutien administratif à l'équipe.

La couverture du rapport a été conçue par Laetitia Yattien-Amiguet et Justin Kabasele du département de la communication et des relations extérieures de la Banque. L'édition, la traduction et la mise en page ont été réalisées par une équipe de Communications Development Incorporated, dirigée par Bruce Ross-Larson et comprenant Joe Caponio, Mike Crumplar, Meta de Coque-reau-mont, Christopher Trott et Elaine Wilson, avec le soutien de Debra Naylor pour la conception de l'infographie et de Jean-Paul Dailly et d'une équipe de JPD Systems pour la traduction.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	iii
Remerciements	v
Chapitre 1	
Performances et perspectives économiques en Afrique	1
Messages clés	1
Performance et perspectives macroéconomiques	8
Décomposition de la croissance par secteur et du côté de la demande	13
Performances et perspectives de la croissance selon les régions et les pays	16
Risques à la baisse et à la hausse pour les perspectives de croissance	21
Développements macroéconomiques, perspectives et implications	24
Implications et perspectives de la politique monétaire	28
Évolution des taux de change	31
Situation budgétaire et mobilisation des ressources intérieures – Implications et perspectives	37
Balance des comptes courants	43
Flux financiers extérieurs, implications et perspectives	47
Dynamique de la dette en Afrique et implications pour le financement du développement	51
Conséquences des vulnérabilités élevées liées à la dette sur les besoins de financement du développement en Afrique	59
Recommandations politiques	62
Notes	72
Références	73
Chapitre 2	
Assurer une mobilisation effective et une utilisation efficiente du capital domestique	77
Messages clés	77
Introduction	83
Ressources fiscales	86
Capital naturel	100
Capital financier	107
Capital d'entreprise	123
Capital humain	132
Conclusion et recommandations de politiques	145
Notes	160
Références	163

Chapitre 3

Exploiter le capital de l'Afrique pour le développement :

Le rôle des institutions, de la gouvernance économique et de l'état de droit	169
Messages clés	169
Introduction	182
Un cadre pour le rôle des institutions et de la gouvernance dans la mobilisation de capitaux	184
Le rôle de la gouvernance et des institutions dans l'exploitation des capitaux au service du développement	188
Défis transversaux liés aux institutions, à la gouvernance et à l'État de droit dans l'exploitation des capitaux pour le développement	226
Favoriser les partenariats pour renforcer la gouvernance en vue d'une mobilisation durable des capitaux en Afrique	233
Conclusion et recommandations politiques	237
Notes	248
Références	252

Notes pays 263

Annexes

1.1	Estimation de l'effet du multiplicateur des dépenses publiques générales dépendant de l'État	67
1.2	Appendice statistique	68
2.1	Réformes de l'administration fiscale	157
2.2	Impact de la formalité et de l'informalité	158
2.3	Facteurs expliquant les différences de productivité entre les pays	159

Encadrés

1.1	Dynamique de l'investissement en Afrique, 2001–2023	14
1.2	Explication de la spirale inflationniste au Nigeria depuis 2020	26
1.3	Interaction entre la politique monétaire, la stabilité financière et la résilience du secteur bancaire en Afrique	32
1.4	L'effet tampon des réserves contre la volatilité des taux de change en Afrique	35
1.5	Le multiplicateur fiscal en Afrique	41
1.6	Impact des migrations intra-africaines sur le commerce intra-africain et la balance courante de l'Afrique	48
1.7	L'incertitude accroît le risque pesant sur les flux financiers externes	52
1.8	Impact des différentiels d'intérêt et de croissance sur la dette publique en Afrique	57
2.1	Des investissements publics bien ciblés génèrent des dividendes budgétaires en Afrique	97
2.2	Mise en évidence des réussites en matière de capital humain aux Seychelles et à Maurice	134
2.3	La circulation des cerveaux grâce à la mobilité à court terme de la main-d'œuvre pour favoriser l'innovation	143
3.1	Comprendre le modèle de développement basé sur la conversion du capital	184
3.2	Investir dans la capacité institutionnelle de l'administration fiscale en tant que mécanisme innovant pour améliorer la mobilisation des ressources	193
3.3	Caractéristiques des régimes fiscaux et du partage des revenus dans le secteur des industries extractives	199
3.4	Déterminants de l'investissement direct étranger	213
3.5	Gouvernance et développement du capital humain	219
3.6	La formation professionnelle peut-elle résoudre le problème du rendement inefficace de l'investissement en capital humain ?	221
3.7	L'investissement humain peut-il enrayer la fuite des cerveaux en Afrique ?	222
3.8	Corrélation entre gouvernance et scolarisation en Afrique	223
3.9	L'enseignement secondaire féminin, un moyen essentiel pour le renforcement du développement du capital humain	224
3.10	Rwanda : Améliorer les processus gouvernementaux pour une mobilisation efficace des ressources	230
3.11	Actions visant à améliorer la gouvernance des entreprises publiques : l'expérience de la Colombie, du Brésil et de l'Angola	232

Figures

1.1	Croissance du PIB réel par région du monde, 2015–2026	8
1.2	Les changements tarifaires douaniers et l'incertitude mondiale assombrissent les perspectives de croissance de l'Afrique, 2025–2026	9
1.3	Indice d'incertitude mondiale, 1 ^{er} trimestre 1990–1 ^{er} trimestre 2025	10
1.4	Relation entre l'incertitude mondiale et la croissance, 1990–2024	10
1.5	Indice des directeurs d'achat pour quatre des six grandes économies africaines, 2017–mars 2025	11
1.6	Indices mondiaux des prix des produits de base, 2010–2026	12
1.7	Croissance du PIB réel par habitant, 2015–2026	12
1.8	Impact des variations tarifaires et de l'incertitude mondiale sur la croissance du PIB par habitant en Afrique	12
1.9	Décomposition de la croissance du PIB du côté de la demande, 2018–2026	13
1.10	Décomposition sectorielle de la croissance du PIB, 2018–2026	16
1.11	Croissance du PIB en Afrique par région, 2023–2026	17
1.12	Croissance du PIB par groupe de pays en Afrique, 2023–2026	17
1.13	Persistance de l'inflation en Afrique par rapport aux autres régions en développement, 2015–2024	24
1.14	Inflation des prix à la consommation, 2024–2025	25
1.15	Modifications de la politique monétaire des banques centrales africaines en 2024	28
1.16	Impact de l'incertitude mondiale sur les prévisions de l'inflation, 2025–2026	29
1.17	Taux de politique monétaire en Afrique par groupes de pays en mai 2025	29
1.18	Indicateurs clés du secteur bancaire, Afrique et sous-régions, 2023	31
1.19	Variations du taux de change, 2023–2025	34
1.20	Solde budgétaire global et facteurs contributifs, 2020–2024	37
1.21	Solde budgétaire par pays, 2023–2024	38
1.22	Evolution des déficits budgétaires due aux incertitudes mondiales persistantes	39
1.23	Solde budgétaire en pourcentage du PIB par groupe de pays, 2022–2026	39
1.24	Balance des comptes courants par groupe de pays, 2022–2024	44
1.25	Évolution des déficits des comptes courants de l'Afrique depuis le MEO 2025, 2024–2026	44
1.26	Balance des comptes courants par région, 2022–26	45
1.27	Compte courant, épargne publique et privée en Afrique, en pourcentage du PIB, 2000–2026	47
1.28	Flux financiers externes vers l'Afrique, 2018–2023	50
1.29	Dette publique brute en pourcentage du PIB, 2010–2025	55
1.30	Évolution des ratios dette/PIB, 2019–2024	55
1.31	Décomposition des facteurs de la dette africaine, 2010–23	56
1.32	Évolution du risque de surendettement, 2010–2025	56
1.33	Composition de la dette publique et de la dette garantie par l'État	59
1.34	Service de la dette extérieure publique et paiements d'intérêts	60
1.35	Composition du service de la dette, 2010–2030	61
1.36	Ratio recettes fiscales/PIB par rapport à la dette extérieure publique et à la dette garantie par l'État	62
1.37	Besoins de refinancement de la dette extérieure brute de l'Afrique	62
2.1	Potentiel du capital annuel de l'Afrique	86
2.2	Part des recettes fiscales et non fiscales dans les recettes publiques nationales en Afrique, 2010–2022	87
2.3	Recettes publiques et fiscales par région, 2010–2022	88
2.4	Ratios impôts/PIB, minimum, maximum et moyenne, 2015–2023	88
2.5	Recettes non fiscales dans les pays africains, 2010–2022	90
2.6	Structure fiscale dans les pays africains, 2023	91
2.7	Gains de recettes liés à l'efficacité de la TVA (milliards USD), sélection de pays africains, 2024	93
2.8	Recettes fiscales de l'Afrique	94
2.9	Recettes fiscales additionnelles dans les pays africains	95
2.10	Capacité fiscale et ratio impôt/PIB requis, pays africains sélectionnés	96
2.11	Dépenses fiscales par région, moyenne de la période, 2013–2022	98
2.12	Dépenses fiscales (recettes non perçues) dans certains pays africains, moyenne de la période, 2013–2022	99

2.13	Recettes et dépenses fiscales en Afrique, moyenne, 2013–2022	99
2.14	Valeur du capital naturel de l'Afrique, 1995–2020	101
2.15	Valeur du capital naturel par habitant en Afrique, 1995–2020	102
2.16	Valeurs du capital naturel et du capital produit par région, 1995–2020	103
2.17	Valeur du capital naturel et du capital produit par habitant et par région, 1995–2020	103
2.18	Répartition de la richesse en capital naturel de l'Afrique entre ses sous-régions, 1995–2020	104
2.19	Répartition des types de capital naturel de l'Afrique entre les sous-régions, 2020	105
2.20	Variation de la valeur du capital naturel dans les régions d'Afrique, 1995–2020	105
2.21	Indice de développement financier par région, 1980–2021	109
2.22	Secteur bancaire, 2014–23	111
2.23	Épargne brute, 2014–23	112
2.24	Actifs des banques nationales de développement, 2018–22	113
2.25	Financement en capital-risque obtenu par les startups technologiques africaines	115
2.26	Répartition des transactions de financement mixte par région, 2019–2022	118
2.27	Nombre de personnes utilisant des comptes d'argent mobile dans certains pays africains	120
2.28	Coût de la création d'entreprise et part de l'emploi formel par région, 2019	124
2.29	Corrélation entre le score sur l'indice <i>Business Ready</i> et la densité des nouvelles entreprises, 2024	125
2.30	Dépenses de recherche et développement par région, moyenne sur la période, 2010–2021	126
2.31	Comparaison régionale de l'investissement privé intérieur, 2000–23	127
2.32	Estimation de l'augmentation potentielle des recettes liée à l'imposition de l'économie informelle en Afrique	128
2.33	Accès à Internet et emploi formel en Afrique	130
2.34	Capital humain par région, 2020	133
2.35	Capital humain dans les pays africains, 2020	133
2.36	Indicateurs de santé par région, 2020	135
2.37	La durée attendue de scolarisation dans les pays africains, 2020	136
2.38	Dépenses publiques de santé et d'éducation dans certains pays africains	137
2.39	Besoins et déficits de financement de l'éducation en Afrique	140
2.40	Comblant le déficit de financement permettrait d'accélérer la réalisation de l'ODD 4	141
2.41	Besoins et déficits de financement annuels pour atteindre les objectifs de dépenses de santé en Afrique	144
2.42	Efficience des dépenses de santé : L'Afrique par rapport aux pays à revenu intermédiaire	145
3.1	Cadre conceptuel des institutions et des systèmes de gouvernance, ainsi que de la mobilisation et de l'utilisation des capitaux pour le développement de l'Afrique	185
3.2	Évolution des indicateurs de gouvernance en Afrique, 2015–2023	188
3.3	Comparaison par région d'une sélection d'indicateurs de gouvernance, 2000–2022	189
3.4	Indicateurs de gouvernance et efficacité de la mobilisation des ressources fiscales, 2004–2023	190
3.5	Corrélation entre les indices CPIA et les ressources fiscales en Afrique, moyenne de la période, 2019–2023	192
3.6	Principales sources de flux financiers internationaux en Afrique, 2010–2022	197
3.7	La plupart des pays africains n'atteignent pas les objectifs fixés pour le secteur minier, 2000–2021	201
3.8	Une rente élevée sur les ressources naturelles tend à se traduire par une diminution des recettes fiscales	202
3.9	Indicateurs du marché des capitaux, sélection de pays africains, 2024	207
3.10	Relation entre les IDE et les indicateurs de gouvernance	212
3.11	Relation entre la gouvernance et l'investissement en actions	215
3.12	Forte corrélation entre la gouvernance et l'investissement privé	217
3.13	Relation entre la corruption, les investissements dans l'éducation et la productivité du travail	218
3.14	Taux de chômage des jeunes par région, 2000–2023	220
3.15	Pourcentage de personnes interrogées ayant payé un pot-de-vin pour accéder aux services des écoles publiques	225
3.16	Relation entre la fuite des cerveaux et l'État de droit, 2023	231

Tableaux

1.1	Mesures de recettes introduites dans certains pays africains, 2020–2024	54
2.1	Marchés des obligations d'entreprises en Afrique, 2005–2020	110

AUTEURS DES NOTES PAYS

Région	Pays	Économistes-pays/auteurs	Région	Pays	Économistes-pays/auteurs
Afrique australe	Chef de division	Herve Lohoues	Afrique de l'est (suite)	Rwanda	Odero, Walter Owuor et Byamukama, Bernis
	Économistes en chef	Edward Batte Sennoga et Sanni Yaya		Seychelles	Ginny Elizabeth et Odero, Walter Owuor
	Afrique du Sud	Akhona, Peter et Paul Mpuga		Somalie	Oling, Vera Kintu
	Angola	Muzima, Joel Daniel		Soudan du Sud	Chany, Hoth Tot
	Botswana	Mpuga, Paul et Theo Awanzam Briamh		Soudan	Eltahir, Yousif M. A. Bashir
	Lesotho	Nyakeri, Cynthia Nyanchama		Tanzanie	Ouma, Duncan
	Madagascar	Dicko, Hamacire		Ouganda	Nyajena, Bothwell
	Malawi	Mafusire, Albert	Afrique du nord	Chef de division	Linguere M. Mbaye
	Maurice	Kumo, Wolassa Lawisso		Économiste en chef	Audrey Verdier-Chouchane
	Mozambique	Soares Da Gama, Flavio A.		Algérie	Yapo, Leonce
	Namibie	Kahimise, Veripamue		Égypte	Hanoma, Ahmed et Abderrahim-ben Salah, Kaouther
	São Tomé-et-Príncipe	Jose Antonio Pedrosa Garcia et Muzima, Joel Daniel		Libye	Dhaoui, Iyad et doffonsou, Richard
	eSwatini	Nseera, Edirisa		Maroc	Ettouhami, Salma et Doffonsou, Richard
	Zambie	Houeninvo, Toussaint		Mauritanie	Sawadogo, Ibrahim
	Zimbabwe	Banda, Kelvin		Tunisie	Savy, Bernice
Afrique centrale	Chef de division	Linguere M. Mbaye	Afrique de l'ouest	Chefs de division	Linguere M. Mbaye et Herve Lohoues (Nigeria)
	Économiste en chef	Amadou Boly		Économistes en chef	Jacob Oduor et Marcellin Ndong Ntah
	Cameroun	Ndiaye, Ameth Saloum et Kan Tange, Godwill		Bénin	Dayo, Tankien
	Congo, Rép.	Beguy, Olivier		Burkina Faso	Andriambeloso, Saminirina
	Congo, Rép. Dém.	Umba Ngoyi, Deborah et Manlan, Olivier		Cabo Verde	Mateus, Felisberto Alexandre
	Gabon	Coulibaly, Issiaka		Côte d'Ivoire	Kouao, Kadio A. Lionel
	Guinée équatoriale	Diouf, Diatou Elisabeth		Gambie	Sillah, Aisha
	Rép. centrafricaine	Mangele, Sebastien Theophile		Ghana	Alemu, Zerihun Gudeta
Afrique de l'est	Tchad	Konate, Abdoulaye		Guinée	Doffonsou, Richard Antonin et Amno Wafo, Viviane Laure
	Chef de division	Herve Lohoues		Guinée-Bissau	De Liona Albino, Djanystela
	Économistes en chef	George Auma Kararach et Guy Blaise Nkamleu		Libéria	Foday, Yusuf Bob
	Burundi	Dabire, Jean Marie Vianney		Mali	Tioye, Sie Antoine-Marie
	Comores	Diallo, Kalidou		Niger	Gassama, Khadiatou
	Djibouti	Garad, Malik Mohamed		Nigeria	Rasmussen, Peter Engbo
	Érythrée	Agola, Nathaniel Oluoch		Sénégal	Diabate, Alassane
	Éthiopie	Agola, Nathaniel Oluoch et Zerihun, Admit Wondifraw		Sierra Leone	Charle, Prosper
	Kenya	Ntumwa, Caroline Bernice Akishule		Togo	Wadzou, Etaki

COUVERTURE THÉMATIQUE DES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

Édition	Titre thématique
2003	Privatisation
2004	Offre et demande d'énergie
2005	Financement du développement des petites et moyennes entreprises (PME)
2006	Promotion et financement des infrastructures de transport
2007	Accès à l'eau potable et à l'assainissement en Afrique
2008	Formation technique et professionnelle
2009	Technologies de l'information et des communications en Afrique
2010	Mobilisation des ressources publiques et aide publique
2011	L'Afrique et ses partenaires émergents
2012	Promouvoir l'emploi des jeunes
2013	Transformation structurelle et ressources naturelles
2014	Chaînes de valeur mondiales et industrialisation de l'Afrique
2015	Développement régional et inclusion spatiale
2016	Villes durables et transformations structurelles
2017	Entrepreneuriat et développement industriel
2018	Les infrastructures et leur financement
2019	L'intégration pour la prospérité économique de l'Afrique
2020	Former la main d'œuvre africaine de demain
2021	De la résolution de la dette à la croissance : une feuille de route pour l'Afrique
2022	Soutenir la résilience climatique et une transition énergétique juste en Afrique
2023	Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique
2024	Impulser la transformation de l'Afrique par la réforme de l'architecture financière mondiale

PERFORMANCES ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE

MESSAGES CLÉS

La performance économique de l'Afrique s'est améliorée en 2024, mais la croissance reste fragile dans un contexte de chocs multiples et d'une incertitude mondiale croissante. La croissance moyenne du produit intérieur brut (PIB) réel s'est légèrement redressée, passant de 3,0 % en 2023 à 3,3 % en 2024, portée par de fortes dépenses publiques et une consommation privée soutenue. La hausse de la croissance en 2024 a été constatée dans 29 des 54 pays africains. En outre, 10 pays du continent, dont l'Angola, le Ghana, le Niger et l'Ouganda, ont vu leur croissance s'accroître de plus de 1,0 point de pourcentage entre 2023 et 2024. Toutefois, cette légère amélioration a été éclipsée par des pressions inflationnistes persistantes, des dépréciations monétaires et des coûts élevés du service de la dette. L'aggravation de la fragmentation géopolitique, les conflits régionaux et la montée de l'incertitude mondiale entraînée par les politiques commerciales émergentes dans plusieurs pays assombrissent encore davantage les perspectives à court et à moyen terme.

Depuis la publication du rapport de la Banque sur les *Performances et perspectives macroéconomiques de l'Afrique 2025* (MEO) en février, le monde a subi de nouveaux chocs, aggravant une situation macroéconomique déjà complexe. Ces chocs comprennent la multitude de nouveaux tarifs douaniers imposés par les États-Unis le 2 avril 2025 et les mesures de rétorsion annoncées et mises en œuvre par leurs partenaires commerciaux. La pause de 90 jours annoncée le 9 avril n'a guère atténué les impacts potentiels, car elle a accentué les incertitudes concernant les politiques commerciales entre les deux principaux partenaires de l'Afrique, les États-Unis et la Chine. En outre, les droits de douane ont contribué à une baisse notable des prix des matières premières et de la valeur des actifs financiers.

Face à ces chocs combinés, la croissance de l'Afrique devrait désormais s'accroître à 3,9 % en 2025 et s'affermir à 4,0 % en 2026. Les projections pour 2025–2026 reflètent des baisses de 0,2 et 0,4 point de pourcentage par rapport aux 4,1 % et 4,4 % estimés en février 2025 (voir les MEO 2025), en raison des impacts attendus de la hausse des droits de douane annoncée par les États-Unis et des incertitudes qui en découlent. Cependant, même en tenant compte du choc tarifaire et de ces incertitudes, 21 pays africains verront leur production augmenter de plus de 5 % en 2025, et quatre d'entre eux (l'Éthiopie, le Niger, le Rwanda et le Sénégal) pourraient atteindre le seuil minimum de 7 % de croissance requis pour lutter contre la pauvreté et parvenir à une croissance inclusive et à un développement durable. Il est important de noter que la croissance projetée pour l'Afrique en 2025 et 2026 dépassera la moyenne mondiale et celle des autres régions, à l'exception des pays émergents et en développement d'Asie.¹



Les pays africains
pourraient inverser
les perspectives
prévues en limitant
la transmission
des chocs et de
l'incertitude sur
les économies
nationales

La croissance du PIB réel par habitant de l'Afrique est estimée à 0,9 % en 2024, contre 0,7 % en 2023. Néanmoins, cette croissance est inférieure de 0,5 point de pourcentage à celle de l'Amérique latine et des Caraïbes et de 2,9 points de pourcentage à celle de l'Asie, la région la plus performante. La croissance du PIB réel par habitant de l'Afrique est projetée à 1,5 % en 2025 et pourrait atteindre 1,7 % en 2026. Toutefois, par rapport aux projections de février 2025, ces chiffres représentent des baisses de 0,3 et 0,5 point de pourcentage respectivement.

Les performances et les perspectives économiques masquent des variations interrégionales, car le choc tarifaire et l'incertitude qui l'accompagne pourraient avoir des effets asymétriques sur les pays et les régions, en fonction de la solidité de leurs marges de manœuvre macro-économiques existantes et de leur degré d'intégration dans le commerce mondial.

- *Afrique centrale.* La croissance du PIB réel de la région s'est établie en moyenne à 4,0 % en 2024, en baisse par rapport aux 4,4 % enregistrés l'année précédente. Elle devrait tomber à 3,2 % en 2025 et à 3,9 % en 2026, en dessous des prévisions des MEO 2025 de 0,7 et 0,2 point de pourcentage pour 2025 et 2026 respectivement. La révision à la baisse en 2025 pour la région est généralisée et concerne tous les pays. Outre l'incertitude commerciale, la croissance régionale est également freinée par le conflit en cours dans l'est de la République démocratique du Congo.
- *Afrique de l'Est.* La croissance dans la région devrait s'accélérer de 4,3 % en 2024 à 5,9 % en 2025 et 2026. Par rapport à la projection de 5,3 % des MEO 2025, la croissance de la région est révisée à la hausse de 0,6 point de pourcentage en 2025 et à la baisse de 0,2 point de pourcentage en 2026. Cela reflète la résilience de l'Éthiopie, du Rwanda, de Djibouti, de l'Ouganda et de la Tanzanie. Tous ces pays devraient atteindre un taux de croissance moyen de 6 % ou plus en 2025–2026, soutenu par des investissements publics continus visant à approfondir les chaînes de valeur nationales dans le secteur agricole et les infrastructures énergétiques.

- *Afrique du Nord.* Après avoir enregistré un taux de croissance modéré de 2,6 % en 2024, la région devrait connaître une croissance de 3,6 % en 2025 et de 3,9 % en 2026. Mais ces prévisions reflètent des révisions à la baisse de 0,2 point de pourcentage chacune par rapport aux projections des MEO 2025 pour les deux années. Parmi les économies de la région, les prévisions de l'Égypte sont révisées à la baisse, respectivement de 0,3 point de pourcentage en 2025 et de 0,5 point de pourcentage en 2026 ; celles pour la Libye sont revues à la baisse de 0,6 et de 0,2 point de pourcentage pour les mêmes années. Ces révisions à la baisse sont principalement dues à une baisse potentielle des recettes d'exportation.
- *Afrique australe.* La croissance de la région est estimée à 1,9 % en 2024 et devrait atteindre 2,2 % en 2025 et 2,5 % l'année suivante. Par rapport aux MEO 2025, ces prévisions représentent des baisses de 0,9 et 0,6 point de pourcentage respectivement. Malgré les médiocres perspectives de croissance régionale, quelques pays (Eswatini, Zambie et Zimbabwe) pourraient afficher une progression de 6 % ou plus en 2025. En Afrique du Sud, le plus grand partenaire commercial des États-Unis en Afrique, la croissance devrait être de 0,8 % en 2025 avant de se redresser légèrement à 1,2 % en 2026. Les efforts déployés par le pays pour faire face aux chocs commerciaux mondiaux et mettre en œuvre les réformes structurelles prévues pourraient améliorer sa croissance à moyen terme.
- *Afrique de l'Ouest.* La croissance du PIB réel dans la région, estimée à 4,5 % en 2024, pourrait diminuer légèrement pour atteindre 4,3 % en 2025–2026, soit 0,3 point de pourcentage et 0,2 point de pourcentage de moins que les prévisions des MEO de 2025. À l'exception du Ghana, du Nigéria et de la Sierra Leone, tous les pays devraient connaître une croissance de 5 % ou plus en 2025. L'évolution de la demande des partenaires commerciaux du Nigéria, notamment les États-Unis et la Chine, associée aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale et à la volatilité accrue des marchés financiers, assombrit encore davantage ses perspectives de croissance, prévues à 3,2 % en 2025 et à 3,1 % en 2026. Cela

représente une révision à la baisse de 0,3 et 0,5 point de pourcentage par rapport aux projections des MEO 2025.

Comme indiqué précédemment, les perspectives de croissance de l'Afrique sont soumises à des risques de dégradation considérables, bien que certains pays puissent maintenir des taux de croissance élevés. Les pays africains pourraient inverser ces prévisions en limitant la transmission des chocs et de l'incertitude sur les économies nationales. Mais cette perspective dépend de la maîtrise de l'inflation, du traitement de la dette élevée de l'Afrique et de la capacité de l'économie mondiale à contrer les effets de l'aggravation des risques et à étayer la demande. Parmi les risques de détérioration des perspectives figurent la restriction des échanges. Celle-ci pourrait affecter la croissance directement par la réduction de l'activité commerciale et économique, et indirectement via des canaux financiers et d'investissement, en réduisant l'appétit des investisseurs pour le risque et en entraînant une inversion des flux de capitaux. L'inflation persistante en Afrique, qui reflète des goulets d'étranglement profondément ancrés au niveau de l'offre intérieure et l'affaiblissement de l'impact de la politique monétaire sur les pressions inflationnistes induites par la demande, risque de freiner le rebond de la croissance prévu.

Les pressions inflationnistes ont persisté, avec des estimations de taux d'inflation supérieurs aux objectifs à moyen terme dans de nombreux pays. L'inflation s'est élevée en moyenne à 18,7 % en 2024, principalement en raison de chocs d'offre alimentaire à l'échelle nationale et des répercussions de la dépréciation du taux de change. L'inflation moyenne devrait baisser à 13,8 % en 2025 et à 9,9 % en 2026, atteignant ainsi pour la première fois un taux à un chiffre depuis la pandémie. La baisse projetée est inférieure de 0,4 et 1,1 point de pourcentage aux prévisions du MEO 2025. Cette dynamique de l'inflation reflète l'offre alimentaire plus favorable, en particulier dans les pays qui ont été durement touchés par des chocs climatiques tels que la sécheresse et les inondations en 2024. Pour atténuer les vulnérabilités au changement climatique et

offrir de meilleures perspectives de baisse de l'inflation à long terme, il est indispensable de réduire la dépendance de la production agricole à l'égard des précipitations, grâce à une gestion durable de l'eau, à une utilisation accrue des semences résistantes à la sécheresse et au soutien à des pratiques agricoles résilientes.

L'élargissement des déficits budgétaires sur l'ensemble du continent reflète la hausse des déficits primaires. Si les déficits budgétaires reviennent progressivement à des niveaux pré-pandémiques, le rythme de progression reste lent, surtout en raison du niveau élevé des déficits primaires. Selon les estimations, le déficit budgétaire moyen de l'Afrique s'est légèrement amplifié, passant de 4,4 % du PIB en 2023 à 4,7 % en 2024, sous l'effet d'une augmentation du déficit primaire, qui a monté de 1,6 % du PIB à 2,2 % du PIB. L'aggravation du déficit primaire reflète l'accélération des investissements dans les infrastructures publiques effectués par plusieurs pays. S'il est prévu que le déficit budgétaire moyen de l'Afrique se réduise légèrement par rapport à 2024, à 4,5 % du PIB en 2025–2026, ce chiffre dépasse de 0,4 point de pourcentage la position projetée dans les MEO 2025 et reste supérieur à l'objectif conventionnel pour la convergence macroéconomique de 3 % du PIB.

Les pressions sur les taux de change s'atténuent, mais la dynamique est contrastée. Dans la plupart des pays africains, les pressions sur les taux de change se sont allégées à des degrés divers en 2024. Sur les 28 pays ayant enregistré une dépréciation monétaire en 2023, les monnaies nationales de 17 d'entre eux (plus de 60 %) ont inversé leurs pertes ou enregistré un ralentissement de leur taux de dépréciation.. Toutefois, les monnaies africaines pourraient subir des pressions de dépréciation accrues, en l'absence d'une solution positive durable aux changements de politique commerciale à la fin du moratoire actuel. La dépréciation sera alimentée par le déclin potentiel des recettes d'exportation, qui risque d'exercer une pression à la baisse sur les monnaies nationales.

Le déficit moyen du compte courant devrait se creuser, passant de 1,8 % du PIB en 2024 à

Dans la plupart des pays africains, les pressions sur les taux de change se sont atténuées à des degrés divers en 2024

Les guerres
commerciales
croissantes incitent
les pays africains à
mettre pleinement
en œuvre l'accord
sur la ZLECAf

2,6 % en 2025–2026. La détérioration prévue est supérieure de 0,1 point de pourcentage aux estimations des MEO de février 2025. Cette révision s'explique en grande partie par un élargissement du déficit commercial dû à une baisse anticipée de la demande d'exportations sous l'effet du ralentissement de l'économie mondiale. Si les importations pourraient être limitées par le durcissement des conditions commerciales lié aux droits de douane élevés et à l'incertitude qui en découle, la contraction potentielle des exportations pourrait propager des déséquilibres externes, du fait de l'impact direct des droits de douane, s'ils se matérialisent.. Cet impact pourrait provenir d'effets secondaires, principalement par l'intermédiaire de tiers ayant une forte exposition commerciale à des pays lourdement touchés par les tensions commerciales en cours et par l'incertitude mondiale.

Bien que les flux financiers extérieurs vers l'Afrique aient rebondi en 2023, la vague croissante de réductions de l'aide par les principaux bailleurs de fonds, combinée à l'effet de la montée de l'incertitude mondiale, est susceptible de faire baisser les entrées de capitaux à court et à moyen terme. Le total des flux financiers extérieurs vers l'Afrique – investissements directs étrangers, investissements de portefeuille, aide publique au développement et envois de fonds des migrants – a augmenté de 7,3 % pour atteindre 204,6 milliards USD en 2023, soit une inversion de la tendance par rapport à la baisse de 13,2 % observée en 2022. En 2023, les flux de portefeuille se sont également inversés, passant de sorties nettes de 23,1 milliards USD à des entrées nettes de 322,9 millions USD, soit une amélioration de plus de 100 %. Cette augmentation a compensé la baisse de 3,4 % des investissements directs étrangers vers l'Afrique, qui s'est établie à 52,6 milliards USD en 2023, ainsi que la baisse de près de 3 % de l'aide publique au développement (APD). Les coupes prévues et annoncées de l'aide pourraient encore réduire les flux d'APD vers l'Afrique. Les envois de fonds des migrants, qui constituent la source la plus stable de flux financiers extérieurs de l'Afrique, se sont contractés de 6,2 % pour atteindre 91,1 milliards USD en 2023. Cette baisse a inversé une hausse de deux ans après

la COVID-19 et pourrait être due à des effets de valorisation..

Les ratios de la dette publique se stabilisent, mais restent supérieurs aux niveaux prépandémiques, d'environ 50 % pour la période 2015–2019. Le ratio médian dette/PIB est estimé à environ 65,5 % en 2024, contre 66,3 % en 2023. Ce ratio devrait se stabiliser en dessous de 65 % en 2025 et 2026. Alors que la dette commerciale représente plus de 40 % de l'encours total de la dette extérieure, et que 70 % de celle-ci sont libellés en USD, avec les coûts élevés du service de la dette qui en découlent, le fardeau de l'endettement de l'Afrique reste une préoccupation politique majeure. La dette intérieure a également augmenté depuis 2010, passant de 32 % du total de la dette publique à 39 % en 2023. Les pays africains observent les effets bénéfiques sur la dette des efforts d'assainissement budgétaire. Après le choc de la crise du COVID-19, plusieurs pays ont pris des mesures politiques, telles que la rationalisation des dépenses et la consolidation de la collecte des recettes, de façon à rétablir la santé budgétaire.

Si l'escalade des guerres commerciales illustre les vulnérabilités inhérentes à une dépendance excessive au commerce extérieur et aux chaînes de valeur mondiales, elle offre également aux pays africains une opportunité de diversifier davantage leurs partenaires commerciaux, d'approfondir le commerce intrarégional et de renforcer la diversification économique et l'intégration régionale. . Pour atténuer l'impact de cette escalade, les pays africains devraient diversifier leurs marchés d'exportation en réorientant leurs échanges vers les marchés intrarégionaux sur le continent et vers d'autres partenaires commerciaux potentiels en Asie, au Canada, en Amérique latine, au Moyen-Orient, dans l'Union européenne et les autres pays européens. Les guerres commerciales croissantes incitent les pays d'Afrique à mettre pleinement en œuvre l'Accord ZLECAf et à rendre opérationnels d'autres accords de longue date, afin d'éliminer les barrières commerciales et non commerciales régionales et d'accélérer la diversification économique.

Priorités politiques à court terme

À court terme, les priorités politiques devraient se concentrer sur le rétablissement de la stabilité macroéconomique, mais leur conception et leur impact seront spécifiques à chaque pays.

- *Gestion coordonnée des politiques monétaires et fiscales*: L'inflation reste obstinément élevée et les outils traditionnels de la politique monétaire se sont avérés inefficaces pour la faire baisser, en particulier dans les pays importateurs nets de denrées alimentaires et d'énergie. La politique monétaire, complétée par la prudence budgétaire, est cependant encore en mesure de faire baisser l'inflation. Dans les pays dotés de systèmes financiers bien développés et de solides mécanismes de transmission, la politique monétaire doit rester contractionniste et appuyée par un engagement solide en faveur de l'indépendance de la banque centrale. Parallèlement, la politique budgétaire doit soutenir les populations les plus vulnérables. Lorsque la politique monétaire restrictive entraîne des pressions sur le système financier, les pays doivent déployer des outils macroprudentiels tels que des ratios de capital et de liquidité élevés pour faire face aux risques financiers émergents.
- *Prudence budgétaire, productivité de la dette, gouvernance et réformes institutionnelles*: La meilleure façon de se désendetter est la croissance de l'économie, mais la modération budgétaire peut être justifiée dans les pays où la marge de manœuvre est limitée et où les remboursements de la dette sont élevés. Les gouvernements doivent éviter les coupes procycliques au niveau des services publics essentiels et des investissements dans les infrastructures cruciales pour la croissance. La mise en place de règles et de conseils budgétaires nationaux et le renforcement des bureaux de gestion de la dette existants peuvent contribuer à atténuer les difficultés budgétaires et le surendettement. Ces conseils devraient avoir le mandat clair de fournir des conseils politiques éclairés aux gouvernements. À cet égard, le Réseau de l'Initiative des gestionnaires de la dette africaine et le Forum sur la gestion de la dette pour l'Afrique,

lancés par le Groupe de la Banque africaine de développement en 2024, constituent des plateformes utiles pour l'apprentissage par les pairs et l'harmonisation des politiques entre les pays. Pour renforcer l'impact de ces initiatives, il est urgent d'amplifier les financements concessionnels grâce à un soutien accru de la communauté internationale, alors que les banques de développement multilatérales et régionales explorent les possibilités de tirer davantage parti de leurs bilans pour multiplier les prêts aux pays membres régionaux.

- *Adoption de régimes de taux de change flexibles*: Pour affronter les chocs fréquents et les inversions des flux de capitaux qui en résultent, les pays doivent adopter un régime de taux de change flexible, qui est connu pour son effet d'amortisseur, en particulier face aux chocs externes.² De même, les gouvernements africains devraient supprimer les obstacles financiers à l'investissement et à l'exportation, généraux ou spécifiques à un secteur, afin de consolider les revenus et les réserves en devises. Cela pourrait contribuer à stabiliser le taux de change. L'intervention sur le marché des changes peut également s'ajouter à la panoplie des réponses politiques afin d'éviter que des flux de capitaux perturbateurs ne déclenchent une crise financière. En outre, les pays dotés d'un régime crédible et transparent de ciblage de l'inflation pourraient ancrer les attentes en matière de prix et limiter l'accumulation de fortes pressions inflationnistes.
- *Restructuration de la dette et réformes préventives*: Les progrès actuels au Ghana et en Zambie démontrent que, si elle est effectuée promptly, la restructuration de la dette peut empêcher les pays de sombrer dans le surendettement. Ainsi, la restructuration préventive de la dette au titre du Cadre commun du G20 peut éviter à davantage de pays de se retrouver en situation de surendettement et de défaut de paiement potentiel. Les pays surendettés doivent prendre des mesures stratégiques de réponse à la crise et de restructuration de la dette. En parallèle, les banques multilatérales de développement et la communauté internationale dans son ensemble doivent veiller à ce que les conclusions du traitement

Les pays devraient adopter un régime de taux de change flexible, dont on sait qu'il permet d'absorber les chocs, en particulier les chocs externes

de la dette soient rapides, redevables, équitables, mieux coordonnées et transparentes, afin de préserver la crédibilité des initiatives en cours. Il est nécessaire de réformer l'architecture financière internationale pour la rendre plus souple et adaptée à l'évolution du paysage économique mondial. Cependant, les pays ont un rôle encore plus important à jouer pour éviter de basculer dans le surendettement. Les analyses de viabilité de la dette et les stratégies de restructuration à moyen terme doivent faire partie de la boîte à outils pour la gestion courante de la dette par les décideurs politiques. Les réponses politiques réactives ont tendance à être longues et coûteuses.

- *Réduire la dépendance à l'égard de l'aide :* Compte tenu des coupes actuelles et des tendances à la baisse de l'aide au développement, les gouvernements africains doivent prendre des mesures délibérées pour réduire la part de ces fonds dans les budgets nationaux, afin de préserver l'autonomie budgétaire et la flexibilité politique. Les stratégies clés comprennent le renforcement de la mobilisation des recettes nationales, en modernisant les systèmes d'impôt et en mettant fin aux échappatoires fiscales, la lutte contre les flux financiers illicites, l'amélioration de l'efficacité et de la transparence des dépenses publiques, la promotion de politiques favorables à l'investissement pour attirer les capitaux du secteur privé local et étranger, ainsi que la mise en œuvre de politiques industrielles stratégiques pour améliorer l'enrichissement des ressources naturelles et la souveraineté sur les ressources intérieures des pays (voir les chapitres 2 et 3 pour plus d'informations).
- *S'attaquer à l'insécurité et à ses conséquences socio-économiques :* Les conflits internes et l'insécurité réduisent la capacité des pays touchés à réaliser des investissements critiques dans le capital humain, les infrastructures et l'agriculture, ce qui entraîne des pertes de productivité dans de nombreux secteurs de l'économie. Ils réduisent également les recettes publiques en détruisant une partie de l'assiette fiscale tout en augmentant les dépenses militaires. En moyenne, la croissance annuelle des pays africains en conflit est inférieure d'environ

2,5 points de pourcentage à celle de leurs homologues relativement stables, et l'impact cumulé sur le PIB par habitant augmente avec le temps.³ Les conflits et l'insécurité affectent également l'environnement des affaires, entravent les investissements privés et perturbent les flux commerciaux, ce qui a des conséquences durables sur la croissance économique. Ces difficultés ont tendance à prendre une dimension régionale, avec des effets qui s'étendent aux États voisins. Les pays africains doivent reconnaître le lien entre le développement et la sécurité, investir dans des infrastructures durables et prendre des mesures préventives en cas de crise afin d'éviter que l'émergence de faiblesses en matière de gouvernance ne se transforme en conflits à grande échelle. En fin de compte, partager les dividendes de la croissance permettrait de créer des programmes nationaux inclusifs et un environnement pacifique pour une existence commune.

Priorités politiques à moyen et long terme

À moyen et long terme, les priorités politiques doivent s'axer sur les réformes structurelles afin de stimuler l'offre et de promouvoir la compétitivité des économies africaines.

- *Mobiliser les investissements du secteur privé dans les secteurs clés :* Des investissements publics efficaces financés par la dette dans des domaines tels que les infrastructures de transport et d'énergie réduiront le coût de faire des affaires. Ces investissements catalyseront l'innovation et les retombées technologiques et ouvriront l'économie à la participation privée, afin d'accélérer le rythme de la transformation et de la diversification économique. Cela peut contribuer à réduire l'exposition des pays à la volatilité des prix des produits de base, qui a eu des effets dévastateurs sur la croissance africaine. Par exemple, l'investissement privé dans les chaînes de valeur agricoles pourra augmenter la production alimentaire, améliorer la transformation et la valeur ajoutée, renforcer la compétitivité et réduire la dépendance à l'égard des importations alimentaires, ce qui permet aux pays d'économiser leurs rares devises. De

même, l'extension des capacités nationales de raffinage des produits pétroliers dans les pays producteurs d'hydrocarbures peut contribuer à soulager la dépendance à l'égard des chaînes d'approvisionnement mondiales et à réduire la vulnérabilité de l'Afrique face à la volatilité des prix du pétrole, tout en promouvant l'industrialisation et la création d'emplois.

- *Politiques de contenu local et de passation préférentielle des marchés* : Une priorité doit être accordée aux politiques telles que le contenu local et la passation préférentielle des marchés, qui visent à encourager la demande intérieure de biens et de services afin de stimuler la croissance des petites, moyennes et grandes entreprises en Afrique. Elles pourraient favoriser les liens en amont et en aval avec les entreprises de taille modeste, faciliter l'approfondissement des marchés nationaux, renforcer le commerce intrarégional, en particulier pour les produits manufacturés, en fonction des avantages comparatifs et concurrentiels, ou encore atténuer la vulnérabilité aux chocs récurrents subis par les chaînes de valeur mondiales.⁴ Par exemple, les pays pourraient adopter une législation sur la passation des marchés publics afin de privilégier les biens et les services produits dans les pays africains, au moins avec un pourcentage et des normes de qualité convenus. Cela contribuera à créer des emplois, à stimuler les échanges intrarégionaux et à limiter la vulnérabilité aux chocs commerciaux mondiaux. Dans l'ensemble, ces politiques susceptibles de renforcer les capacités de production sur les marchés intérieurs sont mutuellement bénéfiques pour l'intégration régionale, la résilience économique et le développement durable mondial.
- *Politiques de franchisage* : Promouvoir le franchisage peut aider les pays à compléter les politiques de contenu local, à tirer parti du savoir-faire technologique des entreprises étrangères, à favoriser les investissements transfrontaliers entre les pays africains, à renforcer les économies nationales et à réduire les externalités environnementales du commerce de matières premières non transformées, en particulier dans les pays où les capacités techniques et financières font défaut. Les pays riches en ressources naturelles doivent privilégier une

combinaison de politiques de contenu local, de passation préférentielle des marchés publics et de franchisage. Cela permet d'encourager l'enrichissement des ressources naturelles et la création de valeur ajoutée sur les marchés locaux et régionaux, plutôt que l'extraction et le commerce sans entraves de produits primaires non transformés. Pour maximiser les avantages du franchisage, les pays doivent identifier leurs avantages comparatifs en matière de ressources et mettre en œuvre une politique industrielle globale visant à accroître les capacités nationales tout le long des chaînes de valeur de la production. Cela peut favoriser une création d'emplois progressive, l'amélioration des compétences pour la création de valeur ajoutée et le transfert de technologie, dans le cadre de modèles de franchisage qui servent le mieux les intérêts du pays et sont adaptés à leur propre contexte.

- *Gestion durable du capital naturel et humain* : Pour que le capital de l'Afrique serve mieux le développement du continent, les pays doivent exercer la pleine propriété de leur capital naturel et humain et le gérer de manière durable dans le but de stimuler la croissance de la productivité et le bien-être des citoyens (voir les chapitres 2 et 3). Il est urgent que les pays africains mettent fin au transfert de la propriété légale des ressources naturelles à des sociétés étrangères par le biais d'accords de concession minière (ACM) mal conçus, ainsi qu'à l'émigration sans entraves de professionnels qualifiés. Les politiques de franchisage peuvent permettre aux pays de se recentrer sur des accords de développement minier (ADM) bénéfiques pour tous les investisseurs, qu'ils soient nationaux ou internationaux (intérêts nationaux publics et privatisés). Dans la mesure du possible, les politiques préférentielles pour la passation des marchés devraient donner la priorité aux investisseurs nationaux dans les ADM, au moins jusqu'à un pourcentage convenu. Cela permettra d'encourager la croissance des entreprises locales par le biais de partenariats et de programmes de transfert de technologie efficaces avec des entreprises étrangères, qui dominent actuellement le secteur dans tous les pays africains.

- **Commerce et intégration économique à l'échelle régionale:** Dans le contexte mondial actuel, l'appropriation et la mise en œuvre complètes de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) afin d'approfondir l'intégration et d'accroître le commerce au sein de la région sont devenues une nécessité urgente. Accélérer l'exécution de la ZLECAf élargira le marché des biens et des services et mettra les pays africains en meilleure position pour améliorer la résilience de leurs économies et atténuer l'impact des tensions commerciales récurrentes et des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Si elle est mise en œuvre de manière stratégique, parallèlement à des politiques industrielles stratégiques, dont certaines sont énumérées ci-dessus, cette zone de libre-échange a le potentiel de favoriser l'industrialisation, la création d'emplois et l'investissement dans les pays africains. Elle renforcera ainsi la compétitivité mondiale des économies de la région à moyen et à long terme.
- **Partenariats stratégiques pour mobiliser le financement du développement international:** Compte tenu de l'environnement financier extérieur difficile et des besoins de financement

croissants, en particulier pour la transition verte, les pays africains continueront d'avoir besoin de davantage de partenariats stratégiques et de soutien de la communauté internationale, y compris des banques de développement multilatérales et régionales, afin de mobiliser un financement du développement à long terme abordable. Les réformes en cours du système financier international, évoquées dans les Perspectives économiques en Afrique 2024, et les plateformes internationales telles que le Forum sur le financement du développement, offrent à la communauté mondiale la possibilité de démontrer son appui constant à la fourniture d'un financement abordable en vue de l'investissement dans les secteurs essentiels à la croissance et à la résilience au changement climatique en Afrique.

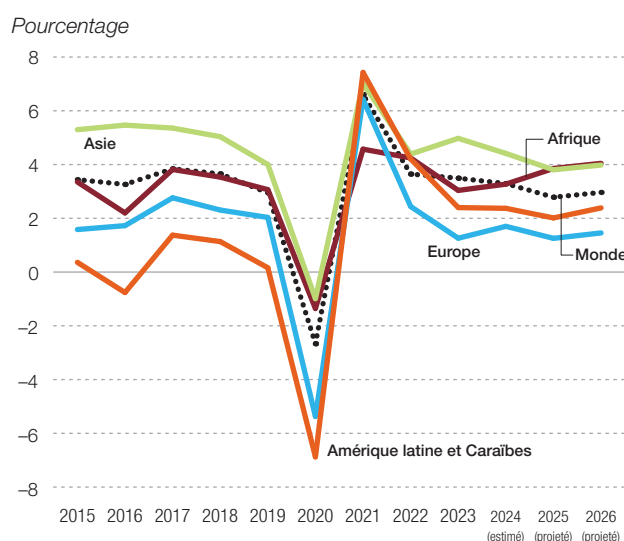
PERFORMANCE ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

Performance et perspectives de la croissance

Bien que les perspectives de croissance de l'Afrique se soient embellies, les récents revirements de la politique commerciale et les mesures de rétorsion tarifaires ont accru l'incertitude mondiale

La performance économique de l'Afrique s'est améliorée en 2024, avec une hausse marginale de la croissance du PIB réel, qui a atteint 3,3 %, contre 3,0 % en 2023 (figure 1.1). Cette croissance a été soutenue par d'importantes dépenses publiques dans de nombreux pays et par une reprise de la consommation privée. L'amélioration en 2024 s'est reflétée dans 29 des 54 pays africains. En outre, 10 de ces pays, dont l'Angola, le Ghana, le Niger et l'Ouganda, ont vu leur croissance s'accroître de plus de 1,0 point de pourcentage entre 2023 et 2024. Toutefois, la croissance de l'Afrique a été assombrie par les pressions inflationnistes persistantes, les coûts de la dette élevés, les dépréciations monétaires, les poches de conflits régionaux, ainsi que par l'insécurité et les chocs climatiques. La performance de 24 pays

FIGURE 1.1 Croissance du PIB réel par région du monde, 2015–2026



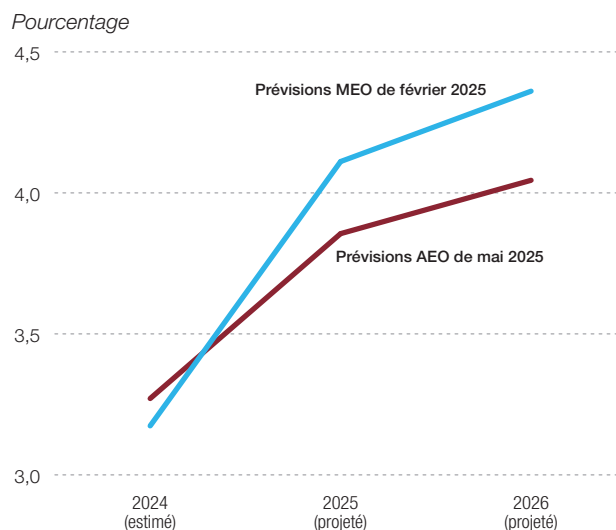
Source: Statistiques de la Banque africaine de développement et Perspectives de l'économie mondiale, avril 2025.

a été particulièrement touchée par ces chocs négatifs. La sécheresse en Afrique australe a réduit la production agricole et la production d'électricité d'origine hydraulique, et a entravé l'activité dans l'industrie manufacturière et d'autres secteurs. De même, l'impact des conflits prolongés dans la corne de l'Afrique et au Moyen-Orient a dépassé les frontières des pays directement impliqués dans la guerre.

Depuis la publication du rapport de la Banque sur les Performances et les perspectives macro-économiques (MEO) en février 2025, de nouveaux chocs sont apparus, aggravant un paysage économique déjà complexe. Parmi ces chocs figurent, entre autres, une série de nouvelles mesures tarifaires annoncées par les États-Unis le 2 avril 2025, « Jour de la Libération », suivies de contre-mesures de la part de ses partenaires commerciaux. Bien que les États-Unis aient depuis suspendu les nouveaux droits de douane élevés pendant 90 jours, ils ont maintenu un taux uniforme de 10 % dans tous les pays, à l'exception de la Chine, pour laquelle le taux a été fixé à 30 %. Ce moratoire de 90 jours n'a guère atténué l'incertitude dans le monde. Compte tenu de la complexité de l'environnement économique mondial, les perspectives de croissance de l'Afrique ont été revues à la baisse de 0,2 et 0,4 point de pourcentage par rapport aux projections de MEO de février 2025 pour atteindre 3,9 % et 4,0 % en 2025 et 2026 respectivement (figure 1.2).⁵

La révision à la baisse des perspectives de croissance du PIB réel de l'Afrique est en grande partie due à l'impact de la faiblesse de l'activité économique mondiale, qui devrait affecter les exportations africaines. La dégradation est généralisée et touche la plupart des pays africains, y compris les plus grandes économies : l'Afrique du Sud, le Nigéria, l'Égypte et l'Algérie.⁶ Malgré cette réévaluation de la croissance du PIB réel, 21 pays africains devraient afficher une croissance supérieure à 5 % en 2025. Mais seuls quatre pays (l'Éthiopie, le Niger, le Rwanda et le Sénégal) pourraient atteindre l'objectif de croissance minimale de 7 % nécessaire pour stimuler la transformation structurelle et réduire la pauvreté en Afrique.⁷ La croissance moyenne prévue pour le continent en 2025–2026 dépassera néanmoins la moyenne mondiale et celle de toutes les autres régions du

FIGURE 1.2 Les changements tarifaires douaniers et l'incertitude mondiale assombrissent les perspectives de croissance de l'Afrique, 2025–2026

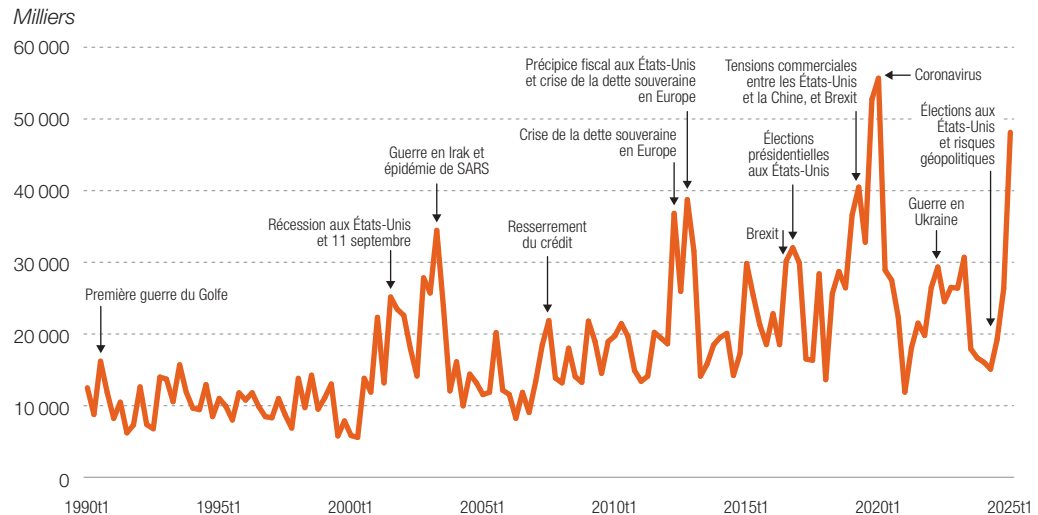


Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

monde, à l'exception de l'Asie émergente et en développement. En avril 2025, le Fonds monétaire international (FMI) a ramené la prévision de croissance pour le monde à 2,8 % en 2025 et 3,0 % en 2026. La croissance devrait se situer en moyenne à environ 1 % dans la zone euro et 2,2 % en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il est prévu que la croissance dans les pays émergents et en développement d'Asie s'élève en moyenne à 4,6 % pour les deux années, soit la plus rapide parmi les grandes régions du monde. Un affaiblissement de l'activité mondiale sous l'effet de l'escalade des guerres commerciales et de l'incertitude accrue pourrait affecter les flux d'investissement vers l'Afrique et limiter la demande mondiale pour ses exportations, ce qui entraînerait un ralentissement des taux de croissance prévus.

Les perspectives de croissance africaines pour 2025–2026 évolueront en fonction des fragmentations géopolitiques et politiques et de l'incertitude qui en découle. Le moratoire de 90 jours sur l'augmentation des droits de douane pourrait minimiser sans toutefois éliminer l'impact de l'incertitude croissante, et les perspectives d'une reprise plus rapide de l'économie mondiale se sont assombries. La montée de l'incertitude a également amplifié la volatilité des marchés financiers mondiaux

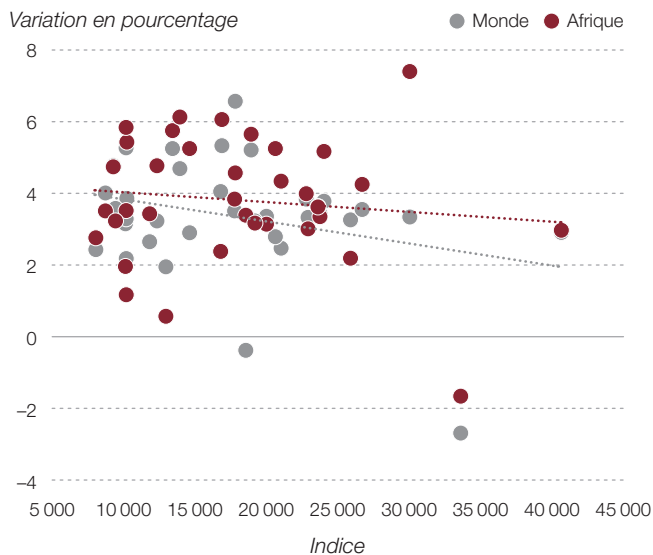
FIGURE 1.3 Indice d'incertitude mondiale, 1^{er} trimestre 1990–1^{er} trimestre 2025



Note : L'Indice mondial d'incertitude est calculé en comptant la fréquence du mot « incertain » (ou ses variantes) dans les rapports nationaux de l'Economist Intelligence Unit.

Source : Ahir, Bloom et Furceri, 2022.

FIGURE 1.4 Relation entre l'incertitude mondiale et la croissance, 1990–2024



Note : L'Indice mondial d'incertitude a été divisé par 1000.

Source : Ahir, Bloom et Furceri, 2022.

et érodé la confiance des investisseurs. L'augmentation de l'Indice mondial d'incertitude, en hausse depuis octobre 2024, pourrait encore s'accroître (figure 1.3). En mars 2025, l'indice s'est approché de son pic historique, au plus fort de la pandémie, en dépassant les niveaux enregistrés

lors d'événements mondiaux importants tels que les précédentes tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine et le Brexit en 2019. Une telle incertitude nuit à la croissance, car les entreprises suspendent les investissements prévus et l'embauche de main-d'œuvre (figure 1.4).

La persistance de la vague actuelle d'incertitude mondiale pourrait freiner considérablement la croissance économique de l'Afrique. Toutefois, d'après les données historiques, le taux de déclin de la croissance africaine pourrait être inférieur à celui de l'économie mondiale, ce qui souligne la résilience croissante aux chocs du continent (voir figure 1.3).

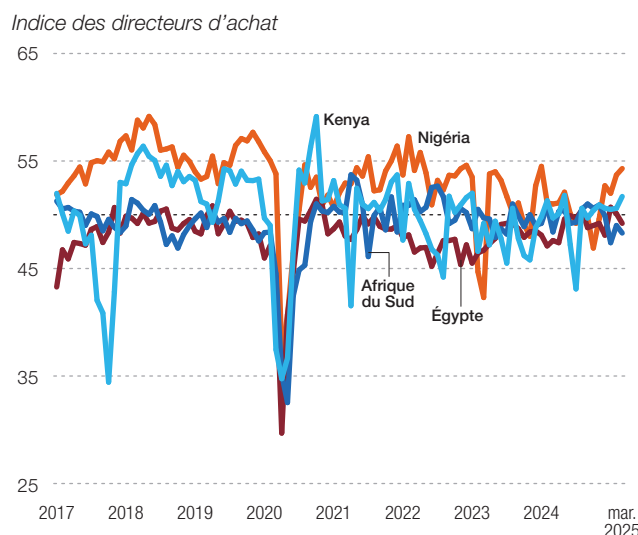
La croissance moyenne en 2024 se reflétait également dans l'Indice des directeurs d'achat (PMI) de quatre des six principales économies africaines : l'Égypte, le Kenya, le Nigéria et l'Afrique du Sud (figure 1.5). Ces économies représentent au moins la moitié du PIB du continent. Par rapport à 2023, le PMI moyen en 2024 a augmenté dans les quatre pays : Nigéria (0,31 point), Égypte (0,85 point), Afrique du Sud (0,70 point) et Kenya (1,53 point), marquant une activité économique plus forte. Au premier trimestre 2025, la valeur moyenne de l'indice PMI en Égypte a atteint la barre des 50 points, la plus élevée depuis 2021, tandis qu'elle a encore augmenté au Nigéria (53,3)

et au Kenya (50,9), ce qui indique une embellie de l'activité économique dans ces pays. Cependant, la valeur moyenne de l'indice PMI en Afrique du Sud (48,2) est restée faible, car les conditions commerciales ont continué à se détériorer, principalement en raison de l'incertitude liée aux retards dans la présentation et l'approbation du budget national. La montée de l'incertitude mondiale pourrait encore affaiblir les conditions économiques en Afrique du Sud et inverser les gains obtenus dans les trois autres pays.

La dynamique des prix mondiaux des produits de base est façonnée par plusieurs forces, notamment les tensions géopolitiques et les évolutions des politiques commerciales mondiales. En dehors des matières premières agricoles et des engrais, les mouvements des cours des autres produits de base mondiaux pendant le premier trimestre 2025 ont été conformes aux projections globales pour l'année (figure 1.6). Les prix agricoles moyens ont grimpé de 4,6 % au cours du premier trimestre 2025 par rapport à la moyenne de 2024, en partie du fait de l'incertitude et de conditions météorologiques défavorables dans certains pays qui ont entraîné un resserrement des conditions de l'offre. Les prix des céréales, en particulier du maïs, ont augmenté en raison de la baisse des estimations de production aux États-Unis et de la lente croissance de la consommation mondiale. De même, les prix moyens des engrais ont monté de 9,4 %, reflétant en partie l'impact de chocs multiples sur certains des principaux fournisseurs mondiaux. Le maintien de cette tendance à la hausse des cours des engrais tout au long de l'année 2025 pourrait affecter la production agricole et éventuellement les prix, avec des implications évidentes sur la croissance et l'inflation mondiales.

Conformément aux prévisions, l'indice moyen des prix de l'énergie a diminué de 2,24 % pour atteindre 99,25 au premier trimestre 2025, contre 101,52 en 2024. Les prix du pétrole ont baissé et devraient poursuivre leur chute en 2025 en raison de l'excès d'offre, avec l'augmentation annoncée de la production par l'OPEP+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole plus certains pays producteurs non-membres). En général, cependant, les prix mondiaux des produits de base risquent de s'ajuster parallèlement à la hausse de l'incertitude, à mesure que les attentes d'une

FIGURE 1.5 Indice des directeurs d'achat pour quatre des six grandes économies africaines, 2017–mars 2025

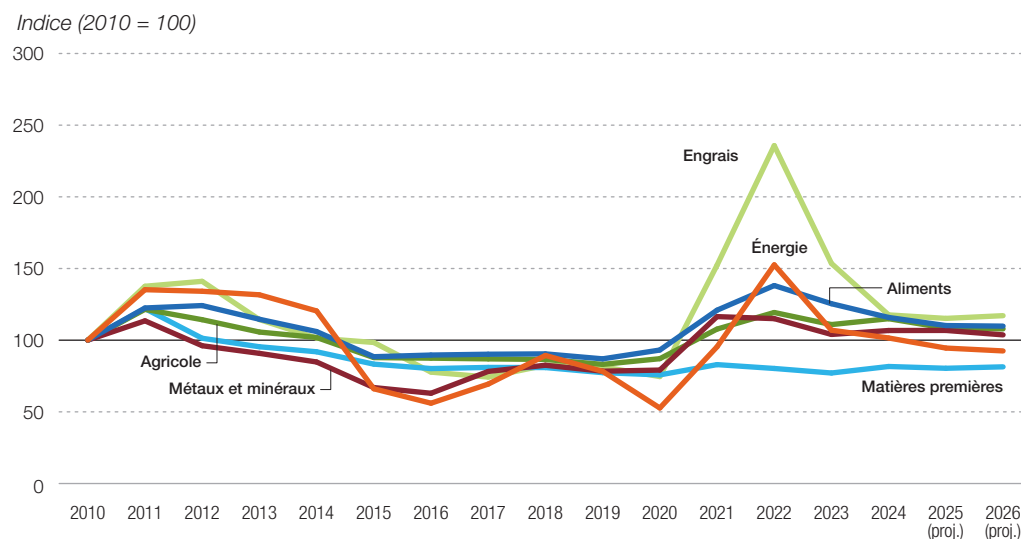


Source : Haver Analytics et IHS Markit.

demande mondiale plus faible se matérialisent, en particulier en Chine. Sous l'effet du ralentissement de l'activité de construction dans ce pays, les prix du minerai de fer et de l'acier étaient déjà bas, et pourraient encore diminuer. Les prix mondiaux du minerai de fer ont baissé en moyenne de 7,13 % au cours du premier trimestre 2025 par rapport à la moyenne de 2024. La persistance de prix plus faibles en 2025 entraînerait une chute des recettes d'exportation et propagerait les risques budgétaires dans les pays africains exportateurs de fer.

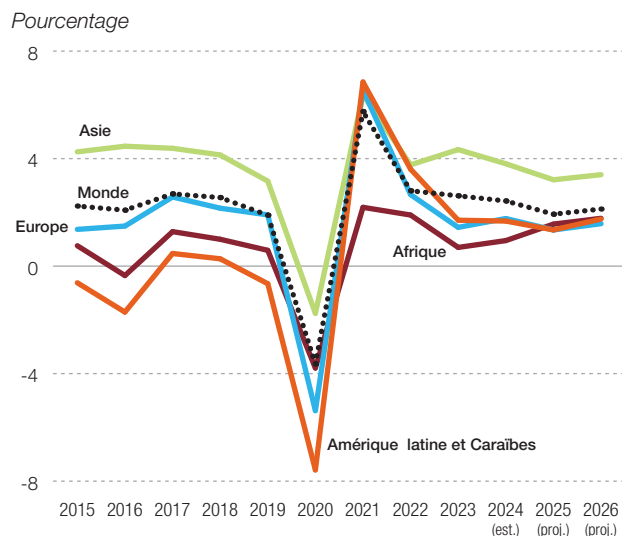
La croissance estimée du PIB réel par habitant pour l'Afrique s'est légèrement redressée, passant de 0,7 % en 2023 à 0,9 % en 2024. Ce chiffre est inférieur de 0,5 point de pourcentage à celui de l'Amérique latine et des Caraïbes, et de 2,9 points de pourcentage à celui de l'Asie, la région qui affiche la meilleure performance pour cet indicateur (figure 1.7). S'il est estimé que la croissance du PIB réel par habitant de l'Afrique devrait atteindre 1,5 % en 2025 et doubler à 1,7 % en 2026, ces taux restent en deçà des projections de février 2025, de 1,8 % pour 2025 et 2,2 % en 2026, ainsi que des niveaux affichés par les autres régions du monde (figure 1.8). Atteindre des taux de croissance élevés du revenu par habitant doit rester une priorité politique essentielle pour tous les pays si l'Afrique veut s'attaquer à la pauvreté généralisée.

FIGURE 1.6 Indices mondiaux des prix des produits de base, 2010–2026



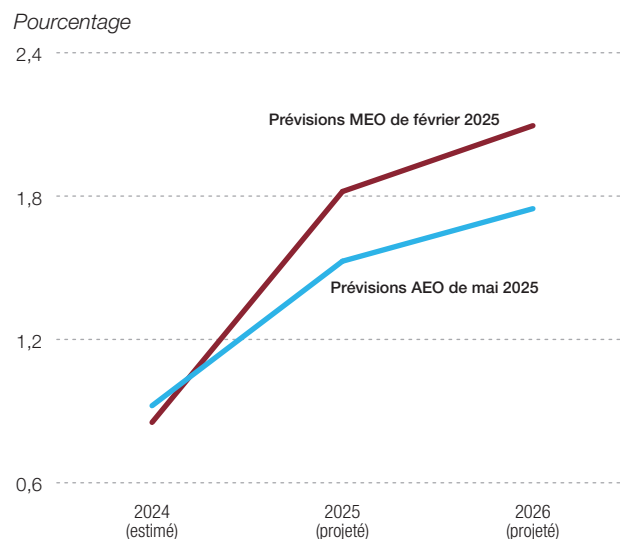
Source: Calculs du personnel de la Banque africaine de développement à partir de la base de données de la Banque mondiale sur les produits de base.

FIGURE 1.7 Croissance du PIB réel par habitant, 2015–2026



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement, Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale, avril 2025, et estimations de la Division de la population des Nations Unies.

FIGURE 1.8 Impact des variations tarifaires et de l'incertitude mondiale sur la croissance du PIB par habitant en Afrique



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

DÉCOMPOSITION DE LA CROISSANCE PAR SECTEUR ET DU CÔTÉ DE LA DEMANDE

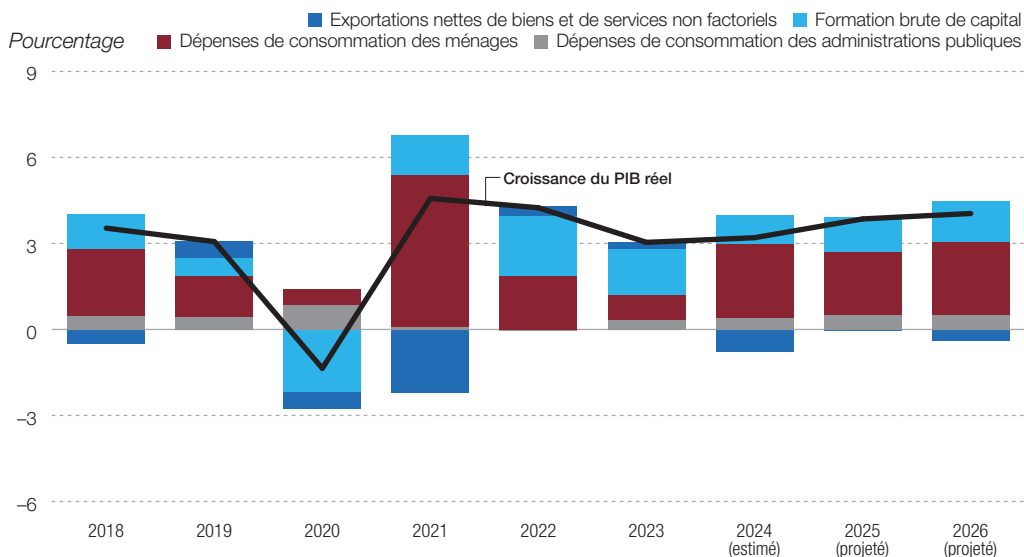
La croissance de l'Afrique reste ancrée dans les dépenses de consommation des ménages du côté de la demande, et dans l'expansion du secteur des services du côté de l'offre

Les dépenses de consommation des ménages sont celles qui contribuent le plus à la croissance du PIB réel du côté de la demande. Elles expliquent 2,6 % des 3,3 % de croissance enregistrés par l'Afrique en 2024, soit trois fois plus qu'en 2023 (figure 1.9). Ces dépenses sont restées résilientes malgré les pressions inflationnistes persistantes et la suppression de subventions dans certains pays. Cette dichotomie peut s'expliquer par la politique monétaire agressive qui a contribué à réduire l'inflation dans certains pays, stimulant ainsi la demande provenant de la consommation privée. La hausse relative du PIB réel par habitant a également impulsé le revenu disponible des ménages, contribuant ainsi à la croissance de la consommation privée. L'apport des dépenses de consommation des ménages à la croissance du PIB réel devrait être de 2,2 % en 2025 et de 2,6 % l'année suivante. Le taux est inférieur aux prévisions de février 2025 de 0,2 point

de pourcentage pour 2025, mais reste stable à 2,6 % en 2026. La valeur relativement plus faible pour 2025 montre les effets de l'incertitude politique, alors que les pays évoluent dans un environnement commercial mondial de plus en plus protectionniste et que les prix élevés des importations limitent la croissance des dépenses de consommation privée. La légère progression en 2026 pourrait être le signe d'un ajustement des dépenses des ménages à l'inflation prévue et d'un relâchement potentiel des pressions sur le taux de change (voir la discussion ci-dessous sur la dynamique de l'inflation à moyen terme).

La contribution des exportations nettes à la croissance du PIB réel s'est affaiblie en 2024, passant de +0,2 % en 2023 à -0,8 % en 2024. Cette diminution est due à la médiocre performance des exportations en 2024, causée par l'activité économique mondiale modérée, en particulier sur les principaux marchés tels que la Chine, où la croissance des revenus a été morne.⁸ La contribution des exportations nettes à la croissance devrait être en moyenne de -0,2 % en 2025–2026, un chiffre inchangé par rapport aux prévisions de février 2025, mais qui représente une amélioration de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2024. Malgré les dépenses publiques élevées dans certains pays, la contribution de l'investissement à la croissance du PIB réel a diminué, passant de

FIGURE 1.9 Décomposition de la croissance du PIB du côté de la demande, 2018–2026



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement, 2025.

Les pressions
inflationnistes
s'atténuant à moyen
terme comme
prévu, les banques
centrales pourraient
assouplir leur
politique monétaire
afin de soutenir la
reprise économique

1,6 % en 2023 à 1,0 % en 2024. Cela s'explique en grande partie par le fait que les dépenses publiques ont été financées par des emprunts nationaux, principalement auprès du système bancaire, par le biais de l'émission de titres d'État. Cela a eu pour effet d'évincer l'investissement privé. Les dépenses d'investissement privé ont été encore plus freinées par la politique monétaire contractionniste visant à maîtriser l'inflation élevée (encadré 1.1).

À moyen terme, si les pressions inflationnistes s'atténuent comme prévu, les banques centrales

pourraient assouplir leur politique monétaire pour appuyer la reprise économique. L'amélioration des capacités de production grâce à la consolidation de l'expansion du secteur privé et à la diversification économique reste essentielle pour accroître la contribution de l'investissement privé à la croissance de l'Afrique. En outre, la pleine mise en œuvre de la ZLECAf, par l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires, pourrait améliorer les capacités productives du continent et débloquer des opportunités d'investissements

ENCADRÉ 1.1 Dynamique de l'investissement en Afrique, 2001–2023

L'investissement en Afrique, traditionnellement dominé par les capitaux publics, était de 21,7 % en 2023, un taux inférieur à la moyenne mondiale (26 %) et à celle de l'Asie de l'Est et du Pacifique (34,9 %), mais supérieur à celle de l'Amérique latine et des Caraïbes (19,8 %). La faiblesse des investissements en Afrique est due à l'incertitude croissante des politiques, au faible développement des infrastructures, à la mauvaise gouvernance et aux déficiences institutionnelles. En revanche, les investissements élevés en Asie de l'Est et dans le Pacifique s'expliquent par l'importance des investissements intrarégionaux et par l'essor des investissements chinois, qui ont renforcé le portefeuille de la région.

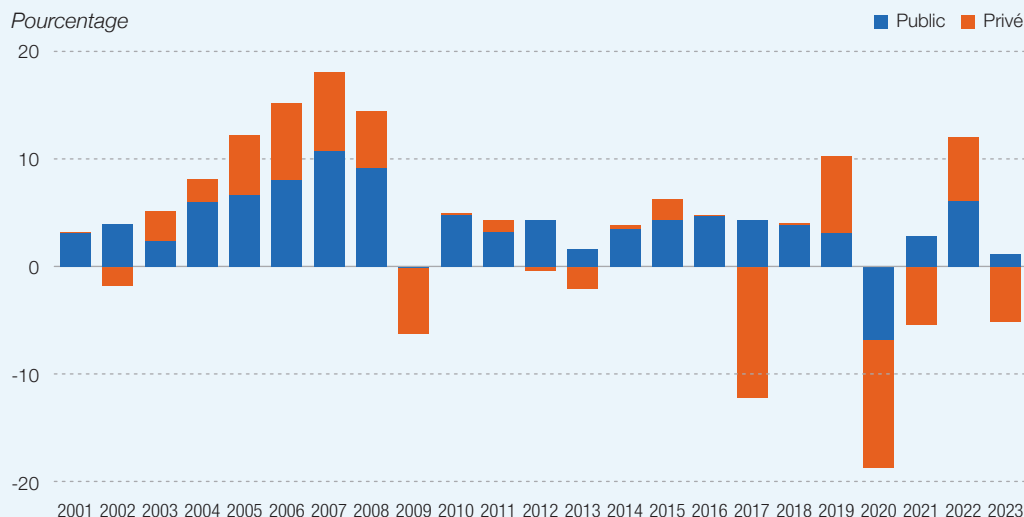
Entre 2001 et 2023, la croissance de l'investissement public s'est élevée en moyenne à 3,9 % du PIB, passant de 3,1 % en 2000 à 6,1 % en 2022 avant de redescendre à 1,2 % en 2023 (figure 1.1.1 de l'encadré). Le déclin de la croissance de l'investissement public en 2023 est dû au déploiement des mesures d'assainissement budgétaire mises en œuvre pour s'attaquer aux problèmes de viabilité de la dette auxquels sont confrontés de nombreux pays africains. Malgré cette contraction, l'investissement public a joué un rôle significatif dans la croissance de l'Afrique, avec de nombreux projets d'investissement dans les infrastructures à travers le continent. La progression de l'investissement privé a été modeste, passant de 0,1 % du PIB en 2001 à 5,9 % en 2022 avant de chuter en 2023 à -5,1 %. Cette contraction en 2023 est due à la forte incertitude politique et aux déséquilibres macroéconomiques qui ont freiné l'investissement par le secteur privé. Au cours de la période 2001–2023, l'investissement a été confronté à d'importants vents contraires qui ont affecté sa croissance et sa capacité à soutenir le développement de l'Afrique. Face à divers chocs tels que la crise financière mondiale de 2007–2008 et la pandémie de COVID-19 en 2020, de nombreux pays africains ont rencontré des défis de taille, notamment une baisse des investissements directs étrangers et de la croissance du secteur privé.

Pendant la crise financière mondiale, plusieurs pays ont pris des mesures pour atténuer la situation en augmentant les investissements publics dans des projets d'infrastructure, dans le but d'accélérer la croissance.¹ Pour promouvoir les investissements privés, des réformes politiques ont été mises en œuvre afin d'améliorer les opportunités de croissance du secteur privé. Cela a conduit à une progression de l'investissement, avec un pic de croissance de l'investissement public et privé de 4,6 % et 0,2 % respectivement en 2010, par rapport à -0,1 % et -6,1 % en 2009. Cependant, les retombées de la crise économique mondiale et la volatilité des prix des matières premières, combinées à une détérioration des termes de l'échange, ont freiné la croissance de l'investissement, notamment privé.

(suite)

ENCADRÉ 1.1 Dynamique de l'investissement en Afrique, 2001–2023 (suite)

FIGURE 1.1.1 DE L'ENCADRÉ Croissance de l'investissement en Afrique, 2001–2023



Source: Indicateurs du développement dans le monde.

Après la pandémie de COVID-19, la croissance de l'investissement public et privé s'est contractée respectivement de -6,8 % et de -12 %. Cette diminution s'explique par l'évolution des politiques pour privilégier le financement des soins de santé dans le cas du secteur public, et par un retrait du secteur privé pour éviter les pertes d'investissement. Les tendances de l'investissement appellent à des efforts concertés pour renforcer le programme des réformes politiques, afin d'améliorer l'efficacité de l'investissement public, compte tenu de son rôle prépondérant et de son potentiel d'impulsion de la croissance.

Note:

1. Kasekende et coll., 2010.

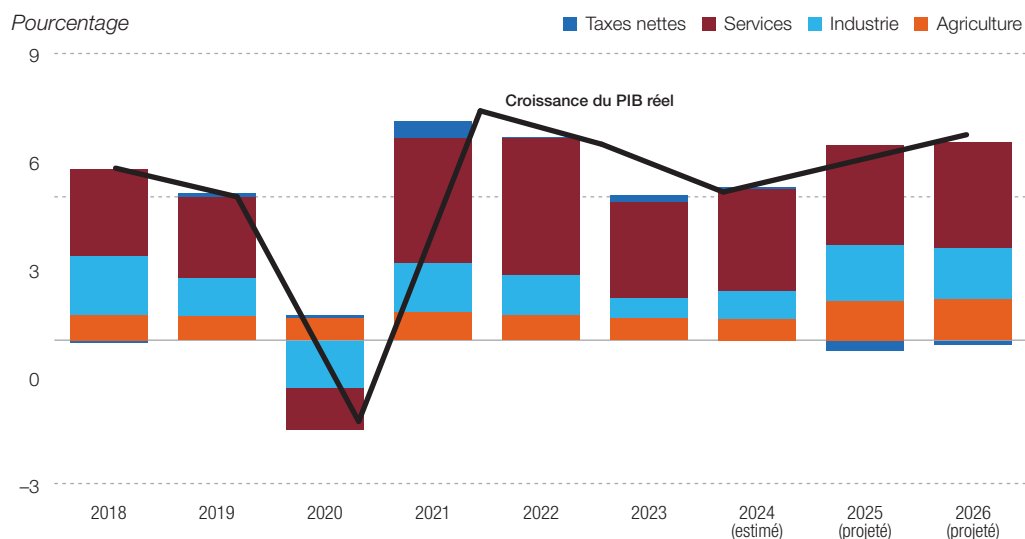
transfrontaliers pour stimuler les performances de croissance africaines.

Du côté de l'offre, la croissance du secteur des services est restée le principal moteur de la croissance du PIB réel. Le secteur a contribué à hauteur de 2,1 % (environ 65,6 % du total) sur la croissance du PIB estimée à 3,3 % en 2024 (figure 1.10). Ce chiffre est légèrement supérieur aux 2,0 % qui représentaient 66,7 % de la croissance de 3,0 % enregistrée en 2023. La contribution des services à la croissance devrait rester inchangée, à 2,1 % en 2025, avant de se relever à 2,2 % en 2026, avec la baisse attendue de l'inflation comme principal facteur. Cependant, il s'agit d'une révision à la baisse par rapport aux 2,3 % projetés dans les MEO 2025 pour les deux années. Le rôle

prédominant joué par le secteur des services dans la croissance des économies africaines leur offre l'opportunité de récolter des rendements plus élevés en exécutant des politiques qui soutiennent la diversification économique et le développement de nouvelles capacités productives, des ingrédients clés de la transformation structurelle.⁹

La part de l'agriculture dans la croissance du PIB réel a chuté à 0,4 % en 2024, tandis que celle de l'industrie est montée à 0,6 %. Ces secteurs représentaient respectivement 12,5 % et 18,8 % de la croissance du PIB. Bien que l'agriculture reste le pilier de l'économie et fournisse emplois et moyens de subsistance dans la majorité des pays africains, sa faible productivité et sa vulnérabilité aux conditions climatiques défavorables

FIGURE 1.10 Décomposition sectorielle de la croissance du PIB, 2018–2026



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement, 2025.

L'Afrique a le potentiel pour devenir le pôle de croissance du monde, mais cela dépend des pays qui entreprennent des réformes profondes et transforment leurs ressources en avantages pour le développement

ont limité sa contribution à la croissance. En 2024, de nombreux pays d'Afrique ont connu une grave sécheresse qui a affecté les performances du secteur agricole et sa capacité à impulser la croissance. Le secteur souffre également de défis structurels chroniques, notamment l'approvisionnement en intrants inefficace et les services de commercialisation médiocres, qui entraînent souvent des pertes après récolte. Cette situation freine le développement de l'agro-industrie en Afrique.

Des conditions météorologiques favorables, en particulier en Afrique australe, qui avait été frappée par une sécheresse dévastatrice en 2024, pourraient consolider la contribution du secteur à la croissance globale de la production en 2025 et 2026, de 0,9 % et 1,2 % respectivement, des prévisions pratiquement inchangées par rapport à février 2025. La performance future du secteur devrait s'améliorer grâce au soutien constant des initiatives *Nourrir l'Afrique* et *Industrialiser l'Afrique*. Celles-ci figurent parmi les priorités opérationnelles de la Banque africaine de développement et visent à étendre les capacités de production agricole et à construire des chaînes de valeur par le biais de l'agro-transformation. La contribution des taxes nettes a fléchi en 2024, passant de 0,1 % en 2023 à 0 %. À moyen terme, la prévalence de chocs multiples et l'incertitude politique

continueront d'affecter l'offre dans les économies africaines, dont beaucoup dépendent d'importations d'intrants et d'exportations de produits non transformés ou semi-transformés, avec de faibles recettes en devises.

PERFORMANCES ET PERSPECTIVES DE LA CROISSANCE SELON LES RÉGIONS ET LES PAYS

Si les dotations en ressources, les réformes et les investissements stratégiques expliquent les écarts de croissance d'une région à l'autre, le choc tarifaire et l'incertitude qui l'accompagne pourraient accentuer ces écarts

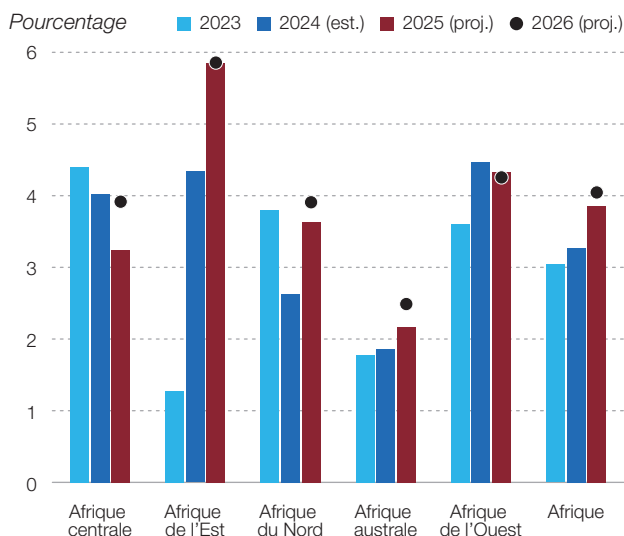
L'Afrique a le potentiel de devenir le pôle de croissance mondial, mais cela dépend des pays, qui doivent entreprendre des réformes profondes et transformer leurs ressources en avantages pour le développement. Selon les estimations, le continent compte 13 des 20 économies mondiales qui connaîtront la croissance la plus rapide en 2025, les perspectives d'une résurgence en Afrique ne pourraient donc être plus favorables. Dans plusieurs pays, les politiques structurelles et la stabilité macroéconomique ont gagné du terrain, ce qui

renforce la résilience de la région dans un environnement économique mondial de plus en plus hostile. Dans l'industrie manufacturière, des gains de productivité ont également été observés, 3,8 fois supérieurs à ceux de l'ensemble de l'économie d'après les estimations.¹⁰ Une productivité plus élevée est de bon augure pour la compétitivité des économies nationales. Les pays qui réalisent des investissements stratégiques dans des domaines clés comme les infrastructures et le capital humain afin d'accélérer la transformation structurelle et la diversification économique récolteront les fruits de ces actions. Les différences entre les taux de croissance actuels et prévus selon les régions d'Afrique (figure 1.11) et les groupes de pays (figure 1.12) reflètent ces efforts. Le choc tarifaire et l'incertitude qui l'accompagne pourraient avoir un impact asymétrique sur les régions et les pays, en fonction de la solidité des amortisseurs macro-économiques existants et du degré d'intégration dans le commerce mondial. Les performances et les perspectives économiques masquent donc des variations interrégionales.

L'Afrique de l'Est, depuis longtemps la région africaine à la croissance la plus rapide, incarne l'engagement en faveur des réformes et du développement des infrastructures publiques afin de catalyser les investissements du secteur privé. La croissance du PIB réel de la région était estimée à 4,3 % en moyenne en 2024 et devrait atteindre 5,9 % en 2025 et 2026 (voir figure 1.11). Par rapport à la projection de 5,3 % dans les MEO de février 2025, la croissance régionale a été révisée à la hausse de 0,6 point de pourcentage en 2025, mais légèrement à la baisse, de 0,2 point de pourcentage, en 2026. Ce résultat reflète la résilience de la croissance en Éthiopie, à Djibouti, au Rwanda, en Ouganda et en Tanzanie, des pays qui devraient tous croître à un taux moyen de 6 % ou plus en 2025–2026, avec l'appui d'investissements publics constants pour approfondir les chaînes de valeur nationales dans l'agriculture et l'infrastructure énergétique.

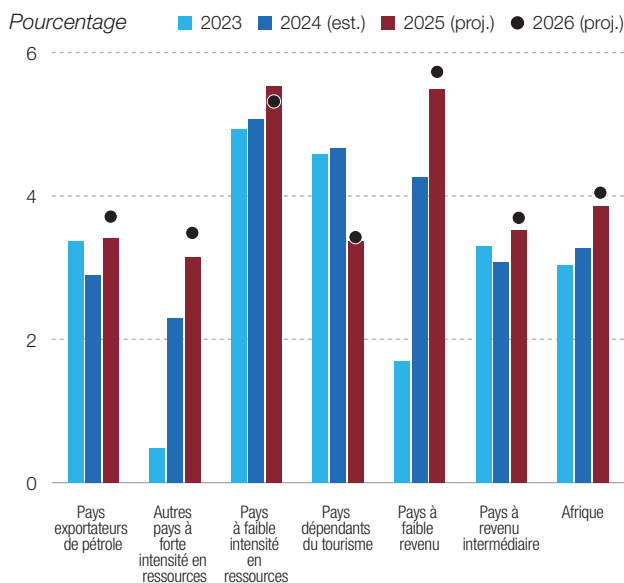
La résilience aux chocs de l'Afrique de l'Est peut s'expliquer par le fait que la région abrite certaines des économies les plus diversifiées d'Afrique, avec une part croissante de produits manufacturés dans les échanges intrarégionaux et une pénétration relativement forte du commerce

FIGURE 1.11 Croissance du PIB en Afrique par région, 2023–2026



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

FIGURE 1.12 Croissance du PIB par groupe de pays en Afrique, 2023–2026



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

régional. Par exemple, en 2023, le commerce total du bloc régional a grimpé de 13,1 % pour atteindre 12,1 milliards USD, tandis que la part en pourcentage du commerce intra-CEA sur le total des échanges de la Communauté augmentait à 15%.¹¹ Le taux de croissance projeté du Rwanda,

L'Afrique du Nord
devrait connaître
une croissance de
3,6 % en 2025 et
de 3,9 % en 2026

de 7,8 % en 2025, n'est pas atypique et révèle une forte reprise post-COVID-19. Il peut être attribué à la poursuite de dépenses publiques considérables dans des mégaprojets, ainsi qu'à l'amélioration de l'infrastructure touristique et aux investissements visant à renforcer l'innovation technologique et la mobilité. La croissance en Éthiopie est également appuyée par des investissements publics et privés massifs. La croissance projetée de 8 % pour 2025 est supérieure de 1,6 point de pourcentage aux prévisions des MEO de février 2025. Le pays a entrepris des réformes majeures du secteur financier, qui laissent un certain degré de flexibilité au taux de change et attribuent un rôle élargi au secteur privé dans l'économie. Ces mesures ont été complétées par des efforts visant à stimuler le commerce et le tourisme, ainsi que par des stratégies de modernisation destinées à améliorer la productivité de l'agriculture et de l'agro-industrie, dans le but de promouvoir les exportations de cultures à forte valeur ajoutée. L'Éthiopie est l'un des rares pays d'Afrique à avoir enregistré une croissance pendant la période du COVID-19, ce qui témoigne de sa résilience grandissante aux chocs. Les performances d'autres pays d'Afrique de l'Est montrent les avantages des investissements privés favorisés par le secteur public pour le renforcement de la résilience économique.

En **Afrique de l'Ouest**, la croissance du PIB réel est estimée à 4,5 % en 2024, mais pourrait décliner à une moyenne de 4,3 % en 2025–2026, soit 0,3 point de pourcentage et 0,2 point de pourcentage de moins que les prévisions des MEO de février 2025. À l'exception du Ghana, du Nigéria et de la Sierra Leone, tous les autres pays devraient connaître une croissance de 5 % ou plus en 2025. Ces bons résultats s'expliquent par le démarrage complet de la production de pétrole et de gaz (au Sénégal et au Niger), et par les effets combinés d'une forte demande intérieure, avec des investissements publics et privés soutenus, et d'une hausse de l'ajout de valeur dans des produits agricoles essentiels (en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Mali et au Togo). La croissance du Sénégal s'accélère, avec une estimation de 6,9 % en 2024, après un ralentissement en 2022 et 2023 ; le pays conservera sa position d'économie africaine à la croissance la plus rapide. La croissance du PIB réel devrait atteindre 10,3 % en 2025, soit une

baisse de seulement 0,2 point de pourcentage par rapport aux prévisions des MEO de février 2025. La croissance prévue au Sénégal sera alimentée par le démarrage des exportations pétrolières et gazières du projet *Greater Tortue Ahmeyim LNG*. Le Niger bénéficie également de l'accélération de la production de pétrole et du financement des infrastructures. Ces efforts permettront de maintenir son taux de croissance à 7 %. Le Bénin (6,6 %), la Côte d'Ivoire (6,3 %) et la Gambie (5,8 %) sont d'autres pays dont les taux de croissance dépassent 5 %, grâce à une forte demande intérieure, à des investissements soutenus et à l'augmentation de l'ajout de valeur dans des produits agricoles clés. L'évolution de la demande des partenaires commerciaux du Nigéria, notamment les États-Unis et la Chine, associée aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et à la volatilité accrue des marchés financiers, affectera davantage les perspectives de croissance du pays, projetées à 3,2 % en 2025 et à 3,1 % en 2026. Cela représente une révision à la baisse de 0,3 et 0,5 point de pourcentage par rapport aux projections des MEO de février.

Après avoir enregistré un taux de croissance modéré de 2,6 % en 2024, **l'Afrique du Nord** devrait croître de 3,6 % en 2025 et de 3,9 % en 2026. Toutefois, ces prévisions reflètent des révisions à la baisse de 0,2 point de pourcentage chacune par rapport aux projections des MEO de février pour les deux années. Parmi les économies de la région, les prévisions pour l'Égypte ont diminué de 0,3 point de pourcentage en 2025 et de 0,5 en 2026 ; tandis que pour la Libye, elles ont été revues à la baisse de 0,6 et 0,2 point de pourcentage. Ces dégradations sont principalement dues au déclin potentiel des recettes d'exportation. Malgré ces révisions, la croissance de 6,9 % prévue pour la Libye en 2025 inversera la contraction de l'économie de 3,1 % enregistrée en 2024, contribuant ainsi au taux de croissance moyen de l'Afrique du Nord pour cette année. La performance de ce pays suit souvent la dynamique de son conflit prolongé et les perspectives de son secteur pétrolier. Ailleurs dans la région, la croissance restera sous le seuil des 5 %. Dans un contexte d'incertitude mondiale croissante, le ralentissement de la croissance dans les principaux marchés sources de tourisme, tels que l'Union

européenne et la Chine, et le fléchissement de la demande mondiale pourraient interrompre la reprise dans la région.

La croissance du PIB réel en **Afrique centrale** a été en moyenne de 4,0 % en 2024, en baisse par rapport aux 4,4 % affichés l'année précédente. Elle devrait tomber à 3,2 % en 2025 puis 3,9 % en 2026, ce qui est inférieur aux prévisions des MEO de février, à hauteur de 0,7 point de pourcentage en 2025 et de 0,2 en 2026. La révision à la baisse généralisée pour la région en 2025, qui concerne tous les pays, reflète largement la décélération de la production pétrolière et minière et la limitation des investissements publics, sous l'effet de l'incertitude grandissante et des médiocres perspectives du commerce mondial. La croissance du PIB réel de la République démocratique du Congo devrait ralentir à 4,8 % en 2025, contre 6,2 % estimés en 2024. Les perspectives y sont soumises à des vents contraires majeurs, notamment le conflit qui fait rage dans l'est du pays et l'incertitude mondiale, qui risque d'affaiblir la demande pour ses exportations de minerais. La performance économique de la Guinée équatoriale continue de peser sur la région. Son PIB réel devrait se contracter de 4 % en 2025, une aggravation par rapport à la baisse de 2 % prévue dans les MEO de février. La récession attendue reflète une diversification économique limitée qui ne permet pas de compenser les pertes résultant d'un déclin de la production et des exportations d'hydrocarbures.

L'Afrique australe a résisté vigoureusement aux effets d'une sécheresse dévastatrice en 2024, mais la reprise devrait être perturbée par l'incertitude accrue due aux chocs commerciaux. Les risques budgétaires en Afrique du Sud pourraient peser davantage sur les perspectives de croissance de la région en 2025 et au-delà. La croissance régionale devrait atteindre 2,2 % en 2025 et 2,5 % en 2026, contre une estimation de 1,9 % en 2024. C'est la première fois depuis 2021 que la croissance dépasse les 2 %. Par rapport aux prévisions des MEO de février, ces taux représentent des baisses de 0,9 et 0,6 point de pourcentage pour les mêmes périodes. Malgré les mornes perspectives de croissance régionale, les projections pour l'Eswatini, la Zambie et le Zimbabwe indiquent un redressement soutenu, et leurs PIB réels pourraient augmenter de 6 % ou plus en

2025. Il est prévu que des précipitations favorables en 2025 favorisent une vigoureuse reprise de la production agricole et relancent la production d'énergie à partir du barrage du lac Kariba, une source clé d'énergie hydroélectrique partagée par la Zambie et le Zimbabwe. La Zambie pourrait également bénéficier d'investissements dans l'exploration et la mise en service de nouvelles mines pour la production de cuivre et de nickel. Son économie devrait croître de 6,2 % en 2025, sans changement par rapport aux prévisions précédentes des MEO, ce qui reflète les bénéfices des efforts soutenus de réforme et de la restructuration de la dette. Au Zimbabwe, la croissance devrait atteindre 6 % en 2025, soit 0,7 point de pourcentage de plus que les prévisions des MEO de 2025.

L'incertitude induite par les tarifs douaniers aura un impact négatif majeur sur la croissance au Botswana et au Lesotho en 2025–2026. Le premier a eu du mal à relancer sa croissance, car le prix des diamants a souffert de multiples chocs mondiaux, et l'incertitude actuelle pourrait encore le faire chuter. Pour le Lesotho, les droits de douane auront un impact direct sur le commerce de vêtements et d'autres exportations vers les États-Unis, qui représentent 45 % de ses exportations. Alors que l'embellie de la production d'énergie a apporté un répit à l'économie chancelante d'Afrique du Sud, les risques budgétaires pourraient s'accroître en raison de la suspension du relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée, qui risque d'affecter les recettes et l'exécution du budget. L'économie sud-africaine devrait croître de 0,8 % à moyen terme, soit la moitié du taux prévu auparavant dans les MEO. La croissance pourrait remonter à 1,2 % en 2026 si le pays surmonte les difficultés budgétaires et les perturbations commerciales actuelles.

Les écarts au niveau des performances régionales sont également évidents en fonction des différents groupes de pays. Pour les **pays à faible intensité en ressources**, la croissance a été généralisée et constamment supérieure à 5 % depuis la reprise post-COVID-19. La croissance moyenne de ces économies était estimée à 5,1 % en 2024 et devrait atteindre 5,5 % en 2025 et 5,3 % en 2026 (figure 1.11). La production de 13 des 27 pays du groupe pourrait augmenter de

Pour les pays à faible intensité de ressources, la croissance a été généralisée et constamment supérieure à 5 % depuis la reprise après la crise de Covid-19

5 % ou plus en 2025, tandis que 8 d'entre eux figureront parmi les 20 économies à la croissance la plus rapide au monde, avec des taux allant de 6,3 % en Côte d'Ivoire à 10,3 % au Sénégal.¹² Ce groupe comprend quelques-unes des économies les plus diversifiées avec des secteurs privés dynamiques en Afrique. Leur croissance pourrait bénéficier de l'accélération attendue des investissements publics dans l'énergie et les transports, de façon à débloquer l'activité du secteur privé dans différents secteurs.

La croissance moyenne des **économies dépendantes du tourisme** devrait passer de 4,7 % en 2024 à 3,4 % en 2025 et 2026. Les entrées de touristes ont augmenté régulièrement depuis 2021, apportant des devises étrangères indispensables et créant des emplois pour un secteur sévèrement touché par la pandémie de COVID-19. L'Afrique a reçu environ 74 millions de touristes en 2024, contre 68,8 millions en 2019, ce qui représente une récupération complète après la contraction induite par la pandémie. Le marché mondial du tourisme pourrait maintenir une trajectoire de croissance ascendante. Mais avec l'incertitude qui pèse sur l'économie mondiale et la crainte d'un ralentissement de la croissance dans les principaux marchés d'origine des touristes visitant l'Afrique, à savoir l'Europe et l'Asie, les gains récents obtenus par les économies dépendantes du tourisme pourraient être réduits à néant. Cependant, les pays peuvent atténuer les pertes potentielles grâce à des efforts politiques ciblés, notamment en utilisant la technologie pour commercialiser des événements touristiques de niche et le patrimoine culturel traditionnel afin de maintenir la dynamique actuelle des recettes touristiques.

Les perspectives d'une croissance plus élevée dans les **pays exportateurs de pétrole** semblent favorables malgré les vents contraires qui se manifestent à l'échelle mondiale. La croissance moyenne de ce groupe devrait s'améliorer, passant d'un taux estimé à 2,9 % en 2024 à 3,4 % en 2025 et 3,7 % en 2026. Mais ces taux, auparavant de 3,8 et 4,2 %, ont été revus à la baisse. La croissance projetée sera largement alimentée par une reprise soutenue en Libye et au Soudan du Sud, deux pays en proie à des conflits civils. Toutefois, la croissance dans ce dernier pays a été considérablement réévaluée, passant de 27,2 % dans les

MEO 2025 à la prévision actuelle de 4 %. Cette forte dégradation reflète les effets d'une nouvelle impasse politique intérieure, de l'intensification du conflit au Soudan voisin et de l'approfondissement des risques mondiaux. La décision de l'OPEP+ d'augmenter les quotas de production pétrolière en avril 2025 risque également de réduire l'effet de prix sur les revenus des pays exportateurs de pétrole. Cela pourrait aussi contribuer à la révision à la baisse de la croissance prévue pour le Soudan du Sud.

Malgré une performance globale positive pour le groupe, quatre pays – l'Algérie, l'Angola, le Gabon et la Guinée équatoriale – devraient enregistrer des affaiblissements de la croissance en 2025 par rapport à 2024. La baisse de la production d'hydrocarbures en Guinée équatoriale, due à l'épuisement des gisements existants et à la découverte limitée de nouveaux champs, pourrait réduire la croissance du PIB réel du pays de 4 % en 2025 par rapport à l'expansion de 1,7 % enregistrée en 2024. L'Algérie et le Gabon luttent également pour maintenir leurs niveaux de production, et les deux pays sont confrontés à une faible marge de manœuvre budgétaire du fait de la volatilité de leurs recettes.

Les autres pays à forte intensité en ressources pourraient bénéficier d'une croissance plus forte et généralisée, passant de 2,3 % en 2024 à une moyenne d'environ 3,1 % en 2025, puis à 3,5 % en 2026. Les taux de croissance projetés pour ce groupe ont été révisés à la baisse par rapport aux prévisions des MEO 2025, de 0,3 et 0,2 point de pourcentage respectivement. Malgré cela, 8 des 16 pays du groupe devraient connaître une croissance de 5 % ou plus en 2025, une projection conditionnelle soumise à d'importants risques de détérioration. Les tensions commerciales mondiales actuelles et le ralentissement attendu en Chine pourraient affaiblir la demande pour les principaux produits de base exportés par le groupe (cuivre, bauxite et minerai de fer). Cela réduirait les perspectives de croissance de ces pays en 2025 et 2026, étant donné que la Chine est le principal marché pour la plupart de leurs exportations de produits de base. Toutefois, la décision politique de la Chine de stimuler la demande intérieure, en particulier dans le secteur de l'immobilier, et d'intensifier les investissements publics

dans les projets d'infrastructure et d'énergie reste d'actualité, malgré la montée des chocs mondiaux, ce qui pourrait impulser sa demande d'exportations de métaux en 2025. La Zambie et la Guinée pourraient bénéficier des exportations de cuivre et de bauxite, respectivement. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger donnent la priorité à l'ajout de valeur nationale aux minerais, une stratégie qui, si elle est bien mise en œuvre, pourrait augmenter les recettes des exportations de produits de base, en particulier d'or.

RISQUES À LA BAISSÉ ET À LA HAUSSE POUR LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE

Une escalade des guerres commerciales pourrait mettre en évidence la forte dépendance de l'Afrique à l'égard du commerce extérieur et des chaînes de valeur mondiales.

L'incertitude accrue a toutefois un côté positif ; elle offre aux pays africains la possibilité d'intensifier le commerce intrarégional et d'accélérer la diversification de leur économie. Pour atténuer les effets des chocs commerciaux et de l'incertitude qui y est associée, les pays africains devraient diversifier leurs marchés d'exportation et réorienter leurs échanges vers les marchés intrarégionaux et de nouveaux partenaires commerciaux potentiels en Asie, au Canada, en Amérique latine, au Moyen-Orient, dans l'Union européenne et dans d'autres pays d'Europe.

Risques à la hausse

- *Les droits de douane baissent dans le monde entier et la croissance américaine rebondit.* La pause de 90 jours dans l'application de la plupart des droits de douane américains et les perspectives de rabais négociés pourraient ouvrir la voie au commerce, à l'investissement et à la consommation. La déréglementation américaine concomitante, ciblant l'énergie et l'industrie manufacturière, ainsi que les réductions de dépenses visant les agences fédérales, tout en pesant sur l'économie à court terme, pourraient faire baisser considérablement les rendements des bons

du Trésor américain à 10 ans, et stimuler ainsi le dynamisme du secteur privé et la croissance du PIB à moyen terme. À mesure que les menaces d'inflation s'atténuent et que les craintes de récession se matérialisent, les réductions de taux tarifaires anticipées pourraient assouplir davantage les conditions financières mondiales, ce qui soutiendrait les marchés émergents. En Afrique, ces évolutions auraient des retombées indirectes, notamment pour les exportateurs de matières premières dont les recettes d'exportation pourraient augmenter avec la reprise de la demande mondiale. En outre, la baisse des taux d'intérêt américains atténuerait la pression sur la dette libellée en USD dans toute l'Afrique, créant ainsi une marge de manœuvre pour la réduction des taux d'intérêt nationaux, ce qui contribuerait à la croissance sur le continent.

- *Baisse de l'inflation dans les économies avancées et résilience de la croissance dans les marchés émergents.* La baisse des coûts de l'énergie laisse entrevoir des perspectives plus optimistes pour l'inflation, et appuyer ainsi la tendance à la baisse de l'inflation mondiale, avec pour résultat un nouvel assouplissement monétaire et une reprise de la croissance économique dans les économies avancées. En mars 2025, l'inflation aux États-Unis est tombée à 2,4 % (la plus faible depuis 2021) et à 2,2 % dans l'Union européenne. Ces baisses de l'inflation pourraient anticiper une baisse des taux d'intérêt et réduire ainsi le coût des emprunts, ce qui stimulerait l'investissement. D'autre part, les coûts de production devraient baisser à cause des nouvelles réductions des prix du pétrole. En avril 2025, les contrats à terme sur le pétrole brut Brent sont tombés sous la barre des 60 dollars le baril pour la première fois en quatre ans, – avec pour effet de stimuler le PIB mondial. Une forte reprise de la demande intérieure chinoise, soutenue par des mesures de relance (réduction des taux d'intérêt et allègement de la dette des collectivités territoriales, entre autres) et une dévaluation du yuan stimuleraient les importations de produits de base en provenance des économies émergentes. De même, la croissance

La réussite de l'assainissement budgétaire et la diminution de la dette publique rétabliront la crédibilité budgétaire et la confiance des investisseurs

robuste de 6 % de l'Inde devrait renforcer la dynamique des marchés émergents et soutenir les réseaux commerciaux mondiaux. En ce qui concerne l'Afrique, ces évolutions apporteraient un soulagement de diverses manières. Les importateurs nets de pétrole bénéficieraient de la baisse des coûts de l'énergie, créant ainsi une marge de manœuvre budgétaire, tandis que les exportateurs de produits de base verraient leur demande ravivée par la reprise des secteurs chinois de la construction et de l'industrie manufacturière.

- *La réduction de la dette et l'assainissement des finances publiques améliorent les perspectives économiques de l'Afrique.* La réussite de l'assainissement budgétaire et la diminution de la dette publique restaureront la crédibilité dans les finances publiques et la confiance des investisseurs, ce qui est essentiel pour mobiliser le financement privé en faveur de la croissance économique et pour renforcer la marge de manœuvre financière. La restructuration de la dette en cours dans le cadre commun du G20 a soutenu des pays comme la Zambie (restructuration de 3 milliards USD avec les détenteurs d'obligations et 6,3 milliards USD avec les créanciers officiels) et le Ghana (5,4 milliards USD avec les créanciers bilatéraux et 13 milliards USD avec les détenteurs d'obligations), et donc d'améliorer la viabilité de la dette. En outre, le ratio moyen dette publique/PIB de l'Afrique devrait être ramené à 60 % en 2024, contre environ 63,5 % en 2021–2023, grâce à la discipline budgétaire et à la reprise de la croissance économique. La tendance actuelle à la baisse des taux d'intérêt mondiaux et africains résultera en une baisse des coûts d'emprunt, créant un cercle vertueux, réduisant la prime de risque et attirant les investissements. L'augmentation des recettes fiscales et la réduction du service de la dette augmenteront la marge de manœuvre budgétaire des pouvoirs publics, ce qui leur permettrait d'améliorer les infrastructures, la santé et l'éducation. Si ces tendances persistent, les économies africaines pourraient débloquer des ressources importantes et stimuler l'accumulation de capital à long terme.

- *L'accélération du commerce intracontinental à travers la ZLECAf pourrait stimuler le PIB de l'Afrique à un moment où la fragmentation du commerce mondial ne cesse de croître.* Alors que les économies avancées envisagent de plus en plus des mesures protectionnistes, l'Afrique a la possibilité de contrer la volatilité extérieure en approfondissant l'intégration régionale. Avec environ 15 % du commerce mondial total, son commerce intrarégional reste disproportionnellement faible, lorsqu'on le compare à celui de l'Asie (59 %) ou de l'Europe¹³ (68 %). Sa faiblesse reflète des décennies de dépendance à l'égard des voies d'exportation traditionnelles plutôt que des chaînes de valeur localisées. Cependant, il peut être stimulé en allant au-delà des réductions tarifaires et en adoptant des mesures politiques qui s'attaquent à des obstacles tels que des systèmes douaniers inefficaces, des infrastructures de transport médiocres et des disparités réglementaires qui gonflent les coûts transfrontaliers. Plusieurs initiatives, telles que le forum Biashara Afrika 2024 tenu en octobre 2024 au Rwanda sur le thème « Osez inventer l'avenir de la Zone de libre-échange continentale africaine », encouragent la poursuite de l'intégration commerciale. L'augmentation du commerce intra-africain qui en résultera pourrait modifier la trajectoire économique du continent en encourageant la fabrication régionale, en réduisant la dépendance à l'égard des importations et en attirant les investissements dans les chaînes d'approvisionnement africaines. Cela permettrait non seulement d'amortir les chocs commerciaux mondiaux, mais aussi aux industries africaines de progresser dans la chaîne de valeur, en passant de l'exportation de matières premières à celle de produits transformés à valeur ajoutée.

Risques à la baisse

- *Les droits de douane s'implantent durablement, au détriment du commerce mondial et de l'économie africaine.* S'ils sont appliqués, les droits de douane américains assombrissent les perspectives économiques mondiales, et risquent de réduire à néant des décennies d'intégration commerciale et d'inverser les gains

de la mondialisation. Selon le FMI, l'ensemble des mesures tarifaires annoncées entre février et avril 2025 pourrait réduire les exportations mondiales de 3,1 à 5,1 % et le PIB mondial de 0,2 à 0,9 %.¹⁴ Les positions protectionnistes accrues des principales économies mondiales ont aggravé l'incertitude, freiné l'investissement et la confiance des consommateurs dans le monde entier. La fragmentation des échanges qui en résulte risque d'accélérer l'inflation et de perturber la chaîne d'approvisionnement, en particulier pour les marchés émergents. La Chine, l'une des principales cibles de ces mesures, pourrait voir sa croissance tirée par les exportations se ralentir davantage. En tant que première destination des exportations de nombreux produits de base africains, la décélération de la Chine se répercuterait sur les économies africaines, en particulier celles qui dépendent des revenus des exportations de produits de base. Des mesures commerciales de rétorsion pourraient également perturber les expéditions dans le cadre de l'AGOA. Si le détournement des échanges pouvait profiter à certains fabricants africains, la capacité industrielle limitée du continent et les lacunes en matière d'infrastructures limiteraient probablement les gains. La croissance du PIB réel du continent, prévue à 4,0 % en 2025–2026, pourrait être inférieure aux prévisions si le protectionnisme américain persiste, d'autant plus que l'incertitude mondiale continue de freiner les investissements et les flux d'aide.

- *L'incertitude des politiques économiques est grande.* L'économie mondiale est actuellement confrontée à un ensemble de facteurs déstabilisants qui menacent de saper les perspectives de croissance. Les droits de douane élevés et les restrictions budgétaires aux États-Unis pourraient limiter la demande du secteur public, ce qui aurait des répercussions sur l'activité du secteur privé. Dans un contexte de politique monétaire toujours stricte, ces mesures d'austérité, bien que destinées à stabiliser la santé budgétaire à long terme, devraient freiner l'activité économique à court terme. Pour l'Afrique, la combinaison de ces vents contraires américains et mondiaux pose des défis importants étant donné la vulnérabilité du

continent aux chocs extérieurs. Une baisse du PIB américain, qui représente environ 25 % de la production mondiale, pourrait réduire la demande d'exportations africaines, en particulier celles des pays riches en ressources. De plus, une incertitude mondiale accrue pourrait décourager les flux d'investissements étrangers en Afrique et déclencher des dépréciations des monnaies africaines. La réduction probable de l'aide américaine et des envois de fonds des travailleurs émigrés pèserait davantage sur les ressources budgétaires, en particulier dans les pays où cette aide constitue une composante essentielle des budgets de l'éducation et de la santé. Collectivement, ces dynamiques menacent d'entraver l'élan économique de l'Afrique et d'exacerber les problèmes de développement existants.

- *Les tensions géopolitiques et l'instabilité politique compromettent les perspectives économiques de l'Afrique.* L'escalade des tensions géopolitiques mondiales et l'aggravation de l'instabilité politique régionale font peser de graves risques sur les économies africaines en 2025, en amplifiant l'incertitude politique et en perturbant la stabilité économique. Les conflits, en particulier au Moyen-Orient et en Ukraine, entravent les routes commerciales, gonflent les coûts des produits de base, érodent le pouvoir d'achat, et exacerbent ainsi les pressions inflationnistes. De tels résultats pourraient déclencher de fortes augmentations des prix de l'énergie, des denrées alimentaires et des engrais, ainsi que la volatilité des marchés financiers mondiaux, et affecteraient de manière disproportionnée les pays africains dépendants des importations. La fragmentation géopolitique peut également décourager les investissements directs étrangers et l'aide publique au développement, ce qui pourrait coûter aux économies africaines des milliards USD en flux de capitaux, tout en entravant la diffusion technologique et l'innovation. En Afrique, l'instabilité politique en République démocratique du Congo, dans la région du Sahel et au Soudan (pour n'en citer que quelques-uns) aggrave ces problèmes. Les coups d'État militaires et les sanctions régionales qui s'ensuivent perturbent le commerce, érodent la confiance des

L'économie mondiale est actuellement confrontée à une confluence de facteurs déstabilisants qui menacent de saper les perspectives de croissance

investisseurs et pèsent sur les finances publiques en détournant des ressources du développement vers les dépenses de défense. L'instabilité persistante, tant à l'étranger que sur le continent, associée aux troubles sociaux provoqués par la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, risque de prolonger la stagnation économique et d'aggraver la fragilité sociale sur tout le continent.

- *La sécheresse et les chocs climatiques menacent la reprise économique en Afrique.* Les sécheresses et les inondations fréquentes représentent un risque important pour la croissance économique de l'Afrique, en perturbant l'agriculture et en mettant à rude épreuve les ressources publiques. Les sécheresses ont réduit les récoltes, et affectent gravement la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations rurales, comme en Afrique australe. En Afrique de l'Est, les inondations au Sud-Soudan ont touché 1,4 million de personnes, causant des déplacements de population et des dégâts aux terres cultivées. Des pluies torrentielles et de graves inondations ont également menacé environ 6,9 millions de personnes dans 16 pays d'Afrique occidentale et centrale, avec plus d'un million de personnes déplacées, des dégâts importants aux habitations, aux écoles et aux établissements de

santé, et des pertes considérables dans l'agriculture et l'élevage, dont les impacts dépassent ceux des années précédentes et aggravent l'insécurité alimentaire dans les communautés vulnérables.¹⁵ En outre, les événements climatiques extrêmes amènent les pouvoirs publics à détourner des fonds pour réparer les dégâts et réduire ainsi les investissements pour le développement. Les sécheresses et les inondations persistantes vont donc accroître les pressions fiscales sans dépenses correspondantes dans des services publics tels que l'éducation et les soins de santé. En l'absence de mesures d'adaptation solides et d'un financement adéquat, ces chocs récurrents risquent d'affaiblir la résilience économique et d'entraver la réalisation des objectifs de développement à long terme de l'Afrique, en particulier dans les pays déjà confrontés à des problèmes structurels.

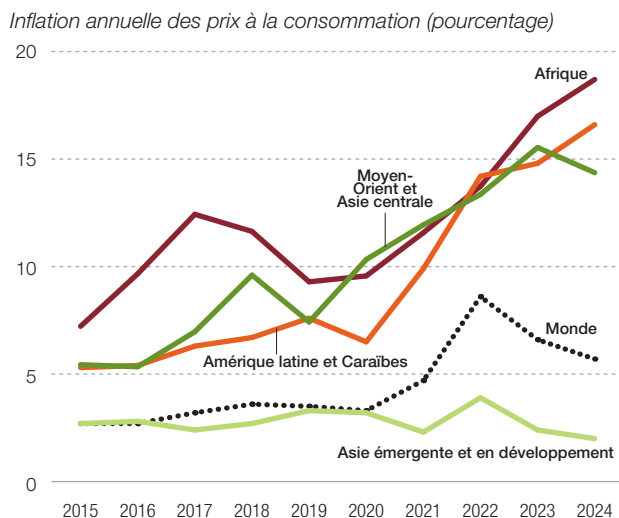
DÉVELOPPEMENTS MACROÉCONOMIQUES, PERSPECTIVES ET IMPLICATIONS

Dynamique de l'inflation

L'Afrique reste prisonnière d'une vague de fortes pressions inflationnistes, ce qui constitue un défi pour la reprise économique

Les pressions inflationnistes structurelles de l'Afrique se sont avérées difficiles à contenir avec les instruments traditionnels de la politique monétaire (augmentations des taux d'intérêt et ajustements à la hausse des réserves obligatoires). L'inflation a donc persisté, mais avec des différences marquées d'une région et d'un pays à l'autre. L'inflation annuelle moyenne pour l'Afrique s'est accélérée, passant de 16,9 % à 18,7 % en 2024, dépassant les objectifs à moyen terme dans de nombreux pays. En revanche, l'inflation globale mondiale a diminué en moyenne de 5,7 % en 2024, contre 6,7 % l'année précédente, et pourrait continuer pour atteindre 4,3 % en 2025 et 3,6 % en 2026.¹⁶ La même tendance s'observe dans d'autres régions en développement, à l'exception de l'Amérique latine et des Caraïbes, où l'inflation a augmenté, passant de 14,8 % en 2023 à 16,8 % en 2024 (figure 1.13).

FIGURE 1.13 Persistance de l'inflation en Afrique par rapport aux autres régions en développement, 2015–2024



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

ENCADRÉ 1.2 Explication de la spirale inflationniste au Nigeria depuis 2020

L'inflation au Nigeria a dépassé les 30 % à la fin de 2024, principalement à cause de la hausse des prix des denrées alimentaires. Une analyse économétrique, utilisant un modèle vectoriel à correction d'erreurs avec des données couvrant la période 2010–2023, montre que les contraintes du côté de l'offre – en particulier dans l'agriculture – sont les principaux moteurs de l'inflation à court et à long terme. La relation de co-intégration à long terme estimée est donnée par

$$CPI_t = 0.0603e_t + 0.0361M_t - 0.3363GDP\_A_t + 0.1031GDP\_IS_t + v_t$$

où e_t désigne le taux de change Naira/USD, M_t désigne la monnaie au sens large (M3), qui est une mesure globale de l'offre de monnaie dans l'économie, GDP_A_t désigne le PIB agricole et GDP_IS_t désigne le PIB de l'industrie et des services. À long terme, GDP_A_t joue un rôle dominant : par exemple, une baisse de 1 % de la production augmente l'inflation de 33 points de base, ce qui reflète le poids de l'alimentation (plus de 50 % de l'IPC) dans le panier de consommation nigérian. Les sécheresses, les mauvaises récoltes et la croissance démographique rapide (2,4 par an) exacerbent cette pression. Le PIB non agricole (représenté par GDP_IS_t) contribue modestement à l'inflation, ce qui est cohérent avec une courbe de Phillips faible. En revanche, les variables monétaires et de taux de change n'ont qu'un impact limité : une dépréciation ou une augmentation de 1 % de la masse monétaire ne contribue qu'à hauteur de 6 et 3,6 points de base à l'inflation, respectivement, en raison de la faible transmission de la politique monétaire et un contrôle du taux de change jusqu'en 2023. Les faiblesses structurelles du mécanisme de transmission et le ralentissement de la vitesse de circulation de la monnaie sont susceptibles d'affaiblir l'impact de la politique monétaire.

À court terme, l'inflation réagit aux chocs et aux politiques d'offre. Les réformes, telles que la suppression des subventions aux carburants et la libéralisation du taux de change en 2023, ont contribué à la hausse initiale de l'inflation. Elles reflètent les corrections apportées par le marché au régime de politique dirigiste et les fluctuations de la production agricole affectent à la fois les prix et le taux de change, ce dernier étant dû à l'augmentation de la demande de devises pour faire face aux importations de denrées alimentaires pendant les périodes de soudure. Le taux de change n'est répercuté qu'avec retard. Enfin, les déséquilibres budgétaires, la croissance démographique et la monétisation de la dette sont les plus susceptibles de contribuer à une dérive persistante de l'inflation, qui est représentée par une constante positive dans le modèle. La réaction de l'inflation à un choc sur est conforme aux conclusions selon lesquelles une production agricole plus élevée augmente l'offre alimentaire, ce qui entraîne une baisse des prix des denrées alimentaires (figure 1.2.1 de l'encadré). Après la réaction initiale (non significative), l'inflation se stabilise progressivement et converge vers une nouvelle valeur d'équilibre inférieure. Cet ajustement est accéléré par l'appréciation de la monnaie et la baisse de la masse monétaire qui suivent l'augmentation de la production agricole à court terme, ce qui contribue à faire baisser l'inflation. Ceci est confirmé par la réponse de l'inflation à un choc sur le taux de change où une dépréciation de la monnaie entraîne une hausse de l'inflation.

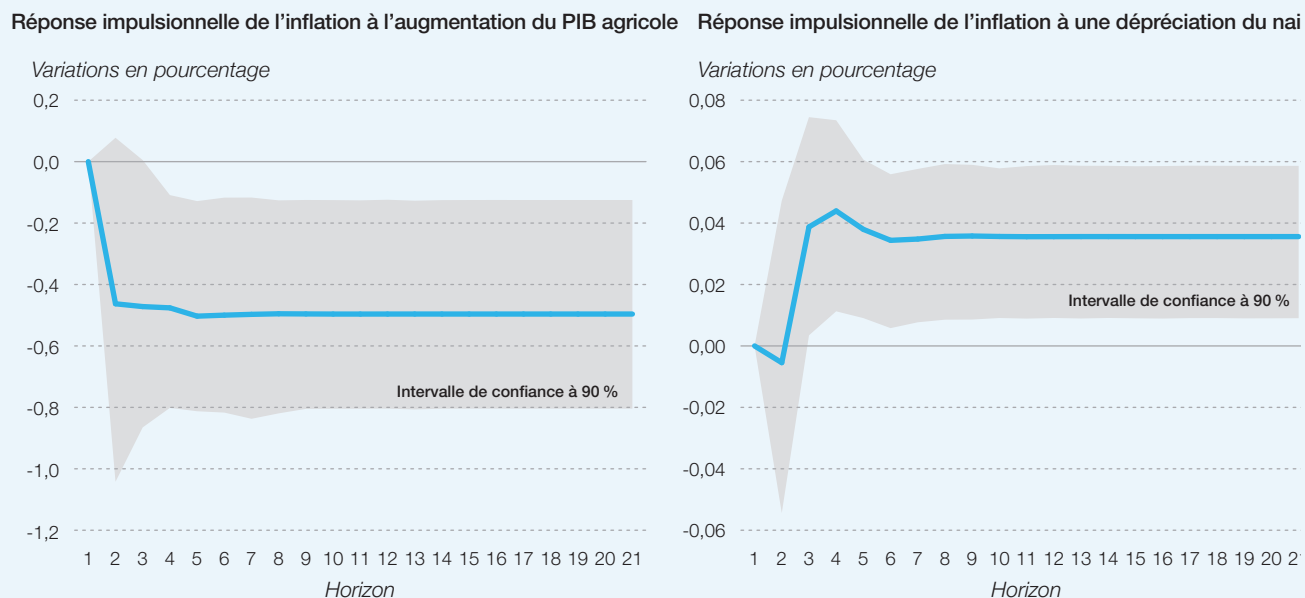
(suite)

2024. Les causes de l'inflation égyptienne reflètent celles du Nigeria en Afrique de l'Ouest – effets de transmission du taux de change (effet de premier tour) à la suite d'une transition vers un régime flottant et de coupes dans les subventions

aux carburants pour réduire le déficit budgétaire. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement dues aux attaques des Houthis dans la mer Rouge ont alimenté les effets de second tour en augmentant les coûts et les attentes en matière

ENCADRÉ 1.2 Explication de la spirale inflationniste au Nigeria depuis 2020 (suite)

FIGURE 1.2.1 DE L'ENCADRÉ Fonctions de réponse impulsionnelle du modèle



Ces résultats soulignent la persistance des chocs inflationnistes et la nécessité d'aller au-delà des hausses de taux d'intérêt dans la lutte contre l'inflation au Nigeria, mais peut-être aussi dans de nombreux pays africains où les chocs d'offre dominant. Des améliorations durables de la productivité agricole, la modernisation des infrastructures rurales et la résilience du système alimentaire sont essentielles pour maîtriser les prix. La politique monétaire, qui semble ne jouer qu'un rôle mineur si les mécanismes de transmission ne s'améliorent pas sensiblement, devrait éviter d'étouffer la croissance.

Source : Dutu et Simpasa 2025.

d'inflation, avec pour résultat une hausse de l'inflation en Égypte.

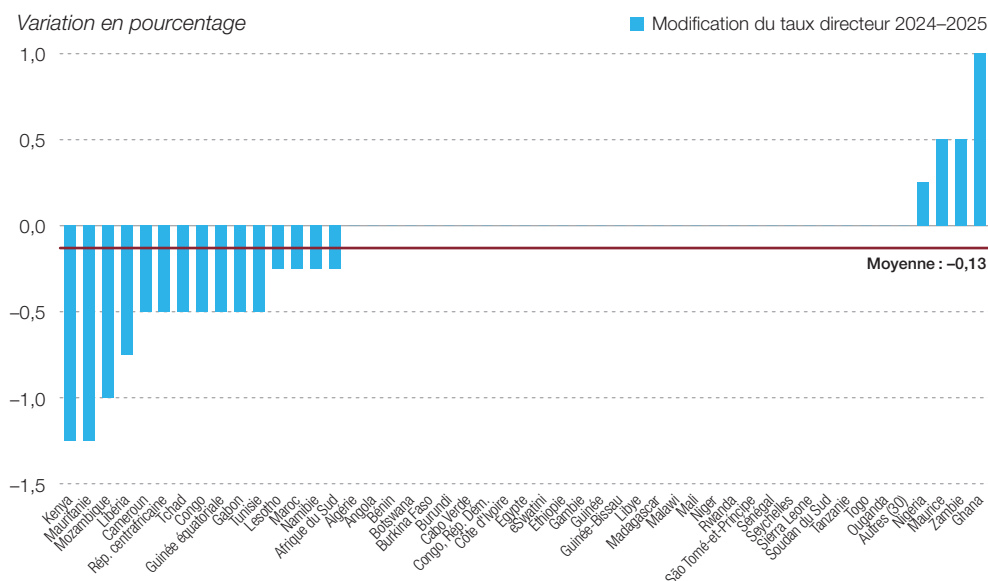
En Afrique australe, la diminution de la production agricole et énergétique à cause de la sécheresse a entraîné une hausse du coût des denrées alimentaires et de l'énergie en 2024, avec pour résultat de fortes pressions inflationnistes dans plusieurs pays. L'inflation annuelle de la région a atteint 12,1 % en 2024, soit 2,8 points de pourcentage de plus qu'en 2023. Les pays où l'inflation est la plus élevée sont la Zambie (15,0 %), l'Angola (28,2 %), le Malawi (32,3 %) et le Zimbabwe (55,7 %). Elle a été la plus faible au Botswana (2,8 %), grâce à une politique monétaire rigoureuse.

En Afrique centrale et en Afrique de l'Est, l'inflation a baissé en 2024. En Afrique centrale, elle

est tombée à une moyenne à un chiffre de 8,5 % en 2024, contre 10,1 % l'année précédente. Le Cameroun, le Gabon et la République démocratique du Congo ont enregistré les baisses d'inflation les plus importantes, qui ont plus que compensé l'augmentation au Tchad. En Afrique de l'Est, le taux d'inflation annuel moyen de la région est passé de 23,3 % en 2023 à 19,4 % en 2024, grâce à sa décélération en Éthiopie, au Kenya et au Rwanda. Mais le taux reste élevé en raison des taux significativement plus élevés au Soudan (176,9 %) et au Sud-Soudan (65,6 %). L'inflation élevée au Soudan reflète l'impact de la guerre civile, qui a perturbé l'activité économique et les chaînes d'approvisionnement agricole.

Le taux d'inflation moyen de l'Afrique devrait baisser à 13,8 % en 2025 et à 9,9 % en 2026, pour

FIGURE 1.15 Modifications de la politique monétaire des banques centrales africaines en 2024



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

atteindre pour la première fois un taux à un chiffre dans l'ère post-pandémique. Sa baisse projetée est inférieure de 0,4 et 1,1 point de pourcentage aux prévisions des MEO de février 2025 (figure 1.15). L'évolution de l'inflation projetée reflète une offre alimentaire favorable, en particulier dans les pays durement touchés par les chocs climatiques tels que la sécheresse et les inondations de l'année précédente. Elle reflète également la baisse des prix de l'énergie due à l'offre excédentaire suite à la décision de l'OPEP+ d'augmenter la production. Une gestion durable de l'eau dissociant la production agricole de la dépendance à l'égard des précipitations, une utilisation accrue de semences résistantes à la sécheresse et l'appui à des pratiques agricoles résilientes contribueront à réduire les vulnérabilités aux changements climatiques et rendront plus probable une baisse de l'inflation à long terme. À cet égard, l'accélération de la mise en œuvre du programme des zones agro-industrielles spéciales du Groupe de la Banque africaine de développement, qui se concentre sur le développement de chaînes d'approvisionnement agricole plus résistantes et sur l'intégration de techniques agricoles intelligentes sur le plan climatique, est un signal positif pour la maîtrise de l'inflation dans les pays africains.

IMPLICATIONS ET PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Malgré la persistance des pressions inflationnistes, les banques centrales adoptent une politique monétaire plus accommodante

La baisse prévue de l'inflation annuelle moyenne en Afrique à 13,8 % en 2025, alors qu'elle était de 18,7 % en 2024, est le résultat d'un ensemble d'interventions politiques, notamment le resserrement de la politique monétaire, l'assainissement budgétaire, mais aussi d'une meilleure récolte grâce à une pluviométrie favorable et une diminution des contraintes des chaînes d'approvisionnement mondiales facilitant les importations de denrées alimentaires en Afrique et ralentissant le coût d'autres produits de base importés. Pour tirer parti du mouvement actuel de baisse de l'inflation, les banques centrales africaines ont commencé à adopter une position monétaire plus accommodante, réduisant les taux directeurs de 13 points de base en moyenne en 2025 – un contraste frappant par rapport à 2024, lorsqu'elles ont, pour la plupart, resserré leur politique monétaire.¹⁸ Quinze banques centrales africaines ont déjà abaissé

Pour tirer parti de la baisse actuelle de l'inflation, les banques centrales africaines ont commencé à adopter une position monétaire plus accommodante

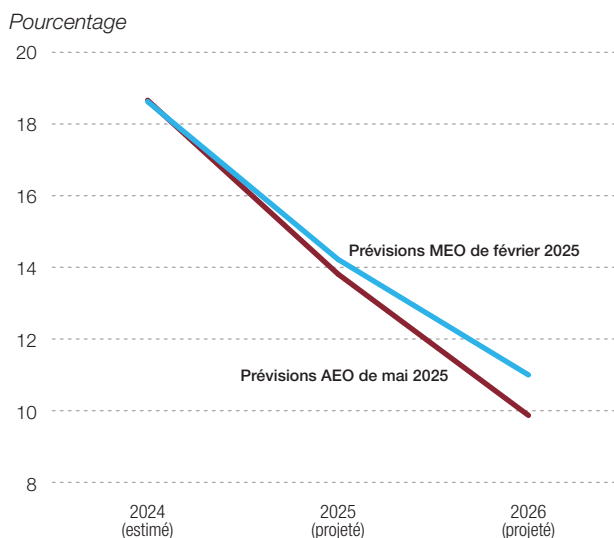
leurs taux en 2025, notamment celles du Kenya, de la Mauritanie et du Mozambique qui ont réduit leurs taux de plus de 100 points de base (figure 1.15). Cependant, les réponses de leur politique monétaire restent variées : au total 30 banques centrales ont choisi de maintenir des taux stables, reflétant la prudence face aux incertitudes croissantes, tandis que 4 – le Ghana, Maurice, le Nigeria et la Zambie – ont augmenté leurs taux pour faire face aux pressions inflationnistes persistantes dues à la dépréciation des monnaies et aux contraintes de l'offre (le cedi ghanéen a chuté de 18,6 % par rapport au dollar en juin 2024, ce qui a entraîné une hausse des coûts d'importation).¹⁹

Cette tendance à la baisse des taux directeurs africains reflète l'évolution de la politique monétaire mondiale, les économies avancées ayant également assoupli leurs taux en réponse au ralentissement de l'inflation. En mars 2025, l'inflation aux États-Unis est tombée à 2,4 % – la plus faible depuis février 2021 – tandis que dans l'Union européenne, l'inflation s'est établie à 2,2 %, relativement stable par rapport à l'année précédente, en raison du ralentissement de la croissance économique, de l'incertitude politique accrue et de la baisse des coûts de l'énergie suite à une chute de plus de 20 % des prix mondiaux du pétrole depuis le milieu de l'année 2024. Ces évolutions ont réduit l'inflation importée en Afrique, en particulier pour les importateurs nets de pétrole, créant ainsi une marge de manœuvre pour de nouvelles réductions de taux. Mais des défis persistent, en particulier pour les principaux exportateurs de pétrole où l'inflation reste élevée.

La réponse de la politique monétaire à l'inflation en Afrique diffère sensiblement d'un groupe de pays à l'autre, reflétant des différences de facteurs structurels et l'asymétrie des conditions macroéconomiques

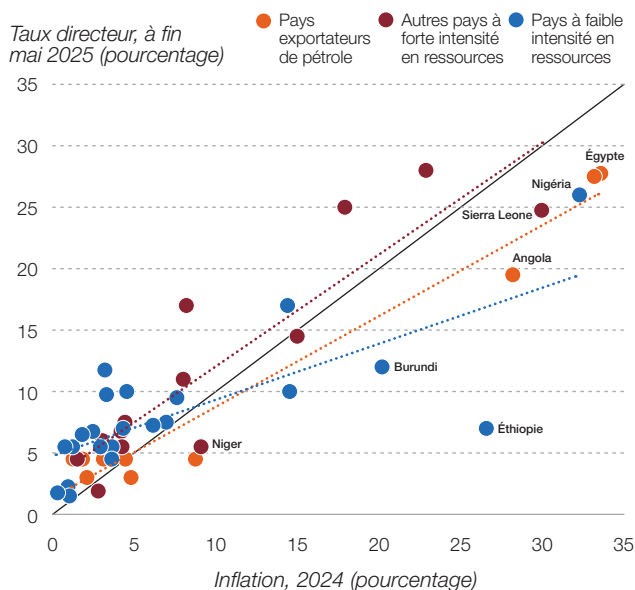
Dans les pays exportateurs de pétrole, la politique monétaire reste relativement restrictive, caractérisée par des taux directeurs légèrement supérieurs au taux d'inflation (figure 1.17). Dans les pays où l'inflation est à deux chiffres (Angola, Égypte et Nigeria), les taux directeurs ont été négatifs en termes réels, ce qui témoigne d'un resserrement monétaire prudent, reflétant l'effet tampon des

FIGURE 1.16 Impact de l'incertitude mondiale sur les prévisions de l'inflation, 2025–2026



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

FIGURE 1.17 Taux de politique monétaire en Afrique par groupes de pays en mai 2025



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

recettes pétrolières. D'autres économies à forte intensité de ressources ont réagi plus vigoureusement à la hausse de l'inflation, avec des taux directeurs nettement plus élevés que les taux d'inflation (à l'exception du Niger et de la Sierra Leone). Cela suggère une plus grande vulnérabilité aux

chocs extérieurs des pays de ce groupe et une plus grande volatilité macroéconomique, nécessitant des signaux politiques plus décisifs.

À quelques exceptions près, comme le Burundi et l'Éthiopie, les économies à faible intensité de ressources ont enregistré des taux d'inflation plus faibles en 2024, peut-être en raison de taux d'intérêt (8,1 % en moyenne) nettement supérieurs à l'inflation (6,3 % en moyenne si l'on exclut l'Éthiopie). Le fait que l'inflation reste élevée en Afrique malgré des taux d'intérêt élevés pourrait signaler l'inefficacité du cadre de politique monétaire, où les taux d'intérêt n'ont qu'une influence limitée sur la demande, souvent en raison du manque de profondeur des marchés financiers, de la prépondérance budgétaire, d'une faible crédibilité de la banque centrale ainsi que de facteurs structurels fermement ancrés.

L'inflation est généralement due à des contraintes structurelles au niveau de l'offre – telles que l'insuffisance des infrastructures, la faible productivité et la dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires et d'énergie – et moins du côté de la demande. Cette situation rend la politique monétaire moins efficace et son resserrement peut entraîner une hausse des coûts de production. Ces asymétries soulignent l'importance de cadres politiques adaptés qui tiennent compte des mécanismes de transmission propres à chaque pays.

Une question fondamentale est de savoir comment le resserrement de la politique monétaire a affecté le secteur bancaire national. Cette question est au cœur du rôle des banques dans la transmission de la politique monétaire. En particulier, l'ampleur et le calendrier de la transmission des changements de taux d'intérêt par les banques aux emprunteurs sont essentiels pour déterminer comment la politique monétaire influence l'emprunt et, par conséquent, le comportement en matière d'investissement et de dépenses de consommation. De même, le moment et l'ampleur de la répercussion des changements de taux de politique monétaire sur les taux de dépôt affectent également le comportement en matière d'épargne. De plus, les changements dans la rentabilité des banques peuvent également affecter leur appétence pour le risque et leur

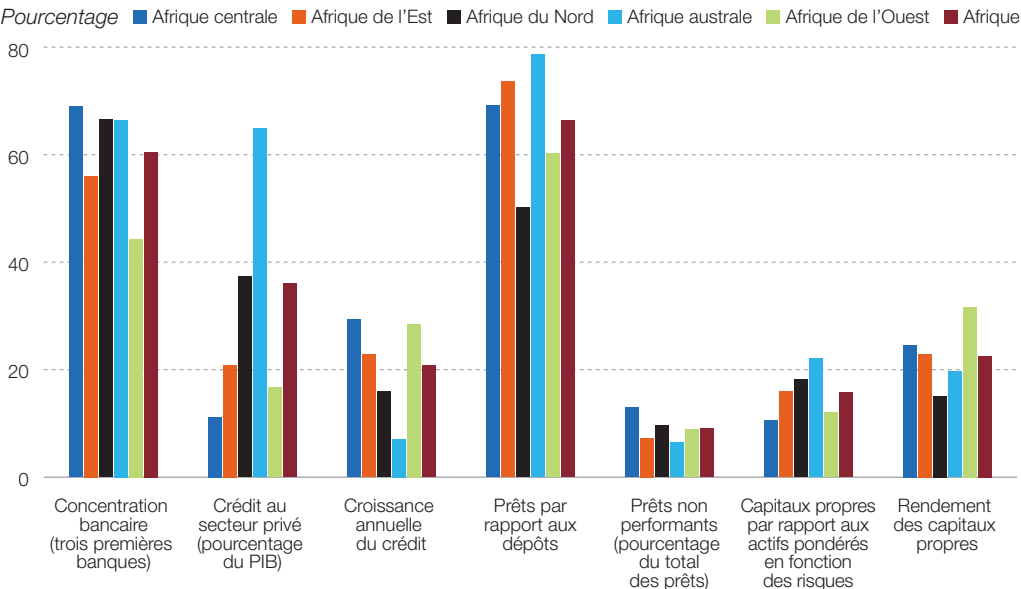
stabilité, ce qui à son tour peut avoir des effets d'entraînement sur l'économie réelle.

En 2023, les secteurs bancaires du continent se sont caractérisés par une rentabilité élevée, des ratios de fonds propres solides (souvent bien supérieurs aux exigences réglementaires minimales) et des ratios de prêts non performants (NPL) plus faibles (voir encadré 2.2). Néanmoins, la solidité du secteur bancaire variait selon les régions (figure 1.18). En 2023, les prêts non performants représentaient 6 % en Afrique australe contre 13 % en Afrique centrale. Le ratio des fonds propres par rapport aux actifs pondéré en fonction des risques allait de 11 % en Afrique centrale à 22 % en Afrique australe. La rentabilité était généralement bonne dans toutes les régions d'Afrique, les données montrant des rendements sur les fonds propres allant de 15 % en Afrique du Nord à 32 % en Afrique de l'Ouest.

Bien que le secteur bancaire reste résilient, les banques centrales africaines doivent rester vigilantes et surveiller les pressions inflationnistes nationales et mondiales afin d'adapter leurs réponses politiques (encadré 1.3).

Si le recentrage de l'Afrique vers une dynamique de désinflation se confirme—grâce au resserrement des politiques monétaires et à l'atténuation des chocs d'offre mondiaux, tels que la stabilisation des prix de l'énergie et l'amélioration des chaînes d'approvisionnement mondiales—cela pourrait donc créer des occasions pour abaisser les taux directeurs. Les pays où l'inflation est relativement faible, comme l'Algérie, le Kenya, le Maroc et l'Afrique du Sud, pourraient envisager de réduire davantage leurs taux d'intérêt. Le maintien de taux élevés dans ces pays, malgré une diminution de l'inflation, pourrait entraîner une forte hausse des taux d'intérêt réels, ce qui pourrait freiner la croissance économique. À l'inverse, les économies où l'inflation est fortement ancrée et où elle est alimentée par la demande devraient maintenir une politique monétaire restrictive afin de garantir l'ancrage des anticipations d'inflation à long terme. Toutefois, dans les pays où l'inflation provient de l'offre, il faudra s'attaquer aux goulets d'étranglement de l'offre dans le secteur réel.

FIGURE 1.18 Indicateurs clés du secteur bancaire, Afrique et sous-régions, 2023



Source: Indicateurs de solidité financière du FMI; données DataBank de la Banque mondiale pour l'Afrique subsaharienne; données de *Bank Focus* de Moody's Analytics (combine des contenus provenant du Bureau van Dijk).

ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE

L'assouplissement des conditions financières mondiales a soutenu les monnaies africaines, mais la dynamique est restée mitigée

Le resserrement des conditions financières mondiales a provoqué des sorties de capitaux d'Afrique, avec comme résultat une pression énorme sur les monnaies nationales. Vers la fin de l'année 2024, la politique monétaire des économies avancées est devenue plus accommodante, la *Federal Reserve Bank* et la Banque centrale européenne ayant abaissé leurs taux directeurs. En décembre 2024, la limite supérieure de la fourchette cible du taux des fonds fédéraux était de 4,5 %, soit une baisse de 1 point de pourcentage par rapport au pic atteint entre août 2023 et août 2024, mais se situe toujours à 4,25 points de pourcentage de plus que le niveau atteint avant le resserrement en février 2022. De même, le taux à court terme de l'euro a été progressivement abaissé de 3,6 % en septembre 2024 à 3,1 % en décembre 2024, alors qu'il avait enregistré des valeurs négatives avant septembre 2022.

L'assouplissement des conditions financières mondiales dans les économies avancées a amélioré le profil de risque des actifs africains, avec un retour des flux de capitaux vers le continent. Les investissements de portefeuille se sont nettement améliorés, passant de sorties nettes de 23,1 milliards USD à des entrées nettes de 322,9 millions USD, soit une amélioration de plus de 100 %. En outre, l'évolution des prix mondiaux des matières premières a été relativement plus favorable aux économies africaines en 2024. Par exemple, les prix des produits de base tels que l'énergie, les denrées alimentaires et les engrais ont baissé, réduisant ainsi les pressions liées aux importations. Inversement, l'augmentation des prix des matières premières et des minéraux exportés par l'Afrique a accéléré les entrées de devises. Ces évolutions ont légèrement soulagé les monnaies africaines et atténué leur dépréciation par rapport au dollar américain et à d'autres monnaies convertibles.

Sur les 28 pays qui ont enregistré une dépréciation de leur monnaie en 2023, les monnaies nationales de 17 d'entre eux (plus de 60 %) ont effacé leurs pertes ou ont ralenti leur dépréciation. Par exemple, le rand sud-africain, qui s'était déprécié de 11,3 % en termes nominaux en 2023, a

ENCADRÉ 1.3 Interaction entre la politique monétaire, la stabilité financière et la résilience du secteur bancaire en Afrique

Il est bien établi que les objectifs des banques centrales en matière de stabilité des prix vont souvent à l'encontre de la stabilité financière¹. Bien que des taux d'intérêt élevés puissent accroître la rentabilité du secteur bancaire, le maintien de taux d'intérêt lorsqu'ils ne sont plus nécessaires pour endiguer les pressions inflationnistes peut mettre à l'épreuve la résilience de ce secteur et augmenter le risque pour la stabilité financière, en particulier lorsque le système bancaire ne dispose pas de ratios prudentiels solides. En mars 2023, les faillites soudaines de la Silicon Valley Bank et de la Signature Bank aux États-Unis, ainsi que la perte de confiance du marché envers Crédit Suisse, ayant conduit à son acquisition par UBS, ont mis en évidence les défis posés par l'interaction entre le resserrement des conditions monétaires et financières et l'accumulation des vulnérabilités dans le secteur bancaire.

Pour l'Afrique, la part de la dette publique intérieure représentait plus de 42 % de la dette totale à la fin de 2021, contre 35 % en 2019, la majeure partie de cette dette provenant du secteur bancaire². Cette tendance à la hausse devrait se poursuivre, compte tenu des besoins de financement croissants des pays, de la mobilisation limitée des recettes fiscales et du resserrement du financement extérieur. L'augmentation de la part de la dette publique dans les bilans bancaires peut accroître la vulnérabilité du système financier du fait du lien entre les banques et l'État : des taux d'intérêt plus élevés entraînant, des niveaux plus élevés de dette souveraine et une part plus importante de cette dernière dans le bilan du secteur bancaire augmentent la vulnérabilité du secteur financier aux chocs budgétaires.

Les charges fiscales actuelles et les vulnérabilités de la dette de nombreux pays africains pourraient dès lors nuire à la solidité du secteur bancaire du continent, en particulier lorsque des taux d'intérêt plus élevés augmentent le risque de défaillance de l'État dans la dette intérieure. Le défaut de paiement de la dette intérieure et extérieure du Ghana en 2022 est instructif. En décembre de cette année-là, le Ghana a annoncé un défaut de paiement sur la majeure partie de sa dette intérieure, qui représentait environ 50 % de sa dette totale en 2021. En octobre 2023, l'État ghanéen a procédé à une restructuration de la dette intérieure, dans le cadre de laquelle la dette en monnaie locale (17,5 milliards USD) a été échangée contre une dette à plus long terme et à des taux d'intérêt moins élevés. Le défaut de paiement a eu des répercussions sur le système financier : la croissance du crédit s'est ralentie à une moyenne de 1,9 % en 2023, et a même atteint un minimum de 9,5 % en glissement annuel en octobre 2023. En avril 2024, la Banque du Ghana a introduit un nouveau ratio de réserve de trésorerie pour stimuler la croissance du crédit à l'économie, avec des exigences de réserve plus élevées pour les banques ayant des ratios prêts ou dépôts plus faibles. Le cas du Ghana appelle donc que les pressions budgétaires et les problèmes d'endettement peuvent accroître les risques pour la stabilité financière du fait du lien entre banques et État, réduire ainsi le crédit à l'économie et, par conséquent, la croissance économique.

Le risque pour la stabilité financière peut également découler de la détention par les banques de dettes privées dans leur bilan et du ralentissement de l'activité des ménages et des entreprises en raison d'une inflation élevée, d'une hausse des taux d'intérêt et d'une pénurie de devises étrangères. Ces facteurs combinés peuvent devenir une source de vulnérabilité lorsque les hausses de taux d'intérêt entraînent des prêts non performants, ce qui pousse les banques à limiter le crédit pour l'investissement dans le secteur réel. Par exemple, les taux d'intérêt et l'inflation élevés au Ghana ont entraîné une augmentation des prêts non performants lorsque le pays s'est retrouvé en défaut de paiement, qui étaient déjà élevés à 15 % des prêts bruts en décembre 2022 et qui ont augmenté à 24 % en juin 2024.

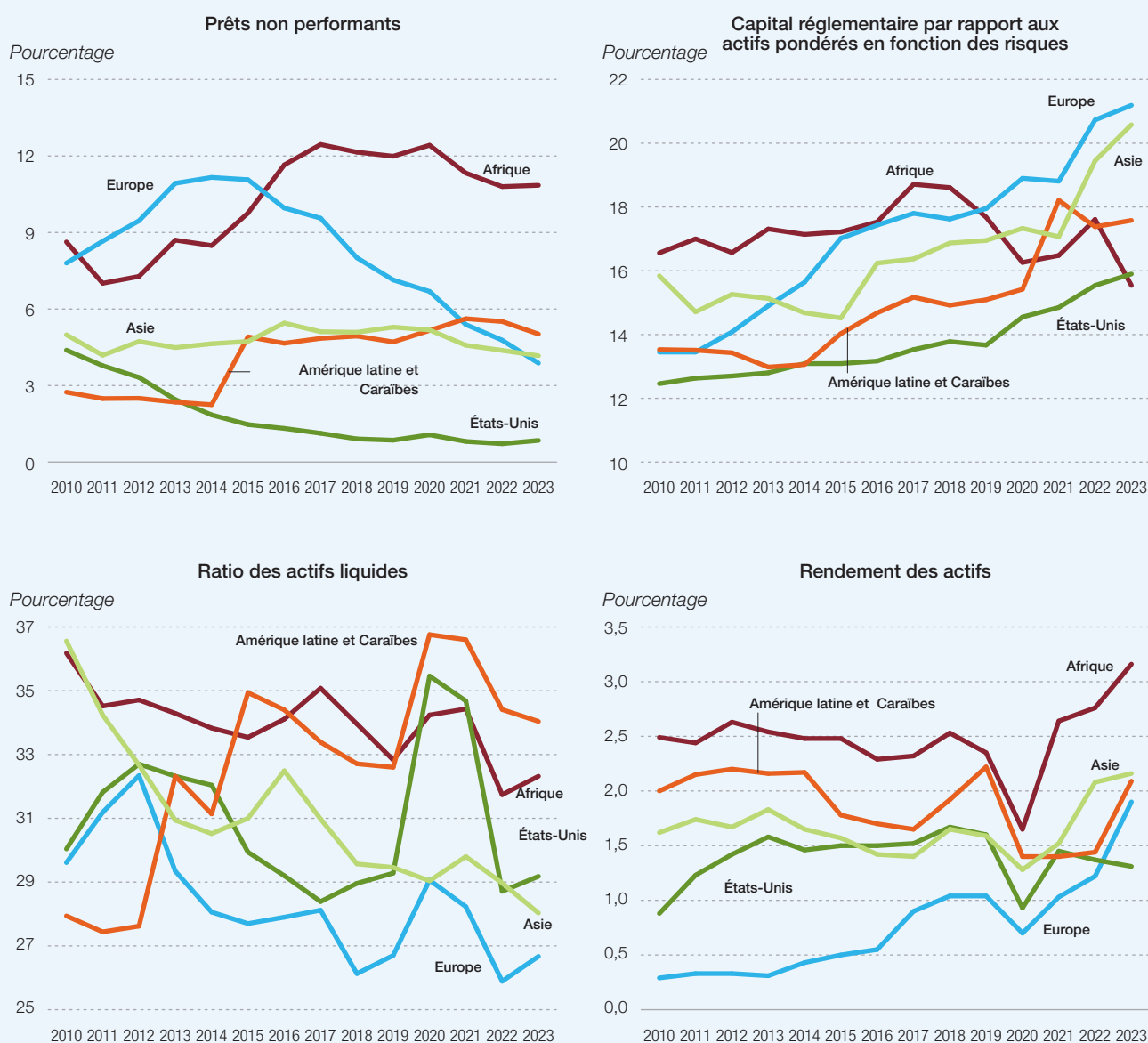
D'un point de vue historique, les prêts non performants ont toujours menacé la viabilité des banques sur les marchés émergents. C'est particulièrement vrai en Afrique. La figure 1.3.1 de l'encadré montre qu'en moyenne, depuis 2010, les prêts non performants y sont en hausse alors qu'ils sont fortement en baisse en Europe et aux États-Unis. Compte tenu du resserrement des conditions financières à l'échelle mondiale, la tendance à la hausse des prêts non performants sur le continent est inquiétante. Cependant, les banques commerciales africaines ont accumulé suffisamment de réserves de capital et sont dotées d'une robuste rentabilité pour résister à l'augmentation des prêts non performants. Par exemple, le ratio moyen d'adéquation des fonds propres des banques commerciales d'Afrique du Sud s'élevait à 17,9 % en janvier 2023, soit bien plus que le minimum réglementaire de 10 %. En outre, les banques africaines sont soumises à des exigences minimales de

(suite)

ENCADRÉ 1.3 Interaction entre la politique monétaire, la stabilité financière et la résilience du secteur bancaire en Afrique (suite)

fonds propres plus strictes, comme le montre le ratio capital réglementaire par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques (RCRWA), qui a toujours été supérieur à celui des autres régions comparables jusqu'en 2019. De plus, elles semblent disposer d'actifs plus liquides par rapport au total de leurs actifs que leurs homologues en Europe et aux États-Unis. Cependant, la performance des banques africaines a été dépassée par celles d'Amérique latine et des Caraïbes en termes de liquidité (ratio actifs liquides, LAR), bien qu'elles restent rentables, mesurées par le rendement des actifs (ROA).

FIGURE 1.3.1 DE L'ENCADRÉ Quelques indicateurs de performance du secteur bancaire



Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement fondés sur la base de données des indicateurs de solidité financière du FMI.

Notes:

1. Adrian et coll. 2018.
2. Banque africaine de développement 2023b.

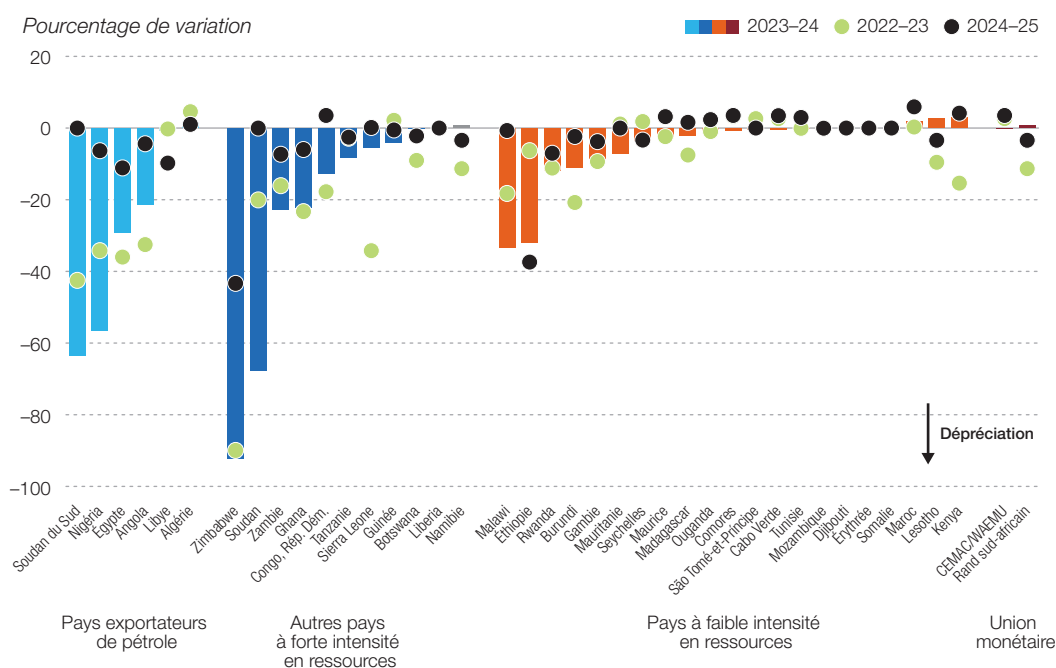
Les pays peuvent accroître leur capacité d'exportation, notamment par la création de valeur ajoutée, et réduire la volatilité des taux de change

réduit ses pertes en s'appréciant de 0,7 % d'une année sur l'autre. De même, le shilling kenyan s'est apprécié de 3,1 % en 2024, effaçant ses pertes de 15,4 %. Cette appréciation du shilling a été soutenue par l'amélioration du sentiment du marché, suite à l'émission réussie de 1,5 milliard USD en euro-obligations, destinée à racheter les 2 milliards USD d'euro-obligations arrivant à échéance en juin 2024. Ce soutien a conduit à une augmentation de 121 % des entrées d'investissements de portefeuille, inversant les sorties nettes de 233,4 millions USD enregistrées au mois de juin de l'année précédente.²⁰ En revanche, les monnaies nationales de la Guinée, de la Mauritanie et des Seychelles ont perdu du terrain, affichant des taux de dépréciation significatifs. La plupart des autres monnaies ont connu une relative stabilité ou se sont appréciées (figure 1.19). Le dobra de São Tomé et Príncipe et le franc des Comores sont restés largement stables, soutenus par leur arrimage total ou partiel à l'euro, lequel s'est stabilisé par rapport au dollar américain en 2024. Si les conditions de change se sont améliorées dans certains pays, d'autres ont enregistré des difficultés importantes, avec des taux de dépréciation de 30 % ou plus. Ces dépréciations

de taux de change reflètent une combinaison de déséquilibres macroéconomiques accumulés, de revenus d'exportation en baisse et d'instabilité politique.

La volatilité des marchés financiers due à l'incertitude mondiale croissante pourrait affecter l'évolution des monnaies africaines en 2025–26. Sur les 54 pays africains, 21 devraient connaître une dépréciation de leur monnaie en 2025, tandis que 25 pourraient voir la leur s'apprécier par rapport au dollar américain. Plusieurs pays – l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, la Libye, le Nigeria, le Rwanda, la Zambie et le Zimbabwe – devraient connaître une dépréciation de leur monnaie de 6 % ou plus. Dans la plupart de ces pays, la dépréciation aura pour cause une baisse potentielle des recettes d'exportation, avec pour résultat une plus forte pression sur les monnaies nationales. À l'inverse, certains pays comme le Kenya, le Maroc et ceux de la zone du franc CFA pourraient voir leur monnaie s'apprécier de plus de 3 % par rapport au dollar américain. Si les pressions sur les taux de change ont été largement alimentées par des facteurs mondiaux, les défis intérieurs ont également joué un rôle important. Au nombre de ces défis, on peut citer les régimes

FIGURE 1.19 Variations du taux de change, 2023–2025



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

de change désalignés, la monétisation des déficits budgétaires, l'instabilité politique et la faible productivité. En s'attaquant à ces problèmes structurels et en renforçant les fondamentaux macroéconomiques nationaux, les pays peuvent

accroître leur capacité d'exportation, notamment par la création de valeur ajoutée, et réduire la volatilité des taux de change, qui a toujours été élevée et a entraîné des coûts économiques importants (encadré 1.4).

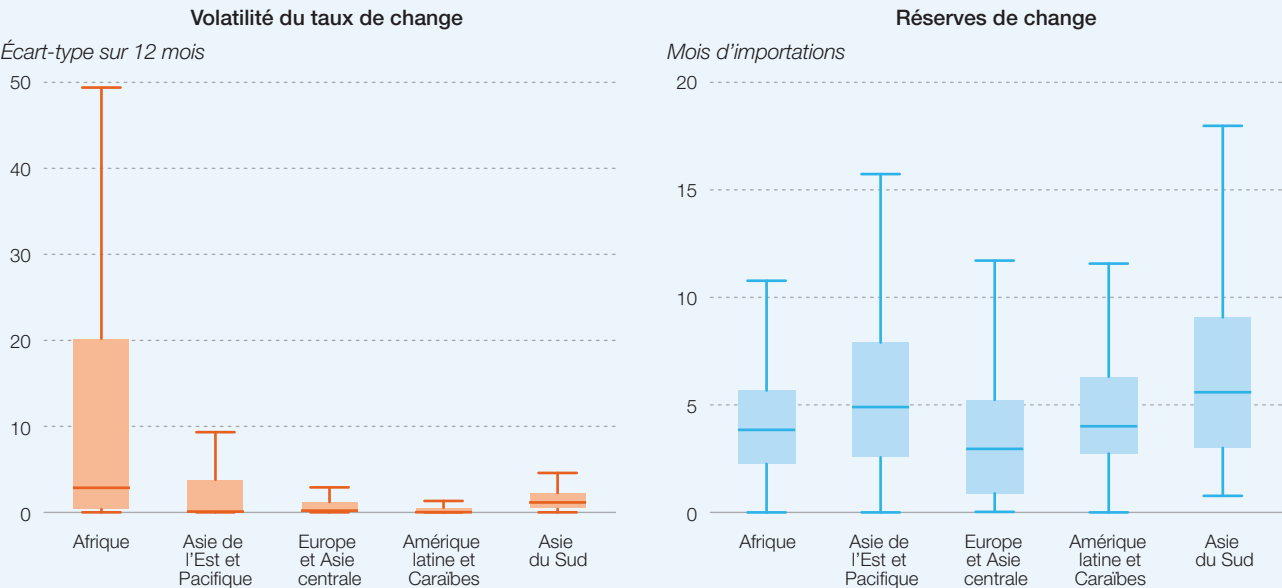
ENCADRÉ 1.4 L'effet tampon des réserves contre la volatilité des taux de change en Afrique

Au cours de la dernière décennie, l'incertitude mondiale a fortement augmenté, entraînant une forte volatilité des taux de change. Les monnaies nationales sont plus volatiles lorsque les fondamentaux économiques, institutionnels et politiques internes sont fragiles. Sur la période 2015–2023, la volatilité des taux de change¹ a été plus élevée en Afrique que dans les autres régions du monde (figure 1.4.1 de l'encadré). Cette situation accroît l'incertitude pour les investisseurs, les entreprises et les consommateurs, perturbant ainsi la planification financière et l'investissement à long terme et encourageant la fuite des capitaux.

Les pays peuvent atténuer la volatilité et les pressions sur leurs monnaies lorsqu'ils disposent de réserves de change suffisantes. Cependant, la marge de manœuvre politique en Afrique est limitée en raison de la faiblesse des réserves de change. En moyenne, ces dernières représentaient 5,5 mois de couverture des importations entre 2015 et 2023, contre 4,3 mois pour l'Europe et l'Asie centrale, 5,9 mois pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 6,7 mois pour l'Asie du Sud et 8,0 mois pour l'Asie de l'Est et le Pacifique.

Dans plusieurs pays africains, la volatilité de la monnaie est particulièrement élevée (figure 1.4.2 de l'encadré). La liste présente un mélange d'économies à forte et à faible intensité de ressources, mais l'incertitude économique, les distorsions du marché et la dépendance excessive à l'égard des exportations d'un seul produit de base expliquent largement la forte volatilité du taux de change dans la plupart des pays.

FIGURE 1.4.1 DE L'ENCADRÉ Volatilité du taux de change et réserves de change, moyenne 2015–2023



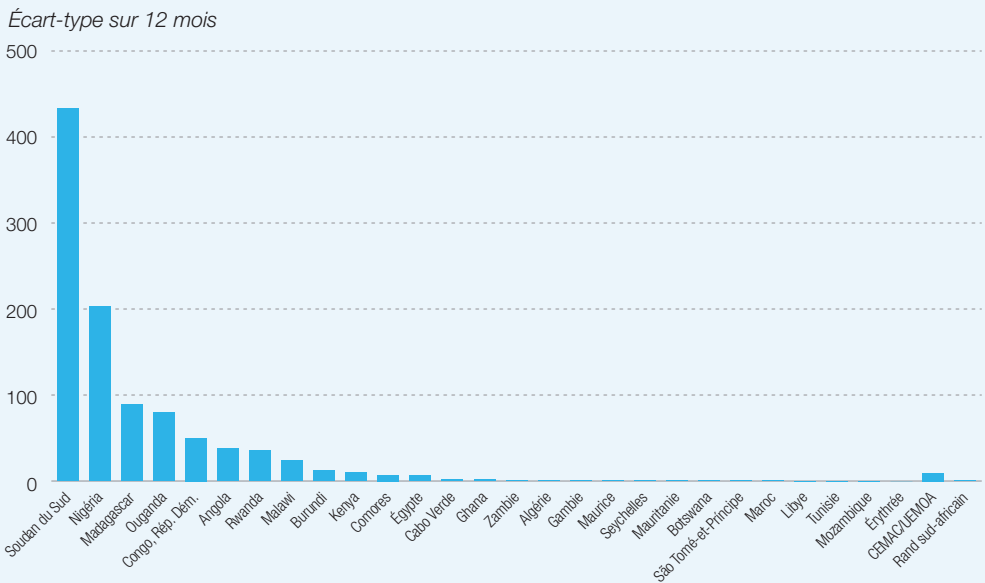
Source: Services de la Banque africaine de développement à partir des données recueillies auprès de Milesi-Ferretti (2024) et du FMI.

(suite)

L'impact de la pandémie s'estompant et les économies s'améliorant progressivement, les pays ont pris des mesures d'assainissement budgétaire

ENCADRÉ 1.4 L'effet tampon des réserves contre la volatilité des taux de change en Afrique (suite)

FIGURE 1.4.2 DE L'ENCADRÉ Volatilité des taux de change en Afrique, 2024



Note: CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

Source: Services de la Banque africaine de développement à partir de la base des données du FMI.

Pour réduire la volatilité de leurs monnaies nationales, les pays doivent renforcer leurs fondamentaux économiques et encourager la stabilité politique. Le développement des industries manufacturières locales peut réduire la dépendance à l'égard des importations et augmenter la valeur ajoutée des produits agricoles, ce qui contribuera à limiter la volatilité des taux de change. L'augmentation des recettes d'exportation et la baisse de la demande d'importations soutiendront l'accumulation de réserves en devises étrangères. Des réserves tampons élevées permettent à la banque centrale d'intervenir sur le marché des changes afin de limiter la volatilité périodique des taux de change qui n'est pas due au marché². Le contrôle des déficits budgétaires, l'amélioration de la transparence de la politique monétaire et la clarté de sa communication par la banque centrale – ainsi que la gestion des attentes du marché – sont également des éléments qui permettent de limiter l'impact d'une spéculation excessive sur les fluctuations des taux de change. Si des restrictions sur les mouvements de capitaux à court terme peuvent s'avérer nécessaires dans certains cas pour réduire les pressions sur la monnaie, elles doivent être appliquées avec prudence pour éviter de nuire à l'attrait des investissements étrangers. Enfin, le renforcement de l'intégration régionale par la formation d'unions monétaires peut être une solution viable pour limiter la volatilité.

Notes

1. Pour une année donnée, la volatilité du taux de change est calculée comme l'écart-type des taux de change mensuels de la monnaie nationale par rapport au dollar.
2. Voir Coulibaly et coll. (2024).

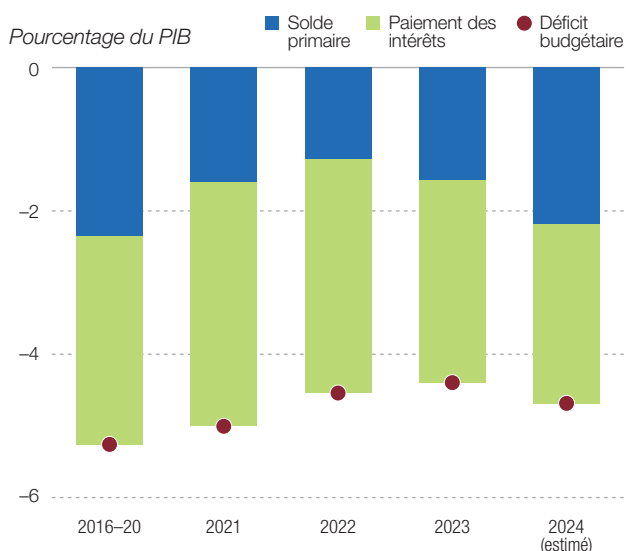
SITUATION BUDGÉTAIRE ET MOBILISATION DES RESSOURCES INTÉRIEURES – IMPLICATIONS ET PERSPECTIVES

Les mesures d'assainissement budgétaire ont contribué à la réduction du déficit, mais la poursuite de cette réduction reste problématique

Les importantes mesures de relance prises par les gouvernements pour atténuer les effets de la Covid-19 sur les entreprises et les ménages ont entraîné une augmentation des déficits budgétaires africains en 2020 et 2021. Avec l'atténuation de l'impact de la pandémie et l'amélioration progressive des économies, les pays ont pris des mesures d'assainissement budgétaire combinant les priorités en matière de dépenses et les améliorations dans la collecte des recettes, ce qui leur a permis de contenir la détérioration rapide de leurs positions budgétaires. C'est l'exemple de l'Éthiopie, le Ghana et la Zambie, qui ont pris des mesures d'austérité dans le cadre de la restructuration de leur dette. Les déficits budgétaires reviennent à des niveaux pré-pandémiques, mais les progrès restent lents, principalement en raison de déficits primaires élevés. Le déficit budgétaire moyen du continent s'est légèrement creusé pour atteindre 4,7 % du PIB en 2024, contre 4,4 % l'année précédente. Au cours de la même période, le solde primaire est passé de 1,6 % à 2,2 % du PIB (figure 1.20).

La baisse des recettes d'exportation, la persistance de l'inflation, l'affaiblissement des monnaies nationales et l'augmentation des investissements dans les infrastructures publiques ont, dans plusieurs pays, contribué à une détérioration du solde primaire. En plus du creusement du déficit primaire, le service de la dette demeure la principale composante du déficit budgétaire et reste une source de pression budgétaire, malgré l'augmentation de sa contribution aux recettes publiques depuis 2022. Les paiements d'intérêts sur la dette extérieure de l'Afrique en pourcentage des recettes publiques sont passés de 3,5 % en 2022 à 5,3 % en 2024, en raison des taux d'intérêt mondiaux élevés. Toutefois, les paiements d'intérêts devraient diminuer en raison de l'assouplissement

FIGURE 1.20 Solde budgétaire global et facteurs contributifs, 2020–2024



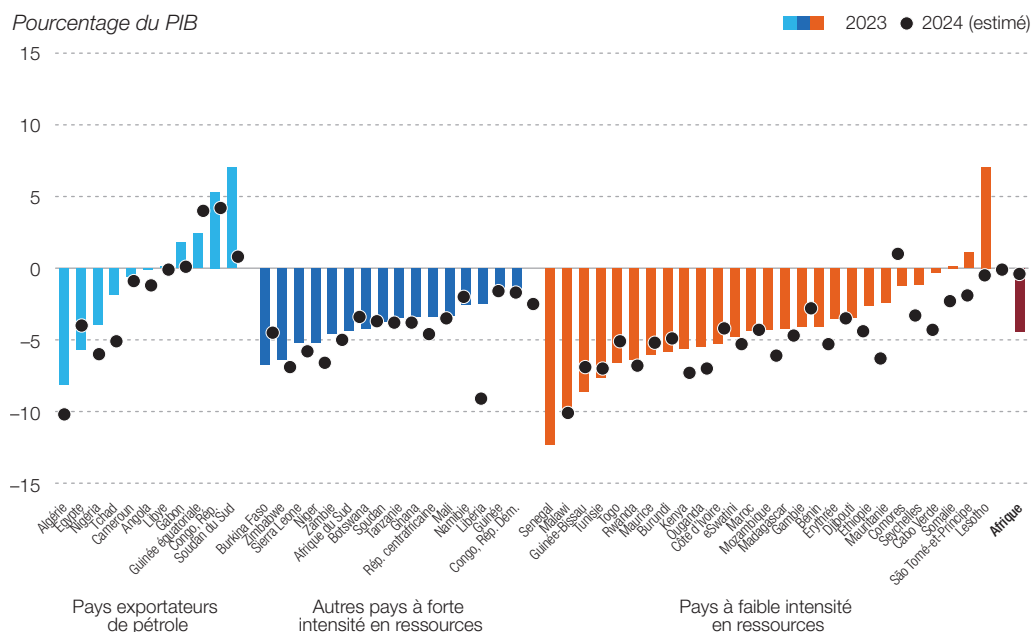
Note: Les paiements d'intérêts sont exprimés en valeurs négatives. Ils constituent une charge pour les gouvernements.

Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

des conditions financières mondiales et des restructurations réussies de la dette dans plusieurs pays.

Les effets des mesures d'assainissement sur la situation budgétaire varient selon les groupes économiques (figure 1.21). En 2024, la situation budgétaire s'est dégradée dans la plupart des **pays exportateurs de pétrole**, en raison de la baisse des prix du pétrole et de la chute des exportations qui en découle, liée à une faible réaction de l'offre pour compenser l'effet des prix. Leur déficit budgétaire moyen a ainsi augmenté à 5,5 % du PIB, contre 4,4 % en 2023. Seuls quelques pays, y compris la République du Congo, la Guinée équatoriale et le Soudan du Sud, ont maintenu un excédent budgétaire, mais à des niveaux inférieurs par rapport à ceux de l'année précédente et aux prévisions des Perspectives macro-économiques de l'Afrique de février 2025. Les déficits budgétaires des **autres pays à forte intensité en ressources** ont également augmenté, quoique faiblement, à 4,2 % du PIB contre 4,0 % l'année précédente. Les résultats budgétaires de ce groupe varient, avec une réduction des déficits dans certains pays insuffisante pour compenser les fortes augmentations dans d'autres pays. Les

FIGURE 1.21 Solde budgétaire par pays, 2023–2024



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

économies de ce groupe reposent sur des exportations de minéraux ou des exportations de produits agricoles.

Les économies à faible intensité en ressources ont enregistré une amélioration de leur situation budgétaire grâce à de fortes marges bénéficiaires résultant de la réduction des factures d'importation d'énergie. En moyenne, le déficit budgétaire de ce groupe a connu une légère réduction, passant de 4,9 % du PIB en 2023 à 4,1 % en 2024. L'amélioration des performances a été largement justifiée par l'accélération de la réduction des déficits budgétaires de l'eSwatini et de la Guinée-Bissau, deux des pays ayant enregistré les déficits les plus importants en 2023, mais qui ont réussi à les réduire de manière significative pour atteindre le seuil de convergence macroéconomique classique de 3 % du PIB. Par exemple, l'eSwatini a pratiquement éliminé son important déficit budgétaire de près de 5 % du PIB, pour se stabiliser à -0,1 % du PIB. La Guinée-Bissau quant à elle a réduit son déficit de plus de la moitié, passant de 8,6 % à 3,8 % en 2024, grâce à son engagement en faveur d'un programme de réforme visant à freiner la persistance des pressions budgétaires.

Malgré une légère projection de la réduction du déficit budgétaire moyen de l'Afrique à 4,5 % entre 2025 et 2026 par rapport à 2024, ce chiffre est supérieur de 0,4 point de pourcentage par rapport à la position projetée dans les Perspectives macroéconomiques de 2025 et reste supérieur à l'objectif conventionnel de 3 % du PIB pour la convergence macroéconomique (figure 1.22). Au niveau désagrégé, le déficit budgétaire moyen des exportateurs nets de pétrole devrait être de 5,8 % en 2025 et pourrait se réduire à 5,5 % en 2026, avec l'adaptation du prix du pétrole à l'incertitude mondiale croissante malgré les augmentations de production annoncées par l'OPEP+ (figure 1.23). Une plus grande stabilité budgétaire est prévue pour les autres économies à forte intensité de ressources, à 4,0 % du PIB en 2025, et un nouveau resserrement est attendu en 2026, à 3,8 % en 2026. Les perspectives budgétaires pour les pays de ce groupe reflètent les mesures supplémentaires et les efforts de restructuration de la dette au Ghana et en Zambie, ainsi que l'amélioration des conditions économiques à mesure que les effets de l'incertitude mondiale s'estompent. Les avantages budgétaires s'étendent aux économies à faible intensité de ressources, dont le déficit

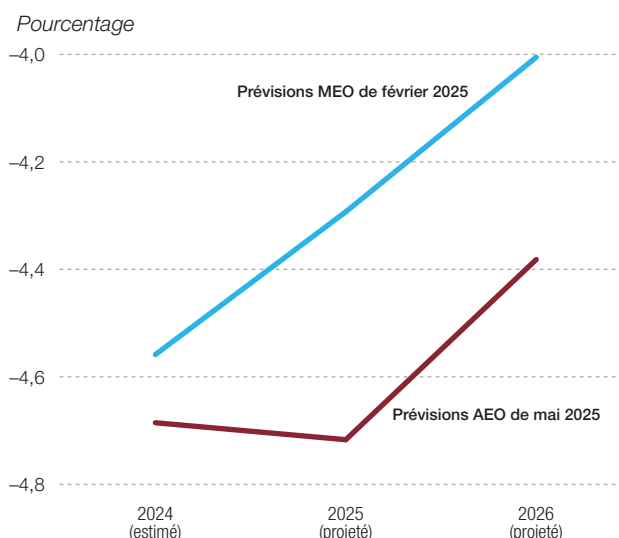
devrait atteindre 4,0 % du PIB en 2025 et 3,6 % du PIB en 2026, se rapprochant ainsi du seuil de convergence proverbial de 3 %.

Compte tenu du ralentissement de la croissance prévu dans les pays dépendants du tourisme en 2025, la réduction du déficit budgétaire s'avère complexe et pourrait avoir des conséquences néfastes sur l'économie. En 2025, le déficit de ce groupe de pays pourrait dans un premier temps se détériorer pour atteindre 6,2 % du PIB, mais se redresser ensuite à 4,1 % du PIB en 2026, grâce à des perspectives favorables d'amélioration de la situation économique et des recettes du tourisme. Quelle que soit leur dépendance à l'égard des ressources, tous les pays pourraient afficher des déficits budgétaires croissants, beaucoup plus élevés que ceux initialement prévus dans les MEO 2025. L'écart dans les déficits projetés est plus ou moins important, allant de 0,9 point de pourcentage dans les économies dépendantes du tourisme à 0,1 point de pourcentage pour leurs homologues non dépendantes des ressources, avec un profil identique en 2026.

Les pays dont le financement du budget dépend de l'aide internationale au développement auront du mal à réduire leurs dépenses face aux réductions de l'aide annoncées par plusieurs partenaires bilatéraux, allant de 18 % pour la France à 80 % pour les États-Unis, à cause des mesures prises à l'encontre de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). L'aide étrangère finance environ 40 % du budget national des pays à faible revenu d'Afrique. Ce chiffre est plus élevé pour les pays en situation de fragilité, compte tenu de leur capacité limitée à générer des recettes en raison de faiblesses institutionnelles et de l'énorme pression exercée sur les dépenses. Les dépenses discrétionnaires peuvent être plus faciles à éliminer ou à rationaliser, mais le respect des obligations statutaires, y compris les paiements d'intérêts sur la dette, serait problématique.

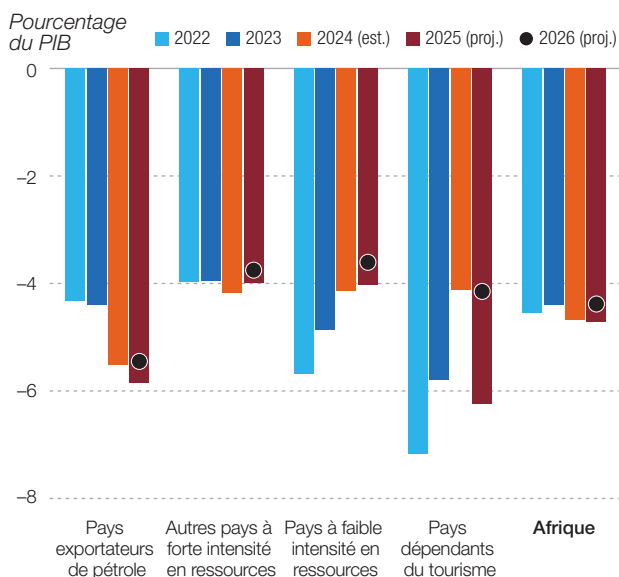
En Angola, en Égypte, au Ghana, au Kenya, en Somalie et en Zambie, les paiements d'intérêts ont représenté plus de 20 % des dépenses totales en moyenne au cours des cinq dernières années. Les efforts de restructuration de la dette au Ghana et en Zambie pourraient toutefois réduire

FIGURE 1.22 Evolution des déficits budgétaires due aux incertitudes mondiales persistantes



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

FIGURE 1.23 Solde budgétaire en pourcentage du PIB par groupe de pays, 2022–2026



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

les paiements au titre du service de la dette et renforcer ainsi leurs positions budgétaires, mais une telle projection dépendra de la performance des recettes. Enfin, plusieurs pays²¹ ont récemment conclu des accords avec le FMI sur des réformes économiques, dont l'assainissement budgétaire

Les ressources mobilisées au niveau national doivent être affectées de manière à améliorer l'accès des citoyens aux prestations sociales, de manière efficace et en temps voulu

est un élément fondamental. Les premiers effets de ces mesures seraient perceptibles à la fin de 2025, et l'impact le plus important est attendu l'année suivante. La poursuite de l'assainissement budgétaire devrait donc se concentrer sur l'amélioration de la qualité des dépenses afin de maintenir les gains et d'éviter des réductions brutales des dépenses dans les secteurs productifs essentiels de l'économie.

L'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures est essentielle pour renforcer la marge de manœuvre budgétaire et la résistance aux chocs

Une mobilisation efficace des ressources intérieures (MRI) est essentielle pour élargir la marge de manœuvre budgétaire d'un pays. Toutefois, dans un contexte de croissance limitée, l'augmentation des recettes fiscales peut restreindre la demande globale et affecter la source même de l'impôt. En Afrique, où les taux d'imposition effectifs peuvent être plus élevés que les taux nominaux observables en raison de l'imposition implicite²², l'élargissement de l'assiette fiscale peut être plus apte à générer des recettes qu'une augmentation des taux d'imposition. Comme le montrera le chapitre 2, l'Afrique dispose d'une certaine marge de manœuvre pour l'élargissement de son assiette fiscale, notamment par la rationalisation des dépenses d'investissement, la suppression ou la rationalisation des abattements fiscaux qui créent des distorsions, et l'adoption de la numérisation en vue de l'amélioration de l'efficacité de la collecte des recettes.

Avec une augmentation des recettes non fiscales de 2 % du PIB grâce à une meilleure efficacité, l'Afrique peut collecter davantage de recettes. À elle seule, cette mesure pourrait porter le ratio recettes totales/PIB du continent à environ 22 %. Bien que ce taux soit inférieur à celui de l'Asie de l'Est et du Pacifique (26,2 %) et de l'Amérique latine et des Caraïbes (28,6 %), il met en lumière l'immense potentiel et les opportunités qui s'offrent à l'Afrique pour élargir sa marge de manœuvre fiscale. L'amélioration de la collecte des recettes peut aussi être consécutive à une mise en œuvre renforcée de la législation existante et de la lutte contre l'évasion fiscale. Les recettes

ne doivent pas être considérées uniquement sous l'angle des ressources, mais comme un outil de développement.

Des recettes nationales plus fortes et plus prévisibles vont améliorer la crédibilité budgétaire et faciliter l'appropriation locale du programme de développement et de l'élaboration des politiques du pays, tout en réduisant la dépendance à l'égard de l'aide. Une mobilisation plus efficace de ces ressources améliore également la solvabilité d'un pays, créant ainsi une marge de manœuvre supplémentaire plus encline à financer le développement à des conditions abordables. Les stratégies et les gains potentiels qu'apporte le renforcement de la mobilisation des ressources sont examinés en détail au chapitre 2. D'une manière générale, cependant, dans un paysage de l'aide en mutation, induit par la réorganisation des politiques et l'approche nationaliste du développement, les pays africains ne devraient plus compter sur l'aide étrangère pour le financement de leur développement. Ils requièrent une plus grande autonomie fiscale et financière pour dissocier le financement de leur développement de la disponibilité de l'aide internationale et de la dette extérieure.

La mobilisation des ressources n'est pas seulement un moyen parmi d'autres pour élargir l'espace budgétaire. Elle doit en parallèle améliorer la qualité et l'efficacité des dépenses publiques et la fourniture de services sociaux afin de renforcer le pacte fiscal ou le contrat social²³ entre le gouvernement et les contribuables. Le principe du pacte fiscal stipule que les ressources mobilisées au niveau national doivent avoir pour résultat une amélioration de l'accès des citoyens aux prestations sociales, de manière efficace et en temps opportun. Mais dans les pays africains, la dépense n'a qu'une faible efficacité, ce qui signifie que des résultats économiques similaires pourraient être obtenus avec des dépenses nettement inférieures (encadré 1.5). En outre, l'augmentation du rendement des dépenses publiques grâce à une plus grande efficacité permet aux gouvernements de stimuler une croissance économique plus forte, qui à son tour concourt à l'élargissement de l'assiette des recettes et limite la tentation de lever des fonds publics supplémentaires par le biais d'une augmentation des impôts.

ENCADRÉ 1.5 Le multiplicateur fiscal en Afrique

L'utilisation plus efficace des ressources mobilisées par la fiscalité ou la dette constitue l'un des principaux défis à relever par l'Afrique dans le cadre de son développement. Un gouvernement dont la dépense est plus efficace s'emploiera à maximiser les résultats qu'il peut obtenir pour un prix donné» en réduisant la corruption et en évitant de dépenser ses fonds dans des projets aux faibles gains marginaux.

Le multiplicateur fiscal, qui évalue la réaction du PIB à un changement (augmentation ou diminution) de la dépense publique ou de la fiscalité, permet d'apprécier l'efficacité de la politique fiscale. Lorsqu'une augmentation de la dépense publique d'une unité monétaire entraîne une réaction du PIB comprise entre 0 et 0,5 unité monétaire, l'efficacité de la politique budgétaire est considérée comme faible. Pour un effet multiplicateur compris entre 0,5 et 1, l'efficacité de la politique budgétaire est considérée comme modérée, et au-delà de 1, elle est considérée comme élevée. Plusieurs modèles ont été utilisés pour l'évaluation des effets multiplicateurs de la dépense publique. La taille du multiplicateur fiscal est proche de 1 en moyenne d'après les études empiriques existantes, mais l'amplitude varie de -1,75 à 3,90 selon les études, les méthodologies, les échantillons et les types de chocs fiscaux¹.

En mettant l'accent sur les dépenses des administrations publiques, nous utilisons l'approche structurelle vectorielle autorégressive (VAR) largement utilisée pour l'étude de l'efficacité des politiques fiscales africaines. Les résultats montrent qu'une augmentation de 1 % des dépenses des administrations publiques entraîne une augmentation de 0,08 % du PIB, avec un effet cumulatif de 0,13 % après deux ans (figure 1.5.1 de l'encadré). Cette réaction du PIB est environ 10 fois inférieure à la moyenne trouvée dans la littérature, ce qui indique une faible efficacité de la dépense publique en Afrique. La faiblesse de la réponse du PIB à un choc de dépense s'explique par l'affectation d'une partie de cette dépense à l'importation de biens au détriment de la production locale. En effet, pour un choc de dépense publique de 1 %, la réponse des importations (0,16 %) est plus importante que celle de l'investissement privé (0,13 %) et des exportations (0,07 %).

Une analyse de l'efficacité de la dépense publique en fonction du cycle économique, suivant des projections locales dépendant de l'État², montre que le multiplicateur de la dépense publique est trois fois plus important en période de récession qu'en période d'expansion (0,13 contre 0,04) (voir l'annexe A.1). Toutefois, l'effet multiplicateur s'estompe plus rapidement en cas de récession (après un an) qu'en cas d'expansion (après deux ans). Cette observation révèle l'importance du calibrage de la dépense publique en fonction du cycle économique. S'il est important que les autorités publiques apportent des réponses procycliques pendant une récession en augmentant les dépenses publiques pour soutenir l'économie, ces dépenses doivent être concentrées en début de période pour avoir un impact plus fort, tant que l'économie a la capacité d'absorber l'augmentation des dépenses.

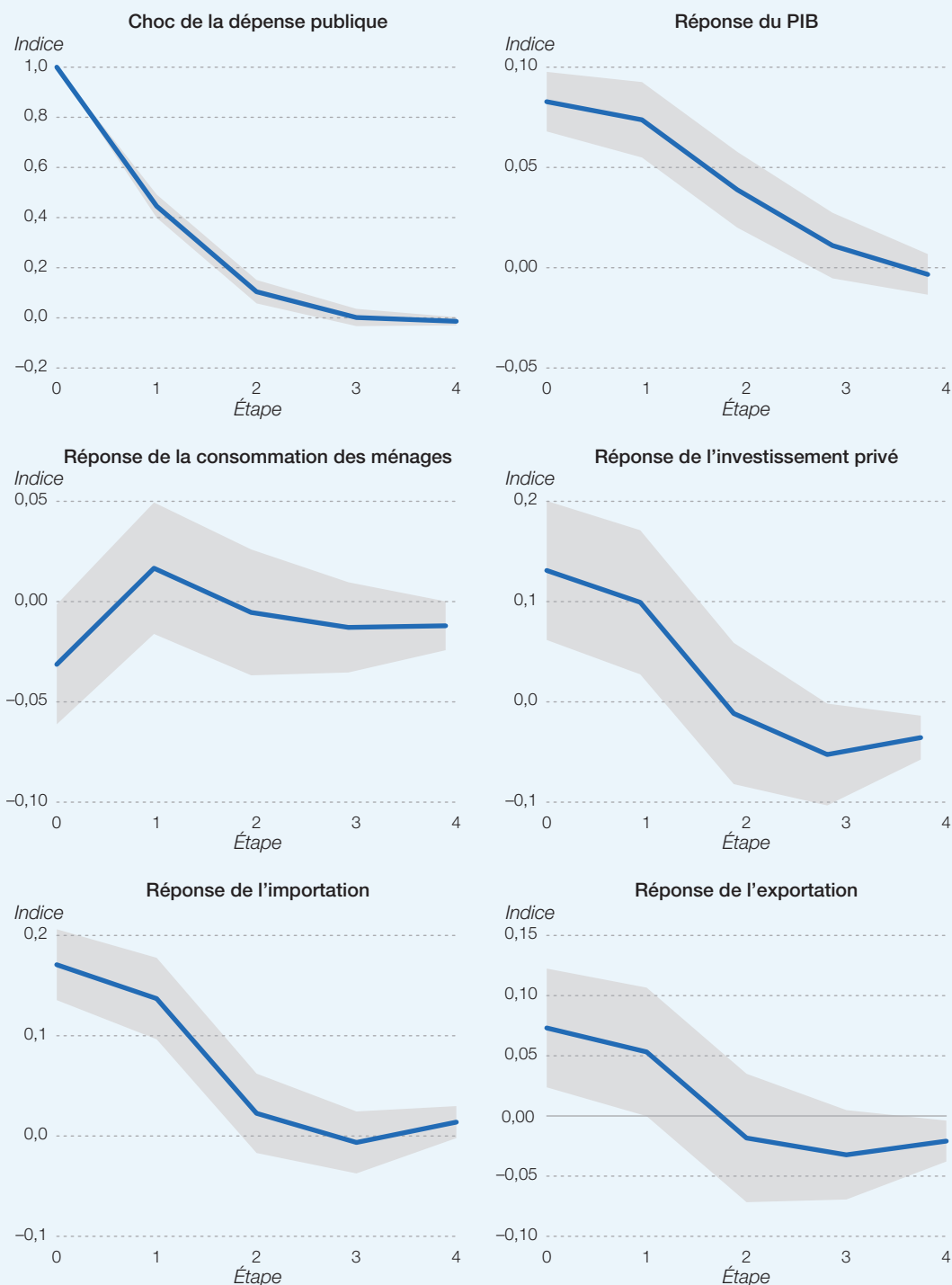
Les pays africains pourraient améliorer l'efficacité de leur dépense publique grâce à plusieurs leviers, notamment :

- *La priorité aux dépenses en capital et à la qualité de la dépense publique.* Des études empiriques montrent que les dépenses d'investissement présentent un effet multiplicateur plus important que les dépenses courantes. Plus les dépenses d'investissement sont orientées vers des secteurs stratégiques à fort potentiel de création d'emplois et de stimulation de l'économie locale, tels que les infrastructures, l'éducation, et la numérisation des services publics, plus les avantages économiques seront importants. Les investissements dans le capital humain, notamment la formation des travailleurs, l'amélioration des compétences STEM et l'offre de formation professionnelle, augmentent la productivité du travail et améliorent l'efficacité de la dépense publique (voir le chapitre 2 sur le capital humain).

(suite)

ENCADRÉ 1.5 Le multiplicateur fiscal en Afrique (suite)

FIGURE 1.5.1 DE L'ENCADRÉ Effets d'un choc sur les dépenses des administrations publiques en Afrique



Note: Ces résultats sont obtenus à partir d'une estimation VAR structurelle pour un échantillon de 49 pays africains sur la période 1980–2022. Les variables considérées sont exprimées en termes réels et par habitant. Ces variables étant non stationnaires, le filtre de Hodrick-Prescott a été mis en œuvre pour extraire les composantes stationnaires utilisées dans les régressions. Des effets fixes individuels sont inclus et la méthode d'identification de Cholesky a été utilisée pour identifier les chocs structurels (indépendants). Les intervalles de confiance pour les fonctions de réponse impulsionnelle ont été obtenus sur la base de 1 000 répliques bootstrap.

Source: Calculs du personnel de la Banque africaine de développement.

ENCADRÉ 1.5 Le multiplicateur fiscal en Afrique (suite)

- *L'élimination du gaspillage.* Pour ce faire, il faut améliorer la qualité de la gouvernance afin de garantir une gestion efficace des ressources publiques. Les domaines critiques comprennent la réduction de la corruption et l'amélioration de la transparence grâce à une surveillance réglementaire efficace, en particulier dans les pratiques de passation de marchés et la sélection et l'évaluation prudentes des projets. Les institutions de contrôle doivent également être renforcées en veillant à ce que les agents de contrôle soient bien formés et disposent des ressources (outils numériques, bases de données, budgets) nécessaires pour effectuer leur travail efficacement. Lorsque les fonds publics sont déployés judicieusement pour le soutien de l'investissement productif, l'impact sur l'économie est plus palpable.
- *La stabilisation macroéconomique et le renforcement du partenariat public-privé.* La stabilité de l'économie est essentielle pour que la dépense publique affiche un effet multiplicateur significatif. Un équilibre entre les politiques monétaire et budgétaire, qui évite une inflation excessive ou des déficits budgétaires insoutenables, crée un environnement propice à la croissance économique. Des politiques rigoureuses de gestion de la dette publique et la mise en place de réserves budgétaires peuvent également favoriser la stabilité macroéconomique. Enfin, la promotion des PPP pourrait permettre aux gouvernements de maximiser l'impact de la dépense publique par le transfert du risque au secteur privé et l'attraction des investissements, libérant ainsi des ressources publiques pour des services sociaux essentiels.

Notes

1. Gechert 2015.
2. Albert 2012.

L'environnement économique mondial a considérablement changé, les pays s'orientant vers des politiques protectionnistes

BALANCE DES COMPTES COURANTS

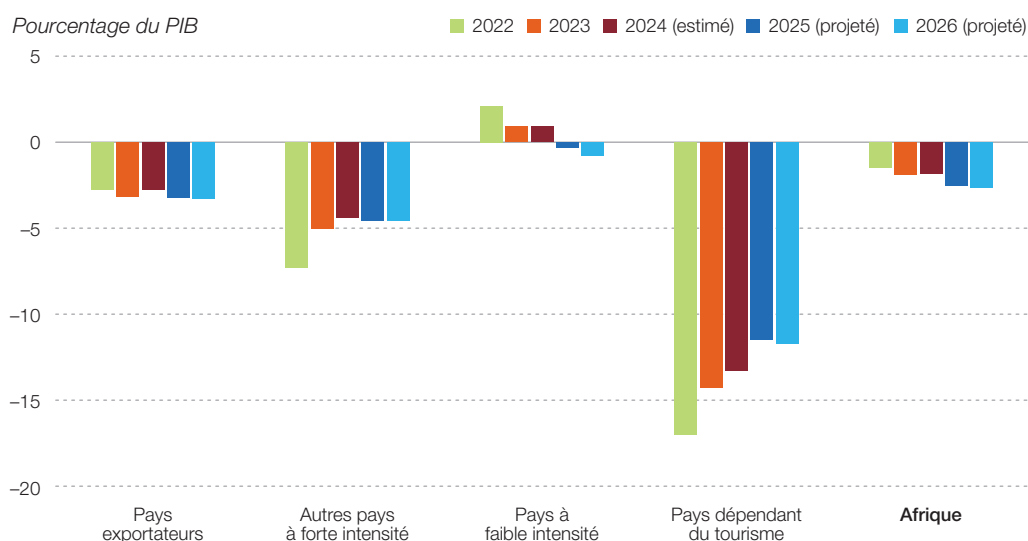
Réduction des exportations de l'Afrique et aggravation des déséquilibres extérieurs par les tensions commerciales accrues et l'incertitude mondiale

L'environnement économique mondial a changé de manière significative. Les pays s'orientant vers des politiques protectionnistes, sous l'effet de l'imposition de droits de douane de grande envergure par les États-Unis et par les mesures de rétorsion prises en réponse notamment par la Chine. L'incertitude croissante pourrait affaiblir la demande mondiale et potentiellement freiner la croissance du commerce africain, aussi bien en volume qu'en valeur. Pour les pays fortement exposés au commerce avec les États-Unis, l'impact sera direct et immédiat, en fonction de l'ampleur des droits de douane après la pause de 90 jours annoncée par le gouvernement américain. L'Afrique pourrait également être confrontée à des effets indirects substantiels, par le biais de relations commerciales

avec des tiers, notamment l'Union européenne et la Chine, deux des principaux partenaires commerciaux du continent.

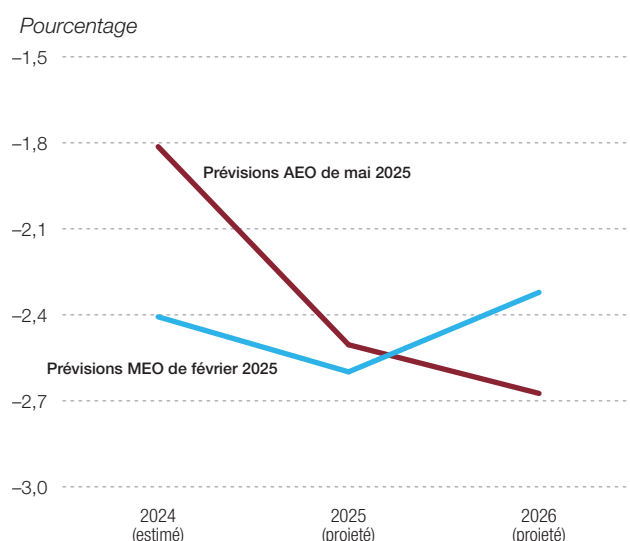
Le suivi de ces effets à un niveau global est difficile, mais l'impact matériel pourrait se faire sentir sur l'ampleur du compte courant moyen. En 2024, le déficit moyen du compte extérieur était estimé à 1,8 % du PIB (figure 1.24), mais l'on prévoit maintenant qu'il se creusera pour atteindre 2,5 % du PIB en 2025 et 2,6 % entre 2025 et 2026. La détérioration projetée est supérieure de 0,1 point de pourcentage aux prévisions des MEO de février 2025 (figure 1.25). Deux facteurs expliquent l'affaiblissement de la position extérieure de l'Afrique. La demande d'importations de produits de base de la Chine est en baisse et, compte tenu des tensions commerciales, elle pourrait encore s'affaiblir, ce qui exercerait une pression à la baisse sur les prix des produits de base, y compris les métaux et les minéraux, qui sont les principaux produits de base exportés par l'Afrique. Alors que les importations pourraient être limitées en Afrique, à mesure que les conditions commerciales se durcissent

FIGURE 1.24 Balance des comptes courants par groupe de pays, 2022–2024



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

FIGURE 1.25 Évolution des déficits des comptes courants de l'Afrique depuis le MEO 2025, 2024–2026



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

en raison des droits de douane élevés et de l'incertitude qui y est associée, la diminution potentielle des exportations pourrait propager les déséquilibres extérieurs, en raison de l'impact direct des droits de douane, s'ils se matérialisent. L'impact pourrait également émaner d'effets secondaires, principalement par l'intermédiaire de tiers ayant une exposition commerciale importante à

des pays fortement touchés par les tensions commerciales en cours et l'incertitude mondiale. Par exemple, considérant l'impact probable de l'incertitude sur la demande mondiale globale, de nombreux pays d'Afrique dépendant du commerce sont susceptibles d'enregistrer une baisse de leurs recettes d'exportation. Les économies exportatrices de pétrole ont bénéficié d'un léger excédent des comptes courants en 2024, estimé à 0,9 % du PIB, mais celui-ci se transformera en un déficit de 0,3 % en 2025 et de 0,8 % en 2026, en raison de la baisse des recettes pétrolières, avec une diminution du prix mondial du brut prévue au cours des deux prochaines années. La demande mondiale de pétrole prévue pour 2025 a diminué de plus de la moitié, passant de 300 kb/j à 730 kb/j.²⁴

La position estimée du solde extérieur pour 2024 et la projection pour 2025 pour l'ensemble des pays exportateurs de pétrole représentent une révision à la hausse par rapport aux prévisions du MEO pour 2025, soit respectivement -0,03 % et -0,7 % du PIB. Cependant, la projection pour 2026 pour les pays exportateurs de pétrole a été revue à la baisse de 0,4 % du PIB. Cette révision à la baisse reflète les effets de l'incertitude croissante, qui affaiblit les perspectives des recettes d'exportation du pétrole pour ces pays. La tendance est similaire pour d'autres groupes

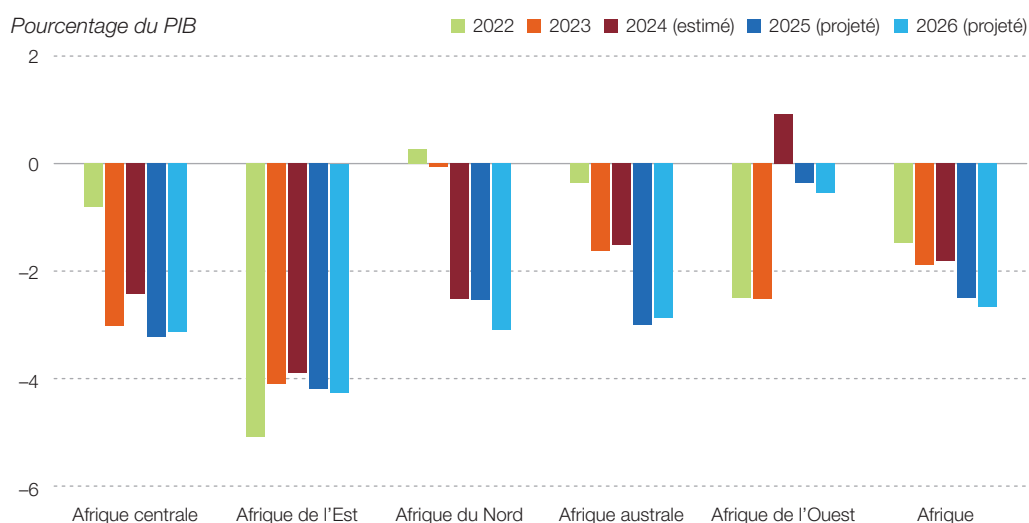
de pays, mais avec des amplitudes différentes. Pour les autres économies à forte intensité de ressources, le déficit des comptes courants extérieurs devrait atteindre 3,2 % du PIB en 2025 et 3,3 % en 2026. Par rapport aux prévisions du MEO 2025, ces chiffres représentent une révision à la baisse de 0,4 point de pourcentage pour 2025 et de 0,5 point de pourcentage pour 2026. Le déséquilibre extérieur des économies non dépendantes des ressources naturelles pourrait s'aggraver au cours de la période de prévision : de 4,4 % du PIB en 2024 à 4,6 % du PIB en 2025 et à 4,5 % l'année suivante. Les perspectives de déficit des comptes courants pour 2025 connu une révision à la baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport aux prévisions des MEO pour 2025, tandis que celles pour 2026 ont été revues à la hausse de 0,1 point de pourcentage. Le déficit moyen des comptes courants pour ce groupe reflète la demande de biens d'équipement et d'intrants industriels pour de grands projets d'investissement, principalement dans les secteurs de l'énergie et des transports. La dépréciation continue des monnaies nationales dans ces pays a également alourdi leurs factures d'importation.

Les économies dépendantes du tourisme, dont les déficits des comptes courants sont les plus importants, ont connu un affaiblissement soutenu de leur position extérieure depuis la Covid-19. Bien que le déficit soit estimé à 13,3 %

du PIB en 2024, les perspectives à moyen terme mettent en lumière une position élevée. Ce déficit devrait s'établir à 11,5 % du PIB, mais pourrait se creuser davantage pour atteindre 11,7 % l'année suivante. La légère amélioration s'explique par la croissance annuelle des arrivées de touristes internationaux, estimée entre 3 et 5 %.²⁵ Ces projections représentent une révision à la hausse des déficits des comptes courants signalés dans les MEO 2025 de 1 point de pourcentage du PIB, en raison de l'incertitude mondiale croissante qui pourrait freiner la demande touristique.

En Afrique centrale, la baisse des recettes pétrolières et l'augmentation des dépenses d'investissement dans les infrastructures publiques auront un impact sur le compte courant moyen de la région. Les importations de denrées alimentaires pourraient également alourdir la facture des importations, en particulier pour les pays importateurs nets de denrées alimentaires. Bien que certains pays soient susceptibles de dégager de légers excédents ou d'enregistrer des améliorations marginales de leurs déficits, les chiffres montrent une détérioration par rapport à 2024. Le déficit devrait atteindre 3,2 % du PIB en 2025, avec une amélioration marginale attendue un an plus tard à 3,1 %, soit environ 0,8 point de pourcentage (figure 1.26). Cette situation qui représente près du double du déficit moyen projeté dans les MEO 2025 pour chaque année.

FIGURE 1.26 Balance des comptes courants par région, 2022–26



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

Deux facteurs expliquent l'affaiblissement de la position extérieure de l'Afrique. La demande chinoise d'importations de produits de base est en baisse et, compte tenu des tensions commerciales, pourrait encore s'affaiblir, ce qui exercerait une pression à la baisse sur les prix des produits de base

La croissance de l'Afrique de l'Est, bien que dynamique et de sources plus diversifiées, est freinée par l'instabilité politique et des déséquilibres croissants, notamment une inflation élevée et d'importants déficits budgétaires dans toute la région. Ces facteurs, associés à l'augmentation des importations de denrées alimentaires et d'énergie et à l'investissement dans les infrastructures publiques, creuseront davantage le déficit du compte courant de la région, qui passera de 3,9 % en 2024 à une moyenne de 4,2 % du PIB entre 2025 et 2026, sans changement par rapport à la moyenne indiquée dans les projections des MEO pour 2025. Les faiblesses internes et externes croissantes dans une majorité de pays de cette région ne suffiront pas à compenser d'importants excédents prévus à Djibouti (20,9 % du PIB) et en Érythrée (13,2 % du PIB). La région enregistre le plus grand déficit des comptes courants du continent.

La position extérieure plus forte de l'Afrique du Nord après la pandémie connaît un ralentissement. Les défis logistiques du canal de Suez, induits par les tensions géopolitiques et les attaques récurrentes contre les cargaisons, ainsi que les conditions macroéconomiques intérieures plus fragiles dans certaines grandes économies, ont imposé des coûts significatifs à la région. Cette situation affecte le solde extérieur, le déficit devant atteindre 2,5 % du PIB en 2025 et 3,1 % en 2026. Bien que ce chiffre soit dans les limites de 2024 (2,5 % du PIB), il cache d'énormes déséquilibres au niveau des pays, notamment des déficits importants dans certains pays et un excédent en Libye, soutenus par une production pétrolière ciblée plus élevée de 2 mb/j à moyen terme. Le déficit projeté pour 2025 est une amélioration par rapport aux projections de février 2025 (3,2 % du PIB), tandis que le déficit projeté pour 2026 est en détérioration.

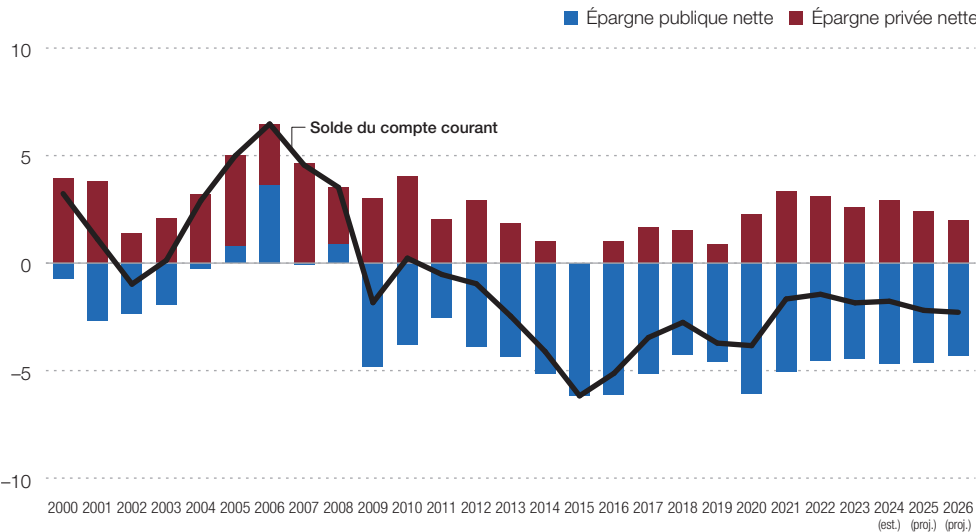
La sécheresse en Afrique australe a gravement affecté la région en provoquant des pressions inflationnistes et des pressions sur les taux de change dans certains pays, en réduisant des exportations et en diminuant sa production d'énergie domestique. Cette sécheresse a également augmenté la demande d'importations de denrées alimentaires et de sources d'énergie alternatives pour couvrir le déficit dans les pays les plus touchés. À cela s'ajoutent les importations de capitaux prévues dans le cadre du projet de GNL du

Mozambique. L'ensemble de ces facteurs s'est traduit par un affaiblissement de la position extérieure. Le déficit de la balance courante de la région devrait doubler en 2025 pour atteindre 3,0 %. Bien que ce déficit se réduise à 2,9 % en 2026, il reste plus élevé par rapport à l'estimation pour 2024 et plus faible par rapport à la position projetée par le MEO pour 2025.

Une production pétrolière supérieure aux prévisions et une réduction des importations de pétrole raffiné au Nigeria, aidées par une augmentation de la production locale à la raffinerie Dangote, ont soutenu la position extérieure du pays, atténuant ainsi l'impact de la dépréciation du taux de change et de l'inflation élevée. L'excédent de la balance courante du pays, estimé à 9,2 % du PIB en 2024, pourrait toutefois baisser à 4,7 % en 2025 et à 3,9 % l'année suivante, à mesure que les effets de l'incertitude mondiale s'intensifieront. La baisse de l'excédent du compte courant du Nigeria pourrait réduire la moyenne de l'Afrique de l'Ouest à -0,4 et -0,5 % du PIB en 2025 et 2026, des chiffres qui restent inférieurs aux -0,9 et -0,6 % respectivement projetés dans le MEO 2025.

Une désagrégation du compte courant en épargne privée et publique révèle l'impact significatif des déficits budgétaires sur l'évolution du compte courant, en particulier depuis la crise financière de 2008 (figure 1.27). Cet impact persistant est en partie lié à l'inversion du cycle des prix des matières premières qui a commencé en 2009 et s'est intensifié au cours de la période allant de 2015 à 2020. À cet impact s'ajoute le poids des dépenses engagées pour faire face aux différentes crises qui se sont chevauchées depuis 2020. L'épargne privée augmente en période de crise ou d'incertitude accrue. Depuis la pandémie de la Covid-19, l'épargne privée nette a contribué à la stabilisation du déficit du compte courant de l'Afrique malgré la persistance du déficit budgétaire. En 2024, l'accumulation de l'épargne privée a partiellement compensé la désépargne publique nette résultant de l'augmentation de la dépense publique. Le déficit budgétaire devrait s'améliorer au cours des deux prochaines années grâce à des mesures d'assainissement budgétaire, tandis que l'épargne privée nette devrait diminuer à cause d'une augmentation de l'investissement privé supérieure à l'épargne privée. Ces prévisions

FIGURE 1.27 Compte courant, épargne publique et privée en Afrique, en pourcentage du PIB, 2000–2026



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

pourraient porter le déficit de la balance courante à 2,5 % du PIB en 2025 et à 2,7 % en 2026.

D'un point de vue historique, l'excédent du compte courant de l'Afrique au début du siècle a donné lieu à un déficit persistant depuis 2009. Pour surmonter ce déficit structurel, l'Afrique doit renforcer le commerce régional, en tirant parti des avantages offerts par la ZLECAf. Pour ce faire, la libre circulation des personnes et la migration régionale sont fondamentales (encadré 1.6).

FLUX FINANCIERS EXTÉRIEURS, IMPLICATIONS ET PERSPECTIVES

Malgré le rebond des flux financiers extérieurs vers l'Afrique en 2023, la vague de réduction de l'aide et l'incertitude mondiale pourraient réduire les flux à court et à moyen terme

Le total des flux financiers extérieurs vers l'Afrique, notamment les investissements directs étrangers (IDE), les investissements de portefeuille, l'aide publique au développement (APD) et les envois de fonds, s'élevait à 204,6 milliards USD en 2023, soit environ 7 % du PIB de l'Afrique pour cette période. À l'exception des investissements de portefeuille, les autres flux financiers extérieurs ont diminué en

2023 en raison des incertitudes persistantes qui pèsent sur l'économie mondiale et l'investissement (figure 1.28).

Les investissements de portefeuille sont à la base du rebond des entrées financières extérieures totales en 2023. Les flux de portefeuille se sont inversés, passant de sorties nettes de 23,1 milliards USD à des entrées nettes de 322,9 millions USD, soit une amélioration de plus de 100 %. Ce revirement reflète un assouplissement progressif des conditions financières mondiales par rapport à l'année précédente, parce que les investisseurs ont commencé à s'adapter à l'évolution des conditions mondiales à la suite des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et du resserrement des conditions financières en 2022. Les investissements de portefeuille en Afrique ont toujours été influencés par les conditions macroéconomiques mondiales et nationales. Avant la pandémie de la Covid-19, l'Afrique avait bénéficié d'entrées nettes et soutenues de capitaux, grâce aux politiques monétaires accommodantes dans les économies avancées et des conditions macroéconomiques nationales relativement stables. Entre 2010 et 2015, l'inflation était en moyenne de 7,6 %, l'un des taux les plus bas, et les déficits budgétaires sont restés inférieurs à 4 % du PIB, bien en deçà des exigences de la discipline

L'Afrique doit renforcer le commerce régional en tirant parti des avantages offerts par la zone de libre-échange africaine

ENCADRÉ 1.6 Impact des migrations intra-africaines sur le commerce intra-africain et la balance courante de l'Afrique

Selon les estimations des Nations Unies, 45,7 millions d'Africains vivaient en dehors de leur pays d'origine en 2024. Parmi eux, 25 millions vivaient en Afrique, ce qui représente un taux de migration intra-africaine d'environ 55 %, supérieur à celui de l'Amérique latine et des Caraïbes (29 %) mais inférieur à celui de l'Asie (62 %) et de l'Europe (74 %). En pourcentage de la population, le taux de migration régionale en Afrique (1,7 %) était inférieur à la moyenne mondiale (3,7 %).

Tirer parti de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) impose d'accroître la mobilité en Afrique. Ceci est d'autant plus souhaitable dans le contexte d'une escalade des tensions commerciales et des sentiments anti-migratoires dans le monde. Les résultats d'un modèle de gravité confirment l'effet positif de la migration intra-africaine sur le commerce intra-africain : une augmentation de 1 % du taux de migration intra-africaine entraîne une augmentation de 1,13 % du taux de commerce intra-africain. Le commerce intra-africain de produits manufacturés augmente également de 0,97 % (figure 1.6.1 de l'encadré).

Par leurs effets sur le commerce, les migrations régionales renforcent la balance des paiements courants.¹ Une augmentation de 1 % du taux d'immigration intra-africaine entraîne une amélioration de 1,8 % de la balance commerciale et de 0,8 % du compte courant de l'Afrique (figure 1.6.2 de l'encadré). Ces effets positifs nets s'expliquent par le fait que lorsque le commerce intra-africain augmente, l'immigration intra-africaine réduit l'extraversion du commerce africain, source de déficits extérieurs structurels. Par ailleurs, la migration intra-africaine constitue une source de vitalité démographique et d'amélioration de la productivité du travail pour les pays d'accueil². Pour les pays d'origine, la migration réduit la pression sur le marché du travail, mais comme source de transferts de fonds, elle renforce le compte courant.

Ces résultats démontrent les avantages potentiels de la migration régionale en Afrique. Les pays africains devraient accélérer la ratification du protocole sur la libre circulation des personnes de l'Union africaine. Les protocoles d'exemption de visa, mis en œuvre par des pays tels que le Bénin, la Gambie, le Kenya, le Rwanda et les Seychelles, peuvent contribuer au renforcement des migrations intrarégionales.

(suite)

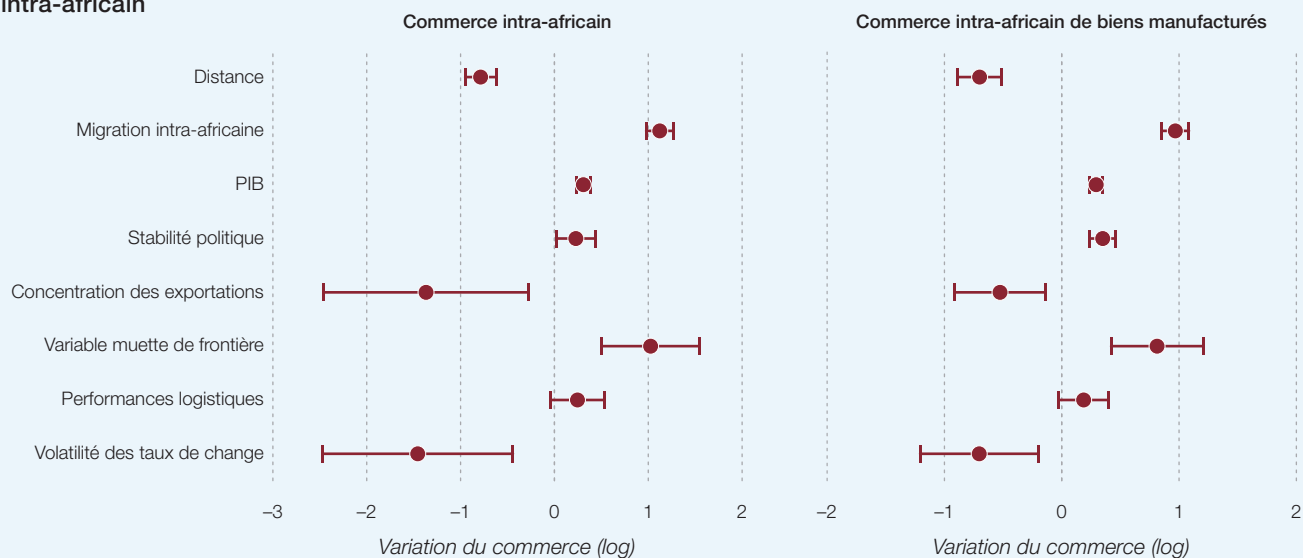
budgétaire. La pandémie et les chocs mondiaux qui ont suivi ont inversé cette tendance, déclenchant ainsi des sorties nettes soutenues. Par conséquent, les investisseurs ont réaffecté leurs capitaux vers des marchés plus sûrs. Plusieurs pays africains ont attiré des flux de portefeuille lorsque les effets de la pandémie se sont atténués. Par exemple, en 2023, le Nigeria a attiré 6,2 milliards USD d'entrées nettes, majoritairement grâce à l'augmentation significative des opérations d'open market de la banque centrale pour éponger l'excès de liquidités et atténuer les pressions sur le taux de change, une situation qui a permis de maintenir une tendance positive depuis 2021. Le Ghana et le Maroc ont également enregistré des revirements significatifs, passant

d'entrées nettes négatives à des entrées nettes positives de 2,5 milliards USD et de 2,4 milliards USD, respectivement.

Les flux d'investissements directs étrangers vers l'Afrique se sont davantage affaiblis en 2023, reflétant les tendances mondiales et celles des pays en développement. Le continent a enregistré une baisse annuelle de 3,4 % des flux d'IDE pour atteindre 52,6 milliards USD. Si cette contraction reste supérieure à la baisse de 2 % des flux mondiaux d'IDE, elle représente la moitié du taux de contraction pour l'ensemble des pays en développement. Plus de la moitié des pays africains ont enregistré une baisse des flux entrants en 2023, certaines grandes économies étant les plus touchées. La dynamique de l'IDE

ENCADRÉ 1.6 Impact des migrations intra-africaines sur le commerce intra-africain et la balance courante de l'Afrique (suite)

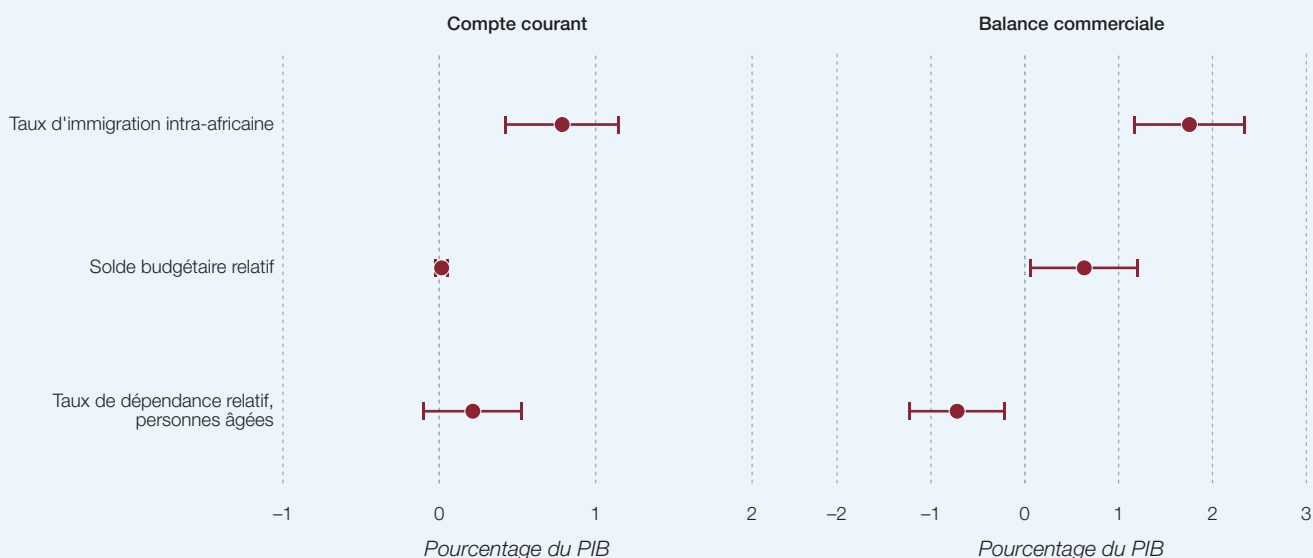
FIGURE 1.6.1 DE L'ENCADRÉ Effets de l'ouverture aux migrations intra-africaines sur l'ouverture au commerce intra-africain



Note: Ces résultats proviennent de l'estimation d'un modèle de gravité couvrant 54 pays africains sur la période allant de 2000 à 2022. Les régressions sont effectuées sur des données moyennes quinquennales non chevauchantes à l'aide de l'estimateur PPML. Le commerce intra-africain est la somme des importations et des exportations intra-africaines divisée par le PIB. La migration intra-africaine est la somme de l'immigration et de l'émigration intra-africaines divisée par la population. La migration intra-africaine et le commerce sont des données bilatérales. Les variables de contrôle ont des signes conformes aux attentes et à la littérature. Leurs coefficients ne sont pas commentés en raison du nombre limité de pages.

Source: Calculs du personnel de la Banque africaine de développement.

FIGURE 1.6.2 DE L'ENCADRÉ Effet de l'immigration intra-africaine sur la balance commerciale et le compte courant en Afrique

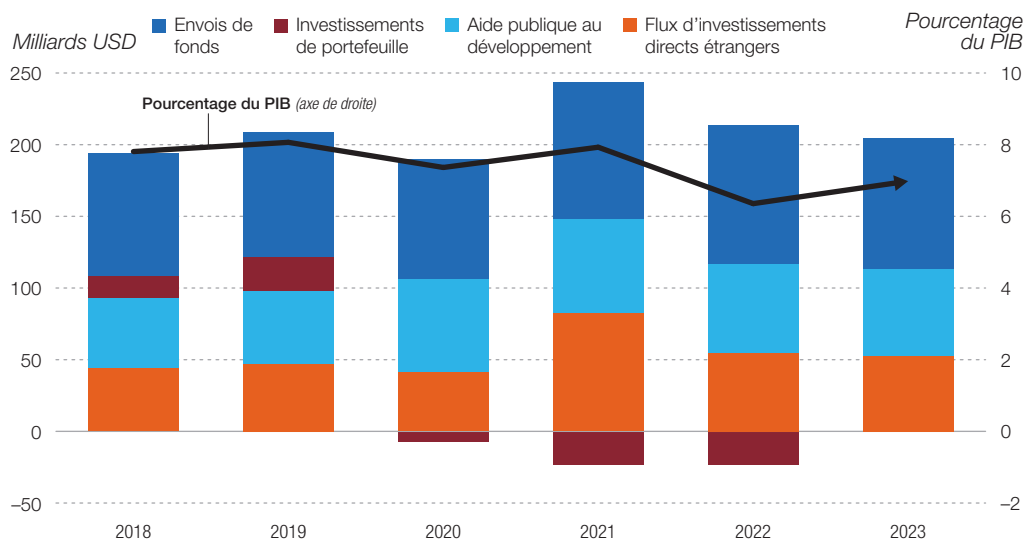


Note: Les régressions sont effectuées à l'aide de l'estimateur 2SLS basé sur la gravité. Une sélection de variables de contrôle est présentée ici, en mettant l'accent sur l'immigration intra-africaine.

Source: Amusa, Gnimassoun et Simpasa 2025.

Notes: 1. Amusa et coll. 2025. 2. Gnimassoun 2025.

FIGURE 1.28 Flux financiers externes vers l'Afrique, 2018–2023



Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

vers l'Afrique met en lumière la nature asymétrique des capitaux étrangers ; et bien que les conditions mondiales soient importantes, les facteurs nationaux jouent également un rôle significatif.

De manière générale, cependant, le récent déclin des IDE reflète une combinaison de facteurs. L'atonie de la croissance mondiale a entamé la confiance des investisseurs et réduit les possibilités d'expansion. Ainsi, les investisseurs étrangers ont adopté des stratégies plus prudentes dans un contexte d'incertitude de la demande mondiale. Par ailleurs, les taux d'intérêt mondiaux élevés ont augmenté le coût du financement, décourageant ainsi les investissements transfrontaliers. Pour l'Afrique, ces défis sont davantage aggravés par le réalignement de la chaîne d'approvisionnement mondiale parce que les entreprises privilégient de plus en plus les stratégies de délocalisation entre amis ou à proximité plutôt que les investissements à distance. Cette situation souligne l'importance d'une intégration régionale plus poussée pour l'Afrique afin d'attirer les IDE dans le climat d'investissement mondial incertain actuel. L'Afrique doit tirer parti de la ZLECAf pour disposer d'un marché plus vaste et plus prévisible qui encourage les investissements intra-africains. Par ailleurs, la promotion de secteurs stratégiques, tels que l'énergie verte, l'infrastructure numérique et les chaînes de valeur agro-industrielles, peut

s'arrimer aux intérêts des investisseurs qui sont à la recherche de réseaux d'approvisionnement durables et résilients. Face à la concurrence croissante en matière d'IDE, les pays africains doivent redoubler d'efforts pour l'amélioration de l'investissement des entreprises grâce à des réformes économiques et de gouvernance qui vont au-delà des incitations fiscales conventionnelles (voir l'analyse détaillée de ces questions dans les chapitres 2 et 3).

Les envois de fonds constituent la source la plus stable de flux financiers externes en Afrique. Cependant, la dynamique mondiale récente remodèle progressivement ces flux. En 2023, les flux d'envois de fonds vers l'Afrique se sont contractés de 6,2 % pour atteindre 91,1 milliards USD. Cette baisse a inversé une augmentation de deux ans après le Covid-19 et pourrait refléter des effets de valorisation. La hausse du dollar américain a réduit la valeur en dollars des transferts dans les pays d'origine. Cette situation ne reflète pas seulement l'impact des chocs, car les envois de fonds ont tendance à résister aux chocs extérieurs par rapport à d'autres flux financiers extérieurs (encadré 1.7). À l'inverse, les envois de fonds ont tendance à être procycliques, diminuant ou augmentant en période d'essor économique (ralentissement) dans les pays de destination. Ils sont également affectés par des

facteurs structurels tels que les coûts de transfert dans les pays d'origine et l'ouverture économique dans les pays de destination, et ils peuvent contribuer de manière substantielle au développement des économies locales africaines. Ils permettent d'harmoniser la consommation en période de vaches maigres et, s'ils sont bien exploités, peuvent constituer une source importante de financement de la transformation de l'Afrique (voir chapitre 2).²⁶

L'évolution du paysage de l'aide mondiale aura un impact significatif sur **l'aide publique au développement en faveur de l'Afrique**. Les réductions en matière d'aide annoncées, sous l'égide de l'Agence des États-Unis pour le développement international, reflètent une tendance à la baisse sur deux ans, après une forte augmentation de près de 30 % en 2020, destinée au renforcement de la réponse de l'Afrique au Covid-19. En 2023, le total des flux d'aide des pays du Comité d'aide au développement (CAD) à l'Afrique s'élevait à 35,9 milliards USD, dont plus de 40 % provenaient des États-Unis. L'APD totale à l'Afrique a connu une baisse de près de 3 %. Cette baisse fait suite à une contraction de 6 % en 2022. Cette tendance à la baisse se produit malgré l'augmentation des besoins de financement du développement sur le continent. Elle reflète en partie les contraintes budgétaires des principaux pays donateurs et, compte tenu des prévisions de faible croissance économique mondiale, les flux d'APD vers l'Afrique devraient rester fragiles.

Pour l'avenir, les projections suggèrent que l'APD des 17 plus grands pays donateurs du CAD à l'ensemble des bénéficiaires baissera d'un total de 39,84 milliards USD en 2025, principalement à cause des restrictions imposées par les deux plus grands donateurs que sont les États-Unis et l'Allemagne.²⁷ Les augmentations modestes attendues de la part du Japon, de la Corée du Sud et de l'Italie ne suffiront pas pour compenser ces pertes. Entre 2021 et 2023, les pays africains ont reçu en moyenne environ 18 % des flux d'aide de ces 17 donateurs. Si cette proportion se maintient en 2025, l'Afrique sera confrontée à une baisse de près de 12 % de l'aide des 17 principaux donateurs du CAD par rapport à 2023. Cette situation se traduirait par une baisse de 7 % du

total des apports d'aide, soit 4,2 milliards USD, si l'aide de tous les autres donateurs reste relativement stable. Pour mettre ça en perspective, la baisse projetée dépasse le PIB combiné des Comores, de la Guinée-Bissau et de São Tomé et Príncipe en 2023. Ces développements augmentent le risque d'un resserrement des financements pour de nombreux pays africains à faible revenu, qui restent fortement dépendants de l'aide extérieure pour le financement de leurs budgets nationaux. Comme l'indique l'analyse du chapitre 2, les réductions de l'aide affecteront particulièrement les pays africains à faible revenu, où l'APD contribue de manière significative au financement du budget.

DYNAMIQUE DE LA DETTE EN AFRIQUE ET IMPLICATIONS POUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Dynamique de la dette et vulnérabilités de l'Afrique

Les mesures d'assainissement budgétaire contribuent à la stabilité des ratios de la dette publique, même s'ils restent supérieurs au niveau prépandémique

Après l'augmentation de la dette entre 2020 et 2021 liée au choc de la pandémie de la Covid-19 et au resserrement des conditions financières mondiales qui s'en est suivi, les pays africains veulent rétablir la viabilité de leurs finances publiques et reconstituer leurs marges de manœuvre budgétaires. En effet, de nombreux pays ont pris des mesures d'assainissement budgétaire du côté des recettes depuis la fin de la pandémie (tableau 1.1). Plusieurs autres ont pris des mesures de restriction des dépenses, impliquant ainsi la suppression partielle ou totale des subventions. Pour les pays en situation de surendettement ou qui présentent un risque élevé de surendettement, l'assainissement budgétaire constitue la condition sine qua non de la restructuration de la dette afin de parvenir à la viabilité et de retrouver une situation budgétaire saine. Ces mesures ont impliqué la limitation des emprunts extérieurs à des prêts concessionnels (figure 1.29). Le ratio

L'APD totale en faveur de l'Afrique a diminué de près de 3 %. Cette baisse fait suite à une contraction de 6 % en 2022

ENCADRÉ 1.7 L'incertitude accroît le risque pesant sur les flux financiers externes

La durabilité des flux financiers extérieurs vers l'Afrique est davantage menacée par des chocs récurrents et une incertitude mondiale accrue. Au premier trimestre 2025, l'incertitude mondiale était trois fois plus élevée qu'au cours de la même période en 2024¹. L'incertitude affecte la stabilité des conditions macroéconomiques et entraîne un retard ou une réduction des investissements en réponse à l'instabilité perçue². Les modèles historiques suggèrent que les pics d'incertitude mondiale réduisent généralement les flux de capitaux. Par exemple, dans un contexte de tensions géopolitiques accrues et de chocs économiques mondiaux en 2022, les investissements directs étrangers en Afrique ont chuté de

TABEAU 1.7.1 DE L'ENCADRÉ Résultats de l'estimation

	(1) IDE	(2) APD	(3) Envois de fonds
Incertain (log)	-50,96** (19,62)	-0,71** (0,33)	7,81* (4,12)
PIB par habitant (log)	422,24** (157,05)	-2,41* (1,20)	35,12** (15,75)
Stabilité politique	-32,37 (26,57)	-1,43** (0,65)	7,10 (5,63)
Rentes (pourcentage du PIB)	-5,12 (3,09)	0,03 (0,02)	-0,32 (0,30)
Observations	485	489	493
R-carré	0,05	0,14	0,09
Pays	45	45	45
Pays FE	Oui	Oui	Oui
Année FE	Oui	Oui	Oui

Note : Erreurs standard robustes entre parenthèses. *** p < 0,01, ** p < 0,05, * p < 0,1. Les estimations couvrent 45 pays africains sur la période allant de 2010 à 2023. Les données sur l'incertitude proviennent de la base de données *World Uncertainty Index*, et les données sur les flux financiers et les variables de contrôle proviennent soit des statistiques de la Banque africaine de développement, soit des indicateurs de développement mondial de la Banque mondiale. Les IDE et les envois de fonds sont exprimés par habitant, tandis que l'APD est exprimée en pourcentage du PIB.

plus d'un tiers. La tendance actuelle a incité les investisseurs à réévaluer leur exposition aux marchés africains. De plus, les perturbations économiques causées par l'incertitude croissante ont entraîné un réajustement de la politique intérieure des pays donateurs. Cette situation s'est traduite par une réduction de l'aide aux pays africains.

Le lien entre l'incertitude et les flux financiers externes peut être évaluée à l'aide du modèle linéaire suivant :

$$flows_{it} = \beta_0 + \beta_1 uncertainty_{it} + X\beta + \varepsilon_{it}$$

Dans cette équation, $flows_{it}$ représente l'un des trois types de flux financiers (transferts de fonds, IDE, APD) pour le pays i au cours de l'année t ; $uncertainty_{it}$ est capturé par l'indice d'incertitude du commerce mondial³ : un chiffre plus élevé signifie une plus grande incertitude et vice versa ; X est le vecteur de variables de contrôle comprenant le logarithme du PIB par habitant, la

(suite)

médian dette/PIB devrait ainsi passer de 66,3 % en 2023 à 65,5 % en 2024 et se stabiliser en dessous de 65 % en 2025 et 2026. Malgré cette situation, les ratios d'endettement restent supérieurs aux niveaux prépandémiques de 50 % pour la période allant de 2015 à 2019.

Sur les 54 économies du continent, 15 pays affichent des ratios d'endettement inférieurs aux niveaux prépandémiques (figure 1.30). Dans la majorité de ces pays, la baisse des ratios d'endettement est due à des mesures d'assainissement rigoureuses de façon à créer une marge de manœuvre budgétaire qui permette d'investir dans des domaines essentiels du développement. Par

exemple, le ratio dette/PIB de l'Angola a baissé d'environ 42,1 points de pourcentage en 2024 par rapport à 2023, soit la plus forte baisse. Vient ensuite São Tomé et Príncipe, avec environ 40 points de pourcentage.

Le risque d'une crise systémique de la dette est contenu en Afrique, mais les vulnérabilités persistent

L'Afrique a largement échappé à une crise systémique de la dette en maîtrisant la croissance de sa dette publique. Cependant, les vulnérabilités de la dette sont persistantes et élevées. Ces risques sont principalement liés à des taux

ENCADRÉ 1.7 L'incertitude accroît le risque de flux financiers externes (suite)

qualité institutionnelle mesurée par la qualité de l'état de droit, et les rentes des ressources naturelles en pourcentage du PIB. Le modèle est estimé à l'aide de l'estimateur des effets fixes en contrôlant par d'autres chocs communs aux pays par le biais de variables dummies de l'année.

Les résultats des estimations confirment l'impact négatif de l'incertitude sur l'IDE et l'aide. Une augmentation de 10 % de l'incertitude mondiale pourrait réduire l'IDE par habitant de 5,1 USD et l'APD d'environ 0,1 point de pourcentage du PIB. La réaction de l'aide face à l'incertitude renforce l'argument selon lequel les pays africains ne peuvent pas dépendre de l'aide extérieure pour financer leurs programmes de développement. Les flux d'aide sont largement influencés par l'incertitude des conditions économiques et politiques dans les pays donateurs, facteurs sur lesquels les pays africains n'ont que peu ou pas d'influence. En ce qui concerne l'IDE, si l'incertitude mondiale peut être perçue comme un choc largement répandu, les pays peuvent se positionner comme des destinations attrayantes pour l'investissement étranger, même en période de stress mondial. Leur positionnement pourrait contribuer à atténuer l'effet néfaste de l'incertitude sur l'IDE.

Les envois de fonds des migrants répondent de manière procyclique à l'augmentation de l'incertitude. Ce constat renforce la nature anticyclique des envois de fonds et les fortes motivations de soutien à la famille qui sous-tendent ces transferts. Dans certains cas, les envois de fonds ont augmenté en réponse aux chocs mondiaux ou régionaux majeurs, contrairement à d'autres flux qui sont généralement anticycliques par nature. Une augmentation de 10 % des envois de fonds pendant la crise financière mondiale de 2008, une augmentation de 11 % en 2014 pendant l'épidémie d'Ebola et l'effondrement des prix des produits de base, illustrent cette assertion.

Notes

1. Basé sur l'indice d'incertitude mondial (WUI).
2. L'impact final dépendra partiellement de la manière dont les investisseurs interpréteront des risques similaires dans d'autres régions touchées.
3. Ahir, Bloom et Furceri 2022.

d'intérêt mondiaux élevés, auxquels la plupart des dettes commerciales de l'Afrique ont été contractées, et des dépréciations des taux de change, qui augmentent le coût du service de la dette. Malgré les mesures prises pour contenir la dépense publique, le déficit primaire demeure un facteur important de la dette, suivi par les paiements d'intérêts et la faible croissance du PIB. Ces facteurs ont perturbé la dynamique de l'Afrique en 2020 (figure 1.31). Depuis 2022, la contribution relative du solde primaire a baissé, cédant son poids aux dépréciations des taux de change, tandis que les paiements d'intérêts demeurent importants. L'importance croissante des effets du taux de change dans la dynamique de la dette africaine présente un risque inquiétant. Avec plus de 70 % de la dette africaine libellée en devises étrangères,

principalement en USD, les récentes dépréciations des taux de change ont amplifié les vulnérabilités de la dette. L'impact direct des effets des taux de change sur la création de la dette a été atténué par le taux de croissance relativement élevé du PIB de l'Afrique, l'inflation jouant un rôle modérateur supplémentaire dans l'accumulation des risques d'endettement. Entre 2021 et 2023, la contribution cumulée de la croissance du PIB réel a entièrement compensé l'impact des taux d'intérêt. Cette situation s'est traduite par une réduction significative de la dette publique au cours de cette période (voir figure 1.29). D'autres mesures ont également contribué à l'évolution de la dette, telles que les opérations hors budget, les subventions destinées à soutenir les entreprises publiques et les règlements d'arriérés.²⁸

L'Afrique a largement échappé à une crise systémique de la dette grâce à la maîtrise de la croissance de la dette publique. Mais il existe des vulnérabilités persistantes et élevées en matière d'endettement

TABEAU 1.1 Mesures de recettes introduites dans certains pays africains, 2020–2024

Pays	Année	Mesure	Pays	Année	Mesure
Burundi	2023	Introduction d'une taxe de 5 % pour les hôtels et restaurants et de 22 % sur les services financiers mobiles	Kenya (suite)	2024	Les autorités envisagent, dans le cadre de la stratégie de recettes à moyen terme (2024/25–2026/27), de réduire l'impôt sur le revenu des sociétés de 30 % à 25 %
Cameroun	2022	Introduction d'une taxe de 0,2 % sur le transfert et le retrait d'argent via les portefeuilles mobiles	Lesotho	2020	Augmentation de la TVA de 12 % (taux réduit) à 15 % (taux général)
Congo, Rép.	2020	Introduction d'un droit de timbre électronique de 50 francs CFA par facture (de données) postpayée	Mauritanie	2020	Augmentation de 15 à 30 % des droits de douane sur les cartes à gratter pour téléphones
Congo, Rép. Dém.	2020	Introduction d'une nouvelle taxe sur les consommateurs de téléphonie mobile, comprenant un paiement annuel de 1 USD pour les combinés 2G et de 7 USD pour les combinés 3G/4G		2023	Augmentation de la TVA sur les télécommunications de 16 % à 18 %, plus un impôt spécial sur le revenu de 5 % pour les entreprises de télécommunications
Éthiopie	2023	Introduction de nouvelles taxes sur les services de télécommunication de téléphonie mobile et sans fil (internet, voix et SMS) à hauteur de 5 %	Nigéria	2020	Augmentation du taux de TVA de 5 à 7,5 %
Ghana	2021	Introduction d'une taxe de 1 % sur la valeur des marchandises (Covid-19 Health Recovery Levy), similaire à une augmentation de la TVA/TPS		2022	Le National Health Insurance Authority Act 2022 a imposé une taxe sur les télécommunications d'au moins 1 kobo par seconde sur les appels GSM
	2022	Introduction d'une nouvelle taxe de 1,5 % sur toutes les transactions électroniques supérieures à 100 cedis (13 USD, 11 £) à compter du 1 ^{er} mai 2022		2022	Introduction de droits d'accise de 5 % sur les services de télécommunications (postpayés et prépayés)
Guinée	2021	Augmentation de la taxe sur le marketing mobile de 400 GNF à 640 GNF par connexion et par an; augmentation du droit d'accise sur les appels vocaux de 1 à 2 GNF par seconde	Ouganda	2021	Introduction d'un droit d'accise de 12 % sur les données à partir du 1 ^{er} juillet 2021
Kenya	2021	Augmentation des droits d'accises sur les services mobiles de 15 % à 20 %	Rwanda	2023	Tranche de revenu en francs rwandais et taux d'imposition : 0–60 000 : exonéré d'impôt; 60 001–100 000 : 10 %; 100 001–200 000 : 20 %; ≥ 200 001 : 30 %
	2024	Suppression progressive des taux préférentiels de l'impôt sur les sociétés applicables aux zones économiques spéciales et aux zones franches d'exportation, avec un taux de zéro	Sierra Leone	2020	Augmentation des accises sur les appels internationaux entrants de 0,09 dollar américain à 0,14 dollar américain par minute
			Tanzanie	2021	Introduction d'une taxe sur la recharge du temps de communication, allant de 5 à 223 TZS en fonction de la valeur de la recharge
				2021	Introduction d'une taxe sur les transactions de transfert et de retrait d'argent mobile de 10 TZS à 10 000 TZS

Source : GSMA, PwC et EY 2023.

Le nombre de pays en situation de surendettement oscille entre sept et neuf depuis 2021.²⁹ En mars 2025, sept pays étaient en situation de surendettement (figure 1.32). Ces pays comprenaient trois pays en cours de restructuration de leur dette, à savoir l'Éthiopie, le Ghana et la Zambie. Cependant, de nombreux pays à faible risque de surendettement depuis 2010 ont été rétrogradés à un risque de surendettement modéré ou élevé. Parallèlement, les relèvements de note ont été moins nombreux, voire inexistant. En 2010, 11 pays étaient considérés comme présentant un faible risque de surendettement. Dix ans plus tard, seuls deux d'entre eux ont conservé cette note et depuis 2021, aucun pays africain n'a été classé

comme présentant un faible risque de surendettement, en partie parce que de nombreux pays sont passés à un risque modéré ou élevé de surendettement pendant la pandémie.

Un engagement ferme en faveur de l'assainissement budgétaire est essentiel pour passer à des niveaux de risque plus faibles et retrouver la viabilité de la dette. Deux pays se distinguent dans l'histoire moderne de l'Afrique : La Gambie et le Ghana, tous deux classés en situation de surendettement en 2024, qui sont passés à un niveau de risque élevé en mars 2025. Pour le Ghana, le relèvement de la note, bien que ne permettant pas d'échapper totalement au risque élevé, démontre les progrès réalisés dans la restructuration

Pourcentage du PIB

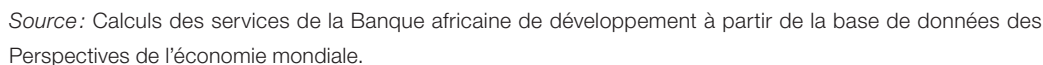


FIGURE 1.30 Évolution des ratios dette/PIB, 2019–2024

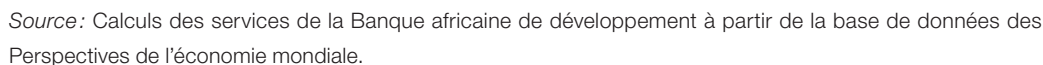
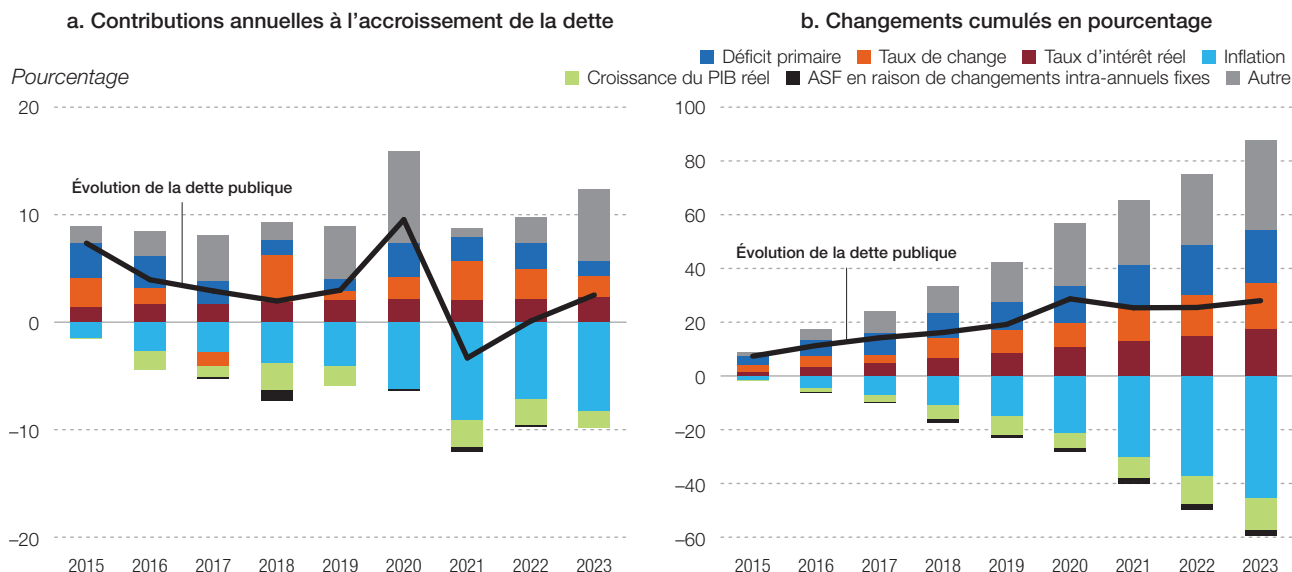


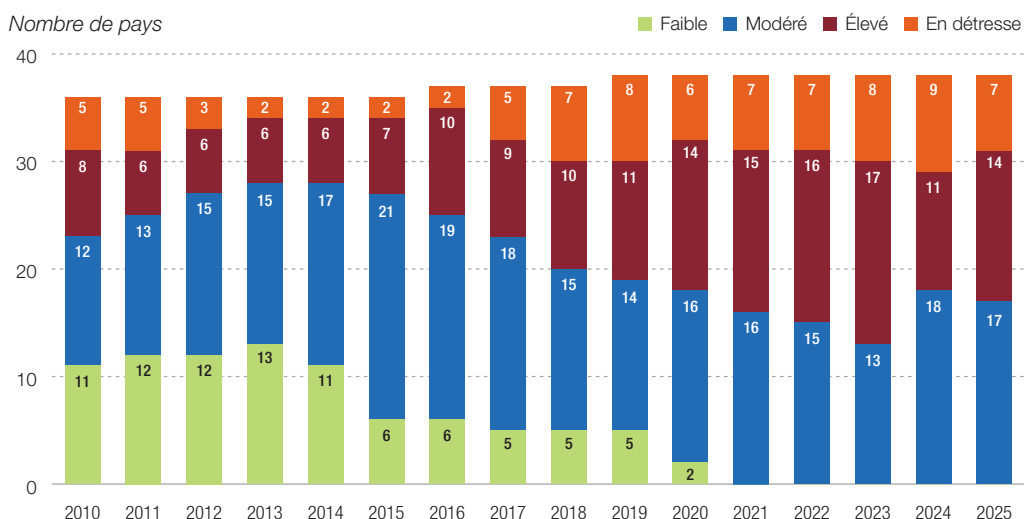
FIGURE 1.31 Décomposition des facteurs de la dette africaine, 2010–23



Note : ASF = ajustement stocks et flux.

Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

FIGURE 1.32 Évolution du risque de surendettement, 2010–2025



Note : Au 31 mars 2025.

Source : Calculs des services du FMI : Calculs des services du FMI sur la base de l'analyse de la viabilité de la dette des pays à faible revenu.

de sa dette afin de restaurer sa crédibilité budgétaire. L'assainissement budgétaire est donc essentiel pour réduire les soldes primaires et compenser l'impact de l'écart entre les taux d'intérêt et la croissance sur la création de la dette (encadré 1.8).

La réorientation de la dette vers les emprunts commerciaux et les emprunts domestiques constitue une source supplémentaire de vulnérabilité

La dette publique de l'Afrique est essentiellement commerciale, avec les risques que ce type de dette

ENCADRÉ 1.8 Impact des différentiels d'intérêt et de croissance sur la dette publique en Afrique

Le différentiel médian entre les taux d'intérêt et la croissance en Afrique a augmenté progressivement, passant de $-4,9\%$ en 2010 à $-1,7\%$ en 2023 (figure 1.8.1a de l'encadré)¹. Sur la période allant de 2010 à 2019, la forte croissance du PIB et la faiblesse des taux d'intérêt mondiaux expliquent l'importance du différentiel négatif entre les taux d'intérêt et la croissance. Plusieurs facteurs y ont contribué. Pendant la pandémie, la croissance du PIB a été faible et le resserrement des conditions financières mondiales qui a commencé en 2022 a entraîné une augmentation des taux d'intérêt alors que la croissance était en perte de vitesse. Cette situation a contribué à la réduction du différentiel négatif médian entre les taux d'intérêt et la croissance à $-1,7\%$ en 2023. Cependant, la dispersion du différentiel est importante, allant de $-7,8\%$ en République du Congo à $+6,9\%$ en Afrique du Sud (figure 1.8.1b de l'encadré).

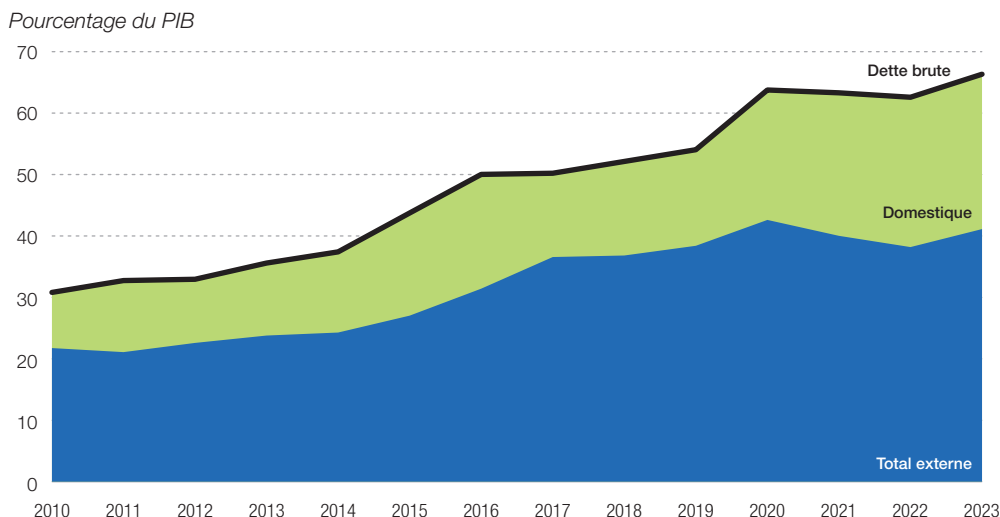
Pour la majorité des pays, l'écart négatif entre les taux d'intérêt et la croissance était suffisant pour mettre la dette africaine sur une trajectoire descendante entre 2022 et 2023, comme en Angola, en Éthiopie, en Mauritanie, au Mozambique et au Tchad (figures 1.8.1c et 1.8.1d de l'encadré). Un ralentissement de la croissance économique ou une hausse des taux d'intérêt pourrait facilement inverser cette tendance. La prodigalité fiscale des gouvernements qui conduit à l'accumulation d'une dette trop importante, en particulier à des conditions commerciales, pourrait également annuler les gains. La réduction du ratio dette/PIB n'entraîne pas nécessairement une augmentation de la marge de manœuvre budgétaire. Les paiements d'intérêts et d'amortissement de la dette ne sont pas nécessairement liés à la taille du PIB, mais sont effectués à partir des recettes publiques. Ainsi, même si le ratio dette/PIB est faible, un pays peut toujours être confronté à une charge de la dette élevée si une part importante des recettes est affectée au paiement du service de la dette. Le Nigeria est un parfait exemple. En 2025, la dette publique de ce pays devrait s'élever à 47% du PIB. En revanche, les trois quarts des recettes du gouvernement fédéral devaient être consacrés au paiement des intérêts du gouvernement fédéral.²

(suite)

implique. Les emprunts sur le marché représentent 70% de la dette extérieure publique et garantie par l'État.³⁰ Une inversion des flux de capitaux pourrait donc exposer les pays africains à des risques de taux de change et de taux d'intérêt. Le recours à la dette domestique a également augmenté depuis 2010 (figure 1.33). La part de la dette publique domestique a augmenté de près de 9 points de pourcentage, passant de 29% en 2010 à 38% en 2023. L'accumulation de la dette publique domestique a connu une forte augmentation, de près de 4 points de pourcentage, pendant la période du Covid-19, en raison des chocs de dépenses pour le financement des mesures d'atténuation de la pandémie et de l'accès limité aux marchés internationaux. Par ailleurs, alors que la tendance de la dette extérieure est à la baisse depuis 2021, la dette domestique est à la hausse de 2,5 points de

pourcentage du PIB entre 2021 et 2023. La majeure partie de la dette est détenue sous forme de bons du Trésor par les banques commerciales. Cette situation a deux conséquences. Tout d'abord, elle a pour effet d'évincer le crédit au secteur privé, car les gouvernements se disputent les fonds sur le marché, ce qui fait grimper les taux d'intérêt. Deuxièmement, la majeure partie de la dette émise sur le marché primaire est conservée jusqu'à l'échéance, sans négociation sur le marché secondaire. Cet aspect constitue un obstacle au développement des marchés nationaux de la dette et perpétue l'effet d'éviction. Les marchés financiers nationaux peu profonds ont une capacité limitée à absorber les chocs, de sorte que les renversements de flux de capitaux pourraient avoir des effets déstabilisants sur les marchés financiers et l'économie en général. Les défauts de paiement

FIGURE 1.33 Composition de la dette publique et de la dette garantie par l'État



Source : Calculs des services de la Commission à partir des données des Statistiques de la dette internationale de la Banque mondiale.

des gouvernements sur la dette domestique auraient des effets similaires et les tentatives de restructuration pourraient entraîner des pertes en capital pour le secteur bancaire.³¹

CONSEQUENCES DES VULNÉRABILITÉS ÉLEVÉES LIÉES À LA DETTE SUR LES BESOINS DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

La marge de manœuvre budgétaire s'est resserrée en raison de l'augmentation des paiements au titre du service de la dette

Le total des paiements au titre du service de la dette par rapport aux recettes a fortement augmenté, passant de 11,99 % en 2022 à 19,36 % en 2024. Il devrait atteindre 16,25 % en 2025 (figure 1.34). L'évolution du montant total des paiements au titre du service de la dette reflète la dynamique des paiements d'intérêts. La part des recettes publiques consacrée aux paiements d'intérêts a fortement augmenté au cours de la même période, pour atteindre son niveau le plus élevé en 2024. Les paiements d'intérêts devraient toutefois diminuer au cours de la période 2025–2026, sous réserve de l'incertitude concernant l'évolution des taux d'intérêt et des fluctuations des taux de

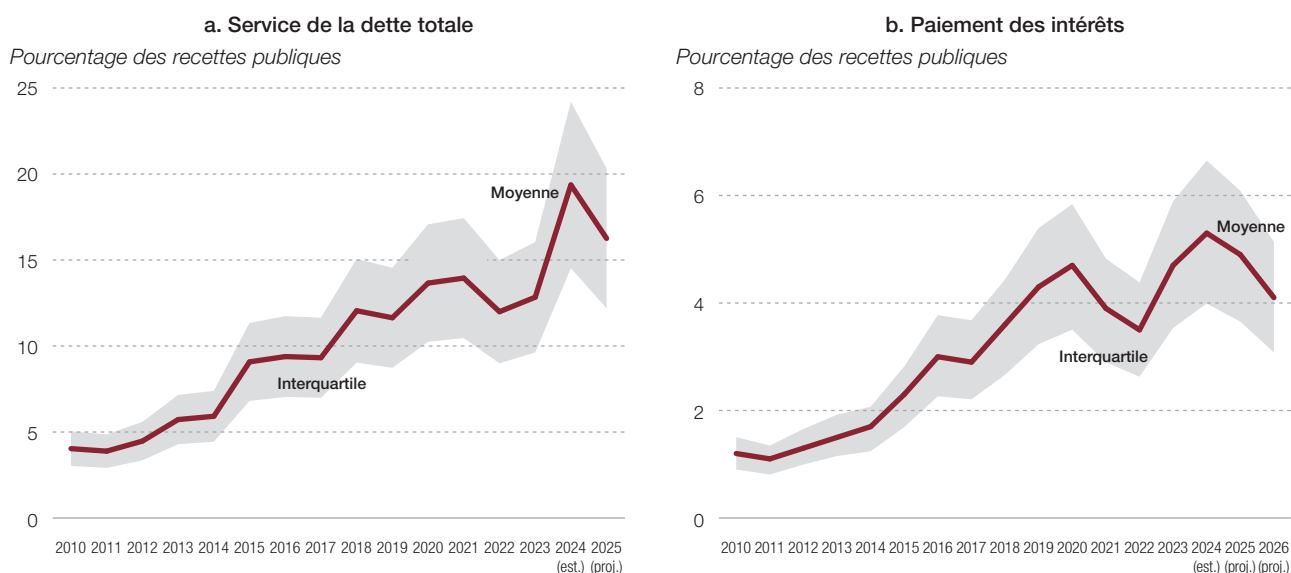
change. L'augmentation du fardeau de la dette et les pressions sur les liquidités ont entraîné une réduction des dépenses publiques dans des domaines essentiels du développement. Au cours de la période 2010–2019, par exemple, les dépenses publiques moyennes consacrées à l'éducation en Afrique se sont élevées à 3,6 % du PIB, soit moins que la moyenne mondiale de 4,2 %. Les dépenses publiques consacrées à la santé étaient encore plus faibles, soit 1,8 %.³² Pour retrouver une bonne santé budgétaire et placer la dette sur une trajectoire viable, il faudrait reprofiler les échéances de la dette.

Les tensions et incertitudes commerciales internationales ont provoqué une vente massive d'euro-obligations africaines

Les conditions financières mondiales se sont assouplies depuis le début de l'année 2024, et les écarts de rendement des obligations souveraines africaines se sont réduits en général. Plusieurs pays sont revenus sur les marchés internationaux et ont émis des obligations d'un montant cumulé de 22,65 milliards USD entre janvier 2024 et mars 2025, avec une échéance moyenne de plus de neuf ans et un taux d'intérêt de 9 %. La grande partie des paiements au titre du service de la dette arrivant à échéance en 2024 et 2025, la plupart des nouvelles émissions servent à refinancer

Les paiements d'intérêts devraient diminuer en 2025–26, sous réserve de l'incertitude quant à l'évolution des taux d'intérêt et des fluctuations des taux de change

FIGURE 1.34 Service de la dette extérieure publique et paiements d'intérêts



Source: Calculs des services de la Banque à partir des données des Statistiques sur la dette internationale de la Banque mondiale.

des emprunts antérieurs. Par exemple, l'émission d'obligations à 10 ans de la Côte d'Ivoire pour un montant de 1,75 milliard USD en mars 2025 était destinée à racheter des euro-obligations arrivant à échéance en 2028 (300 millions USD) et 2032 (400 millions USD).

Les tensions commerciales actuelles pourraient aggraver les vulnérabilités liées à la dette africaine. Les euro-obligations africaines font actuellement l'objet d'une mévente, car les écarts sur leurs obligations se sont creusés, en raison des turbulences qui secouent les marchés mondiaux. L'indice des obligations souveraines africaines affichait une baisse de 2,9 % à la fin du mois de mars 2025, soit plus que la baisse de 2,73 % enregistrée par l'indice des obligations des marchés émergents. Les rendements des euro-obligations émis par le Gabon, l'Angola et le Mozambique ont été classés parmi les moins performantes, avec une baisse de 7,31 %, 6,71 % et 4,59 %, respectivement. La Tunisie, l'Égypte et le Rwanda ont enregistré des baisses de rendement plus faibles, allant de 0,01 % à 0,80 % et 1,16 %, respectivement. L'attrait des obligations de la Côte d'Ivoire a diminué, malgré une émission réussie en mars 2025. L'écart de rendement des obligations du pays s'est creusé quelques semaines après leur émission, affecté par les turbulences du marché alimentées par les tensions commerciales

mondiales. L'écart de rendement des obligations à échéance 2033 s'est creusé de 40 points de base, tandis que celui des obligations à échéance 2028 s'est creusé de 71 points de base. Cette performance reflète un sentiment de risque croissant plutôt que les fondamentaux du marché, jugés raisonnablement solides. La croissance économique devrait atteindre 6,5 %, l'inflation 2,9 % et le déficit budgétaire 3,0 % du PIB, ce qui correspond au seuil de convergence macroéconomique de l'UEMOA, le bloc régional.³³

Un nouveau cycle de resserrement monétaire pourrait intervenir si l'inflation mondiale, alimentée par une forte augmentation des droits de douane, dépasse les objectifs fixés. Dans ce cas, les banques centrales des économies avancées pourraient relever leurs taux d'intérêt afin d'atténuer les pressions inflationnistes. En outre, si le régime de droits de douane élevés génère un excédent commercial pour les États-Unis, le dollar américain s'en trouvera renforcé. Inévitablement, les coûts d'emprunt et les paiements au titre du service de la dette augmenteront encore, ce qui limitera l'accès des pays africains aux marchés mondiaux des capitaux. Le régime de droits de douane élevés pourrait avoir deux conséquences négatives pour les pays africains: une conséquence directe et une conséquence indirecte. Les pays fortement exposés au commerce avec

les États-Unis pourraient subir un impact direct. Indirectement, l'impact se traduirait par des effets de second ordre, se transmettant par le biais des échanges avec les pays tiers exposés au commerce avec les États-Unis. Par exemple, l'augmentation des droits de douane imposés à la Chine pourrait réduire la demande de matières premières africaines. Ces effets conjugués pourraient entraîner un creusement des déficits des comptes courants et une diminution des réserves de change des pays touchés.

Ce tableau pourrait s'assombrir en raison de pressions sur les liquidités, car les paiements au titre du service de la dette en 2025 devraient s'élever à environ 89 milliards USD. Plus de la moitié du service de la dette, soit 45,3 milliards USD (51 %), est due à des créanciers privés (figure 1.35a). Les banques multilatérales de développement et les créanciers bilatéraux représentent respectivement 27 et 22 %. Les remboursements en principal pourraient dépasser 61 milliards USD en 2025, soit environ 69 % du service total de la dette (figure 1.35b).

La pression du service de la dette est concentrée dans les pays à faible capacité de génération de recettes

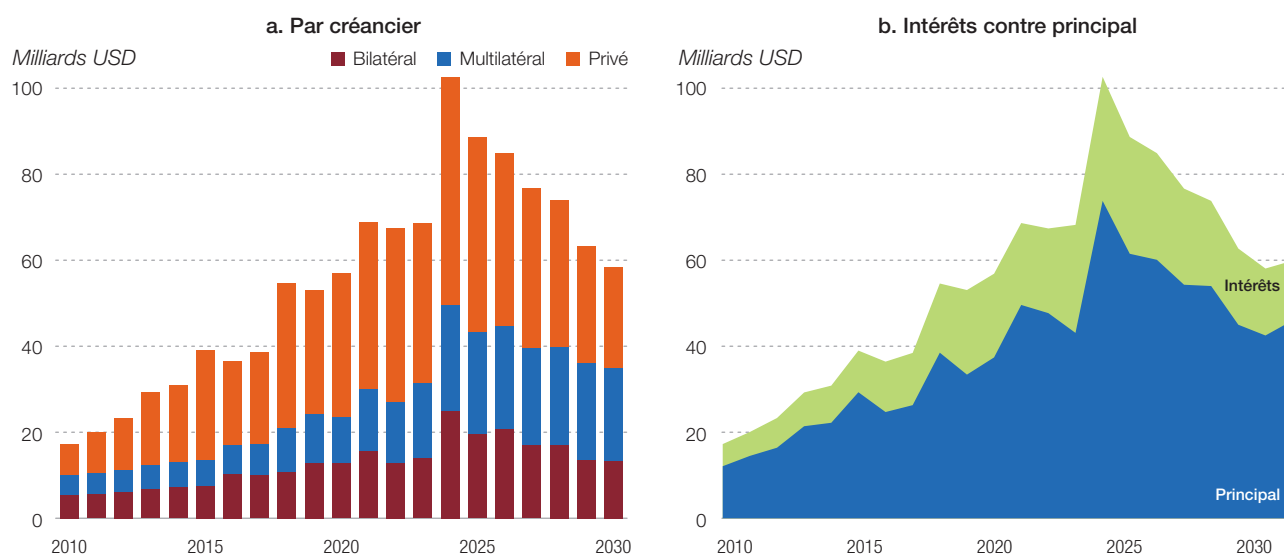
La faible capacité à générer des recettes fait peser le poids du service de la dette sur le Djibouti, la

Guinée Bissau, São Tomé et Príncipe et la Zambie. Les pressions croissantes liées à l'amortissement de la dette réduisent la marge de manœuvre budgétaire de la plupart de ces pays, dont certains sont déjà en situation de surendettement. Une restructuration de la dette pourrait allonger l'échéance et renforcer la capacité de paiement tout en permettant à ces pays de mettre en œuvre des politiques de promotion de la croissance et de génération de recettes. Les pays dont la charge d'amortissement de la dette est élevée et dont le niveau d'endettement extérieur est important, mais dont la base de recettes est relativement élargie, peuvent parvenir à rembourser leur dette sans compromettre l'investissement dans des secteurs essentiels. Environ un tiers des pays dont l'amortissement de la dette extérieure et le niveau d'endettement sont faibles présentent également une forte capacité à générer des recettes fiscales (figure 1.36).

Les besoins de refinancement de la dette extérieure sont en hausse, ainsi que les risques de refinancement

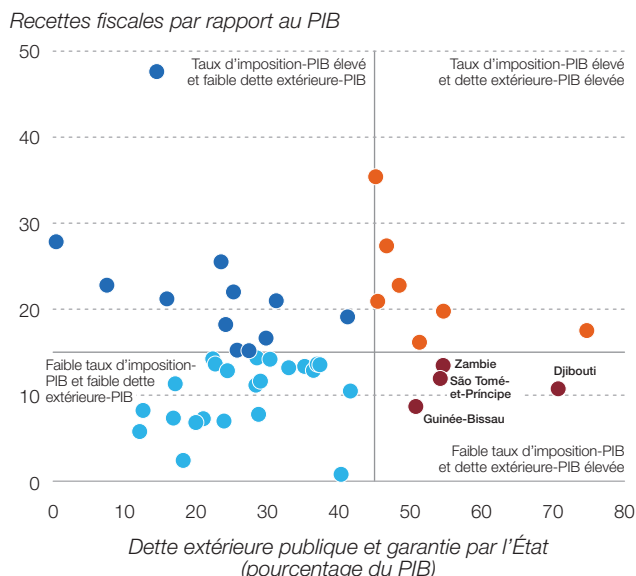
Les charges d'intérêt, les remboursements du principal et les déficits primaires donnent un aperçu des facteurs de vulnérabilité de la dette, notamment les risques élevés de refinancement, et des besoins de financement (figure 1.37). D'un

FIGURE 1.35 Composition du service de la dette, 2010–2030



Source : Calculs des services de la Banque africaine de développement à partir des données des Statistiques sur la dette internationale de la Banque mondiale.

FIGURE 1.36 Ratio recettes fiscales/PIB par rapport à la dette extérieure publique et à la dette garantie par l'État



Source: Calculs des services de la Banque à partir des données des Statistiques sur la dette internationale de la Banque mondiale.

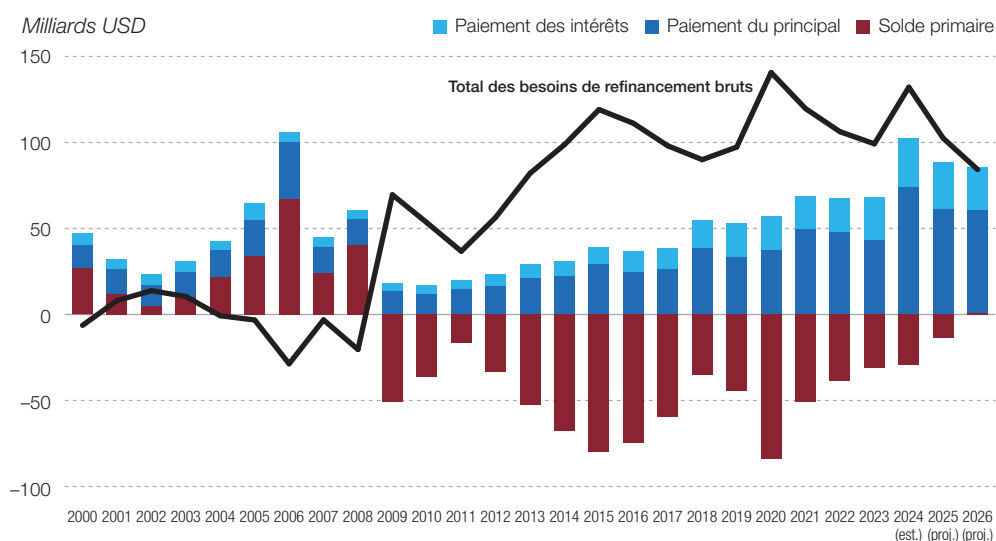
point de vue historique, les besoins de refinancement de la dette extérieure ont commencé à augmenter en 2011, lorsque de nombreux pays africains ont fait leurs débuts sur le marché des euro-obligations. Ainsi, la charge du service de la dette augmentait en même temps que les niveaux

d'endettement. Cette période a également été caractérisée par un creusement des déficits budgétaires, réduisant la capacité des gouvernements à assurer le service de la dette et augmentant les besoins de refinancement. Les conditions financières mondiales favorables qui ont précédé l'épidémie de Covid-19 et la recherche de rendements plus élevés de la part des investisseurs ont permis aux pays de refinancer leur dette. Toutefois, ces refinancements se sont faits au prix d'une accumulation supplémentaire d'obligations de remboursement. En 2025, les pays africains auront besoin d'environ 102,4 milliards USD pour refinancer leur dette extérieure. Les besoins de refinancement de la dette extérieure devraient diminuer pour atteindre 84 milliards USD en 2026. Cette baisse est toutefois sujette à des incertitudes et souligne la nécessité de prendre des mesures résolues pour améliorer la mobilisation des ressources intérieures afin d'accroître l'autosuffisance de l'Afrique et de renforcer sa résilience aux chocs extérieurs.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Bien que les perspectives économiques de l'Afrique se soient améliorées en dépit de multiples

FIGURE 1.37 Besoins de refinancement de la dette extérieure brute de l'Afrique



Source: Calculs des services de la Banque à partir des données des Statistiques sur la dette internationale de la Banque mondiale et de la base de données des Perspectives de l'économie mondiale.

chocs, la résilience économique des pays est mise à l'épreuve par un nouveau choc. La perturbation du système commercial mondial due à l'imposition de droits de douane par les États-Unis et aux mesures de rétorsion prises par le Canada et la Chine, entre autres, suscite des incertitudes. Les économies africaines continueront à être confrontées à des défis macroéconomiques, notamment une croissance volatile, des pressions inflationnistes persistantes, des vulnérabilités élevées liées à l'endettement et des inversions potentielles des flux de capitaux. Avec la réduction des marges de sécurité et des amortisseurs due au poids du service de la dette et la faible mobilisation des ressources intérieures, de nombreux pays sont moins bien placés pour absorber les chocs, ce qui nécessite des actions résolues. Des politiques monétaires, budgétaires, de change et structurelles se renforçant mutuellement seront nécessaires pour atteindre le double objectif de stimulation de la croissance et de réduction de l'inflation. Bien qu'un large éventail de politiques de relance soit nécessaire, il convient d'améliorer la coordination et l'ordonnancement de ces politiques à court, moyen et long terme et, lorsque la marge de manœuvre des politiques est limitée, le soutien de la communauté internationale serait justifié.

Recommandations politiques à court terme

À court terme, les mesures devraient se concentrer sur le rétablissement de la stabilité macroéconomique, mais la conception de ces mesures et leur impact seront spécifiques à chaque pays :

- *Assurer une gestion coordonnée des politiques monétaire et fiscale.* L'inflation reste obstinément élevée et les outils traditionnels de la politique monétaire se sont révélés inefficaces pour la faire baisser, en particulier dans les pays importateurs nets de denrées alimentaires et d'énergie. Pourtant, la politique monétaire, complétée par la prudence budgétaire, peut encore faire baisser l'inflation. Dans les pays dotés de systèmes financiers bien développés et de solides mécanismes de transmission, la politique monétaire devrait rester restrictive, soutenue par des engagements forts

en faveur de l'indépendance des banques centrales. Parallèlement, la politique budgétaire doit soutenir les populations les plus vulnérables. Lorsque le resserrement de la politique monétaire entraîne des pressions sur le système financier, les pays doivent déployer des outils macroprudentiels tels que des ratios de capital et de liquidité élevés pour faire face aux risques financiers émergents.

- *La prudence budgétaire, la productivité de la dette, la gouvernance et les réformes institutionnelles doivent rester des nécessités.* La meilleure façon de sortir de l'endettement est de développer l'économie, mais des restrictions budgétaires peuvent être justifiées dans les pays ayant une marge de manœuvre budgétaire limitée et des remboursements de dettes élevés, mais les gouvernements devraient éviter les coupes procycliques dans les services publics essentiels et les investissements dans les infrastructures cruciales qui favorisent la croissance. La création de conseils budgétaires nationaux et le renforcement des bureaux de gestion de la dette existants peuvent contribuer à atténuer les difficultés budgétaires et d'endettement. Ces conseils devraient avoir un mandat clair leur permettant de fournir des conseils politiques éclairés aux gouvernements. À cet égard, l'African Debt Managers Initiative Network et le Forum de gestion de la dette pour l'Afrique lancés par le Groupe de la Banque africaine de développement en 2024 constituent des plateformes utiles pour l'apprentissage entre pairs et l'harmonisation des politiques entre les pays. Pour renforcer l'impact de ces initiatives, il est urgent d'augmenter les financements concessionnels grâce à un soutien accru de la communauté internationale. Les banques multilatérales et régionales de développement peuvent à cet effet étudier les possibilités de tirer davantage parti de leurs bilans pour accroître les prêts accordés aux pays membres régionaux.
- *Adoption de régimes de taux de change flexibles.* Pour faire face aux chocs fréquents et aux inversions des flux de capitaux qui en résultent, les pays pourraient adopter un régime de taux de change flexible, qui est connu pour absorber les chocs, en particulier les chocs

La meilleure façon de se désendetter est de faire croître l'économie, mais des restrictions budgétaires peuvent être justifiées dans les pays où la marge de manœuvre budgétaire est limitée et où les remboursements de la dette sont élevés

externes. De même, les gouvernements africains devraient supprimer les obstacles sectoriels, financiers et autres à l'investissement et à l'exportation afin de renforcer les recettes et les réserves en devises. Cela pourrait contribuer à stabiliser le taux de change. En outre, l'intervention sur le marché des changes peut être associée à la panoplie des réponses politiques afin d'éviter que des flux de capitaux aux effets perturbateurs ne se transforment en crise financière. En outre, les pays dotés d'un régime crédible et transparent de ciblage de l'inflation pourraient ancrer les anticipations inflationnistes et limiter l'accumulation de fortes pressions inflationnistes.

- *Restructuration préventive de la dette et réformes.* Les progrès réalisés actuellement en Zambie et au Ghana montrent que la restructuration de la dette, si elle est effectuée rapidement, peut empêcher les pays de se retrouver en situation de surendettement. Ainsi, la restructuration préventive de la dette au titre du Cadre commun du G20 peut permettre à un plus grand nombre de pays d'éviter de tomber dans une situation de surendettement et d'éventuel défaut de paiement. Si les pays en situation de surendettement doivent prendre des mesures stratégiques pour faire face à la crise et restructurer leur dette, les banques multilatérales de développement et la communauté internationale dans son ensemble doivent veiller à ce que les conclusions du traitement de la dette soient rapides, responsables, équitables, mieux coordonnées et transparentes, afin de préserver la crédibilité des initiatives en cours concernant la dette. L'architecture financière internationale doit être réformée pour la rendre plus souple et adaptée à l'évolution du paysage économique mondial. Mais les pays ont aussi un rôle important à jouer pour éviter de se retrouver en situation de surendettement. Les analyses de viabilité de la dette et les stratégies de restructuration de la dette à moyen terme doivent faire partie de la panoplie d'outils de gestion de la dette dont disposent les décideurs politiques. Les réponses politiques réactives sont généralement longues et coûteuses.
- *Réduire la dépendance à l'égard de l'aide.* Compte tenu des réductions actuelles de l'aide

et des tendances à la baisse de l'aide au développement, les gouvernements africains doivent prendre des mesures délibérées pour réduire la part de l'aide dans les budgets nationaux afin de préserver l'autonomie fiscale et la flexibilité sur le plan des politiques. Les principales stratégies consistent à renforcer la mobilisation des recettes nationales en modernisant les systèmes fiscaux et en comblant les lacunes, à lutter contre les flux financiers illicites, à améliorer l'efficacité et la transparence des dépenses publiques et à promouvoir des politiques favorables à l'investissement afin d'attirer les capitaux privés locaux et étrangers (voir les chapitres 2 et 3 pour plus de détails).

- *Lutte contre l'insécurité et ses conséquences socio-économiques.* Les conflits internes et l'insécurité réduisent la capacité des pays touchés à réaliser des investissements essentiels dans le capital humain, les infrastructures et l'agriculture, ce qui entraîne des pertes de productivité dans de nombreux secteurs de l'économie. Ils réduisent également les recettes publiques en détruisant une partie de l'assiette fiscale tout en augmentant les dépenses militaires. En moyenne, la croissance annuelle des pays africains en conflit est inférieure d'environ 2,5 points de pourcentage à celle de leurs homologues relativement stables, et l'impact cumulatif sur le PIB par habitant augmente au fil du temps. Les conflits et l'insécurité affectent également l'environnement des affaires, entravent les investissements privés et perturbent les flux commerciaux, ce qui a des conséquences durables sur la croissance économique. Les conflits internes et l'insécurité prennent généralement une dimension régionale, avec des effets qui s'étendent aux États voisins. Les pays africains devraient reconnaître le lien qui existe entre le développement et la sécurité, investir dans des infrastructures durables et prendre des mesures préventives de gestion des crises afin d'éviter que les faiblesses qui apparaissent dans le domaine de la gouvernance ne se transforment en conflits à grande échelle. En fin de compte, le partage des dividendes de la croissance permettrait de créer un programme national inclusif et un environnement pacifique pour une existence commune.

Recommandations politiques à moyen et long terme

À moyen et long terme, les gouvernements devraient se concentrer sur les réformes structurelles pour stimuler l'offre et favoriser la compétitivité des économies africaines.

- *Mobiliser les investissements du secteur privé dans les secteurs clés.* Les pays africains peuvent débloquer l'investissement privé grâce à des investissements publics efficaces financés par la dette publique dans des domaines tels que les infrastructures de transport et d'énergie, afin de réduire le coût des transactions commerciales. Les investissements dans les infrastructures publiques catalyseront l'innovation et les retombées technologiques et ouvriront l'économie à la participation privée afin d'accélérer le rythme de la transformation et de la diversification économique. Cela peut contribuer à réduire l'exposition des pays à la volatilité des prix des matières premières, qui a eu des effets dévastateurs sur la croissance de l'Afrique. Par exemple, l'investissement privé dans les chaînes de valeur agricoles augmentera la production alimentaire, améliorera la transformation et la valeur ajoutée, renforcera la compétitivité et réduira la dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires, ce qui permettra aux pays d'économiser leurs rares devises. De même, l'amélioration des capacités nationales de raffinage des produits pétroliers dans les pays producteurs de pétrole peut contribuer à réduire la dépendance à l'égard des chaînes d'approvisionnement mondiales, réduire la vulnérabilité de l'Afrique à la volatilité des prix du pétrole et promouvoir l'industrialisation et la création d'emplois.
- *Politiques de contenu local et d'approvisionnement préférentiel.* Il convient de donner la priorité à des politiques telles que le contenu local et l'approvisionnement préférentiel afin d'encourager la demande intérieure de biens et de services et de stimuler la croissance des petites, moyennes et grandes entreprises en Afrique. La mise en œuvre de telles politiques pourrait favoriser l'établissement de liens en amont et en aval avec les petites entreprises

et faciliter l'approfondissement des marchés intérieurs, renforcer le commerce intrarégional, en particulier en ce qui concerne les produits manufacturés, en fonction des avantages comparatifs et concurrentiels des pays, et réduire la vulnérabilité aux chocs récurrents que subissent les chaînes de valeur mondiales.³⁴ Par exemple, les pays pourraient adopter une législation sur les marchés publics afin de donner la priorité aux biens et services fabriqués dans les pays africains, conformément aux pourcentages et aux normes de qualité convenus. Une telle législation contribuera à créer des emplois, à stimuler le commerce intrarégional et à réduire la vulnérabilité aux chocs commerciaux mondiaux. Dans l'ensemble, les politiques qui peuvent renforcer les capacités de production sur les marchés intérieurs sont bénéfiques pour l'intégration régionale, la résilience économique et la durabilité mondiale.

- *Politiques de franchisage.* La promotion des politiques de franchisage peut aider les pays à compléter les politiques de contenu local, à tirer parti du savoir-faire technologique des entreprises étrangères, à promouvoir les investissements transfrontaliers entre les pays africains, à renforcer les économies nationales et à réduire les externalités environnementales du commerce des matières premières non transformées, en particulier dans les pays où les capacités techniques et financières sont insuffisantes. Les pays riches en ressources naturelles devraient privilégier une combinaison de politiques de contenu local, d'approvisionnement préférentiel et de franchisage afin d'encourager la valorisation des ressources naturelles et la création de valeur ajoutée sur les marchés locaux et régionaux, plutôt que de continuer à extraire et à commercialiser sans restriction des produits primaires non transformés. Pour maximiser les avantages du franchisage, les pays doivent identifier leurs avantages comparatifs en matière de ressources et mettre en œuvre une politique industrielle globale visant à renforcer les capacités nationales tout au long des chaînes de valeur de la production afin de favoriser la création progressive d'emplois, l'amélioration des compétences pour la création de valeur ajoutée et le transfert

L'investissement dans les infrastructures publiques catalysera l'innovation et les retombées technologiques et ouvrira l'économie à la participation privée

de technologie dans les modèles de franchisage concernés qui servent au mieux leurs intérêts et sont adaptés à leur contexte.

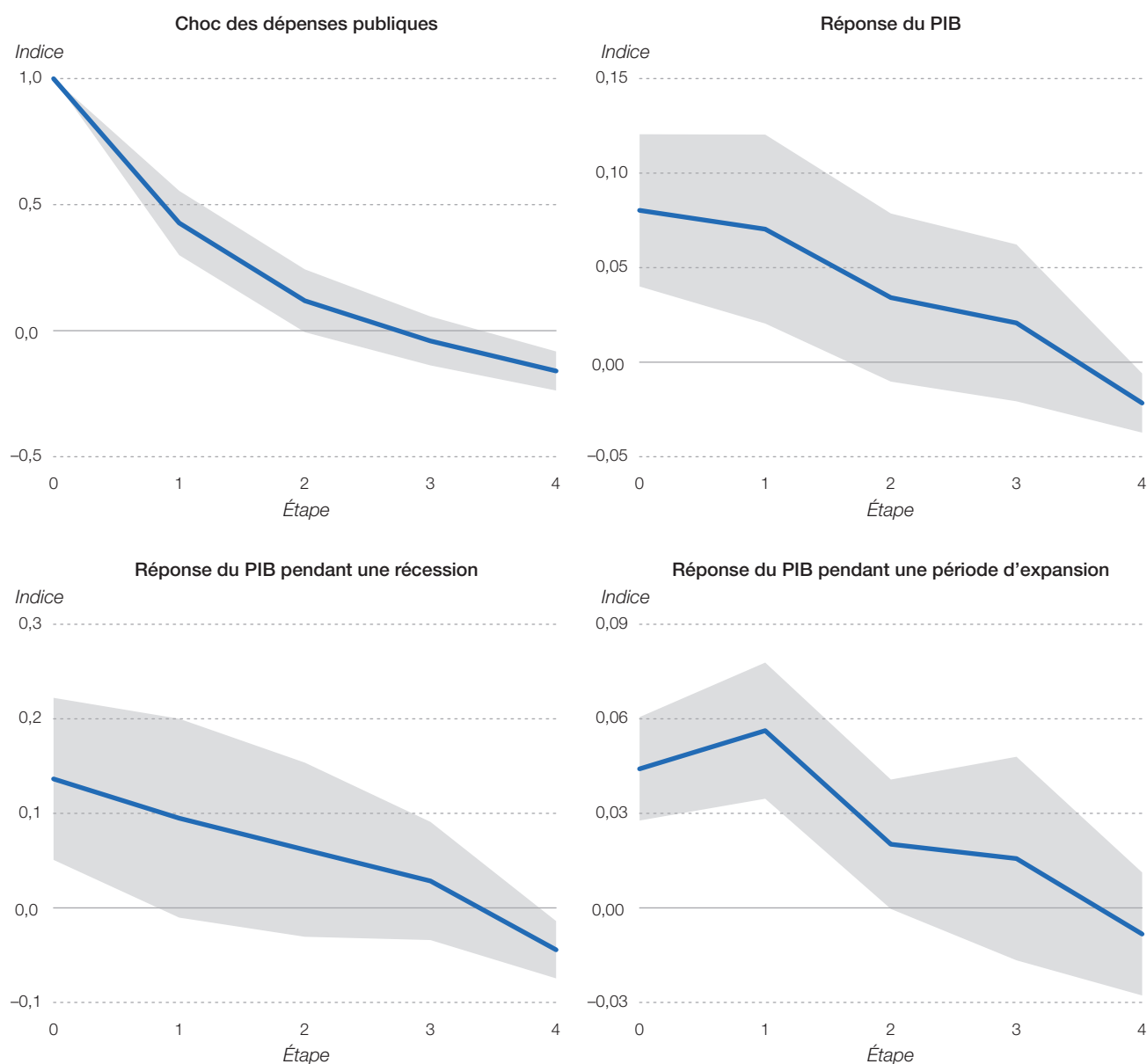
- *Gestion durable du capital naturel et humain.* Pour que le capital de l'Afrique soit exploité au mieux pour le développement de l'Afrique, les pays doivent s'approprier pleinement leur capital naturel et humain et le gérer de manière durable pour stimuler la croissance de la productivité et le bien-être des citoyens. Il est urgent que les pays africains évitent de transférer la propriété légale des ressources naturelles à des sociétés étrangères dans le cadre d'accords de concession minière mal conçus et par une émigration sans entrave de professionnels qualifiés. Les politiques de franchisage peuvent permettre aux pays de se recentrer sur des accords d'exploitation de ressources naturelles qui offrent une situation gagnant-gagnant pour les investisseurs nationaux et internationaux (intérêts nationaux publics et privatisés). Dans la mesure du possible, les politiques d'approvisionnement préférentiel devraient donner la priorité aux investisseurs nationaux, au moins à hauteur d'un pourcentage convenu, afin d'encourager le développement des entreprises locales par le biais de partenariats efficaces et de programmes de transfert de technologie avec les entreprises étrangères qui dominent actuellement le secteur dans tous les pays africains.
- *Intégration économique régionale et commerce.* Dans l'environnement mondial actuel, la domestication et la mise en œuvre complètes de la ZLECAf dans le but d'approfondir l'intégration régionale et d'accroître le commerce intrarégional sont devenues une nécessité

urgente. L'accélération de la mise en œuvre de la ZLECAf élargira le marché des biens et des services et mettra les pays africains en meilleure position pour améliorer la résilience de leurs économies et atténuer les impacts des tensions commerciales récurrentes et des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Mise en œuvre de manière stratégique – parallèlement à des politiques industrielles stratégiques, dont certaines sont énumérées ci-dessus – la ZLECAf peut favoriser l'industrialisation, la création d'emplois et l'investissement dans les pays africains, renforçant ainsi la compétitivité mondiale des économies africaines à moyen et à long terme.

- *Des partenariats stratégiques pour mobiliser le financement international du développement.* Compte tenu de l'environnement financier extérieur difficile et des besoins de financement croissants, en particulier pour la transition verte, les pays africains auront toujours besoin de plus de partenariats stratégiques et du soutien de la communauté internationale, y compris des banques de développement multilatérales et régionales, pour mobiliser un financement du développement à long terme abordable. Les réformes en cours du système financier international, dont il est question dans les Perspectives économiques en Afrique 2024, et les plateformes internationales telles que Financement du développement, offrent à la communauté mondiale l'occasion de manifester son soutien continu à la fourniture de financements abordables pour l'investissement dans les secteurs essentiels à la croissance et à la résilience climatique en Afrique.

ANNEXE 1.1 ESTIMATION DE L'EFFET DU MULTIPLICATEUR DES DÉPENSES PUBLIQUES GÉNÉRALES DÉPENDANT DE L'ÉTAT

TABEAU 1.1.1 DE L'ANNEXE Estimation des effets dépendant de l'État



Note: L'effet des dépenses des administrations publiques dépendant de l'État est estimé à l'aide de l'approche des projections locales d'Auerbach et Gorodnichenko (2013). Le cycle économique est une variable binaire qui prend la valeur 1 en cas de récession – lorsque le taux de croissance du PIB par habitant est inférieur à zéro – et 0 sinon, c'est-à-dire en cas de croissance. Environ un tiers (32,5 %) des observations sont des récessions. Les régressions incluent des effets fixes par pays et par année.

Source: Calculs des services de la Banque.

ANNEXE 1.2 APPENDICE STATISTIQUE

ANNEXE TABLEAU 1.2.1 CROISSANCE du PIB réel

Pourcentage

	2023	2024 (estimation)	2025 (projection)	2025 (projection)
Afrique centrale	4,4	4,0	3,2	3,9
Cameroun	3,2	3,6	3,7	4,1
Congo, Rép.	2,0	2,8	3,5	3,4
Congo, Rép. Dém.	8,6	6,2	4,8	5,3
Guinée équatoriale	-5,1	1,7	-4,0	0,2
Gabon	2,4	3,1	2,3	2,1
République centrafricaine	0,7	0,9	1,6	2,9
Tchad	4,0	1,5	1,6	3,0
Afrique de l'Est	1,3	4,3	5,9	5,9
Burundi	3,3	3,9	3,7	3,9
Comores	3,1	3,5	4,0	4,6
Djibouti	7,4	6,6	6,3	6,6
Erythrée	2,8	2,9	3,2	3,3
Éthiopie	6,6	7,3	8,0	7,0
Kenya	5,6	4,6	5,0	4,8
Rwanda	8,3	8,9	7,8	7,5
Ouganda	4,9	6,3	6,2	7,5
Seychelles	2,3	2,9	3,5	3,7
Soudan	-37,5	-12,8	-0,6	1,3
Soudan du Sud	2,5	-27,6	4,0	12,1
Tanzanie	5,1	5,6	5,9	6,0
Somalie	4,2	4,0	3,9	4,0
Afrique du Nord	3,8	2,6	3,6	3,9
Algérie	4,1	3,9	3,6	3,4
Égypte	3,8	2,4	3,6	4,3
Libye	9,1	-3,1	6,9	2,9
Maroc	3,4	3,2	3,9	3,7
Mauritanie	6,5	5,1	4,5	5,0
Tunisie	0,4	1,4	1,9	2,3

	2023	2024 (estimation)	2025 (projection)	2025 (projection)
Afrique australe	1,8	1,9	2,2	2,5
Afrique du Sud	0,7	0,6	0,8	1,2
Angola	1,1	4,4	3,0	3,6
Botswana	3,2	-3,0	0,8	2,5
eSwatini	5,0	4,7	6,5	4,7
Lesotho	1,8	2,4	1,1	0,5
Madagascar	4,2	4,2	3,8	4,0
Malawi	1,9	1,8	3,0	3,8
Maurice	5,0	4,7	3,0	3,0
Mozambique	5,4	1,8	2,7	3,5
Namibie	4,4	3,7	2,6	3,9
São Tomé-et-Príncipe	0,4	0,9	2,7	4,4
Zambie	5,4	4,0	6,2	6,0
Zimbabwe	5,3	2,0	6,0	4,0
Afrique de l'Ouest	3,6	4,5	4,3	4,3
Bénin	6,4	7,5	6,4	6,8
Burkina Faso	3,0	4,7	5,0	5,7
Cabo Verde	5,4	7,3	5,3	4,9
Côte d'Ivoire	6,5	6,1	6,3	6,3
Gambie	5,3	5,8	5,7	5,0
Ghana	3,1	5,7	4,5	4,8
Guinée	5,7	4,1	5,7	5,8
Guinée-Bissau	4,4	5,0	5,6	5,8
Libéria	4,6	4,8	5,3	5,3
Mali	4,7	5,0	5,6	6,0
Niger	2,7	10,6	7,0	6,2
Nigéria	2,9	3,4	3,2	3,1
Sénégal	4,3	6,9	10,3	7,1
Sierra Leone	5,7	3,9	4,4	4,8
Togo	6,4	5,8	5,8	5,9
Afrique	3,0	3,3	3,9	4,0

TABLEAU 1.2.2 DE L'ANNEXE Perspectives des principaux indicateurs macroéconomiques, 2025–2026

Pays	Croissance du PIB réel		Croissance du PIB réel par habitant		L'inflation		Balance des comptes courants		Solde budgétaire	
	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026
Afrique du Sud	0.8	1.2	−0.4	0.1	4.4	4.7	−2.0	−1.7	−4.9	−4.7
Algérie	3.6	3.4	2.2	2.1	4.0	3.5	−1.0	−2.3	−12.0	−12.2
Angola	3.0	3.6	−0.1	0.6	23.4	17.7	2.7	2.2	−1.7	−2.1
Bénin	6.4	6.8	3.9	4.4	1.6	1.9	−5.9	−5.3	−3.0	−2.6
Botswana	0.8	2.5	−0.8	0.9	3.3	3.4	−7.6	−7.3	−9.3	−8.7
Burkina Faso	5.0	5.7	2.7	3.4	2.1	1.7	−5.2	−5.0	−5.3	−5.3
Burundi	3.7	3.9	1.1	1.5	39.1	30.9	−8.7	−8.3	−5.1	−4.4
Cabo Verde	5.3	4.9	4.8	4.4	1.4	1.8	−2.7	−3.1	−2.5	−1.7
Cameroun	3.7	4.1	1.0	1.5	3.9	3.6	−2.7	−2.9	−0.6	−0.3
Comores	4.0	4.6	2.1	2.8	2.2	2.2	−4.5	−4.7	−2.7	−2.5
Congo, Rép.	3.5	3.4	1.1	1.0	2.9	3.2	1.5	1.5	2.8	2.4
Congo, Rép. Dém.	4.8	5.3	1.5	2.0	8.6	7.1	−4.7	−4.1	−3.0	−2.7
Côte d'Ivoire	6.3	6.3	3.8	3.9	2.8	2.4	−2.6	−3.0	−3.0	−3.0
Djibouti	6.3	6.6	4.9	5.3	2.2	2.2	20.9	20.5	0.1	−0.2
Égypte	3.6	4.3	1.8	2.7	24.2	15.7	−5.7	−5.0	−7.2	−5.2
Erythrée	3.2	3.3	1.3	1.3	5.0	4.9	13.2	12.7	−3.0	−2.9
eSwatini	6.5	4.7	5.5	3.7	4.6	4.2	1.9	2.0	−1.9	−2.2
Éthiopie	8.0	7.0	5.4	4.4	15.4	11.7	−1.5	−1.5	−1.8	−1.9
Gabon	2.3	2.1	0.1	−0.1	1.7	2.3	2.0	1.3	−3.8	−4.0
Gambie	5.7	5.0	3.4	2.7	9.4	6.4	−2.5	−1.9	−1.7	−1.3
Ghana	4.5	4.8	2.6	3.0	15.5	9.0	2.6	1.4	−3.5	−3.0
Guinée	5.7	5.8	3.2	3.5	6.4	6.5	−9.3	−9.1	−2.3	−2.4
Guinée-Bissau	5.6	5.8	3.4	3.7	2.7	1.9	−4.9	−3.8	−3.6	−1.7
Guinée équatoriale	−4.0	0.2	−6.4	−2.2	2.4	2.6	−3.7	−4.1	−1.2	−1.6
Kenya	5.0	4.8	3.0	2.8	3.9	4.5	−3.0	−3.4	−5.0	−4.0
Lesotho	1.1	0.5	0.0	−0.7	4.7	5.0	−5.1	−6.5	−0.3	0.3
Libéria	5.3	5.3	3.1	3.1	8.3	7.4	−20.1	−17.4	−3.5	−2.6
Libye	6.9	2.9	5.9	1.8	3.8	3.4	8.5	4.8	5.2	4.1
Madagascar	3.8	4.0	1.3	1.6	7.0	6.7	−6.1	−6.4	−3.9	−4.0
Malawi	3.0	3.8	0.4	1.2	23.8	15.8	−17.9	−16.9	−9.3	−8.6
Mali	5.6	6.0	2.6	3.1	2.8	2.3	−5.4	−3.6	−2.8	−2.4
Maroc	3.9	3.7	2.9	2.8	2.0	2.3	−2.1	−2.6	−3.6	−3.3
Maurice	3.0	3.0	3.2	3.3	2.9	2.8	−4.9	−4.8	−6.8	−4.7
Mauritanie	4.5	5.0	1.6	2.2	2.3	2.2	−8.0	−7.8	−1.1	−1.0
Mozambique	2.7	3.5	−0.2	0.6	4.8	5.2	−40.0	−36.7	−5.4	−4.5
Namibie	2.6	3.9	1.6	1.8	3.9	4.1	−16.2	−15.7	−3.4	−2.5
Niger	7.0	6.2	3.7	3.0	4.9	3.9	−5.7	−5.0	−3.2	−2.6
Nigéria	3.2	3.1	1.1	1.0	24.7	17.3	4.7	3.9	−4.0	−4.2
Ouganda	6.2	7.5	3.4	4.8	3.8	4.5	−7.8	−5.4	−6.2	−5.2
République centrafricaine	1.6	2.9	−1.8	−0.5	2.1	2.1	−6.9	−6.5	−2.9	−2.1
Rwanda	7.8	7.5	5.7	5.3	4.6	4.9	−12.3	−11.9	−5.6	−3.8
São Tomé-et-Príncipe	2.7	4.4	0.7	2.4	9.4	7.0	−6.1	−5.1	2.5	1.4

Pays	Croissance du PIB réel		Croissance du PIB réel par habitant		L'inflation		Balance des comptes courants		Solde budgétaire	
	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026
Sénégal	10.3	7.1	8.0	4.7	2.6	2.1	-10.0	-8.2	-7.7	-7.1
Seychelles	3.5	3.7	1.6	1.8	2.0	2.6	-9.0	-8.0	-1.7	-0.6
Sierra Leone	4.4	4.8	2.2	2.8	18.8	16.1	-5.1	-4.3	-4.6	-2.3
Somalie	3.9	4.0	0.4	0.6	4.6	3.6	-7.5	-8.3	-0.5	-0.4
Soudan	-0.6	1.3	-1.4	-1.1	100.9	45.8	-7.9	-8.5	-3.5	-3.9
Soudan du Sud	4.0	12.1	0.0	10.0	65.0	8.3	-6.5	-2.6	2.0	1.9
Tanzanie	5.9	6.0	3.0	3.1	3.2	3.4	-3.1	-2.9	-3.1	-2.9
Tchad	1.6	3.0	-3.5	-0.5	4.0	3.7	-9.4	-8.9	-1.4	-1.3
Togo	5.8	5.9	3.5	3.7	2.3	2.2	-3.3	-2.9	-3.3	-3.2
Tunisie	1.9	2.3	1.2	1.7	6.4	6.1	-2.2	-3.3	-5.3	-4.9
Zambie	6.2	6.0	3.3	3.2	12.6	7.1	0.5	-0.7	-3.4	-3.9
Zimbabwe	6.0	4.0	4.2	2.1	23.6	9.6	2.0	1.3	-0.9	-0.6

Note : La croissance du PIB et l'inflation sont exprimées en pourcentage, tandis que la balance des comptes courants et le solde budgétaire sont exprimés en pourcentage du PIB. Les pays sont classés selon trois critères : « vert » pour une bonne performance, « jaune » pour une performance moyenne et « rouge » pour une performance médiocre. Une croissance du PIB réel de 5 % ou plus est colorée en vert, une croissance de 0 à 4,99 % est colorée en jaune et une croissance négative est colorée en rouge. Le PIB réel par habitant de 2,6 % ou plus est coloré en vert, 0–2,59 % est coloré en jaune, et négatif est coloré en rouge. Les taux d'inflation inférieurs à 5 % sont colorés en vert, les taux compris entre 5 et 9,9 % sont colorés en jaune et les taux d'inflation à deux chiffres sont colorés en rouge. L'excédent de la balance courante est coloré en vert, les déficits inférieurs à 5 % sont colorés en jaune et les déficits supérieurs à 5 % sont colorés en rouge. Les déficits budgétaires inférieurs à 3 % sont colorés en vert, les déficits compris entre 3 et 5 % sont colorés en jaune et les déficits supérieurs à 5 % sont colorés en rouge.

Source : Statistiques de la Banque africaine de développement.

TABLEAU 1.2.3 DE L'ANNEXE Groupes de pays

Pays exportateurs de pétrole	Autres pays à forte intensité en ressources	Pays à faible intensité en ressources	Pays dépendants du tourisme	Pays à faible revenu	Pays à revenu intermédiaire
Algérie	Afrique du Sud	Bénin	Cabo Verde	Burkina Faso	Afrique du Sud
Angola	Botswana	Burundi	Comores	Burundi	Algérie
Cameroun	Burkina Faso	Cabo Verde	Mauritius	Congo, Rép. Dém.	Angola
Congo, Rép.	Congo, Rép. Dém.	Comores	São Tomé-et-Príncipe	Érythrée	Bénin
Égypte	Ghana	Côte d'Ivoire	Seychelles	Ethiopie	Botswana
Gabon	Guinée	Djibouti		Gambie	Cabo Verde
Guinée équatoriale	Libéria	Érythrée		Guinée	Cameroun
Libye	Mali	eSwatini		Guinée-Bissau	Comores
Nigéria	Namibie	Ethiopie		Libéria	Congo, Rép.
Tchad	Niger	Gambie		Madagascar	Côte d'Ivoire
Soudan du Sud	République centrafricaine	Guinée-Bissau		Malawi	Djibouti
	Sierra Leone	Kenya		Mali	Egypt
	Soudan	Lesotho		Mozambique	eSwatini
	Tanzanie	Madagascar		Niger	Gabon
	Zambie	Malawi		Ouganda	Ghana
	Zimbabwe	Maroc		République centrafricaine	Guinée équatoriale
		Maurice		Rwanda	Kenya
		Mauritanie		Sierra Leone	Lesotho
		Mozambique		Somalie	Libye
		Ouganda		Soudan	Maroc
		Rwanda		Soudan du Sud	Maurice
		São Tomé and Príncipe		Tchad	Mauritanie
		Sénégal		Togo	Namibie
		Seychelles		Zambie	Nigéria
		Somalie			São Tomé-et-Príncipe
		Togo			Sénégal
		Tunisie			Seychelles
					Tanzanie
					Tunisie
					Zimbabwe

NOTES

1. Le Fonds monétaire international prévoit une croissance mondiale de 2,8 % en 2025 et de 3,0 % en 2026. Dans d'autres régions, la croissance moyenne pour ces deux années devrait s'établir comme suit : 1,0 % dans la zone euro ; 2,2 % en Amérique latine et dans les Caraïbes ; et 4,6 % dans les pays émergents et en développement d'Asie.
2. FMI, 2017.
3. Fang, Ziangming et coll., 2020, « The Economic Consequences of Conflict in Sub-Saharan Africa », Document de travail du FMI.
4. Banque africaine de développement, 2024a.
5. Banque africaine de développement, 2025a.
6. Voir l'annexe 2.
7. Banque africaine de développement, UA et AUDA-NEPAD, 2024.
8. Banque mondiale, 2024.
9. CNUCED, 2017.
10. Banque africaine de développement, 2024b.
11. CAE, 2023.
12. Il s'agit du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de Djibouti, de l'Éthiopie, de l'Eswatini, de l'Ouganda, du Rwanda et du Sénégal.
13. CNUCED 2022.
14. FMI 2025.
15. UNOCHA 2024.
16. FMI 2025.
17. Voir Banque africaine de développement (2023a).
18. Banque africaine de développement 2025.
19. République du Ghana 2024.
20. <https://www.theeastafrican.co.ke/tea/business-tech/foreign-inflows-in-kenya-double-in-12-months-4786826>.
21. Il s'agit du Ghana, de la Gambie, du Maroc, du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Burkina Faso, de l'Égypte, de l'Éthiopie et de l'Afrique du Sud.
22. Banque africaine de développement 2024b.
23. Banque africaine de développement 2023b, 2024b.
24. AIE 2025.
25. Tourisme 2025 de l'ONU.
26. Okara et coll. 2025.
27. <https://donortracker.org/publications/budget-cuts-tracker>.
28. En l'absence d'informations fiables et cohérentes sur les autres flux générateurs de dettes, ce rapport ne tente pas d'isoler leurs contributions. Au lieu de cela, ces flux sont regroupés avec les résidus, ce qui explique en partie la contribution importante des autres flux aux résultats finaux. Une étude récente a montré qu'en moyenne, dans tous les pays d'Afrique subsaharienne, les ajustements médians des flux de stocks (AFS) ont représenté environ 1,5 % du PIB par an entre 2013 et 2022 (FMI 2023b).
29. Sur les 38 pays ayant une note de viabilité de la dette.
30. Banque africaine de développement 2024b.
31. La restructuration de la dette intérieure est la plus facile à réaliser, car la dette est émise en vertu des lois nationales. Ainsi, les gouvernements peuvent facilement restructurer la dette à des conditions qui ne sont souvent pas favorables aux créanciers nationaux, ce qui entraîne des risques financiers et l'éviction du secteur privé.
32. Banque africaine de développement 2024b.
33. Union économique et monétaire ouest-africaine.
34. Banque africaine de développement 2024b.

RÉFÉRENCES

- AIE (Agence internationale de l'énergie). 2023. *Critical Minerals Market Review 2023*. Paris : Agence internationale de l'énergie.
- AIE (Agence internationale de l'énergie). 2024. *Global Critical Minerals Outlook 2024*. Paris : Agence internationale de l'énergie. <https://iea.blob.core.windows.net/assets/ee01701d-1d5c-4ba8-9df6-abeec9de99a/GlobalCriticalMineralsOutlook2024.pdf>.
- AIE (Agence internationale de l'énergie). 2025. *Oil Market Report – mars 2025*. Paris : Agence internationale de l'énergie. <https://www.iea.org/reports/oil-market-report-march-2025>.
- Ahir, H., N. Bloom et D. Furceri. 2022. « The World Uncertainty Index ». Mimeo. National Bureau of Economic Research. <https://worlduncertaintyindex.com/>
- Amusa, H. A., B. Gnimassoun, et A. Simpasa. 2025. « Intra-African Immigration and Africa's External Performance ». Document de travail BETA n° 2025-03.
- Auerbach, A. J., et Y. Gorodnichenko. 2013. « Fiscal Multipliers in Recession and Expansion ». In *Fiscal Policy after the Financial Crisis*, édité par A. Alesina et F. Giavazzi, 19–55. Chicago, IL : University of Chicago Press.
- BAD (Banque africaine de développement). 2021. *Perspectives économiques en Afrique 2021 : De la résolution de la dette à la croissance : une feuille de route pour l'Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement). 2022. *Perspectives économiques en Afrique 2022 : Soutenir la résilience climatique et une transition énergétique juste en Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement). 2023a. *Performance et perspectives macroéconomiques de l'Afrique 2023*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement). 2023b. *Perspectives économiques en Afrique 2023 : Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement). 2024a. *Performance et perspectives macroéconomiques de l'Afrique 2024*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement). 2024b. *Perspectives économiques en Afrique 2024 : Impulser la transformation de l'Afrique par la réforme de l'architecture financière mondiale*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement). 2025. *Performance et perspectives macroéconomiques de l'Afrique 2025*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement), CUA (Commission de l'Union africaine) et AUDA-NEPAD (Agence de développement de l'Union africaine – Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique). 2024. *Cadre stratégique d'actions clés en faveur de la réalisation d'une croissance inclusive et d'un développement durable en Afrique*.
- Banque mondiale. 2024a. *Global Economic Prospects, juin 2024*. Washington, DC : Banque mondiale. <http://hdl.handle.net/10986/41536>.
- Banque mondiale. 2024b. *World Bank Commodity Price Forecasts, octobre 2024*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2024c. « Remittances Slowed in 2023, Expected to Grow Faster in 2024 ». *Migration and Development Brief* 40. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099714008132436612/pdf/IDU1a9cf73b51fcad14.25a1a0dd1cc8f2f3331ce.pdf>.
- Banque mondiale. 2024d. *Reviving Demand, Regaining Momentum. China Economic Update*, décembre 2024. Washington, DC : Banque mondiale.
- Brandle, T., et M. Elsener. 2024. « Do Fiscal Rules Matter ? A Survey of Recent Evidence ». *Revue suisse d'économie et de statistique* 160(11).
- CBO (Congressional Budget Office). 2025. *The Budget and Economic Outlook: 2025 to 2035*. Publication No. 60870. Washington, DC : CBO.
- CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement). 2017. *Services and Structural Transformation for Development*. Genève : CNUCED.
- CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement). 2023. *World Investment Report 2023: Investing in Sustainable Energy for All*. Genève : CNUCED.
- CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement). 2024. *World Investment Report 2024: Investment Facilitation and Digital Government*. Genève : CNUCED.
- Coulibaly, I., B. Gnimassoun, H. Mighri et J. Saadaoui. 2024. « International Reserves, Currency Depreciation

- and Public Debt: New Evidence of Buffer Effects in Africa». *Emerging Markets Review* 60. <https://doi.org/10.1016/j.ememar.2024.101130>.
- Driscoll, J. C., et A. C. Kraay. 1998. «Consistent Covariance Matrix Estimation with Spatially Dependent Panel Data». *Review of Economics and Statistics* 80: 549–560.
- Dutu, R., et A. Simpasa. 2025. «Tracing Nigeria's Inflation Spiral Since 2020: An Econometric Analysis». Document de travail.
- EAC (Communauté de l'Afrique de l'Est). 2023. *Trade and Investment Report 2023*.
- FMI (Fonds monétaire international). 2017. «Increasing to Large and Volatile Capital Flows: The Role of Macropudential Policies». *IMF Policy Paper*. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- FMI (Fonds monétaire international). 2023a. *Debt Dilemmas in Sub-Saharan Africa: Some Principles and Trade-offs in Debt Restructuring*. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- FMI (Fonds monétaire international). 2023b. *Economic Growth in Sub-Saharan Africa Could Permanently Decline if Geopolitical Tensions Escalate*. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- FMI (Fonds monétaire international). 2024a. *World Economic Outlook: Policy Pivot, Rising Threats*. Washington, DC: Fonds monétaire international, octobre.
- FMI (Fonds monétaire international). 2024b. *Sub-Saharan Regional Economic Outlook: Reforms amid Great Expectations*. Washington, DC: Fonds monétaire international, octobre.
- FMI (Fonds monétaire international). 2024c. *Nigeria Article IV Consultation*. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- FMI (Fonds monétaire international). 2025. *World Economic Outlook, April 2025: A Critical Juncture amid Policy Shifts*. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- Furlanetto, F. et A. Lepetit. 2024. «The Slope of the Phillips Curve (La pente de la courbe de Phillips)». Finance and Economics Discussion Series 2024–043, Board of Governors of the Federal Reserve System, Washington, DC.
- Gnimassoun, B. 2025. «Immigration and Labour Productivity: A Comparative Effect». *World Development* 188: 106920.
- Gechert, S. 2015. «What Fiscal Policy Is Most Effective? A Meta-Regression Analysis». *Oxford Economic Papers* 67(3): 553–580.
- Hamid, D., P. Elger, A. Fotiou, D. Garcia-Macia, A. Lagerborg, R. Lam et S. Pillai. 2022. *Fiscal Rules Dataset: 1985–2021*. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- Kateb, A. 2024. *Morocco's Long Road Toward Economic Transformation*. Article de septembre. Malcolm H. Kerr Carnegie Middle East Center.
- Kasekende, L., Z. Brixiová, et L. Ndikumana. 2010. «Africa's Counter-Cyclical Policy Responses to the Crisis». *Journal of Globalization and Development* 1(1): 1–22.
- Milesi-Ferretti, G. M. 2024. *The External Wealth of Nations Database*. The Brookings Institution. Basé sur: Lane, P. R., et G. M. Milesi-Ferretti. 2018. «The External Wealth of Nations Revisited: International Financial Integration in the Aftermath of the Global Financial Crisis». *IMF Economic Review* 66: 189–222.
- Novta, N., et E. Pugacheva. 2021. «The Macroeconomic Costs of Conflict». *Journal of Macroeconomics* 68.
- Okara, A., M. Boly, A. Simpasa et C. Chuku. 2025. «Unlocking Africa's Potential: Making Remittances Work for Development». Série de documents de travail, BAD (Banque africaine de développement), Abidjan, Côte d'Ivoire.
- OMC (Organisation mondiale du commerce). 2025. *Global Trade Outlook and Statistics 2025*. Genève: Organisation mondiale du commerce.
- Phillips, A. W. 1958. «The Relation between Unemployment and the Rate of Change of Money Wage Rates in the United Kingdom, 1861–1957». *Economica* 25: 283–299.
- République du Ghana. 2024. *Public Debt Statistical Bulletin, décembre 2024*.
- UNOCHA (Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires). 2024. *West and Central Africa: Flooding Situation Overview—as of 16 October 2024*.
- UN Tourism (Organisation mondiale du tourisme des Nations unies). 2025. *World Tourism Barometer* 23(1), janvier 2025. Madrid: UN Tourism. <https://doi.org/10.18111/wtobarometereng>.

UTILISER LE CAPITAL DOMESTIQUE DE L'AFRIQUE POUR SON DÉVELOPPEMENT

RESSOURCES POTENTIELLES PROVENANT DE LA MOBILISATION DU CAPITAL DOMESTIQUE

Ressources fiscales

Renforcer l'application des réglementations existantes et accroître l'efficacité de l'administration fiscale grâce à la technologie numérique

\$469,4 mds

Naturel

Intégrer la valeur du capital naturel et des services écosystémiques dans les comptes nationaux et investir dans l'économie bleue

\$171,1 mds

Financier

Réduire les risques liés au financement en monnaie locale, abaisser le coût interne du capital en réduisant le financement des déficits et capitaliser les institutions financières de développement africaines

\$159,5 mds

Entreprises

Passer d'une activité informelle à une activité formelle pour les entreprises africaines

\$125,3 mds

Humain

Accélérer les investissements stratégiques dans le développement du capital humain, sa rétention et son utilisation efficace pour accroître le capital produit

\$47 mds

ESTIMATIONS DES RESSOURCES PERDUES À CAUSE DES FUITES

Flux financiers illicites

Fuites financières dues à la fuite des capitaux et à d'autres formes de flux financiers illicites

\$90 mds

Corruption

Pertes dues à la corruption des élites dirigeantes, des fonctionnaires publics et dirigeants d'entreprises publiques

\$148 mds

Transfert de bénéfices

Fuites sous forme de transfert de bénéfices internationaux par des entreprises multinationales et d'érosion de leur assiette fiscale

\$275 mds

Mauvaise perception des risques

Fuites sous forme de taux d'intérêt élevés en raison du caractère tendancieux de la perception du risque et de la notation de crédit

\$74 mds

UTILISER LES RESSOURCES DOMESTIQUES

Avec efficacité

Maximiser l'impact par une meilleure allocation, une gestion prudente et une réduction des gaspillages

Avec efficacité

Aligner les dépenses sur les priorités nationales, en garantissant la transparence et des résultats mesurables

De manière durable

Éviter l'épuisement, assurer la résilience à long terme et promouvoir l'équité intergénérationnelle

Lois • Gouvernance • Institutions

STIMULER LA MOBILISATION EFFICACE ET L'UTILISATION EFFICIENTE DU CAPITAL DOMESTIQUE

2

MESSAGES CLÉS

La lenteur de la transformation socio-économique de l'Afrique demeure un paradoxe.

Alors que le continent a connu une croissance relativement forte malgré les multiples chocs mondiaux et internes, la transformation socio-économique a été lente et inégale. La croissance annuelle moyenne de 3,8 % observée au cours des quatre dernières décennies, la deuxième la plus élevée après celle des pays en développement d'Asie, n'est pas à la hauteur des 7 à 10 % nécessaires pendant plus de cinq décennies pour répondre aux aspirations de l'Agenda 2063. La pauvreté reste généralisée et, d'après les prévisions, 9 pauvres sur 10 dans le monde seront africains. Pourtant, la richesse et la diversité des ressources de l'Afrique, y compris le capital naturel, le capital humain, le capital d'entreprise et le capital financier, pourraient, si elles sont bien exploitées, ouvrir la voie à une transformation rapide.

En dépit de la richesse des ressources et du financement des dépenses à près de 80 % par des ressources intérieures, le ratio recettes publiques/PIB de l'Afrique est inférieur à celui d'autres régions du monde. La part des dépenses publiques financées par les recettes intérieures est passée de 72,5 % en 2015 à environ 78 % en 2023, mais les recettes intérieures de l'Afrique n'ont connu qu'une augmentation modeste, de 2,3 points de pourcentage, pour atteindre 19,8 % du PIB au cours de la même période. Par rapport à d'autres régions, le ratio recettes publiques/PIB de l'Afrique est inférieur à celui de l'Europe et de l'Asie centrale (41,0 %), de l'Amérique latine et des Caraïbes (28,6 %) ou de l'Asie de l'Est et du Pacifique (26,2 %), mais légèrement supérieur à celui de l'Asie du Sud (17,9 %).

L'Afrique a le potentiel de mobiliser son propre capital et de le mettre efficacement au service du développement afin de construire des économies plus résilientes. L'Afrique doit exploiter la richesse et la diversité de ses ressources au service d'un développement durable. La mobilisation efficace de ses ressources intérieures riches et diverses doit s'accompagner d'une utilisation prudente afin de combler les failles qui favorisent la fuite des ressources hors du continent. Pour faire de l'Afrique la « dernière frontière du développement » et un continent prometteur, il faut changer de paradigme et établir des partenariats stratégiques qui favorisent l'autonomie et des solutions de développement endogènes plutôt que de perpétuer la dépendance à l'égard de l'extérieur et le paternalisme.

Avec de bonnes politiques, l'Afrique pourrait mobiliser et conserver environ 1 430 milliards USD de ressources intérieures, en augmentant les recettes fiscales et non fiscales et en réduisant les fuites de ressources. Pour mobiliser des ressources intérieures supplémentaires, le continent devra entreprendre des réformes de grande envergure afin de

Les capitaux internationaux suivront les capitaux africains, il est donc nécessaire de réduire les risques liés aux investissements africains afin de catalyser les financements externes à long terme dans des projets transformateurs

tirer parti de ses riches ressources.¹ En réduisant les flux financiers illicites et la corruption, en luttant contre le transfert de bénéfices et en plaidant pour une meilleure évaluation des risques souverains, l'Afrique peut conserver plus de capitaux qu'il n'en faut pour combler le déficit de financement en vue d'accélérer sa transformation structurelle. Cela permettra à l'Afrique de se développer avec fierté, rompant avec le joug et le cycle indigne de la mendicité des ressources pour soutenir son propre développement.

La mobilisation de ressources intérieures supplémentaires en Afrique doit toutefois s'accompagner d'une utilisation efficiente. L'inefficience des dépenses publiques est généralisée en Afrique et supérieure à la moyenne mondiale et à celle des autres régions. Plusieurs facteurs expliquent cet écart. La faiblesse des structures de gouvernance favorise la corruption et les flux financiers illicites. Une mauvaise sélection des projets provoque des retards et des dépassements de coûts. Le trop grand nombre de projets génère moins d'avantages en termes de développement. Les systèmes de suivi et d'évaluation sont inadéquats. Les pays africains doivent relever les défis systémiques liés à l'utilisation du capital domestique afin d'améliorer la durabilité et de maximiser l'impact des dépenses publiques sur le développement. Les capitaux internationaux suivront les capitaux africains; il est nécessaire de réduire les risques liés aux investissements africains afin de catalyser le financement extérieur à long terme pour des projets transformateurs.

Voici quelques-uns des mécanismes susceptibles de permettre à l'Afrique de mobiliser efficacement le capital domestique et de l'utiliser de façon efficiente pour le développement :

- *Améliorer l'efficacité de la mobilisation des ressources internes pour générer des ressources fiscales substantielles.* En améliorant l'application des réglementations existantes et en renforçant l'efficacité de l'administration fiscale par l'application de la technologie numérique et la réduction du secteur informel, l'Afrique peut mobiliser 469,4 milliards USD supplémentaires par an, soit 14,4 % du PIB, de ressources fiscales. Ce chiffre porterait le ratio recettes/PIB

de l'Afrique à un niveau légèrement supérieur à la médiane estimée à 27,2 % nécessaire pour accélérer la transformation structurelle.²

- *L'accélération de la mise en place du système de comptabilité environnementale et économique sur le continent permettrait aux pays d'intégrer le capital naturel et les services écosystémiques dans leurs comptes nationaux.* La mise à jour des systèmes statistiques nationaux et l'évaluation correcte des services écosystémiques par l'adoption de la comptabilité du capital naturel pourraient générer des ressources importantes pour le développement. En comptabilisant uniquement la séquestration du carbone, la Banque estime que le PIB nominal de l'Afrique en 2022 aurait pu augmenter de 66,1 milliards USD, soit une augmentation potentielle de la production d'environ 2,2 %. En outre, le fait de privilégier l'ajout de valeur et la valorisation des ressources naturelles aux concessions minières moins productives et à l'exportation de ressources naturelles non transformées, pourrait générer des bénéfices substantiels pour les pays africains.
- *Le renforcement des capacités du secteur public, l'alignement des intérêts économiques sur la durabilité à long terme et la mise en œuvre de politiques favorisant la croissance des secteurs aquatiques, tels que la pêche, les transports et le tourisme, pourraient débloquent des ressources considérables, estimées à 105 milliards USD pour la seule économie bleue.* L'économie bleue de l'Afrique devrait atteindre 405 milliards USD en 2030, générant 100 milliards USD grâce au tourisme côtier et créant 57 millions d'emplois.
- *L'accélération des investissements stratégiques dans le développement, la rétention et l'utilisation efficace du capital humain, y compris l'élimination des obstacles sociaux et culturels à l'inclusion du genre, pourrait stimuler la productivité.* L'augmentation de la main-d'œuvre africaine par rapport à la population en âge de travailler en 2022 aurait pu accroître le revenu par habitant de 0,13 point de pourcentage supplémentaire (environ 92 USD) et enrichir le PIB de l'Afrique d'environ 47 milliards USD. Ce chiffre équivaut à peu près à la taille de l'économie tunisienne en 2021. Les gains

peuvent être directs, grâce à l'amélioration de la productivité due au développement du capital humain et à la fiscalité, ou indirects, grâce aux retombées des dépenses de consommation. L'immigration de personnes hautement qualifiées représente une perte considérable, à la fois en termes de compétences et de « fuites fiscales », c'est-à-dire les revenus non perçus de leur activité professionnelle à l'étranger.

- *La titrisation des transferts de fonds des migrants par le biais d'obligations de la diaspora peut permettre de mobiliser une partie des 30 milliards USD de capitaux potentiels inexploités chaque année.* L'Afrique devrait attirer environ 100 milliards USD d'envois de fonds en 2025, et ce chiffre pourrait atteindre 283 milliards USD d'ici 2035. Les estimations disponibles indiquent que sur les envois de fonds officiels, jusqu'à 30 % pourraient être conservés et utilisés à des fins d'investissement local et de développement.³
- *Le passage des entreprises africaines d'une activité informelle à une activité formelle pourrait générer 125,3 milliards USD de recettes supplémentaires par an.* En simplifiant les procédures d'enregistrement des entreprises et de déclaration fiscale, et en renforçant le contrat social avec les citoyens, l'Afrique peut accroître ses recettes publiques en réduisant le secteur informel, actuellement estimé entre 50 % et 65 % dans les cas les plus élevés. Les gains potentiels en termes de recettes et de production résultant de la réduction du secteur informel en Afrique peuvent être encore plus élevés grâce à l'amélioration de la productivité.⁴ Les données mondiales montrent qu'une réduction du secteur informel de 10 points de pourcentage pourrait accroître la croissance du PIB dans les pays émergents et en développement de 1 à 2 % par an.
- *Le renforcement des chaînes de valeur régionales et l'approfondissement de l'intégration africaine peuvent, s'ils sont bien exploités, changer la donne pour le capital d'entreprise en Afrique.* La mise en œuvre complète de la ZLECAf repositionnera l'intégration de l'Afrique et remodelera ses économies en vue d'une croissance future, fondée sur la force du capital d'entreprise et de l'investissement sur le

continent. La mise en œuvre intégrale de la ZLECAf permettrait d'augmenter les exportations de 560 milliards USD, principalement dans le secteur manufacturier, et d'accroître le revenu réel du continent de 450 milliards USD d'ici 2035 (soit un gain de 7 %, le taux de croissance minimum du PIB requis pour lutter contre la pauvreté en Afrique).⁵

- *La réduction des risques liés au financement en monnaie locale et l'abaissement du coût interne du capital par la réduction du financement du déficit pourraient cadrer avec les réalités économiques et les besoins de développement de nombreux pays africains, tout en réduisant les risques de taux de change.* L'augmentation de la proportion de la dette en monnaie nationale pourrait freiner la croissance de la dette en devises étrangères d'environ 88,6 milliards USD au cours de la période 2025–2030.⁶ En outre, investir sur le marché intérieur 1 % supplémentaire des fonds de pension des six plus grands pays africains pourrait également générer 1 700 milliards USD (70 milliards USD par an) d'ici à 2050.⁷ Ce montant représente environ 17 % du déficit annuel de financement de la transformation structurelle de 402 milliards USD jusqu'en 2030.
- *La réforme des règles d'allocation du portefeuille des fonds souverains intergénérationnels en vue d'accroître les investissements domestiques pourrait fournir des ressources supplémentaires utiles au financement du développement.* Les pays africains dotés de fonds souverains intergénérationnels doivent investir un pourcentage de ces fonds sur les marchés financiers africains pour financer leur propre développement, ce qui peut contribuer à l'approfondissement des marchés financiers africains. Les pays africains qui n'ont pas de fonds souverains pourraient créer ces mécanismes de financement et exploiter leur potentiel pour mobiliser des fonds utiles au développement. La mobilisation à grande échelle de capitaux institutionnels à long terme auprès d'investisseurs institutionnels africains permettra à l'Afrique de connaître une croissance transformationnelle. Parce que les capitaux internationaux suivront les capitaux africains, la Banque africaine de développement, en collaboration

Investir 1 % supplémentaire des fonds de pension des six plus grands pays africains au niveau national pourrait également générer 1 700 milliards USD d'ici à 2050

La fuite totale de capitaux de l'Afrique pourrait atteindre 587 milliards USD par an, soit plus que les 578 milliards USD de recettes perçues en 2023

avec d'autres parties prenantes, a lancé l'Africa Investment Forum (AIF). Cette initiative phare contribuera à mobiliser des capitaux nécessaires à des investissements à grande échelle en Afrique. Depuis sa création, cette initiative a attiré des investissements nouveaux dans divers secteurs. Les Market Days 2024 de l'AIF ont enregistré un total de 29,2 milliards USD de nouveaux intérêts d'investisseurs dans des secteurs clés, tels que le transport, l'électricité, l'agro-industrie, l'exploitation minière et l'énergie.

- *Capitaliser les institutions régionales, sous-régionales et nationales de financement du développement.* Les banques nationales de développement (BND) et les institutions multinationales de financement du développement (IFD) d'Afrique, telles que la Banque africaine de développement, peuvent constituer un puissant levier de financement à long terme, en déployant un ensemble de mesures innovantes et stratégiques. Par exemple, en s'appuyant sur les fonds propres du Fonds africain de développement, la Banque africaine de développement pourrait générer 5,3 milliards USD de financement supplémentaire à chaque cycle de refinancement, tout en maintenant la dette à un niveau soutenable.⁸ Les banques multilatérales de développement ne peuvent pas opérer sur le segment de détail du marché. Par conséquent, l'appui aux banques nationales de développement permettra de rompre le cycle des contraintes financières auxquelles sont confrontées les entreprises africaines, en particulier les entreprises dirigées par des jeunes, afin de favoriser l'émergence d'une classe moyenne. En supposant le même taux de croissance annuel composé de 5 % observé entre 2018 et 2022, le total des actifs des BND et des IFD africaines pourrait atteindre 291,5 milliards USD d'ici 2030. S'ils sont pleinement orientés vers le développement à long terme, cela se traduirait par une capacité de prêt supplémentaire de 89,5 milliards USD par rapport à 2022. Des mesures d'efficience, basées sur les estimations du rapport *Triple Agenda* du G20, pourraient encore accroître cette capacité de 40 %, soit environ 35,8 milliards USD, donnant lieu à une augmentation

totale de 125,3 milliards USD d'ici à 2030.⁹ Cela représente une contribution substantielle au financement de projets de développement à long terme sur le continent, avec un potentiel d'impact encore plus important grâce à une capitalisation accrue. Comme le montrent les *Perspectives économiques en Afrique 2024*, les pays africains paient 500 % d'intérêts supplémentaires pour les prêts empruntés sur les marchés financiers internationaux par rapport aux prêts accordés par les banques multilatérales de développement, telles que la Banque africaine de développement. Par ailleurs, le guichet concessionnel du Groupe de la Banque, le Fonds africain de développement (FAD), a été classé au premier rang des institutions de financement concessionnel au monde en 2022. La pleine capitalisation des institutions financières africaines renforcera leurs fonds propres et leur donnera une marge de manœuvre pour réduire le coût du capital nécessaire au financement de projets de développement à long terme sans éroder les réserves financières.

Les estimations ci-dessus, bien que prudentes, montrent les occasions manquées dans la mobilisation nationale des ressources pour le financement du développement dans les pays africains. Outre la mobilisation des ressources, il est nécessaire de conserver les ressources mobilisées et de les utiliser efficacement pour un impact optimal sur le développement en Afrique.

- *Conserver les ressources intérieures perdues à cause de la fuite des capitaux et autres flux financiers illicites.* L'Afrique perd en moyenne jusqu'à 90 milliards USD par an en raison des flux financiers illicites. En outre, 275 milliards USD sont perdus chaque année en raison du transfert de bénéfices par les sociétés multinationales et 148 milliards USD (soit 25 % du PIB) en raison de la corruption.¹⁰ En y ajoutant les 74 milliards USD d'économies potentielles qui peuvent être générées par une évaluation objective du risque africain, la fuite totale de capitaux de l'Afrique pourrait s'élever à 587 milliards USD par an. Ce montant est supérieur aux 578 milliards USD de recettes perçues en 2023. En revanche, les apports de capitaux extérieurs totaux se sont élevés en moyenne

à seulement 197 milliards USD par an entre 2022 et 2023, ce qui se traduit par une sortie nette de ressources extérieures de 390 milliards USD, faisant de l'Afrique un créancier net du monde.¹¹

- *Améliorer l'efficience de l'utilisation des ressources en augmentant la productivité du capital humain sans dépenses supplémentaires.* L'écart entre la capacité fiscale de l'Afrique, estimée à 20 % du PIB, et le ratio actuel de 16,2 % des recettes fiscales sur le PIB est révélateur de l'inefficience dans la collecte des ressources. Ainsi, même avec les niveaux de recettes et l'allocation des ressources actuels, l'Afrique peut obtenir des rendements nettement supérieurs simplement en améliorant l'efficience des dépenses publiques. En portant cette efficience au niveau de celle des régions homologues les plus performantes, l'Afrique pourrait presque atteindre l'objectif de la scolarisation primaire universelle, en faisant passer le taux de 79 % à 98 %. Et en renforçant l'efficience des dépenses de santé par la rationalisation des dépenses et des mécanismes de partage des coûts dans des régimes d'assurance maladie à base sociale au niveau des pays à revenu moyen inférieur, les pays africains pourraient prolonger en moyenne l'espérance de vie de 5 ans et jusqu'à 10 ans si l'efficience atteignait celle des pays à revenu moyen supérieur.

Pour libérer le potentiel de développement du capital de l'Afrique, il faudra des actions politiques endogènes audacieuses, coordonnées et locales, ainsi qu'un engagement politique fort et le soutien de la communauté internationale.

Pour y parvenir, les actions politiques spécifiques devraient se concentrer sur les points suivants :

Mobilisation, rétention et utilisation efficiente des ressources intérieures

- Améliorer la collecte des recettes fiscales en numérisant l'administration fiscale, en élargissant l'assiette fiscale et en renforçant les capacités des administrateurs fiscaux.
- Entreprendre des réformes globales de la gestion des finances publiques afin de garantir une utilisation efficiente et stratégique des

ressources mobilisées en faveur des investissements tournés vers la croissance. Revisiter le contrat social avec les citoyens par une utilisation efficace des recettes fiscales s'avère tout aussi vital ; canaliser les recettes fiscales vers la fourniture de services publics de qualité favorisera la conformité volontaire et contribuera à élargir l'assiette fiscale.

- Imposer des mesures n'entraînant pas d'effets de distorsion, telles que des droits d'importation peu élevés, des prélèvements spéciaux et des droits d'accise sur certains biens et services. Les pouvoirs publics devraient également rationaliser les abattements fiscaux et les dépenses d'investissement pour les sociétés minières et autres sociétés étrangères comme un moyen pratique d'augmenter les recettes non fiscales.
- Démanteler les cartels de perception des recettes. La combinaison d'une plus grande redevabilité des recettes collectées et d'une utilisation efficiente et transparente de celles-ci dans la fourniture de services sociaux de qualité contribue à éliminer les incitations au non-respect du paiement des taxes locales et des redevances d'utilisation.
- Gérer activement les actifs et les passifs publics afin d'identifier les opportunités génératrices de revenus. L'adoption d'une comptabilité d'exercice aiderait à comptabiliser les actifs et passifs inutilisés dans le bilan des pouvoirs publics. Une stratégie claire, axée sur le renforcement des capacités et de la transparence, peut contribuer à améliorer la base de données et la valeur commerciale de ces actifs afin de générer des loyers et d'autres revenus sans en céder la propriété.

Renforcer la capacité de l'État à colmater les fuites de ressources et à gérer et utiliser efficacement le capital

- Promulguer et mettre en œuvre des lois sur la transparence et la redevabilité afin de lutter contre les flux financiers illicites, la corruption, le vol de ressources naturelles, le transfert international de bénéfices, etc., notamment en engageant la responsabilité des fonctionnaires et des dirigeants d'entreprise dans les détournements de ressources publiques. En outre,

l'amélioration de la perception et de la notation des risques sera essentielle pour empêcher l'Afrique de payer davantage d'intérêts sur sa dette en raison de notations de crédit subjectives. L'Afrique doit donc accélérer la création de l'agence de notation panafricaine proposée pour répondre à la notation « injuste » des principales agences de notation. Bien que les agences de notation mondiales aient le potentiel de changer et soient actuellement engagées dans une certaine réforme interne, leur évaluation de la solvabilité souveraine est profondément ancrée dans les marchés financiers des pays développés, ce qui peut entraver la motivation pour l'adoption des réformes.

Améliorer la productivité des ressources par la comptabilisation et la valorisation du capital naturel

- Intégrer la comptabilité du capital naturel et le système de comptabilité environnementale et économique aux plans de développement nationaux et aux stratégies sectorielles afin de tenir compte de la valeur totale du capital naturel, y compris les services écosystémiques, tout en contribuant aux objectifs de développement durable.¹² L'évaluation adéquate de l'immense richesse verte des pays et la mise à jour du système de comptabilité nationale pour prendre en compte cette valeur pourraient augmenter la taille du PIB de l'Afrique.
- Institutionnaliser la comptabilité du capital naturel en tirant parti de l'engagement et de l'ambition manifestés au plus haut niveau de l'État pour promouvoir et défendre l'évaluation obligatoire du capital naturel. L'institutionnalisation d'une évaluation adéquate du capital naturel devrait inclure la création ou le renforcement d'unités dédiées à la comptabilité du capital naturel au sein des agences gouvernementales concernées.
- Conclure des accords de développement minier inscrits dans la législation nationale et éviter des accords de concession minière mal conçus, afin de renforcer l'appropriation et de générer de la valeur pour le bien-être des citoyens.
- Donner la priorité aux politiques d'approvisionnement préférentiel et de contenu local flexibles afin de stimuler la production nationale, et soutenir les modèles d'expansion par franchise qui

apportent des innovations, des compétences et des technologies mondiales pour combler les lacunes de capacité au niveau local.

Développer des marchés financiers profonds et intégrés pour tirer parti du capital financier

- Approfondir les marchés financiers et renforcer le rôle du capital financier dans le développement de l'Afrique. Cet objectif nécessitera une coopération transfrontalière, une harmonisation des lois commerciales et des normes comptables, ainsi que la convertibilité des monnaies. Le secteur financier africain doit également adopter des cadres réglementaires adaptés qui favorisent l'innovation tout en préservant la confidentialité des données et la cybersécurité.
- Mobiliser les fonds souverains, les fonds de pension et d'autres formes d'épargne institutionnelle pour investir dans des secteurs productifs à long terme. L'adoption de lois prescrivant l'investissement obligatoire d'une partie des fonds institutionnels sur les marchés nationaux ou dans des projets désignés pourrait contribuer à combler la faible profondeur du marché et répondre aux besoins de financement de l'Afrique.
- Exploiter l'émergence des marchés du capital-risque pour combler le vide financier créé par le modèle bancaire traditionnel de financement du développement en Afrique. La résolution des problèmes d'infrastructure et de la faible qualité des institutions dans de nombreux pays à faible revenu peut inciter les entreprises à ne plus évoluer en marge du segment du marché du capital-risque.
- Adopter des politiques stratégiques pour catalyser les transferts de fonds et les obligations de la diaspora en tant que classe d'actifs innovante. La titrisation des envois de fonds pourrait diversifier les sources de financement du développement et renforcer les liens nationaux avec la communauté africaine dans le monde ainsi que l'appropriation collective du programme de développement du continent.

Investir dans le développement du capital humain et des compétences ainsi que dans leur rétention et leur utilisation

- Privilégier l'éducation dans les programmes politiques nationaux et allouer au moins 20 %

des dépenses publiques au secteur, conformément à l'engagement de Dakar de l'Union africaine en faveur de l'éducation pour tous. Parallèlement, harmoniser les systèmes éducatifs avec les priorités économiques locales guidées par les plans de développement nationaux, en mettant fortement l'accent sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STEM) ainsi que l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP).

- Libérer le dynamisme du plus grand atout de l'Afrique, à savoir les jeunes, en développant des instruments de financement adaptés à ce segment de l'écosystème des affaires afin de stimuler et d'encourager l'entrepreneuriat des jeunes.
- Placer les femmes au centre des stratégies de développement du capital humain en s'attaquant aux obstacles structurels afin de favoriser l'inclusion du genre et d'enclencher un puissant effet multiplicateur pour accélérer la productivité et la croissance économique.
- Inverser la migration et la fuite des cerveaux grâce à des mesures dépassant les effets économiques des perspectives de carrière médiocres pour favoriser un retour des compétences et la mobilisation efficace des financements du développement par le biais d'obligations de la diaspora, de la facilitation du commerce et de programmes de circulation des cerveaux, entre autres.
- Renforcer les systèmes de santé en atteignant l'objectif de la déclaration d'Abuja consistant à allouer au moins 15 % des budgets nationaux afin de libérer des ressources indispensables à l'amélioration des infrastructures de santé et à la mise en place d'un personnel de santé résilient. En outre, les pays doivent moderniser les systèmes de prestation de services en déployant les technologies numériques et en améliorant les compétences des professionnels de santé.

Mettre en œuvre la ZLECAf afin de créer un marché unique pour l'Afrique en vue d'une intégration économique plus poussée

- Mettre en œuvre le protocole de libre circulation des personnes, des talents et des autres facteurs de production, en supprimant les

barrières tarifaires et non tarifaires – notamment à travers des politiques de visas ouverts – et en développant une infrastructure régionale intégrée afin d'approfondir l'intégration régionale. Le marché unique africain de la ZLECAf devrait être soutenu par la mise en œuvre du système panafricain de paiement et de règlement, une plateforme unifiée de paiement transfrontalier en temps réel dans des monnaies locales distinctes afin d'éviter les pertes de change et les risques associés aux monnaies tierces.

Concernant le rôle de la communauté internationale

- Favoriser des partenariats mutuellement bénéfiques avec la communauté internationale – agences bilatérales et multilatérales – afin d'obtenir un soutien international pour renforcer les capacités des pays africains à mobiliser le capital domestique à grande échelle et à mieux l'utiliser. Les organisations multilatérales et les pays membres non régionaux devraient également coopérer avec les pays africains non seulement pour récupérer les ressources détournées par les élites africaines et cachées dans des paradis fiscaux, mais aussi pour s'attaquer à d'autres formes de fuites de ressources.

INTRODUCTION

Au cours des dernières décennies, l'Afrique a connu une croissance relativement forte malgré les multiples chocs mondiaux et internes, mais la transformation socio-économique a été lente et inégale. Le manque de financement à long terme et à faible coût entrave le développement durable et la transformation structurelle de manière plus générale. Compte tenu de la croissance démographique de l'Afrique (2,4 % en moyenne depuis le début des années 1980), la croissance réelle moyenne du PIB (3,8 % au cours des quatre décennies précédant la période de la Covid-19, la deuxième après les pays en développement d'Asie) a été trop faible pour permettre la transformation socio-économique, y compris la mobilisation du capital domestique et les investissements dans les infrastructures et le développement du capital humain. L'Afrique doit intensifier la mobilisation

L'Afrique abrite
30 % des réserves
minérales
mondiales, plus
de 60 % des
terres arables non
cultivées, plus
de 624 millions
d'hectares de
forêts et certains
des plus longs
fleuves du monde

Les pays africains
devront de plus
en plus compter
sur leurs propres
ressources et
leur ingéniosité
pour stimuler le
développement

des ressources intérieures si elle veut atteindre et maintenir un taux de croissance du PIB d'au moins 7 à 10 % sur plusieurs décennies, condition nécessaire à la réalisation de ses ambitions de développement continental, telles que l'Agenda 2063 et les Objectifs de développement durable (ODD).

La lenteur de la transformation socio-économique de l'Afrique demeure un paradoxe. L'Afrique dispose d'un capital naturel considérable. Par exemple, l'Afrique abrite 30 % des réserves minières totales du monde, plus de 60 % des terres arables non cultivées, plus de 624 millions d'hectares de forêts et certains des plus longs fleuves du monde, le Nil (n° 1) et le Congo (n° 9). La jeunesse de sa population – plus de 60 % des habitants ont moins de 25 ans – et les prévisions selon lesquelles un quart de la population mondiale vivra en Afrique en 2050 constituent l'un de ses plus grands atouts et une base de capital humain potentiellement formidable. Par ailleurs, ces dernières décennies ont vu le développement régulier du capital d'entreprise, y compris le secteur financier. Bien qu'incontestablement riche en actifs, l'Afrique reste limitée dans l'accès au financement du développement, car la plupart de ses ressources ne sont pas préparées pour une utilisation efficace, l'amélioration de la productivité ou la génération de revenus. L'évolution de la dynamique de la coopération internationale pour le développement au cours des dernières décennies indique que les pays africains devront de plus en plus compter sur leurs propres ressources intérieures et leur ingéniosité pour stimuler le développement. Ce chapitre met en avant le fait que ce n'est que lorsque les pays africains seront en mesure d'utiliser efficacement et durablement leurs vastes dotations en capital, tout en améliorant la mobilisation et l'utilisation des ressources intérieures, qu'ils pourront s'engager dans une transformation structurelle soutenue, atteindre leurs objectifs en matière d'objectifs de développement durable et répondre aux aspirations de l'Agenda 2063.

La mise en œuvre des ODD des Nations unies et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine dépend de la capacité du continent à mobiliser des ressources financières adéquates et opportunes. La Banque africaine de développement (BAD) estime à 402,2 milliards USD le déficit de financement annuel de l'Afrique pour accélérer la transformation

structurelle d'ici 2030 en se focalisant sur un ensemble limité d'ODD étroitement associés au processus.¹³ Pour atteindre tous les ODD d'ici 2030, le déficit de financement du continent est estimé à 1 300 milliards USD par an. De surcroît, avec une population qui devrait atteindre 1,7 milliard d'habitants en 2030, le déficit de financement des ODD en Afrique pourrait s'élever à 19 500 milliards USD d'ici 2030.¹⁴ En outre, la Banque africaine de développement estime que les besoins de financement des infrastructures de l'Afrique se situent à eux seuls entre 184 et 221 milliards USD par an. En ce qui concerne le financement de la lutte contre le changement climatique, le déficit de financement de l'Afrique s'élève en moyenne à 213,4 milliards USD par an jusqu'en 2030.

En ce qui concerne l'intermédiation financière, l'architecture financière mondiale existante n'est pas suffisamment adaptée aux besoins de financement du développement de l'Afrique, notamment en termes de coût, de rapidité et de fourniture de ressources à grande échelle. L'accès aux marchés des capitaux est principalement déterminé par les agences de notation dont les notations de risques élevés des pays africains rendent l'accès au financement du développement très coûteux et difficile. L'agence de notation panafricaine proposée pourrait concurrencer les principales agences de notation et offrir une perspective alternative aux évaluations de crédit « injustes » attribuées aux pays africains par ces dernières. Malgré ce projet, les structures de gouvernance des institutions financières internationales (IFI), basées sur les modèles d'actionnariat actuels et les systèmes de vote pondérés favorables aux pays riches, pourraient éclipser l'impact d'une agence de notation panafricaine, à moins qu'il n'y ait un engagement à réformer le système financier mondial. Dans sa forme actuelle, ce système n'est pas adapté au rythme et à l'ampleur des flux financiers nécessaires pour soutenir les pays en développement qui ont le plus besoin de financement. Une partie du changement de l'architecture financière mondiale est en cours grâce à une certaine réforme interne des agences de notation. Cependant, les évaluations de la solvabilité souveraine par les agences de notation sont encore profondément ancrées dans les marchés financiers des pays développés, ce qui pourrait freiner leur

volonté de s'autoréformer pour répondre aux attentes du monde en développement. Au demeurant, une architecture financière mondiale efficace ne devrait couvrir qu'environ 42 % du déficit de financement de la transformation structurelle de l'Afrique, raison pour laquelle les pays africains doivent se tourner vers leurs propres ressources intérieures.¹⁵ Dans un contexte de tensions géopolitiques mondiales croissantes, l'ampleur des besoins en ressources de l'Afrique exige un changement de paradigme dans l'approche du continent en ce qui concerne l'augmentation de sa propre capacité de financement et le déploiement prudent de ses ressources mobilisées au niveau national en vue d'un développement efficace.

Le soutien international par le biais de l'aide publique au développement (APD), qui vient généralement compléter le financement interne, est voué à diminuer. Plusieurs pays africains ont bénéficié des flux d'APD, mais ces dernières années, ces ressources ont diminué en termes relatifs. En pourcentage du PIB, les flux d'APD vers l'Afrique ont diminué régulièrement pour atteindre, selon les estimations, 2,1 % du PIB en 2023, contre 2,6 % du PIB en 2020, principalement en raison de l'aide au développement liée à la Covid-19 pour cette année-là. En outre, seuls quelques pays avancés ont constamment atteint le seuil de 0,7 % du revenu national brut (RNB) fixé pour l'APD.¹⁶ Les principaux pays donateurs, au premier rang desquels les États-Unis par l'intermédiaire de l'USAID, ont annoncé des réductions importantes de leur financement. L'imprévisibilité des flux d'APD vers l'Afrique est encore exacerbée par le repli croissant des pays donateurs sur eux-mêmes, ce qui détériore les conditions budgétaires et le sentiment général. Ces réductions de l'aide, provoquées par l'évolution des priorités politiques internes des pays donateurs, pourraient entraîner un resserrement du financement pour les pays africains à faible revenu, dont le budget dépend fortement de l'aide internationale au développement.

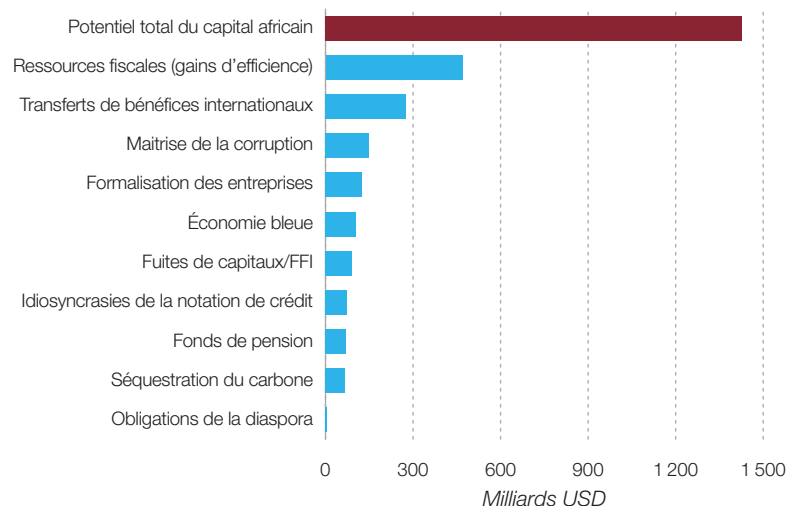
Les efforts déployés pour améliorer l'accès aux ressources intérieures devraient inclure une volonté ferme de mettre fin à la fuite des capitaux et à d'autres formes de flux financiers illicites et d'encourager les entrées de capitaux. La fuite des capitaux de l'Afrique est estimée à environ 90 milliards USD par an.¹⁷ La fraude et l'évasion fiscales,

facilitées par une architecture fiscale internationale opaque, font perdre au continent environ 275 milliards USD par an sous forme de transfert de bénéfices par les entreprises multinationales. En revanche, les flux financiers vers le continent ont ralenti. Le total des flux financiers externes – comprenant les investissements directs étrangers (IDE), l'APD, les investissements de portefeuille et les envois de fonds des migrants – a diminué de 6,9 %, passant de 219,8 milliards USD en 2021 à 204,6 milliards USD en 2023.

En fin de compte, la mobilisation délibérée et ciblée des ressources intérieures et l'utilisation efficace des ressources sont les moyens les plus crédibles pour atteindre les objectifs de développement sur une base durable. Les gouvernements africains ont donc engagé plusieurs initiatives pour améliorer la mobilisation des ressources intérieures et lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Ces initiatives comprennent les travaux de l'Agence de développement de l'Union africaine-Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD), le Panel de haut niveau sur les flux financiers illicites (FFI), la Déclaration spéciale de l'Assemblée de l'Union africaine sur les FFI, l'Initiative africaine du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, le Forum sur l'administration fiscale africaine et la mise en place de stratégies de recettes à moyen terme. Le programme d'action d'Addis-Abeba de 2015 a réaffirmé l'engagement de l'Afrique à « renforcer davantage la mobilisation et l'utilisation efficace des ressources intérieures », conformément au principe d'appropriation nationale établi dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.

Ce chapitre traite du capital domestique de l'Afrique, en recensant les principaux défis et opportunités pour mobiliser et utiliser efficacement ce capital en vue d'une croissance et d'un développement durables. Il examine cinq formes de capital interconnectées : les ressources fiscales, le capital naturel, le capital financier, le capital d'entreprise et le capital humain. Pour chaque type de capital, il met en évidence la disponibilité au niveau national, la manière dont il a été utilisé, comment le mobiliser de façon plus optimale, ainsi que les mécanismes à explorer pour une utilisation prudente et efficace afin de stimuler la croissance

FIGURE 2.1 Potentiel du capital annuel de l'Afrique



Note: Les ressources fiscales sont basées sur un ratio recettes/PIB équivalent à celui de l'Amérique latine et des Caraïbes. Les fonds de pension supposent que 1 % supplémentaire des fonds de pension disponibles est investi au niveau national pour financer le développement de l'Afrique; les obligations de la diaspora visent à mobiliser 20 % de l'épargne de la diaspora.

Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir de différentes estimations pour l'Afrique. Le coût des particularités de la notation de crédit est tiré de PNUD (2023); la fuite des capitaux est tirée de CNUCED (2020) et de Ndikumana et Boyce (2025). L'économie bleue est basée sur les estimations de la Banque mondiale concernant le potentiel à l'horizon 2030. La séquestration du carbone est basée sur un rapport récent de la Banque africaine de développement.

et le développement durables de l'Afrique. La figure 2.1 résume les ressources potentielles que l'Afrique peut mobiliser efficacement en tirant parti de ses vastes sources de capitaux et en conservant efficacement les ressources déjà mobilisées en colmatant les fuites liées à la corruption, au transfert de bénéfices, aux flux financiers illicites et à d'autres sorties de ressources. Selon les estimations, l'Afrique pourrait mobiliser des ressources substantielles, estimées à 1 430 milliards USD par an, en s'attaquant simplement aux défis identifiés et aux opportunités non exploitées. Ce montant est plus que suffisant pour combler les besoins de financement estimés à 1 300 milliards USD pour atteindre les ODD du continent d'ici 2030.

RESSOURCES FISCALES

Mobilisation des ressources fiscales en Afrique

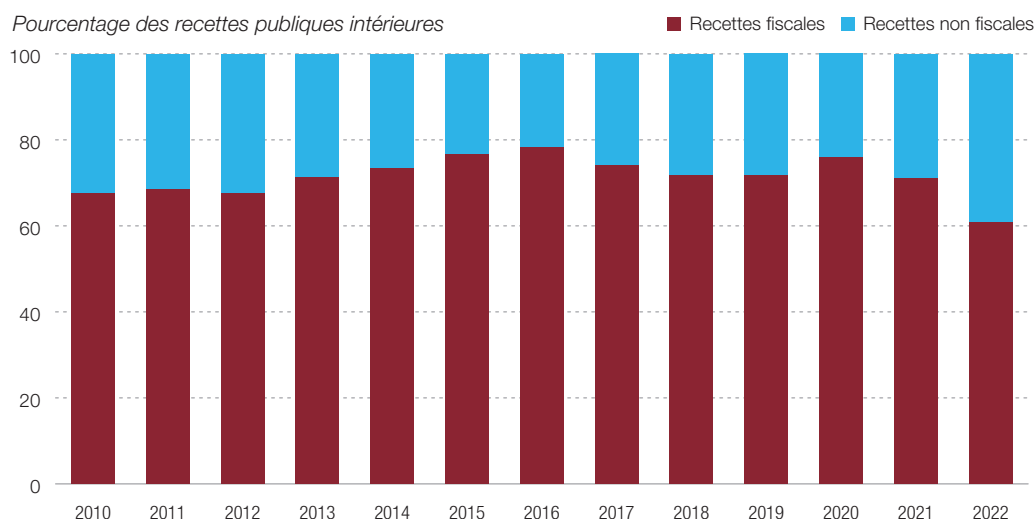
Les ressources fiscales constituent le fondement du financement des activités essentielles du

secteur public, notamment les investissements dans le capital humain, les infrastructures et les services sociaux. Dans ce chapitre, le terme de *ressources fiscales* désigne les recettes publiques domestiques générées par les impôts et autres contributions fiscales.

L'Afrique mobilise de plus en plus ses ressources intérieures pour financer ses priorités de développement. La part moyenne des recettes intérieures dans les recettes publiques totales (y compris les dons) est passée de 86 % en 2005 à 93 % en 2022, en raison de l'augmentation des recettes fiscales, qui ont progressé de 67,5 % en 2010 à 71 % en 2021 (figure 2.2). Ensuite, cette part a légèrement diminué en 2022, en raison des importantes subventions accordées pour atténuer l'impact de la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie provoquée par une succession de chocs. En revanche, la part des recettes non fiscales dans les recettes publiques a reculé passant de 27,8 % en 2010 à 26,1 % en 2021, principalement en raison de la faible performance des activités liées aux hydrocarbures et aux mines, qui représentent environ 85 % des recettes non fiscales – constituées essentiellement de redevances et de partage des bénéfices.

En moyenne, les recettes publiques en Afrique ont toujours été inférieures à celles des autres régions. Bien que les recettes publiques intérieures de l'Afrique aient augmenté de 35 % en termes nominaux, passant d'environ 424 milliards USD en 2010 à 572 milliards USD en 2022, elles ont diminué régulièrement en termes relatifs, passant d'un pic de 23,1 % du PIB en 2010 à un nadir de 17,1 % du PIB en 2016. Ceci traduit en grande partie l'effondrement des prix des produits de base en 2015. Depuis 2017, la part des recettes intérieures est volatile, avec une moyenne inférieure à 20 % du PIB, exacerbée par les effets de la pandémie de Covid-19 en 2020. La performance des recettes de l'Afrique entre 2010 et 2022 n'a dépassé que celle de l'Asie du Sud, qui s'est établie en moyenne à 17,9 % du PIB pour cette période (figure 2.3). Toutes les autres grandes régions du monde ont enregistré des ratios moyens plus élevés: l'Amérique latine et les Caraïbes (28,6 % du PIB), l'Europe et l'Asie centrale (41 % du PIB), et l'Asie de l'Est et le Pacifique (26,2 % du PIB). Le

FIGURE 2.2 Part des recettes fiscales et non fiscales dans les recettes publiques nationales en Afrique, 2010–2022



Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir de la base de données longitudinales sur les revenus mondiaux du FMI (*World Revenue Longitudinal Database*, WORLD).

faible taux de mobilisation des recettes intérieures signifie que les gouvernements africains continuent de dépendre des financements extérieurs pour répondre à leurs besoins de développement. Le déficit de ressources intérieures – l'écart entre dépenses totales et recettes intérieures totales, qui s'élève en moyenne à environ 23,6 % – est comblé par des subventions et des emprunts intérieurs et extérieurs.

La faiblesse de l'effort fiscal en Afrique explique en grande partie la sous-performance des recettes publiques.¹⁸ Alors que les recettes fiscales représentaient en moyenne 15,8 % du PIB en 2010, ce ratio est tombé à 14,8 % du PIB en 2022 (voir figure 2.3). Cette tendance à la baisse reflète l'exposition significative des recettes fiscales du continent aux chocs mondiaux, y compris les prix des matières premières. Dans la majorité des économies africaines dépendantes des matières premières («économies de rente»), la performance des recettes fiscales tend à être procyclique par rapport aux fluctuations des prix des matières premières.

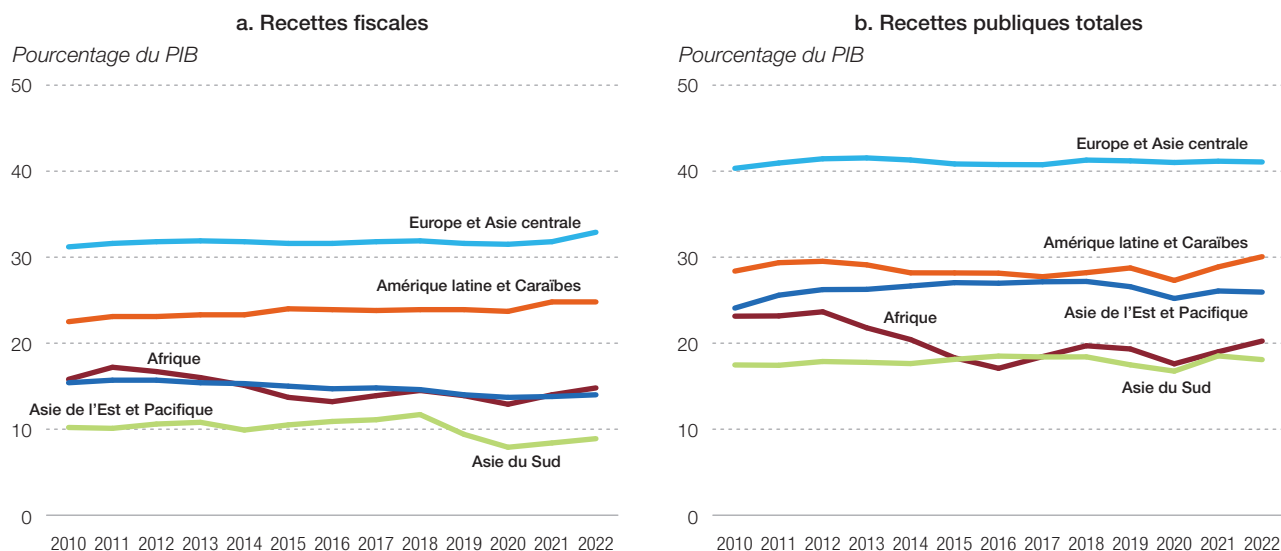
Cependant, ces chiffres ne tiennent compte que de la fiscalité formelle et ne prennent pas en compte les taxes implicites supportées par les citoyens. Dans une grande partie du continent, les individus et les ménages doivent souvent financer et s'approvisionner eux-mêmes en services

sociaux de base tels que l'eau courante, la sécurité, l'éclairage public et l'électricité, en raison de l'incapacité de l'État à les fournir. Ces dépenses personnelles peuvent être assimilées à une imposition informelle et peuvent s'avérer substantielles, en particulier pour les pauvres. Par conséquent, si les ratios officiels impôt/PIB peuvent sembler faibles, la véritable charge fiscale qui pèse sur les citoyens africains est considérablement plus élevée si l'on tient compte de la valeur ou du coût (imposition implicite) de ces services. Il est essentiel de reconnaître cela pour concevoir des réformes fiscales équitables et efficaces et pour renforcer le contrat social entre les gouvernements et les citoyens.

La faiblesse moyenne des recettes fiscales du continent masque une grande hétérogénéité entre les différents pays africains. Le ratio moyen impôt/PIB sur la période 2010–2023 est inférieur au seuil de 15 % dans 34 pays, dans les cinq régions d'Afrique (figure 2.4). Cette hétérogénéité reflète d'importantes différences dans les structures économiques et les niveaux de revenus. Par exemple, à l'exception du Lesotho, les pays plus diversifiés et comparativement plus riches tels que le Maroc, l'Afrique du Sud et la Tunisie ont généralement des ratios impôt/PIB élevés, dépassant même la moyenne de l'Amérique latine et des Caraïbes.

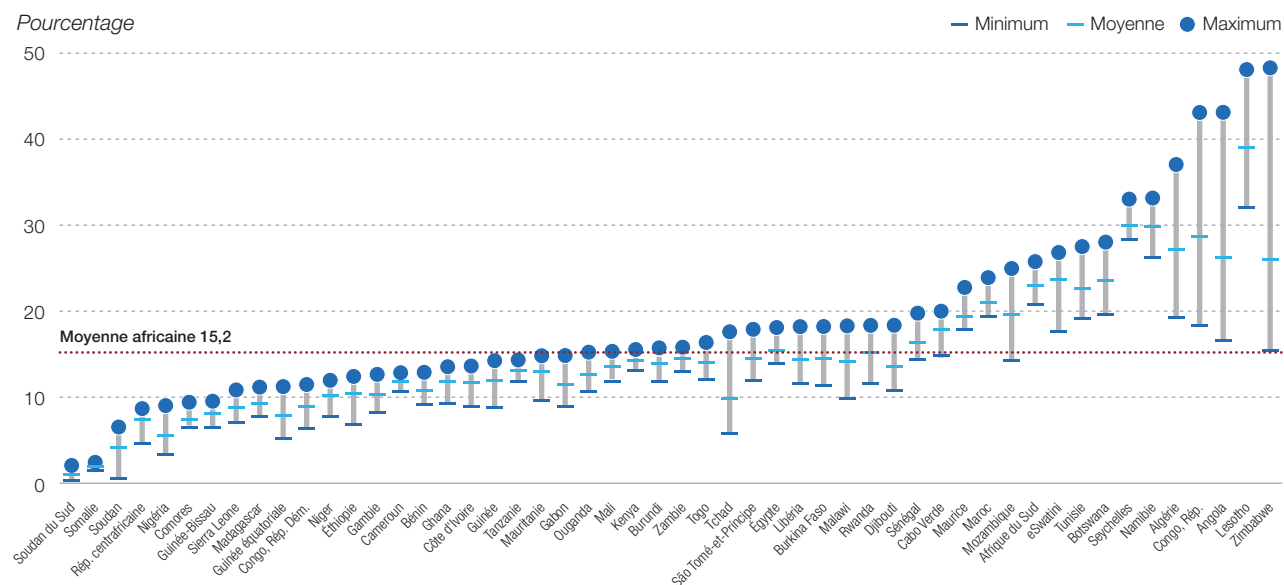
L'Afrique mobilise de plus en plus de ressources internes pour financer ses priorités de développement

FIGURE 2.3 Recettes publiques et fiscales par région, 2010–2022



Source: Calculs de la Banque africaine de développement sur la base des données des Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2024.

FIGURE 2.4 Ratios impôts/PIB, minimum, maximum et moyenne, 2015–2023



Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir des statistiques de la Banque africaine de développement et de la base de données WEO du FMI.

La plupart des pays dont les ratios de recettes sont faibles sont soit en situation de fragilité, soit en transition et dépendants des hydrocarbures, soit les deux. Il est prouvé que dans les économies basées sur les ressources naturelles, chaque collecte additionnelle de 1 % du PIB de recettes provenant des ressources naturelles entraîne une

baisse de 0,3 % des autres recettes (non liées aux ressources).¹⁹ Des ratios de recettes aussi faibles – un type de syndrome hollandais « des recettes » – reflètent des faiblesses structurelles importantes dans les systèmes d'administration des recettes et une non-conformité systémique, soutenue par des incitations minimales à mettre en œuvre des

mesures fiscales plus larges pour recueillir des recettes supplémentaires.

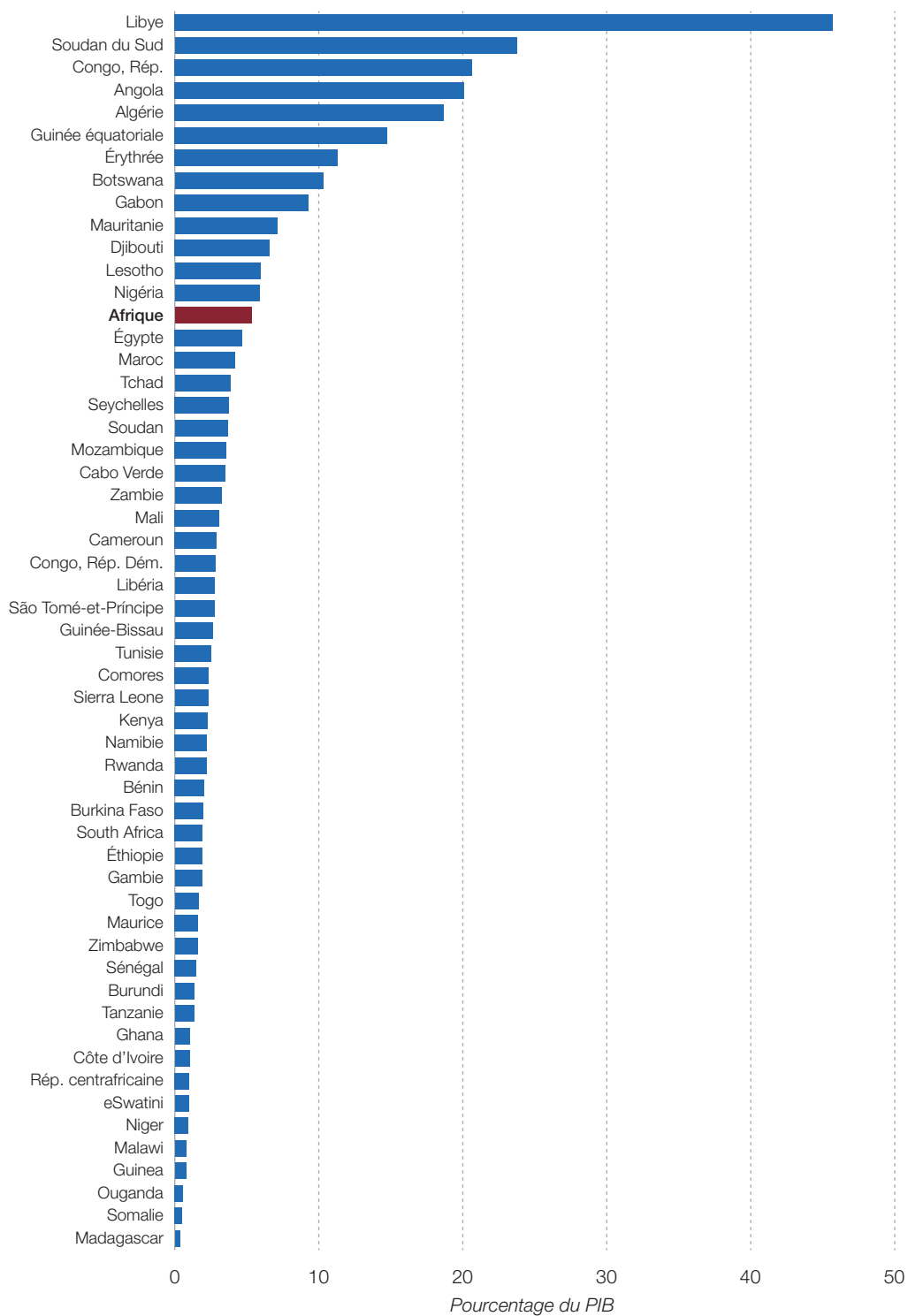
Les abondantes ressources naturelles de l'Afrique, si elles sont bien exploitées, offrent un grand potentiel d'amélioration de la collecte des recettes, en particulier par le biais de mesures non fiscales. La moyenne des recettes non fiscales en Afrique s'élevait à 5,3 % du PIB en 2010–2022, soit 1,8 point de pourcentage en dessous de la moyenne mondiale de 7,1 % du PIB, avec d'importantes disparités entre les pays (figure 2.5).

Sur les 54 économies africaines, 21 n'ont pas collecté plus de 2 % de leur PIB en impôts en 2010–2022, seules 13 ont eu des ratios de recettes plus élevés que la moyenne de la région pour cette période, et seulement 8 ont dépassé 10 %. Les pays les plus performants étaient les pays à forte intensité de ressources et les pays exportateurs de pétrole, ce qui démontre l'importance des ressources naturelles dans les recettes non fiscales en Afrique. Rien qu'en 2021, le total des rentes provenant des ressources naturelles de l'Afrique s'élevait à près de 7 % du PIB, mais une grande partie de ces recettes est perdue en raison de flux financiers illicites et d'une mauvaise gouvernance.²⁰ Les pays africains ne devraient plus tolérer les investisseurs dans les industries extractives qui ne cherchent qu'à générer de généreux rendements privés, tout en imposant des coûts sociaux élevés et disproportionnés en termes de croissance et d'opportunités perdues à cause des fuites de revenus. L'augmentation des flux de revenus provenant des ressources naturelles doit être tournée vers l'avenir et respecter le principe de solidarité intergénérationnelle. Des pays comme le Botswana et la République du Congo ont atteint des taux élevés de recettes non fiscales en s'appropriant directement certaines chaînes de valeur de l'activité minière, grâce à une efficacité améliorée et une diversification accrue des sources.²¹ Les estimations montrent qu'en améliorant simplement l'efficacité de la collecte, les recettes non fiscales en Afrique pourraient augmenter de 2 % du PIB. Dans les pays à faible intensité en ressources et dépendants du tourisme, les recettes non fiscales proviennent principalement d'un petit nombre d'instruments tels que la location de logements, les permis d'exploitation, les cotisations de sécurité sociale, les amendes, les pénalités et les confiscations.

Une structure fiscale efficiente et diversifiée est essentielle pour financer les services publics, réduire la dépendance à l'égard de l'aide étrangère et promouvoir une croissance économique durable. Des pays comme le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Mozambique et l'Égypte tirent plus de la moitié de leurs recettes fiscales des impôts directs, tandis que des pays comme le Soudan, le Burundi, l'Ouganda, les Seychelles et le Cameroun s'appuient principalement sur les impôts indirects (figure 2.6). D'autres pays – le Maroc, Djibouti, le Kenya, le Malawi, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Lesotho, Madagascar, São Tomé et Príncipe, le Gabon et l'Algérie – présentent une combinaison relativement équilibrée de différents types d'impôts en 2023. Dans d'autres pays, les taux d'autres formes d'impôts sont nettement plus élevés, en grande partie à cause d'une information fiscale inadéquate et d'une faible capacité des administrateurs fiscaux. Ces différences reflètent la structure des économies ainsi que la conception des systèmes fiscaux et leur capacité à affecter les recettes aux catégories appropriées. La dépendance excessive de certains pays à l'égard d'une seule source d'imposition les expose à des fluctuations de recettes en cas de choc important au niveau de la source d'imposition.

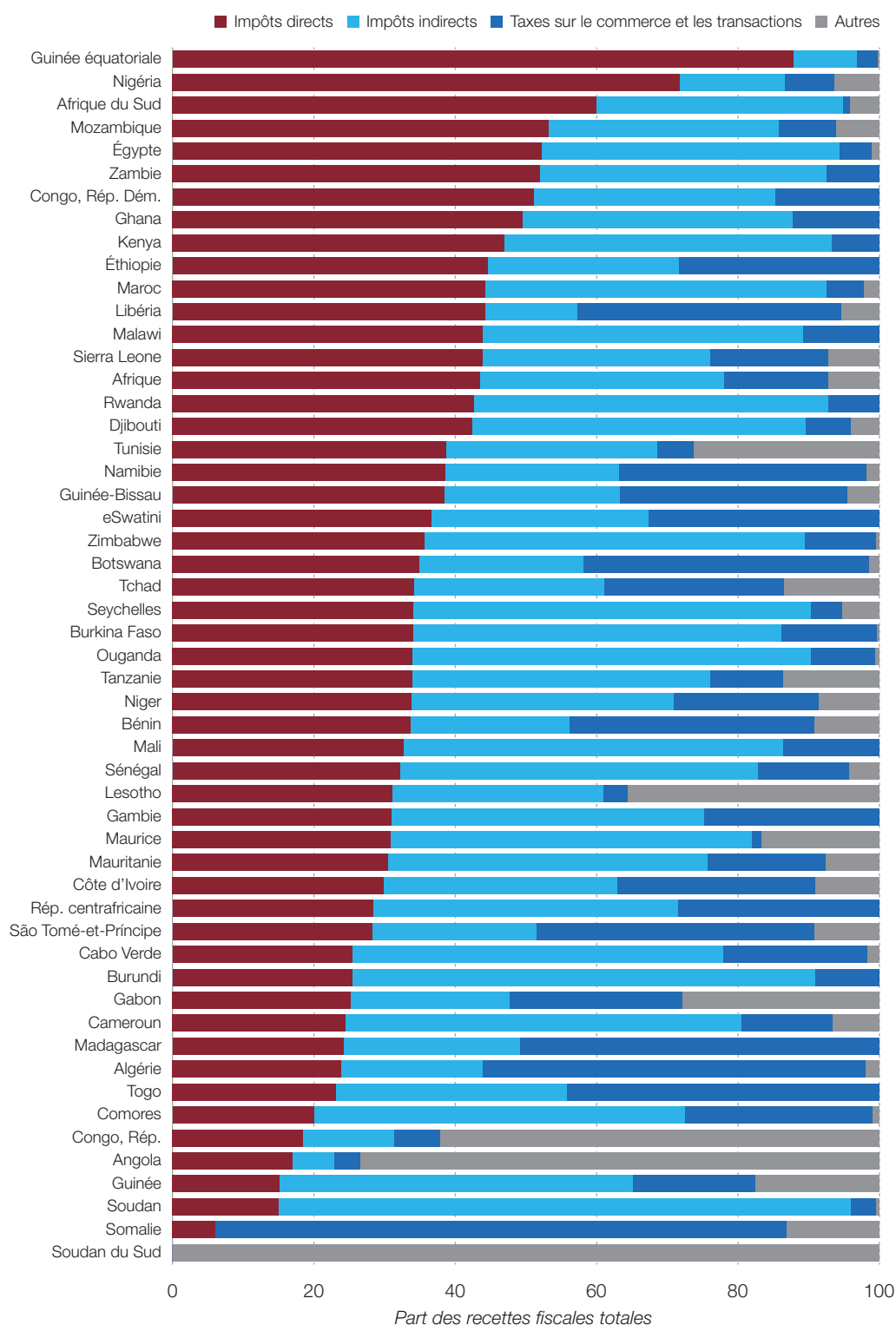
Malgré les nombreux défis auxquels sont confrontés les pays africains pour exploiter les recettes fiscales, la composition des impôts reflète globalement celle des autres régions. La part des impôts directs (sur le revenu des personnes physiques et sur les sociétés) et indirects (sur la valeur ajoutée, les ventes, droits d'accise et autres taxes indirectes) dans le total des recettes fiscales (y compris les taxes sur le commerce et les transactions, ainsi que d'autres taxes en plus des impôts directs et indirects) en Afrique est identique à celle de l'Asie de l'Est et du Pacifique. Elle représentait 80 % du total des recettes fiscales en 2021, mais cette proportion est nettement supérieure à celle de l'Amérique latine et des Caraïbes (71 %), de l'Amérique du Nord (68 %) et de l'Asie du Sud (68 %). En outre, la part des taxes sur le commerce dans les pays africains est plus élevée que dans toutes les autres régions, à l'exception de l'Asie du Sud. Alors que la part des impôts individuels dans le total des recettes fiscales est plus élevée en Afrique que dans la plupart des autres

FIGURE 2.5 Recettes non fiscales dans les pays africains, 2010–2022



Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir de la base de données longitudinales sur les revenus mondiaux du FMI (*World Revenue Longitudinal Database*, WoRLD).

FIGURE 2.6 Structure fiscale dans les pays africains, 2023



Note: Les impôts directs comprennent l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Les impôts indirects comprennent l'impôt sur la valeur ajoutée, l'impôt sur les ventes, les accises et autres.

Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

régions, la part des recettes fiscales dans le PIB est plus faible. Cela suggère que les pays africains pourraient renforcer davantage leurs systèmes fiscaux en élargissant l'assiette fiscale et en tirant parti des technologies numériques pour faire respecter et contrôler la conformité fiscale et améliorer l'efficacité de la collecte de l'impôt. L'amélioration de l'efficacité de la collecte des recettes contribuera à combler le fossé entre la capacité fiscale de l'Afrique, estimée à 20 % du PIB, et le ratio actuel des recettes fiscales au PIB, qui est de 16,2 %.

Le peu de confiance, voire l'absence de confiance, à l'égard des autorités fiscales reflète un niveau d'efficacité insatisfaisant. Une augmentation de 1 % de la part des citoyens déclarant avoir peu ou pas confiance dans le service des impôts est associée à une baisse de 0,22 % de l'efficacité de la TVA.²² De même, une augmentation de 1 % de la part des citoyens qui ont peu ou pas confiance dans le service des impôts est associée à une baisse de 1 % de l'efficacité de l'impôt sur les sociétés dans les États fragiles. Démontrant une nouvelle fois l'importance de la confiance de la population pour améliorer la conformité fiscale, une étude sur l'Éthiopie montre que la persuasion est plus efficace que la coercition. Les paiements d'impôts par le groupe « traité » (les citoyens ayant reçu des lettres les encourageant à payer leurs impôts) ont augmenté de 750 000 USD par an, en moyenne. Si l'on généralise ces résultats à l'ensemble des contribuables d'Addis-Abeba, le manque à gagner lié à l'absence d'intervention persuasive s'élèverait à près de 25 millions USD.²³ Ainsi, l'instauration d'un climat de confiance chez les contribuables pourrait générer d'importantes recettes à un coût négligeable pour les pouvoirs publics.

Stimuler les recettes en Afrique

La formalisation du vaste secteur informel de l'Afrique offre l'opportunité d'élargir de manière significative la base des revenus. L'informalité en Afrique varie de 20 % dans les économies à revenu moyen supérieur à 65 % dans les pays à faible revenu.²⁴ Le secteur représente près de 86 % de l'emploi total sur le continent et ne contribue que très peu aux recettes publiques.²⁵ En mettant en œuvre des politiques ciblées qui incitent à la

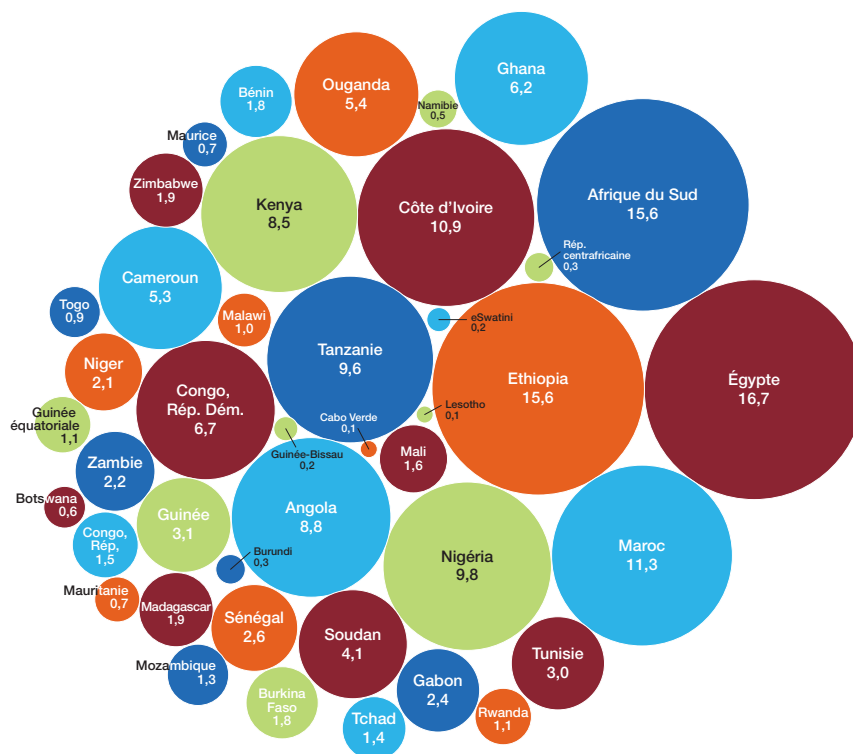
déclaration, les gouvernements peuvent intégrer les entreprises formelles dans le système fiscal et ainsi élargir leur base de revenus. Au Rwanda, par exemple, la formalisation a permis d'augmenter les recettes fiscales et l'activité économique. Cependant, l'informalité peut également être le fruit des systèmes fiscaux. Une administration fiscale mal conçue qui pénalise les entreprises et les individus peut les pousser à exercer des activités dans l'informalité, afin d'échapper à des systèmes fiscaux punitifs.

Dans de nombreux pays africains, les administrations fiscales jouissent désormais d'une autonomie technique et budgétaire et disposent d'un personnel bien formé. Pourtant, la faiblesse des recettes de l'Afrique est en partie due à l'inefficacité des systèmes de collecte de l'impôt, à la faiblesse de l'application des lois et à la corruption. L'amélioration de l'efficacité de l'administration fiscale peut générer d'importantes recettes supplémentaires, en réduisant les lacunes et en garantissant un meilleur respect des règles. Des lois fiscales transparentes et applicables, l'amélioration des capacités d'audit et de la confiance entre les contribuables et les autorités fiscales, en renforçant la morale fiscale, peuvent contribuer à lutter contre l'évasion fiscale et à améliorer le recouvrement des impôts.

En numérisant les administrations fiscales et en renforçant les capacités institutionnelles, les pays peuvent réduire les fuites fiscales et améliorer la conformité. Le Kenya a réalisé une amélioration cumulée de 0,42 % du PIB dans la collecte des recettes entre 2015 et 2019, après avoir adopté un système iTax en 2014, ce qui suggère une amélioration progressive de la conformité. En portant l'efficacité de la TVA à au moins 70 %, soit le 95^e centile du ratio d'efficacité de la TVA dans les autres pays en développement, les pays africains pourraient augmenter les ratios médians TVA/PIB de 7,9 points de pourcentage, soit 1,9 milliard USD (figure 2.7). Cela se traduirait par des recettes supplémentaires de TVA de 171 milliards USD, soit environ 6,1 % du PIB en 2024.²⁶

Bien qu'ils aient collecté en moyenne 479,66 milliards USD de recettes fiscales par an entre 2010 et 2022, les pays africains n'ont pas réussi à couvrir leurs besoins de financement. Pourtant, certains ont entrepris des réformes et

FIGURE 2.7 Gains de recettes liés à l'efficacité de la TVA (milliards USD), sélection de pays africains, 2024



Source: Mukasa et Simpasa 2024.

adopté de nouvelles mesures afin d'améliorer le recouvrement des recettes et de transformer les structures fiscales en instruments de promotion de la croissance et du développement inclusif. Par exemple, l'Angola met en place des certificats de conformité fiscale, tandis que l'Égypte a introduit une taxe carbone pour taxer les mauvais éléments, afin de réduire les émissions tout en générant des recettes supplémentaires. Les réformes de l'Égypte pourraient potentiellement augmenter les recettes par rapport aux 6,8 % de 2020. Les taxes sur le carbone présentent un avantage supplémentaire : elles permettent d'abaisser d'autres taxes et de réduire la charge qui pèse sur les contribuables. L'Éthiopie est également en train de rationaliser et d'éliminer les exonérations fiscales, et le Nigeria, en numérisant les versements d'impôts à la source et en déployant un système intégré d'administration fiscale, entre autres, pourrait générer des recettes supplémentaires.

Pour avoir une idée du potentiel de l'Afrique à générer des ressources fiscales à moyen terme

(2025–2029), nous avons effectué plusieurs exercices de simulation selon différents scénarios. Tout d'abord, un scénario de base a été établi en estimant les ressources fiscales de l'Afrique à moyen terme, en utilisant les projections du PIB nominal et les moyennes historiques sur cinq ans, sur une base mobile, des ratios recettes fiscales/PIB. Le scénario de base a estimé le montant des ressources fiscales additionnelles que l'Afrique pourrait générer avec l'augmentation prévue de l'activité économique, mais sans prendre de mesures supplémentaires d'accroissement des recettes. Les deuxième et troisième scénarios estiment les ressources fiscales de l'Afrique en supposant que la mobilisation des recettes atteigne les ratios moyens recettes/PIB de l'Amérique latine et des Caraïbes (LAC) et de l'Asie émergente et en développement (AED), respectivement. Ces exercices de benchmarking comparent les résultats fiscaux potentiels des réformes à ceux de ces deux régions. Les résultats du scénario de base montrent que l'Afrique peut potentiellement lever jusqu'à

En atteignant le même ratio recettes/PIB qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, l'Afrique pourrait mobiliser 469,41 milliards USD par an

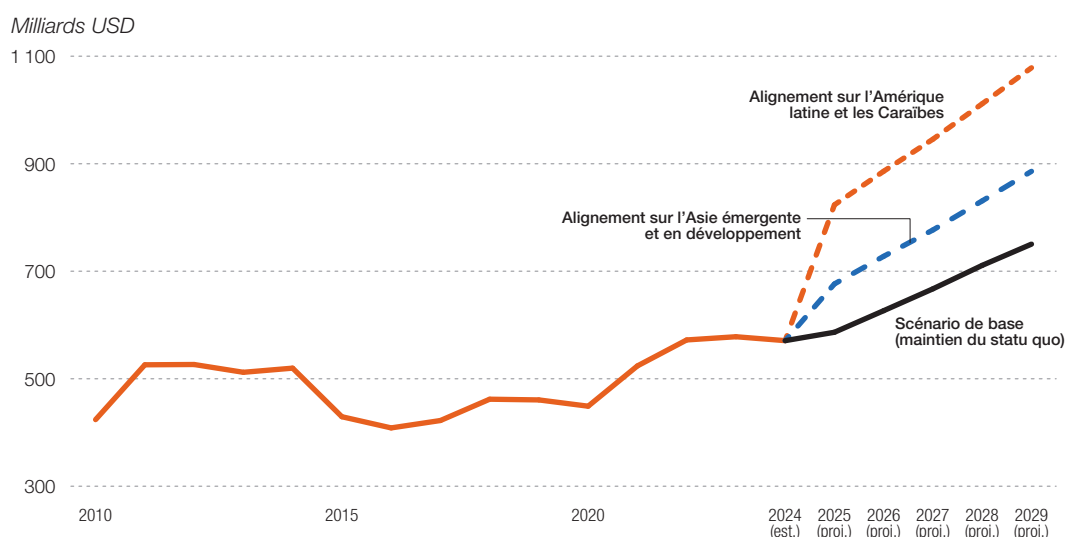
188,68 milliards USD par an en ressources budgétaires additionnelles, soit l'équivalent de 5,8 % du PIB, grâce à l'augmentation prévue des activités économiques à moyen terme (figure 2.8).

En atteignant le même ratio recettes/PIB qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, l'Afrique pourrait mobiliser 469,41 milliards USD par an, soit 14,4 % du PIB, sous forme de ressources fiscales supplémentaires au cours de la période 2025–2029. Bien qu'elle soit confrontée à de nombreuses contraintes en matière de mobilisation des ressources intérieures (MRI), tout comme en Afrique, le ratio moyen recettes/PIB en Amérique latine et dans les Caraïbes (LAC) est plus élevé que celui de l'Afrique. Pour atteindre le niveau de recettes de la région LAC, les pays africains devraient augmenter leur ratio recettes/PIB moyen actuel de 7,4 points de pourcentage en moyenne pour atteindre 29,05 %. En atteignant cet objectif, le ratio recettes/PIB de l'Afrique serait légèrement supérieur au seuil médian estimé à 27,2 % nécessaire pour accélérer la transformation structurelle. Cela nécessitera toutefois des mesures de réforme plus larges et plus complètes à court et moyen terme, telles que celles présentées dans le tableau 2.1.1 en annexe. Mais les réformes ne doivent pas empêcher la réalisation d'autres objectifs fondamentaux à long terme,

tels que la réduction de la dépendance à l'égard des recettes tirées des ressources naturelles volatiles et épuisables et la lutte contre la fiscalité implicite. Ainsi, les pays doivent s'attacher à fournir des services sociaux de qualité et à établir un contrat social avec les contribuables afin d'encourager la conformité volontaire. L'imposition implicite, c'est-à-dire une situation dans laquelle les citoyens doivent eux-mêmes se procurer les services sociaux en raison de l'incapacité du gouvernement à remplir ses fonctions régaliennes telles que la fourniture de services sociaux de base, est omniprésente en Afrique et a un effet délétère sur la conformité fiscale.²⁷

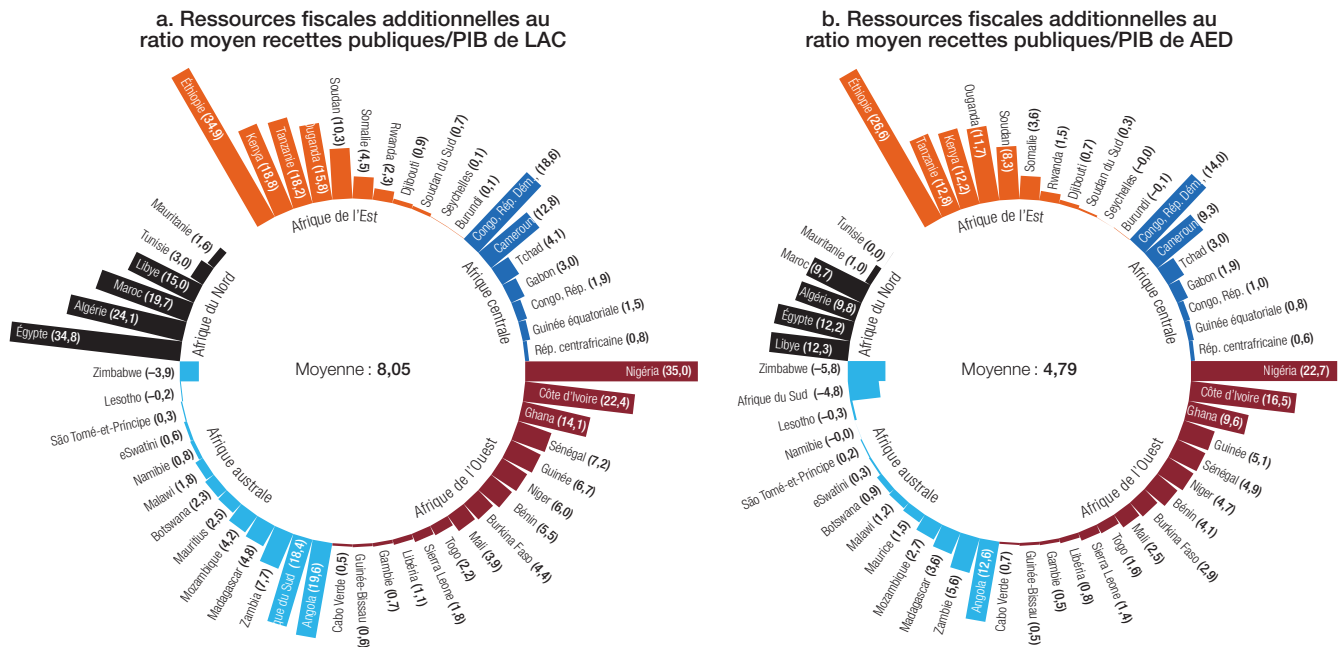
L'extension des simulations au niveau des pays fournit des indications notables. Les recettes fiscales supplémentaires potentielles que chaque pays africain pourrait mobiliser en alignant son ratio moyen recettes fiscales/PIB sur celui de l'Amérique latine et des Caraïbes sont présentées à la figure 2.9. La simulation montre que ce sont les plus grandes économies africaines qui gagneraient le plus en termes absolus. Par exemple, l'Afrique du Sud pourrait augmenter ses recettes à 129,81 milliards USD par an entre 2025 et 2029, contre une moyenne annuelle de 111,38 milliards USD entre 2020 et 2023, si son ratio recettes/PIB passait de 24,94 % à la moyenne de 29,05 % pour

FIGURE 2.8 Recettes fiscales de l'Afrique



Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir des statistiques de la Banque africaine de développement et de la base de données WEO du FMI, octobre 2024.

FIGURE 2.9 Recettes fiscales additionnelles dans les pays africains



Note : La figure 2.9a suppose que les ratios recettes/PIB en Afrique correspondent aux niveaux de l'Amérique latine et des Caraïbes ; la figure 2.9b suppose que les ratios recettes/PIB en Afrique correspondent aux niveaux de l'Asie émergente et en développement (AED).

Source : Calculs de la Banque africaine de développement à partir des statistiques de la Banque africaine de développement et de la base de données WEO du FMI, octobre 2024.

la région LAC. L'Égypte, l'Algérie et le Nigeria enregistreraient toutefois la plus forte augmentation annuelle des recettes fiscales en termes nominaux, allant de 24,1 à 34,9 milliards USD.

Il est possible d'augmenter le ratio recettes/PIB en Afrique jusqu'à atteindre les niveaux de l'Amérique latine et des Caraïbes. Sur les 39 pays africains disposant de données sur la capacité fiscale, le niveau du ratio recettes fiscales/PIB requis pour atteindre le niveau moyen de l'Amérique latine et les Caraïbes se situe dans la limite du montant maximum de recettes fiscales qui pourrait être collecté dans 34 pays (87 % d'entre eux) compte tenu des facteurs socio-économiques et institutionnels sous-jacents (figure 2.10). Si ces pays mettent en œuvre les réformes nécessaires, ils parviendront à augmenter leurs recettes sans épuiser leur marge de manœuvre fiscale actuelle. Mais le succès de ces réformes dépend de l'engagement des gouvernements et de leur capacité à obtenir l'adhésion politique. En poursuivant cet objectif d'augmentation des recettes, les pays africains peuvent tirer de précieux enseignements

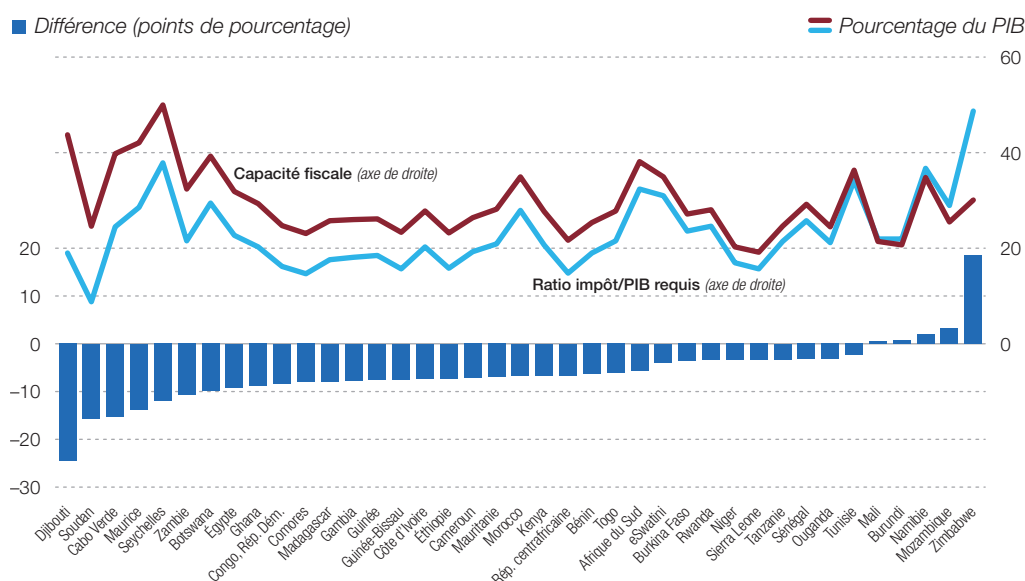
des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que d'autres bonnes pratiques mondiales, grâce au partage d'expériences et à un soutien ciblé de la part des pays membres non régionaux. En particulier, les pays membres non régionaux peuvent redoubler d'efforts pour aider les pays africains à renforcer la mobilisation des ressources internes, à améliorer la rétention des recettes et à garantir une allocation prudente des ressources vers les secteurs productifs.

Utilisation efficiente des ressources fiscales

En Afrique, l'inefficience des dépenses publiques est généralisée et supérieure à la moyenne mondiale et à celle des autres régions. L'Afrique a un déficit d'efficience des investissements publics de 39 % – plus élevé que l'Europe (17 %) et l'Asie (29 %) – ce qui limite l'impact de l'utilisation des ressources fiscales sur la croissance. Dans le secteur de la santé, par exemple, une étude du FMI révèle que l'Afrique subsaharienne, qui représente environ 70 % du PIB total de l'Afrique, a un

Le coût économique de l'inefficience des dépenses publiques est considérable et affecte à la fois la viabilité budgétaire et les résultats en matière de développement

FIGURE 2.10 Capacité fiscale et ratio impôt/PIB requis, pays africains sélectionnés



Note: Le ratio impôt/PIB requis est le potentiel de recettes calculé que les pays africains peuvent atteindre en s'alignant sur le niveau de l'Amérique latine et des Caraïbes sans épuiser leur marge de manœuvre actuelle.

Source: Calculs de la Banque africaine de développement basés sur la base de données des statistiques de la Banque africaine de développement.

score d'efficacité côté produit des dépenses de santé de 60 %. Dans les économies avancées, le score d'efficacité est d'environ 90 %. Les marchés émergents et les autres régions en développement ont un score moyen compris entre 70 et 80 %, soit au moins 10 points de pourcentage de plus que la moyenne africaine. Cet écart indique que les pays africains, en particulier les pays en développement à faible revenu, ont un potentiel « manque à gagner » de santé publique par dollar dépensé plus élevé que les pays équivalents ailleurs dans le monde. La faiblesse de la gouvernance, la mauvaise sélection des projets et l'inadéquation des systèmes de suivi figurent parmi les principaux facteurs d'inefficience des dépenses de santé. Les pays africains doivent relever les défis systémiques de la gestion des finances publiques afin de maximiser l'impact des dépenses.²⁸

Le coût économique de l'inefficience des dépenses publiques est considérable et affecte à la fois la viabilité budgétaire et les résultats en matière de développement. Les pays africains perdent environ 3 % de leur PIB chaque année en raison de la mauvaise affectation et du gaspillage des fonds publics.²⁹ Dans le seul secteur

de la santé, l'inefficience des dépenses entraîne un gaspillage de ressources équivalant à 1,4 % du PIB dans certains pays, ce qui exacerbe les difficultés liées à la mise en place d'une couverture de santé universelle.³⁰ De même, une mauvaise gestion des investissements dans les projets d'infrastructure entraîne des dépassements de coûts et des retards dans l'achèvement des travaux, ce qui limite les retombées économiques des projets publics. Le renforcement de l'efficacité des dépenses améliorerait considérablement la marge de manœuvre budgétaire, ce qui permettrait aux gouvernements d'allouer davantage de fonds aux domaines à fort impact. Les pays qui ont amélioré l'efficacité, comme le Rwanda, se sont concentrés sur le renforcement de la gouvernance, la mise en œuvre de systèmes numériques de gestion financière et l'amélioration des mécanismes de contrôle.³¹ Les pays africains pourraient améliorer l'efficacité en renforçant les processus de sélection des projets, en garantissant une budgétisation pluriannuelle crédible et en améliorant les systèmes de suivi.³²

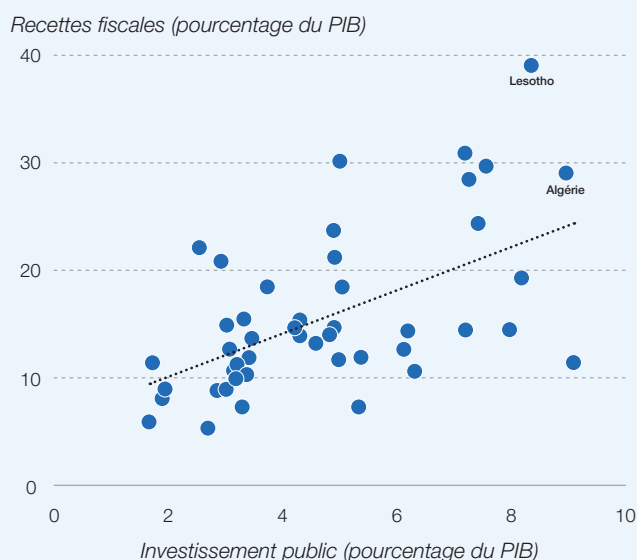
Au-delà de l'inefficience des dépenses publiques, la baisse des investissements publics a

ENCADRÉ 2.1 Des investissements publics bien ciblés génèrent des dividendes budgétaires en Afrique

L'investissement public peut être à la fois un levier de croissance, car le financement des infrastructures et des services sociaux augmente la productivité et la compétitivité nationales, et un mobilisateur de recettes fiscales, grâce à des effets multiplicateurs. Toutes choses égales par ailleurs, cette expansion augmente l'emploi et les revenus et élargit ainsi l'assiette fiscale par le biais de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale. En outre, l'augmentation de l'activité économique accroît la consommation et les bénéfices des entreprises, ce qui entraîne une augmentation de la TVA et de l'impôt sur les sociétés. À moyen et long terme, les investissements publics peuvent donc être partiellement amortis par les avantages fiscaux qu'ils génèrent.

Les pays africains qui allouent une part plus importante de leur PIB à l'investissement public ont, en moyenne, un ratio recettes fiscales/PIB plus élevé (figure 2.1.1 de l'encadré). C'est le cas du Lesotho et de l'Algérie, par exemple, le premier étant plus efficient comme le montre la forte corrélation entre l'investissement public et les recettes. Une analyse empirique des déterminants des recettes fiscales dans les pays africains sur la période 2000–2019 montre qu'en moyenne, une augmentation de l'investissement public de 1 point de pourcentage entraîne une augmentation des recettes fiscales d'environ 0,9 % du PIB (tableau 2.1.1 de l'encadré). Ces résultats montrent un compromis en faveur de dépenses d'investissement contracycliques (efficientes).

FIGURE 2.1.1 DE L'ENCADRÉ Recettes fiscales et investissements publics en Afrique



Source: Base de données du FMI sur les investissements et le stock de capital; et statistiques de la Banque africaine de développement.

TABLEAU 2.1.1 DE L'ENCADRÉ Effets de l'investissement public sur les recettes fiscales en Afrique

Variables	Tax revenues (percent of GDP)			
	(1)	(2)	(3)	(4)
Investissement public (pourcentage du PIB)	0,893*** (0,120)	0,948*** (0,121)	0,872*** (0,122)	0,933*** (0,122)
Investissement privé (pourcentage du PIB)			0,097** (0,044)	0,114*** (0,044)
Commerce (pourcentage du PIB)	0,036** (0,015)	0,036** (0,015)	0,032** (0,015)	0,032** (0,015)
Taux de dépendance démographique	-0,154*** (0,015)	-0,163*** (0,015)	-0,152*** (0,015)	-0,162*** (0,015)
Dette publique (pourcentage du PIB)	-0,012* (0,006)	-0,015* (0,008)	-0,010* (0,006)	-0,013* (0,008)
Indice de contrôle de la corruption	2,605*** (0,545)	2,339*** (0,561)	2,408*** (0,553)	2,055*** (0,571)
Rentes des ressources naturelles (pourcentage du PIB)	0,140*** (0,040)	0,133*** (0,041)	0,137*** (0,040)	0,129*** (0,041)
Pays exportateurs de pétrole	-5,254*** (1,037)	-5,135*** (1,065)	-4,961*** (1,042)	-4,764*** (1,066)
Constant	31,944*** (2,832)	33,818*** (3,039)	30,338*** (2,801)	32,126*** (2,989)
Observations	738	738	738	738
R-carré	0,542	0,547	0,545	0,551
EF temporels	No	Oui	No	Oui

Note: Les erreurs types entre parenthèses sont robustes à l'hétéroscédasticité. *, ** et *** indiquent un niveau de significativité à 10 %, 5 % et 1 %, respectivement.

Source: Calculs de la Banque africaine de développement.

un impact sur la croissance et la mobilisation des recettes publiques. L'écart d'investissement public entre l'Afrique et la moyenne des pays émergents s'est fortement creusé au cours des deux dernières décennies. En 2000, l'investissement public en Afrique représentait en moyenne 5,2 % du PIB, soit 1,2 point de pourcentage de moins que la moyenne des économies émergentes (6,4 %) et 0,7 point de pourcentage de plus que celle des pays en développement à faible revenu (4,5 %). Deux décennies plus tard, l'investissement public en proportion du PIB a atteint 7,8 % dans les marchés émergents, tandis que l'Afrique a reculé à 3,6 %, en dessous de la moyenne des pays en développement à faible revenu (4,0 %).

L'un des principaux dilemmes politiques auxquels sont confrontés de nombreux pays en développement consiste à trouver un équilibre entre un régime fiscal attractif pour l'investissement et la croissance et la garantie d'obtenir les recettes nécessaires pour les dépenses publiques. Cette situation est encore compliquée par la concurrence entre pays face aux investissements directs étrangers. En particulier sur les marchés émergents, les investisseurs recherchent en effet des pays où la charge fiscale est faible. Les dépenses fiscales qui permettent des déductions du revenu brut, visant à encourager l'investissement privé, sont

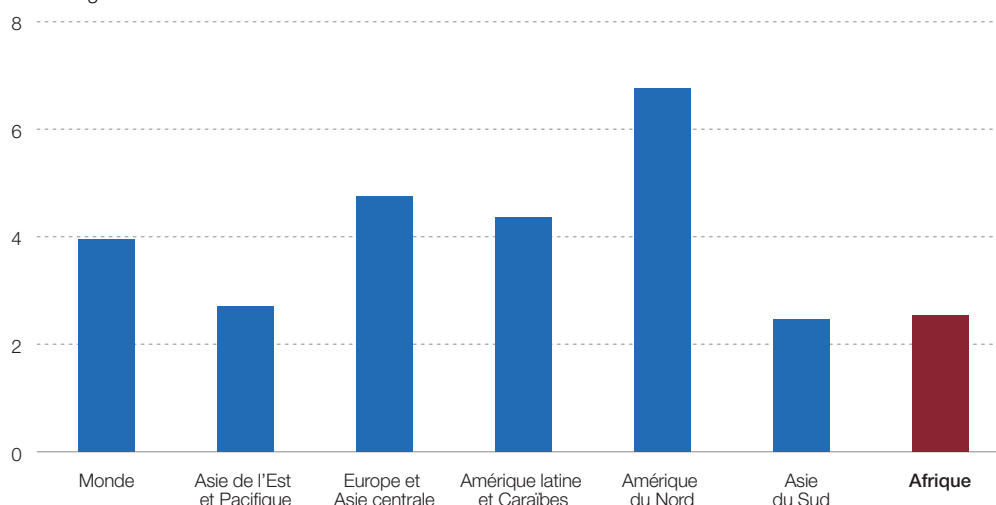
largement utilisées dans le monde entier, mais restent très faibles en Afrique. En 2013–2022, les dépenses fiscales (à partir des exonérations) en Afrique représentaient en moyenne 2,5 % du PIB, moins de 4 % du PIB pour le monde, et 4,4 % du PIB pour la région Amérique latine et les Caraïbes (figure 2.11).

Les incitations fiscales et les exonérations d'investissement ont des répercussions importantes sur les recettes et ont été largement critiquées pour avoir rogné les recettes de l'impôt sur le revenu des sociétés.³³ Les dépenses fiscales moyennes pour l'Afrique, à 2,5 %, se traduiraient, si elles étaient appliquées au PIB de l'Afrique en 2024, par un manque à gagner de près de 32 milliards USD par an (voir figure 2.11). Cela peut être comparé aux 65 milliards USD d'investissements annuels dans l'infrastructure électrique pour parvenir à l'accès universel à l'électricité en Afrique d'ici 2030.

Bien que les dépenses fiscales moyennes (incitations et exonérations) en Afrique soient parmi les plus faibles au monde, il existe des différences significatives entre les pays. Les cinq pays dont les dépenses fiscales sont les plus élevées par rapport à la moyenne mondiale sont l'Algérie, le Cap-Vert, le Sénégal, la Tunisie et l'Afrique du Sud (figure 2.12). Ceux dont les dépenses sont

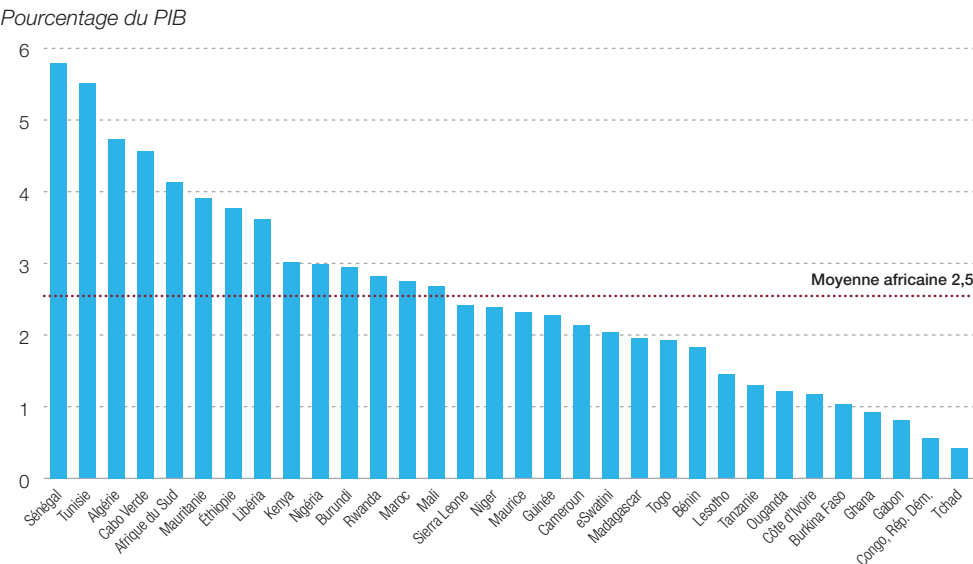
FIGURE 2.11 Dépenses fiscales par région, moyenne de la période, 2013–2022

Pourcentage du PIB



Source: Redonda et coll. (2024), *Global Tax Expenditures Database* (GTED), et calculs de la Banque africaine de développement.

FIGURE 2.12 Dépenses fiscales (recettes non perçues) dans certains pays africains, moyenne de la période, 2013–2022



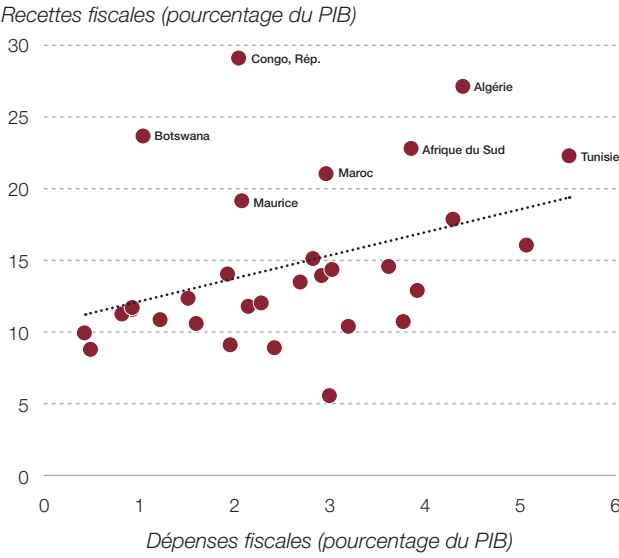
Source: Redonda et coll. (2024), *Global Tax Expenditures Database* (GTED), et calculs de la Banque africaine de développement.

inférieures à 1 % du PIB sont le Burkina Faso, le Tchad, la République démocratique du Congo, le Gabon et le Ghana. En moyenne, les exonérations fiscales (1,5 % du PIB) représentent environ 60 % des dépenses fiscales dans tous les pays africains.

Les exonérations fiscales sont généralement corrélées positivement aux recettes fiscales. Mais leur efficacité varie fortement d'un pays à l'autre (figure 2.13) en fonction de la structure des allègements fiscaux. Le Botswana et le Congo ont des dépenses fiscales relativement faibles, mais ont les recettes fiscales les plus élevées d'Afrique (en pourcentage du PIB). Maurice, le Maroc, l'Afrique du Sud, l'Algérie et, dans une moindre mesure, la Tunisie ont des dépenses fiscales plus élevées, mais des recettes fiscales importantes.

Le danger des dépenses fiscales est qu'elles font souvent l'objet d'abus et qu'elles risquent d'évincer les recettes fiscales d'autres secteurs. C'est pourquoi il est important que toute incitation destinée à attirer les investissements privés soit bien structurée afin que les régimes fiscaux ne deviennent pas inefficaces, et que les accords ne soient pas le résultat de négociations mal menées et d'une asymétrie d'information. À tout le moins,

FIGURE 2.13 Recettes et dépenses fiscales en Afrique, moyenne, 2013–2022



Source: Redonda et coll. (2024), *Global Tax Expenditures Database* (GTED), et calculs de la Banque africaine de développement.

une agence indépendante et crédible devrait être mise en place pour vérifier les coûts du projet au cours de chaque année fiscale pendant laquelle l'exonération fiscale est appliquée.

CAPITAL NATUREL

Dynamiques, acquis et contraintes du capital naturel de l'Afrique

Le capital naturel est le stock d'actifs naturels renouvelables et non renouvelables dont dispose un pays. Le capital naturel renouvelable de l'Afrique comprend les forêts, les ressources halieutiques, l'énergie solaire et éolienne, les cours d'eau propres à la production hydroélectrique, et de vastes terres arables. Le capital non renouvelable englobe le pétrole, le gaz et le charbon, ainsi qu'un large éventail de minéraux et de métaux tels que l'or, le diamant, le cobalt, les métaux du groupe du platine, le minerai de fer, le manganèse et la bauxite. L'Afrique possède 80 % des réserves mondiales de métaux du groupe du platine, 77 % des réserves de cobalt, 54 % des réserves de manganèse et 36 % des réserves de chrome.³⁴ Ces ressources minérales, ainsi que les importants gisements de terres rares³⁵ que possède l'Afrique, sont très demandées dans les technologies de pointe et sont appelées à jouer un rôle clé pour une transition énergétique juste.

Le capital naturel, s'il est bien géré, peut offrir à l'Afrique un accès quasi illimité aux ressources nécessaires à la production de l'énergie électrique et des denrées alimentaires, la protection de l'environnement, la création des richesses et l'amélioration des moyens de subsistance.³⁶ On estime que le continent détient plus de 60 % des terres arables inexploitées de la planète qui, si elles étaient bien mises en valeur, pourraient nourrir le reste du monde. En 2018, les données sur la séquestration du carbone ont montré que l'Afrique contribuait à hauteur de 26 % à la quantité totale du carbone séquestré dans le monde. Le bassin du Congo abrite la deuxième plus grande forêt tropicale du monde, surnommée le « deuxième poumon » de la planète. Sa capacité de séquestration de carbone est un bien public mondial qui permet d'atténuer le changement climatique, mais dont la valeur n'est pas encore pleinement intégrée dans la mesure de la richesse verte des pays.³⁷

Le capital naturel de l'Afrique représente environ un tiers de sa richesse.³⁸ Entre 2000 et 2021, les rentes de ressources naturelles ont contribué en moyenne à hauteur de 11,8 % au PIB de l'Afrique, contre 2,8 % au niveau mondial.³⁹ Les

revenus générés par le secteur extractif dans 35 pays africains représentaient en moyenne 3,3 % du PIB en 2022, soit plus de 75 milliards USD.⁴⁰ Ces chiffres témoignent du potentiel de croissance du capital naturel de l'Afrique, mais traduisent également une sous-estimation liée à l'absence de valorisation des services écosystémiques tels que la séquestration du carbone, la protection contre le vent et la conservation des nutriments. Si l'on tient compte de ces services, la valeur du capital naturel peut être considérablement plus élevée.

Les ressources naturelles de l'Afrique ne sont pas encore pleinement exploitées pour un développement durable. Si certains pays ont réalisé des progrès considérables dans la reconnaissance du capital naturel comme composante essentielle de la richesse, d'autres ont été confrontés à la malédiction des ressources sans impact transformateur sur l'économie ni sur les moyens de subsistance. Le pouvoir transformateur du capital naturel suscite un regain d'intérêt au sein des nations africaines, lesquelles l'intègrent progressivement dans leur planification économique.⁴¹ Des difficultés subsistent cependant quant à l'instauration de cadres institutionnels et de gouvernance favorables à une gestion durable des ressources naturelles. Le continent accuse également un retard par rapport à des régions comparables, comme l'Amérique latine, dans le développement de systèmes avancés de comptabilisation du capital naturel, tels que le Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), qui permettent d'intégrer les données environnementales dans les comptes nationaux en appui au développement durable.

Estimations et évolution du capital naturel de l'Afrique

L'estimation de la richesse en ressources naturelles d'un pays est une démarche complexe et fortement dépendante de données, en raison de l'absence de prix de marché pour la mise en valeur de nombreux services écosystémiques. Le rapport *Changing Wealth of Nations* (CWON) de la Banque mondiale propose des estimations complètes du capital naturel, du capital produit et du capital humain pour 151 pays de 1995 à 2020. Ce rapport présente toutefois des lacunes

dans l'évaluation de certains de ces actifs, en raison du caractère évolutif du capital naturel et des difficultés à estimer la valeur des services écosystémiques.

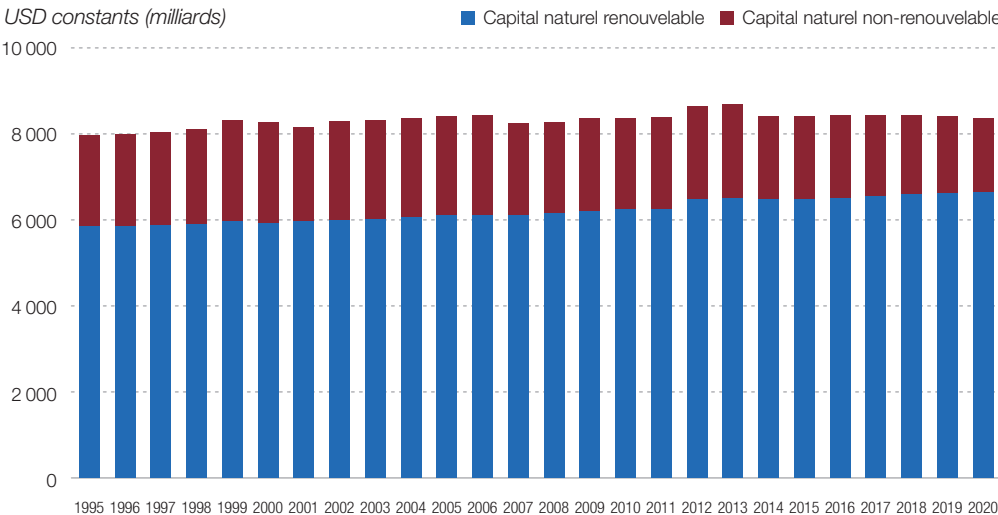
Le capital naturel de l'Afrique (exprimé en dollars constants de 2019) a enregistré une hausse de 4,9 %, passant d'une valeur estimée à 8 000 milliards USD en 1995 à 8 400 milliards USD en 2020. Cette progression s'explique en grande partie par l'augmentation de la valeur des actifs renouvelables, qui est passée de 5 900 milliards USD à 6 600 milliards USD au cours de la même période (figure 2.14). L'augmentation des actifs renouvelables a permis de compenser une baisse, en termes constants, de 18,7 % du capital non renouvelable, dont la valeur est passée de 2 100 milliards USD à 1 700 milliards USD. La valeur réelle du capital naturel renouvelable de l'Afrique demeure toutefois probablement sous-estimée, en raison de l'insuffisance des données sur les ressources récemment découvertes. Les terres rares et d'autres formes de services écosystémiques (tels que la séquestration du carbone, la préservation de la biodiversité, la protection contre le vent et la conservation des nutriments) ne sont en ce moment ni valorisées ni intégrées dans la base de données actuelle de comptabilisation de la richesse.⁴² Si l'on tenait compte de la seule séquestration du carbone, le

PIB nominal de l'Afrique en 2022 aurait pu s'accroître de 66,1 milliards USD. Ce chiffre, bien que prudent, correspond à une amélioration potentielle de la production d'environ 2,2 %.⁴³ Ces estimations indiquent que la taille des économies africaines peut être considérablement revue à la hausse en tenant compte des différentes formes de capital naturel. Une telle approche peut alors contribuer à réduire les risques associés aux flux de capitaux externes vers le continent, notamment par le biais d'un cofinancement efficace des investissements productifs.

La richesse en capital naturel par habitant de l'Afrique a toutefois connu un recul notable, conséquence d'une croissance démographique plus rapide. Entre 1995 et 2020, la population africaine a augmenté environ 18 fois plus vite que le capital naturel. En termes réels, la valeur du capital naturel par habitant s'est effondrée, passant d'environ 11 823 dollars en 1995 à environ 6 557 dollars en 2020, soit une baisse de 44,5 % sur la période (figure 2.15). Ce déclin a touché à la fois le capital naturel renouvelable et non renouvelable, avec des diminutions de 40 % et de 57 %, respectivement. D'autres facteurs ont contribué à l'épuisement du capital naturel, notamment des pratiques de gestion non durables, la mauvaise gouvernance et la dégradation de l'environnement. L'urbanisation, l'industrialisation et

La taille des économies africaines peut être considérablement augmentée en tenant compte des différentes formes de capital naturel

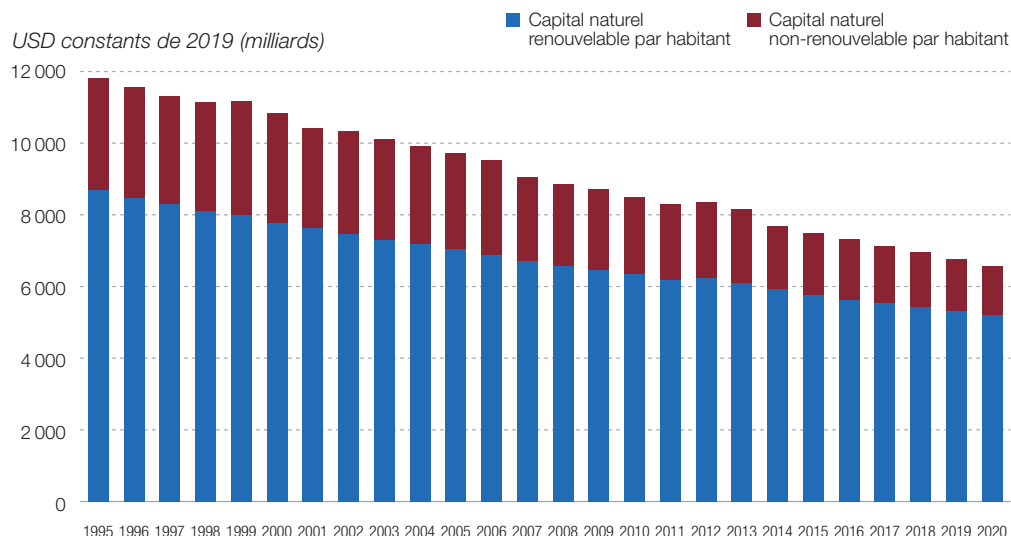
FIGURE 2.14 Valeur du capital naturel de l'Afrique, 1995–2020



Source : Calculs de la Banque africaine de développement à partir de la base de données *Changing Wealth of Nations* de la Banque mondiale (2024).

L'épuisement rapide du capital naturel représente un risque sérieux pour sa durabilité à long terme et la stabilité économique

FIGURE 2.15 Valeur du capital naturel par habitant en Afrique, 1995–2020



Source : Calculs de la Banque africaine de développement à partir de la base de données *Changing Wealth of Nations* de la Banque mondiale (2024).

le changement climatique ont aussi favorisé l'exploitation non durable des ressources et la perte d'habitats, situation qui a aggravé la réduction du capital naturel de l'Afrique.

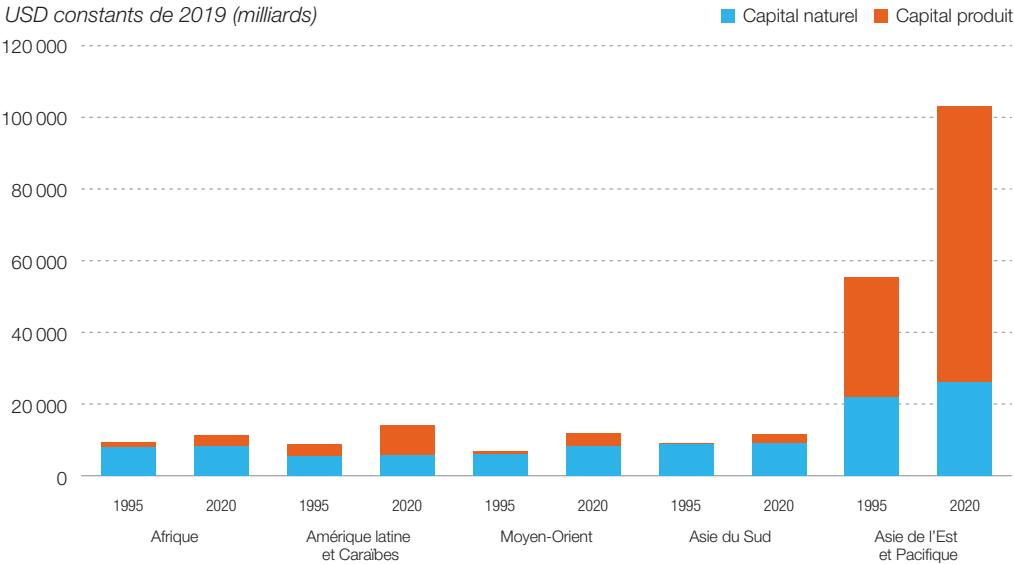
Une conclusion importante se dégage : compte tenu de la grande vulnérabilité de l'Afrique face aux changements environnementaux et de sa forte dépendance à l'égard de la nature pour assurer les moyens de subsistance, en particulier dans les zones rurales, l'épuisement rapide du capital naturel constitue un risque sérieux pour sa durabilité à long terme et la stabilité économique. Si la tendance à la baisse du capital naturel par habitant se poursuit sans interruption, et que les efforts de restauration de la biodiversité et des services écosystémiques essentiels demeurent limités, le continent sera confronté à des défis importants en matière de croissance et de développement.

Le capital produit, qui comprend les bâtiments, les infrastructures et les machines, est une composante importante du stock de richesses de l'Afrique (capital produit et capital naturel). La comparaison du capital naturel et du capital produit entre différentes régions du monde révèle une augmentation de ces deux types de capital entre 1995 et 2020 (figure 2.16). Le rythme d'accroissement dans la région Asie de l'Est et Pacifique a toutefois été exceptionnel, en particulier

pour le capital produit. Entre 1995 et 2020, le capital produit dans cette région a plus que doublé, passant de 33 400 milliards USD en 1995 à 76 900 milliards USD en 2020. Cette croissance est attribuée à des politiques économiques robustes, à des investissements dans les infrastructures et à un modèle de croissance axé sur l'industrie manufacturière. La région Asie de l'Est et Pacifique conserve aussi sa position de leader en ce qui concerne le capital naturel, avec une valeur estimée à 26 200 milliards USD en 2020. La région Amérique latine et Caraïbes se classe au deuxième rang, avec une croissance modérée dans les deux secteurs. Le capital naturel a augmenté de 6,7 %, passant de 5 400 milliards USD à 5 800 milliards USD, tandis que le capital produit a progressé de 149 %, passant de 3 300 milliards USD à 8 300 milliards USD. Cela reflète un passage des industries basées sur les ressources vers l'industrialisation et l'infrastructure urbaine.

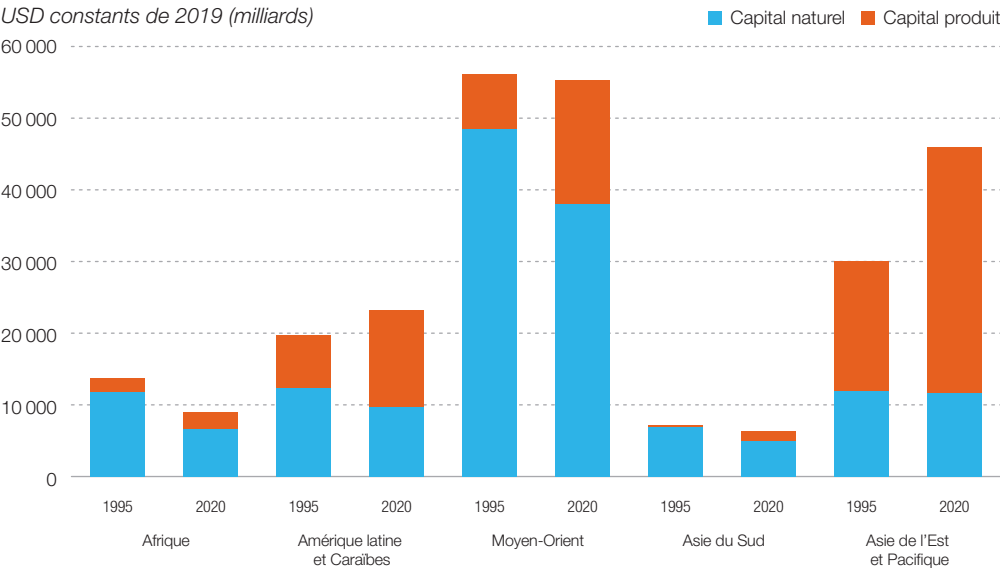
La valeur du capital naturel par habitant, indicateur de la croissance durable, reflète la richesse générée au profit des citoyens d'une nation.⁴⁴ Elle a diminué dans toutes les régions, tandis que le capital produit par habitant a augmenté (figure 2.17). Alors que le capital naturel par habitant de l'Afrique a connu la diminution la plus rapide parmi les régions, le capital produit par habitant y a enregistré

FIGURE 2.16 Valeurs du capital naturel et du capital produit par région, 1995–2020



Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir de la base de données *Changing Wealth of Nations* de la Banque mondiale (2024).

FIGURE 2.17 Valeur du capital naturel et du capital produit par habitant et par région, 1995–2020



Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir de la base de données *Changing Wealth of Nations* de la Banque mondiale (2024).

la hausse la plus faible, ce qui soulève des inquiétudes quant à la durabilité à long terme, en particulier en raison de la faible efficacité des investissements.⁴⁵ Les critères stricts de durabilité, qui insistent sur la faible substituabilité entre le capital

naturel (par exemple, les services écosystémiques et la biodiversité) et le capital produit, font apparaître cette variation encore plus problématique pour l'Afrique, ce qui exacerbe davantage sa vulnérabilité face aux changements environnementaux.

Tendances du capital naturel de l'Afrique et de ses composantes dans les différentes sous-régions

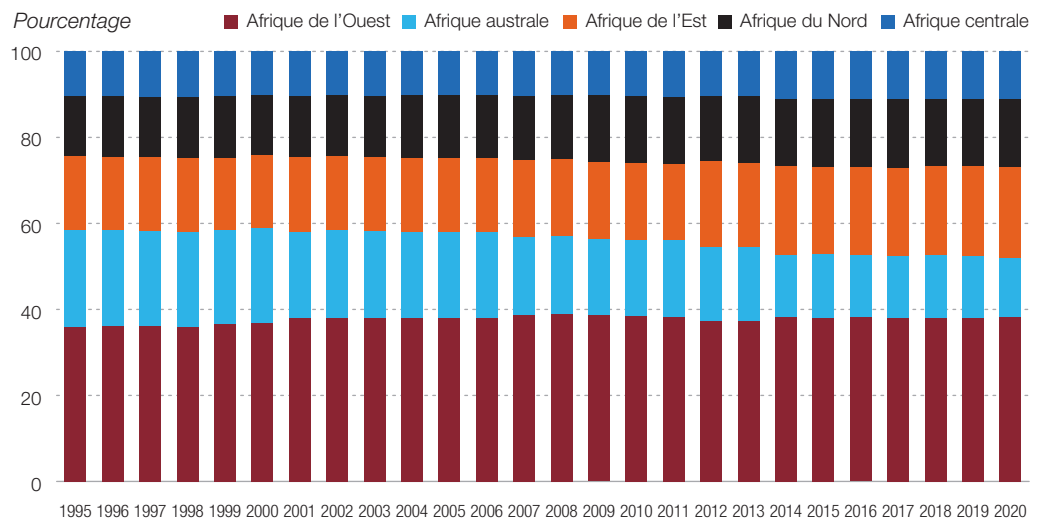
Les parts du capital naturel à l'échelle sous-régionale ont connu des variations substantielles entre 1995 et 2020. **L'Afrique de l'Ouest** a constamment dominé, suivie de près par **l'Afrique australe** jusqu'en 2010, année où **l'Afrique de l'Est** a dépassé **l'Afrique australe** pour s'imposer comme de deuxième plus grand contributeur (figure 2.18). Cette évolution fait suite à la découverte de ressources minérales dans certains pays d'Afrique de l'Est tels que le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda. Paradoxalement, **l'Afrique centrale**, qui compte de nombreux pays à forte intensité de ressources et abrite le bassin du Congo (considéré comme le plus grand puits de carbone au monde, absorbant environ 1,5 milliard de tonnes de CO₂ par an, plus que l'Amazonie, et reconnu comme un point chaud de la biodiversité mondiale), est la sous-région qui contribue le moins au capital naturel de l'Afrique.⁴⁶ Les défis structurels tels que la déforestation, l'exploitation minière et les conflits contribuent à cette faible part. En outre, la sous-évaluation notable de son capital naturel pourrait s'expliquer en partie par une incapacité à saisir pleinement la valeur de la séquestration du carbone réalisée par le Bassin du Congo. En 2021, la

valeur des services de séquestration du carbone du bassin du Congo, qui couvre le Cameroun, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale et le Gabon, a été estimée à 55 milliards USD par an.⁴⁷ L'évaluation correcte du capital naturel de l'Afrique demeure donc un enjeu majeur pour le continent et ses décideurs politiques.

La ventilation du capital naturel de l'Afrique en ressources renouvelables et ressources non renouvelables révèle également des écarts importants entre les sous-régions. Les actifs renouvelables dominent le capital naturel de l'Afrique de l'Ouest, représentant environ 28,4 % de sa part de 38,2 % dans la richesse totale en capital naturel de l'Afrique en 2020 (figure 2.19). En comparaison, l'Afrique de l'Est, l'Afrique du Nord, l'Afrique australe et l'Afrique centrale représentent respectivement 20 %, 13,1 %, 8,3 % et 9,1 % du capital naturel de l'Afrique. Les principales sources d'énergie renouvelable en Afrique comprennent l'ensoleillement, le vent et la géothermie, qui contribuent de manière significative aux besoins énergétiques. L'Afrique de l'Ouest possède par ailleurs la plus grande part de capital naturel non renouvelable parmi les sous-régions d'Afrique, représentant 9,8 % de sa richesse totale en capital naturel, en grande partie grâce aux ressources pétrolières et

L'Afrique de l'Ouest possède la plus grande part de capital naturel non renouvelable parmi les sous-régions d'Afrique, représentant 9,8 % de sa richesse totale en capital naturel

FIGURE 2.18 Répartition de la richesse en capital naturel de l'Afrique entre ses sous-régions, 1995–2020



Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir de la base de données *Changing Wealth of Nations* de la Banque mondiale (2024).

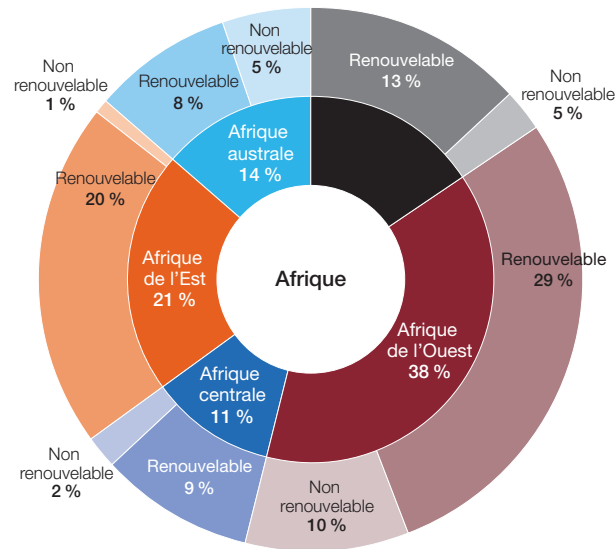
gazières du Nigeria, du Ghana, du Niger et de la Côte d'Ivoire, aux importants gisements d'or et de diamants du Ghana, de minerai de fer et de bauxite de la Guinée, ainsi qu'au lithium du Ghana et de la Côte d'Ivoire, entre autres.

L'Afrique australe suit, avec un capital non renouvelable représentant 5,2 % de sa richesse totale en capital naturel, grâce principalement à l'or d'Afrique du Sud, aux diamants du Botswana, de l'Afrique du Sud et de l'Angola, au pétrole de l'Angola, et au cuivre de la République démocratique du Congo et de la Zambie, entre autres. L'Afrique de l'Est, en revanche, affiche la part la plus faible, car son capital naturel non renouvelable ne représente que 0,8 % de la richesse totale en capital naturel. Les principales contributions de l'Afrique de l'Est proviennent notamment du gaz en Tanzanie, du pétrole au Soudan et de l'or dans de nombreux pays.

La figure 2.20 illustre les variations en pourcentage du capital naturel renouvelable et non renouvelable entre 1995 et 2020 dans les différentes sous-régions d'Afrique. Le capital naturel renouvelable a augmenté dans toutes les sous-régions, bien qu'à des rythmes variables. La croissance du capital naturel renouvelable s'explique par de nouvelles découvertes de sources d'énergie renouvelable, le soutien des gouvernements sous-régionaux à la diversification des sources d'énergie et par l'amélioration des investissements du secteur privé dans le but d'accroître la production d'énergie renouvelable. Le capital naturel non renouvelable a quant à lui suivi une trajectoire différente, car l'Afrique australe a enregistré une baisse considérable d'environ 62,4 %. Ce déclin résulte principalement de l'épuisement des ressources, de l'augmentation des coûts miniers et des pressions environnementales qui ont conduit à un durcissement des réglementations et à l'adoption de politiques de mise en valeur en Afrique du Sud et au Botswana.

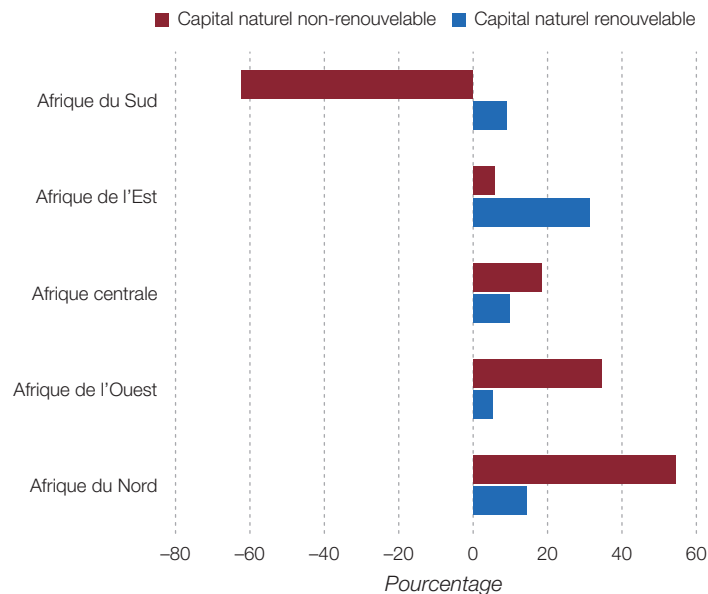
La croissance du capital naturel renouvelable a continué à varier selon les sous-régions : l'Afrique de l'Est a affiché le taux de croissance le plus élevé (31,3 %), suivie de l'Afrique du Nord (14,3 %), de l'Afrique centrale (9,8 %) et de l'Afrique australe (8,9 %) ; mais cette situation pourrait évoluer à la suite des récentes découvertes de gaz au Mozambique. L'Afrique de l'Ouest a enregistré

FIGURE 2.19 Répartition des types de capital naturel de l'Afrique entre les sous-régions, 2020



Source : Calculs de la Banque africaine de développement à partir de la base de données *Changing Wealth of Nations* de la Banque mondiale (2024).

FIGURE 2.20 Variation de la valeur du capital naturel dans les régions d'Afrique, 1995–2020



Source : Calculs de la Banque africaine de développement à partir de la base de données *Changing Wealth of Nations* de la Banque mondiale (2024).

le taux de croissance le plus faible (5,3 %) en raison d'une capacité financière limitée pour accroître la production d'énergie renouvelable. L'Afrique du Nord a, en revanche, connu la plus

forte croissance en termes de capital naturel non renouvelable (54,5 %), suivie de l'Afrique de l'Ouest (34,5 %), de l'Afrique centrale (18,5 %) et de l'Afrique de l'Est (5,8 %). L'essor en Afrique du Nord a été principalement porté par les nouvelles découvertes et les investissements dans le secteur pétrolier et gazier, l'augmentation des investissements directs étrangers et les partenariats avec des compagnies pétrolières internationales telles que British Petroleum (BP), Eni, ExxonMobil, entre autres.

L'augmentation de la richesse en capital naturel non renouvelable en Afrique de l'Ouest a été principalement stimulée par d'importantes découvertes en mer, le développement de nouveaux gisements en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Sénégal, ainsi que par la hausse de la production au Nigeria en raison de l'amélioration de la sécurité dans le delta du Niger. La sous-région a également adopté des réformes politiques et des mesures d'incitation à l'investissement qui ont attiré des compagnies pétrolières et minières internationales et les a encouragées à intensifier la prospection et à accélérer la production de ressources pétrolières et gazières ainsi que d'autres minerais.⁴⁸ Son fort potentiel géologique y a également contribué : les activités d'exploration sont alors plus économiques, la découverte de nouveaux gisements et la hausse de la production sont plus faciles, avec des coûts d'exploration moindres.

Défis liés au capital naturel de l'Afrique

L'impact des flux financiers illicites (FFI) sur le capital naturel des pays africains est considérable. Les dernières estimations de la fuite des capitaux en Afrique montrent que 13 des 15 pays les plus exposés sont tributaires des produits de base.⁴⁹ Les FFI, l'exploitation forestière illégale et le commerce des espèces sauvages, la pêche non réglementée, l'exploitation minière illégale et la dégradation de l'environnement coûtent à l'Afrique environ 195 milliards USD de son capital naturel chaque année.⁵⁰ Cela représente 10 à 20 % du coût global estimé de ces activités.⁵¹ Au-delà de l'épuisement des finances domestiques, les pertes de capital naturel liées aux FFI compromettent la durabilité à long terme. Dans plusieurs économies africaines riches en minerais, l'exploitation minière illégale est une source de fuite de capitaux qui aggrave

la pauvreté des communautés locales. Les perspectives de développement des ressources minérales de l'Afrique sont compromises par les milliards USD qui sortent illicitement du continent et entravent ainsi les investissements dans les infrastructures publiques, la conservation et les services sociaux. Les pays africains où les flux financiers illicites sont élevés ont, par exemple, tendance à consacrer nettement moins de fonds publics à des secteurs essentiels comme la santé (25 % de moins) et l'éducation (58 % de moins), comparativement à ceux où les flux sont moins importants.⁵²

Ces fonds perdus pourraient être mobilisés pour protéger le capital naturel, financer des projets environnementaux et favoriser une croissance économique durable. Lorsque les gouvernements perdent des recettes fiscales et des investissements potentiels en raison de ces sorties de fonds, ils se voient contraints d'opérer des choix budgétaires difficiles. Les secteurs comme la conservation et l'énergie renouvelable, indispensables à la préservation des ressources naturelles, ainsi que les secteurs clés du capital humain, se retrouvent par conséquent sous-financés. Ce sous-investissement a des conséquences considérables, en particulier pour les communautés qui dépendent du capital naturel, notamment les forêts, pour la régulation de l'eau et le soutien à l'agriculture. Le manque de financement pour la gestion durable des ressources naturelles accélère la dégradation de l'environnement, ce qui entraîne une augmentation de la déforestation, de l'érosion des sols et de la perte de biodiversité. Les flux financiers illicites perturbent également l'équilibre entre la croissance économique et la préservation de l'environnement.

L'exploitation forestière illégale, l'exploitation minière illégale et le trafic d'espèces sauvages constituent les principales causes de l'épuisement des ressources et de la dégradation de l'environnement. Dans de nombreux pays africains dotés de vastes forêts, mais où les mécanismes réglementaires et institutionnels sont faibles, les exportations illégales de bois pourraient représenter jusqu'à 90 % du volume total des produits forestiers, en raison de la sous-facturation et de l'évasion fiscale.⁵³ Cette déforestation généralisée menace les écosystèmes et affaiblit la résilience

climatique, car les forêts africaines stockent collectivement 171 gigatonnes de carbone, soit 47,5 % des 360 gigatonnes stockées par les forêts du monde entier.⁵⁴ L'extraction illégale d'or, qui représente dans certains cas près de 2,3 milliards USD de FFI annuels, cause de graves dommages à l'environnement.⁵⁵ L'utilisation du mercure dans l'exploitation minière contamine les sources d'eau, détruit les écosystèmes aquatiques et dégrade les terres agricoles, ce qui met davantage en péril les moyens de subsistance et limite la capacité de régénération de la biodiversité. Le trafic d'espèces sauvages, l'un des principaux canaux de flux financiers illicites, a conduit des espèces telles que les pangolins et les rhinocéros au bord de l'extinction. Le commerce illégal d'espèces sauvages génère entre 7 et 23 milliards USD par an dans le monde, et l'Afrique en constitue une source majeure.⁵⁶ Ces crimes menacent non seulement la biodiversité, mais déstabilisent également les écosystèmes, ce qui réduit leur capacité à résister aux chocs climatiques.

Quid des opportunités ?

En 2018, l'économie bleue de l'Afrique, qui comprend les espaces aquatiques et marins, notamment les océans, les mers, les côtes, les lacs, les rivières et les eaux souterraines, a généré environ 300 milliards USD et créé 49 millions d'emplois.⁵⁷ Ce secteur, s'il est bien exploité, pourrait devenir l'un des principaux moteurs de la croissance économique et du développement durable à l'avenir. Il devrait atteindre 405 milliards USD en 2030, générer 100 milliards USD grâce au tourisme côtier et créer 57 millions d'emplois. Pour néanmoins tirer parti du potentiel identifié, les pays africains doivent mettre en place des politiques et des institutions solides, et renforcer les capacités nécessaires.

La transformation locale et la fabrication de batteries dans les pôles régionaux pourraient permettre de générer 32 milliards USD par an en termes d'exportations supplémentaires, accroître le PIB annuel de 24 milliards USD et créer 2,3 millions d'emplois dans les pays africains. La chaîne de valeur mondiale du stockage des batteries et des véhicules électriques devrait atteindre 56 700 milliards USD d'ici 2050.⁵⁸ Pour conquérir une part de ce marché, il sera nécessaire d'accroître la valeur ajoutée et la valorisation des

ressources, par le biais d'investissements massifs dans les infrastructures de transport et autres infrastructures. Ces efforts permettront de renforcer les capacités de production et d'innovation ainsi que l'industrialisation axée sur les ressources, et par conséquent, d'accroître les exportations en tirant parti de la ZLECAf.⁵⁹ Une valorisation adéquate du capital naturel pourrait, en outre, considérablement accroître les retombées économiques. C'est le cas en République démocratique du Congo, où la transformation locale de la bauxite brute en aluminium a multiplié sa valeur par plus de trente, laquelle est passée de 65 à 2 335 USD par tonne.

CAPITAL FINANCIER

Le rôle du secteur financier dans le développement de l'Afrique a fait l'objet de nombreux débats, notamment sur la manière dont les gouvernements pourraient promouvoir ce secteur tout en évitant la répression financière, la sélection de « gagnants » et l'entrave à l'innovation. Le système financier a un double rôle : d'une part, mobiliser l'épargne ; et d'autre part, allouer cette épargne aux activités les plus rentables, permettant ainsi aux entreprises et aux ménages de faire un usage plus productif de ressources limitées. Son rôle d'allocation est donc un catalyseur important de la croissance économique et de la transformation socio-économique.

En Afrique, cependant, à cause de son rôle dominant dans le paysage financier de nombreuses économies, l'efficacité du système bancaire va déterminer la solidité de l'intermédiation financière. La libéralisation financière dans de nombreux pays n'a pas entraîné une plus grande profondeur financière ou une convergence significative des taux d'intérêt réels vers des références mondiales ou même régionales. Les taux d'intérêt réels restent parmi les plus élevés au monde, ce qui limite l'investissement productif et la croissance du secteur privé. Les interventions des banques centrales visant à améliorer l'efficacité et l'ouverture des systèmes financiers restent limitées par le manque de concurrence dans le secteur bancaire et le financement du déficit budgétaire du gouvernement. Dans le même temps, le

La diminution des flux d'aide et l'augmentation du coût de la dette donnent au capital financier domestique un rôle plus important dans le financement des investissements en Afrique

rôle des pouvoirs publics dans le développement des marchés du crédit, au-delà des réformes juridiques et institutionnelles, est également limité, et d'importantes sources de fonds nationaux demeurent inexploitées. Ce contexte explique le rôle limité du capital financier de l'Afrique dans le soutien à la transformation du continent, malgré son énorme potentiel. L'accélération de la transformation structurelle de l'Afrique nécessitera donc une pleine mobilisation et un déploiement efficace de son capital financier.

Le développement du secteur financier en Afrique

La diminution des flux d'aide et l'augmentation du coût de la dette donnent au capital financier domestique un rôle plus important dans le financement des investissements en Afrique. Malgré l'amélioration du développement financier en Afrique au cours des quatre dernières décennies, sous l'impulsion des réformes du secteur financier, de la libéralisation des activités et de la tarification des actifs financiers, le secteur reste sous-développé et dominé par les banques. Le continent est également à la traîne par rapport aux autres régions en développement pour de nombreux indicateurs de développement financier (figure 2.21). De 1980 à 2021, l'indice de développement financier de l'Afrique était en moyenne de 0,13, soit nettement inférieur à celui de l'Amérique latine et celui des Caraïbes (0,23), celui de l'Asie et du Pacifique (0,29) et celui de l'Europe et l'Asie centrale (0,35). En effet, les marchés d'actions et de capitaux de l'Afrique qu'intègre le secteur financier ne représentent qu'une infime partie de la capitalisation boursière mondiale. Bien plus, malgré les progrès réalisés dans les réformes politiques en faveur de l'inclusion financière, les institutions financières en Afrique restent peu développées.

Marchés d'actions

L'Afrique compte 29 bourses opérationnelles représentant les marchés de capitaux de 38 pays. Leur capitalisation boursière a augmenté de 32,5 % en moyenne entre 2018 et 2022 et devrait atteindre 1 420 milliards USD (37,4 % du PIB) en 2025.⁶⁰ Malgré cette croissance, une étude récente de 17 marchés d'actions africains révèle que seules 72 nouvelles entreprises ont été cotées

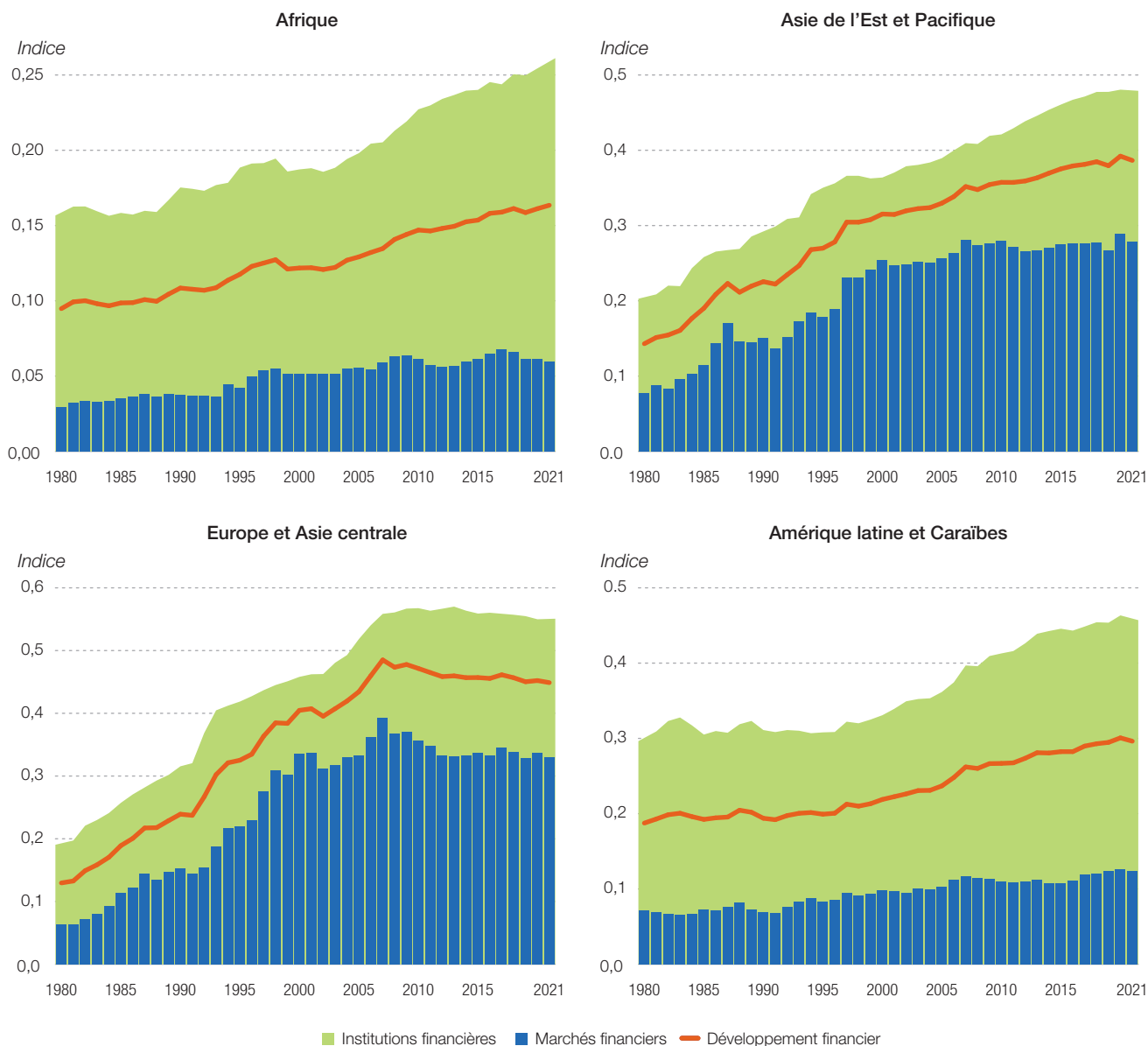
sur l'ensemble des marchés, soit l'équivalent d'un peu plus d'une cotation par mois, et la plupart des sociétés cotées présentent une faible variété de types d'actifs.⁶¹ La petite taille et le manque de liquidités de ces marchés réduisent leur capacité à mobiliser des ressources financières pour le financement du développement.

Les marchés de la dette

Les marchés de la dette publique et de la dette des entreprises constituent une source supplémentaire du capital financier. L'Afrique abrite certains des marchés d'obligations d'entreprises les plus récents au monde. Le premier marché de la dette du continent, le *Bond Exchange of South Africa* (BESA), a été créé en 1996. Depuis, d'autres marchés obligataires sont apparus, et le nombre d'obligations cotées a presque été multiplié par sept, passant de 472 en 2005 à 3 043 en 2020 (tableau 2.1). Toutefois, en proportion du PIB, l'encours des obligations a augmenté lentement, passant de 4,3 % à 7 % au cours de la même période, le Maroc et l'Afrique du Sud enregistrant les taux de croissance les plus élevés. Bien que la plupart des marchés africains autorisent la négociation secondaire d'obligations et fonctionnent selon un format hybride (enchères et opérations de courtage), ils sont dominés par des émissions à coupon fixe de courte durée émis par les gouvernements et les sociétés de services financiers. La valeur de ces marchés par rapport au PIB montre à quel point ils sont fragiles par rapport à d'autres marchés en développement tels que l'Asie, où les émissions des sociétés non financières représentaient 11 % du PIB en 2022.⁶²

Malgré les progrès récents, les investisseurs institutionnels ne jouent pas encore un rôle majeur sur les marchés de la dette en Afrique. Ils ne sont pas en grand nombre et une part importante de leurs portefeuilles est allouée aux titres d'État et aux dépôts bancaires liquides plutôt qu'aux obligations d'entreprises. En effet, en fin 2019, leurs investissements en obligations d'entreprises cotées sur six marchés, en l'occurrence le Botswana, le Ghana, le Kenya, la Namibie, le Nigeria et l'UEMOA, représentaient un peu moins de 3 % du total des actifs gérés. Cette situation s'explique en partie par le sous-développement et la volatilité macroéconomique des marchés de capitaux

FIGURE 2.21 Indice de développement financier par région, 1980–2021



Source: Base de données du Fonds monétaire international (FMI).

locaux qui entraînent plus de risques pour l'investissement en obligations d'entreprises par rapport aux instruments de trésorerie, plus liquides et moins risqués.⁶³ Le développement des marchés privés de la dette locale en Afrique favorisera et approfondira les instruments en monnaie locale, offrant aux investisseurs institutionnels locaux la possibilité de structurer leurs investissements dans des catégories d'actifs d'infrastructure à long terme par l'atténuation des risques de change et

de défaillance. Cette mouvance contribuera à réduire le coût élevé du capital, estimé à près de 500 %, que les pays africains paient sous forme d'intérêts supplémentaires pour les prêts contractés sur les marchés internationaux des capitaux. Le développement des marchés locaux de la dette favorisera également le renforcement de la structure des prix et de la transformation des risques grâce à la négociation secondaire des instruments de la dette. Il contribuera à l'élargissement

TABEAU 2.1 Marchés des obligations d'entreprises en Afrique, 2005–2020

Pays	Nombre d'entreprises cotées			Nombre d'obligations d'entreprises cotées			Encours des obligations d'entreprises (milliards USD)			Encours des obligations d'entreprises (pourcentage du PIB)		
	2005	2010	2020	2005	2010	2020	2005	2010	2020	2005	2010	2020
Afrique du Sud	348	352	281	245	833	2,068	16.29	77.70	88.30	6.32	20.70	24.53
Algérie	3	2	5	12	21	4	0.33	0.73	1.22	0.32	0.45	0.70
Botswana	19	21	26	24	38	17	0.20	0.34	0.16	2.06	2.62	0.85
Cameroun	0	3	3	0	3	1	0.00	0.05	0.12	0.00	0.19	0.31
Égypte	744	227	248	83	101	4	20.14	20.09	0.61	22.48	9.17	0.22
Ghana	27	31	29	0	1	7	0.00	0.00	1.52	0.00	0.01	2.30
Kenya	48	55	59	4	24	9	0.03	0.46	0.34	0.17	1.15	0.37
Maroc	54	73	74	56	115	700	1.37	6.51	35.68	2.19	6.99	30.01
Maurice	30	62	97	1	1	9	0.00	0.02	0.43	0.06	0.23	3.04
Mozambique	4	4	10	4	14	4	0.01	0.06	0.03	0.11	0.56	0.18
Namibie	9	7	10	3	20	18	0.04	0.24	0.26	0.56	2.17	1.99
Nigeria	215	215	172	6	19	34	0.09	1.04	1.64	0.05	0.29	0.39
Ouganda	7	13	16	2	9	2	0.02	0.04	0.02	0.21	0.17	0.05
eSwatini	6	6	6	2	1	0	0.02	0.01	0.00	0.63	0.23	0.00
Tanzanie	10	15	26	2	15	6	0.01	0.05	0.00	0.07	0.16	0.00
Tunisie	45	56	81	17	116	142	0.06	5.60	1.23	0.19	12.71	3.12
Zambie	13	20	15	1	10	2	0.00	0.03	0.02	0.04	0.15	0.10
UEMOA	39	39	46	10	22	16	0.14	0.67	3.88	0.26	0.80	2.43
Africa (total)	1,621	1,201	1,204	472	1,363	3,043	38.76	113.65	135.44	4.32	7.24	7.00

Source : Oluoch et Ojah 2024.

des possibilités de financement pour le secteur privé africain, qui est actuellement dépendant des banques commerciales dont les prêts à court terme sont en contradiction avec les besoins d'investissement à long terme des emprunteurs.

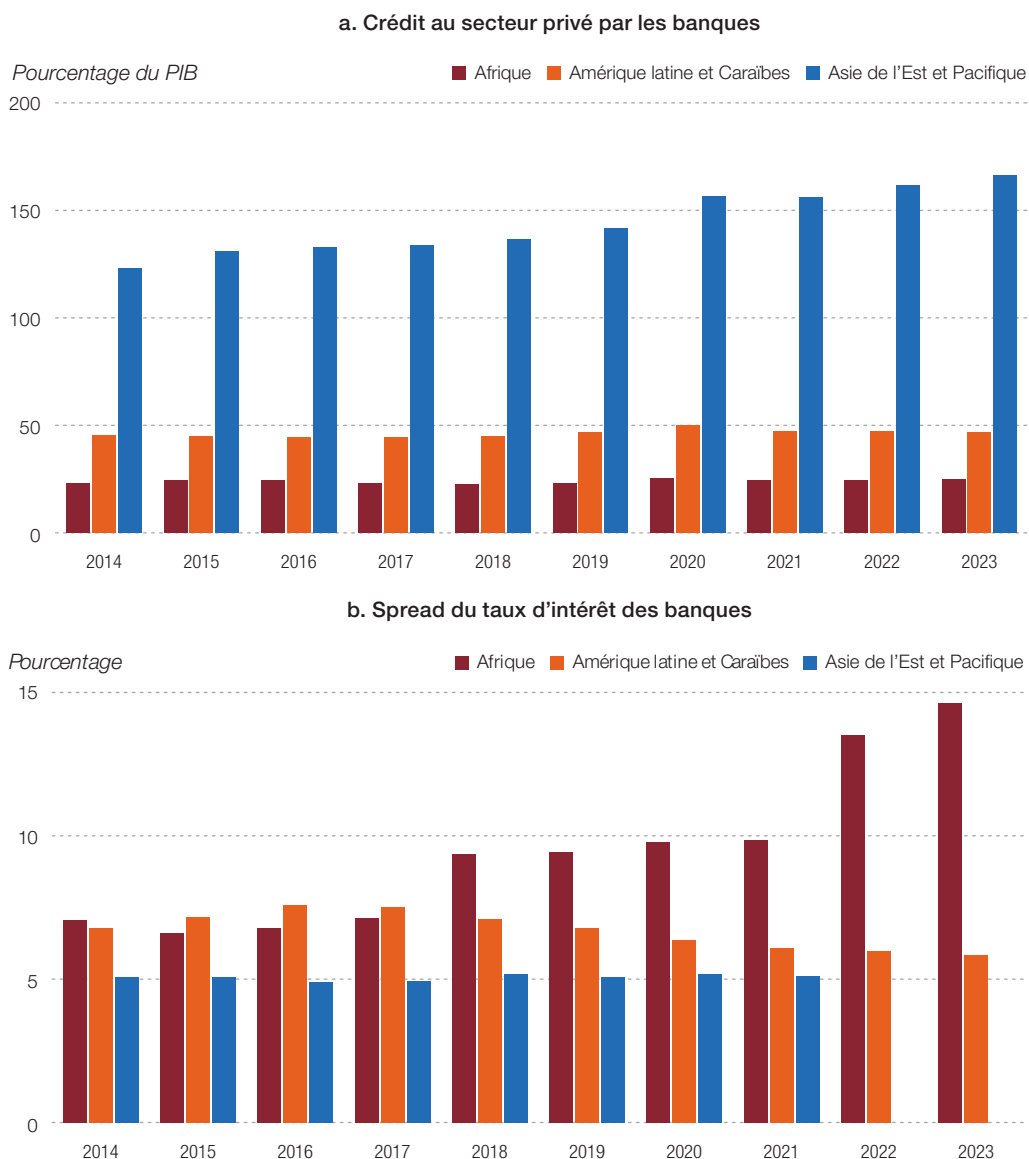
Les prêts des banques commerciales et capital financier

Les banques détiennent la majeure partie des actifs financiers en Afrique, mais elles sont moins importantes par rapport à leurs homologues d'autres régions en développement et émergentes. Le crédit au secteur privé est également de faible ampleur (figure 2.22). En revanche, les marges d'intérêt sont nettement plus élevées en Afrique qu'ailleurs, ce qui suggère une plus grande inefficacité de l'intermédiation financière dans le secteur bancaire africain par rapport à d'autres régions. Le secteur bancaire africain est par ailleurs confronté à l'inefficacité de l'exécution des contrats et à la lenteur des procédures

judiciaires, contribuant ainsi à l'importance des marges d'intérêt dans un secteur bancaire déjà sous-développé. La croissance relativement forte du crédit bancaire en Amérique latine et dans les Caraïbes est largement liée aux progrès réalisés en matière de stabilité macroéconomique, d'environnement réglementaire, de protection des créanciers et d'information sur le crédit.

L'Afrique du Sud et Maurice offrent des systèmes bancaires et des marchés de capitaux relativement plus développés, tandis que les systèmes bancaires des autres pays africains à faible revenu sont peu développés et n'offrent que les services financiers les plus rudimentaires. L'on a observé un changement spectaculaire du paysage bancaire africain du fait de l'expansion des banques panafricaines, qui ont une empreinte significative sur tout le continent, principalement des filiales par l'acquisition de banques existantes dans le cadre des règles et réglementations des pays hôtes.⁶⁴ Ces banques panafricaines

FIGURE 2.22 Secteur bancaire, 2014–23



L'augmentation du taux d'épargne constitue un moyen d'accroître les prêts des banques au secteur privé et de renforcer l'efficacité de l'intermédiation

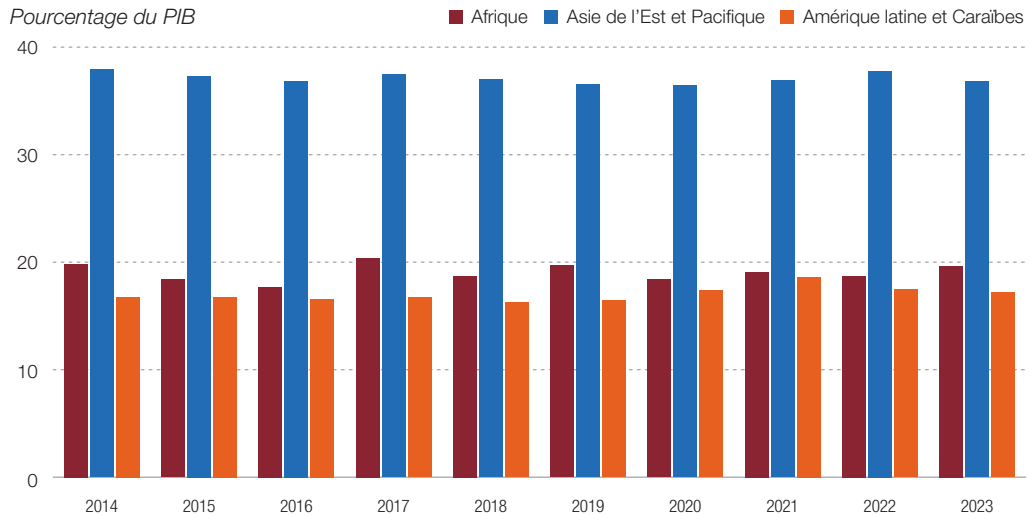
Source: Base de données des indicateurs du développement dans le monde.

investissent en moyenne 376 millions USD par an dans les filiales des pays hôtes et détiennent plus de 10 % du total des dépôts dans 31 pays d'Afrique.⁶⁵ Cette situation leur confère une importance économique et systémique, parce qu'elles fournissent une gamme de services couvrant la banque privée, la trésorerie, les entreprises et les prêts syndiqués libellés en dollars, en particulier pour les grands projets d'infrastructure.

Les prêts bancaires en Afrique restent faibles en volume par rapport à d'autres régions malgré les performances des banques panafricaines

et le rôle accru des banques commerciales en Afrique. L'augmentation du taux d'épargne constitue un moyen d'accroître les prêts des banques au secteur privé et de renforcer l'efficacité de l'intermédiation.⁶⁶ L'abondance de l'épargne agrégée augmente les réserves en ressources financières pour le soutien de l'activité économique à un coût réduit pour le gouvernement. Mais le taux d'épargne de l'Afrique est resté durablement faible (moins de 20 pour cent du PIB) au cours de la période 2014–2023 (figure 2.23) par rapport à d'autres régions en développement, en lien avec

FIGURE 2.23 Épargne brute, 2014–23



Source : Base de données des indicateurs du développement dans le monde.

Des régimes d'épargne avantageux sur le plan fiscal ou des systèmes d'épargne à cotisation assortie peuvent contribuer à réorienter les capitaux informels ou oisifs vers des canaux d'épargne formels

le sous-développement du secteur bancaire et financier. Cette situation traduit le rôle à jouer par le gouvernement pour soutenir de manière innovante les banques dans la mobilisation et l'allocation des ressources financières.

Des régimes d'épargne avantageux sur le plan fiscal ou des systèmes d'épargne à cotisation assortie peuvent contribuer à réorienter les capitaux informels ou oisifs vers des canaux d'épargne formels.⁶⁷ Dans le but d'approfondir la titrisation, les gouvernements africains pourraient fournir des liquidités par le biais de « garanties de passage » (*guaranteed passthroughs*), une variante d'un outil utilisé dans des pays comme la Finlande, le Mexique et les États-Unis.⁶⁸ Ces garanties assureraient la sécurité de la titrisation (c'est-à-dire qu'elles atténueraient l'effondrement du marché intérieur en cas de défaillances généralisées) tout en assurant la liquidité des actifs garantis. La mobilisation des ressources sera par ailleurs stimulée par la réforme des réglementations, souvent complexes, qui entravent l'innovation financière, en complétant les activités des banques classiques par des services et des instruments financiers offerts par les fintechs et les opérateurs télécoms.

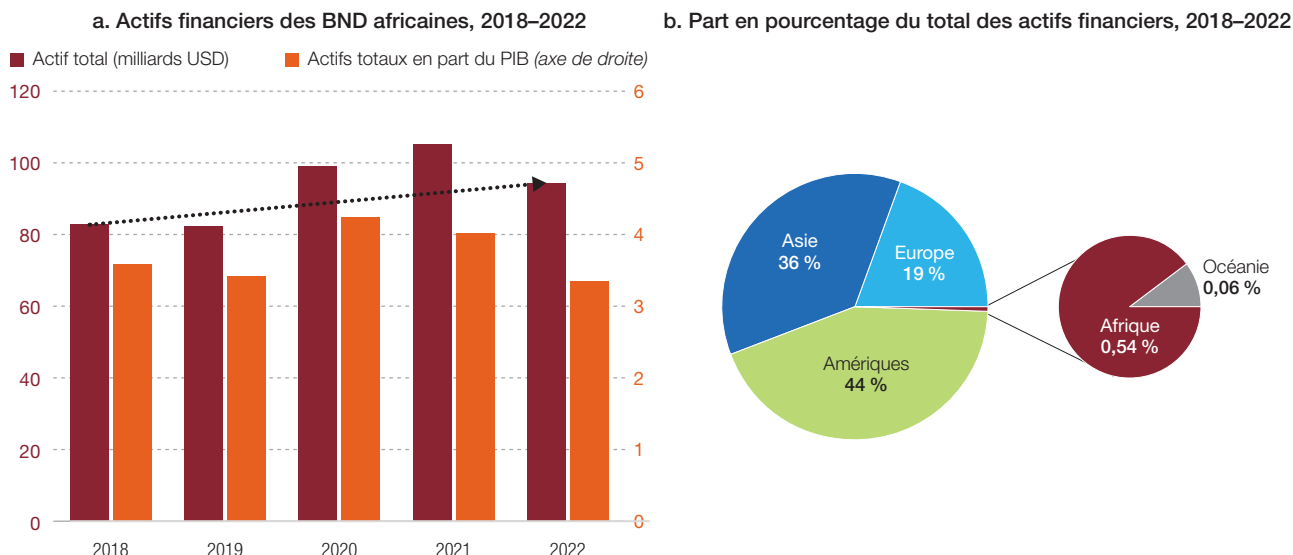
Les banques nationales de développement contribuent au capital financier

Les banques nationales de développement (BND) approfondissent le marché des financements

internes à long terme et fournissent des financements à faible coût aux entreprises. Malgré leur énorme potentiel et leur rôle dans le financement du développement, l'Afrique enregistre la part la plus faible des BND dans le monde. En effet, bien que la région compte plus de 90 institutions bancaires de développement, elles représentaient 21 % des banques nationales et régionales dans le monde en 2019, contre 28,5 % dix ans plus tôt. L'Asie et le Pacifique enregistrent la part la plus élevée dans le monde, représentant 33 % des BND, suivis par l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Europe, tous deux avec 23 %.

La domination des actifs et des financements par une poignée d'institutions crée un paysage des banques de développement qui se compose principalement de petites institutions sous-capitalisées en Afrique. Malgré l'augmentation des actifs financiers des BND africaines de 14 %, passant de 83 milliards USD en 2018 à 94 milliards USD en 2022 (figure 2.24a), elles détiennent moins de 1 % des actifs financiers globaux des BND (figure 2.24b). Le total des actifs financiers des BND africaines en 2022 ne représentait qu'environ 3,4 % du PIB, un chiffre nettement inférieur à la part dans les autres régions. En termes de base d'actifs en 2021, sur les 20 premières BND, 9 se trouvent en Asie, avec une base d'actifs combinée légèrement supérieure à 6 000 milliards USD, soit plus de 60 fois celle de l'Afrique.⁶⁹

FIGURE 2.24 Actifs des banques nationales de développement, 2018–22



Note: Les chiffres peuvent ne pas totaliser 100 % en raison des arrondis.

Source: Compilé par Amoussou et coll. (2024) à partir de la base de données PDB et IFD développée par Xu et coll. (2021).

Les BND africaines sont non seulement faiblement capitalisées, mais leur effet de levier est également limité en raison de l'ingérence politique, une situation qui restreint davantage leur capacité à servir efficacement d'intermédiaire et à approfondir les marchés financiers. Les BND sont généralement utilisées comme des instruments au service des dirigeants politiques, avec des motivations politiques telles que les stratégies de réélection ou le clientélisme qui influencent leurs opérations.⁷⁰ En Afrique, l'octroi de crédits par les banques publiques et les BND est parfois étroitement arrimé aux calendriers électoraux plutôt qu'aux cycles économiques, une situation qui implique que l'allocation des fonds est davantage motivée par des objectifs politiques que par des priorités économiques. Ces pratiques présentent des risques importants pour le système financier dans son ensemble, et faussent les mécanismes du marché en évinçant les institutions financières privées. Bien plus, le risque lié à la mauvaise gouvernance est élevé, à cause d'une mauvaise allocation ou du détournement des fonds. Ces défis contribuent à la faible performance financière de nombreuses BND et limitent en définitive la mobilisation efficace du capital financier domestique. La capitalisation complète des institutions financières africaines

tout en remédiant à ces lacunes renforcera leurs fonds propres et permettra de réduire le coût du capital pour le financement de projets de développement à long terme sans éroder les réserves financières.

Les possibilités de mobilisation du capital financier

Les banques nationales de développement d'Afrique et les institutions multinationales de financement du développement (IFD), à l'instar de la Banque africaine de développement (BAD), peuvent constituer une source puissante de financement à long terme, par le déploiement d'un ensemble de mesures innovantes et stratégiques. Les obligations sociales, la titrisation synthétique, l'optimisation du bilan, les transactions de transfert de risque et la diversification des sources de financement sur les marchés financiers permettront d'accroître leur capacité à mobiliser des financements stables et à long terme et à attirer les financements du secteur privé.⁷¹ Par exemple, en s'appuyant sur les fonds propres du Fonds africain de développement⁷², la Banque africaine de développement prévoit que jusqu'à 5,3 milliards USD de financements supplémentaires pourraient être levés lors de chaque cycle de reconstitution tout en maintenant la dette à un niveau soutenable.

De même, les BND et les IFD, grâce à l'ingénierie financière et aux garanties d'atténuation des risques proposées par les institutions les mieux notées, peuvent renforcer leurs positions en capital et mobiliser des fonds privés pour le développement. Dans l'hypothèse d'un taux de croissance annuel composé de 5 % identique à celui observé en 2018–2022, le total des actifs des BND et IFD d'Afrique pourrait atteindre 291,5 milliards USD d'ici 2030. S'ils sont entièrement consacrés au développement à long terme, cela se traduirait par une capacité de prêt supplémentaire de 89,5 milliards USD par rapport à 2022. Des mesures d'efficacité, basées sur les estimations du G20 dans le rapport *Triple Agenda*, pourraient encore accroître cette capacité de 40 %, soit environ 35,8 milliards USD, pour une augmentation totale de 125,3 milliards USD d'ici à 2030.⁷³ Cette augmentation représenterait une contribution substantielle à la mobilisation des financements à long terme en Afrique.

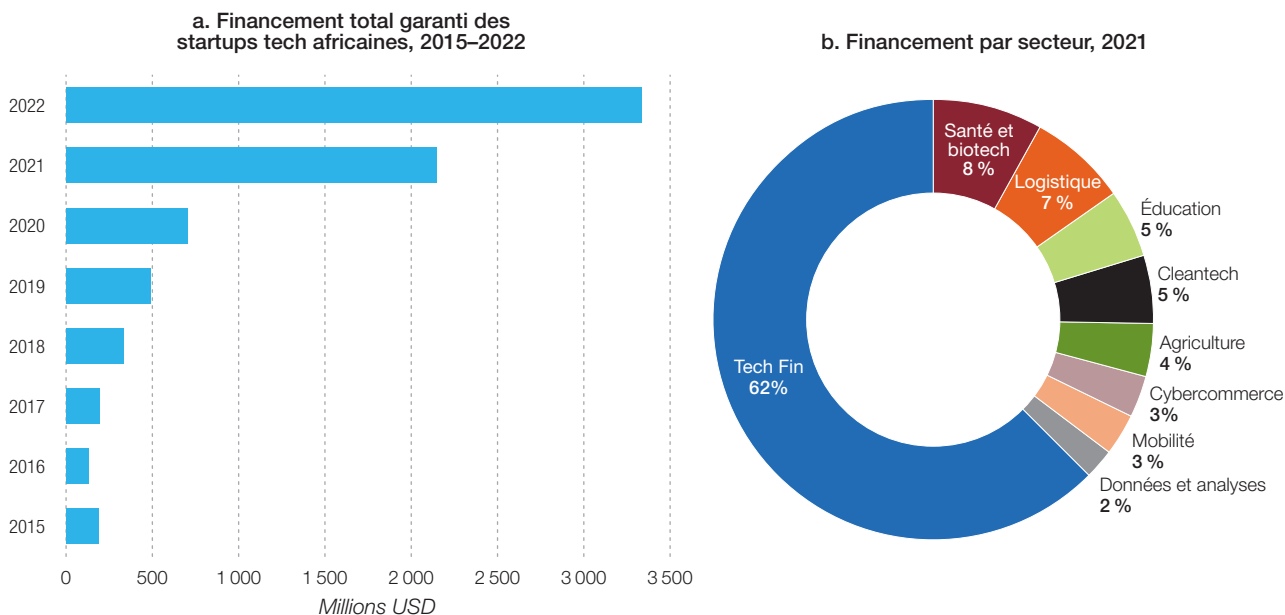
Malgré le ralentissement de l'activité du capital privé en Afrique au cours des deux dernières années en raison des défis mondiaux persistants et des conditions de marché moroses, le continent reste une destination d'investissement qui offre des opportunités indéniables. La valeur totale des transactions de capital-risque privé en Afrique s'est élevée à 5,9 milliards USD en 2023, avec 450 transactions, soit la deuxième meilleure année jamais enregistrée depuis que les rapports sur ces transactions ont commencé à être publiés en 2012.⁷⁴ En outre, la croissance des transactions de capital privé en Afrique a dépassé les moyennes mondiales aussi bien en volume qu'en valeur.⁷⁵ Le capital-investissement constitue une source significative de capitaux privés, avec l'augmentation des opérations de capital-investissement de 28 % au troisième trimestre de 2024 par rapport au même trimestre en 2023, principalement en raison de l'augmentation des opérations de rachat et d'opérations de capital-développement.⁷⁶ Par ailleurs, 24 % des fonds axés sur l'Afrique ont atteint des taux de rendement internes nets en dollars supérieurs à 15 % au cours de la dernière décennie, même s'ils sont historiquement inférieurs à la performance des actifs mondiaux.⁷⁷ Les actifs gérés en Afrique présentent encore une marge de progression

importante dans la mesure où ils représentent moins de 1 % du PIB, soit bien inférieurs à la moyenne mondiale de 5 à 7 %. Les opportunités de croissance du capital-investissement sont principalement centrées sur les changements démographiques qui alimenteront la consommation future, sur l'adoption rapide de l'IA et des technologies numériques, et sur l'évolution des routes commerciales et le renforcement de la coopération régionale par le biais de la Zone de libre-échange continentale africaine.⁷⁸

Le capital-risque pour les start-ups constitue une classe d'actifs attrayante en Afrique, en particulier parmi les jeunes entrepreneurs, soulignant ainsi l'écosystème d'innovation du continent.⁷⁹ Malgré cette situation, la part de l'Afrique dans l'activité de capital-risque à l'échelle mondiale reste faible, avec moins de 2 % du volume et de la valeur des transactions mondiales en 2023, soit moins d'un dixième des plus de 20 % de l'Asie.⁸⁰ Les facteurs qui encouragent le capital-risque en Afrique sont l'état de l'infrastructure numérique, l'intensité de l'innovation et la qualité des institutions.⁸¹ Les financements provenant de sources classiques telles que les banques sont souvent insuffisants, voire pratiquement inexistantes, et les jeunes entreprises africaines se tournent vers le capital-risque international pour obtenir des investissements de démarrage. La croissance exponentielle des start-ups technologiques, soutenue par l'émergence de licornes, telles que les plateformes de paiement numérique, témoigne des possibilités accrues de croissance du capital-risque en Afrique. En 2022, le financement des start-ups technologiques en Afrique s'élevait à plus de 3 milliards USD, soit une augmentation constante depuis 2015 (figure 2.25), dont une grande partie est concentrée en Afrique du Sud, en Égypte, au Kenya et au Nigeria, qui en représentent près de 92 %.

Une forte présence du secteur privé, de jeunes entrepreneurs émergents et une classe moyenne nationale en plein essor font de ces économies des destinations attrayantes pour les investissements en capital-risque. Le financement s'est également délocalisé de grandes transactions vers celles inférieures à 50 millions USD, reflétant l'environnement entrepreneurial sur le continent. Le potentiel de mobilisation du capital-risque est remarquable,

FIGURE 2.25 Financement en capital-risque obtenu par les startups technologiques africaines



Source: Disrupt Africa 2023.

Source: Briter Bridges 2022.

mais les défis structurels et infrastructurels ainsi que la faible qualité des institutions dans de nombreux pays africains à faible revenu les confinent aux marges de ce segment de marché.

Le crowdfunding est apparu comme une alternative au financement d'actifs. Parmi les sources qui opèrent en dehors des marchés bancaires et financiers classiques, ce système se développe rapidement dans le monde entier. Il s'agit d'une pratique qui consiste à financer un projet ou une entreprise en collectant de l'argent auprès de plusieurs personnes qui contribuent chacune pour un montant relativement faible. Au niveau mondial, la valeur du crowdfunding était estimée à 2,1 milliards USD en 2024, avec un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 17,6 % entre 2025 et 2030.⁸² Ce modèle de mobilisation de capitaux s'inscrit culturellement dans certaines pratiques de financement classiques africaines qui impliquent des associations rotatives d'épargne et de crédit, telles que l'*esusu* ou l'*ajo*, qui ont été utilisées pour acquérir des actifs relativement importants et pour financer des biens publics.⁸³ Cependant, l'Afrique ne représente que 1 % du marché mondial dominé par les États-Unis et le Canada avec une part de marché combinée de 65 % en 2020.⁸⁴

Bien qu'émergeant en Afrique, le crowdfunding offre le potentiel d'élargir l'accès financier dans les zones et auprès des populations mal desservies. La majeure partie (91 %) du crowdfunding en Afrique s'est réalisée par le biais de prêts aux particuliers, la plupart d'entre eux étant des micro-entrepreneurs qui rencontrent des difficultés à obtenir des financements auprès des institutions financières classiques.⁸⁵ En 2020, l'Afrique a levé 87 % des transactions transfrontalières auprès de bailleurs de fonds internationaux, soit le taux le plus élevé au monde.⁸⁶ Cette situation reflète, en partie, la contribution de la diaspora africaine au financement de projets sociaux et économiques dans leurs pays d'origine⁸⁷, y compris les envois de fonds totalisant \$ 91,1 milliards, soit 3,1 % du PIB en 2023.⁸⁸ Que faudrait-il pour intensifier la mobilisation du crowdfunding en Afrique ? Investir dans l'infrastructure numérique qui soutient la finance numérique et l'argent mobile, accroître la sensibilisation aux plateformes formelles de crowdfunding, et formuler des réglementations appropriées pour lutter contre les abus, les violations de données, et assurer la protection des consommateurs et des investisseurs.

Les actifs gérés
par les fonds de
pension africains
sont passés de
420 milliards USD
en 2019 à plus de
1 000 milliards USD
en 2024

La mobilisation des capitaux à long terme par les investisseurs institutionnels

L'incapacité à fournir des capitaux bon marché à long terme constitue un problème majeur pour le secteur bancaire oligopolistique de l'Afrique. Les investisseurs institutionnels peuvent changer la donne par l'atténuation de cette contrainte de financement, y compris pour les infrastructures. Bien que les investisseurs institutionnels soient actifs dans les économies développées et sur certains marchés émergents, leurs investissements dans le capital-investissement représentent moins de 1 % du total des actifs de retraite dans la plupart des pays africains, bien en deçà des 26 % à l'échelle mondiale.

Les fonds de pension constituent les plus grands investisseurs institutionnels en Afrique. En effet, les actifs gérés par les fonds de pension africains sont passés de 420 milliards USD en 2019 à plus de 1 000 milliards USD en 2024, mais la plupart de ces fonds sont investis dans des catégories d'actifs classiques. Le marché des pensions en Afrique représente moins de 1 % des actifs mondiaux, avec une couverture des pensions de seulement 9,6 %.⁸⁹ La participation des investisseurs institutionnels au financement des entreprises africaines demeure plus faible en partie en raison de l'asymétrie de l'information, et non de la faiblesse des rendements, étant donné les faibles taux de défaillance des projets d'infrastructure par rapport à leurs homologues.⁹⁰ Les fonds de pension des six plus grands marchés africains devraient à eux seuls atteindre 7 300 milliards USD d'ici 2050.⁹¹

L'augmentation des fonds de pension laisse entrevoir leur important potentiel à soutenir le programme de croissance durable du continent à travers la réponse aux besoins d'investissement dans tous les domaines de l'économie, en particulier pour les actifs peu liquides et plus risqués tels que les infrastructures de transport et d'énergie, deux secteurs qui exigent d'importants financements.⁹² La croissance continue des investisseurs institutionnels africains a récemment été prouvée par deux fonds de pension qui ont investi dans les infrastructures : Le *Country Pension Fund Financial Services* du Kenya a investi dans Dhamana, une société qui fournit des garanties de crédit pour des instruments de dette visant à

soutenir des projets d'infrastructure en Afrique de l'Est et La Public Investment Corporation d'Afrique du Sud, qui représente le *Government Employees Pension Fund*, a investi 40 millions USD dans Africa50, devenant ainsi son 36^e actionnaire.

Les institutions d'assurance mobilisent également des capitaux par le biais de leurs services de gestion des risques, moyennant le versement de primes. L'importante masse de capitaux est allouée plus efficacement et à plus long terme à des opportunités économiquement plus intéressantes que lorsque chaque épargnant investit individuellement. Au-delà de la mobilisation directe de capitaux, les compagnies d'assurance peuvent mobiliser des capitaux indirectement par la fourniture des solutions de transfert de risques (assurance contre le risque politique, assurance contre le défaut de paiement, caution, etc.)⁹³ Le secteur de l'assurance en Afrique avait environ 87,4 milliards USD d'actifs sous gestion en 2023, soit seulement 0,9 % des primes mondiales.^{94 95} En 2020, par exemple, l'Institut Swiss-Re a estimé que ce secteur ne représentait qu'environ 2 % du PIB de l'Afrique, bien en deçà de la moyenne mondiale de 7 %. La recherche de nouveaux moyens permettant d'exploiter les grandes quantités de données à leur disposition afin d'améliorer la décision, et l'atténuation des risques permettra aux compagnies d'assurance de mieux mobiliser le capital financier. Comme pour les fonds de pension, le potentiel du secteur de l'assurance demeure sous-exploité.

Les fonds souverains sont essentiels dans la stabilisation fiscale, les transferts de richesses intergénérationnels et l'investissement dans des secteurs cruciaux pour la croissance, tels que les infrastructures. En mars 2025, l'Afrique comptait 18 fonds souverains détenus par l'État, avec une capitalisation totale de 162 milliards USD, avec en tête le fonds libyen de 68 milliards USD récemment dégelé par les Nations unies. Mais la capitalisation des fonds souverains de l'Afrique ne représente qu'environ 1,2 % de la capitalisation mondiale des fonds souverains (13 400 milliards USD) et seulement une infime fraction des besoins de financement du développement de l'Afrique. L'objectif de financement du développement des fonds souverains contribue directement à répondre aux besoins de financement

de l'Afrique. Mais une part de l'épargne intergénérationnelle, principalement détenue sous forme d'actifs liquides, tels que des obligations à long terme de bonne qualité, des dettes d'entreprises, des capitaux privés et des biens immobiliers commerciaux à l'étranger, pourrait fournir des ressources supplémentaires pour le financement du développement par son investissement au niveau national. La valeur actuelle de l'épargne intergénérationnelle des pays africains se révèle très faible par rapport aux besoins de financement du développement. Par exemple, la capitalisation de deux importants fonds d'épargne intergénérationnelle africains, le *Heritage Fund* du Ghana et le *Future Generations Fund* du Nigeria, s'élève à environ 1 milliard USD chacun, équivalant à 1,3 % du PIB au Ghana et à seulement 0,5 % au Nigeria. Ce résultat est loin des déficits de financement annuels respectifs estimés à 4,2 % du PIB et à 10,4 % pour la transformation structurelle dans le cadre de l'ODD 2030.

L'écart entre l'épargne institutionnelle africaine et les besoins de financement laisse apparaître l'impératif d'investir davantage sur le continent. Pour un impact plus important, les fonds de pension et les autres investisseurs institutionnels africains devraient tirer parti de la notation de crédit triple A de la Banque africaine de développement afin de canaliser davantage de ressources vers des projets de développement des infrastructures. Les rendements sont non seulement plus élevés, mais les taux de défaillance sur les projets d'infrastructure sont plus faibles qu'ailleurs dans le monde.⁹⁶ Les rendements élevés des investissements en Afrique et la solide cote de crédit de la Banque attirent déjà des fonds d'investissement internationaux à l'instar de l'ILX Management B. V. (ILX), un gestionnaire d'actifs basé à Amsterdam. Les contrôles préalables rigoureux de la Banque, ses normes environnementales, sociales et de gouvernance élevées, sa forte présence dans les pays et sa connaissance du paysage du développement du continent peuvent contribuer à la réduction des risques de ces investissements, par l'offre d'un point d'entrée sûr dans des secteurs à fort impact. Le modèle de l'ILX, reconnu pour son recours à la diligence raisonnable des institutions de financement du développement (IFD) et à la

supervision locale, permet d'assurer une solide performance des prêts tout au long du cycle de vie de chaque investissement. En mars 2025, l'ILX a approuvé une participation d'un montant maximum de 40 millions USD pour un projet de production d'électricité en Afrique du Nord, son premier investissement dans le secteur de l'énergie renouvelable en Afrique.

La plupart des pays africains, y compris ceux à forte intensité de ressources, ne disposent pas actuellement de fonds souverains, qui offrent généralement de meilleurs cadres de gouvernance et qui se révéleraient utiles pour le financement du développement. Par voie de conséquence, les pays africains qui ne disposent pas de tels véhicules de financement pourraient créer des fonds souverains et exploiter leur potentiel pour la mobilisation des fonds de développement. Toutefois, pour l'optimisation de leur contribution au développement, les fonds souverains devraient être libérés de toute influence politique et jouir de l'autonomie nécessaire pour la prise des décisions d'investissement qui s'appuie sur les incitations habituelles du secteur privé.

Les agences de crédit à l'exportation (ACE) sont davantage une source alternative de financement pour le commerce international et pour le développement des infrastructures en Afrique. Les ACE, en particulier les ACE européennes, ont accordé des prêts directs aux ministères des finances africains à des taux d'intérêt peu élevés à la suite de la pénurie de liquidités provoquée par la pandémie de Covid-19. En effet, certains des plus grands projets d'infrastructure financés, tels que le Mozambique LNG (14,9 milliards USD) et le Nigeria LNG Train 7 (3 milliards USD), comprenaient des financements soutenus par les ACE.⁹⁷ Les ACE qui bénéficient du soutien des gouvernements peuvent garantir les fonds d'investissement privés, en assumant les risques liés au pays et au projet. Les ACE offrent ainsi la possibilité de catalyser le financement du secteur privé pour des projets dans divers secteurs économiques. La facilitation du commerce en Afrique progresse également au-delà des services classiques avec la fourniture d'une assurance contre les risques liés au pays tels que l'inconvertibilité de la monnaie et l'instabilité politique, et contre les risques de contrepartie tels que la faillite.

En mars 2025,
l'Afrique comptait
18 fonds souverains
détenus par
l'État, avec une
capitalisation totale
de 162 milliards USD

Le financement mixte permet la mobilisation des ressources financières lorsque des projets à haut risque et à haut rendement se situent juste en dessous du seuil de viabilité commerciale

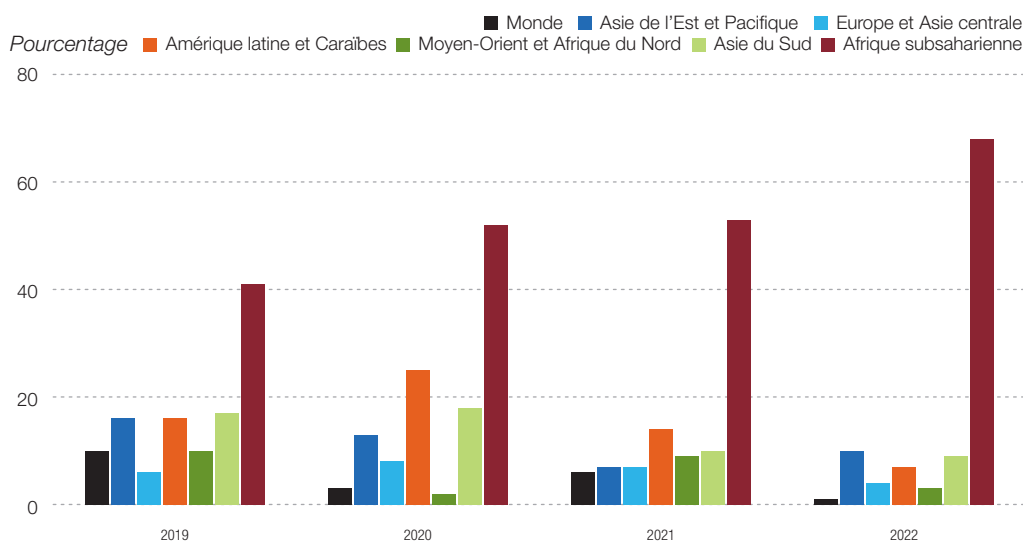
La durabilité et les sources de financement innovantes

La finance mixte utilise des fonds publics concessionnels limités pour réduire les risques et mobiliser des flux de capitaux privés à grande échelle en faveur d'investissements dans les marchés émergents et frontières. Grâce à sa capacité à dérisquer les capitaux du secteur privé, le financement mixte permet la mobilisation des ressources financières lorsque des projets à haut risque et à haut rendement se situent juste en dessous du seuil de viabilité commerciale. L'Afrique, à l'exclusion de l'Afrique du Nord, est le principal bénéficiaire du financement mixte à l'échelle mondiale, représentant 68 % de toutes les transactions en 2022, contre 41 % en 2019 (figure 2.26). Toutefois, les volumes et la taille des transactions de financement mixte en Afrique demeurent insuffisants, ce qui constitue un indicateur de la sous-utilisation de ce segment de marché. Les goulots d'étranglement réglementaires, tels que les différences de traitement des flux transfrontaliers et les exigences plus élevées en matière de réserves de capital pour les véhicules d'investissement mixtes non notés (Bâle IV), constituent des obstacles à la participation effective des institutions financières privées au financement mixte. Ces obstacles peuvent être atténués par des partenariats entre les parties prenantes qui rassemblent

les praticiens du financement mixte et les organismes de réglementation, avec un partage régulier des informations et un dialogue cohérent visant l'amélioration du calibrage des concessions réglementaires.

Les estimations des besoins de l'Afrique en matière de financement climatique sont de l'ordre de 127,8 milliards USD par an jusqu'en 2030.⁹⁸ Pour combler ce fossé, les pays africains devraient accroître leur mobilisation de la finance verte, y compris la finance climatique. L'enthousiasme mondial pour la finance verte demeure, comme en témoignent les 575 milliards USD émis en obligations vertes en 2023, pour une valeur totale du marché mondial des obligations vertes de 2 800 milliards USD.⁹⁹ Malgré l'augmentation de 125 % des émissions entre 2022 et 2023 (de 600 millions USD à 1,4 milliard USD), la part de l'Afrique dans la valeur du marché mondial des obligations vertes reste inférieure à 1 %, soit la plus faible de toutes les régions.¹⁰⁰ Dans le but de maximiser le potentiel de l'Afrique dans la mobilisation de la finance verte, la Banque africaine de développement a signé un partenariat conjoint avec l'Initiative mondiale pour les obligations vertes en 2023 afin de promouvoir les marchés d'obligations vertes en Afrique.¹⁰¹ Par ailleurs, le *Green Cornerstone Bond Fund* de 2 milliards USD de la Société financière internationale et d'Amundi,

FIGURE 2.26 Répartition des transactions de financement mixte par région, 2019–2022



Source: Blended Finance (2024).

qui achète des obligations vertes émises par des banques dans les marchés émergents, y compris en Afrique, pourrait contribuer au déblocage des financements verts pour le continent.¹⁰²

Les investisseurs d'impact, contrairement aux actifs d'investissement classiques dont le seul objectif vise la maximisation des rendements financiers, recherchent l'atteinte d'objectifs sociaux, environnementaux et financiers positifs. La mobilisation du financement d'impact permettrait à l'Afrique de combler une partie du déficit mondial de 4 200 milliards USD pour l'atteinte des objectifs de développement durable.¹⁰³ En 2024, l'Afrique comptait environ 225 investisseurs d'impact actifs dans la gestion de quelque 25 milliards USD d'actifs, attirant environ 5 milliards USD par an en décaissements de fonds d'impact par rapport au total mondial d'environ 42 milliards USD.¹⁰⁴ La stimulation de l'investissement d'impact en Afrique exige la création davantage de fonds afin d'encourager les premiers fonds nationaux, en particulier ceux dont les dépenses d'investissement sont limitées et le regroupement de ces fonds au sein d'un véhicule d'investissement parapluie. Les institutions de financement du développement permettraient également le financement de l'assistance technique aux investisseurs et aux bénéficiaires d'investissements afin de combler certaines des asymétries d'information existantes et d'encourager ainsi les investissements d'impact.

Les prêts adossés à des ressources naturelles (*Resource-Backed Loan* – RBL) permettent aux pays qui regorgent de ces ressources d'accéder au financement par l'emprunt par la garantie des flux futurs de leurs rentes de ressources. Le produit des prêts adossés aux ressources est généralement utilisé pour le financement des projets d'infrastructure, ce qui constitue une source puissante de financement du développement, en cas de bonne utilisation. En effet, de nombreux pays africains, en particulier les pays qui regorgent des ressources naturelles, utilisent les RBL pour le financement de leur développement. Entre 2004 et 2018, 11 pays africains ont bénéficié des RBL pour un montant de 46,5 milliards USD^{105,106}, l'Angola représentant près de la moitié du total des RBL en Afrique. À la fin de l'année 2022, les pays ayant les emprunts les plus importants étaient l'Angola (24 milliards USD), la Guinée (20 milliards USD) et

la République du Congo (5,8 milliards USD). Malgré le rôle puissant des RBL dans la transformation socio-économique, ils sont entravés par une mauvaise gouvernance, une faible capacité de gestion de la dette et des projets d'infrastructure non maturés ou mal exécutés.

Les RBL peuvent également exacerber les problèmes de viabilité de la dette, en particulier lorsqu'ils sont importants ou qu'ils déclenchent un cycle de dépendance accrue à l'égard de ce type d'emprunt. Tout d'abord, si le prix du produit de base réservé chute, l'État emprunteur doit engager une plus grande partie de ses recettes d'exportation pour honorer ses obligations en matière de RBL, ce qui peut provoquer la réduction des recettes destinées à d'autres projets et programmes gouvernementaux et éroder les réserves de change.¹⁰⁷ Cet aspect concerne la divulgation et la transparence : les emprunteurs publics divulguent rarement des informations sur les conditions de prêt telles que les taux d'intérêt, les frais, les agents tiers, les conditions de remboursement et la durée. Par ailleurs, les RBL peuvent compliquer la résolution de la dette, comme le montre la longue négociation sur le traitement de la dette entre le Tchad et un négociant en matières premières dans le cadre commun du G20. En effet, la dette du Tchad est devenue insoutenable en 2021, en partie à cause de la volatilité des prix du pétrole et de la défaillance subséquente d'un prêt « pétrole contre espèces » accordé par un négociant en matières premières, son principal créancier privé. Le pays est parvenu à un accord de reprofilage d'une partie du service de la dette dû en 2024, devenant ainsi le premier pays à le faire avec ses créanciers dans le cadre commun du G20. Les opportunités et les écueils des RBL relèvent les efforts continus pour le développement de l'assistance technique dans les pays africains afin de promouvoir leurs intérêts dans les négociations avec les négociants en matières premières.

L'écosystème FinTech peut être mis à contribution pour la mobilisation de l'épargne plus efficacement. L'argent mobile/numérique est devenu un mécanisme abordable et pratique pour fournir des services financiers aux populations qui en sont exclues.¹⁰⁸ En Afrique, l'argent mobile va plus loin que la simple facilitation de l'accès aux comptes des institutions financières et facilite

Les prêts adossés à des ressources naturelles permettent aux pays qui regorgent ces ressources d'accéder au financement par l'emprunt par la garantie des flux futurs de leurs rentes de ressources

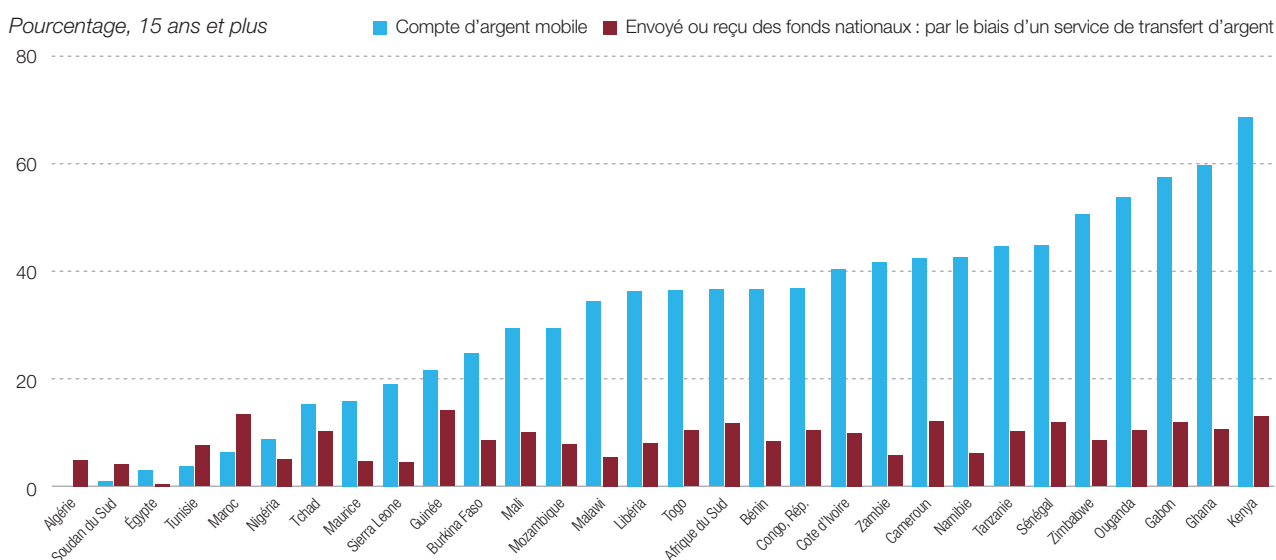
désormais l'utilisation de services financiers formels tels que le crédit, l'épargne, les investissements et l'assurance.¹⁰⁹ Le rôle positif de l'argent mobile dans l'augmentation de l'épargne et des investissements sur les marchés de capitaux démontre que la fintech peut favoriser la mobilisation de l'épargne nationale, ce qui constitue un aspect important pour l'inclusion financière et la croissance économique durable. Le Kenya se trouve à la pointe des transactions mobiles, avec plus de la moitié de la population adulte disposant d'un compte d'argent mobile.^{110,111} Le nombre de transactions mobiles est également élevé au Gabon, au Ghana, au Sénégal, en Tanzanie, en Ouganda et au Zimbabwe. Le Cameroun, la Namibie et la Zambie affichent également des niveaux élevés de transactions mobiles, avec plus de 40 pour cent des adultes disposant d'un compte d'argent mobile (figure 2.27).

Malgré l'adoption rapide de l'argent mobile, l'épargne intérieure agrégée de l'Afrique a connu une augmentation à un rythme anormalement lent de 5 % depuis 2022, ce qui indique que des efforts supplémentaires s'imposent pour stimuler la fintech dans la mobilisation des capitaux. Comme la fintech peut mobiliser environ 3 à 13 % (entre 50 et 125 milliards USD) du financement nécessaire à la réalisation des ODD, les gouvernements doivent

élaborer des stratégies pour exploiter cette importante ressource.¹¹² Une intervention possible au niveau des prestataires de services consiste à réduire le coût de la mobilisation de l'épargne en proposant des systèmes de taux d'intérêt différenciés, où les revenus d'intérêts pourraient augmenter avec les soldes des comptes. Au niveau macroéconomique, les gouvernements peuvent proposer des incitations fiscales, par exemple en exonérant d'impôt sur le revenu les intérêts perçus jusqu'à un certain montant et en exonérant de droits d'accise les petits dépôts jusqu'à un certain montant.

La diaspora africaine, en pleine expansion, peut constituer une source importante de financement innovant et stable pour le développement de l'Afrique. Sa taille a plus que doublé, passant de 19,7 millions en 1990 à 45,8 millions en 2024. Et le volume des envois de fonds dépasse celui d'autres flux financiers externes importants tels que l'IDE et l'APD. En 2023, le total des envois de fonds vers l'Afrique s'élevait à 91,1 milliards USD, soit 3,1 % du PIB, contre 60,5 milliards USD (2,1 % du PIB) pour l'APD et 52,6 milliards USD pour l'IDE (1,8 % du PIB). Les transferts de fonds constituent une source de financement stable, car ils ont tendance à être contracycliques en cas de ralentissement économique, de pandémie ou

FIGURE 2.27 Nombre de personnes utilisant des comptes d'argent mobile dans certains pays africains



Source: Banque mondiale, données sur l'inclusion financière mondiale pour 2021.

de catastrophe naturelle et peuvent agir comme un facteur de stabilisation garantissant un flux continu de financement.

La contribution de la diaspora africaine, reconnue par l'Union africaine comme la « sixième région » du continent, au développement de l'Afrique, devrait être perçue au-delà des envois de fonds. Si les envois de fonds constituent une source privée de capitaux pour les migrants et la diaspora, jusqu'à 30 % des envois de fonds formels peuvent être conservés et utilisés pour des investissements locaux et à des fins de développement après les besoins familiaux.¹¹³ L'Afrique devrait attirer environ 100 milliards USD d'envois de fonds en 2025, ce qui signifie que le continent peut utiliser les obligations de la diaspora pour la mobilisation d'une partie des 30 milliards USD de capitaux potentiels inexploités. Ce potentiel sera encore plus important dans les années à venir, car les flux formels d'envois de fonds vers l'Afrique devraient atteindre la limite inférieure de 283 milliards USD d'ici 2035¹¹⁴, soit trois fois plus qu'en 2023. Des politiques délibérées visant la réduction du coût des envois de fonds et la formalisation des transferts informels pourraient porter la limite supérieure du marché des envois de fonds en Afrique à 500 milliards USD.

Les obligations de la diaspora, titres de créance d'État destinés aux ressortissants vivant à l'étranger, deviennent progressivement un outil essentiel pour les pays africains. Elles exploitent l'épargne et l'investissement de la diaspora, en complément des transferts de fonds classiques, qui constituent une source importante de devises. Malgré leur potentiel, les obligations de la diaspora restent sous-utilisées en Afrique. En effet, seuls quelques pays africains, notamment l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya et le Nigeria, ont utilisé les obligations de la diaspora pour des projets d'infrastructure. Par exemple, l'émission d'obligations de première génération de la diaspora au Nigeria a été un succès, tandis que d'autres tentatives, telles que les obligations ciblées de la diaspora en Éthiopie, les obligations d'infrastructure au Kenya et les *Golden Jubilee Savings Bonds* au Ghana, ont été moins fructueuses en raison d'un manque de confiance et de risques réels et perçus.

La Commission de l'Union africaine a approuvé la création de la Société financière de la

diaspora africaine pour le développement, l'exploitation et la canalisation de l'épargne et des ressources de la diaspora vers des entreprises socialement responsables qui ont un impact sur les secteurs prioritaires en Afrique. Les gouvernements qui souhaitent émettre avec succès des obligations de la diaspora doivent atténuer les risques politiques de leur pays et améliorer la gouvernance, notamment par le respect de l'État de droit et des droits de propriété ainsi que la garantie de l'indépendance du système judiciaire. Ils doivent également fixer un prix compétitif pour les obligations de la diaspora par rapport aux émissions internationales similaires et aux autres instruments disponibles dans le pays de résidence du migrant. Enfin, ils doivent adopter des politiques qui protègent les investisseurs de la diaspora de l'inconvertibilité des devises et, à titre d'incitation, envisager l'exonération d'impôts des obligations de la diaspora.

Le recyclage d'actifs constitue une forme alternative de financement durable des infrastructures pour le développement en Afrique. Il permet de tirer parti de la valeur des actifs publics existants par leur location ou réaffectation afin de générer des capitaux pour de nouveaux projets d'infrastructure. Ce modèle de financement, qui permet l'allongement de la durée de vie des actifs et la réduction du surendettement, peut permettre de relever les défis en matière d'infrastructures auxquels sont confrontés de nombreux pays africains. Africa50 est un pionnier de ce mode de financement innovant dans toute l'Afrique. Récemment, Africa50 a pris en charge l'exploitation du pont de la Sénégalie dans le cadre d'un accord concessionnel de 100 millions USD avec le gouvernement de la Gambie sur le recyclage d'actifs. Elle a également signé un accord avec la République du Togo pour une partie de la dette associée au projet routier Lomé-Kpalimé. Enfin, elle a signé un protocole d'accord avec le gouvernement du Zimbabwe pour l'établissement d'un cadre de coopération en vue de la gestion et de l'exploitation de trois aéroports internationaux du pays.¹¹⁵

Si les avantages du recyclage d'actifs en Afrique sont souvent vantés, la transparence, des cadres réglementaires clairs et des capacités institutionnelles solides sont essentiels pour garantir

La diaspora
africaine, en pleine
expansion, peut
constituer une
source importante
de financement
innovant et
stable pour le
développement
de l'Afrique

la concrétisation des avantages à long terme. Le recyclage des actifs devrait également être appliqué de manière stratégique afin de garantir que les actifs nationaux vitaux, tels que les infrastructures essentielles, restent sous contrôle public pour la protection des intérêts du pays. Avec une gouvernance et une surveillance adéquates, le recyclage d'actifs peut contribuer à la construction d'économies africaines plus puissantes et plus résilientes qui soutiennent une croissance et un développement inclusifs.

Le financement en monnaie locale peut permettre aux économies africaines d'atténuer les risques liés aux fluctuations des taux de change. L'emprunt dans sa propre monnaie permet d'éviter les contraintes financières supplémentaires causées par les variations et la volatilité des taux de change. Bien plus, le soutien des marchés de capitaux nationaux en Afrique peut fournir des financements à long terme pour des secteurs essentiels à la croissance, tels que la santé, l'éducation et les infrastructures, favorisant ainsi une plus grande souveraineté financière. La Banque africaine de développement et d'autres banques multilatérales de développement (BMD) fournissent, dans la mesure du possible, des financements en monnaie locale, sous réserve de la disponibilité d'opportunités de financement en monnaie locale ou d'opportunités de swap. Considérant que la plupart des BMD ne prennent pas de risque de change dans leur bilan, elles couvrent généralement les conversions en monnaie locale en exécutant des transactions de swap de devises avec des contreparties du marché. Mais compte tenu de la longue durée des prêts des BMD, les accords de swap ne sont disponibles que pour les monnaies les plus liquides du continent, qui sont aujourd'hui au nombre de 11.¹¹⁶

Les BMD fournissent également de la monnaie locale par l'intermédiaire des marchés obligataires, en prêtant simultanément en monnaie locale et en émettant des obligations en monnaie locale avec une coordination considérable impliquant l'emprunteur, les investisseurs et la BMD. Cette approche est la plus efficace lorsque des investisseurs spécifiques, tels qu'un fonds de pension local ou un fonds souverain, sont intéressés par les obligations triple A des BMD libellées en monnaie locale et présentant un

profil de remboursement correspondant. En raison de plusieurs facteurs, notamment le sous-développement des marchés financiers locaux et le manque de confiance des investisseurs, les financements en monnaie locale fournis par les BMD en Afrique restent limités.

Considérant que les besoins de financement du développement de l'Afrique continuent de croître, l'augmentation du financement en monnaie locale fournit des capitaux abordables et à long terme pour les projets d'infrastructure et de développement. Par exemple, la Banque estime que si le ratio dette/PIB de l'Afrique entre 2025 et 2030 augmente prudemment d'environ 5 points de pourcentage (la croissance annuelle moyenne avant la pandémie entre 2016 et 2019) et que la dette supplémentaire est financée en monnaie locale, une telle situation réduirait la croissance de la dette en devises étrangères en Afrique d'environ 88,6 milliards USD. Un chiffre qui représente environ 35 % du déficit de financement estimé dans le domaine de l'éducation pour cette période. Ainsi, par le développement du financement en monnaie locale, les BMD peuvent contribuer à la réduction de l'encours de la dette en devises, à la diminution des risques de change et à un meilleur alignement sur les réalités économiques des nations africaines, favorisant ainsi une croissance durable sur l'ensemble du continent.

Le mécanisme africain de stabilité financière (MASF) offre le potentiel de soutenir le développement des marchés financiers domestiques et d'atténuer l'effet des chocs. Les pressions exercées par la dette extérieure restent élevées en Afrique. L'endettement public extérieur élevé expose les économies africaines à des vulnérabilités du système financier par le biais de divers canaux, notamment des pressions sur les taux de change, une diminution de la confiance des investisseurs et la répression financière. Ces risques se sont déjà matérialisés dans plusieurs cas, comme en Zambie et au Ghana, où le surendettement extérieur a dégénéré en défaut de paiement souverain. Cette situation a entraîné une dépréciation rapide de la monnaie, une hausse de l'inflation, une détérioration de la qualité des prêts des banques nationales et une réduction de l'accès aux lignes de crédit étrangères, avec des conséquences sur les prêts au secteur privé.

La capacité des pays africains à solidifier leurs marchés financiers et à mobiliser efficacement le capital domestique dépendra de l'atténuation des risques associés à un endettement extérieur élevé. Alors que les institutions financières internationales existantes offrent diverses formes d'assistance, allant du soutien monétaire aux programmes macro-budgétaires et au financement de projets, l'Afrique ne dispose toujours pas de mécanismes adéquats pour le refinancement de la dette. Elle s'en remet plutôt à des solutions coûteuses basées sur le marché. Le MASF vise à aider les pays africains à faire face aux risques. Si le MASF est pleinement soutenu par les pays, il peut atténuer le risque souverain de surendettement et de crise financière en fournissant un soutien en liquidités aux PMR en manque de liquidités à des conditions avantageuses. Ce qui, à son tour, fournirait des garanties essentielles pour l'efficacité et la résilience des marchés financiers domestiques, en aidant à la stabilité du paysage financier de l'Afrique et à l'amélioration des perspectives de mobilisation de capitaux financiers durables.

CAPITAL D'ENTREPRISE

Le capital d'entreprise désigne l'ensemble des intrants de production mobilisés par les unités économiques – principalement les entreprises – combinant la terre, la main-d'œuvre, le capital et l'esprit d'entreprise afin de produire et distribuer des biens et des services dans un but de profit. Lorsqu'il est agrégé, ce capital est largement associé au secteur privé, en particulier lorsque l'économie est conceptuellement divisée en deux composantes principales : le secteur public et le secteur privé. Le capital d'entreprise joue un rôle déterminant dans la transformation économique et est considéré comme le moteur de la croissance économique et du développement, s'il est correctement exploité.¹¹⁷ Pourtant, en Afrique, le développement du capital d'entreprise est freiné par des obstacles importants qui font que les entreprises fonctionnent de manière sous-optimale. Pour libérer pleinement le potentiel du capital d'entreprise africain, il faudra opérer un changement de paradigme en le transformant en force dynamique capable d'impulser la transformation structurelle du continent.

Développement du capital d'entreprise en Afrique

Le secteur privé africain représente 70 % du PIB, 70 % des investissements et 90 % des emplois (formels et informels).¹¹⁸ Pourtant, le capital d'entreprise en Afrique ne fonctionne pas à son plein potentiel, principalement en raison de l'absence d'un environnement favorable aux affaires, notamment du fait de la modicité des infrastructures et d'un accès limité au financement.¹¹⁹ Il demeure ainsi largement en deçà du niveau nécessaire pour stimuler la transformation socio-économique du continent.

La répartition des entreprises en Afrique est dominée les petites et moyennes entreprises

La plupart des entreprises privées africaines sont de petite taille. Le nombre d'entreprises dans les pays africains est en moyenne de 203 pour 100 000 habitants. Ce chiffre est inférieur aux 776 entreprises pour 100 000 habitants en Asie du Sud (AS) et aux 554 entreprises dans la région Asie de l'Est et Pacifique (AEP), mais il est supérieur à celui de la région Amérique latine et Caraïbes (LAC), qui compte 195 entreprises pour 100 000 habitants. Plus de 40 % de ces entreprises sont des microentreprises de moins de 10 employés, et plus de 60 % des petites et moyennes entreprises (PME) comptent moins de 20 travailleurs. L'Afrique n'est pas un cas unique à cet égard. Dans le monde entier, les PME représentent plus de 90 % de toutes les entreprises : environ 94,3 % en Afrique, 93,7 % dans la région AEP, 91,4 % dans la région LAC et 98,2 % en Asie du Sud. Dans ces autres régions, les grandes entreprises¹²⁰ ont un poids significatif dans l'économie, mais en Afrique, elles ne représentent que 0,02 % des entreprises, ce qui est nettement inférieur aux 0,38 % de la région LAC.¹²¹ Parmi les entreprises mondiales qui génèrent plus d'un milliard USD de chiffre d'affaires par an, seules 345 se trouvent en Afrique, soit 60 % de moins que ce que la taille économique de la région laisserait supposer. Le contraste est saisissant avec la Chine, qui compte 1 500 entreprises générant un chiffre d'affaires d'un milliard USD. Pour rattraper le reste du monde, l'Afrique a besoin de grandes entreprises pour stimuler la productivité et la croissance économique de la région. Il est prouvé que

Le capital d'entreprise en Afrique ne fonctionne pas à son plein potentiel, principalement en raison de l'absence d'un environnement favorable aux affaires

si le continent développait un nombre proportionnel de grandes entreprises par rapport à sa taille économique, le revenu total des entreprises augmenterait d'environ un tiers par an.¹²²

Forte prévalence de l'informalité en raison des coûts élevés de la formalisation

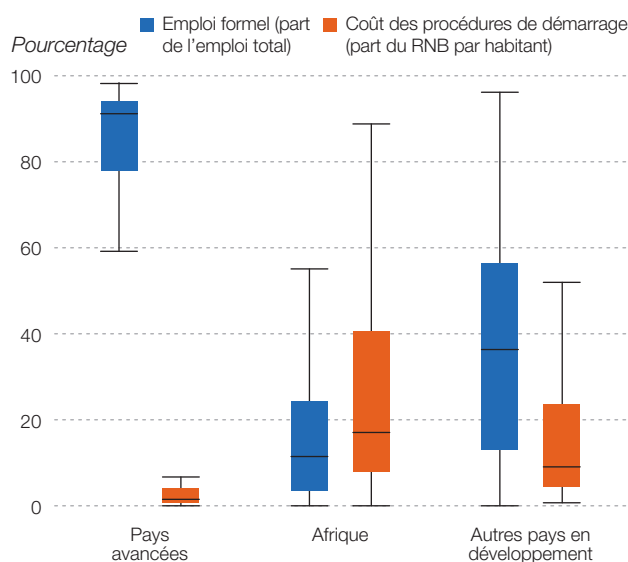
L'informalité caractérise une grande partie du paysage économique africain, en particulier parmi les petites entreprises. Les estimations de la taille du secteur informel varient en fonction des définitions adoptées et des méthodologies utilisées. Les données de la base de données de l'économie informelle de la Banque mondiale basées sur le modèle MIMIC (indicateurs multiples et causes multiples) montrent qu'entre 2018 et 2020, le secteur informel représentait en moyenne plus de 50 % du PIB officiel en République du Congo, au Nigeria, en Tanzanie et au Zimbabwe. On estime également que 85 % de la population africaine travaille dans le secteur informel, ce qui fait de l'Afrique la région où la part de la main-d'œuvre travaillant dans le secteur informel est la plus importante.¹²³ Rien qu'en Afrique subsaharienne, on estime que le secteur informel représente entre 20 et 65 % du PIB.¹²⁴

La persistance de l'informalité est liée aux coûts exorbitants que la formalisation peut entraîner :

plusieurs entreprises préfèrent fonctionner de manière informelle pour éviter de se soumettre aux règlements et de payer les taxes et aux autres versements dus au gouvernement. Bien que la région ait fait des progrès dans la réduction des obstacles à l'entrepreneuriat au cours des dernières décennies, le coût moyen des procédures de création d'entreprise ayant été divisé par huit entre 2003 et 2019, des écarts substantiels subsistent par rapport à d'autres régions. En 2019, créer une entreprise en Afrique coûtait 13 fois plus cher que dans les économies avancées (figure 2.28). Même par rapport à d'autres pays en développement, les coûts des procédures de création d'entreprise sont plus élevés pour les entrepreneurs africains.

Il existe une corrélation positive entre la densité de nouvelles entreprises formelles – les enregistrements de nouvelles entreprises pour 10 000 personnes âgées de 15 à 64 ans – et la facilité de création d'entreprises telle que mesurée par l'indice *Business Ready*¹²⁵, qui mesure la qualité de la réglementation relative à la création d'entreprises, la disponibilité des services publics numériques et la transparence de l'information, ainsi que le temps et le coût nécessaires à l'enregistrement de nouvelles entreprises domestiques et étrangères (figure 2.29). Sur les neuf pays africains disposant de données, sept ont une faible densité de nouvelles entreprises formelles, principalement en raison d'un environnement moins favorable aux entreprises. Seuls le Botswana et Maurice affichent une densité élevée. L'enregistrement gratuit, simplifié et rapide des entreprises est une caractéristique des pays qui ont amélioré leur taux de formalisation.

FIGURE 2.28 Coût de la création d'entreprise et part de l'emploi formel par région, 2019



Source : Calculs de la Banque africaine de développement à partir des données de l'OIT et de la Banque mondiale.

Faible représentation des jeunes et des femmes sur le marché du travail formel, faible capital humain et utilisation limitée des technologies numériques

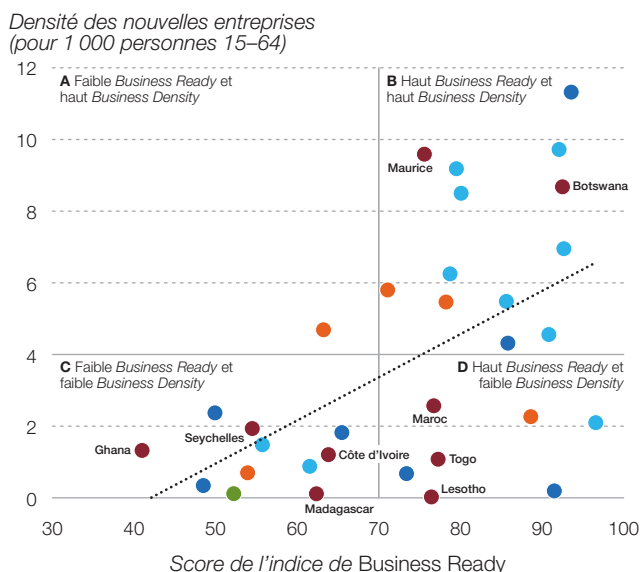
L'écosystème des entreprises en Afrique se caractérise par une faible représentation des jeunes et des femmes sur le marché du travail formel, une situation aggravée par la faiblesse du capital humain. Malgré leur potentiel de croissance économique, les jeunes représentent 60 % des chômeurs en Afrique, où le taux de chômage des jeunes est le plus élevé au monde.¹²⁶ Les femmes africaines sont également confrontées

à de nombreux défis sur le marché du travail, la majorité d'entre elles occupant des emplois mal rémunérés dans le secteur informel. La Banque africaine de développement estime qu'il faudra créer 234 millions d'emplois en Afrique d'ici 2030 pour faire face à la croissance démographique du continent.¹²⁷ Il est toutefois plus important de créer des emplois de qualité et bien rémunérés, ce qui est difficile dans un contexte où le capital humain et les compétences ne sont pas suffisamment développés. Cette faiblesse nuit à la productivité des entreprises et limite leur survie, entravant ainsi le développement du capital d'entreprise. Les taux de chômage élevés en Afrique signifient que la croissance de la main-d'œuvre ne suit pas le rythme de la croissance démographique, ce qui se traduit par un taux de dépendance élevé, estimé actuellement à environ 80 %, ce qui est bien supérieur à la moyenne mondiale de 55 %. Cette inadéquation limite le développement du capital d'entreprise et représente une importante opportunité manquée. Par exemple, si la population active avait augmenté au même rythme que la population en âge de travailler, elle aurait contribué à hauteur de 0,13 point de pourcentage supplémentaire à la croissance du revenu par habitant. Pour mettre cela en perspective, le revenu par habitant aurait été supérieur de 92 dollars en 2022, ce qui se traduirait par un PIB supplémentaire de 47 milliards USD, soit à peu près la taille de l'économie tunisienne en 2021.¹²⁸

Malgré le rôle crucial qu'elles jouent dans la plupart des activités commerciales, l'utilisation des technologies numériques dans l'écosystème des entreprises africaines est inégale. De nombreuses entreprises sont à la traîne, ce qui limite leur capacité d'innovation. Les technologies de la quatrième révolution industrielle devraient rendre le secteur privé africain plus compétitif, avec un puissant potentiel de transformation dans tous les secteurs de l'économie du continent.¹²⁹

Cependant, l'utilisation productive des technologies numériques par les entreprises en Afrique reste modeste et inégale, ce qui crée un gouffre entre les entreprises connectées et celles qui ne le sont pas. À l'ère, en constante évolution, de l'intelligence artificielle et d'autres technologies numériques avancées, les entreprises africaines devraient être prêtes pour le numérique afin de

FIGURE 2.29 Corrélation entre le score sur l'indice *Business Ready* et la densité des nouvelles entreprises, 2024



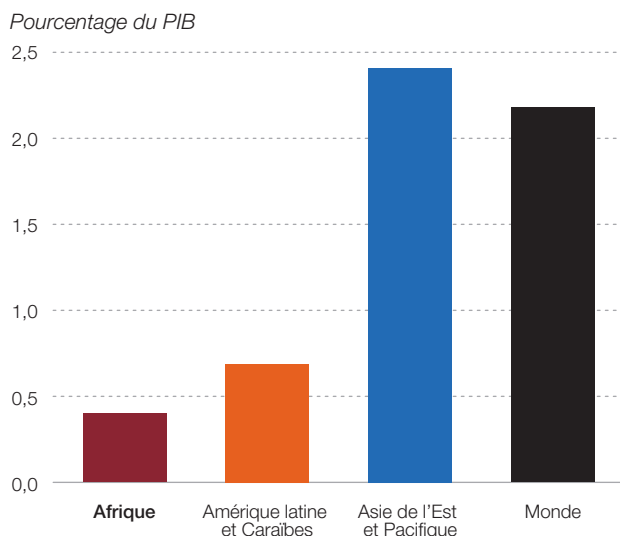
Note : l'indice *Business Ready* mesure le processus d'enregistrement de nouvelles sociétés à responsabilité limitée et le démarrage de leurs activités dans trois dimensions différentes : (i) la qualité de la réglementation relative à la création d'entreprises, couvrant les caractéristiques de jure d'un cadre réglementaire nécessaire à l'adoption de bonnes pratiques pour la création d'entreprises ; (ii) la disponibilité des services publics numériques et la transparence de l'information relative à la création d'entreprises ; (iii) le temps et le coût nécessaires à l'enregistrement de nouvelles entreprises nationales et étrangères.

Source : Calculs de la Banque africaine de développement sur la base des données du rapport *Business Ready* de la Banque mondiale (2024).

participer pleinement à la transition technologique et d'en tirer profit. Cependant, en raison de la faiblesse des investissements dans la recherche et le développement (R&D) en Afrique, le continent continuera à être à la traîne des autres régions en matière de technologies numériques et d'innovation. Sur la période 2010–2021, les dépenses brutes médianes de l'Afrique en matière de recherche et développement n'ont représenté en moyenne que 0,4 % du PIB, soit bien moins que la moyenne mondiale de 2,18 % et environ un sixième de celle de l'Asie de l'Est et du Pacifique (figure 2.30).

Le manque d'innovation en Afrique a condamné le continent à dépendre du modèle de développement de l'ère coloniale, à savoir l'extraction des ressources sans valeur ajoutée.¹³⁰ Le Ghana, le Kenya et le Rwanda ont certes fait des progrès et obtenu des résultats constamment supérieurs à ceux reflétant leur niveau de développement,

FIGURE 2.30 Dépenses de recherche et développement par région, moyenne sur la période, 2010–2021



Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir de la base de données des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

mais de nombreux pays africains situés au bas de l'échelle mondiale de l'innovation affichent un faible revenu par habitant. L'avenir de l'innovation en Afrique semble toutefois plus prometteur, et l'on se rend de plus en plus compte que la science et la technologie sont des moteurs d'un développement inclusif et de la création de richesses en Afrique. Par exemple, le rapport 2021 sur l'indice mondial de l'innovation de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a montré que l'Afrique comptait le plus grand nombre de pays dont les résultats en matière d'innovation étaient supérieurs aux attentes par rapport à leur revenu.¹³¹ En 2022, neuf pays africains figuraient parmi les dix pays à faible revenu les plus performants.¹³²

Faible investissement privé intérieur

Le stock de capital privé en Afrique est plus faible que dans d'autres régions en développement, ce qui entrave le développement du capital d'entreprise. Au cours de la période 2000–2023, l'investissement privé en Afrique a représenté en moyenne 14,8 % du PIB, soit moins que les 16 % du PIB enregistrés dans la région Amérique latine et Caraïbes (LAC) et moins de la moitié du chiffre enregistré dans la région Asie de l'Est et Pacifique

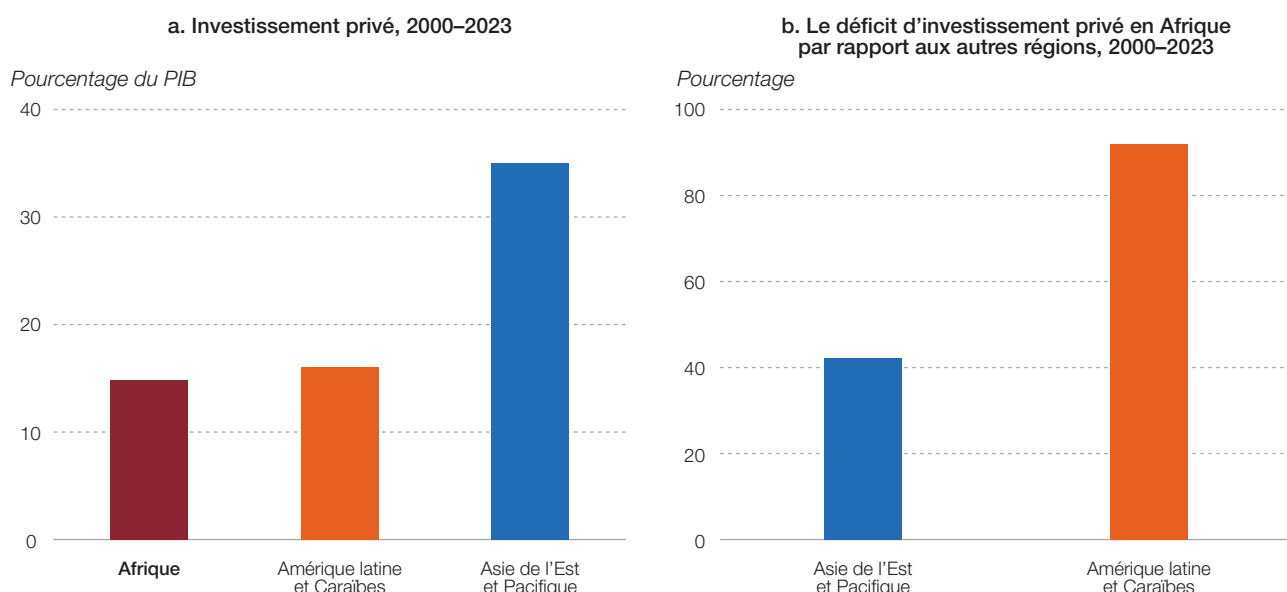
(AEP) (figure 2.31). L'écart entre l'Afrique et ces deux régions témoigne du désinvestissement du continent au cours des décennies. Alors que de nombreux pays en AEP et en LAC ont augmenté leur investissement intérieur par rapport au PIB, l'Afrique a réduit le sien. Compte tenu de la faiblesse de ses revenus, l'Afrique devrait accélérer l'investissement, puisque la rareté du capital est associée à des rendements plus élevés. Mais ce n'est pas le cas, en grande partie à cause d'obstacles persistants tels que la faiblesse des institutions, le risque politique, la faiblesse des infrastructures, les déficits en capital humain et le sous-développement des marchés financiers. La faiblesse de l'investissement privé intérieur en Afrique s'explique également par l'absence d'infrastructures publiques de soutien, ce qui freine l'innovation et empêche le continent de combler son retard par rapport à d'autres régions.¹³³

Obstacles au développement du capital d'entreprise

Des infrastructures de qualité et efficaces sont essentielles au développement du capital d'entreprise

L'insuffisance des infrastructures est l'une des contraintes majeures. Les déficits en matière d'infrastructures – le sous-développement des transports, de la logistique et de la connectivité par les TIC, ainsi que le manque de fiabilité des infrastructures énergétiques – augmentent le coût des transactions commerciales et limitent l'accès aux chaînes de valeur régionales et mondiales.¹³⁴ Dans de nombreux pays africains, les entreprises, en particulier dans les secteurs manufacturier et industriel, sont confrontées à d'importantes perturbations opérationnelles en raison d'une alimentation électrique insuffisante, ce qui freine la productivité et fait grimper les coûts.¹³⁵ Bien qu'il y ait eu des progrès remarquables dans les technologies mobiles et les technologies financières, de nombreux pays africains sont encore à la traîne en ce qui concerne l'accès à l'Internet, l'infrastructure numérique et l'innovation technologique. Cette fracture numérique creuse les inégalités et limite la capacité des entreprises à tirer parti des outils numériques pour gagner en efficacité, en compétitivité et en croissance.

FIGURE 2.31 Comparaison régionale de l'investissement privé intérieur, 2000–23



Note : Les données pour l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes couvrent la période de 2000 à 2023, tandis que les données pour l'Asie de l'Est et le Pacifique couvrent la période de 2000 à 2021.

Source : Calculs de la Banque africaine de développement à partir de la base de données des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

La faiblesse des institutions et des politiques ainsi que l'archaïsme des réglementations constituent un obstacle majeur

La faiblesse des infrastructures immatérielles (institutions, politiques et systèmes) entrave le développement du capital d'entreprise en Afrique. Elle a une incidence sur presque tous les aspects de l'environnement des entreprises, depuis la manière dont elles sont réglementées jusqu'à l'efficacité de leur fonctionnement (chapitre 3). Dans de nombreux pays africains, la faiblesse des systèmes juridiques, l'application insuffisante des contrats et le manque de cohérence des réglementations sont source d'incertitude pour les entreprises.¹³⁶ L'absence de systèmes juridiques transparents et solides et d'un environnement réglementaire prévisible décourage les investissements à long terme et étouffe l'activité entrepreneuriale.

L'amélioration de l'accès au financement peut débloquer l'accumulation de capital d'entreprise

L'accès à des financements abordables à long terme est quasiment inexistant en Afrique. Moins de 2 % des prêts en Afrique ont une durée supérieure à 10 ans, et près de 60 % des prêts sont à

court terme, ce qui prive les entreprises du temps nécessaire pour obtenir un retour sur investissement adéquat.¹³⁷ En outre, il n'existe pas de services financiers adaptés, tels que le capital-risque, pour soutenir les entreprises à différents stades de leur développement. En conséquence, les besoins en capitaux des entreprises sont généralement financés par les bénéfices non distribués, qui représentent jusqu'à 78 % du financement des petites entreprises¹³⁸ ou par des sources de financement informelles. Les banques ne financent que 5 % des besoins des petites entreprises et 14 % des besoins des grandes entreprises.

Plusieurs économies africaines illustrent la manière dont un meilleur accès au financement peut favoriser l'accumulation du capital d'entreprise, en soutenant la mobilisation des ressources nationales. Au Kenya, l'adoption généralisée de plateformes d'argent mobile telles que M-PESA a considérablement amélioré l'inclusion financière, permettant aux PME d'accéder à des prêts abordables. Ces progrès sont imputables à la baisse des coûts d'emprunt et à la souplesse des conditions de remboursement, qui facilitent les investissements dans les équipements, les stocks et

l'expansion opérationnelle, en particulier dans les zones urbaines et périurbaines.¹³⁹ Toutefois, plusieurs obstacles entravent la mobilisation et l'utilisation efficaces des capitaux nationaux, notamment l'accès limité aux financements bancaires ou le sous-développement des marchés de capitaux. Le faible accès au financement bancaire reste une contrainte majeure pour les entreprises en Afrique, mais il a été démontré que les entreprises africaines disposant de lignes de crédit avaient une croissance supérieure de 66 points de pourcentage à celles qui n'en disposaient pas.¹⁴⁰

Possibilités de développement du capital d'entreprise

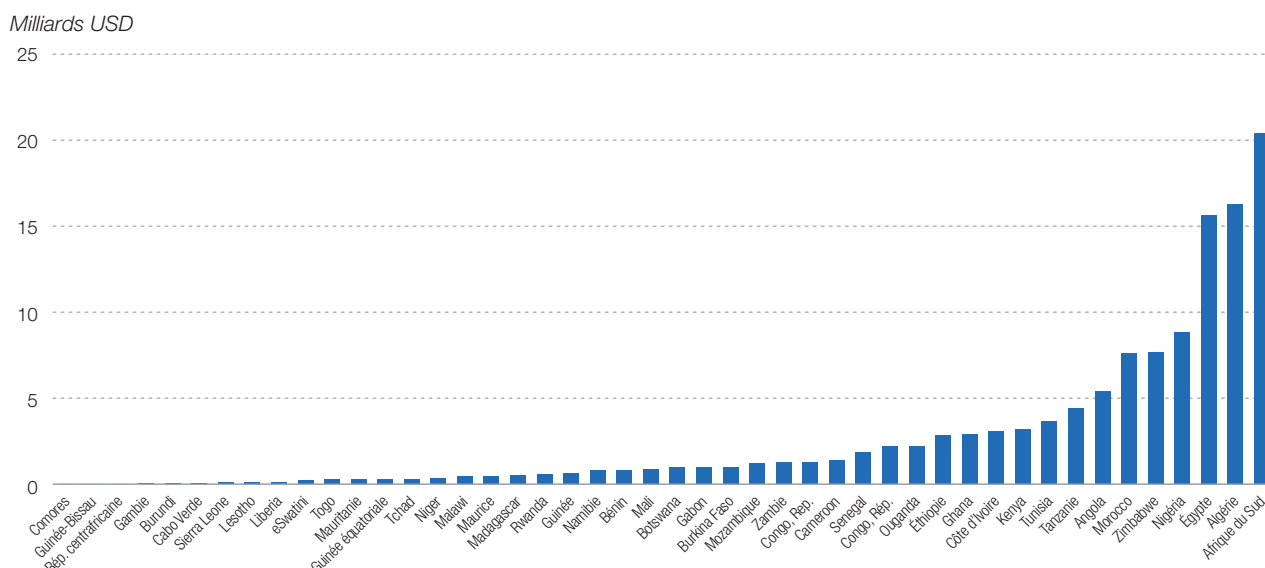
La transition des entreprises informelles vers l'économie formelle pourrait générer des recettes supplémentaires estimées à 125,3 milliards USD pour le financement du développement

Les populations africaines possèdent un fort esprit d'entreprise. Plus d'un Africain sur cinq en âge de travailler s'est engagé dans la création d'une nouvelle entreprise, et plus de 75 % des

jeunes prévoient de lancer leur propre entreprise au cours des cinq prochaines années.¹⁴¹ Cependant, comme indiqué précédemment, la lourdeur des réglementations, la faiblesse de l'écosystème entrepreneurial et d'autres obstacles structurels poussent la majorité des activités commerciales vers l'économie informelle, ce qui en fait un réservoir de potentiel économique inexploité. La formalisation est donc essentielle pour libérer ce potentiel. En effet, le secteur informel limite la croissance alors que la croissance du secteur formel stimule la croissance économique (voir annexe 2.2).

L'économie informelle en Afrique englobe un large éventail d'acteurs (vendeurs de rue, petits exploitants agricoles, micro et petites entreprises) et représente une part substantielle de l'activité économique, comme mentionné précédemment. Malgré leur caractère informel, ces acteurs économiques contribuent de manière significative aux économies nationales. Mais ces richesses considérables sont créées en dehors du système fiscal, ce qui entraîne un manque à gagner substantiel qui pourrait autrement soutenir le financement du développement, y compris les investissements destinés à renforcer le capital d'entreprise. En

FIGURE 2.32 Estimation de l'augmentation potentielle des recettes liée à l'imposition de l'économie informelle en Afrique



Note : L'analyse part du principe que 75 % de la taille de l'économie informelle – en comparant les pays africains aux pays en développement les plus performants – est formalisée et donc imposable. Cela correspond au 10^e centile de la part de l'emploi formel dans l'emploi total pour les pays en développement non africains, selon la classification des pays de la Banque mondiale.

Source : Calculs de la Banque africaine de développement.

analysant les données sur la production informelle par rapport à la production formelle, les recettes fiscales en pourcentage du PIB et le PIB nominal dans 46 pays africains, le manque à gagner estimé s'élève à environ 125 milliards USD pour l'Afrique (figure 2.32). Cette estimation serait encore plus élevée si les données de tous les pays africains étaient disponibles. De plus, l'impact pourrait être dynamique : au fur et à mesure que les entreprises informelles passent à l'économie formelle, elles accèdent à de meilleures conditions qui favorisent la croissance des entreprises, ce qui élargit encore l'assiette fiscale et augmente le potentiel de recettes globales. Les estimations de manque à gagner les plus importantes sont concentrées dans les plus grandes économies du continent : l'Afrique du Sud (20,4 milliards USD), l'Algérie (16,3 milliards USD), l'Égypte (15,6 milliards USD) et le Nigeria (8,8 milliards USD).

L'imposition du secteur informel n'est pas simple, principalement en raison de la difficulté inhérente à l'imposition des activités économiques informelles et des effets de distribution liés à une évaluation imprécise des revenus imposables. Le moyen le plus sûr est d'intégrer les entreprises du secteur informel dans le système d'imposition formel en créant un guichet d'imposition. Mais lorsque le secteur informel est difficile à démanteler, il peut s'avérer nécessaire de trouver des moyens innovants d'imposer les activités informelles, et certains exemples en Afrique fournissent de riches enseignements. Au Kenya, les systèmes de technologie de l'information relativement avancés ont atténué les difficultés liées au paiement de certains impôts. L'impôt forfaitaire prélevé sur les entreprises informelles est payé par le biais du portail iTax, et en cas de retard, une pénalité et des intérêts de 5 % et 1 %, respectivement, sont appliqués sur l'impôt dû. En Tanzanie, l'impôt forfaitaire est collecté par le biais d'un système de gestion par blocs basé sur le chiffre d'affaires figurant dans les registres, et lorsque les registres n'existent pas, le chiffre d'affaires est estimé. Compte tenu des difficultés et des biais liés à l'estimation du chiffre d'affaires, en particulier pour les petites entreprises, cette approche basée sur le chiffre d'affaires progressif semble avoir été efficace pour imposer le secteur informel.¹⁴² Au Ghana, les autorités ont recours aux

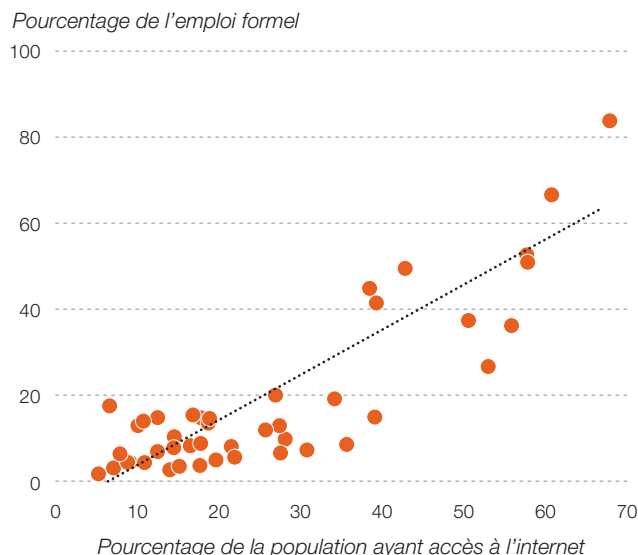
associations locales et aux groupements d'entreprises pour recouvrer les impôts auprès de leurs membres. Outre ces mesures, les gouvernements doivent reconnaître que de nombreuses entreprises restent informelles parce qu'elles ne perçoivent pas clairement les avantages de la formalisation. Il est donc essentiel que les gouvernements mettent en avant les avantages du statut d'entreprise formelle – tels que l'accès au financement, la protection juridique et les services publics – qui rendent le coût total d'exploitation d'une entreprise dans le secteur formel inférieur à celui d'une entreprise dans le secteur informel. Cela inciterait davantage les entreprises à passer à l'économie formelle.

Au-delà des recettes fiscales, la formalisation offre des possibilités considérables d'accroître le PIB de l'Afrique et d'améliorer le bien-être en stimulant la productivité. Les entreprises formelles affichent une productivité plus élevée que les entreprises informelles, principalement en raison d'un meilleur accès au crédit, à la technologie et aux économies d'échelle. Les entreprises formelles peuvent s'intégrer dans les chaînes de valeur régionales et mondiales et participer aux marchés publics et internationaux, tandis que les travailleurs bénéficient de protections sociales et de revenus plus élevés. Des données quantitatives soulignent ces avantages. Par exemple, en Afrique du Nord, une réduction de moitié des coûts d'entrée dans le secteur formel pourrait augmenter le PIB d'environ 5,5 %.¹⁴³

L'utilisation de solutions basées sur Internet peut soutenir le développement du capital d'entreprise en Afrique, en particulier en favorisant la formalisation des entreprises

Pour stimuler le développement du capital d'entreprise, les pays africains devraient tirer parti des nouvelles possibilités offertes par le numérique. L'accès à Internet et les technologies numériques contribuent à simplifier les processus d'enregistrement des entreprises et à réduire les coûts de transaction. Comme l'illustre la figure 2.33, il existe une forte corrélation positive entre la pénétration de l'Internet et le degré de formalisation des entreprises ; les pays ayant un meilleur accès à l'Internet présentent généralement des niveaux plus élevés d'emploi formel. La numérisation réduit les

FIGURE 2.33 Accès à Internet et emploi formel en Afrique



Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir des données de l'OIT et de la Banque mondiale.

Des politiques bien conçues qui soutiennent des industries ciblées et encouragent le contenu local peuvent servir de catalyseurs puissants pour renforcer l'écosystème plus large du capital d'entreprise en Afrique

Si des réformes à l'échelle de l'économie sont essentielles, les pays devraient également adopter des interventions ciblées dans les secteurs ayant un fort potentiel de création d'emplois et des liens solides en amont et en aval. La Corée du Sud en est un exemple probant.¹⁴⁶ L'essor de ses chaebols – de grands conglomerats familiaux comme Samsung Electronics – illustre comment des politiques gouvernementales délibérées, notamment la souplesse réglementaire et l'accès préférentiel au crédit, peuvent alimenter la croissance industrielle et la transformation économique. Ces conglomerats sont devenus des leaders mondiaux, stimulant l'emploi et faisant passer la Corée du Sud d'une économie agricole à un centre manufacturier et technologique majeur. La Corée du Sud a également introduit des mesures de transparence et étendu son soutien aux petites et moyennes entreprises (PME), ce qui a permis d'atténuer les craintes concernant les tendances monopolistiques et d'assurer une participation plus large à l'économie.

Pour les pays africains, la principale leçon à tirer consiste à trouver un équilibre entre des politiques industrielles ciblées et des mécanismes de gouvernance qui favorisent l'inclusion, l'innovation et l'établissement de liens solides dans l'ensemble de l'écosystème des entreprises, ce qui permettra en fin de compte de générer une croissance économique durable et diversifiée. L'expérience de la Corée du Sud souligne l'importance d'aligner le soutien de l'État sur un cadre de politique industrielle cohérent, en veillant à ce que les secteurs soutenus soient bien intégrés dans l'ensemble de l'économie. En l'absence d'un tel alignement et de tels liens, l'intervention de l'État risque de favoriser des enclaves industrielles isolées plutôt qu'une transformation à grande échelle.

La fourniture d'un soutien systématique aux micro, petites et moyennes entreprises par le biais de politiques institutionnalisées en matière de contenu local et de stratégies d'approvisionnement préférentiel constitue un moyen efficace d'encourager l'industrialisation et de renforcer le développement du capital d'entreprise. Ces

Les pays devraient adopter des interventions ciblées dans les secteurs ayant un fort potentiel de création d'emplois et des liens solides en amont et en aval

contraintes réglementaires et facilite la conformité, ce qui rend le passage des entreprises à l'économie formelle moins coûteux et plus attrayant. En outre, les technologies financières basées sur l'Internet améliorent l'accès au financement en rendant les services financiers plus accessibles, plus abordables et plus évolutifs, s'attaquant ainsi à l'un des obstacles les plus tenaces au développement du capital d'entreprise.

Le potentiel de transformation de la numérisation pour élargir l'économie formelle de l'Afrique est déjà évident. Maurice a introduit un certificat de constitution électronique en 2018, ce qui a facilité la création d'entreprises. Le pays a également amélioré le commerce grâce à une soumission électronique avancée de documents et à un système d'inspection modernisé basé sur les risques.¹⁴⁴ Ces réformes ont contribué à une réduction significative de l'emploi informel – de plus de 50 % à 33 % entre 2018 et 2022. Au Kenya, la plateforme d'argent mobile M-Pesa, associée à des services de TIC abordables, a augmenté la rentabilité et la survie des microentreprises, soutenant ainsi la croissance de l'activité commerciale formelle. Ces exemples montrent comment les solutions numériques peuvent libérer le capital d'entreprise et accélérer la transformation économique de l'Afrique.¹⁴⁵

stratégies favorisent les entreprises nationales en stimulant les facteurs de production locaux – tels que la main-d’œuvre, le capital et les biens et services fournis localement – afin de créer de la valeur dans les économies nationales. Ce faisant, elles contribuent à l’expansion du secteur industriel et au renforcement des liens en amont et en aval des chaînes de valeur. Les politiques de contenu local et d’approvisionnement préférentiel peuvent optimiser le rendement économique de l’exploitation des ressources naturelles en axant la production sur les économies nationales plutôt que sur des chaînes d’approvisionnement externes. Lorsqu’elles sont bien conçues et mises en œuvre dans les pays africains, ces politiques peuvent catalyser un changement fondamental dans les programmes de développement industriel en encourageant les industries nationales et en créant des liens de consommation qui génèrent des avantages économiques à grande échelle. En outre, en facilitant le transfert de technologie et la diffusion du savoir-faire, ces politiques peuvent renforcer les capacités des entreprises et des travailleurs nationaux, leur permettant ainsi de fournir les biens, les services et la main-d’œuvre qualifiée nécessaires pour soutenir les activités des entreprises multinationales et favoriser la transformation industrielle à long terme.

Le franchisage peut également favoriser le développement du capital d’entreprise. Il permet aux entreprises de rivaliser directement avec les firmes parfaitement intégrées dans le même secteur, comme Starbucks, entreprise intégrée verticalement, face aux marques franchisées, comme Vida e Caffè en Afrique du Sud. Ce modèle permet une entrée efficiente sur le marché en s’appuyant sur des marques établies, des méthodes commerciales éprouvées et des économies d’échelle. Dans le contexte africain, le franchisage réduit les coûts de démarrage, accélère la pénétration du marché à travers les pays, apporte de nouvelles compétences et technologies et crée des opportunités d’emploi. Il favorise également la coopération et les échanges de connaissances entre les entreprises au-delà des frontières. L’Afrique du Sud se distingue en tant que leader du franchisage sur le continent, avec des contributions significatives au PIB et à l’emploi. Selon le World Franchising Council, avec une contribution de

près de 12 %, l’Afrique du Sud est le deuxième pays au monde où le franchisage contribue le plus à la production nationale et le seul marché émergent à figurer parmi les cinq premiers.¹⁴⁷

Malgré ses bonnes performances, le franchisage n’a pas bénéficié d’une grande attention de la part des pouvoirs publics, même en Afrique du Sud.¹⁴⁸ Étant donné son potentiel à soutenir le développement du capital d’entreprise, il devrait être davantage mis en avant dans les agendas politiques des pays. Les gouvernements africains peuvent tirer parti de mécanismes spécialisés tels que le mécanisme de financement des franchises de la sixième région de la Communauté économique africaine, qui vise à promouvoir le commerce et l’investissement entre les pays africains et la diaspora. Il est essentiel de tirer parti de la technologie et des communautés de la diaspora comme sources de développement d’initiatives de franchisage, en particulier dans les secteurs à fort potentiel tels que le commerce électronique, les énergies renouvelables, les initiatives vertes et les services axés sur la technologie.

La mise à profit de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) peut changer la donne

La ZLECAf offre une opportunité de transformation qui permettra de renforcer le capital d’entreprise en Afrique en créant un marché unique libéralisé des biens et des services. La mise en œuvre complète de la ZLECAf devrait stimuler de manière significative le commerce intra-africain, en particulier dans le secteur manufacturier, et catalyser la croissance du secteur privé en renforçant les économies d’échelle, en réduisant les coûts de transaction et en élargissant l’accès au marché. Cela permettra de repositionner le programme d’intégration de l’Afrique en axant la croissance économique future sur la force de son capital commercial, notamment les entreprises formelles, les industries à valeur ajoutée et les investissements dans les infrastructures productives. Les implications de ce changement en termes de recettes sont considérables. En stimulant l’activité industrielle et en augmentant les niveaux de commerce et de revenu, la ZLECAf pourrait accroître les exportations de l’Afrique de 560 milliards USD – principalement en produits manufacturés – et



Une éducation de qualité et le développement des compétences sont essentiels pour parvenir à une véritable transformation structurelle

augmenter le revenu réel du continent de 450 milliards USD d'ici 2035.¹⁴⁹ Cette augmentation projetée des revenus de 7 % correspond au taux de croissance minimum du PIB nécessaire pour réduire de manière significative la pauvreté sur le continent. Dans ce contexte, la ZLECAf n'est pas seulement un accord commercial. C'est aussi une plateforme permettant de mobiliser et d'accroître le capital d'entreprise de l'Afrique, d'encourager l'esprit d'entreprise et de créer les conditions d'un développement inclusif à long terme.

CAPITAL HUMAIN

Le capital humain est une notion multidimensionnelle, liée aux compétences techniques et cognitives et aux connaissances acquises par les individus grâce à l'éducation, à la formation professionnelle, à des soins de santé et des conditions de vie adéquats.^{150,151} Une base solide de capital humain renforce l'innovation et la capacité d'entreprendre et est essentielle pour comprendre les différences de productivité entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci. En Afrique, le capital humain recèle un immense potentiel de transformation pour les économies. C'est la condition sine qua non pour traduire le potentiel du continent en avantages tangibles. Une éducation de qualité et le développement des compétences sont essentiels pour parvenir à une véritable transformation structurelle, qui dépasse la tendance actuelle consistant à déplacer les activités économiques de l'agriculture vers d'autres secteurs à faible productivité. Une main-d'œuvre qualifiée et en bonne santé est essentielle pour stimuler l'industrialisation en ajoutant de la valeur aux ressources naturelles. Les compétences en matière de techniques modernes, de mécanisation et d'agriculture intelligente face au climat peuvent améliorer les rendements et renforcer la sécurité alimentaire. Des fonctionnaires compétents sont essentiels pour fournir une prestation efficace des services, collecter des impôts et formuler des politiques favorables à la croissance. Une main-d'œuvre en bonne santé et bien formée est essentielle pour attirer les investissements étrangers, faire progresser l'adoption de technologies avancées et renforcer l'intégration de l'Afrique dans les chaînes de valeur mondiales.

L'Afrique a fait des progrès considérables en matière de développement du capital humain, avec une baisse de la mortalité infantile et maternelle, un allongement de l'espérance de vie et une augmentation de la durée de scolarisation. Cependant, ces avancées restent insuffisantes pour exploiter pleinement le potentiel de développement du continent. La plupart des pays africains sont mal classés en ce qui concerne les indicateurs clés du développement du capital humain, 34 des 40 pays les moins bien classés dans l'Indice du capital humain (ICH) de la Banque mondiale se trouvant en Afrique.¹⁵² Avec une population jeune – plus de 60 % de la population a moins de 25 ans – et un essor démographique projeté à 2,5 milliards d'habitants d'ici 2050, l'Afrique dispose d'une opportunité unique de transformation. Pour saisir cette occasion, il est urgent d'investir stratégiquement dans le développement du capital humain, en adéquation avec l'évolution des besoins du continent et de ses atouts concurrentiels dans un paysage mondial en mutation rapide.

État actuel du capital humain en Afrique

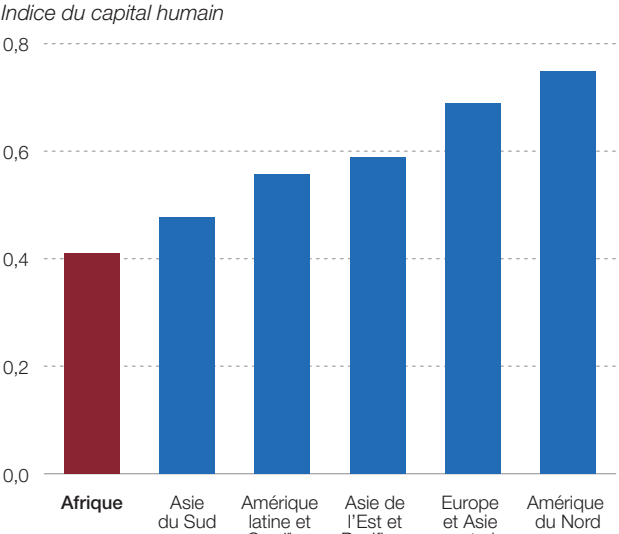
Des progrès supplémentaires sont nécessaires dans le développement du capital humain en Afrique. Le développement du capital humain en Afrique reste une contrainte majeure, l'ICH 2020 révélant quelques progrès, mais aussi des écarts persistants par rapport aux pairs mondiaux. L'Afrique a enregistré un ICH moyen de 0,41, inchangé depuis 2010, ce qui signifie que les enfants nés à une décennie d'intervalle auraient le même niveau de développement et ne seraient productifs qu'à 40 % par rapport à ceux nés dans un environnement bénéficiant de soins de santé complets et d'une éducation universelle (figure 2.34). Le score de l'Afrique contraste fortement avec celui de l'Amérique du Nord (0,75), de l'Europe et de l'Asie centrale (0,69), de l'Asie de l'Est et du Pacifique (0,59), de l'Amérique latine et des Caraïbes (0,56) et de l'Asie du Sud (0,48).

Toutefois, les performances varient considérablement d'un pays à l'autre (figure 2.35). La faible moyenne de l'ICH cache des performances relativement bonnes réalisées par certains pays d'Afrique. Les Seychelles (0,66), Maurice (0,62), le Kenya (0,55), l'Algérie (0,53) et la Tunisie (0,52) dépassent ou sont proches des moyennes régionale

et mondiale, mais seules les Seychelles et Maurice ont des indices supérieurs à ceux de l'Amérique latine et les Caraïbes, grâce à des politiques de développement humain efficaces (encadré 2.2). L'écart important en matière d'ICH entre l'Afrique et les autres régions signifie que des investissements ciblés peuvent produire des gains significatifs, permettant au continent de se hisser à hauteur des performances mondiales. Des investissements accrus sont nécessaires dans les pays situés dans les tranches inférieures de l'ICH, dont beaucoup sont en situation de fragilité ou de transition: la République centrafricaine (0,29), le Tchad (0,30), le Soudan du Sud (0,31), le Niger (0,32) et le Mali (0,32).

Les différentes dimensions du capital humain en Afrique révèlent des signes de progrès, mais aussi des retards persistants par rapport à d'autres régions. Dans le domaine de la santé, des améliorations constantes ont été réalisées au cours des dernières décennies. Par exemple, l'espérance de vie à la naissance est passée à 65,4 ans en 2023, soit 10 ans de plus qu'en 2000. La mortalité maternelle a chuté de 42 %, passant à 360,6 pour 100 000 naissances vivantes entre 2000 et 2020, et la sous-alimentation est moins répandue (passant de 24,2 % de la population en 2001 à 19,3 % en 2022). L'Angola, le Rwanda et

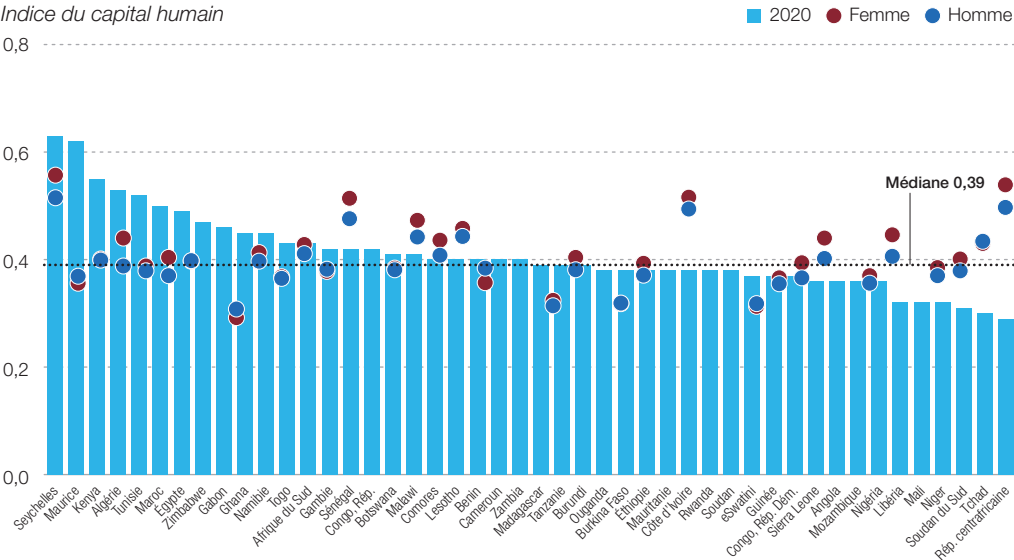
FIGURE 2.34 Capital humain par région, 2020



Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir de la base de données de l'indice du capital humain de la Banque mondiale.

la Zambie ont réalisé des progrès particulièrement rapides, l'espérance de vie ayant augmenté de plus de 18 ans et la mortalité maternelle ayant été divisée par près de quatre depuis 2000. Les pays d'Afrique du Nord ont obtenu de bons résultats,

FIGURE 2.35 Capital humain dans les pays africains, 2020



Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir de la base de données de l'indice du capital humain de la Banque mondiale.

ENCADRÉ 2.2 Mise en évidence des réussites en matière de capital humain aux Seychelles et à Maurice

Malgré les défis considérables auxquels est confronté le développement du capital humain en Afrique, certains pays ont réalisé des progrès remarquables, Maurice et les Seychelles faisant figure d'exemples à suivre. En plus d'avoir des ICH élevés, ces deux pays ont également des scores élevés sur l'indice de développement humain (IDH) du PNUD.

Les Seychelles

La République des Seychelles a l'IDH le plus élevé d'Afrique, soit 0,8 en 2022, et ses résultats sont constamment supérieurs à la moyenne mondiale depuis 2000. Son espérance de vie à la naissance est passée de 69 ans en 1990 à 71,7 ans en 2022, tandis que la durée attendue de scolarisation a augmenté de près d'un an, passant de 13 à 13,9 entre 2000 et 2022.

Pour renforcer son capital humain, le gouvernement a lancé des initiatives politiques et des réformes dans les secteurs de l'enseignement supérieur et du développement des ressources humaines. Il a notamment créé l'université des Seychelles en 2009 et révisé le programme de bourses d'études du gouvernement en 2012. Le gouvernement a également créé l'Agence pour le développement des ressources humaines nationales afin de superviser et de coordonner les initiatives en matière de ressources humaines. L'évolution du paysage de l'innovation technologique a nécessité des changements dans l'éducation et les compétences. Ainsi, en 2018, le gouvernement a présenté une nouvelle Politique nationale de développement des ressources humaines (DRH), accompagnée de la toute première Stratégie nationale en la matière, visant à harmoniser et renforcer les efforts de développement de la main-d'œuvre nationale afin de répondre à l'évolution de la demande en compétences aux niveaux national et mondial au XXI^e siècle. Ces actions ont contribué à améliorer la qualité du capital humain aux Seychelles au cours de la dernière décennie. Les Seychelles avaient un taux d'alphabétisation de 97 % en 2021, grâce à un enseignement primaire et secondaire universel et gratuit. Le taux de participation des femmes à la vie active était d'environ 90 % et le taux de chômage était estimé à 3 % en 2023.

Maurice

Entre 1990 et 2022, l'IDH de Maurice est passé de 0,6 à 0,8, ce qui la place en deuxième position derrière les Seychelles. L'espérance de vie à la naissance et la durée attendue de scolarisation ont toutes deux augmenté de 4,6 ans entre 1990 et 2022. Maurice fournit un enseignement public du primaire à l'université, avec des moyens de transport pour les écoliers. Elle fournit également des soins de santé gratuits pour tous et gère une pension de vieillesse universelle assortie d'un solide filet de sécurité sociale. Son plan national de développement des ressources humaines a été lancé en 2007 et mis à jour en 2010. Il s'accompagne d'une stratégie en matière d'éducation et de ressources humaines qui a contribué à faire du pays une nation hautement qualifiée en Afrique. Alors que le pays cherche à se réinventer dans l'ère post-Covid, il prend des mesures pour répondre à l'évolution des contraintes du marché du travail en créant des crèches en partenariat public-privé et en prolongeant les permis de travail pour les travailleurs étrangers. Ces mesures devraient accroître la participation des femmes à la vie active et remédier aux pénuries de main-d'œuvre.

Les Seychelles et Maurice montrent qu'un investissement soutenu dans l'éducation, la santé et les politiques stratégiques de développement des ressources humaines peut produire des résultats notables en matière de formation du capital humain. Les pays africains peuvent tirer des leçons de ces réussites en adoptant des stratégies globales et tournées vers l'avenir qui alignent le développement des compétences sur leurs programmes de développement.

Source: Banque africaine de développement 2024c; Politiques nationales de DRH.

avec une espérance de vie proche ou supérieure à 70 ans depuis 2000, et des taux de mortalité maternelle inférieurs à 100 pour 100 000 naissances vivantes depuis la fin des années 2010. Les petites nations insulaires d'Afrique – le Cap-Vert, Maurice et les Seychelles – affichent également des résultats similaires en matière de santé.

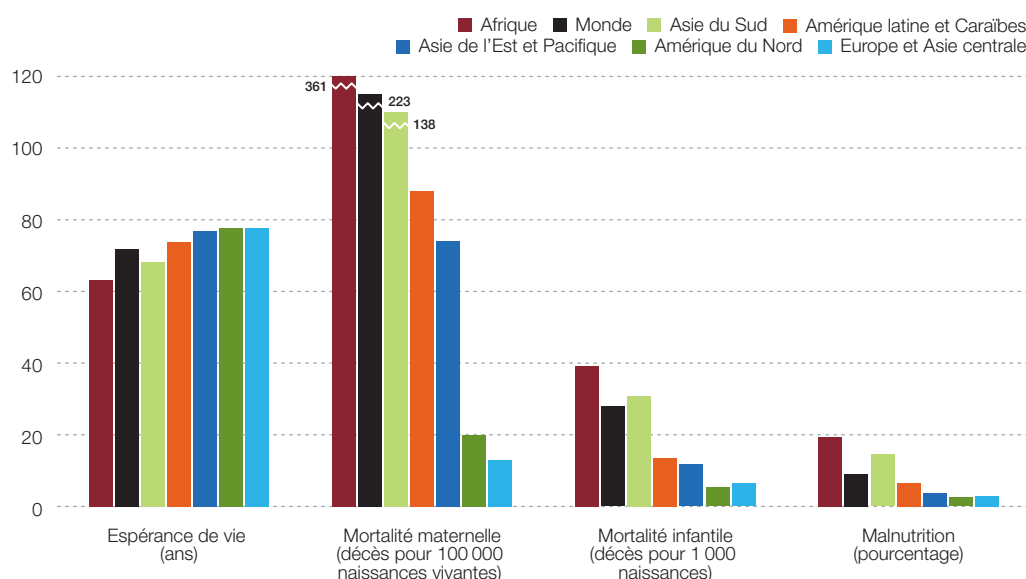
Malgré ces avancées, les progrès restent lents dans la plupart des pays, éclipsant les performances réalisées ailleurs, creusant ainsi les écarts entre l'Afrique et les autres régions. L'Afrique reste la région où l'espérance de vie est la plus faible au monde, derrière l'Amérique du Nord et l'Europe et l'Asie centrale, où la moyenne dépasse 75 à 80 ans. Les disparités en matière de mortalité infantile et maternelle et de sous-alimentation sont particulièrement importantes (figure 2.36). Une amélioration de la santé se traduit par un gain de productivité et constitue un levier pour sortir de la pauvreté. Par conséquent, l'absence de soins de santé de qualité constitue un obstacle majeur au développement inclusif. Pour des pays comme la République centrafricaine, le Tchad, le Nigeria et le Soudan du Sud, où les taux de mortalité maternelle dépassent 800 décès pour 100 000 naissances vivantes, d'importants investissements

dans la prestation de services de santé sont nécessaires pour réaliser des progrès significatifs. L'Afrique continue de supporter une lourde charge de morbidité. L'incidence de la tuberculose et du paludisme reste élevée, avec une moyenne de près de 200 et 160 cas pour 100 000 habitants, respectivement. Dans certains pays, ces taux sont nettement plus élevés : l'incidence du paludisme dépasse 350 cas pour 100 000 habitants au Bénin, au Burkina Faso et au Mali, tandis que l'incidence de la tuberculose dépasse 500 cas pour 100 000 habitants en République centrafricaine, au Gabon et au Lesotho. Les problèmes de santé persistants nuisent au bien-être de la population et freinent la croissance de la productivité.

Dans le domaine de l'éducation, les résultats actuels restent en deçà de ce qui est nécessaire pour soutenir efficacement la transformation des économies africaines. La durée attendue de scolarisation a augmenté en Afrique, passant de 8,1 années en 2010 à 8,5 années en 2020, grâce à l'augmentation des inscriptions et à l'accent mis par les politiques sur l'accès à l'éducation (figure 2.37). Mais ce chiffre reste bien en deçà de la moyenne mondiale de 11,3 années, et de toutes les autres régions, où les niveaux varient entre

Dans le domaine de l'éducation, les résultats actuels restent en deçà de ce qui est nécessaire pour soutenir efficacement la transformation des économies africaines

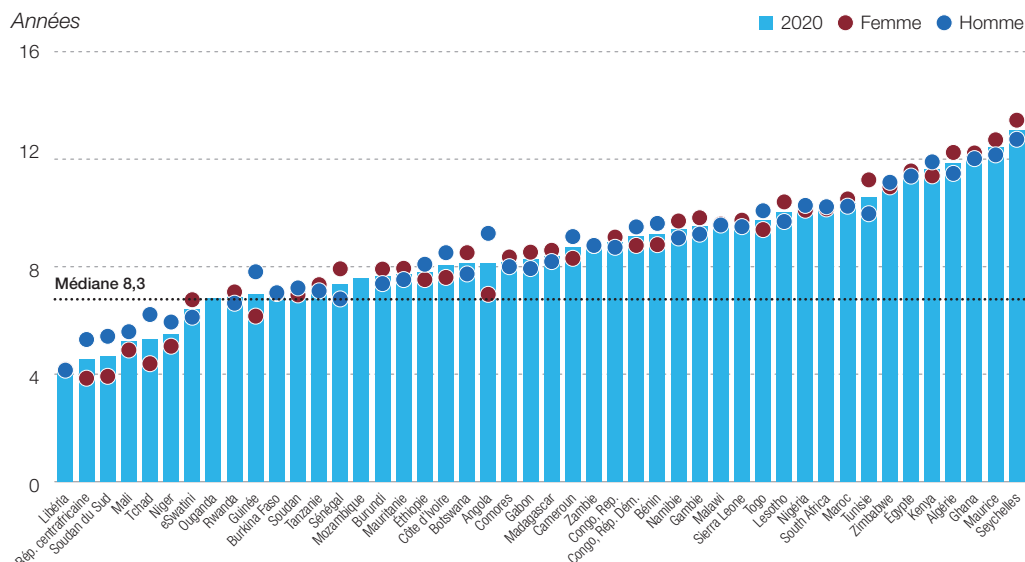
FIGURE 2.36 Indicateurs de santé par région, 2020



Note: Années les plus récentes.

Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir des indicateurs de développement mondial de la Banque mondiale.

FIGURE 2.37 La durée attendue de scolarisation dans les pays africains, 2020



Source : Calculs de la Banque africaine de développement à partir de la base de données de l'indice du capital humain de la Banque mondiale.

Le déficit
financement reste
un obstacle majeur
au développement
du capital humain

10,8 (Asie du Sud) et 13,3 (Amérique du Nord). Avec 8,5 ans, les enfants africains perdent environ trois ans par rapport à la moyenne mondiale. Certains pays affichent toutefois de bons résultats. Les Seychelles (13,1 ans), Maurice (12,4 ans) et le Ghana (12,1 ans) se rapprochent des références internationales, grâce à des investissements soutenus dans l'enseignement primaire et secondaire. À l'extrême, on trouve une catégorie de pays, dont la République centrafricaine, le Liberia et le Soudan du Sud, où la durée attendue de scolarisation est inférieure à 5 ans. Dans ces pays, les dépenses publiques médianes consacrées à l'éducation au cours de la période 2010–2020 représentaient moins de 10 % des dépenses publiques totales, contre plus de 20 % dans les pays les plus performants tels que le Ghana.

La qualité de l'éducation n'a pas suivi le rythme de l'augmentation de l'accès, et plusieurs indicateurs montrent des faiblesses persistantes dans les résultats d'apprentissage. En 2020, le score moyen au test harmonisé¹⁵³ était de 374 (sur les 625 possibles), ce qui signifie que les élèves n'ont atteint qu'environ 60 % du potentiel d'apprentissage. Ce score est resté globalement inchangé depuis 2010, malgré des progrès en matière de fréquentation scolaire, ce qui reflète une

stagnation de la qualité de l'apprentissage. À titre de comparaison, le score moyen mondial est de 423 et toutes les régions du monde sont mieux classées que l'Afrique, à l'exception de l'Asie du Sud. Le mauvais classement de l'Afrique pour cet indicateur de la qualité de l'éducation met en évidence l'ampleur de la pauvreté éducative sur le continent. Seuls Maurice (473), les Seychelles (463), le Gabon (456) et le Kenya (455) se rapprochent de l'Europe et l'Asie centrale, la deuxième région la plus performante du monde après l'Amérique du Nord, grâce à des investissements dans la formation des enseignants et la réforme des programmes scolaires. À l'inverse, des pays comme le Niger (305) et le Mali (307) sont confrontés à des contraintes majeures, notamment des ressources limitées et des systèmes éducatifs fragiles, qui exacerbent le déficit d'apprentissage.

La faiblesse du développement du capital humain en Afrique est due à des obstacles interconnectés

Financement insuffisant, faible efficacité des dépenses et déficience des infrastructures

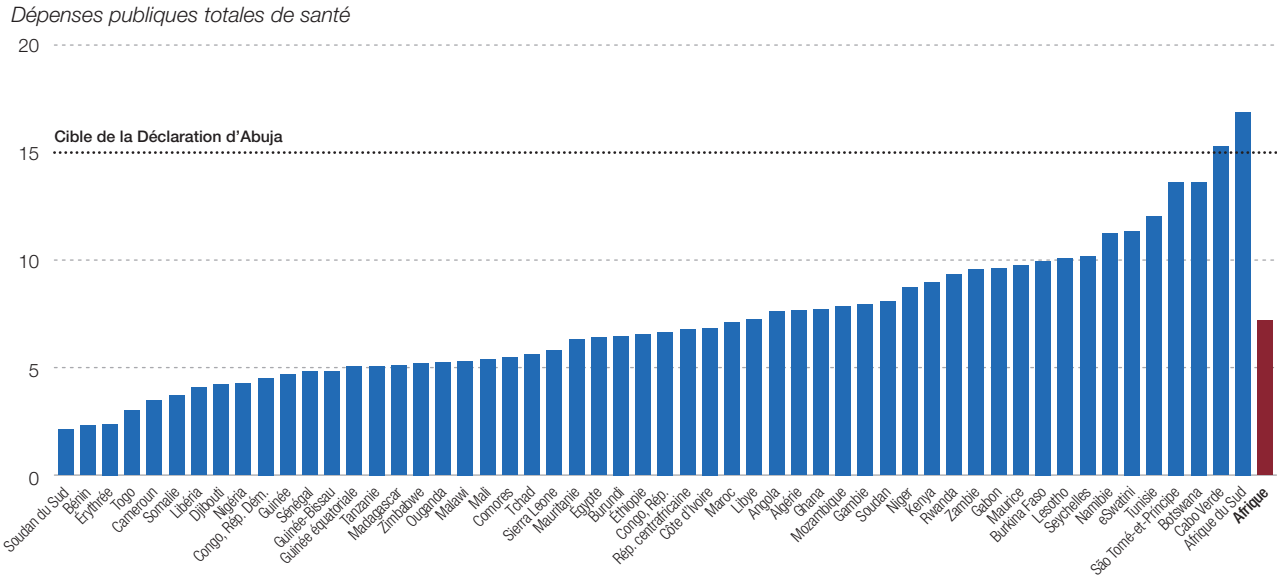
Bien que les pays africains aient signé plusieurs engagements mondiaux et régionaux, le financement

reste un obstacle majeur au développement du capital humain. Depuis la déclaration d'Abuja en 2001, peu de pays ont constamment alloué un minimum de 15 % du budget total du gouvernement à la santé. La part moyenne des dépenses publiques de santé dans les dépenses publiques

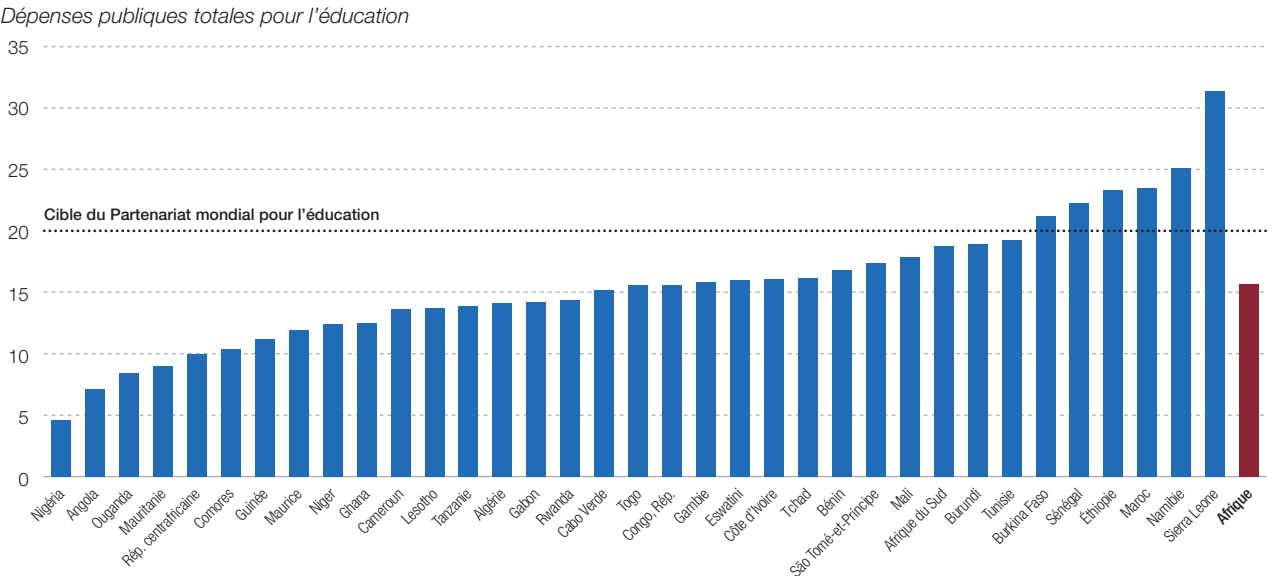
totales s'élevait à 7 % en 2022, soit moins de la moitié de l'objectif de la Déclaration d'Abuja (figure 2.38a). Sur les 54 pays africains, seuls le Cap-Vert (15,3 %) et l'Afrique du Sud (16,9 %) ont dépassé l'objectif. Les 52 autres pays se situent en dessous, le Bénin, l'Érythrée et le Soudan du Sud

FIGURE 2.38 Dépenses publiques de santé et d'éducation dans certains pays africains

a. Dépenses publiques totales de santé, 2020–2022



b. Dépenses publiques totales consacrées à l'éducation, 2021–2023



Source : Calculs de la Banque africaine de développement à partir de la base de données des indicateurs de développement de la Banque mondiale.

consacrant moins de 3 % de leurs dépenses publiques à la santé. Ces schémas de dépenses reflètent les différences de revenus ainsi que les priorités politiques nationales. Les neuf premiers pays ayant consacré au moins 10 % de leurs dépenses totales à la santé se situent dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire ou élevé.

La plupart des pays africains n'atteignent pas non plus l'objectif fixé pour les dépenses publiques en matière d'éducation. Le Partenariat mondial pour l'éducation a fixé un seuil de 20 % des dépenses publiques totales annuelles à consacrer à l'éducation, mais la moyenne pour l'Afrique était d'environ 15,6 % en 2021–2023 (figure 2.38b). Seuls six des 35 pays africains disposant de données pour cette période ont dépensé 20 % ou plus : le Burkina Faso (21,2 %), le Sénégal (22,4 %), l'Éthiopie (23,3 %), le Maroc (23,5 %), la Namibie (25,1 %) et la Sierra Leone (31,4 %). Les pays africains dont les dépenses d'éducation sont plus faibles ont la possibilité d'augmenter leur part, mais cela pourrait être limité par une croissance économique lente. Par conséquent, les gouvernements devraient se concentrer sur l'efficacité des dépenses pour en tirer le maximum de bénéfices.

Les dépenses des ménages en matière de santé et d'éducation complètent les ressources publiques. Près de 30 % des dépenses nationales d'éducation sont fournies par les ménages, dont une grande partie pour l'enseignement privé.¹⁵⁴ Mais la proportion d'élèves fréquentant des écoles primaires et secondaires privées en Afrique est faible, avec des parts médianes dans le total des inscriptions de 16 % et 13 %, respectivement, contre 18 % et 19 % en Amérique latine et les Caraïbes. L'enseignement privé est également l'apanage des riches, les enfants des familles aisées en bénéficiant jusqu'à 12 fois plus que leurs homologues des ménages plus pauvres.¹⁵⁵ Par conséquent, les ménages africains consacrent probablement une plus grande part de leurs revenus à l'éducation pour compenser les déficiences des écoles publiques en termes d'accès ou de qualité.

La combinaison d'un financement insuffisant et d'une faible efficacité des dépenses se traduit par une faible quantité et qualité des services de santé et d'éducation et par une faiblesse correspondante des performances au niveau des indicateurs clés. L'inadéquation de l'équipement médical

et de la technologie, ainsi que les difficultés liées à la gestion de l'information sanitaire, nuisent à la capacité à fournir des services de santé de qualité. L'insuffisance des salles de classe et des installations sanitaires, la vétusté des technologies et du matériel pédagogique, les ratios élèves/enseignant élevés et la forte prévalence de l'absentéisme des enseignants réduisent la qualité de l'enseignement, qui est directement proportionnelle à l'efficacité des dépenses. Même avec les dépenses publiques actuelles, les taux d'achèvement pourraient atteindre 98 % sans augmentation des dépenses si l'efficacité en Afrique atteignait celle de l'Asie ou de l'Amérique latine. Cela signifie que de nombreux pays africains pourraient atteindre la scolarisation primaire universelle en augmentant l'efficacité de leurs dépenses d'éducation.¹⁵⁶

Limites des programmes éducatifs en raison de la pénurie d'enseignants, de l'inadéquation des programmes d'études et de la faiblesse de l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM)

La pénurie d'enseignants, conjuguée à l'absentéisme, menace gravement la qualité de l'enseignement. Le ratio élèves-enseignant s'est amélioré dans l'enseignement primaire, mais reste élevé par rapport aux normes mondiales. En moyenne, il y a 35 élèves par enseignant dans le primaire, soit moins de 8 points de moins qu'en 2000, et environ 24 élèves par enseignant dans le secondaire, ce qui est globalement stable depuis 2000. En revanche, d'autres régions font état de ratios beaucoup plus faibles, compris entre 14 et 17 dans le primaire, et entre 11 et 16 dans le secondaire. La proportion d'enseignants qualifiés en Afrique a diminué au cours des deux dernières décennies. En 2000, en moyenne 84 % des enseignants du primaire possédaient les qualifications minimales requises. En 2019, cette proportion n'était plus que de 65 %.¹⁵⁷ Avec l'augmentation rapide des effectifs scolaires, de nombreux systèmes éducatifs ont eu recours à l'embauche d'enseignants non qualifiés pour combler le déficit.

L'inadéquation des compétences en Afrique est le reflet de la faiblesse du système éducatif du continent et des programmes qui n'ont pas suivi l'évolution des conditions du marché du travail. Dans de nombreux pays, les programmes

d'enseignement sont en décalage par rapport à l'évolution des besoins de l'industrie, en particulier dans les secteurs à croissance rapide tels que l'économie verte, la fabrication basée sur les technologies de pointe et les technologies de l'information et de la communication (TIC). Les employeurs font souvent état de difficultés à trouver des candidats qualifiés, tandis que de nombreux diplômés ne parviennent pas à décrocher un emploi, ce qui conduit les entreprises à pourvoir les postes qualifiés par des travailleurs sous-qualifiés. En Afrique, la majorité des jeunes sont sous-éduqués par rapport à leur emploi et près d'un tiers d'entre eux sont sous-qualifiés.¹⁵⁸ En conséquence, l'Afrique est confrontée à un paradoxe : un taux de chômage élevé chez les jeunes et des pénuries de main-d'œuvre dans des secteurs clés. Cette inadéquation étouffe l'innovation, tout en sapant la motivation à investir dans l'éducation.

La faiblesse de l'enseignement des STEM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) limite la capacité de l'Afrique à tirer pleinement parti du capital humain pour le développement. Le taux d'inscription aux programmes STEM reste faible sur l'ensemble du continent. Moins de 25 % des étudiants de l'enseignement supérieur s'orientent vers les disciplines STEM pour diverses raisons. La plupart des écoles ont un accès limité à l'électricité, à la connectivité internet, aux salles de classe intelligentes, aux laboratoires scientifiques et aux équipements d'apprentissage essentiels. Par exemple, on estime que 90 % des écoles secondaires en Afrique ne disposent pas de laboratoires scientifiques appropriés.¹⁵⁹ En outre, la formation et les capacités limitées des enseignants obligent de nombreux éducateurs en STEM à s'appuyer sur des approches traditionnelles centrées sur l'enseignant, qui sont souvent inefficaces pour l'apprentissage des STEM fondé sur l'expérimentation et l'investigation. Ces défis entraînent des lacunes importantes dans la formation en STEM et de faibles perspectives d'emploi pour les diplômés. Ainsi, de nombreux ingénieurs et travailleurs médicaux, tels que les médecins et les infirmières, se retrouvent dans des rôles administratifs ou au chômage, ce qui décourage les nouvelles inscriptions dans les domaines des STEM, perpétuant ainsi le cercle vicieux d'une éducation limitée en matière de STEM sur le continent.

La faiblesse de la protection sociale et la pénurie de professionnels de la santé entraînent des occasions manquées

L'insuffisance de l'assurance maladie et de la protection sociale constitue le principal obstacle à des résultats de qualité en matière de santé en Afrique. Une proportion importante de la population n'a pas les moyens de payer les soins médicaux nécessaires, ce qui entraîne des pathologies non traitées, des maladies chroniques et des taux de mortalité élevés. On estime que seuls 17 % de la population africaine ont accès à l'assurance maladie et à la protection sociale.¹⁶⁰ Des politiques inadéquates en matière d'assurance maladie et de protection sociale entraînent des coûts économiques à long terme, car de mauvais résultats en matière de santé réduisent la productivité des travailleurs. La pénurie de prestataires de soins de santé vient s'ajouter à la faiblesse de la protection sociale. L'Afrique compte 2,3 travailleurs de la santé pour 1 000 habitants, contre 24,8 pour 1 000 dans les Amériques.¹⁶¹ Cette pénurie a été exacerbée par l'exode des professionnels de la santé vers les pays plus riches. En conséquence, les services de santé sont surchargés, ce qui se traduit par des soins médicaux inadéquats. Étant donné le coût de la formation d'un professionnel qualifié en Afrique – entre 21 000 et 59 000 USD pour un médecin – cette fuite des cerveaux représente une occasion manquée de récolter les dividendes de l'investissement dans le développement de ces compétences.

Certains gouvernements africains ont mis en place des cadres politiques et des initiatives pour retenir les professionnels qualifiés. L'Afrique du Sud a officiellement appelé les gouvernements étrangers, dont le Canada, à cesser de recruter des Sud-Africains qualifiés par le biais de campagnes ciblées. Cependant, d'autres approches de la migration des personnes qualifiées semblent paradoxales. Par exemple, en 2024, le Kenya et l'Allemagne ont signé un accord de travail et de migration permettant à environ 250 000 travailleurs kenyans qualifiés d'émigrer en Allemagne. L'objectif plus large du Kenya est d'envoyer un million de travailleurs à l'étranger chaque année, en espérant que les transferts de fonds et les compétences acquises à l'étranger contribueront au développement national. De même, le

L'insuffisance de l'assurance maladie et de la protection sociale constitue le principal obstacle à des résultats de qualité en matière de santé en Afrique



gouvernement du Ghana a signé un accord bilatéral avec la Barbade en 2019, déployant une première cohorte de 120 infirmières pour une durée de deux ans. Ces initiatives peuvent résoudre le problème du chômage des travailleurs qualifiés à court terme, mais les conséquences peuvent être dévastatrices à long terme.

L'inégalité entre les sexes en matière d'accès à l'éducation et à l'emploi entrave le développement du capital humain. Selon l'Indice d'inégalité de genre (IIG) 2022 du PNUD, 7 des 10 pays ayant les plus mauvais résultats en matière d'IIG se trouvent en Afrique. En 2022, seulement 30,9 % des femmes africaines avaient atteint au moins un certain niveau d'éducation secondaire, contre 42,1 % des hommes. De même, les taux de participation à la vie active étaient plus élevés pour les hommes (76,4 %) que pour les femmes (63,9 %), ce qui confirme les inégalités persistantes entre les sexes qui entravent le développement du capital humain.

Investir dans l'éducation pour exploiter le capital humain de l'Afrique

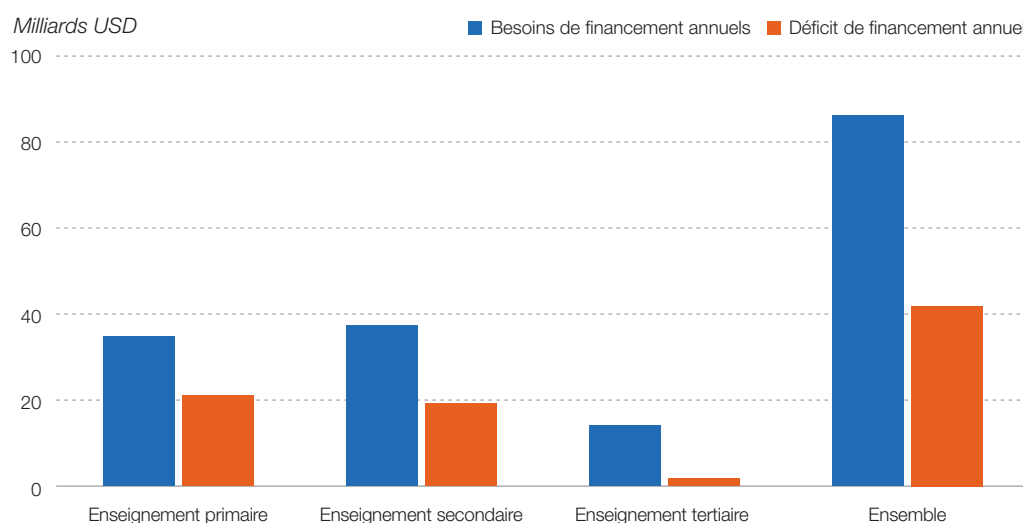
Comblant les déficits de financement pour accroître les investissements dans l'éducation et le développement des compétences en vue de la transformation de l'Afrique

Le sous-financement chronique et l'inefficience des dépenses d'éducation continuent d'entraver

les progrès dans ce domaine. Pour que le capital humain de l'Afrique soit le moteur de son développement, il est essentiel d'augmenter les investissements dans l'éducation. Les besoins de financement de l'Afrique pour parvenir à une éducation de qualité et accélérer la transformation structurelle du continent sont estimés à 86,2 milliards USD par an jusqu'en 2030. Aux niveaux de financement actuels, cela laisse un déficit de financement annuel de 41,9 milliards USD (figure 2.39).¹⁶² Si les pays africains veulent rattraper les autres pays en développement et atteindre de meilleurs résultats en matière d'éducation d'ici 2030, ils doivent augmenter leurs investissements dans la quantité et la qualité de l'éducation. La satisfaction de ces besoins de financement permettra à la population d'âge scolaire d'atteindre des taux de scolarisation de 100 % dans l'enseignement primaire et secondaire et de 50 % dans l'enseignement supérieur (ODD 4).

Pour combler ces écarts aux trois principaux niveaux d'enseignement, il faudra repenser la manière dont l'éducation est actuellement financée, y compris par les ménages.¹⁶³ L'efficacité des dépenses publiques en matière d'éducation devra également être renforcée.¹⁶⁴ L'efficacité des dépenses publiques pour l'éducation en Afrique au cours de la période 2010–2018 était de 58 % dans l'enseignement primaire et de seulement 41 % dans l'enseignement secondaire. Comme indiqué

FIGURE 2.39 Besoins et déficits de financement de l'éducation en Afrique



Source: Banque africaine de développement (2024b).

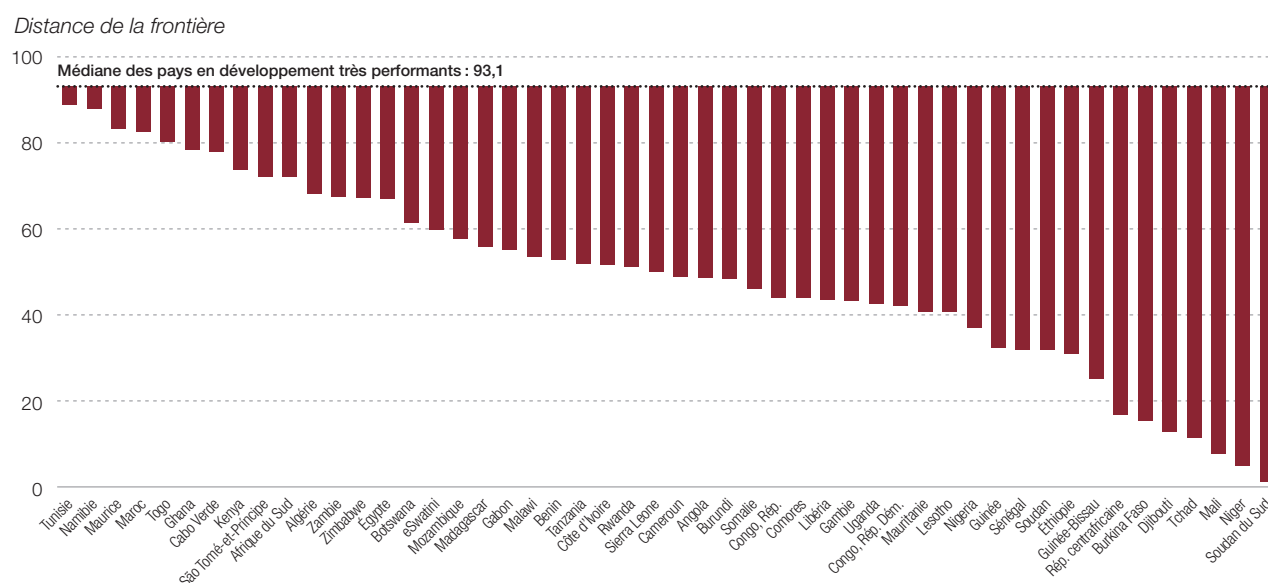
ci-dessus, en améliorant ce ratio d'efficacité des dépenses pour atteindre les niveaux des régions homologues, l'Afrique pourrait presque parvenir à une scolarisation primaire quasi universelle en atteignant un taux d'achèvement du cycle primaire de 98%.¹⁶⁵ Et les pays pourraient presque doubler le score médian actuel de l'Afrique pour l'ODD 4, qui passerait de moins de 50 à 93,1. Une telle augmentation représenterait un bond significatif dans les résultats scolaires, les gains potentiels les plus importants étant observés dans les pays ayant les indicateurs les plus faibles – le Soudan du Sud, le Niger, le Mali, le Tchad et Djibouti (figure 2.40).

Comblant les déficits de financement de l'éducation permettrait d'améliorer considérablement le capital humain et de transformer les économies africaines
Comblant le déficit de financement en mobilisant les riches dotations en capital de l'Afrique pourrait produire des gains économiques substantiels, comme le montrent les résultats de l'estimation d'un modèle basé sur une fonction de production Cobb-Douglas conventionnelle et sa décomposition comptable (voir l'annexe 2.3). Le cadre analytique examine l'influence des politiques de capital

humain sur chacun des trois facteurs d'amélioration de la productivité ainsi que leur « effet » direct sur la productivité globale et la diversification économique, toutes deux essentielles à la transformation de l'Afrique. L'influence sur l'espérance de vie est également considérée pour tenir compte des dimensions sociales plus larges parallèlement aux performances économiques.

Les résultats, résumés dans le tableau 2.3.1 de l'annexe, mettent en évidence les avantages substantiels qu'il y a à relever les principaux défis en matière de capital humain en Afrique. En particulier, l'allocation de ressources adéquates en augmentant les dépenses publiques par étudiant de 10 % renforce le capital humain par travailleur de 0,7 % et améliore la productivité totale des facteurs de 4 %. Cela entraîne à son tour une augmentation de la productivité globale de 4,5 % et favorise la diversification économique. Un plus grand nombre d'années de scolarité est associé à un capital humain accru par travailleur, et l'impact sur l'intensité capitaliste est également positif, car des compétences et des connaissances technologiques plus élevées encouragent un investissement accru dans le capital. Les coefficients estimés sont de 7,8 % pour le capital humain par

FIGURE 2.40 Comblant le déficit de financement permettrait d'accélérer la réalisation de l'ODD 4



Note: Le terme « frontière » désigne ici la médiane des pays en développement très performants.

Source: Calculs de la Banque africaine de développement sur la base des statistiques de l'ONU.

Une éducation
de qualité
pourrait générer
368,4 milliards USD
supplémentaires
et augmenter le
PIB par habitant
d'environ 240 USD

travailleur et de 2,2 % pour l'intensité capitaliste pour une année supplémentaire de scolarisation. Ces mécanismes sont cruciaux pour la productivité du travail et la diversification économique, comme le montrent les « effets » positifs directs de 7,6 % et 0,1 %, respectivement. La relation avec l'espérance de vie est également positive, soulignant davantage les vastes avantages socio-économiques.

Le développement de l'enseignement des STEM peut être un puissant moteur de diversification économique dans les secteurs à forte productivité et à forte intensité de compétences. Les résultats montrent qu'une augmentation de 10 points de pourcentage de la proportion de diplômés en STEM est associée à une augmentation de 0,1 point de l'indice de complexité économique. En complément des STEM, les résultats empiriques plaident également en faveur de la priorisation de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP), qui sont positivement associés aux deux mesures de la performance économique ainsi qu'à leurs composantes. Ces étapes sont cruciales pour faire progresser le développement du capital d'entreprise. L'association avec l'espérance de vie est également positive. Les pays qui donnent la priorité aux politiques d'intégration de la dimension de genre tendent à obtenir un capital humain par travailleur plus élevé, une productivité totale des facteurs plus importante, des performances économiques plus fortes et une espérance de vie plus longue. Par exemple, un pays dont l'indice de parité entre les sexes est supérieur d'un point à un autre devrait être 0,3 point plus productivement diversifié, ce qui le place en meilleure position pour exploiter pleinement son potentiel de capital humain en vue d'un développement durable.

Ces résultats montrent que l'éducation est un investissement transformateur – et non un coût ou un « bien social » ayant un impact minime ou nul sur l'économie. Corroborant ce point de vue, d'autres estimations montrent qu'une éducation de qualité pourrait générer 368,4 milliards USD supplémentaires (soit l'équivalent de 4,3 % du PIB) et augmenter le PIB par habitant d'environ 240 USD en Afrique.¹⁶⁶ Reconnaisant son importance en tant que pierre angulaire du progrès, l'Union africaine a déclaré l'année 2024 « Année

de l'éducation ». Il s'agit d'un appel important à redéfinir les priorités en matière d'éducation afin de récolter tous les avantages inhérents au capital humain.

Donner la priorité au capital humain des femmes est un impératif pour la transformation de l'Afrique

Investir dans les femmes peut libérer tout le potentiel de développement du continent. Les écarts persistants entre les hommes et les femmes en matière d'éducation, de santé et d'opportunités économiques continuent de saper la croissance inclusive et de limiter la contribution des femmes à l'économie. Les filles sont confrontées à des obstacles plus importants que les garçons, souvent en raison de normes sociales et culturelles bien ancrées qui les cantonnent à des rôles peu valorisants, à des abandons scolaires précoces, à des grossesses et des mariages précoces et à des responsabilités ménagères non rémunérées. Ces désavantages se prolongent sur le marché du travail, où les femmes se trouvent principalement au bas de la pyramide et dans les services où elles n'ont qu'un accès limité au financement et aux marchés, ce qui limite leur productivité et leur indépendance économique. Combler les écarts entre les sexes n'est pas seulement un impératif moral, c'est aussi une stratégie économique transformatrice. Les données montrent que chaque année supplémentaire de scolarisation en Afrique augmente les revenus des hommes de 11 % et ceux des femmes encore davantage, de 14 %. Cela met en évidence les bénéfices substantiels et étendus ainsi que les arguments économiques solides en faveur de l'investissement dans l'éducation des femmes.

Pour améliorer de manière significative le capital humain des femmes, les pays africains doivent aller au-delà de l'élargissement de l'accès aux services et s'attaquer aux barrières structurelles et socioculturelles plus profondes qui suppriment le rôle et le potentiel des femmes à contribuer à l'économie. Il s'agit notamment d'éliminer les mariages d'enfants, de prévenir la violence basée sur le genre et de garantir l'accès aux services de santé génésique, autant d'éléments qui affectent directement la capacité des filles à apprendre, à rester en bonne santé et à saisir les opportunités économiques. Les réformes législatives, les

politiques sensibles au genre et les stratégies économiques inclusives sont essentielles pour s'assurer que les femmes ne sont pas seulement des bénéficiaires passives, mais des agents actifs du changement et de la croissance. En autonomisant les femmes par des investissements ciblés dans l'éducation, la santé et l'entrepreneuriat, l'Afrique peut favoriser le développement intergénérationnel du capital humain et construire des sociétés plus résilientes, équitables et prospères.

Les transferts de compétences et de talents par la circulation des cerveaux peuvent favoriser le développement

Si la fuite des cerveaux épuise le capital humain du continent et limite son potentiel à tirer

pleinement parti de sa main-d'œuvre qualifiée, l'inverse est la circulation des cerveaux – le flux de talents dans les deux sens, où les migrants qualifiés finissent par revenir, collaborer ou investir dans leur pays d'origine. La circulation des cerveaux offre un mécanisme puissant pour atténuer les effets de la fuite des cerveaux et des pénuries de compétences. Dans ce contexte, la mobilité internationale à court terme de la main-d'œuvre peut être une stratégie efficace pour le transfert de connaissances et l'innovation (encadré 2.3). La diaspora africaine peut être une ressource vitale, non seulement en tant que mentors et formateurs, mais aussi en tant que champions de l'éducation et de la recherche sur le continent. Des initiatives telles que le réseau de la diaspora

ENCADRÉ 2.3 La circulation des cerveaux grâce à la mobilité à court terme de la main-d'œuvre pour favoriser l'innovation

La mobilité internationale à court terme de la main-d'œuvre, un mécanisme efficace de transfert des connaissances et de promotion de l'innovation, peut contribuer au développement du capital humain et favoriser un développement inclusif en Afrique.¹

Si la migration d'Africains qualifiés vers des pays à revenus plus élevés en dehors du continent peut représenter une perte physique de main-d'œuvre hautement qualifiée, elle représente également une opportunité pour les pays d'origine de tirer parti de l'expertise que ces migrants acquièrent à l'étranger. Les visites professionnelles ou d'affaires à court terme, qu'elles soient virtuelles ou en personne, peuvent contribuer à atteindre cet objectif, tout en offrant aux diasporas africaines qualifiées un moyen de renvoyer l'ascenseur à leur pays d'origine, qui, dans de nombreux cas, leur a fourni l'éducation et la formation de base qui ont façonné leur carrière, souvent à des coûts subventionnés. Puisque la circulation des personnes favorise celle des idées et de l'innovation, la mobilité à court terme pourrait être un outil stratégique pour renforcer le capital humain et fournir une ressource importante pour le développement des économies africaines.

Pour atténuer la fuite des cerveaux et développer le capital humain, les gouvernements et les institutions régionales devraient prêter attention à ces stratégies de moindre coût, indirectes et efficaces qui encouragent l'innovation et la productivité. La suppression des obstacles à la libre circulation des personnes, y compris l'octroi de la double nationalité à la diaspora africaine, peut renforcer la mobilité. Des cadres peuvent être mis en place pour les programmes d'échange entre les universités et les centres de recherche africains et leurs pairs à l'intérieur et à l'extérieur du continent. Des plateformes peuvent engager la diaspora africaine dans le mentorat et le partage des connaissances avec les laissés-pour-compte. Ces stratégies constituent des moyens pratiques et économiquement efficaces de renforcer le capital humain sur le continent.

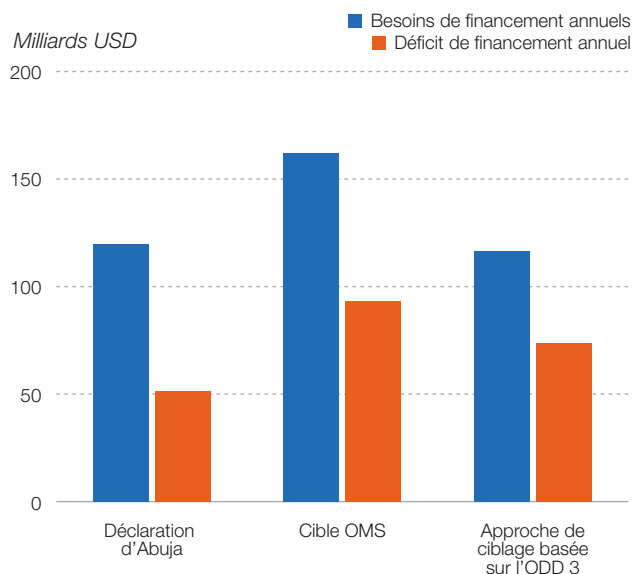
Note

1. Mbaye et coll. 2024.

Source: Adapté de Okara 2024.

La circulation des cerveaux offre un mécanisme puissant pour atténuer les effets de la fuite des cerveaux et des pénuries de compétences

FIGURE 2.41 Besoins et déficits de financement annuels pour atteindre les objectifs de dépenses de santé en Afrique



Source: Calculs de la Banque africaine de développement.

africaine devraient être développées pour soutenir des plateformes de mentorat, de collaboration et de partage des connaissances. Même en l'absence d'un retour permanent, les Africains qualifiés vivant à l'étranger devraient être encouragés à partager leur expertise.

Investir dans la santé pour mettre le capital humain de l'Afrique au service du développement

L'Afrique reste confrontée à d'importants déficits de financement qui entravent l'amélioration des résultats en matière de santé.

La couverture sanitaire universelle (CSU) est l'un des principaux moyens d'améliorer les résultats en matière de santé en Afrique. Le rapport 2010 sur la santé dans le monde¹⁶⁷ souligne que pour parvenir à la CSU, il faut que les dépenses publiques de santé atteignent au moins 4 à 5 % du PIB. Pour respecter la Déclaration d'Abuja, les pays africains devront dépenser en moyenne environ 120 milliards USD par an entre 2025 et 2030.¹⁶⁸ Compte tenu du niveau projeté des dépenses de santé publique au cours de la même période, cela laisse un déficit de financement annuel de 51,3 milliards

USD (figure 2.41). Ces besoins de financement et les déficits qui en découlent s'élèvent respectivement à 162 milliards USD et 93,4 milliards USD pour atteindre l'objectif de l'OMS d'allouer 5 % du PIB aux dépenses publiques de santé (DPS). Pour améliorer les performances de l'ODD 3, l'Afrique devrait porter ses DPS annuelles à 116,3 milliards USD, ce qui laisserait un déficit de financement de 73,9 milliards USD.

Comblé les déficits de financement de la santé en Afrique devrait aller de pair avec l'amélioration de l'efficacité des dépenses de santé. L'efficacité des dépenses de santé en Afrique reste faible par rapport à d'autres régions. Sans une plus grande efficacité, l'augmentation des dépenses ne permettra pas à elle seule d'obtenir les améliorations souhaitées en matière de santé. En effet, les pays africains pourraient gagner en moyenne 5 ans d'espérance de vie si l'efficacité des dépenses de santé atteignait le niveau des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et jusqu'à 10 ans si elle correspondait à celle des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (figure 2.42). Ces estimations sont corroborées par d'autres résultats indiquant que l'Afrique perd en moyenne 10,5 années d'espérance de vie en raison de l'inefficacité des dépenses de santé, ce qui représente la perte la plus importante parmi toutes les régions analysées.¹⁶⁹ Cela contraste fortement avec les économies avancées, où les pertes liées à l'efficacité se limitent à 2 ou 3 ans, et avec les régions émergentes telles que l'Asie émergente et en développement, où les pertes vont de 4 à 6 ans.

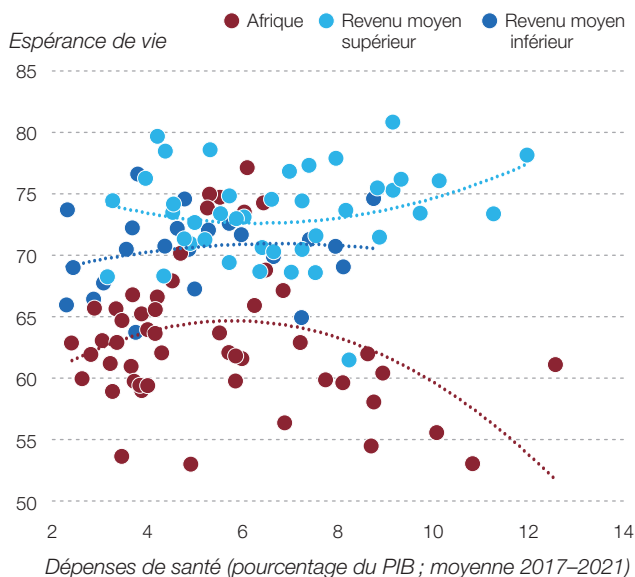
Comblé les lacunes en matière de financement de la santé permettrait d'améliorer considérablement le capital humain et la productivité du travail. Il est essentiel pour les pays africains de comprendre la relation entre les dépenses de santé publique et les résultats en matière de capital humain afin de concevoir des politiques de santé efficaces et de renforcer les systèmes de santé existants. En utilisant les cadres analytiques et empiriques décrits à l'annexe 2.3, des dépenses de santé publique élevées ont des « effets » significatifs sur le capital humain et la productivité. Les résultats, présentés dans le tableau 2.3.1 de l'annexe, montrent qu'une augmentation de 50 % des dépenses de santé par habitant entraînerait une

hausse de 2,7 % de l'indice de capital humain par travailleur, une amélioration de 15 % de la productivité totale des facteurs et une augmentation de 19 % de la productivité du travail. L'indice de complexité économique (ICE) s'améliorerait de 0,08 point et l'espérance de vie augmenterait de 0,9 an. En outre, la réduction des dépenses de santé à la charge du patient – une approximation de l'extension de la couverture sanitaire universelle – contribue à améliorer le capital humain, la productivité, la diversification et l'espérance de vie. De même, une augmentation de 50 % des dépenses totales de santé en pourcentage du PIB entraînerait une amélioration de 1,9 % de l'indice du capital humain par habitant, une augmentation de 3,5 % de la productivité totale des facteurs, un accroissement de 5,7 % de la productivité du travail, une amélioration de 0,05 point de l'Indice de complexité économique et une hausse de l'espérance de vie à la naissance de 0,33 an. En bref, les résultats suggèrent que, tout comme l'éducation, l'extension de la couverture des soins de santé générerait des gains dans l'accumulation du capital humain, augmenterait le nombre d'années de vie en bonne santé, favoriserait la diversification économique et augmenterait la productivité du travail. Conformément à ces conclusions, les estimations de l'OMS suggèrent qu'un investissement adéquat dans la santé pourrait stimuler de manière significative le PIB de l'Afrique. Elles indiquent que l'amélioration des résultats en matière de santé pourrait permettre au continent d'économiser environ 2 400 milliards USD en production annuelle, les gains les plus importants provenant de la réduction des pertes de productivité.¹⁷⁰

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES

Les éléments présentés dans ce chapitre montrent que l'Afrique dispose d'un énorme potentiel de capital, mais qu'il est difficile de le traduire en résultats tangibles en matière de développement. Relever les défis macroéconomiques et structurels est essentiel pour une mobilisation efficace et une utilisation efficiente du capital de l'Afrique en vue d'une croissance inclusive et durable.

FIGURE 2.42 Efficience des dépenses de santé : L'Afrique par rapport aux pays à revenu intermédiaire



Note: Les pays comptant moins de 100 000 habitants ont été retirés de l'échantillon.

Source: Calculs du personnel basés sur Indicateurs de Développement mondial de la Banque mondiale.

L'Afrique pourrait mobiliser des ressources substantielles, estimées à 1 4300 milliards USD par an, rien qu'en relevant les défis identifiés et en tirant parti des opportunités manquées. Ce montant est plus que suffisant pour combler le déficit de financement estimé (1 300 milliards USD) pour que l'Afrique atteigne les ODD d'ici 2030. En outre, si le potentiel de l'Afrique en matière de capital humain est bien exploité, il pourrait servir de catalyseur pour une croissance plus élevée de la productivité, ce qui se traduirait par une croissance et un développement économiques plus forts et plus durables. Par exemple, une meilleure santé pourrait permettre au continent d'économiser environ 2 400 milliards USD en production annuelle, tandis qu'une éducation de qualité pourrait ajouter 368 milliards USD au produit intérieur brut (PIB) grâce à l'amélioration de la productivité.

Pour libérer le potentiel du capital de l'Afrique, il faut donc des actions politiques audacieuses et coordonnées et des engagements politiques pour mieux valoriser et déployer le capital de l'Afrique de manière plus efficace. La mise en œuvre des mesures politiques suivantes constitue une voie

Le déplacement des
Africains qualifiés
vers des pays à
revenus plus élevés
situés en dehors
du continent offre
aux pays d'origine
la possibilité de tirer
parti de l'expertise
acquise par les
migrants à l'étranger

pour sortir du piège de la pauvreté et de la privation et rapprocher le continent d'une trajectoire de revenus élevés et de meilleures conditions de vie pour tous les citoyens.

Mobilisation, rétention et utilisation efficiente des ressources intérieures

Renforcer les capacités et les institutions de l'État à mobiliser les recettes intérieures, gérer les finances publiques et lutter contre les flux financiers illicites, le vol de ressources et la corruption

L'Afrique perd en moyenne environ 90 milliards USD par an du fait de la fuite des capitaux, et 275 milliards USD supplémentaires par an du fait du transfert des bénéfices par les sociétés multinationales. Ces ressources peuvent être conservées sur le continent grâce à la mise en place d'institutions solides, à la gestion des politiques macroéconomiques, à la transparence, à la redevabilité et à l'État de droit. L'amélioration de l'efficacité de la collecte des recettes et l'utilisation stratégique des ressources fiscales mobilisées sont essentielles pour combler le déficit de financement de l'Afrique. Il est essentiel de renforcer l'administration fiscale par l'application de la technologie numérique et de mieux utiliser les recettes – en particulier celles provenant de l'exploitation des ressources naturelles – pour des investissements favorisant la croissance. L'augmentation des recettes ne doit pas reposer uniquement sur l'augmentation des taux d'imposition, qui pourrait avoir des effets non désirés sur les ménages et les entreprises déjà surtaxés. Les gouvernements devraient donc reconstruire le contrat social (pacte fiscal) avec les citoyens en veillant à ce que les recettes fiscales soient judicieusement affectées à l'amélioration de la fourniture de services publics de qualité, renforçant ainsi la conformité volontaire et élargissant l'assiette fiscale.

Les gouvernements africains devraient également favoriser des partenariats mutuellement bénéfiques avec la communauté internationale – les agences bilatérales et multilatérales – afin de renforcer leur capacité institutionnelle et technique à mobiliser, conserver et utiliser de manière efficace les ressources pour le développement de l'Afrique. La communauté internationale devrait collaborer et s'engager à respecter de façon

effective les mécanismes mondiaux et les accords bilatéraux existants afin de localiser et de rapatrier les ressources détournées par les élites africaines dans les paradis fiscaux. La collaboration avec les gouvernements africains, notamment par le biais d'unités établies telles que les agences de renseignement financier, peut contribuer à endiguer le blanchiment d'argent. Il convient également de renforcer les capacités pour créer de tels organismes là où ils n'existent pas, afin de renforcer le travail d'autres organismes chargés de l'application de la loi, tels que la police, qui, dans de nombreux pays africains, ne disposent pas des capacités et de l'expertise adéquates pour lutter contre la corruption. Le succès dépendra toutefois de la collaboration internationale et de l'échange d'informations dans un cadre formel entre les pays africains et les autres pays, ainsi que les organismes régionaux, tels que l'Union africaine, afin d'enrayer les fuites de ressources du continent.

Développer la numérisation pour améliorer la collecte et l'administration des recettes fiscales et non fiscales

La numérisation est un outil puissant pour améliorer la collecte et l'administration des impôts, même avec les taux d'imposition actuels. L'utilisation intelligente des technologies de l'information a joué un rôle clé dans le succès des réformes de mobilisation des ressources intérieures dans de nombreux pays. Une étape cruciale consiste à adopter des systèmes intégrés d'administration fiscale (SIAF), qui permettent d'automatiser et de simplifier les procédures fiscales, y compris la déclaration électronique et le paiement en ligne des impôts. La déclaration électronique permettrait de gagner du temps, mais surtout de réduire la corruption en minimisant les contacts entre les autorités fiscales et les contribuables. Les SIAF nécessitent des systèmes robustes de gestion des données et de l'identité qui intègrent les autorités fiscales, les banques et les contribuables, et donc des investissements adéquats et un engagement politique fort pour assurer le succès de la mise en œuvre et la durabilité.

La mise à jour régulière et la numérisation des rôles d'évaluation et des registres fonciers peuvent aider à saisir la valeur des nouveaux établissements et le nombre de contribuables. De même, la

numérisation des parkings et des péages routiers permet de dépersonnaliser la collecte des droits de stationnement et de péage et de démanteler les cartels de collecte de recettes. Démanteler les syndicats opaques de transport contrôlés par des cartels et leurs alliés nécessite des engagements politiques pour faire appliquer les réglementations.¹⁷¹ Une collecte des recettes plus responsabilisée, ainsi qu'une utilisation efficiente et transparente de ces fonds pour fournir des services sociaux municipaux de qualité permettront de diminuer les incitations au non-paiement des taxes locales et des redevances d'usage. La perception de redevances sur les émissions de carbone offre également la possibilité d'augmenter les recettes non fiscales. Dans certains pays, cette collecte est effectuée lors de l'immatriculation périodique des véhicules à moteur et est donc automatisée.

Entreprendre des réformes globales de la gestion des finances publiques pour favoriser et soutenir une meilleure planification, exécution et un meilleur contrôle du budget afin d'accroître l'efficacité des dépenses à moyen et long terme

Les études sur les cadres de gestion budgétaire dans les pays africains mettent souvent en évidence des difficultés persistantes en matière de planification, de mise en œuvre et de suivi, ainsi que l'insuffisance des contrôles. Les réformes devraient donner la priorité à la budgétisation basée sur la performance et à l'amélioration des pratiques de comptabilité et d'établissement de rapports afin d'améliorer l'utilisation des ressources. Les pays qui comptent sur le soutien des donateurs pour mettre en œuvre des réformes majeures de la gestion des finances publiques et de la mobilisation des recettes nationales devraient également s'engager à maintenir un financement national de contrepartie suffisant de façon à favoriser l'appropriation. L'augmentation de la part du financement national suscite un sentiment de fierté et garantit l'autonomie de l'élaboration des politiques sans les conditionnalités qui accompagnent souvent le financement extérieur, lequel, lorsqu'il est disponible, ne peut être que complémentaire.

La gestion des finances publiques peut également s'étendre aux actifs et aux passifs publics physiques en vue d'identifier des opportunités

génératrices de revenus. La comptabilité d'exercice permettrait de reconnaître les actifs et passifs inutilisés dans le bilan du gouvernement. Une stratégie claire, axée sur le renforcement des capacités et de la transparence, peut améliorer la base de données et la valeur commerciale de ces actifs, et de générer des rentes ou d'autres revenus sans en céder la propriété. En tant que mesure non fiscale, les gouvernements devraient également rationaliser les abattements fiscaux et les dépenses d'investissement pour les sociétés minières et autres sociétés étrangères, ce qui constituerait un moyen pratique d'augmenter les recettes.

Taxer les revenus de la diaspora africaine

La migration de travailleurs africains qualifiés vers des pays à revenu plus élevé en dehors du continent représente une perte significative de main-d'œuvre hautement formée. Elle offre également une opportunité pour les pays d'origine de tirer parti de l'expertise que ces migrants acquièrent à l'étranger. De nombreux émigrés africains conservent un fort attachement à leur pays d'origine et souhaitent y contribuer, ces pays leur ayant souvent offert une formation et une éducation de base à des coûts subventionnés. Les pays africains devraient donc envisager la possibilité d'imposer les revenus des membres de la diaspora africaine afin de compenser les investissements en formation et autres services reçus dans leur pays d'origine avant la migration. Par exemple, en 2019, on comptait 2,1 millions d'immigrants africains aux États-Unis. En supposant une taille moyenne de ménage de 3 personnes et un revenu annuel médian de 58 000 USD par ménage, une taxe de 2 % sur ces revenus aurait généré plus de 800 millions USD de recettes annuelles pour l'Afrique. Ce chiffre ne concerne que les immigrants vivant aux États-Unis. L'inclusion de ceux résidant dans d'autres pays, y compris au sein du continent africain, permettrait de générer encore plus de ressources pour le développement du continent. Une telle taxe offrirait à la diaspora un fort sentiment d'appartenance et un droit de regard sur les affaires nationales, notamment par le biais du vote ou en tenant les dirigeants responsables de leurs actes. Toutefois, la mise en œuvre de telles initiatives nécessite un travail supplémentaire afin de limiter le risque de double imposition.

Relever les défis macroéconomiques et structurels est essentiel pour une mobilisation efficace et une utilisation efficiente du capital de l'Afrique



Elle supposerait également la création d'une base de données numérique des membres de la diaspora dans chaque pays, avec une forme unique d'identification – comme un numéro de sécurité sociale ou une carte d'identité nationale délivrée par le pays d'origine – ainsi qu'une évaluation du revenu des ménages. Des exemples tirés des États-Unis et d'autres pays, où les citoyens déclarent et paient leurs impôts tout en résidant à l'étranger, pourraient offrir des enseignements utiles pour la mise en œuvre d'une telle initiative.

Mobiliser et utiliser le capital naturel

S'attaquer à la diminution rapide du stock de capital naturel en Afrique en améliorant la productivité des ressources par la comptabilisation du capital naturel, la valorisation, l'ajout de valeur et la gestion prudente des actifs non renouvelables

Dans une première étape, il faut évaluer correctement ces actifs, notamment les réserves de combustibles fossiles (et le coût social et environnemental associé aux émissions de carbone) et les possibilités de séquestration du carbone dans les forêts, les tourbières et les systèmes agricoles. Leur évaluation correcte nécessite le déploiement de technologies avancées telles que la géocartographie pour identifier et estimer de façon exacte les gisements et les actifs du capital naturel. Pour soutenir l'élaboration de politiques efficaces et la gestion des actifs, les pays devraient mettre à jour leurs systèmes statistiques nationaux et adopter le cadre de comptabilité du capital naturel (CCN) en tant que norme obligatoire. L'accélération de la mise en œuvre du système de comptabilité environnementale et économique (SEEA) sur l'ensemble du continent permettra d'inclure le capital naturel et les services écosystémiques dans les comptes nationaux, ce qui pourrait augmenter la taille mesurée des économies, créer une marge de manœuvre fiscale et améliorer les notations de crédit des États. En outre, un cadre solide d'évaluation nationale des émissions permettrait à l'Afrique de s'engager plus équitablement sur les marchés mondiaux du carbone. La Banque africaine de développement estime que le PIB de l'Afrique en 2022 aurait pu augmenter de 66,1 milliards USD (soit une hausse potentielle de la production de 2,2 %) si la valeur de la séquestration du carbone y avait été incluse. Cette augmentation

permettrait de réduire les ratios dette/PIB, d'améliorer le profil de risque et de dégager une marge de manœuvre pour débloquer des financements de développement à faible coût. Il s'agit là d'une occasion de modifier le paysage de l'investissement et du développement sur le continent, avec des implications pour la prospérité mondiale.

La mise en œuvre d'accords d'exploitation minière visant à renforcer la propriété et la gestion durable des actifs naturels peut stimuler la croissance de la productivité et créer de la valeur pour le bien-être des citoyens. Il est donc urgent pour les pays africains de cesser de transférer la propriété juridique de leurs ressources naturelles à des sociétés étrangères par le biais d'accords de concession minière mal conçus et d'inscrire dans leur législation nationale leur souveraineté en matière de ressources. Les accords d'exploitation minière offrent des situations « gagnant-gagnant » pour les investisseurs nationaux et internationaux (intérêts nationaux publics et privés) en donnant aux citoyens la possibilité de participer au secteur extractif dominé dans toute l'Afrique par des sociétés étrangères et d'empêcher le pillage et l'hypothèque de leurs ressources naturelles.

Développer des corridors de capital naturel et des chaînes de valeur minières régionales pour leur valorisation afin de maximiser les bénéfices du capital naturel

L'Afrique devrait s'éloigner du modèle traditionnel d'exportation de matières premières et accélérer la création de valeur ajoutée sur son territoire. La transformation du capital naturel augmente en effet considérablement ses bénéfices. En République démocratique du Congo, par exemple, la transformation de la bauxite brute en aluminium a multiplié sa valeur par plus de trente, passant de 65 USD à 2 335 USD la tonne. Un rôle élargi dans la chaîne de valeur mondiale du capital naturel permettrait aux pays africains de réaliser une croissance économique durable grâce à des activités industrielles en aval et à des liens en amont plus solides. Cette évolution peut débloquer l'accès à de nouveaux marchés, générer des recettes fiscales plus importantes au lieu de dépendre uniquement des redevances, réduire la vulnérabilité aux fluctuations des prix des produits de base et créer des emplois verts indispensables. Le Zimbabwe et la République démocratique du Congo

ont commencé à mettre en œuvre des politiques de contenu local, telles que des restrictions à l'exportation, afin d'encourager la transformation locale et d'offrir des avantages aux communautés minières. Pour élargir les possibilités de production et améliorer l'utilisation transfrontalière des ressources naturelles, les gouvernements africains doivent faciliter l'industrialisation régionale en créant des chaînes de valeur transfrontalières pour les minéraux essentiels—lithium, cobalt, terres rares et autres ressources naturelles. Ceci implique une harmonisation des politiques, des infrastructures communes et des codes d'investissement communs pour faciliter la circulation des produits semi-transformés et leur intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Ce nouveau rôle dans la chaîne de valeur peut débloquent de nouveaux marchés, augmenter les recettes fiscales et non fiscales telles que les redevances sur les ressources, réduire l'exposition à la volatilité des prix des produits de base et créer des emplois verts. Mais pour réussir, il faudra surmonter les défis environnementaux, géopolitiques et commerciaux et renforcer la coordination régionale et l'harmonisation des politiques sur l'ensemble du continent en vue d'attirer des investissements pour l'ajout de valeur et la valorisation à grande échelle.

Intégrer la comptabilité du capital naturel et le système de comptabilité environnementale et économique dans les plans de développement nationaux, les politiques sectorielles et les stratégies afin de garantir la durabilité du capital naturel

Cette intégration dans les plans et les cadres de mise en œuvre garantira que les politiques couvrent l'utilisation durable du capital naturel et la planification économique, et prendra en compte la valeur globale du capital naturel, y compris les services écosystémiques. Elle devrait être fondée sur une analyse stratégique des politiques fondée sur des données probantes, ainsi que par un suivi et une évaluation permettant de rectifier le tir lorsque des résultats inattendus sont constatés. Son succès nécessitera l'implication d'un plus grand nombre de parties prenantes, telles que des économistes, des statisticiens, des spécialistes de l'environnement et des experts en climatologie, afin de garantir que les principaux utilisateurs des politiques, tels que les ministères des Finances et de l'Environnement, soient pleinement

impliqués. Ce processus permettra également d'évaluer les lacunes en matière de compétences dans l'interaction entre la modélisation macro-économique et les transitions vertes et résilientes. Il sera également utile d'impliquer des institutions académiques et des groupes de réflexion locaux dans l'analyse des politiques.

Numériser et publier les contrats, les recettes fiscales des entreprises et les redevances

Le malaise récurrent dans la gouvernance des ressources naturelles ne permet ni d'assurer la transparence des contrats, ni d'intégrer les meilleures pratiques internationales en matière d'octroi de licences, d'exploitation et de régime fiscal applicable, afin d'optimiser la mobilisation des recettes et de freiner les flux financiers illicites. Les technologies de la blockchain peuvent garantir la transparence, la responsabilité et la traçabilité dans les chaînes de valeur des ressources naturelles, allant de l'accord de développement minier au produit final. La numérisation et la publication obligatoires de tous les contrats et baux miniers, des exonérations fiscales accordées aux entreprises et/ou des redevances payées, des programmes de développement communautaire mis en œuvre, ainsi que de l'utilisation des recettes et redevances et des impacts de développement générés, dans un tableau de bord numérique des investissements dans les ressources naturelles, renforceront la confiance des investisseurs et des communautés dans le secteur, tout en produisant des données précieuses pour orienter les décisions futures en matière d'investissement. C'est un résultat facile à atteindre pour les pays déterminés à mettre leurs ressources naturelles au service d'une croissance inclusive et d'un développement durable.

Mobilisation et utilisation du capital financier

Intégrer et consolider les marchés de capitaux afin d'élargir et d'approfondir leur taille

La plupart des places boursières restent de petite taille et peu profondes avec des bases d'actifs limitées, une faible capitalisation et une activité boursière réduite, ce qui les place à la traîne des pays à faible revenu en dehors de l'Afrique. L'une des politiques les plus efficaces pour stimuler la capitalisation du marché et le volume des transactions

Les technologies de chaînes de blocs peuvent garantir la transparence, la responsabilité et la traçabilité dans les chaînes de valeur des ressources naturelles

La ZLECAf et les efforts d'intégration régionale en cours offrent une base solide pour la création d'un marché des capitaux unifié

consiste à tirer parti des économies d'échelle grâce à l'intégration des marchés financiers régionaux et aux cotations conjointes. Ceci implique de renforcer la coopération transfrontalière, d'harmoniser les lois commerciales et les normes comptables, et d'assurer la convertibilité des monnaies. La ZLECAf et les efforts d'intégration régionale en cours offrent une base solide pour la création d'un marché des capitaux unifié. Le secteur bancaire africain montre déjà des signes d'intégration, avec l'expansion des banques panafricaines ayant leur siège dans des pays tels que l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Kenya, le Maroc et le Togo. La Banque africaine de développement, en collaboration avec l'Association africaine des bourses de valeurs et d'autres parties prenantes, mène des initiatives visant à promouvoir les échanges transfrontaliers et les investissements afin d'approfondir les marchés de capitaux africains et d'améliorer l'accès au financement à long terme.

S'attaquer aux goulets d'étranglement réglementaires et s'aligner sur le nouvel ordre mondial numérique pour favoriser la croissance du capital financier en Afrique

Le développement d'un capital financier solide en Afrique a été entravé par des systèmes réglementaires mal conçus qui limitent l'entrée de produits innovants, tels que les services bancaires mobiles et par Internet. Dans un monde en mutation rapide, le secteur financier africain doit s'adapter rapidement à la révolution technologique en cours et adopter des réglementations financières garantissant la conformité avec le rythme rapide de l'innovation et le dynamisme des systèmes financiers, tout en assurant la protection des données personnelles contre la cybercriminalité et la fraude sur Internet. Les réglementations agiront alors comme des catalyseurs et non comme des freins à la croissance du capital financier.

Adopter des politiques stratégiques de titrisation des transferts de fonds des migrants par le biais d'obligations de la diaspora afin de financer une croissance inclusive et un développement durable sur le continent

Les obligations de la diaspora devraient offrir aux citoyens une opportunité significative de contribuer au développement de leur pays d'origine.

Pour attirer les investissements de la diaspora—la sixième région d'Afrique—les émissions d'obligations adossées aux envois de fonds devraient être fondées sur la confiance, en veillant à ce que les ressources soient protégées contre tout détournement et régies par des principes de transparence, de responsabilité et de respect des normes internationales de reporting financier. Pour y parvenir, les décideurs politiques doivent lier les recettes des obligations à des projets clairement définis et économiquement viables, tels que l'infrastructure, l'éducation et la santé, qui répondent à des besoins de développement urgents auxquels la diaspora peut facilement s'associer, tout en générant des rendements suffisants pour garantir un remboursement en temps voulu. L'instauration de cette confiance et l'alignement sur les besoins d'investissement peuvent libérer le potentiel financier de la diaspora pour le développement national.

Renforcer la crédibilité des opportunités d'investissement et surmonter le problème du manque de confiance de la diaspora dans les institutions

Les gouvernements devraient catalyser l'approfondissement financier par le biais de réformes institutionnelles et réglementaires, en particulier en ce qui concerne les processus et la numérisation des transferts financiers. Il faut en effet garantir que les envois de fonds et les flux d'épargne de la diaspora soient plus abordables, accessibles et intégrés dans un écosystème plus large de services financiers. Pour faciliter et distribuer les fonds mobilisés par la diaspora, les gouvernements devraient s'associer à des intermédiaires crédibles et à des institutions spécialisées dans les transactions financières avec la diaspora africaine. La mise en œuvre complète des propositions de la Banque africaine de développement concernant les améliorations de crédit financées par les banques pour les pays et les régions qui envisagent d'émettre des obligations de la diaspora, et le cadre de l'Union africaine pour la Société africaine de financement de la diaspora peuvent élargir la gamme des instruments d'investissement de la diaspora et permettre aux pays de surmonter les coûts élevés de planification et de préparation, de mettre en commun les ressources

et d'attirer l'épargne de la diaspora à l'échelle de toute la région.

Mobiliser et utiliser le capital d'entreprise

Pour soutenir le développement du capital des entreprises, il faut relever les défis structurels qui entravent sa croissance, notamment la prédominance des petites entreprises, l'accès limité au financement et l'informalité généralisée

Les stratégies efficaces doivent viser à améliorer à la fois l'environnement opérationnel des entreprises et les systèmes plus larges qui permettent la mobilisation des capitaux. Les priorités clés comprennent l'investissement dans l'éducation générale, la formation professionnelle et les programmes d'entrepreneuriat—en particulier pour les jeunes—afin de développer le capital humain et de favoriser la capacité d'entreprendre. Dans le même temps, les gouvernements doivent réduire les coûts de la formalisation en rationalisant les réglementations et en allégeant les charges fiscales qui découragent les entreprises d'entrer dans l'économie formelle. Ils peuvent aider les petites entreprises à rivaliser avec leurs homologues régionaux et mondiaux sur les marchés d'exportation en réduisant le fardeau réglementaire, par exemple en réduisant progressivement les taux marginaux d'imposition et les coûts de mise en conformité qui découragent l'investissement dans le capital d'entreprise. Il faut aussi poursuivre les efforts visant à améliorer le climat des affaires en numérisant les processus administratifs, en améliorant la gouvernance et en modernisant les infrastructures.

Plusieurs pays africains ont réalisé des progrès notables dans un certain nombre de ces domaines, mais la mise en œuvre est inégale, ponctuelle et sélective. Les investisseurs locaux déplorent souvent d'être exclus des mesures d'incitation conçues pour attirer les investissements. Fournir des informations sur les avantages fiscaux disponibles pour les entreprises opérant dans des clusters industriels pourrait réduire les coûts de recherche pour les entreprises locales. Les gouvernements devraient également mettre en place des mécanismes de garantie afin de réduire les risques liés au financement bancaire des petites entreprises. Il est essentiel de combler ces lacunes, car la transformation économique de

l'Afrique dépend de l'émergence d'un écosystème commercial solide, inclusif et dynamique.

Donner la priorité aux politiques d'achat préférentiel pour stimuler la production nationale et approfondir les chaînes de valeur régionales

Des stratégies visant à encourager les pays africains à s'approvisionner mutuellement en matières premières et en intrants intermédiaires peuvent favoriser la croissance des PME, promouvoir les avantages comparatifs mutuels et créer des marchés interconnectés et résilients. Ces échanges et investissements intra-africains—*friend-shoring*—contribueront à réduire la dépendance à l'égard des chaînes d'approvisionnement mondiales volatiles, protégeront les économies des chocs extérieurs et favoriseront le développement de capacités industrielles au sein de l'Afrique. Les gouvernements devraient également soutenir l'émergence de champions nationaux, c'est-à-dire d'entreprises nationales suffisamment fortes pour stimuler la diversification économique par le biais de mécanismes transparents et fondés sur le mérite, et pour décourager la désignation des gagnants sur la base du patronage politique. Ces champions, opérant dans des clusters, que ce soit dans des parcs industriels ou à l'extérieur, doivent être encouragés à établir des liens avec des entreprises plus petites, de façon à faciliter les retombées en termes de connaissances et de technologies et une participation plus large au marché, et en fin de compte de rendre les marchés intérieurs plus profonds et plus dynamiques. Ces efforts doivent être alignés sur les priorités nationales de développement et fondés sur des évaluations détaillées des lacunes en matière de capacités nationales.

Promouvoir le franchisage et les stratégies de contenu local pour la mise à niveau technologique et le développement du capital d'entreprise

Dans les secteurs où les capacités techniques et financières sont encore limitées, les pays peuvent promouvoir des accords de franchise avec des entreprises étrangères pour faciliter l'accès aux technologies critiques et aux innovations d'avant-garde. Ces partenariats devraient inclure des transferts de technologie structurés et une formation de la main-d'œuvre permettant aux

Il faut aussi poursuivre les efforts visant à améliorer le climat des affaires en numérisant les processus administratifs, en améliorant la gouvernance et en modernisant les infrastructures

entreprises et aux travailleurs locaux d'acquérir des compétences et de se doter de capacités durables. Pour être efficace, le franchisage doit s'appuyer sur des évaluations détaillées des lacunes en matière de capacités nationales et être adapté aux priorités de développement nationales. Parallèlement, les politiques de contenu local doivent être souples, encourager la participation étrangère tout en assurant l'intégration des acteurs locaux dans les chaînes de valeur. Dans la mesure du possible, l'association d'entreprises étrangères avec des entreprises locales doit être encouragée et soutenue, et ancrée dans l'intégration régionale. Dans ces conditions, le soutien ciblé aux entreprises nationales et les partenariats intelligents avec les acteurs mondiaux seront susceptibles de libérer le capital d'entreprise de l'Afrique et en faire un moteur de transformation pour une croissance et un développement inclusifs.

Mobiliser et utiliser le capital humain

Faire de l'éducation une priorité budgétaire et allouer au moins 20 % des dépenses publiques au secteur, conformément au Cadre d'action de Dakar sur l'éducation pour tous

L'augmentation des investissements dans l'éducation peut favoriser une croissance équitable, améliorer les résultats en matière d'éducation et garantir l'accès à un apprentissage de qualité qui réponde aux besoins futurs de la main-d'œuvre. Ces investissements doivent être stratégiquement ciblés sur le matériel d'enseignement et d'apprentissage et sur les dépenses en capital, avec pour objectif de lever des obstacles fondamentaux et persistants tels que la faiblesse des infrastructures, la pénurie d'enseignants et les inégalités dans l'accès à une éducation de qualité. Pour atteindre cet objectif, les gouvernements africains devront s'engager à mettre en place des systèmes solides de données sur l'éducation afin de définir des priorités claires, de mettre en œuvre des programmes nationaux d'éducation solides et de suivre systématiquement les progrès accomplis.

Des initiatives telles que le Learning Data Compact mis au point par l'UNICEF, l'UNESCO et la Banque mondiale peuvent contribuer à remédier à la sous-utilisation chronique des données et des éléments probants dans les décisions politiques.

Elles permettent en effet de garantir la redevabilité —grâce à un suivi transparent des performances de l'éducation—en donnant aux parlements, à la société civile et aux communautés les moyens de plaider en faveur des résultats. Les stratégies devront accorder une attention particulière à l'enseignement préprimaire et primaire, où les compétences fondamentales sont acquises, en plaçant des enseignants qualifiés dans les classes inférieures, où le nombre d'élèves par enseignant est le plus élevé. À cet égard, l'adaptation des systèmes d'éducation et de formation aux normes culturelles locales—y compris la langue d'enseignement—améliorera la qualité, la pertinence et l'inclusivité des programmes, en particulier dans les communautés rurales et marginalisées. La priorité devrait également être accordée à la mise en place de systèmes éducatifs inclusifs qui ne laissent personne de côté.

Intégrer les stratégies de développement de l'éducation et des compétences dans des plans nationaux plus larges de développement économique et industriel

Cet alignement garantira le développement de compétences techniques et non techniques pertinentes, adaptées aux priorités, réalités et contextes économiques locaux. Par exemple, les pays riches en ressources devraient investir dans la formation de géologues, d'agronomes, d'ingénieurs et d'autres spécialistes capables d'exploiter pleinement leurs richesses naturelles et de favoriser la transformation structurelle. Les plans de développement nationaux devront guider la réforme des programmes scolaires afin de garantir la compétitivité des pays dans l'économie mondiale numérique et axée sur l'innovation. À cet égard, l'enseignement des STEM, soutenu par des partenariats avec des leaders mondiaux et des partenaires de développement, devrait être considéré comme une priorité et bénéficier de ressources adéquates. Les exemples de partenariats abondent et comprennent la nécessité d'élargir le laboratoire de recherche en IA de Google à Accra, au Ghana créé en 2019.

Le soutien des partenaires de développement peut avoir des retombées importantes. La Banque africaine de développement a été à l'avant-garde, en lançant des initiatives de partenariat visant à

améliorer les programmes d'enseignement dans toute l'Afrique, comme son soutien à la création du Centre régional d'excellence en TIC au Rwanda. Pour mettre les programmes éducatifs au service du développement de l'Afrique, il faudra également aligner les systèmes de formation sur les demandes du marché du travail afin de réduire l'inadéquation généralisée des compétences. Ici aussi, la Banque africaine de développement joue un rôle de premier plan grâce à son programme *Coding for Employment*, une initiative phare qui dote les jeunes Africains de compétences numériques adaptées à la demande. L'élargissement de cette initiative requiert des partenariats public-privé plus solides susceptibles de garantir aux diplômés l'acquisition de compétences pertinentes et prêtes à l'emploi. Ces initiatives devront être soutenues par une allocation stratégique des ressources et une vision claire améliorant l'efficacité et l'impact des dépenses en matière d'éducation, et veillant à ce que les investissements produisent les meilleurs rendements socio-économiques.

Intensifier les efforts pour renforcer les systèmes de santé en atteignant l'objectif de la déclaration d'Abuja d'allouer 15 % de leur budget national à la santé

Cette recommandation permettrait de débloquent des ressources pour des investissements essentiels dans les infrastructures de santé, le développement du personnel et la modernisation des systèmes sanitaires. Pour assurer la viabilité à long terme, les pays devraient donner la priorité à la mise en place de mécanismes nationaux et prévisibles de financement de la santé, conformément aux engagements pris dans le cadre de la déclaration d'Abuja et aux recommandations de l'OMS. Cette priorité soutiendra et élargira les mécanismes de protection sociale, y compris les régimes d'assurance maladie sociale, dont le rôle est essentiel pour parvenir à un accès universel aux services sociaux et de santé.

La pandémie de Covid-19 a mis en évidence de profondes vulnérabilités structurelles dans les systèmes de santé africains, et la nécessité d'un investissement soutenu et à grande échelle. Le continent reste confronté à une charge de morbidité élevée et à des épidémies récurrentes telles qu'Ebola et Mpox. Un changement de paradigme

est nécessaire pour mettre en place des systèmes efficaces de préparation et de réponse aux catastrophes, tant au niveau régional que national. Pour faire avancer ce programme, les gouvernements peuvent s'appuyer sur des institutions telles que les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), mais aussi promouvoir une recherche menée localement et financée de manière durable. Il faudra donc renforcer les institutions nationales de recherche et les centres d'innovation susceptibles de générer des solutions spécifiques au contexte local et réduire la dépendance des pays à l'égard de réponses aux maladies communes et récurrentes développées hors du continent.

Les progrès dans la réalisation des priorités en matière de santé imposent aux pays africains de tirer parti de toutes leurs ressources disponibles, notamment en freinant l'émigration des professionnels de la santé qualifiés. Il faut donc que les gouvernements adoptent de solides stratégies de rétention qui incluent une rémunération compétitive, de meilleures conditions de travail et des parcours de carrière clairs. Ensemble, ces mesures permettront une allocation stratégique des ressources de santé améliorant l'efficacité des dépenses avec pour résultat d'accélérer le développement du capital humain sur l'ensemble du continent.

Renforcer l'offre de soins de santé grâce aux technologies numériques

L'amélioration de l'infrastructure des TIC permettra aux pays de renforcer les compétences des travailleurs de la santé dans les zones rurales, et contribuera à les motiver et à les fidéliser. La télémédecine, la santé en ligne et plusieurs autres technologies émergentes similaires basées sur des systèmes d'alimentation hors réseau pour la prestation de soins de santé peuvent être fournies à un coût minime dans les zones rurales et d'autres populations mal desservies telles que les communautés de réfugiés et les situations fragiles. Les pays devraient donc s'appuyer sur l'Observatoire mondial de la santé en ligne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour développer les capacités dans les technologies émergentes nouvelles pour l'Afrique.

Les technologies numériques peuvent aussi améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources

et la qualité des soins de santé, en particulier pour les personnes vivant dans des zones reculées et les communautés mal desservies. Les téléphones mobiles se sont révélés précieux pour fournir des informations sur les mesures préventives contre la pandémie de Covid-19 et d'autres TIC, telles que les drones, ont été utilisées pour livrer des kits de test Covid-19 et du sang aux centres de santé. Ces technologies sont actuellement déployées en Tanzanie et dans d'autres pays africains pour le diagnostic et le traitement du paludisme.

Placer les femmes au centre des stratégies de développement du capital humain en s'attaquant aux obstacles structurels à leur intégration

Le renforcement du capital humain des femmes passe par l'élimination de normes restrictives en matière de genre, de lois discriminatoires et de relations de pouvoir inégales qui définissent le rôle des femmes comme étant principalement celui de soignantes et de ménagères, plutôt que celui de participantes à part entière à l'économie. Pour ce faire, il faut une approche globale et multisectorielle qui requiert la collaboration des gouvernements avec les dirigeants communautaires, les organisations religieuses et les organisations de la société civile pour remettre en question et transformer les normes et pratiques néfastes. Les campagnes de sensibilisation du public, les programmes d'études inclusifs et le dialogue communautaire peuvent contribuer à faire évoluer les mentalités et à favoriser une culture qui valorise l'éducation, le leadership et la contribution économique des femmes. Ils doivent s'accompagner de réformes législatives visant à criminaliser des pratiques telles que le mariage des enfants et la violence sexiste, mais aussi à garantir les droits des femmes à la propriété et à la terre, à l'accès au crédit et à la prise de décisions économiques indépendantes. Ces efforts doivent être soutenus par une volonté politique forte et une mise en œuvre cohérente pour garantir un changement durable.

Les stratégies économiques sensibles au genre devraient être intégrées dans tous les secteurs—agriculture, industrie, finance et technologie—afin de créer des environnements propices à l'épanouissement des femmes. En investissant dans les femmes non seulement en tant que bénéficiaires d'un soutien, mais aussi en tant qu'actrices

stratégiques du développement, l'Afrique peut déclencher un puissant effet multiplicateur susceptible de faire progresser l'égalité des sexes, d'accélérer la croissance économique et de rendre les sociétés plus résilientes et plus inclusives pour les générations futures.

Prévenir la migration et la fuite des cerveaux à travers des mesures allant au-delà des effets économiques liés au manque de perspectives de carrière

L'émigration des personnes hautement qualifiées et des travailleurs spécialisés représente une perte considérable pour l'Afrique. Le continent a investi dans leur formation sans bénéficier de leur contribution au développement, que ce soit à travers le capital humain ou les recettes fiscales issues de leur activité professionnelle. La migration et la fuite des cerveaux ne sont pas seulement des défis politiques : ce sont aussi des enjeux de fierté nationale et de renouveau, qui exigent une confiance dans les institutions nationales pour répondre aux aspirations des travailleurs. Le phénomène dépasse donc les seuls effets économiques liés au manque de perspectives professionnelles comme principal facteur de départ. Les efforts visant à freiner la migration des talents ou à les inciter à revenir en Afrique peuvent prendre diverses formes, et plusieurs mesures se sont révélées efficaces dans certains pays, notamment en Europe de l'Est. Étant donné les difficultés rencontrées par les gouvernements à absorber un grand nombre de diplômés dans les domaines de la santé et de l'éducation, une approche plus pragmatique consisterait à offrir des incitations fiscales ou fondées sur les compétences pour attirer les entreprises dans les secteurs clés connaissant une forte perte de talents—en particulier la santé et l'éducation. De telles mesures peuvent faciliter l'implantation d'entreprises par les entrepreneurs et offrir aux travailleurs qualifiés des opportunités d'emploi bien rémunérées, sans qu'ils aient à quitter leur pays. Les résultats de cette approche ont été particulièrement marquants en Roumanie, où elle a permis de freiner l'exode des professionnels de la santé et des technologies de l'information. Les membres de la diaspora revenus au pays y ont injecté du capital et du savoir-faire dans des pôles technologiques émergents.¹⁷²

Les réformes éducatives, menées à travers des partenariats entre des institutions locales et étrangères, peuvent également attirer des investissements et amorcer un changement en construisant un vivier de talents. Un partenariat tripartite entre la Banque africaine de développement, le gouvernement du Rwanda et l'université Carnegie Mellon (CMU) a permis de créer un nouveau modèle d'enseignement supérieur basé en Afrique. Le campus de CMU Africa offre une éducation de haute qualité, technologiquement avancée, étroitement liée au secteur privé et alignée sur la vision de développement du Rwanda, axée sur la construction d'une économie fondée sur le savoir. Ce modèle, en associant réformes éducatives, incitations à l'investissement et aspirations au développement, peut attirer des entreprises internationales désireuses de puiser dans le vivier de talents du Rwanda (et de l'Afrique), réduisant ainsi la tendance des jeunes diplômés à chercher des opportunités d'études et d'emploi à l'étranger.

Des impacts plus importants grâce au soutien stratégique des pays membres non régionaux et de la communauté internationale

Forger des partenariats stratégiques et équitables pour renforcer la mobilisation des ressources et la souveraineté économique de l'Afrique

Les pays africains doivent favoriser des partenariats mutuellement bénéfiques avec les agences bilatérales et multilatérales qui donnent la priorité au renforcement des capacités institutionnelles et techniques pour la mobilisation, la rétention et l'utilisation efficiente des ressources. L'aide internationale devrait se concentrer sur le renforcement de la capacité des pays africains à identifier les opportunités, à atténuer les risques et à relever les défis liés à la mobilisation à grande échelle du capital domestique. En s'inspirant des meilleures pratiques et des normes internationales établies, les partenaires du développement peuvent aider les pays africains, en particulier les pays fragiles, à réduire les fuites de ressources et à améliorer l'efficacité des dépenses afin de transformer les actifs naturels et autres actifs tangibles de l'Afrique en actifs intangibles pour alimenter la croissance future. La communauté internationale devrait

collaborer et s'engager à respecter effectivement les mécanismes mondiaux et les accords bilatéraux existants afin de localiser et de rapatrier les ressources détournées par les élites africaines et cachées dans des paradis fiscaux. Cet engagement devrait s'étendre à la promotion d'une réforme juste et inclusive du système fiscal international. Les règles fiscales mondiales actuelles permettent aux multinationales de transférer leurs bénéfices vers des juridictions à faible taux d'imposition, privant ainsi les économies africaines de revenus vitaux. Ces réformes viseront à garantir une répartition plus équitable des droits d'imposition, notamment en accordant une plus grande autorité fiscale aux pays sources où les activités économiques ont effectivement lieu.

Dans le même temps, l'Afrique doit recalibrer sa stratégie d'engagement mondial dans un monde multipolaire en évolution rapide, où les intérêts économiques et sécuritaires façonnent les relations internationales : commerce, aide, diplomatie économique. L'ère du multilatéralisme est en train de s'éteindre, cédant la place au plurilatéralisme. Les partenariats internationaux de l'Afrique ne doivent plus être guidés par des dépendances historiques ou des intérêts d'élite, mais par les objectifs économiques à long terme du continent. Pour y parvenir, il est urgent d'instaurer une véritable unité africaine, portée par des institutions panafricaines renforcées et dotées de capitaux suffisants—notamment l'Union africaine, le groupe de la Banque africaine de développement et les banques nationales de développement—pour leur permettre d'avoir un rôle moteur dans la mobilisation des ressources et l'intégration régionale. Ces institutions doivent défendre les intérêts stratégiques de l'Afrique sur la scène mondiale. Le principe directeur est le suivant : les capitaux mondiaux suivront les capitaux africains lorsque le continent parlera d'une seule voix et s'appropriera fièrement son programme de développement.

Catalyser un changement d'état d'esprit pour mobiliser et exploiter le capital de l'Afrique

Un changement fondamental d'état d'esprit au sein des dirigeants, des institutions et de la société africaine est nécessaire pour optimiser le capital domestique de l'Afrique en vue de son développement. L'Afrique doit dépasser les modèles

L'Afrique doit recalibrer sa stratégie d'engagement mondial dans un monde multipolaire en évolution rapide, où les intérêts économiques et sécuritaires façonnent les relations internationales



de développement hérités qui donnent la priorité à la validation externe, à la préférence pour la consommation de biens étrangers et à la dépendance à l'égard de systèmes mondiaux qui n'ont jamais été conçus pour servir ses intérêts à long terme. Comme l'ont démontré les éditions successives des Perspectives économiques en Afrique (2022–2024), l'architecture financière mondiale actuelle détourne systématiquement les capitaux des défis communs, ainsi que des lieux et des personnes qui en ont le plus besoin. Les biais dans la perception des risques, les incitations perverses et les méthodes de notation défectueuses faussent encore plus l'allocation des financements pour le développement, en augmentant le coût du capital pour les pays en développement et en renforçant le cercle vicieux de la dette, du sous-investissement, de la faible productivité et de la pauvreté persistante. Pour sortir de ce piège structurel, il faut que les dirigeants et les citoyens africains adoptent un nouveau paradigme de développement, fondé sur la confiance en soi, la souveraineté économique et la solidarité continentale. Cela commence par un engagement collectif en faveur d'une Afrique unifiée, où les facteurs de production circulent librement, où la souveraineté sur le capital naturel et humain est préservée et où

le commerce, l'investissement et l'innovation intra-africains sont prioritaires. Le réflexe de se tourner vers l'extérieur pour obtenir de l'aide doit être remplacé par un état d'esprit d'autosuffisance stratégique, où le capital de l'Afrique travaille d'abord et avant tout pour les Africains.

Au niveau sociétal, un changement dans les préférences des consommateurs est également essentiel. L'appétit généralisé pour les produits fabriqués à l'étranger mine les industries locales et draine les rares devises étrangères. Sans un effort délibéré pour cultiver la demande de produits *Made in Africa*, l'industrialisation restera difficile à atteindre. Les partenaires au développement devront aussi changer de mentalité. Leur approche doit passer d'un paradigme extractif à une vision partagée, un respect mutuel et des partenariats gagnant-gagnant. En fin de compte, le changement de mentalité n'est pas une réforme douce ou symbolique, mais un levier stratégique, sans doute le plus important, pour transformer le capital de l'Afrique en une base pour un développement inclusif, durable et souverain. Il faut du courage pour remettre en question les normes héritées, de la vision pour imaginer de nouvelles voies et de l'unité pour mettre en œuvre, à plus grande échelle, des solutions audacieuses et locales.

ANNEXE 2.1 RÉFORMES DE L'ADMINISTRATION FISCALE

TABEAU 2.1.1 DE L'ANNEXE Réformes et initiatives en matière d'administration des recettes dans certains pays africains

Mesures identifiées	
Angola	Réforme des subventions aux carburants Réduction du seuil de TVA pour accroître le respect des obligations fiscales Adaptation des tranches de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) Réforme de l'impôt sur les sociétés Mise en place d'un registre de la propriété par l'enregistrement géoréférencé des propriétés et d'une taxe foncière Rationalisation des incitations fiscales Adoption d'un certificat de conformité fiscale Élargissement de l'assiette fiscale en réduisant le secteur informel grâce à l'enregistrement de 20 000 entreprises informelles
Égypte	Réduction des subventions non ciblées aux carburants Suppression de 19 exonérations de TVA sur les 58 prévues par la loi actuelle sur la TVA Suppression d'autres dépenses fiscales identifiées dans le rapport sur les dépenses fiscales d'avril 2024 Adoption d'une taxe sur le carbone pour soutenir la réduction des émissions, conformément au mécanisme européen d'ajustement aux frontières pour le carbone. Adoption d'une retenue à la source sur les ventes de freezones en Égypte au marché intérieur Participation à l'échange automatique d'informations (AEOI) de l'OCDE
Éthiopie	Rationalisation et élimination des exonérations fiscales pour les intrants intermédiaires importés pour les nouveaux investissements locaux et étrangers Révision des taux d'accises et mise en œuvre complète du timbre fiscal sur les droits d'accises Déploiement de la composante numérique de suivi et de traçage Résolution des lacunes du régime de l'impôt sur le revenu des sociétés et rationalisation du système d'imposition par présomption pour les petites entreprises et les entreprises non constituées en société Mise en œuvre de taxes sur la propriété des véhicules à moteur augmentant les recettes Conception et mise en œuvre d'un système informatique intégré pour l'administration fiscale Renforcement des plateformes d'enregistrement des contribuables, de dépôt électronique, de paiement électronique et de facturation électronique Renforcement de la gestion des risques de conformité et l'efficacité des contrôles fiscaux Renforcement des capacités de coordination et de mise en œuvre des politiques, modernisation de l'infrastructure informatique et amélioration des ressources humaines
L'économie de l'Afrique centrale Communauté monétaire (CEMAC)	Nouvelles directives fiscales régionales – y compris les codes de procédure fiscale, l'impôt sur le revenu, les dépenses fiscales et les procédures douanières Mise en œuvre de la nouvelle directive TVA Renforcement des capacités de l'administration fiscale, y compris dans le domaine de la fiscalité internationale Élaboration d'une stratégie régionale de mobilisation des recettes nationales Rémédiation au manque de personnel à la Commission de la CEMAC pour aider à lutter contre la fraude fiscale et douanière Modernisation de la politique et de l'administration fiscales par la mise en œuvre de procédures électroniques et de paiements mobiles des impôts Élargissement de l'assiette fiscale en mettant en œuvre des régimes d'incitation fiscale plus efficaces, en améliorant la progressivité de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, en renforçant la gouvernance dans l'élaboration de la politique fiscale et en renforçant les droits d'imposition sur les revenus multinationaux Amélioration de la gestion des risques liés à la conformité fiscale dans le secteur extractif
Ghana	Suppression de certaines exonérations de TVA Alignement des dispositions d'exemption et d'exonération de la loi sur la TVA sur les tarifs douaniers et adoption d'un taux de TVA de 5 % sur la location de locaux commerciaux Adoption de la taxe sur les émissions et de la taxe sur les matières plastiques et les emballages Mise en place de la facture de TVA autorisée par le commissaire général aux fins de l'impôt sur le revenu Révision et élargissement des taxes sur les revenus des jeux de hasard Extension des entités soumises à la taxe sur les services de communication Augmentation du droit de timbre Mise en place d'un mécanisme simplifié pour le régime d'imposition modifié pour les petits contribuables
Nigéria	Création de portails en ligne pour l'évaluation et le paiement des droits de timbre (e-stamp) Numérisation des certificats de décharge (e-TCC) Automatisation des versements des retenues à la source par les MDA Déploiement du système intégré d'administration fiscale (ITAS) dans les bureaux fiscaux Élargissement du registre des contribuables Création d'une fonction spécialisée dans l'application des règles de recouvrement Amélioration de l'intégrité du processus d'audit Amélioration des capacités du personnel et des infrastructures Les niveaux de conformité à tous les niveaux de paiement de l'impôt restent faibles Le renforcement des efforts de collecte et les initiatives ponctuelles (telles que le système nigérian de déclaration volontaire d'avoirs et de revenus, VAIDS)

Source : Compilation de la Banque africaine de développement à partir des rapports du FMI au titre de l'article IV.

ANNEXE 2.2

IMPACT DE LA FORMALITÉ ET DE L'INFORMALITÉ

Le secteur privé est un moteur essentiel de la croissance économique. Cependant, sa contribution en Afrique, bien qu'importante, est restée limitée, potentiellement en partie à cause de la taille et de la dynamique du secteur informel, qui peut influencer l'impact global du secteur privé sur la performance économique. Pour explorer cette relation, l'effet de la croissance des secteurs informel et formel sur la croissance de la production est examiné à l'aide d'un panel de 29 pays africains disposant des données suffisantes pour la période 2010–22. Les estimations reposent sur la spécification de modèle suivante :

$$y_{it} = \alpha_0 + \beta_1 y_{it-1} + \vartheta_1 F_{it} + \beta_2 X_{it} + \gamma_i + \mu_t + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

où y_{it} est le taux de croissance de la production agrégée dans le pays i à la date t , y_{it-1} est la variable dépendante retardée. F_{it} renvoie au taux de croissance du secteur informel ou formel. X_{it} est le vecteur des variables de contrôle, comprenant un indice de développement des infrastructures, un indice de développement financier, les dépenses du gouvernement pour l'éducation en pourcentage du PIB, la rente des ressources naturelles en pourcentage du PIB, et un indice de la qualité de la gouvernance. Les contributions des secteurs formel et informel au PIB sont calculées à l'aide

de modèles à indicateurs multiples et causes multiples (MIMIC).¹⁷³ Les données relatives aux autres variables proviennent des statistiques de la Banque africaine de développement, de la base de données des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et des statistiques du FMI. Le modèle est estimé à l'aide de la méthode des MCO regroupés, de l'estimateur des effets fixes (FE) et du système GMM.

Le tableau 2.2.1 de l'annexe montre que le secteur informel limite la croissance de l'ensemble de l'économie. Des niveaux plus élevés de croissance du secteur informel limitent la croissance économique dans les estimations FE et SYS-GMM. Par exemple, une augmentation de 1 point de pourcentage de la croissance du secteur informel entraîne une diminution de 0,013 et 0,021 point de pourcentage de la croissance économique pour les deux techniques d'estimation (voir colonnes 2 et 3). Inversement, la croissance du secteur formel a des effets stimulants significatifs sur la croissance économique (voir colonnes 4, 5 et 6). En outre, ces résultats sont statistiquement significatifs pour les trois techniques d'estimation, les effets positifs sur le taux de croissance économique étant respectivement de 0,012, 0,015 et 0,025 point de pourcentage pour une augmentation d'un point de pourcentage de la taille de l'économie formelle.

TABLEAU 2.2.1 DE L'ANNEXE Résultats empiriques de l'impact de la formalité et de l'informalité sur la croissance

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	MCO	Effets fixes	SYS-GMM	MCO	Effets fixes	SYS-GMM
Croissance informelle	-0,010 (0,006)	-0,013*** (0,004)	-0,0210** (0,010)			
Croissance formelle				0,012* (0,007)	0,015*** (0,005)	0,0253*** (0,007)
Constante	0,026*** (0,003)	0,055*** (0,018)	0,3270** (0,124)	0,026*** (0,003)	0,051*** (0,018)	-0,0287 (0,040)
Variables de contrôle	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Observations	262	262	262	262	262	262
R-carré	0,100	0,160		0,096	0,148	
Nombre de pays	29	29	29	29	29	29
p-value de Hansen			0,550			0,453
Nombre d'instruments			13			13

Note: Erreurs standard robustes entre parenthèses: *** p < 0,01, ** p < 0,05, * p < 0,10. Toutes les colonnes incluent les variables de contrôle énumérées ci-dessus avec des coefficients largement conformes à la littérature.

ANNEXE 2.3

FACTEURS EXPLIQUANT LES DIFFÉRENCES DE PRODUCTIVITÉ ENTRE LES PAYS

Pour étudier les facteurs expliquant les différences de productivité entre les pays, un cadre analytique souvent utilisé comprend une fonction de production Cobb-Douglas standard à travers l'équation suivante :

$$Y_{it} = K_{it}^{\rho} (A_{it} H_{it})^{1-\rho} \quad (1)$$

où Y_{it} représente le produit intérieur brut (PIB) du pays i ajusté de la parité du pouvoir d'achat (PPA) pour la période t ; K_{it} est son stock de capital physique pour la même période; A est sa productivité totale des facteurs (PTF); et $H_{it} \equiv h_{it} L_{it}$ représente le facteur travail total, qui se compose du capital humain par travailleur (h_{it}) et du nombre de travailleurs (L_{it}). Une réécriture de cette fonction de production en termes de production par travailleur donne :

$$y_{it} = \left(\frac{K_{it}}{Y_{it}} \right)^{\frac{\rho}{1-\rho}} A_{it} h_{it} \quad (2)$$

où $y_{it} = Y_{it}/L_{it}$ représente la production par travailleur. L'application du logarithme aux deux côtés de l'équation 2 donne :

$$\ln(y_{it}) = \frac{\rho}{1-\rho} \ln\left(\frac{K_{it}}{Y_{it}}\right) + \ln(A_{it}) + \ln(h_{it}) \quad (3)$$

Cette décomposition est ensuite utilisée pour examiner empiriquement l'impact des variables de politique d'éducation et de santé sur la productivité et ses vecteurs, comme indiqué dans l'équation (3). L'analyse empirique s'appuie sur un ensemble de données de panel non-cylindré couvrant 163 pays émergents et en développement, en utilisant des moyennes quinquennales non chevauchantes sur la période 2000 à 2023. Les données sur la productivité du travail et sur les variables relatives à l'éducation et à la santé sont tirées de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde (WDI). Les indicateurs de capital humain (capital humain, intensité du capital et PTF) sont calculés à partir des données des *Penn World Tables*. L'indice de complexité économique (ICE) du *Harvard Growth Lab* est utilisé comme mesure de la diversification économique et comme indicateur (alternatif) de la productivité.

TABLEAU 2.3.1 DE L'ANNEXE Analyse empirique sur le potentiel de transformation de l'éducation et de la santé

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Ln(H/L)	Ln(K/Y)	Ln(TFP)	Ln(Y/L)	ICE	Vie
Financement public par étudiant (log)	0,070*** (0,018)	-0,015 (0,012)	0,403*** (0,040)	0,453*** (0,037)	0,318*** (0,058)	0,786 (0,482)
Nombre moyen d'années de scolarité	0,078*** (0,002)	0,022*** (0,004)	-0,023* (0,014)	0,076*** (0,011)	0,066*** (0,012)	0,419*** (0,077)
Diplômés des STEM (pourcentage)	0,000 (0,001)	0,000 (0,001)	0,002 (0,004)	0,003 (0,004)	0,014*** (0,004)	0,062* (0,036)
15-24 dans l'enseignement professionnel (%)	0,008*** (0,002)	-0,002* (0,001)	0,022*** (0,005)	0,019*** (0,005)	0,026*** (0,005)	0,114*** (0,031)
Indice de parité entre les sexes, enseignement supérieur	0,281*** (0,041)	0,032 (0,039)	0,598*** (0,136)	0,872*** (0,110)	0,329*** (0,126)	6,925*** (0,845)
Dépenses publiques par habitant, log	0,054*** (0,009)	0,013 (0,008)	0,305*** (0,021)	0,373*** (0,015)	0,150*** (0,024)	1,723*** (0,169)
Dépenses à la charge du patient (% des dépenses de santé)	-0,001* (0,001)	0,000 (0,000)	-0,011*** (0,002)	-0,010*** (0,002)	-0,008*** (0,001)	-0,022* (0,013)
Dépenses publiques de santé (% du PIB)	0,037*** (0,007)	0,011* (0,005)	0,070*** (0,020)	0,113*** (0,019)	0,105*** (0,021)	0,655*** (0,176)

Note: Les erreurs types entre parenthèses sont robustes à l'hétéroscédasticité. *, ** et *** indiquent une significativité aux niveaux de confiance de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement. Chaque ligne rapporte le coefficient estimé de la variable à laquelle elle se réfère, en utilisant comme variables de contrôle la proportion de la population disposant d'une eau potable de base, l'ouverture commerciale, les rentes liées aux ressources naturelles, les termes de l'échange et la stabilité politique. La sélection de ces variables s'appuie sur la littérature (Ahn et coll. 2019; Teresiński, 2019; Alexandre et coll. 2022; Noumba et coll. 2022; Gnimassoun 2025), tandis que la taille de l'échantillon et la période d'analyse sont déterminées par la disponibilité des données. La régression a été effectuée en utilisant les moindres carrés ordinaires. Le R-carré se situe entre 0,116 et 0,912, et le nombre d'observations entre 179 et 543 selon la régression. Les résultats détaillés sont disponibles sur demande. Impact de la formalité et de l'informalité.

NOTES

1. Banque africaine de développement/ CUA/AUDA–NEPAD (2024).
2. Banque africaine de développement 2024a.
3. Selon Adeseye (2021) et d'autres analystes, 70 % des envois de fonds sont destinés à la consommation et 30 % à l'investissement.
4. FMI 2022a.
5. Banque mondiale 2020.
6. Ce chiffre suppose que le ratio dette/PIB de l'Afrique au cours de la période 2025–2030 augmente de manière prudente d'environ 5,0 points de pourcentage (la croissance annuelle moyenne avant la pandémie entre 2016 et 2019) et que toute nouvelle dette soit libellée en monnaie locale par le biais de l'émission d'obligations à long terme.
7. Actuellement, de nombreux pays d'Afrique consacrent moins d'un demi pour cent de leurs ressources à des investissements en actions. D'après les données disponibles, seul l'Ouganda a alloué 2,4 % de ses ressources sous gestion à des investissements en actions (Banque africaine de développement/ CUA/AUDA–NEPAD 2024).
8. Fonds africain de développement, l'organe de financement concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement pour les pays membres régionaux à faible revenu.
9. G20Groupe d'experts indépendants du G20 2023.
10. Wickberg 2013.
11. Ndikumana et Boyce 2025.
12. Pour une discussion détaillée des actions politiques sur l'évaluation du capital naturel, voir Banque africaine de développement (2024d).
13. Banque africaine de développement 2024b.
14. UNECA 2020.
15. Banque africaine de développement 2024b.
16. Banque africaine de développement 2024a.
17. La CNUCED 2020 a estimé la fuite des capitaux à 88,6 milliards USD. Des estimations récentes de Ndikumana et Boyce 2025 montrent que la fuite des capitaux dans 30 pays africains pour lesquels des données sont disponibles pour la période 1970–2023 s'élevait à 2 700 milliards USD en termes réels. Exprimé en termes annuels, ce chiffre représente 97 milliards USD en termes réels et 81,3 milliards USD par an en termes nominaux. Par conséquent, la couverture et la méthodologie utilisées déterminent grandement la valeur de ces estimations.
18. Voir Banque africaine de développement (2024b) pour l'effort fiscal des pays africains.
19. Crivelli et Gupta 2014.
20. Banque africaine de développement 2024b.
21. Besley et Persson 2014.
22. Yamou, Thomas et Cai 2024.
23. Shimeles et coll. 2017.
24. Medina et coll. 2017.
25. Banque africaine de développement/AUC/AUDA–NEPAD (2024).
26. Banque africaine de développement 2024b.
27. Banque africaine de développement 2024b.
28. Voir Akitoby et al. 2018.
29. Adegboye et Akinyele 2022.
30. Garcia-Escribano et coll. 2022.
31. FMI 2023.
32. FMI, cadre d'évaluation de la gestion des investissements publics (PIMA). <https://www.imf.org/external/np/fad/publicinvestment/pdf/PIMA.pdf>.
33. Klemm 2010 ; Bird 2008.
34. Andreonia et Avenyob 2023.
35. Les gisements de terres rares (*Rare-Earth Element* – REE) sont un groupe de dix-sept éléments métalliques, dont 15 métaux blancs argentés appelés lanthanides, plus le scandium et l'yttrium.
36. Banque africaine de développement 2023.
37. Banque africaine de développement 2024d.
38. Banque mondiale 2021.
39. Banque mondiale 2024a.
40. OCDE, CUA et ATAF 2024.
41. Yamaguchi et coll. 2019.
42. Banque africaine de développement 2023.
43. Banque africaine de développement 2024d.
44. Banque africaine de développement 2023.
45. Barhoumi et coll. 2018.
46. <https://www.wri.org/insights/forests-absorb-twice-much-carbon-they-emit-each-year>; <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2022/10/24/journey-into-the-congo-basin-the-lungs-of-africa-and-beating-heart-of-the-world>.
47. Mitchell et Pleeck (2022).
48. Cust et Zeufack 2023.
49. Ndikumana et Boyce 2025.
50. PNUE 2016.
51. Banque mondiale 2019.
52. Ortega et coll. 2020 ; CNUCED 2020.
53. Environmental Investigation Agency 2018.

54. FAO et PNUE 2020.
55. CNUCED 2020.
56. ONUDC 2020.
57. Banque mondiale 2022.
58. Banque mondiale 2022.
59. <https://www.afdb.org/en/documents/strengthening-africas-role-battery-and-electric-vehicle-value-chain-volume-14-issue-7>.
60. Les données proviennent de Statista.
61. https://www.afdb.org/sites/default/files/2022/12/14/afdb_acmcs_concise_final_report_23_july_2022_isc.pdf.
62. OCDE 2024.
63. Irving et coll. (2022).
64. Mathieu et coll. 2019 ; El Moussawi 2024.
65. Raga et Tyson 2021.
66. Ojah et Kodongo 2024.
67. Madrian 2012.
68. Ojah et Kodongo 2015.
69. Xu et coll. 2021.
70. Voir par exemple Amoussou et coll. (2024).
71. Voir également Banque africaine de développement (2024b) sur les différents financements innovants que la Banque africaine de développement a utilisés depuis 2015 pour lever des ressources pour le développement de l'Afrique.
72. Le Fonds africain de développement, l'instrument de financement concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement pour les pays membres régionaux à faible revenu.
73. <https://cdn.github.org/umbraco/media/5354/g20-ieg-report-on-strengthening-mdbs-the-triple-agenda.pdf>.
74. AVCA 2024a.
75. BCG 2025.
76. AVCA 2024.
77. AVCA 2024a.
78. AVCA 2024a.
79. AVCA 2024b.
80. AVCA 2024a.
81. Jaoui et coll. 2022.
82. Grand View Research 2025.
83. Soumonni et Soumonni 2011.
84. Centre de Cambridge pour la finance alternative (2021).
85. ICREPORT (2023) : https://www.icr-facility.eu/wp-content/uploads/2024/10/ICReport-on-Crowdfunding_EN.pdf.
86. Centre de Cambridge pour la finance alternative (2021).
87. ICREPORT (2023) : https://www.icr-facility.eu/wp-content/uploads/2024/10/ICReport-on-Crowdfunding_EN.pdf.
88. REMITSCOPE Afrique n.d.
89. FSDAfrica n.d. <https://fsdafrica.org/projects/africa-pensions-supervisors-network-programme/#:~:text=Africa's%20pension%20assets%20represent%20less,risk%20of%20oldage%20poverty>.
90. Banque africaine de développement 2024b.
91. AVCA 2024c.
92. Banque africaine de développement 2024b.
93. Marsh McLennan - Insurance and Blended Finance.
94. IMARC 2024.
95. Agence Ecofin 2024.
96. Voir Banque africaine de développement (2024b).
97. RMB 2021.
98. Banque africaine de développement (2022).
99. APRI 2024.
100. APRI 2024.
101. <https://www.afdb.org/en/news-and-events/press-releases/global-green-bond-initiative-joins-african-development-bank-strengthen-green-bond-markets-africa-66491>.
102. <https://www.ifc.org/en/pressroom/2021/ifc-amundi-launch-2b-bond-strategy-to-support-green-resilient-inclusive-recovery>.
103. Léon et Rabary (2024).
104. PNUD 2016.
105. Mihalyi et coll. 2022.
106. Ces pays sont l'Angola, le Tchad, la République démocratique du Congo, le Ghana, la Guinée, le Niger, la République du Congo, São Tomé et Príncipe, le Sud-Soudan, le Soudan et le Zimbabwe.
107. GTR 2024.
108. Biekpe et Kodongo 2019.
109. Kodongo 2024.
110. Ouma, et coll. 2017.
111. Ojah et Kodongo 2024.
112. Michael et Latkovska 2021.
113. Selon Adeseye (2021) et d'autres analystes, 70 % des envois de fonds sont destinés à la consommation et 30 % à l'investissement.
114. Voir <https://www.daimagister.com/resources/remittances/>
115. Aéroports internationaux de Harare, Victoria Falls et Bulawayo.

116. Il s'agit de la livre égyptienne (EGP), du franc CFA d'Afrique de l'Ouest (XOF), du franc CFA d'Afrique centrale (XAF), du franc rwandais (RWF), du cedi ghanéen (GHS), du naira nigérian (NGN), du pula du Botswana (BWP), du métical mozambicain (MZN), des shillings kényan, tanzanien et ougandais (respectivement KES, TZS et UGX) et du kwacha zambien (ZMW).
117. Barro 1991 ; Malikane 2015 ; Mthanti et Ojah 2017, 2021 ; Mugano 2024.
118. Banque africaine de développement 2021b.
119. Comme le note Malikane (2015) à partir d'un examen complet des analyses au niveau de l'entreprise.
120. La taille des entreprises est exprimée en nombre d'employés et est spécifique à chaque pays. Voir la base de données des MPME.
121. Basé sur la base de données 2019 des indicateurs économiques des MPME.
122. McKinsey & Company 2023.
123. OIT 2018.
124. Medina et al 2017.
125. Banque mondiale (2024b).
126. Le secteur informel emploie environ 80 % de la population dans certains pays africains et 9 travailleurs sur 10 sont des femmes et des jeunes (voir <https://www.leadersofafrica.org/analysis/youth-unemployment-dilemma-in-africa-recent-data/>).
127. Banque africaine de développement 2017.
128. <https://www.omfif.org/2023/08/unlocking-african-population-potential/#:~:text=If%20the%20workforce%20had%20grown,the%20actual%20value%20in%202022.>
129. Banque africaine de développement 2019.
130. Gurib-Fakim et Signe 2022.
131. OMPI 2021.
132. OMPI 2022.
133. Mazzucato 2013.
134. Voir Banque africaine de développement/AUC/AUDA-NEPAD (2024) pour consulter les principales statistiques sur les déficits d'infrastructure en Afrique.
135. Malikane 2015.
136. Malikane 2015 ; Ojah et Kodongo 2015 ; Muhanji et coll. 2019.
137. Banque africaine de développement, PNUD et Centre de développement de l'OCDE 2017.
138. UNECA 2020.
139. Ndung'u 2018.
140. Fowowe 2017.
141. Fondation de la famille Ichikowitz 2022.
142. ActionAid 2018.
143. FMI 2022a.
144. Banque mondiale (2018).
145. Mbogo 2010.
146. Banque africaine de développement/AUC/AUDA-NEPAD (2024).
147. Klinger 2022.
148. Klinger 2022.
149. Banque mondiale 2020.
150. Banque africaine de développement/AUC/AUDA-NEPAD (2024).
151. Acemoglu et coll. 2014 ; Herrendorf et coll. 2013 ; Diao et Rodrik 2017 ; Barro 2001.
152. L'ICH de la Banque mondiale mesure le capital humain qu'un enfant né aujourd'hui peut espérer atteindre à l'âge de 18 ans. Il est exprimé sur une échelle de 0 à 1, où 1 indique un potentiel complet en matière de santé et d'éducation.
153. Le score harmonisé du test fournit une mesure de la qualité de l'apprentissage à travers le pays sur une échelle de 300 à 625.
154. Aikins et Cilliers 2024.
155. UNICEF 2021.
156. Banque africaine de développement 2020.
157. <https://teachertaskforce.org/knowledge-hub/closing-gap-ensuring-there-are-enough-qualified-and-supported-teachers-sub-saharan.>
158. Morsy et Mukasa 2019.
159. <https://www.globalpartnership.org/blog/ghana-pocket-size-labs-turn-more-children-studying-science.>
160. Banque mondiale et coll. (2016).
161. Naicker et coll. 2009.
162. Banque africaine de développement 2024b.
163. Aikins et Cilliers 2024.
164. Banque africaine de développement 2020.
165. Banque africaine de développement 2020.
166. Aikins et Cilliers 2024.
167. OMS 2010.
168. Toutes les estimations pour les différents objectifs sont basées sur la méthodologie développée dans la Banque africaine de développement 2024b.
169. Garcia-Escribano et coll. 2022.
170. Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique 2019.
171. Beardsworth et coll. 2022 et Anudu 2021.
172. Turp-Balazs (2025)
173. Voir Schneider et coll. (2010), Feld et Schneider (2010).

RÉFÉRENCES

- Acemoglu, D., F.A. Gallego, et J.A. Robinson. 2014. "Institutions, Human Capital, and Development." *Annual Review of Economics* 6 (1): 875–912.
- ActionAid. 2018. *Taxation of the Informal Sector*. Johannesburg: ActionAid International Secretariat.
- Adegboye, A., et O.D. Akinyele. 2022. "Assessing the Determinants of Government Spending Efficiency in Africa." *Future Business Journal* 8 (1): 47.
- Adeseye, A. 2021. "The Effect of Migrants Remittance on Economy Growth in Nigeria: An Empirical Study." *Open Journal of Political Science* 11: 99–122. <https://doi.org/10.4236/ojps.2021.111007>.
- Afreximbank (African Export–Import Bank). 2022. *Africa Franchise Report: A Study of Franchising in Africa*. <https://elibrary.acbfpact.org/acbf/collect/acbf/index/assoc/HASHc146/d2881df4/27°d311f/08.dir/Africa-Franchise-Report-2022.pdf>.
- Ahn, J., E. Dabla-Norris, R. Duval, B. Hu, et L. Njie. 2019. "Africa Franchise Report: A Study of Franchising in Africa. ." *Review of International Economics* 27(1): 130–154.
- Aikins, A., et J. Cilliers. 2024. *Education Thematic Futures*. Institute for Security Studies.
- Akitoby, B., A. Baum, C. Hackney, O. Harrison, K. Primus, et V. Salins. 2018. "Tax Revenue Mobilization Episodes in Emerging Markets and Low-Income Countries: Lessons from a New Dataset." Working Paper 2018/234, Fond monétaire international, Washington, DC. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2018/11/02/Tax-Revenue-Mobilization-Episodes-in-Emerging-Markets-and-Low-Income-Countries-Lessons-from-45932>.
- Alexandre, F., P. Bação, et F. J. Veiga. 2022. "The Political Economy of Productivity Growth." *European Journal of Political Economy* 75: 102185.
- Amoussou, O., P. Mabuza, et M. Bah. 2024. "National Development Banks in Africa: An overview of their Mandates, Capitalization, and Challenges." *Africa Economic Brief* 15(2). <https://www.afdb.org/fr/documents/national-development-banks-africa-overview-their-mandates-capitalization-and-challenges-volume-15-issue-2>
- Andreoni, A., et E. Avenyo. 2023. "Critical Minerals and Routes to Diversification in Africa: Linkages, Pulling Dynamics and Opportunities in Medium-High Tech Supply Chains." Background paper for the *Economic Development in Africa Report*, United Nations Conference on Trade and Development.
- AVCA (African Venture Capital Association). 2024a. *Africa Private Capital Report 2024*. <https://www.avca.africa/media/hvtdpiei/avca23-20-apca-annual-report-public.pdf>.
- AVCA (African Venture Capital Association). 2024b. *Venture Capital in Africa Report 2024*. https://www.avca.africa/media/o5makqy5/avca234-19-vc-report_4.pdf.
- AVCA (African Venture Capital Association). 2024c. "Pension Funds Can Be a Catalyst for Solving Africa's Financing Crisis." <https://avca-africa.medium.com/pension-funds-can-be-a-catalyst-for-solving-africas-financing-crisis-9bd174d6f21b>.
- BAD (Banque africaine de développement). 2017. *Industrialiser l'Afrique : Stratégies, politiques, institutions et financement*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement). 2019. "Libérer le potentiel de la quatrième révolution industrielle en Afrique". Technopolis, Research ICT Africa et Tambourine Innovation Ventures, octobre.
- BAD (Banque africaine de développement). 2020. *Perspectives économiques en Afrique 2020 : Développer la main-d'œuvre africaine pour l'avenir*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement. https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/african_economic_outlook_2020-en.pdf.
- BAD (Banque africaine de développement). 2021a. *Perspectives économiques en Afrique 2021 : De la résolution de la dette à la croissance : Le chemin à parcourir pour l'Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement). 2021b. *Stratégie de développement du secteur privé (2021-25)*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement. <https://www.afdb.org/en/documents/private-sector-development-strategy-2021-2025>.
- BAD (Banque africaine de développement). 2022. *Perspectives économiques en Afrique 2022*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement. https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/african_economic_outlook_2020-en.pdf.
- BAD (Banque africaine de développement). 2023b. *Perspectives économiques en Afrique 2023 : Mobiliser le financement du secteur privé pour la croissance verte et climatique en Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.

- BAD (Banque africaine de développement). 2024b. *Perspectives économiques en Afrique 2024 : Le moteur de la transformation de l'Afrique – La réforme de l'architecture financière mondiale*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement. <https://www.afdb.org/en/documents/african-economic-outlook-2024>.
- BAD (Banque africaine de développement). 2024c. *Rapport sur le pays 2024 : Driving Seychelles' Transformation-The Reform of the Global Financial Architecture*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement. https://vcda.afdb.org/en/system/files/report/seychelles_final_2024.pdf.
- BAD (Banque africaine de développement). 2024d. *Mesurer la richesse verte des nations : Capital naturel et productivité économique en Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement), CUA (Commission de l'Union africaine) et AUDA-NEPAD (Agence de développement de l'Union africaine – Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique). 2024. *Cadre stratégique d'actions clés pour une croissance inclusive et un développement durable en Afrique*. <https://www.afdb.org/en/documents/strategic-framework-key-actions-achieve-inclusive-growth-and-sustainable-development-africa>
- BAD (Banque africaine de développement) et UA (Union africaine). 2024. *Rapport sur l'ouverture des visas en Afrique 2024*. https://www.visaopenness.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/2024_AVOI_final_R3_20nov24_2.pdf.
- BAD (Banque africaine de développement), PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) et Centre de développement de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2017. *Rapport 2017 des Perspectives économiques en Afrique (PEA) : Entrepreneuriat et industrialisation en Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Banque mondiale. 2018. *Doing Business 2018: Reforming to Create Jobs*. Washington, DC: World Bank. <https://archive.doingbusiness.org/en/reports/global-reports/doing-business-2018>.
- Banque mondiale. 2019. *Illegal Logging, Fishing, and Wildlife Trade: The Costs and How to Combat It*. Washington, DC: World Bank.
- Banque mondiale. 2020. *The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects*. Washington, DC: World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1559-1>
- Banque mondiale. 2021. *The Changing Wealth of Nations 2021: Managing Assets for the Future*. Washington, DC: World Bank.
- Banque mondiale. 2022. *Blue Economy in Africa: A Synthesis*. Washington, DC: World Bank. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/213a25f8770328e39b2ef15e7104a136-0320012022/original/Overview.pdf>.
- Banque mondiale. 2024a. *Changing Wealth of Nations 2024. Revisiting the Measurement of Comprehensive Wealth (English)*. Washington, DC: World Bank. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099100824155021548>.
- Banque mondiale. 2024b. *Business Ready 2024*. Washington, DC: World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-2021-2>.
- Banque mondiale. 2024c. *World Development Indicators (WDI)*. Accessed 6 December 2024. <https://datacatalog.worldbank.org/search/dataset/0037712/World-Development-Indicators>.
- Banque mondiale, OMS (Organisation mondiale de la santé), JICA (Agence japonaise de coopération internationale), Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et BAD (Banque africaine de développement). 2016. *UHC in Africa: A Framework for Action*. Washington, DC: World Bank.
- Barhoumi, K., H. Vu, S.N. Towfighian, et R. Maino. 2018. "Public Investment Efficiency in Sub-Saharan African Countries." *Fond monétaire international*.
- Barro, R. 1991. "Economic Growth in a Cross-Section of Countries." *Quarterly Journal of Economics* 106 (2): 407–443.
- Barro, R. 2001. "Human Capital and Growth." *American Economic Review* 91 (2): 12–17.
- Besley, T., et T. Persson. 2014. "Why Do Developing Countries Tax So Little?" *Journal of Economic Perspectives* 28 (4): 99–120.
- Biekpe, N., et O. Kodongo. 2019. "Innovative Finance in Africa." In E. Nnadozie and A. Jerome (Eds.), *African Economic Development*, 377–394. Leeds, UK: Emerald Publishing Limited. <https://doi.org/10.1108/978-1-78743-783-820192019>.
- Bird, R.M. 2008. *Tax Challenges Facing Developing Countries*. Working Paper 9, Institute for International Business.
- BloombergNEF. 2021. *The Cost of Producing Battery Precursors in the DRC*. New York: Bloomberg.
- Briter Bridges. 2022. *Africa Investment Report 2022*. https://bic-africa.eu/wp-content/uploads/2023/01/EoY_2022_compressed_EN.pdf.

- Cambridge Centre for Alternative Finance. 2021. *The 2nd Global Alternative Finance Market Benchmarking Report*. <https://www.jbs.cam.ac.uk/wp-content/uploads/2021/06/ccaf-2021-06-report-2nd-global-alternative-finance-benchmarking-study-report.pdf>.
- CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement). 2020. *Economic Development in Africa Report 2020: Tackling Illicit Financial Flows for Sustainable Development in Africa*. Geneva: United Nations.
- Convergence Blended Finance. 2024. *The State of Blended Finance 2024*. Convergence Report.
- Crivelli, E., et S. Gupta. 2014. *Resource Blessing, Revenue Curse? Domestic Revenue Effort in Resource Rich Countries*. IMF Working Paper No. WP/14/5. Washington, DC: Fond monétaire international.
- Cust, J., et A. Zeufack. 2023. *Africa's Resource Future: Harnessing Natural Resources for Economic Transformation During the Low-Carbon Transition*. Washington, DC: World Bank.
- Diao, X., M. McMillan, et D. Rodrik. 2017. "The Recent Growth Boom in Developing Economies: A Structural-Change Perspective." Harvard University Research Paper. Cambridge, MA.
- Disrupt Africa. 2023. *The African Tech Startups Funding Report 2023*. <https://uhm.kzo.mybluehost.me/wp-content/uploads/2024/01/The-African-Tech-Startups-Funding-Report-2023-1.pdf>.
- El Moussawi, C., S. Goutte, I. Kouki, et H. Obeid. 2024. "Assessing the Impact of the Expansion of Pan-African Banks and the Institution's Quality on African Banking Stability." *Research in International Business and Finance* 70(A). <https://doi.org/10.1016/j.ribaf.2024.102283>.
- Environmental Investigation Agency. 2018. *The Congo Basin: A Crime Scene*. <https://eia-international.org/report/the-congo-basin-a-crime-scene>.
- Feld, L.P., et F. Schneider. 2010. "Survey on the Shadow Economy and Undeclared Earnings in OECD Countries." *German Economic Review* 11: 109–149. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0475.2010.00509.x>.
- FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture) et PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement). 2020. *The State of the World's Forests 2020: Forests, Biodiversity and People*. Rome: FAO. <http://www.fao.org/3/ca8642en/CA8642EN.pdf>.
- FMI (Fonds monétaire international). 2023. "Rwanda : Selected Issues". *Rapports des services du FMI sur les pays*, volume 2023, numéro 423.
- Fowowe, B. 2017. "Access to Finance and Firm Performance: Evidence from African Countries." *Review of Development Finance* 7 (1): 6–17.
- Garcia-Escribano, M.M., P. Juarros, et M.T. Mogues. 2022. *Patterns and Drivers of Health Spending Efficiency*. Washington, DC: Fond monétaire international.
- Gnimassoun, B. 2025. "Immigration and Labour Productivity: A Comparative Effect." *World Development* 188: 106920.
- Gurib-Fakim, A., et L. Signé. 2022. "Investment in Science and Technology Is Key to an African Economic Boom." Brookings Institute.
- Herrendorf, B., R. Rogerson, et Á. Valentinyi. 2013. "Growth and Structural Transformation." In P. Aghion et S.N. Durlauf (Eds.), *Handbook of Economic Growth, Volume 2*. Amsterdam: Elsevier.
- Ichikowitz Family Foundation. 2022. *Africa Youth Survey 2022*. <https://ichikowitzfoundation.com/storage/ays/ays2022.pdf>.
- Irving, J., D. Ashiagbor, et G. Menan. 2022. *Gauging Appetite of African Institutional Investors for New Asset Classes*. IFC (International Finance Corporation), AfDB (African Development Bank), and MFW4A (Making Finance Work for Africa). <https://www.ifc.org/content/dam/ifc/doc/mgrt/gauging-appetite-of-african-institutional-investors-for-new-asset-classes-published.pdf>.
- Jaoui, F., O. Amoussou, et H. F. Kemeze. 2022. "Catch Me If You Can: On Drivers of Venture Capital Investment in Africa." Working Paper Series 364, AfDB (African Development Bank), Abidjan, Côte d'Ivoire. https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/wps_no364_catch_me_if_you_can_on_drivers_of_venture_capital_investment_in_africa_repaired.pdf.
- Klemm, A. 2010. "Causes, Benefits, and Risks of Business Tax Incentives." *International Tax and Public Finance* 17: 315–336.
- Klinger, B. 2022. "More (Inclusive) Entrepreneurship in South Africa: The Role of Franchising." CID Research Fellow and Graduate Student Working Paper 137, Center for International Development at Harvard University, Cambridge, MA. <https://growthlab.hks.harvard.edu/files/growthlab/files/2022-06-cid-fellows-wp-137-south-africa-franchising.pdf>.

- Kodongo, O. 2024. "Financial Inclusion Effects of Engaging with the Fintech Ecosystem." *International Review of Economics and Finance* 96 (B): 103671.
- Lakmeeharan, K., Q. Manji, R. Nyairo, et H. Poeltner. 2020. "Solving Africa's Infrastructure Paradox." *McKinsey & Company* 6: 17–25.
- Léon, F., et L. Rabary. 2024. *Impact Investing in Africa: A 2024 Analytical Map*. Rapport FERDI.
- Madrian, B. 2012. "Matching Contributions and Savings Outcomes: A Behavioral Economics Perspective." NBER Working Paper 18220, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA. https://www.nber.org/system/files/working_papers/w18220/w18220.pdf.
- Malikane, C. 2015. "Theory of the Firm in the African Context." In C. Monga and J.Y. Lin (Eds.), *Handbook of Africa and Economics, Vol. I: Context and Concepts*. Oxford, UK: Oxford University Press.
- Mathieu, P., M. Pani, S. Chen, et R. Maino. 2019. "Drivers of Cross-Border Banking in Sub-Saharan Africa." IMF Working Paper WP/19/146, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Mazzucato, M. 2013. *The Entrepreneurial State: Debunking the Public Vs. Private Myth in Risk and Innovation*. London: Anthem Press.
- Mbaye, L. M., A. Okara, et M. Tani. 2024. "Labour Mobility and Innovation in Africa." *Journal of African Economies* 33 (5): 457–488. <https://doi.org/10.1093/jae/ejad020>.
- Mbogo, M. 2010. "The Impact of Mobile Payments on the Success and Growth of Micro-Business: The Case of M-Pesa in Kenya." *Journal of Language, Technology & Entrepreneurship in Africa* 2 (1): 182–203.
- McKinsey & Company. 2023. *Reimagining Economic Growth in Africa: Turning Diversity into Opportunity*. McKinsey Global Institute.
- Medina, L., A. Jonelis, et M. Cangul. 2017. "The Informal Economy in Sub-Saharan Africa: Size and Determinants." Working Paper, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Michael, B., et T. Latkovska. 2021. "The FinTech Dividend: How Much Money is FinTech Likely to Mobilize for Sustainable Development?" *Global Policy* 12 (5): 677–688.
- Mihalyi, R., et coll. 2022. "Resource-Backed Loans in Sub-Saharan Africa." Policy Research Working Paper, World Bank, Washington, DC.
- Mitchell, I., et S. Pleeck. 2022. *How Much Should the World Pay for the Congo Forest's Carbon Removal?* Washington, DC: Center for Global Development.
- Montenegro, C. E., et H. A. Patrinos. 2014. "Comparable Estimates of Returns to Schooling around the World." Policy Research Working Paper WPS 7020, World Bank, Washington, DC. <http://documents.worldbank.org/curated/en/830831468147839247>.
- Morsy, H., et A.N. Mukasa. 2019. "Youth Jobs, Skill and Educational Mismatches in Africa." Working Paper Series 326, African Development Bank, Abidjan, Côte d'Ivoire. https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/wps_no_326_youth_jobs_skill_and_educational_mismatches_in_africa_f1.pdf.
- Mo Ibrahim Foundation. 2024. *Financing Africa, Where Is the Money?* <https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2024-06/2024-forum-report.pdf>.
- Mthanti, T., et K. Ojah. 2017. "Measurement and Policy Implications of Entrepreneurial Orientation at the Macroeconomic Level." *Research Policy* 46 (4): 724–739.
- Mthanti, T., et K. Ojah. 2021. "Africa's Growth Matter: The Macro-Level Entrepreneurial Orientation Lens for Insights into the Growth Black-Box." *Review of Development Finance* 12 (1): 31–54.
- Mugano, G. 2024. "Role of SMEs in Economic Development in Africa." In G. Mugano and N. Dorasamy (Eds.), *SMEs and Economic Development in Africa. Routledge Studies in Development Economics*. New York: Routledge.
- Muhanji, S., K. Ojah, et I. Soumare. 2019. "How Do Natural Resource Endowment and Institutional Quality Influence the Nexus Between External Indebtedness and Welfare in Africa?" *Economic Systems* 43: 77–98.
- Mukasa, A. D., et A. Simpasa. 2024. *Make Domestic Resource Mobilization Work for Africa's Structural Transformation*. AfDB (African Development Bank). <https://www.afdb.org/en/news-and-events/make-domestic-resource-mobilization-work-africas-structural-transformation-73243>.
- Naicker, S., J. Plange-Rhule, R.C. Tutt, et J.B. Eastwood. 2009. "Shortage of Healthcare Workers in Developing Countries—Africa." *Ethnicity & Disease* 19: 60–64.
- Ndikumana, L., et J.K. Boyce. 2025. *New Estimates of Capital Flight from African Countries, 1970–2022*. Amherst, MA: Political Economy Research Institute (PERI), University of Massachusetts.
- Ndung'u, N. 2018. "The M-Pesa Technological Revolution for Financial Services in Kenya: A Platform for Financial Inclusion." In *Handbook of Blockchain, Digital Finance, and Inclusion, Volume 1*, 37–56. Academic Press.
- Noumba, I., A. G. Noula, et S. M. Ngueta. 2022. "Do Globalization and Resource Rents Matter for Human

- Well-Being? Evidence from African Countries.” *International Economics* 170: 49–65.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2024. *Corporate Bond Markets in Asia: Challenges and Opportunities for Growth Companies*. OECD Capital Market Series. Paris: OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/96192f4a-en>.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), CUA (Commission de l’Union africaine) et ATAF (Forum africain sur l’administration fiscale). 2024. *Revenue Statistics in Africa 2024: Facilitation and Trust as Drivers of Voluntary Tax Compliance in Selected African Tax Administrations*. Paris: OECD Publishing. <https://doi.org/10.1787/78e9af3a-en>.
- Ohnsorge, F., et S. Yu. 2021. *The Long Shadow of Informality: Challenges and Policies*. Washington, DC: World Bank.
- Ojah, K., et O. Kodongo. 2024. “Effective Financial Inclusion and the Need to Put the Horse Before the Cart: Saving!” *International Review of Financial Analysis* 96 (B): 103737.
- Ojah, K., et O. Kodongo. 2015. “Financial Markets Development in Africa: Reflections and the Way Forward.” In C. Monga and J.Y. Lin (Eds.), *The Oxford Handbook of Africa and Economics*, Vol. 2, 401–423. Oxford: Oxford University Press.
- Okara, A. 2024. “Fostering Short-Term Visits as an Affordable and Innovative Approach to Capacity Development.” Featured article in *Capacity Development in Focus*.
- Oluoch, W., et K. Ojah. 2024. “Financial Market Development and the Microstructure of Corporate Bond Markets in Africa: A Survey.” *African Finance Journal* 26(1): 1–33.
- OMS (Organisation mondiale de la santé). 2010. *The World Health Report: Health Systems Financing—The Path to Universal Coverage*. Genève : OMS. https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/44371/9789241564021_eng.pdf?sequence=1.
- OMS (Organisation mondiale de la santé) Bureau régional pour l’Afrique. 2019. *A Heavy Burden: The Productivity Cost of Illness in Africa*. Brazzaville: OMS. <https://www.afro.who.int/sites/default/files/2019-03/Productivity%20cost%20of%20illness%202019-03-21.pdf>.
- OMPI (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle). 2021 et 2022. *World Intellectual Property Indicators*. Genève: OMPI.
- ONUDC (Office des Nations unies contre la drogue et le crime). 2020. *World Wildlife Crime Report*. <https://www.unodc.org>.
- Ortega, B., J. Sanjuán, et A. Casquero. 2020. “Illicit Financial Flows and the Provision of Child and Maternal Health Services in Low- and Middle-Income Countries.” *BMC International Health and Human Rights* 20: 1–19.
- Ouma, S.A., T.M. Odongo, et M. Were. 2017. “Mobile Financial Services and Financial Inclusion: Is It a Boon for Savings Mobilization?” *Review of Development Finance* 7 (1): 29–35.
- Peking University Institute of New Structural Economics et AFD (Agence française de développement). 2021. *Public Development Banks and Development Financing Institutions Database*. Available at www.dfidatabase.pku.edu.cn.
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 2016. *Impact Investment in Africa: Trends, Constraints and Opportunities*. New York: UNDP.
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 2024. *Human Development Report 2023–24: Breaking the Gridlock: Reimagining Cooperation in a Polarized World*. New York: United Nations Development Programme.
- PNUE (Programme des Nations unies pour l’environnement). 2016. *GEO-6 Regional Assessment for Africa*. Nairobi: United Nations Environment Programme.
- Raga, S., et J. Tyson. 2021. *Impact of Pan-African Banks on Financial Development in Sub-Saharan Africa*. Growth Research Programme.
- Redonda, A., L. Millán, C. Haldenwang, S. Sofia, et B. F. Aliu. 2024. *The Global Tax Expenditures Transparency Index: Companion Paper*. Revised version, December 2024. https://www.taxexpenditures.org/wp-content/uploads/2024/11/GTETI1.1_CompanionPaper_FINAL.pdf.
- Schneider, F., A. Buehn, et C.E. Montenegro. 2010. “New Estimates for the Shadow Economies All Over the World.” *International Economic Journal* 24 (4): 443–461. <https://doi.org/10.1080/10168737.2010.525974>.
- Shimeles, A., D.Z. Gurara, et F. Woldeyes. 2017. “Taxman’s Dilemma: Coercion or Persuasion? Evidence from a Randomized Field Experiment in Ethiopia.” *American Economic Review* 107 (5): 420–424.
- Simpasa, A., D. Hailu, S. Levine, et R.J. Tibana. 2013. “Capturing Mineral Revenues in Zambia: Past Trends and Future Prospects.” New York: UNDP.

- SOMO (Centre for Research on Multinational Corporations). 2016. *How Shell, Total and Eni Benefit from Tax Breaks in Nigeria's Gas Industry: The Case of Nigeria Liquefied Natural Gas Company (NLNG)*. <https://www.somo.nl/wp-content/uploads/2016/02/How-Shell-Total-and-Eni-benefit-from-tax-breaks-in-Nigerias-gas-industry.pdf>.
- Soumonni, O. C., et O. Y. Soumonni. 2011. "Promoting West African Ownership of the Power Sector: Alternative Financing for Distributed Generation of Renewable Electricity." *Journal of African Business* 12(3): 310–329. <https://doi.org/10.1080/15228916.2011.620924>.
- Teresiski, J. 2019. "Total Factor Productivity and the Terms of Trade." IWH-CompNet Discussion Papers 6/2019, Halle Institute for Economic Research, Halle, Germany.
- Turp-Balazs, C. 2025. *The Brain Drain Challenge: Strategies to Retain Talent in Emerging Europe*. <https://emerging-europe.com/analysis/the-brain-drain-challenge-strategies-to-retain-talent-in-emerging-europe/>.
- UNECA (Commission économique des Nations unies pour l'Afrique). 2020. *Economic Report on Africa 2020: Innovative Finance for Private Sector Development in Africa*. Addis Ababa: UNECA (Commission économique des Nations unies pour l'Afrique).
- UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). 2021. *Analysis of Education Spending in the West and Central Africa Region*. Dakar: UNICEF.
- Wickberg, S. 2013. *Literature Review on Costs of Corruption for the Poor*. U4 Expert Answers No. 382, 16 May 2013. Bergen: U4 Anti-Corruption Resource Centre, Transparency International, and Christian Michelsen Institute.
- Xu, J., R. Marodon, X. Ru, X. Ren, et X. Wu. 2021. "What Are Public Development Banks and Development Financing Institutions?—Qualification Criteria, Stylized Facts, and Development Trends." *China Economic Quarterly International* 1(4): 271–294. <https://doi.org/10.1016/j.ceqi.2021.10.001>.
- Yamaguchi, R., M. Islam, et S. Managi. 2019. "Inclusive Wealth in the Twenty-First Century: A Summary and Further Discussion of Inclusive Wealth Report 2018." *Letters in Spatial and Resource Sciences* 12 (2): 101–111.
- Yamou, T., M.A.H. Thomas, et K. Cai. 2024. "Citizens' Perception of Tax Authorities and Tax Efficiency in Africa." Working Paper 2024/234, Fond monétaire international, Washington, DC.

EXPLOITER LE CAPITAL DE L'AFRIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT : LE RÔLE DES INSTITUTIONS, DE LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE ET DE L'ÉTAT DE DROIT

3

MESSAGES CLÉS

Exploiter le capital de l'Afrique pour développement du continent peut être compris à travers un modèle de développement basé sur la conversion du capital. Les institutions et l'architecture de gouvernance sont les « facteurs de conversion » qui déterminent l'efficacité avec laquelle une forme de capital peut être transformée en une autre. Dans un pays riche en ressources disposant de bonnes institutions, le capital naturel peut être converti en ressources fiscales et en actifs physiques à long terme qui démultiplient les gains de développement. En revanche, sans bonne gouvernance ni cadre institutionnel, les ressources risquent d'être détournées par la corruption et d'autres formes de vol, ce qui réduit l'impact du capital naturel sur le développement (ce que l'on nomme la « malédiction des ressources »). De même, en fonction de la qualité du système éducatif et du cadre institutionnel, une population active croissante peut devenir une main-d'œuvre productive—ou un gaspillage de talent.

L'Afrique est confrontée à un dilemme : malgré des engagements importants en faveur de réformes, le manque de mise en œuvre efficace continue de freiner les progrès en matière de gouvernance et de qualité institutionnelle. De nombreux pays africains ont mis en place des institutions formelles—constitutions, commissions anticorruption, agences fiscales semi-autonomes—et ont signé des conventions régionales et internationales visant à améliorer la gouvernance, à renforcer les institutions et à faire respecter l'État de droit. Malgré tout cela, la mise en œuvre des réformes a été lente, inégale et sélective. Les faiblesses institutionnelles et les carences en matière de gouvernance se manifestent par une corruption omniprésente, de fréquents revirements dans les politiques, une instabilité sur le plan politique et de piètres performances du secteur public. Ces facteurs entravent directement la mobilisation et l'utilisation efficace des capitaux, tant nationaux qu'extérieurs. Par exemple, de nombreuses agences de lutte contre la corruption utilisent une définition généralisée de l'actif pour tout bien public volé, sans faire de distinction explicite entre les différentes formes d'actifs.¹

La faiblesse de ses institutions et de sa gouvernance implique que la conversion du capital naturel et humain en résultats tangibles pour le développement n'est pas optimale. L'instabilité politique de l'Afrique et l'inefficacité de ses lois, dont certaines sont le fruit de l'héritage colonial, ont conduit à un faible rendement des actifs et favorisé la corruption et les fuites de ressources, ce qui affaiblit encore la capacité fiscale et la fourniture de services publics. De plus, la faible application des contrats, l'incertitude politique et les risques politiques découragent les investisseurs nationaux et étrangers, ce qui entraîne une perte d'investissements, l'annulation de projets et la perte d'emplois.

La perte persistante de ressources empêche le continent de réaliser son potentiel de développement. L'Afrique perd des ressources substantielles par les flux financiers illicites, la corruption et d'autres fuites. Le rapatriement illégal de fonds par des particuliers fortunés et des entreprises vers des juridictions offshore, motivé par une faible confiance dans la gouvernance nationale et l'État de droit, prive les économies locales de capitaux qu'ils pourraient autrement investir dans les infrastructures et le développement du capital humain. Cette situation a perpétué une croissance épisodique, une pauvreté omniprésente et une dépendance continue à l'égard des financements extérieurs, souvent à des conditions défavorables, qu'il s'agisse de conditionnalités politiques pour l'aide ou d'un coût excessif du capital pour la dette.

Le manque de coordination stratégique dans un contexte de faible gouvernance et de déficiences institutionnelles au sein des agences gouvernementales africaines rend les dépenses publiques inefficaces. Une budgétisation inadéquate et des dépenses politisées reflètent l'inefficience des investissements publics, entraînant une perte de 40 % des budgets consacrés aux infrastructures. Cette situation se traduit par des services publics de piètre qualité, des systèmes éducatifs et de santé défaillants et un approvisionnement en électricité peu fiable. Ces insuffisances ont érodé le consentement des citoyens à l'impôt, alimentant un cercle vicieux de faibles revenus et de services publics médiocres.

Les défis institutionnels et de gouvernance de l'Afrique pourraient aggraver l'impact du déclin de l'aide extérieure au développement. Dans le contexte actuel de fragmentation géopolitique et de montée du protectionnisme, de nombreux donateurs historiques ont réduit leur aide humanitaire et leur financement à des conditions préférentielles en faveur de l'Afrique. Les investissements directs étrangers (IDE) sont eux aussi devenus plus sélectifs : les investissements dans les services sont passés de 66 % en 2003 à 81 % en 2023, alors que la part des IDE dans le secteur manufacturier est tombée de 26 % à 13 %.² Les pays en développement, y compris en Afrique,

sont les plus touchés par la réduction de l'IDE, qui s'élèvera en moyenne à 2 % en 2024.³ En Afrique, cela signifie qu'il est plus urgent que jamais de mobiliser les ressources nationales et de les utiliser efficacement. Cela nécessitera de profondes améliorations de la gouvernance et la consolidation des institutions pour favoriser le développement des infrastructures, l'industrialisation et l'investissement dans les programmes sociaux.

Mobiliser davantage de ressources fiscales

Des institutions efficaces favorisent la confiance du public, réduisent les comportements opportunistes ainsi que la recherche de rentes, et renforcent la capacité des gouvernements à mettre en œuvre des politiques générant et allouant efficacement des revenus au service du développement.⁴ En revanche, les politiques prédatrices affaiblissent la transparence et la redevabilité sapant ainsi la confiance dans les institutions gouvernementales. Cela réduit la volonté des citoyens de se conformer aux obligations fiscales et aux autres mesures génératrices de revenus.⁵ En outre, l'inefficacité des dépenses publiques compromet la capacité de l'État à gérer efficacement les ressources fiscales.⁶

Les capacités institutionnelles limitées et le manque d'expertise dans la conception et la gestion des accords fiscaux⁷ ont favorisé l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) par les entreprises multinationales (EMN) opérant en Afrique. Ces entreprises, avec leurs processus comptables complexes et leur expertise, exploitent le manque de compétences et de capacités administratives des agences fiscales nationales et les lacunes des lois fiscales existantes pour siphonner les ressources du continent. Dans certains pays, la loi sur l'impôt sur le revenu des sociétés ne précise pas comment comptabiliser les coûts, même lorsque la double imposition est évidente, de sorte que les multinationales exagèrent les coûts pour réduire les bénéfices déclarés.⁸ Le transfert de bénéfices (sous forme de fraude et d'évasion fiscales), facilité par une architecture fiscale internationale opaque, coûte au continent environ 275 milliards USD

par an. Ce chiffre dépasse les 174,9 milliards USD reçus en 2022 au titre de l'aide publique au développement, des envois de fonds et des investissements directs étrangers.⁹

La capture de l'État aggrave les défis institutionnels et la faible capacité de gouvernance de l'Afrique. Les élites capturées façonnent les lois et les règlements pour se garantir des exonérations fiscales, des monopoles et un accès préférentiel aux marchés publics et à d'autres privilèges. Plusieurs cas d'accaparement de l'État existent en Afrique, illustrant l'ampleur du problème. Dans certains pays, les droits sur les ressources en matières premières sont accordés à des entreprises ayant des liens avec des entités politiques (nationales et étrangères), ce qui se traduit par des millions USD de recettes non perçues.¹⁰ Dans certains pays, la capture de l'État—phénomène par lequel des personnes ayant des relations politiques influencent les décisions du gouvernement—a un effet pervers et montre que les institutions étatiques peuvent être compromises par des réseaux d'élite à des fins d'enrichissement personnel.¹¹ Les pays peuvent avoir des lois sur le secret, qui criminalisent la divulgation d'informations économiques telles que l'utilisation des revenus tirés des ressources par le gouvernement. Celles-ci montrent également que les cadres juridiques, bien que destinés à protéger les intérêts nationaux, peuvent parfois limiter la transparence et la redevabilité publique, créant potentiellement des conditions propices à la capture de l'État.¹²

Des institutions de gouvernance inefficaces affaiblissent l'État de droit en Afrique, ce qui entrave la mobilisation des ressources fiscales. Une forte corruption entraîne une baisse du consentement à l'impôt des citoyens¹³, et l'effet est à la fois direct et indirect, dans ce dernier cas lorsque les contribuables perdent confiance dans les autorités fiscales car ils perçoivent que les autorités gouvernementales sont corrompues.¹⁴ En revanche, la perception d'une faible corruption à différents niveaux du pouvoir exécutif a un impact positif sur le civisme fiscal.¹⁵ Les pays qui ont entrepris des réformes pour améliorer l'efficacité et l'efficacité des institutions constatent

parallèlement un respect de l'État de droit, par exemple la séparation des pouvoirs entre les différentes branches du gouvernement.

Des institutions efficaces, la gouvernance économique et le renforcement de l'État de droit jouent un rôle clé dans l'amélioration de la mobilisation des capitaux en Afrique. Une approche coordonnée est nécessaire pour mettre en œuvre des politiques et des réformes visant à développer et à renforcer l'efficacité des institutions, la gouvernance économique et l'État de droit. Vous trouverez ci-dessous quelques mesures clés qui offrent un immense potentiel pour débloquer la mobilisation et l'utilisation efficace des actifs en capital de l'Afrique.

Renforcement des institutions, de la gouvernance et de l'État de droit

- *Alléger la charge fiscale et accroître les incitations pour les entreprises.* Des impôts élevés et multiples¹⁶ ralentissent la création d'entreprises, réduisent les chances de survie et retardent la croissance des entreprises survivantes en affaiblissant leur taille et leur force. En Afrique, les taux d'imposition sur les revenus, les bénéfices et les plus-values vont de 3 à 48 %, ce dernier chiffre étant le plus élevé de toutes les régions.¹⁷ Les gouvernements devraient donner la priorité à la modernisation de la fiscalité, en attribuant à chaque entreprise un numéro d'identification fiscale unique afin de réduire l'imposition multiple et de renforcer la traçabilité des paiements fiscaux. Il conviendrait aussi d'établir un seuil d'exonération fiscale pour les entreprises sur la base de la valeur des actifs, du chiffre d'affaires ou des bénéfices, ainsi que des allègements fiscaux pendant un certain nombre d'années après la création de l'entreprise. Des leçons peuvent être tirées de la collaboration entre l'administration fiscale ghanéenne et l'autorité ghanéenne d'identification, qui ont créé un registre d'identité pour cartographier le recouvrement des recettes. Cette initiative a permis de multiplier par trois le nombre total d'enregistrements fiscaux au cours de l'exercice 2021/2022.¹⁸
- *Renforcer la gouvernance et les cadres institutionnels.* Le renforcement des capacités

Le renforcement des institutions de contrôle pourrait permettre d'établir des priorités dans les investissements publics, de réduire les gaspillages et de veiller à ce que les dépenses publiques s'alignent sur les objectifs de développement nationaux

humaines et institutionnelles pourrait amplifier l'efficacité, la transparence et la responsabilité de la budgétisation. Les rapports d'évaluation des performances des dépenses publiques et de la responsabilité financière (PEFA) en Afrique continuent de brosser un tableau sombre. Le renforcement des institutions de contrôle, telles que les commissions parlementaires chargées des comptes publics et les agences d'audit, pourrait aider à hiérarchiser les investissements gouvernementaux, à réduire le gaspillage et à garantir que les dépenses publiques correspondent aux objectifs de développement nationaux. L'application des sanctions proposées à l'encontre des fonctionnaires impliqués dans des affaires de corruption et de détournement de fonds peut dissuader les infractions à la loi. Pour améliorer l'analyse des risques en vue d'une meilleure efficacité dans la collecte des recettes, la législation devrait imposer et renforcer une coordination interinstitutionnelle entre les autorités fiscales et les régulateurs sectoriels concernés. En effet, le fait d'exploiter l'expertise technique et l'expérience pratique permettrait d'identifier et d'évaluer efficacement les pratiques d'évasion fiscale spécifiques à un secteur. L'expérience zambienne est un exemple utile pour d'autres pays africains. Un programme d'assistance technique pluriannuel axé sur la fiscalité minière a contribué à la collecte de 6 millions USD en droits de mutation et de 58 millions USD en impôts sur le revenu des sociétés minières entre 2020 et 2022.¹⁹

- *Investir dans la numérisation pour moderniser les systèmes d'administration fiscale.* Dans un monde où les conditions économiques et le développement des entreprises évoluent rapidement, investir dans des plateformes numériques permettra de mieux gérer des jeux de données vastes et complexes et de lutter contre l'évolution du blanchiment d'argent basé sur le commerce et les flux financiers illicites. Les gouvernements devraient investir dans des outils numériques tels que les plateformes de dépôt électronique, les intégrations de paiement mobile et d'autres automatisations pour détecter les fraudes. En Afrique du Sud, les mises à jour numériques, l'automatisation et

l'amélioration des services aux contribuables et de la conformité ont permis d'intégrer 32 millions de contribuables supplémentaires dans la base fiscale et d'améliorer le comportement des contribuables. L'augmentation marginale de la mise en conformité volontaire, d'environ 0,4 point de pourcentage, a atteint 75,5 %, contribuant à une augmentation annuelle de la collecte des recettes de 15,8 % pour atteindre environ 15 milliards USD au cours de l'année fiscale 2023/2024. L'automatisation prévue à l'avenir pourrait contribuer à combler le déficit budgétaire d'environ 41 milliards USD de recettes non perçues en raison de dettes impayées, de déclarations en souffrance et de fuites fiscales.²⁰

- *Tirer parti des cadres régionaux et du partage des politiques pour établir des taux d'imposition des sociétés uniformes.* Les gouvernements, en collaboration avec des agences régionales telles que la Commission de l'Union africaine, devraient adapter les politiques aux caractéristiques régionales afin de garantir une collecte optimale des recettes fiscales, conformément aux normes internationales. Des audits régionaux conjoints pour les entreprises multinationales renforceraient les pratiques d'application. Ces approches coordonnées aideront les pays à atténuer la perte de recettes nationales. Le Forum africain sur l'administration fiscale pourrait contribuer à l'élaboration d'une législation modèle basée sur le cadre BEPS afin de garantir le respect des normes mondiales. Les Trésors de chaque pays pourraient ensuite transposer les règles dans leur pays et les appliquer. En présentant un front uni, les nations africaines peuvent protéger leur base fiscale sans craindre que certains États membres ne perdent des opportunités d'investissements.
- *Adopter une approche régionale et une coordination renforcée entre les nations pour lutter contre la corruption.* L'UA devrait inciter les 11 pays qui n'ont pas ratifié la convention sur la prévention et la lutte contre la corruption à le faire.²¹ Cela permettra de créer une stratégie commune et une feuille de route partagée pour la mise en œuvre des politiques de lutte contre la corruption, notamment par le

biais de pratiques régionales de passation de marchés et de la numérisation des processus qui facilitent l'accès à l'information dans toute la région. Les gouvernements des pays devraient investir dans les technologies biométriques et d'autres technologies émergentes, telles que la blockchain pour les négociations contractuelles et les systèmes d'approvisionnement, afin de gérer les finances publiques et les systèmes de paiement. Les plateformes e-citoyennes du Kenya permettent de tirer quelques enseignements.²² La mise en place de commissions anticorruption indépendantes et de systèmes judiciaires bien financés pourrait dissuader la corruption. Il existe de meilleures pratiques mondiales que les pays africains peuvent adapter aux circonstances locales. Par exemple, avec le soutien d'un pouvoir judiciaire indépendant, la Commission indépendante contre la corruption de Hong Kong est passée du statut d'organisme hautement corrompu à celui d'agence la plus efficace pour mettre fin à la corruption.²³

- *Mettre en œuvre des réponses cohérentes et coordonnées, en collaboration avec les partenaires mondiaux, pour lutter contre les flux financiers illicites.* Les ressources obtenues par le biais d'actes criminels et de corruption franchissent souvent les frontières, ce qui nécessite une approche globale comprenant la prévention des flux illicites, le soutien aux enquêtes financières et le recouvrement des avoirs volés. Les pays africains participent à plusieurs initiatives mondiales et régionales, telles que les organismes régionaux du type Groupe d'action financière internationale (GAFI). Ces initiatives sont axées sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (et de la prolifération). Mais en raison de la faiblesse des capacités techniques et institutionnelles, la participation des pays africains aux initiatives multilatérales de transparence fiscale est limitée. Les acteurs publics et privés n'interagissent ni ne partagent beaucoup d'informations pour endiguer les flux financiers illicites. Pour relever ces défis, il faudra une coopération étroite pour faire respecter les normes fiscales internationales et les réglementations relatives à la lutte

contre le blanchiment d'argent. Les partenaires de développement peuvent contribuer à renforcer la capacité des agences de mise en œuvre en Afrique d'aligner les réglementations locales sur les initiatives mondiales et régionales, telles que la Position africaine commune sur le recouvrement des avoirs, qui constitue un plan directeur continental pour le recouvrement, le rapatriement et la gestion des avoirs récupérés.

Mobiliser davantage de capital naturel

Dans de nombreux pays d'Afrique, le cadre juridique confère à l'État la propriété et la gestion des ressources naturelles. Mais la mise en œuvre des codes miniers est souvent en contradiction avec l'intérêt public. Par exemple, les licences et les permis, essentiels pour contrôler l'accès aux ressources naturelles, impliquent souvent des processus opaques et des négociations directes plutôt que par des appels d'offres. Et dans de nombreuses économies du continent riches en ressources, les capacités techniques limitées ont entravé l'application des codes miniers qui visent à localiser les industries minières en aval et à institutionnaliser la transparence et la responsabilité.²⁴

Des contrats de ressources naturelles mal conçus entre les gouvernements et les investisseurs entraînent une surexploitation et des pertes de capital naturel. Les accords de partage de la production équilibrent les risques et les bénéfices, ce qui les rend attrayants, principalement dans le secteur pétrolier, car ils offrent un cadre permettant aux gouvernements de bénéficier de ces ressources sans investir directement dans le processus d'exploration et de production, tout en attirant les investissements et l'expertise étrangers. En revanche, les concessions accordent aux entreprises le droit d'extraire des ressources en échange de redevances et d'impôts, mais manquent de souplesse pour s'adapter aux conditions du marché. Ces formes d'accords miniers que l'on trouve dans plusieurs pays africains sont souvent caractérisées par des clauses confidentielles dont les termes demeurent secrets. Ces accords privilégient les

Dans de nombreuses économies riches en ressources, la mise en œuvre des codes miniers va à l'encontre de l'intérêt public

intérêts des investisseurs sur l'intérêt national, en particulier lorsqu'ils comprennent des clauses de stabilisation.²⁵

Les pays africains peuvent remédier à cette situation en renforçant leurs compétences et leurs capacités techniques.

Pour les négociateurs miniers, la publication des principales clauses de l'accord et le suivi et l'évaluation constants du contrat peuvent garantir la conformité et l'adhésion aux règles de mise en œuvre convenues. Les pays africains peuvent tirer parti d'initiatives telles que la Vision minière africaine (VMA) de l'Union africaine et soutenir la Facilité africaine de soutien juridique (ALSJ) afin de mieux aligner les codes miniers avec des ressources et le paiement de loyers plus équitables aux pays hôtes. Grâce à la VMA, les États africains peuvent bénéficier d'un renforcement des capacités qui améliore le pouvoir de négociation dans les contrats d'exploitation des ressources naturelles. L'ALSJ, en collaboration avec les partenaires internationaux et les parties prenantes, offre aux pays africains riches en ressources naturelles un mécanisme institutionnel permettant de surmonter les obstacles juridiques et techniques asymétriques au stade du contrat. En définitive, les pays devraient s'assurer que les accords de développement des minéraux contiennent des clauses obligatoires qui encouragent la création de valeur ajoutée au niveau national afin d'empêcher l'extraction sans entrave des ressources minières et l'exportation de matières premières vers des marchés lointains pour y être ensuite transformées et valorisées. Cela revient à exporter des emplois vers d'autres pays (voir le chapitre 2 du présent rapport, qui propose des politiques concrètes pour encourager la valorisation nationale des ressources naturelles).

L'utilisation efficace du capital naturel pour le développement en Afrique a donc été entravée par une capacité de négociation limitée, une faible transparence et une application insuffisante de réglementations rigoureuses.

L'efficacité du capital naturel pour faciliter le développement est en partie affectée par la structure complexe d'un secteur minier qui implique des acteurs étatiques, privés et mondiaux. De nombreux

gouvernements, y compris en Afrique, dépendent d'entreprises multinationales étrangères pour leurs investissements et leur expertise technique en raison de l'intensité capitaliste du secteur extractif. La domination des multinationales leur confère une position avantageuse, mais pose des problèmes aux gouvernements en matière de partage des revenus et de surveillance réglementaire.

Améliorer le capital naturel en renforçant la gouvernance et les institutions

- *Promulguer une divulgation publique obligatoire de tous les contrats de ressources naturelles et de tous les paiements issus des revenus afin d'améliorer la transparence et la redevabilité.* Des registres centralisés en ligne, tels que le portail ouvert des contrats du Libéria, peuvent améliorer la divulgation et l'accès à l'information sur les contrats et le paiement des revenus générés par les industries extractives. Les normes de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) fonctionneraient comme des exigences obligatoires, avec des entités de surveillance locales fournies par des agences d'audit indépendantes pour garantir la conformité. Les ministères nationaux qui supervisent les industries extractives ainsi que les agences de lutte contre la corruption joueraient le rôle d'acteurs principaux. La mise en œuvre de tels contrats sur la divulgation de la transparence a conduit les autorités guinéennes à renégocier des contrats miniers d'une valeur de 1,3 milliard USD.
- *Adopter un cadre commun d'enchères ouvertes afin de maximiser les rendements financiers issus des ressources naturelles.* Le processus d'appel d'offres pour les contrats d'extraction en Afrique devrait être guidé par des critères clairs incluant des exigences en matière de contenu local et des mesures de protection de l'environnement. Les résultats des enchères devraient être rendus publics et pouvoir être examinés afin de garantir la transparence et la redevabilité. Au Mozambique, la mise aux enchères concurrentielle des licences de gaz naturel liquéfié a permis de réduire l'influence politique et a généré une augmentation de plus de 30 % des recettes publiques. Cette approche peut être adaptée par d'autres pays

Le processus d'appel d'offres pour les contrats d'extraction en Afrique devrait être guidé par des critères clairs qui incluent des exigences en matière de contenu local et des mesures de protection de l'environnement

africains afin de réduire l'influence du monde politique et la corruption, qui conduisent à des pertes substantielles de fonds et à un clientélisme continu entre les investisseurs et les élites politiques. Le Centre africain pour les ressources naturelles et l'investissement, établi au sein du Groupe de la Banque africaine de développement, le Centre africain de développement minéral, hébergé par la Commission de l'Union africaine, et la Facilité africaine de soutien juridique sont disponibles pour fournir des conseils techniques aux régulateurs nationaux du secteur minier responsables de la mise en œuvre du système de vente aux enchères.

- *Renforcer la rétention de la valeur nationale par le biais d'une industrialisation basée sur les ressources.* Les autorités des économies africaines à forte intensité de ressources doivent imposer et encourager la création de valeur ajoutée dans les industries extractives par le biais d'exigences de valorisation juridique contraignantes et de politiques industrielles ciblées. Les pays riches en ressources passeront ainsi du statut d'exportateurs de matières premières à celui de transformateurs et de fabricants. Il est possible de retenir la valeur dans le pays en introduisant des clauses spéciales dans les accords miniers/pétroliers exigeant une valorisation locale, en établissant des zones de traitement des minerais ou des parcs industriels près des sites de ressources, en offrant des allègements fiscaux ciblés avec une date d'expiration fixe, un accès à l'infrastructure ou des garanties de crédit aux entreprises qui investissent dans la valorisation et les usines de traitement, et en développant des systèmes de certification du contenu local et des bases de données de fournisseurs nationaux.
- *Développer des chaînes de valeur régionales minières par le biais de pôles industriels transfrontaliers.* L'élargissement des possibilités de production et l'amélioration de l'utilisation transfrontalière des ressources naturelles et humaines peuvent permettre de créer et de renforcer les chaînes de valeur industrielles nationales et régionales. Les gouvernements africains doivent faciliter l'industrialisation régionale en créant des chaînes

de valeur transfrontalières pour les minerais essentiels—le lithium, le cobalt et les terres rares. Pour ce faire, ils doivent créer des politiques harmonisées, des infrastructures communes et intégrer les marchés. Cela nécessitera une collaboration entre les pays pour négocier des accords bilatéraux ou multilatéraux sur les infrastructures de traitement partagées (corridor de lithium RDC-Zambie), normaliser les taxes à l'exportation, les politiques de contenu local et les codes d'investissement à travers les régions, coordonner la facilitation du commerce et les réformes douanières pour permettre un mouvement continu des biens semi-transformés, et grâce au soutien des institutions nationales et régionales de financement du développement, mettre en commun le financement du développement pour les zones industrielles, les centres de recherche et de développement et les centres logistiques.

Mobiliser davantage de capital financier

Les marchés financiers en Afrique manquent souvent d'un cadre légal approprié et de ressources adéquates pour détecter et appliquer des sanctions face aux mauvaises pratiques, y compris les abus de marché tels que les délits d'initiés et les manipulations de marché.²⁶

De nombreux pays africains doivent relever le défi de développer les marchés financiers, d'améliorer les systèmes de paiement et de renforcer les cadres réglementaires. Aucun pays africain n'a atteint l'indice moyen de développement financier de 0,5, qui évalue les progrès d'un pays en termes de profondeur, d'accès et d'efficacité.²⁷ Le continent souffre de l'absence de cadres juridiques et réglementaires solides, de systèmes de compensation et de règlement, ainsi que d'informations permettant d'enregistrer les transactions. Ceci restreint l'accès au capital et limite la capacité des populations marginalisées à participer à l'économie.

Des réglementations mal conçues entravent également l'innovation et découragent l'investissement. L'Afrique souffre de réglementations financières trop bureaucratiques, notamment des processus excessivement compliqués

L'absence de cadres juridiques et réglementaires solides restreint l'accès aux capitaux et limite la capacité des populations marginalisées à participer à l'économie

d'évaluation du crédit et d'approbation des prêts, des systèmes fiscaux complexes et lourds, des exigences étendues en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et de connaissance du client, qui deviennent de plus en plus complexes, chronophages et difficiles à gérer. Ces goulets d'étranglement réglementaires découragent l'investissement, augmentent les coûts d'emprunt et entravent l'inclusion financière. Les pays dont la réglementation a été rationalisée ont ainsi progressé dans l'indice Business Ready de la Banque mondiale. Par exemple, le rapport Business Ready pour 2024 indique que le Rwanda a réalisé des progrès substantiels pour réduire le coût des transactions sur le marché des capitaux. Il se classe également en tête des pays africains pour ce qui est de la fourniture de services publics de haute qualité, afin de soutenir la croissance des entreprises et leur efficacité opérationnelle.

La mobilisation de capitaux financiers en Afrique est par ailleurs entravée par l'inefficacité des institutions. Les institutions telles que le système judiciaire, le parlement, les agences chargées de l'application de la loi et les agences de lutte contre la corruption manquent généralement de fonds, de personnel et de moyens pour remplir leurs fonctions. En conséquence, elles sont incapables de s'attaquer à la criminalité financière organisée, telle que le blanchiment d'argent ou le transfert de bénéfices par les entreprises multinationales. Il en résulte une méfiance du public à l'égard du système judiciaire. En outre, les interférences politiques et les nominations arbitraires de personnel dans l'institution judiciaire affaiblissent encore les protections juridiques. Cela crée de l'incertitude concernant les droits de propriété et la bonne exécution des contrats.²⁸ La faible application des contrats et l'inefficacité des systèmes judiciaires ne permettent pas de protéger les droits des actionnaires minoritaires ni d'assurer un partage équitable des bénéfices. Ces lacunes soulignent la nécessité d'allouer davantage de ressources au système judiciaire et d'entreprendre des réformes afin d'assurer l'indépendance et de restaurer la confiance du public dans les institutions clés de la gouvernance.

Approfondir la gouvernance et les institutions pour améliorer la mobilisation et l'utilisation des actifs financiers

- *Améliorer l'environnement réglementaire du marché des capitaux pour mobiliser l'épargne à long terme.* Les marchés des capitaux en Afrique sont rudimentaires mais pourraient mobiliser des capitaux financiers s'ils bénéficient d'un environnement réglementaire amélioré. Un cadre réglementaire solide facilite le développement de l'infrastructure du marché et protège mieux les investisseurs—ce sont par exemple les règles de divulgation et les réglementations claires, cohérentes et applicables qui favorisent la transparence. Les gouvernements africains et les autorités de régulation des marchés financiers devraient investir dans des technologies telles que la tokenisation des actifs.²⁹ En 2024, DAMREV, une société de tokenisation d'actifs réel, a conclu un accord de 330 millions USD pour tokeniser une mine de cuivre en Namibie. Cet accord permettra à DAMREV de fractionner la propriété de la mine et de tirer parti d'une approche innovante visant à accroître ses liquidités, posant ainsi de nouvelles normes pour la gestion des actifs dans le secteur minier namibien.³⁰ Au Kenya, le projet Mocha soutient les petits exploitants agricoles en tokenisant les cafés avec la blockchain. Ce dispositif permet aux petits exploitants agricoles de vendre des tokens (jetons numériques) représentant les droits économiques de certains de leurs cafés, offrant aux détenteurs de tokens une part du revenu généré par la vente de café pendant 10 ans. Cette innovation garantit aux petits exploitants un meilleur accès à des opportunités de financement pour la remise en état des exploitations, l'acquisition d'équipements et la formation.³¹
- *Harmoniser les cadres réglementaires et administratifs et réduire les obstacles aux investissements transfrontaliers.* Une plus grande coopération entre les institutions financières nationales pourrait créer un marché des capitaux plus vaste et robuste tout en favorisant le développement de divers produits financiers et instruments. Malgré la nature fragmentée et cloisonnée des bourses et des marchés de

capitaux africains, les opportunités sont nombreuses pour les investisseurs potentiels, en particulier dans le contexte de la ZLECAf. La mise en œuvre complète de la ZLECAf renforcera les activités commerciales et l'ouverture de nouvelles opportunités d'investissement à haut rendement. L'harmonisation des règles de cotation et la création d'agences de courtage régionales telles que l'Association africaine des bourses de valeurs peuvent faciliter la circulation des investissements entre les bourses et les entreprises agréées. Cet objectif peut être atteint grâce à l'assistance technique des institutions financières internationales pour mettre en place des garde-fous réglementaires, en vue d'inciter les investisseurs à effectuer des transactions dans d'autres juridictions en Afrique.

- *S'engager à mettre en œuvre des systèmes de règlement communs, englobant l'infrastructure technologique, les règles et les processus.* Cela permettra d'échanger des actifs financiers ou des valeurs mobilières entre différentes parties et d'investir dans des infrastructures allant des systèmes de paiement et de règlement des titres aux architectures de monnaies numériques. À cet égard, le système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) doit être pleinement intégré dans les marchés de capitaux et les cadres commerciaux des pays africains. Sur un continent qui compte plus de 40 monnaies, le déploiement complet du PAPSS réduira la dépendance à l'égard de monnaies tierces, stimulera considérablement le commerce intra-africain et facilitera les investissements dans les monnaies nationales à travers de multiples bourses de valeurs.
- *Utiliser les réserves de change des banques centrales pour combler le déficit de financement des infrastructures.* La valeur des réserves de change en Afrique, 411,9 milliards USD en 2023³², dépasse le déficit de financement, qui est lui estimé à 402,2 milliards USD par an pour accélérer la transformation structurelle. De plus, les pays détiennent davantage de dépôts à la banque pour les règlements internationaux qu'ils ne reçoivent en dette extérieure. Les réserves, si elles sont utilisées de manière optimale, peuvent être canalisées

vers l'investissement dans des secteurs favorisant la croissance, ce qui stimule davantage les exportations et les réserves. Ce cercle vertueux repose sur une capitalisation adéquate des banques commerciales nationales, afin de mieux gérer les réserves accumulées. Le Nigeria présente plusieurs cas de réussite dont les autres pays pourraient s'inspirer.³³ Les banques de dépôt commerciales nationales n'ont reçu qu'une partie des réserves à gérer après avoir été recapitalisées, à la suite des réformes du secteur bancaire. Une initiative visant à intégrer les marchés de capitaux sur le continent permettrait aux pays disposant de réserves de change excédentaires³⁴ de libérer une part définie selon des considérations macroéconomiques nationales, et fléchée vers l'investissement dans des projets. Cela garantirait que les ressources africaines servent au développement de l'infrastructure productive de l'Afrique.

- *Optimiser le recyclage des actifs existants permet de libérer des fonds pour des projets d'infrastructure essentiels.* Le recyclage des actifs peut contribuer à combler le déficit de financement des infrastructures du continent et à mettre fin à la dépendance des gouvernements à l'égard de l'aide liée aux projets. Pour ce faire, il est possible de tirer parti des infrastructures vieillissantes existantes afin de lever des fonds pour de nouveaux projets, par l'intermédiaire de véhicules de financement tels qu'Africa50.³⁵ En 2024, Africa50 a repris les opérations du pont de la Sénagambie après avoir déboursé la première tranche de 15,5 millions USD d'un programme de recyclage d'actifs de 100 millions USD avec le gouvernement de la Gambie. Le Togo travaille également avec Africa50 pour monétiser le projet routier Lomé-Kpalimé, d'un coût de 361,3 millions USD. Le recyclage des actifs en tant qu'instrument de financement sera viable s'il parvient à surmonter les problèmes de transparence et de redevabilité dans l'exécution des projets d'infrastructure, qui découlent eux-mêmes des mauvais résultats obtenus par le passé et de l'influence politique exercée par certains gouvernements africains dans la mise en œuvre de ces projets.

Les réserves de change peuvent être canalisées vers l'investissement dans des secteurs favorisant la croissance, ce qui stimule davantage les exportations et les réserves

L'inversion des sorties nettes de portefeuille de l'Afrique peut permettre aux entreprises d'accéder aux marchés internationaux des capitaux, ce qui les aidera à s'agrandir, à se développer et à créer des emplois

Libérer le potentiel du capital des entreprises

L'esprit d'entreprise en Afrique est entravé par l'insuffisance des infrastructures de soutien et la faiblesse des structures de gouvernance.

Les statistiques montrent que plus d'un Africain sur cinq en âge de travailler crée une nouvelle entreprise et que plus de 75 % des jeunes prévoient d'en créer une dans les cinq ans à venir.³⁶ Cet esprit d'entreprise s'est développé principalement dans les secteurs de la technologie et de l'innovation. La dynamique de croissance de l'entrepreneuriat est néanmoins plombée par un environnement qui n'est pas favorable aux entreprises, notamment un faible accès au financement et des réglementations contraignantes qui augmentent le coût de l'activité. Il est essentiel d'attirer les investissements nationaux et étrangers pour diversifier les économies africaines et les rendre moins dépendantes des ressources naturelles.

Les investisseurs de portefeuille sont attirés par les pays dont les politiques réglementaires sont prévisibles et qui s'engagent à respecter l'État de droit.

L'inversion des sorties nettes de portefeuille de l'Afrique par rapport aux 1,7 milliard USD enregistrés en 2023 peut permettre aux entreprises d'accéder aux marchés internationaux des capitaux, ce qui les aidera à s'agrandir, à se développer et à créer des emplois. Les flux d'investissement en actions sont négatifs, ce qui souligne la nécessité d'une gouvernance et de cadres institutionnels plus solides et plus efficaces. Les investisseurs de portefeuille internationaux sont attirés par les pays et les régions dotés de systèmes réglementaires prévisibles et transparents qui garantissent des rendements positifs et le rapatriement des fonds à moindre coût—en termes de fardeau réglementaire et de pertes de change.

Des réformes profondes des processus de passation des marchés publics peuvent favoriser la transparence, la concurrence, l'efficacité et l'équité. Une réglementation de meilleure qualité réduit le risque de comportement de recherche de rente, dans lequel les agents paient pour manipuler les réglementations en leur faveur.³⁷ La promulgation de lois sur les marchés

publics, appuyée par une législation secondaire visant à réglementer les procédures de passation des marchés, peut améliorer la prise de décision, l'efficacité et l'équité. Les systèmes électroniques de passation de marchés publics (e-procurement) favorisent la concurrence et un meilleur contrôle, tout en constituant un mécanisme plus rapide et plus efficace de collecte des offres et d'analyse des données afin de lutter contre la fraude et d'atténuer les risques de corruption. Au Rwanda, la plateforme de passation de marchés en ligne Umucyo est connectée à 24 systèmes d'information, dont le système de gestion des finances publiques, l'autorité fiscale, le bureau d'état civil, les banques commerciales et les systèmes d'autres institutions financières. Ce système automatisé est utilisé par près de 1200 agences gouvernementales, contre un peu plus de 200 en 2022, avec plus de 13 800 fournisseurs et 26 800 contrats attribués. Sa mise à niveau du système permettrait de stocker les données relatives aux marchés publics dans un format standardisé et ouvert.³⁸

Mobiliser davantage de capital d'entreprise

- *Investir dans des institutions de qualité pour développer le capital des entreprises en Afrique.* Les institutions de qualité encouragent les détenteurs de capitaux commerciaux en créant un climat favorable aux affaires. Les pays africains devraient donc harmoniser leur cadre institutionnel en adoptant des lois, des réglementations et des stratégies d'application adéquates. Une infrastructure numérique forte et démocratisée, prévoyant des dispositions de protection des données, de promotion du commerce, de prévention et de lutte contre la cybercriminalité, peut stimuler la croissance en Afrique dans de multiples secteurs, et ce de deux manières principales. Premièrement, elle pourrait améliorer la productivité du secteur en facilitant l'accès à l'information et en améliorant l'efficacité des processus. Deuxièmement, elle pourrait stimuler la consommation en offrant un meilleur accès à divers produits et services.
- *Améliorer l'accès au financement des entreprises et soutenir les start-ups.* Les jeunes entreprises africaines manquent de capitaux pour se développer. L'amélioration des systèmes d'évaluation des projets et un suivi et

une évaluation efficaces peuvent réduire les risques d'échec des entreprises et améliorer l'accès au financement des entreprises en phase de démarrage. Les start-ups sont considérées comme à haut risque et connaissent un taux d'échec élevé, en raison de la lenteur des ventes et du manque de liquidités, même si leurs actifs sont supérieurs à leurs passifs. Les bureaux de référence du crédit, les registres de crédit ou les registres des garanties et agences similaires de collecte d'informations sur les emprunteurs peuvent atténuer les asymétries d'information et réduire le risque de défaut de paiement.³⁹ Les gouvernements doivent donc concevoir et mettre en place des incitations fiscales pour les business angels (investisseurs providentiels) et partager le risque d'investissement par le biais de fonds publics.

- *Accorder une autonomie et des pouvoirs de poursuite aux agences de lutte contre la corruption afin de remédier aux nouveaux cas de corruption.* L'incertitude politique et le climat défavorable aux entreprises sont alimentés par la faiblesse de la gouvernance, qui permet de contourner l'État de droit. Les gouvernements devraient adapter leurs politiques et équiper les institutions pour qu'elles puissent répondre de manière proactive et rapide aux besoins des entreprises. Des cadres politiques devraient encourager la collaboration entre les institutions nationales de surveillance et avec les partenaires internationaux pour atténuer la perception émergente de corruption en Afrique. Cela réduirait le risque d'investissement pour les investisseurs locaux et étrangers.
- *Minimiser le risque de change en empruntant dans la monnaie nationale.* Des marchés nationaux de la dette développés encouragent la formation des prix, établissent un prix adapté au risque, développent la base d'investisseurs nationaux et soutiennent la transmission de la politique monétaire et la stabilité financière. Les marchés obligataires en monnaie locale doivent donc être adaptés et soigneusement séquencés en fonction des circonstances propres à chaque pays. C'est ainsi qu'ils pourront diversifier et élargir le pool de financement du gouvernement, réduire la volatilité du financement et limiter son exposition aux chocs extérieurs.

L'initiative conjointe du FMI et de la Banque mondiale *Stepping up Domestic Resource Mobilization*⁴⁰ souligne l'importance du développement des marchés de la dette publique. Un calibrage minutieux et la stabilité macro-économique en Afrique devraient s'appuyer sur des déficits budgétaires modérés et des niveaux d'endettement viables afin de réduire les coûts de financement intérieurs et d'alléger le fardeau des paiements d'intérêts. Les paiements d'intérêts élevés, qui découlent en grande partie de la dette extérieure, absorbent environ 27,5 % des recettes publiques.⁴¹ Les largesses budgétaires qui conduisent à des emprunts nationaux inconsidérés risquent d'évincer l'investissement privé, entravant ainsi la croissance économique globale.⁴²

Libérer le capital humain pour le développement de l'Afrique

Les écarts de productivité entre les pays peuvent être réduits grâce à une meilleure architecture institutionnelle et à un plus grand respect de l'État de droit.⁴³ En luttant contre la corruption, l'on renforce les gains de productivité, mesurés en termes de valeur ajoutée par travailleur, de l'enseignement supérieur et de l'enseignement primaire. Il en résulte que même des infractions mineures—telles que la petite corruption ou des inefficacités dans l'allocation des ressources—peuvent diluer l'efficacité des investissements en capital humain, entraînant finalement une baisse de la productivité de la main-d'œuvre. Les pays africains peuvent donc réduire les écarts de productivité entre les pays en améliorant la gouvernance, les institutions et l'État de droit.

Les faiblesses du capital humain reflètent la qualité et l'efficacité des services sociaux fournis. En Afrique, la faible qualité de la gouvernance institutionnelle, caractérisée par la corruption, a été citée comme l'une des causes majeures du sous-financement des systèmes éducatifs et de la défaillance des soins de santé. La fuite des cerveaux, ou départ du capital humain, peut être interprétée comme une conséquence de l'insatisfaction des populations face à une mauvaise administration et à une gouvernance défaillante, au

Un meilleur contrôle de la corruption renforce les gains de productivité de l'enseignement supérieur et de l'enseignement primaire

La mauvaise qualité de la gouvernance institutionnelle, caractérisée par la corruption, a été citée comme l'une des causes du sous-financement des systèmes éducatifs et de la défaillance des soins de santé

profit de pays où ces systèmes sont plus performants. Il en résulte un faible capital humain et une forte émigration.⁴⁴ Or, comme le montre le chapitre 2, l'émigration signifie en fait que les pays africains subventionnent les besoins en capital humain des pays développés.

La gestion financière inefficace et la fragmentation bureaucratique de l'éducation et des programmes de formation ont nui à leur efficacité et affaibli leur contribution potentielle à la croissance économique. Des cadres de reddition de comptes solides favorisent la confiance et maximisent les rendements socio-économiques de l'éducation.⁴⁵ Il est donc essentiel de reconnaître les progrès réalisés par le Rwanda pour lier le financement des écoles aux résultats. En effet, ce cas précis démontre comment les innovations en matière de gouvernance peuvent améliorer la qualité et l'équité.⁴⁶ Des pays tels que le Botswana, le Ghana, le Kenya et l'Afrique du Sud ont également pris des mesures pour renforcer l'autonomie institutionnelle, notamment en impliquant la société civile dans les conseils d'administration des universités. Ces mesures permettent d'éliminer la fragmentation bureaucratique tout en élargissant et renforçant la redevabilité des institutions de contrôle. Ces réformes novatrices de la gouvernance peuvent combler les lacunes dans l'allocation et l'utilisation des ressources et renforcer la redevabilité des systèmes, en vue d'une meilleure prestation de services.⁴⁷ Les données internationales montrent également les avantages du recrutement fondé sur le mérite, de l'autonomie et des normes professionnelles de performance et d'efficacité de la prestation de services d'éducation et de santé de qualité. En Finlande, la combinaison d'une forte redevabilité par les pairs et d'une surveillance descendante (top-down) limitée a permis d'obtenir d'excellents résultats en matière d'éducation.⁴⁸

Développer le capital humain

- *Développer des investissements stratégiques et ciblés dans le capital humain, en mettant l'accent sur la formation professionnelle et la gouvernance afin de renforcer et de retenir les capacités humaines sur le continent. Les défis auxquels sont confrontés les marchés*

du travail en Afrique soulignent le rôle essentiel d'une gouvernance efficace pour faciliter et exploiter le capital humain au service du développement. Il est essentiel d'investir dans le développement des compétences pour libérer le potentiel de croissance du continent, et en particulier pour combler l'inadéquation entre les besoins du marché du travail et les résultats du système éducatif. Les gouvernements devraient allouer une partie des 20 % de dépenses recommandées pour l'éducation (voir les recommandations du chapitre 2) à la formation professionnelle et technique, en accordant la priorité aux infrastructures, à la rétention de formateurs qualifiés et à la réforme des programmes d'études, en les reliant aux demandes du marché. Au moins 5 % de cette enveloppe devraient être consacrés à la formation professionnelle.⁴⁹ Afin d'amplifier le rendement du capital humain, les investissements doivent être complétés par des réformes de la gouvernance, telles que l'adoption de systèmes d'achat préférentiels ouverts et transparents, soutenus par un système numérisé de suivi de la présence des enseignants et des heures d'enseignement dans les écoles et les centres de formation professionnelle. La numérisation peut également contribuer à la fourniture de services de santé de qualité.

- *Décentraliser le développement du capital humain grâce à la gouvernance numérique (e-government).* La décentralisation de la gouvernance du capital humain—en particulier de l'éducation—permet des réformes spécifiques au contexte qui correspondent mieux aux besoins locaux, en particulier dans les pays présentant des inégalités spatiales et des déséquilibres de développement régional.⁵⁰ Les progrès en matière de gouvernance de l'éducation et de la santé, tels que l'amélioration de l'inclusion et de l'accès, sont liés à la décentralisation avec un soutien institutionnel plus fort.⁵¹ L'adoption de systèmes d'administration en ligne peut permettre aux acteurs de la communauté de signaler les mauvaises pratiques (telles que les pots-de-vin pour une admission dans un établissement ou le vol de médicaments), de contrôler l'absentéisme des enseignants et des soignants et d'améliorer le suivi

de la prestation des services. Ces mécanismes de retour d'information renforcent la réactivité des institutions et favorisent le développement du capital humain, en garantissant que les systèmes servent les communautés de manière équitable et efficace.

- *Confier la gouvernance des soins de santé aux autorités locales afin d'améliorer la mise en œuvre de la couverture universelle d'assurance maladie et d'améliorer les performances du secteur de la santé.* Le transfert de pouvoir du gouvernement central aux autorités locales —une décentralisation de fait— peut renforcer l'implication des autorités locales dans l'élaboration des politiques et améliorer les interactions entre ceux qui formulent les politiques et ceux qui les mettent en œuvre. Cela permet de minimiser les interférences politiques émanant de l'État central, qui, dans de nombreux pays africains, a compromis la fourniture de soins de santé de qualité au niveau communautaire. L'Éthiopie montre que la décentralisation améliore la santé publique et l'éducation.
- *Mettre les compétences de la diaspora au service du développement du capital humain.* L'émigration de personnes hautement qualifiées hors d'Afrique constitue une fuite de capital humain, malgré les envois de fonds de la diaspora. Les pays africains devraient explorer des manières plus larges et plus stratégiques d'exploiter les avantages des travailleurs de la diaspora, qualifiés ou non, au-delà des envois de fonds. Les diasporas africaines jouent un rôle de premier plan dans le développement politique, social et économique de leurs pays d'origine. Il est donc crucial de développer des mécanismes efficaces pour intégrer le rôle de la diaspora africaine dans le renforcement des institutions et pour combler le déficit de leadership. Cela favorisera les envois de fonds par des canaux formels, qui pourront ensuite être mis à profit pour le développement national. Les gouvernements devraient chercher à conclure des partenariats de migration structurés, basés sur les compétences, afin de tirer parti de la diaspora. Ils pourraient mobiliser efficacement la diaspora pour le financement du développement par le biais de « diaspora bonds » (obligations diaspora) et tirer parti de

leurs compétences et de leurs expériences en facilitant les échanges, l'esprit d'entreprise, la technologie, le partage des connaissances et les programmes de circulation des cerveaux. Ils devraient également créer des agences parapubliques spécialisées dans la gestion et le suivi de la migration des personnes qualifiées. La coopération du Maroc avec l'Union européenne et l'Allemagne est un exemple de partenariat stratégique sectoriel pour tirer parti des avantages mutuels de la migration.⁵² Grâce à ces partenariats, des centres de migration et de développement ont été mis en place pour apporter un soutien en matière de compétences requises, d'identification des emplois et de formation linguistique afin de faciliter l'intégration.⁵³

- *Les réformes, en particulier celles qui alignent les politiques de citoyenneté sur les réformes économiques et de gouvernance, devraient viser à inciter la diaspora africaine à créer des entreprises sans obstacle juridique ou bureaucratique, afin d'apporter une contribution significative aux économies nationales en investissant dans des secteurs clés et dans des projets d'infrastructure de grande envergure, notamment dans l'industrie hôtelière, l'éducation et les services de santé.* Selon certaines estimations, sur les 54 pays d'Afrique, seuls 30 accordent le droit de vote à leurs ressortissants à l'étranger.⁵⁴ Ce droit est inscrit dans les constitutions ou les lois électorales des pays. Malgré cela, la mise en œuvre de ces dispositions est souvent entravée par des défis institutionnels et logistiques. Dans les pays où de telles dispositions n'existent pas, cela incite effectivement à exclure les diasporas de la gouvernance nationale et donc réduit leur sentiment d'appartenance à leur pays d'origine. Des réformes devraient donc être mises en œuvre pour établir un cadre juridique efficace qui encourage la diaspora africaine à participer activement au processus politique dans leur pays d'origine, notamment en votant et/ou en se présentant à des postes politiques à responsabilité, ce qui pourrait favoriser le retour des qualifications et des compétences perdues en raison de la migration et, en fin de compte, stimuler la bonne gouvernance, la transparence

L'Afrique dispose d'un énorme capital qui recèle un potentiel considérable pour le développement durable



et l'État de droit. Lorsque de telles lois existent déjà, les gouvernements devraient développer des mécanismes pour rendre ces dispositions opérationnelles.

INTRODUCTION

L'Afrique dispose d'un capital considérable, qu'il s'agisse de ses riches ressources naturelles, de sa main-d'œuvre jeune, des marchés financiers émergents ou des ressources commerciales et fiscales croissantes. Ces actifs recèlent un immense potentiel pour le développement durable. Toutefois, la faible qualité des institutions, la mauvaise gouvernance et la faiblesse et l'inefficacité des systèmes juridiques entravent leur mobilisation effective et leur gestion efficace. La corruption, l'instabilité politique et l'inefficacité des lois, dont certaines sont l'héritage du colonialisme, créent un environnement commercial incertain et découragent les investissements locaux et étrangers. En outre, le manque de transparence et de responsabilité dans la gestion du secteur public se traduit par une mauvaise affectation des ressources, ce qui compromet les efforts déployés pour parvenir à une croissance et à un développement inclusifs à long terme.

Les institutions—règles formelles et informelles, structures organisationnelles et normes qui façonnent les interactions économiques et sociales, y compris les cadres juridiques, les organismes de réglementation et les administrations publiques—sont essentielles pour allouer plus efficacement les ressources et créer des richesses, afin de lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement économique et humain. La gouvernance, y compris la transparence, la responsabilité, l'efficacité des politiques et le contrôle de la corruption, est le processus par lequel l'autorité est exercée pour gérer efficacement les ressources. L'État de droit signifie que les lois sont publiques, déterminées de manière indépendante et prévisible. Ces lois protègent les droits de propriété et prévoient que les contrats passés sont exécutoires, et garantissent le droit de demander réparation devant les tribunaux.

Cet appareil institutionnel et de gouvernance crée un environnement dans lequel diverses

formes de capital sont générées et utilisées. L'historiographie africaine fait état de traditions anciennes qui mettent l'accent sur la justice et l'exécution des contrats—des principes qui restent pertinents à l'heure où les pays poursuivent leur réforme des institutions et de la gouvernance.⁵⁵ La bonne gouvernance et l'État de droit inspirent la confiance dans la protection des investissements et la bonne gestion des fonds publics—à l'inverse, les défaillances institutionnelles conduisent à une mauvaise gestion et à de l'incertitude.

La situation actuelle en Afrique met en évidence le dilemme suivant : en dépit d'un fort engagement en faveur de réformes, l'absence de mise en œuvre efficace des politiques entrave encore les progrès en matière d'institutions et de gouvernance. De nombreux pays africains ont progressé dans la mise en place d'institutions formelles—notamment des constitutions, des commissions anticorruption et des agences fiscales semi-autonomes—et ont signé des conventions régionales et internationales destinées à améliorer la gouvernance, à renforcer les institutions et à faire respecter l'État de droit. Pourtant, la mise en œuvre a été lente, inégale et sélective. Les faiblesses institutionnelles et les lacunes en matière de gouvernance se manifestent par une corruption omniprésente, de fréquents revirements de politique, une instabilité politique et de piètres performances du secteur public, autant de facteurs entravant la mobilisation des capitaux. La corruption, la fraude et l'évasion fiscales—souvent facilitées par une architecture fiscale internationale opaque, et réalisées sous la forme de transferts de bénéfices et d'autres sorties illicites—coûtent à l'Afrique des ressources substantielles, de l'ordre de 7 à 8 % du produit intérieur brut (PIB) ou plus. Sans ces plaies, ces ressources pourraient être investies dans le développement durable. Ces pertes dépassent de loin les montants annuels d'aide envoyés à l'Afrique, ce qui montre que les défaillances institutionnelles et de gouvernance sont les principaux obstacles à un développement autofinancé.

Il est important de noter que les problèmes de gouvernance sont exacerbés à un moment où l'aide extérieure au développement diminue. Notre époque connaît une fragmentation géopolitique, une montée du protectionnisme et les politiques

sont élaborées à l'aune d'un nationalisme croissant. Ainsi, de nombreux donateurs traditionnels ont réduit leur aide humanitaire et leur financement à des conditions préférentielles. Les investissements étrangers directs (IED) sont également devenus plus sélectifs et la pression économique exercée par la pandémie de Covid-19 a réduit les budgets d'aide dans les pays développés. En Afrique, cela signifie que la mobilisation des ressources nationales et la réduction, voire l'élimination, des fuites fiscales sont primordiales pour conserver les capitaux mobilisés et les déployer dans des activités productives. Ceci est plus urgent que jamais. Les pays ont de plus en plus besoin de financer leur propre développement par une meilleure administration des recettes, une gestion prudente des ressources mobilisées et un environnement permettant de mobiliser l'épargne locale à grande échelle. Les institutions, la gouvernance et l'État de droit sont des piliers importants de la stabilité macroéconomique et du développement socio-économique. Selon Akinwumi A. Adesina, Président du groupe de la Banque africaine de développement, « les Africains ne peuvent pas continuer à compter sur la bienveillance des autres ».⁵⁶ En effet, le développement doit être endogène et appartenir aux citoyens et, sans amélioration de la gouvernance et de la qualité des institutions, ni le développement des infrastructures, ni l'industrialisation, ni les programmes sociaux ne pourront être mis en œuvre, faute de financement et de capacité.

Les défaillances de la gouvernance en Afrique ont également contribué à la perte d'opportunités d'investissement et de croissance. La faible application des contrats, l'incertitude politique et les risques politiques découragent les investisseurs nationaux et étrangers, ce qui entrave les investissements et l'emploi. Les pays dont les systèmes de gouvernance sont instables ou dont les droits de propriété ne sont pas bien définis, par exemple, ont du mal à attirer les investissements privés à long terme, malgré l'abondance des ressources naturelles et le potentiel du marché. De même, le transfert illégal de fonds par des particuliers et des entreprises fortunés vers des juridictions offshore prive les économies locales de capitaux. Cela limite concrètement les investissements publics dans les infrastructures, l'éducation

et la santé, condamnant l'économie à une croissance atone et à une dépendance persistante aux financements extérieurs. Malheureusement, l'aide publique au développement est généralement assortie de conditions qui empêchent les pays africains d'investir dans des domaines importants pour leur développement national. En outre, la dette extérieure est souvent contractée à des taux d'intérêt extrêmement élevés et à des conditions de remboursement défavorables.

Dans ce contexte, ce chapitre examine comment des institutions solides, une bonne gouvernance et le respect de l'État de droit constituent les piliers essentiels pour libérer le potentiel de mobilisation des capitaux de l'Afrique. Il met également en lumière comment et une gouvernance défaillante agit comme un frein majeur à la mobilisation et à l'utilisation des ressources nationales. Ce chapitre propose une approche panafricaine, en partenariat avec la communauté internationale, pour renforcer la gouvernance tout en reconnaissant que des enjeux tels que le blanchiment d'argent, l'évasion fiscale et la corruption sont de nature transnationale. Ils appellent donc à une action collective de la part des États et des institutions africains ainsi que de la communauté mondiale. En proposant cette approche, le chapitre décrit les réformes réussies en Afrique et ailleurs, et la manière dont elles pourraient se traduire par de meilleurs résultats en matière de développement.

S'appuyant sur les leçons tirées des réussites africaines, ce chapitre présente des recommandations politiques concrètes, clairement classées en fonction du type de capital et les parties prenantes concernées : gouvernements nationaux, institutions financières internationales (IFI), banques multilatérales de développement, Union africaine et acteurs régionaux. Ces recommandations donnent la priorité à la profondeur et à l'impact des interventions les plus importantes, plutôt qu'à leur étendue et à leur focalisation sur elles. En mettant en œuvre ces réformes ciblées, soutenues par les efforts régionaux et internationaux, les pays africains peuvent accroître de manière significative la mobilisation et l'utilisation des capitaux, réduire la dépendance à des sources extérieures et tracer la voie vers une croissance durable et inclusive.

Dans un pays riche en ressources et doté de bonnes institutions, le capital naturel peut facilement être converti en actifs à long terme susceptibles de contribuer grandement à des résultats positifs en matière de développement

UN CADRE POUR LE RÔLE DES INSTITUTIONS ET DE LA GOUVERNANCE DANS LA MOBILISATION DE CAPITAUX

Mobiliser le capital de l'Afrique au service du développement peut être observée au travers du prisme d'un modèle de développement fondé sur la conversion du capital. Dans ce cadre, le développement est un processus de conversion, par exemple, du capital en ressources naturelles, telles que le pétrole, les minéraux, la sylviculture, la pêche, l'eau et la terre, en capital financier et en recettes fiscales, qui est ensuite investi dans le développement des infrastructures et du capital humain pour compléter le capital des entreprises.⁵⁷ Ainsi, plutôt que la simple présence de ressources naturelles ou humaines abondantes, ce qui importe réellement c'est *l'efficacité* avec laquelle ces ressources sont converties et réinvesties pour générer une croissance durable et un développement soutenu (voir encadré 3.1).

Les institutions et les systèmes de bonne gouvernance sont les «facteurs de conversion» qui déterminent l'efficacité avec laquelle une forme

de capital peut être transformée en une autre. Par exemple, dans le cas d'un pays riche en ressources naturelles doté de bonnes institutions, le capital naturel peut facilement être converti en actifs à long terme susceptibles de contribuer grandement à des résultats positifs en matière de développement. En revanche, en l'absence d'une bonne gouvernance et d'institutions juridiques efficaces, les recettes issues des ressources peuvent être perdues en raison de la corruption et de l'impunité, ce qui réduit leur effet sur le développement. En outre, lorsque le système éducatif est propice au développement des ressources humaines d'un pays, les individus peuvent acquérir les compétences dont ils ont besoin pour devenir des entrepreneurs productifs et des travailleurs qualifiés. Ce processus peut conduire à la création de richesses pour lutter contre la pauvreté et améliorer le développement humain.

Dans de nombreux pays africains, la faiblesse des institutions et de l'État de droit, ainsi que la mauvaise qualité de la gouvernance entravent la conversion efficace du capital naturel et humain en résultats tangibles pour le développement. Les sections qui suivent analysent les dispositions

Dans le cas d'un pays riche en ressources naturelles doté de bonnes institutions, le capital naturel peut facilement être converti en actifs à long terme susceptibles de contribuer grandement à des résultats positifs en matière de développement

ENCADRÉ 3.1 Comprendre le modèle de développement basé sur la conversion du capital

Ce modèle conceptualise le développement comme un processus grâce auquel un pays fait évoluer son portefeuille d'actifs d'une dépendance au capital naturel à une dépendance au capital reproductible tel que l'infrastructure, le capital humain et les ressources financières. Dans ce modèle, le capital naturel, y compris les minéraux, le pétrole et les écosystèmes, est une action de base que les pays peuvent exploiter pour générer de la richesse et améliorer le niveau de vie.

Pour les pays africains, ce processus nécessite un rééquilibrage minutieux de leurs portefeuilles d'actifs. Les pays qui disposent d'un capital naturel abondant mais d'un capital reproductible limité commencent entament leur parcours de développement en exploitant les ressources naturelles pour créer le capital financier, humain et infrastructurel nécessaire à la transformation économique. L'extraction d'or et de diamants en Afrique du Sud et de diamants au Botswana est un exemple palpable de cette dynamique. Ces activités remodelent depuis toujours les «bilans» de ces pays, les faisant évoluer vers des économies de plus en plus dépendantes du capital humain.

L'objectif sociétal, dans ce contexte, est d'obtenir un portefeuille optimal d'actifs qui équilibre les flux issus du capital naturel et du capital créé par l'humain. Dans ce cadre, les revenus tirés de l'extraction du capital naturel doivent être stratégiquement investis dans des actifs favorisant la croissance et la résilience à long terme, tels que les systèmes éducatifs, le développement des infrastructures et les instruments financiers.

Source: Stokey 1998; Sarr et Swanson 2017.

institutionnelles et les performances de chaque forme de capital, en montrant comment les lacunes en matière de gouvernance limitent la mobilisation des capitaux nationaux et quelles sont les améliorations nécessaires pour procéder à une réorientation.

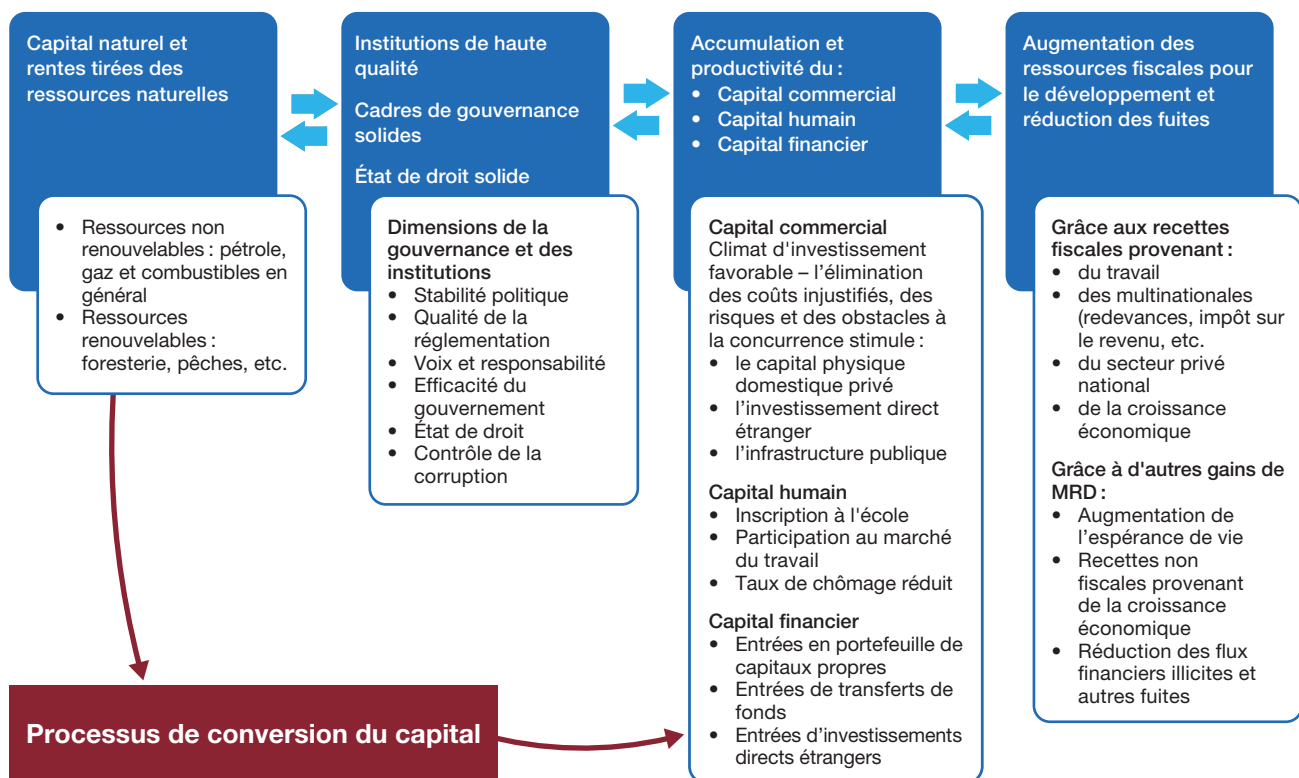
Cadre conceptuel: Gouvernance et mobilisation des capitaux en Afrique

La qualité de la gouvernance et des institutions d'un pays est cruciale pour déterminer les incitations, le niveau et l'efficacité des investissements. L'amélioration de la gouvernance est essentielle pour libérer la capacité de l'Afrique à mobiliser des ressources à travers différents types de capitaux. La figure 3.1 présente un cadre conceptuel dans lequel s'imbriquent la gouvernance, les institutions et la mobilisation des ressources à travers différentes formes de capital. Il montre comment une gouvernance solide contribue à la transition d'une économie dépendante du capital naturel à une

économie tirée par le capital généré par l'humain, y compris le capital financier, commercial, fiscal et humain. Cette transition est vitale pour une croissance économique et un développement durable.

La qualité et la solidité des institutions, de même qu'une gouvernance efficace, constituent les leviers fondamentaux pour améliorer l'efficacité de la mobilisation des ressources nationales. Des institutions transparentes et redevables, alliées à des systèmes efficaces de recouvrement des impôts favorisent la confiance et le respect de la législation. Cela se traduit par une augmentation des recettes fiscales et une meilleure mobilisation des ressources fiscales à travers le continent. Dans le secteur des affaires, une gouvernance stable améliore les cadres réglementaires, qui à leur tour créent les conditions favorables à l'investissement et encouragent l'esprit d'entreprise, ce qui conduit à la croissance économique et à la création d'emplois. La gestion des ressources naturelles est renforcée par des institutions solides

FIGURE 3.1 Cadre conceptuel des institutions et des systèmes de gouvernance, ainsi que de la mobilisation et de l'utilisation des capitaux pour le développement de l'Afrique



Source: Construction de la Banque africaine de développement.

En garantissant la transparence, la redevabilité et l'État de droit, la bonne gouvernance crée un environnement propice à l'investissement, à l'esprit d'entreprise et à l'innovation

capables de faire appliquer les lois sur la protection de l'environnement, de garantir des pratiques d'extraction durables et d'optimiser les recettes générées par ces ressources. Le développement du capital humain est favorisé par la bonne gouvernance grâce à une éducation, des soins de santé et des politiques de qualité qui favorisent le développement de compétences monnayables et améliorent considérablement la productivité de la main-d'œuvre. La main-d'œuvre qualifiée affiche des niveaux de mobilité économique plus élevés et peut donc se tourner facilement vers les secteurs où elle est le plus nécessaire ou vers ceux où elle est à même d'obtenir un rendement positif. Cette mobilité peut contribuer fortement à l'utilisation efficace et efficiente des ressources en main-d'œuvre d'un pays. De même, un secteur financier bien réglementé, soutenu par des institutions solides, attire les investissements nationaux et étrangers, améliore l'accès au crédit et favorise l'inclusion financière, ce qui conduit à la stabilité économique et à une croissance durable.

Architecture institutionnelle et qualité : l'Afrique dans un contexte mondial

Institutions et État de droit, pierres angulaires de la gouvernance

Des institutions de qualité et une gouvernance efficace sont indispensables pour créer un environnement propice à l'investissement et au développement économique. Elles se déclinent en plusieurs dimensions, telles que la redevabilité, la stabilité politique, primauté de l'État de droit et la qualité de la réglementation, qui façonnent l'ossature politique, sociale et économique de la société. Les institutions peuvent être *inclusives* en faisant respecter les droits de propriété, en promouvant la liberté du marché et en garantissant un large accès aux opportunités économiques. Elles peuvent également être *extractives*, c'est-à-dire caractérisées par des droits de propriété faibles, une liberté de marché limitée et des structures de gouvernance qui servent des intérêts privés étroits, portant ainsi atteinte à la croissance économique et au développement.

L'État de droit est essentiel pour veiller à ce que la gouvernance contribue au développement économique et social. En protégeant les droits de

propriété et les droits contractuels, il crée un environnement stable pour les investissements et le commerce. Un système judiciaire fort et indépendant, élément essentiel de l'État de droit, est indispensable pour faire respecter ces droits et empêcher toute influence indue de la part d'intérêts politiques ou privés. En revanche, les faiblesses de l'État de droit nuisent à l'activité économique en érodant la confiance et en augmentant les coûts de transaction. Par exemple, si les droits de propriété ne peuvent être appliqués de manière fiable, les entreprises peuvent hésiter à investir ou à demander des crédits. Renforcer le pouvoir judiciaire et garantir son indépendance vis-à-vis des pressions extérieures sont donc des étapes essentielles qui permettent d'améliorer la gouvernance, et pas seulement en Afrique.

Implications économiques de la gouvernance

En garantissant la transparence, la redevabilité et l'État de droit, la bonne gouvernance crée un environnement propice à l'investissement, à l'esprit d'entreprise et à l'innovation. Des institutions solides font respecter les droits de propriété et exécuter les contrats, réduisant les risques et renforçant la confiance des investisseurs, ce qui stimule le développement du secteur privé et attire les investissements directs étrangers et d'autres flux financiers extérieurs. La bonne gouvernance permet une mise en œuvre efficace des réformes institutionnelles, favorise un accès équitable aux ressources et aux opportunités, et améliore la prestation des services publics tout en réduisant le gaspillage des ressources et en évitant l'accapement de celles-ci par des élites. Pour les pays africains, cette situation se traduit par une productivité accrue, des marchés compétitifs et une résistance aux chocs économiques, jetant ainsi les bases d'une prospérité partagée à long terme.

En revanche, une protection insuffisante des droits de propriété et des droits contractuels, associée à des réglementations trop lourdes, favorise l'instabilité économique. En l'absence des garanties offertes par des droits de propriété et des droits contractuels exécutoires, les investisseurs sont confrontés à des risques accrus, notamment l'incertitude politique et l'expropriation de capitaux privés. Ce contexte entrave l'investissement et l'innovation et conduit à une allocation inefficace des

ressources. Les obstacles à la concurrence sont un autre signe de mauvaise gouvernance, car ils faussent les marchés et nuisent à l'innovation en protégeant des intérêts bien établis. Par exemple, les entreprises liées au pouvoir en place peuvent bénéficier d'un accès préférentiel à des ressources, telles que le crédit ou la terre, tandis que les nouveaux arrivants doivent faire face à des exigences contraignantes en matière d'autorisation et à des obstacles réglementaires qui entravent l'esprit d'entreprise ou augmentent le coût de l'investissement. En outre, l'emprise réglementaire — lorsque les opérateurs historiques influent sur les politiques pour préserver leur position dominante sur le marché — limite encore davantage la concurrence et dissuade les nouveaux arrivants. Ces barrières réduisent les pressions concurrentielles sur les entreprises existantes, diminuent l'efficacité, entraînent des investissements sous-optimaux et une faible productivité, tout en répercutant le coût sur les citoyens qui peuvent payer plus pour des produits et des services de qualité médiocre.

Tendances en matière de gouvernance et de qualité des institutions en Afrique

De nombreux pays africains souffrent d'une mauvaise gouvernance, ce qui entraîne des coûts économiques et sociaux importants et compromet leurs aspirations au développement. La corruption, par exemple, impose des coûts économiques importants en détournant des ressources de secteurs essentiels comme l'éducation et la santé, mais elle fausse également les priorités en matière de dépenses publiques et augmente les comportements de recherche de rente, en favorisant les projets dénués de contrôle rigoureux et plus susceptibles de donner lieu à des pots-de-vin. La corruption élevée dans la passation des marchés publics entraîne des gonflements de coûts, des retards dans l'exécution des projets et des résultats inférieurs aux normes. Le fardeau réglementaire, l'inefficacité des systèmes fiscaux et la médiocrité des infrastructures augmentent encore le coût des affaires, réduisant la compétitivité et la productivité et entravant l'investissement.

Si certains pays africains ont réalisé des progrès, la gouvernance et la qualité des institutions restent inégales sur le continent. La figure 3.2

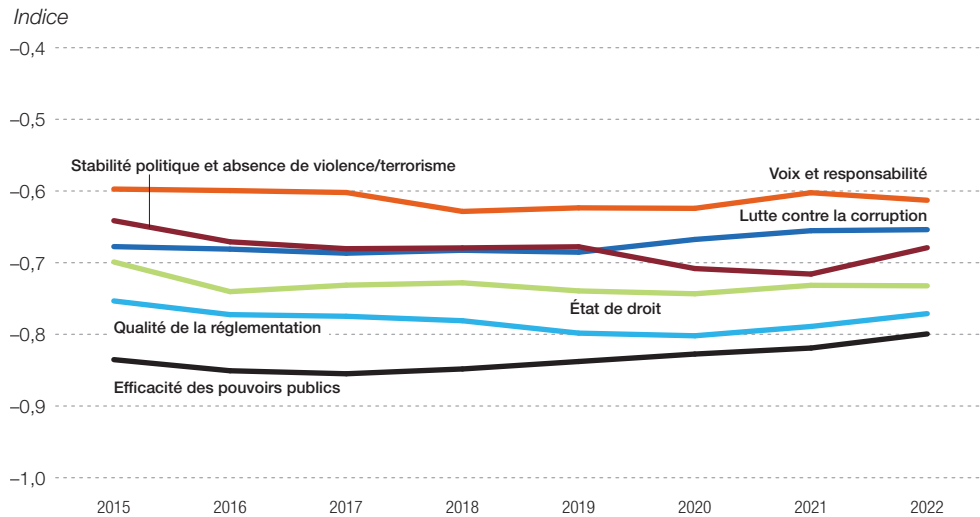
illustre les tendances des six dimensions de la qualité de la gouvernance entre 2000 et 2022 et montre que tous les indicateurs de gouvernance, à l'exception de la participation à la vie publique et de la redevabilité, ont connu un recul. Cette régression résulte en effet de la concomitance de l'augmentation de la captation de l'État, de l'érosion de la confiance du public et de l'affaiblissement des mécanismes de redevabilité.⁵⁸

Alors que les transitions pacifiques et la gouvernance démocratique se sont généralisées sur le continent, de nombreux pays africains ont également engagé des réformes visant à améliorer la qualité des institutions et l'État de droit. Toutefois, les efforts visant à enraciner ces réformes et à améliorer l'efficacité et la qualité de la gouvernance ont souvent été atténués par des problèmes de ressources et des chocs émergents. En conséquence, la qualité de la gouvernance sur le continent a diminué en moyenne entre 2000 et 2014. Depuis 2014, de nombreux pays africains, aidés par l'appui budgétaire et les programmes d'assistance technique des partenaires internationaux et des institutions multilatérales de développement, tels que la Banque africaine de développement, ont investi des ressources financières pour améliorer et renforcer la qualité des institutions en améliorant l'efficacité et la transparence de la gestion des ressources publiques, en promouvant la transparence et la redevabilité dans la prestation des services publics et en soutenant les mesures visant à renforcer la résilience économique et sociale. Ces mesures ont permis d'améliorer la gouvernance, notamment en ce qui concerne l'efficacité des pouvoirs publics, la lutte contre la corruption, la participation à la vie publique et la redevabilité (figure 3.2).

La résilience des institutions et leur évolution positive après 2014 ont été enregistrées alors que l'Afrique était confrontée à plusieurs chocs. Bien que reflétant la dynamique mondiale de fragmentation géopolitique croissante et de diminution de la participation aux processus démocratiques, les changements de leadership — parfois perturbateurs et déstabilisants, y compris les prises de pouvoir militaires et les contestations violentes des résultats des élections — constituent une menace aux progrès réalisés par l'Afrique pour renforcer le développement social et

De nombreux pays africains souffrent d'une mauvaise gouvernance, ce qui entraîne des coûts économiques et sociaux importants et compromet leurs aspirations en matière de développement

FIGURE 3.2 Évolution des indicateurs de gouvernance en Afrique, 2015–2023



Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement sur la base des indicateurs de gouvernance mondiale.

Les progrès en matière de gouvernance ont été érodés, peut-être en raison d'une coordination inefficace, de l'incapacité à soutenir la volonté politique et du manque d'attention portée au suivi et à l'évaluation

économique grâce à une gouvernance saine, ainsi que le développement économique et social, de même que les efforts à déployer pour la lutte contre la fragilité et la mise en place d'économies résilientes et inclusives.

La qualité des institutions et des systèmes de gouvernance de l'Afrique dans le paysage mondial

La qualité des institutions et des systèmes de gouvernance en Afrique reste inégale par rapport à celle d'autres régions, avec des défis notables à relever en vue de parvenir à la stabilité politique, à la fin des actes de violence/terrorisme et à l'efficacité gouvernementale. Pour comprendre le recul de la gouvernance en Afrique, il est peut-être important de prendre en compte l'évolution globale vers des idéologies nationalistes, qui pourrait contribuer à l'érosion de la gouvernance dans le monde entier. Toutefois, cette explication n'est pas suffisante, car une comparaison des indicateurs de gouvernance entre l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Asie du Sud-Est révèle un recul troublant de la qualité de la gouvernance, l'Afrique accusant un retard supplémentaire dans tous les domaines (figure 3.3). Alors que l'Afrique a réalisé des progrès au début des années 2000, notamment en ce qui concerne l'État de droit, la qualité de la réglementation et la lutte contre

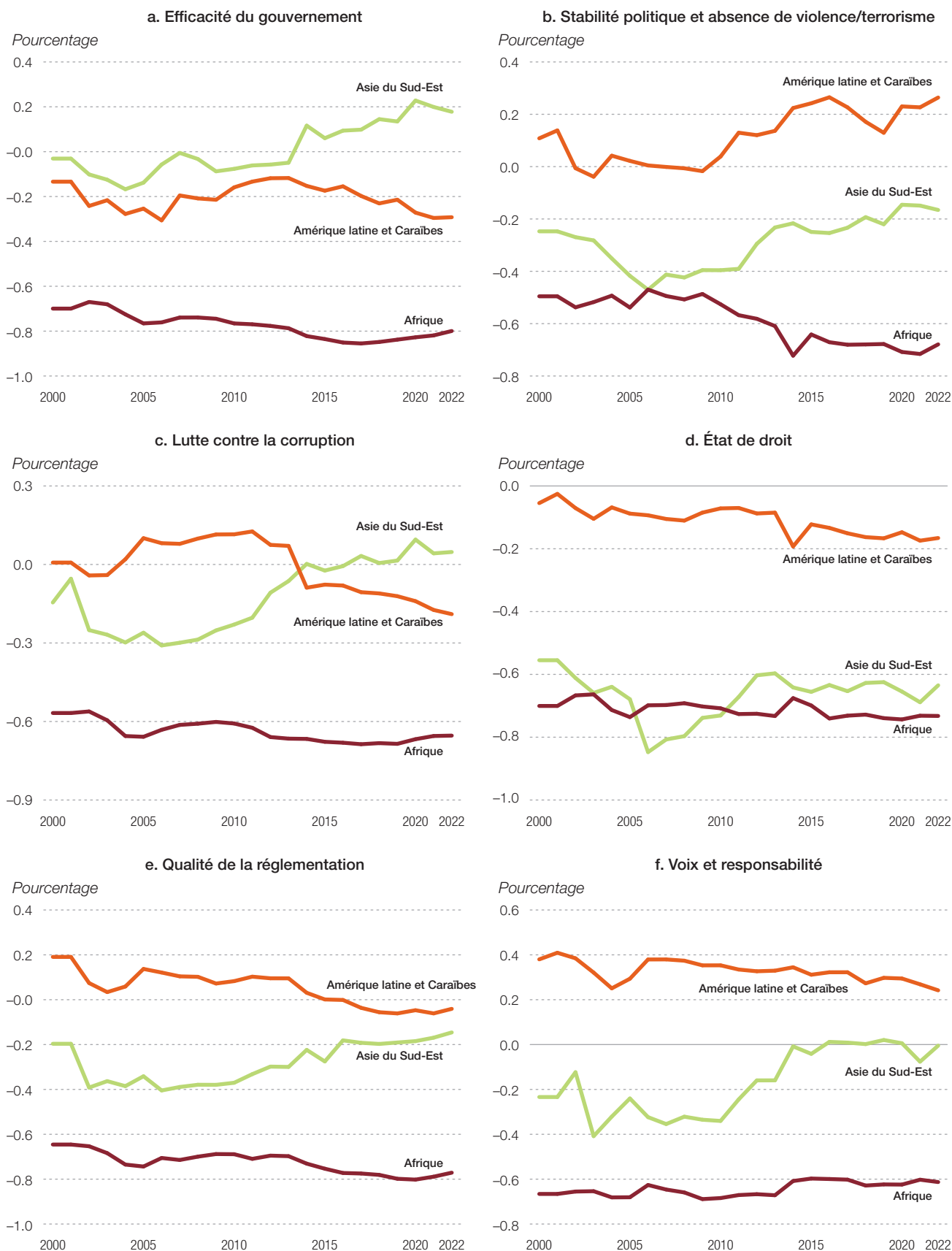
la corruption—en partie grâce aux réformes mises en œuvre dans le cadre des programmes d'ajustement—ces avancées ont été érodées et l'écart s'est creusé depuis, notamment en ce qui concerne la stabilité politique et l'efficacité du gouvernement, peut-être en raison d'une coordination inefficace, de l'incapacité à soutenir la volonté politique et du manque d'attention portée au suivi et à l'évaluation.⁵⁹

LE RÔLE DE LA GOUVERNANCE ET DES INSTITUTIONS DANS L'EXPLOITATION DES CAPITAUX AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Mobilisation des ressources fiscales: Le rôle de la gouvernance et des cadres institutionnels

Une gouvernance et des cadres institutionnels solides sont essentiels pour une mobilisation efficace des ressources fiscales. Le bon fonctionnement des institutions favorise la confiance du public, réduit la corruption et renforce la capacité des gouvernements à mettre en œuvre des politiques qui génèrent et allouent efficacement des recettes au service du développement. En revanche, la corruption, le manque de transparence

FIGURE 3.3 Comparaison par région d'une sélection d'indicateurs de gouvernance, 2000–2022



Source: Calculs des services de la Banque africaine de développement sur la base des indicateurs de gouvernance mondiale.

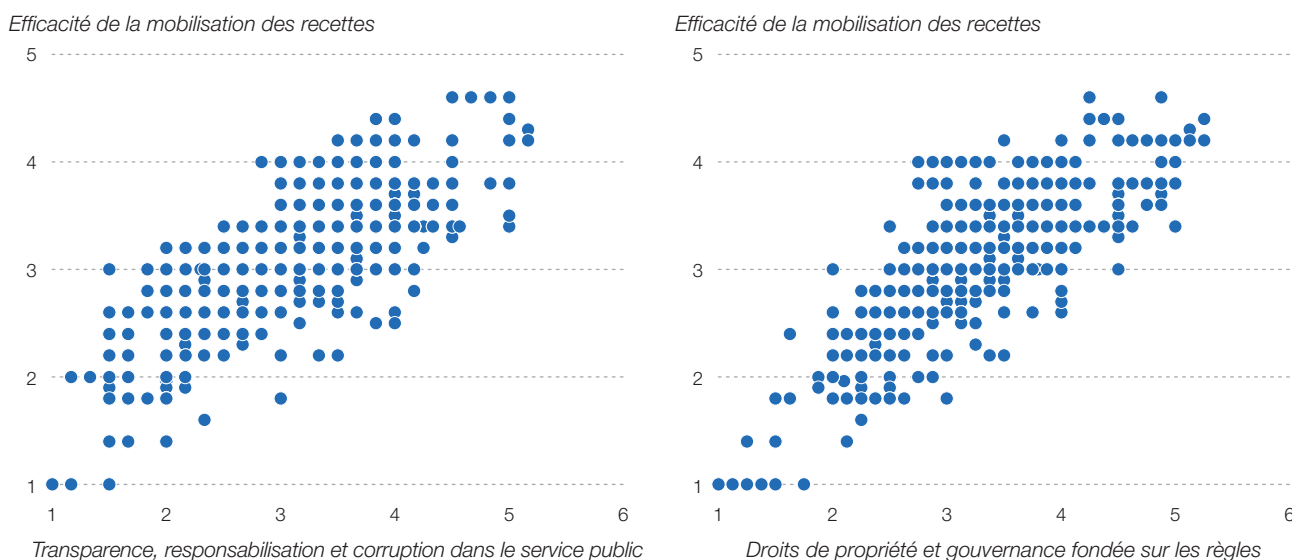
et l'instabilité politique sapent la confiance dans les institutions gouvernementales, ce qui réduit le respect des politiques fiscales et la capacité à faire augmenter les recettes fiscales et non fiscales. En outre, la fragilité des capacités institutionnelles, notamment le manque de moyens des autorités fiscales et l'inefficacité de la gestion des dépenses publiques, limite encore davantage la capacité à mobiliser et à gérer efficacement les ressources fiscales. La figure 3.4 montre qu'il existe une forte relation positive entre la transparence, la redevabilité et la corruption dans le secteur public et le respect des droits de propriété et de la gouvernance fondée sur des règles, d'une part, et l'efficacité de la mobilisation des ressources fiscales en Afrique, d'autre part, avec des coefficients de corrélation de plus de 77 %.

Les dispositions institutionnelles et les structures de gouvernance sont fondamentales pour déterminer l'efficacité des systèmes fiscaux en Afrique. Certains pays africains ont procédé à une réorganisation de leurs processus de mobilisation des ressources fiscales. Par exemple, des pays comme le Ghana, le Kenya et l'Ouganda se sont dotés d'agences semi-autonomes de recettes publiques (*Semi-Autonomous Revenue Authorities* – SARA). Ces agences ont pour but de professionnaliser l'administration fiscale, de réduire la corruption et d'augmenter le recouvrement des

recettes.⁶⁰ Bien qu'il soit prouvé que les SARA améliorent le recouvrement des impôts directs, tels que l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu des personnes physiques, leur incidence globale sur la performance fiscale totale reste limitée.⁶¹ Les SARA évoluent souvent dans des environnements de gouvernance qui limitent leur autonomie dans la pratique, où l'ingérence politique, les contraintes de capacité et le manque de contrôle réduisent leur efficacité.⁶²

Ces inconvénients entravent l'efficacité du recouvrement et de l'application de l'impôt, ce qui se traduit par une mauvaise discipline fiscale et une faible génération de recettes. Dans de nombreux pays africains, l'architecture fiscale comprend à la fois des autorités fiscales formelles et centralisées et des systèmes décentralisés, ce qui peut poser des problèmes de coordination et de cohérence entre les différents niveaux de gouvernement. La relation entre le gouvernement central et les gouvernements locaux dans l'administration de l'impôt foncier a parfois été caractérisée par le dysfonctionnement des systèmes. Des études ont montré l'incidence négative des politiques du gouvernement central sur la capacité des gouvernements locaux à gérer efficacement les impôts fonciers, entravant ainsi la génération de revenus locaux et la prestation de services.⁶³

FIGURE 3.4 Indicateurs de gouvernance et efficacité de la mobilisation des ressources fiscales, 2004–2023



Source: Indices d'évaluation de la Banque africaine de développement des politiques et institutions nationales.

Alors que de nombreux pays d'Afrique ont entrepris des réformes visant à améliorer l'administration fiscale, la fraude et l'évasion fiscales pratiquées par les multinationales continuent de priver le continent de précieuses ressources. Les multinationales, grâce à leurs processus comptables complexes et leur expertise, exploitent les lacunes des lois fiscales existantes et les insuffisances des compétences des agences nationales du revenu en Afrique pour siphonner les ressources du continent. En outre, les cadres fiscaux de nombreux pays sont ambigus et donnent lieu à des interprétations divergentes, y compris à celles qui défavorisent de nombreuses économies africaines. Par exemple, dans certains pays, les lois régissant l'impôt sur le revenu des sociétés ne sont pas explicites sur le traitement des coûts de production, ce qui permet aux multinationales d'exagérer leurs coûts en vue de réduire leurs bénéfices et de minimiser les impôts dus au gouvernement du pays d'accueil.⁶⁴

L'État de droit constitue un cadre important pour la mobilisation des ressources fiscales d'un pays. L'adhésion des citoyens à l'État de droit renforce la sécurité politique et juridique, ce qui permet d'anticiper le respect des contrats. Il existe des preuves empiriques selon lesquelles les pays dotés de systèmes fiscaux efficaces sont soutenus par des instruments juridiques qui promeuvent l'État de droit.⁶⁵ C'est notamment le cas lorsque les pays entreprennent des réformes pour améliorer l'efficacité des institutions qui influencent l'État de droit. Par exemple, la garantie de l'indépendance du pouvoir judiciaire peut conduire à un règlement plus efficace et plus rapide des litiges juridiques, en particulier ceux impliquant des entreprises, et peut améliorer de manière considérable les incitations à l'investissement.

Un pouvoir judiciaire indépendant est un élément indispensable d'une séparation efficace des pouvoirs et contribue au bon fonctionnement d'un système démocratique. Toutefois, la capacité de l'État de droit à améliorer la mobilisation des ressources financières publiques ne peut produire les résultats souhaités sans institution d'appui. Les faibles performances de l'Afrique par rapport aux indicateurs de gouvernance et de perception de la corruption, ainsi que la faiblesse de ses institutions, entravent l'adhésion à l'État de droit et

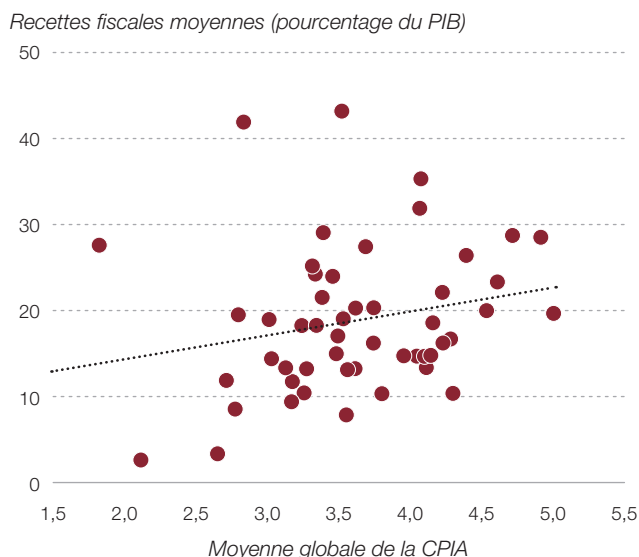
l'amélioration de la mobilisation des ressources publiques.

L'efficacité de l'administration fiscale ne repose pas uniquement sur l'architecture institutionnelle d'un pays, mais aussi sur les normes politiques et informelles qui régissent les relations entre l'État et la société. Des facteurs tels que la recherche de rentes, le clientélisme et les réseaux d'influence informels affaiblissent la redevabilité des administrations fiscales et douanières.⁶⁶ Les données d'Afrobarometer le confirment : les administrations fiscales et douanières sont souvent classées parmi les institutions les plus corrompues dans les pays africains. Les efforts de lutte contre la corruption se sont souvent concentrés sur des réformes techniques et organisationnelles, telles que de nouveaux systèmes de déclaration, des critères de performance et des ateliers de formation, sans aborder l'économie politique plus profonde de l'application de la législation fiscale, ne générant que des gains limités dans la réduction de la corruption ou la création d'une culture de respect volontaire de la législation fiscale.^{67,68}

L'amélioration de l'indice d'évaluation global des politiques et des institutions nationales (CPIA) est étroitement liée à un ratio recettes fiscales/PIB plus élevé, reflétant une gouvernance et des cadres institutionnels plus solides. Les pays africains ayant des indices CPIA plus élevés tendent à avoir des systèmes fiscaux plus efficaces, une meilleure capacité de gestion des finances publiques et des niveaux de corruption plus faibles, ce qui contribue directement à l'amélioration du recouvrement des recettes (figure 3.5). Des institutions plus solides renforcent également la capacité des gouvernements à mettre en œuvre des politiques qui favorisent le respect des obligations fiscales et réduisent l'évasion fiscale. L'Afrique du Sud, l'Ouganda et l'île Maurice sont des exemples d'innovation en matière de gouvernance dans leurs régimes fiscaux, dont les autres pays africains peuvent s'inspirer (encadré 3.2). En revanche, les pays ayant un indice CPIA plus faible sont souvent confrontés à une faible gouvernance, à l'instabilité politique et à des institutions inefficaces, ce qui limite leur capacité à mobiliser des ressources fiscales. L'amélioration des différentes composantes de l'indice CPIA est donc un facteur clé de l'augmentation des recettes fiscales



FIGURE 3.5 Corrélation entre les indices CPIA et les ressources fiscales en Afrique, moyenne de la période, 2019–2023



Source: Statistiques de la Banque africaine de développement.

d'un pays et de la garantie d'un développement durable.

Outre l'augmentation des ressources fiscales, une gouvernance et des cadres institutionnels solides garantissent une allocation et une dépense efficaces des fonds publics. Les rapports d'évaluation des performances en matière de dépenses publiques et de responsabilité financière sur le continent soulignent les faiblesses des indicateurs de gestion des finances publiques, tels que la fiabilité du budget, la transparence des finances publiques, la gestion des actifs et des passifs, la stratégie fiscale et la budgétisation fondées sur des politiques, la prévisibilité et la maîtrise de l'exécution budgétaire, la comptabilité et les rapports, ainsi que l'examen et l'audit externes. Des institutions efficaces, notamment les commissions parlementaires spécialisées dans les comptes publics et les agences d'audit, assurent une surveillance qui permet de relever un certain nombre de ces défis. Ces institutions peuvent aider à hiérarchiser les investissements du gouvernement, à réduire le gaspillage et à veiller à ce que les dépenses publiques cadrent avec les objectifs de développement nationaux. La transparence et la redevabilité, composantes essentielles de la bonne gouvernance, permettent un meilleur

contrôle, garantissant l'utilisation des fonds aux fins prévues.

De nombreux pays africains ont adopté un système intégré d'information relatif à la gestion financière (SIGF) afin d'améliorer la gestion des finances publiques, d'accroître la transparence et de rationaliser les processus de budgétisation, de comptabilité et d'établissement de rapports. Pourtant, dans certains pays africains, le SIGF ne tient pas pleinement compte des activités financières des entreprises publiques et des agences chargées de la mise en œuvre des projets gouvernementaux. Cette limitation compromet l'exhaustivité du contrôle et des rapports financiers, car ces entités représentent souvent une part importante des dépenses publiques.⁶⁹ En l'absence de données précises de la part de ces organismes, il devient difficile d'évaluer l'ampleur des dépenses publiques et de s'assurer que les fonds sont utilisés de manière efficace. L'exclusion de ces entités peut également entraîner un manque de redevabilité, car la manière dont les fonds publics leur sont alloués et dépensés peut être peu contrôlée, ce qui entrave les efforts de lutte contre la corruption et d'amélioration de la gestion budgétaire.

Défis de gouvernance dans l'exploitation des ressources fiscales: corruption et fuites de ressources

La corruption, réelle ou perçue, reste élevée en Afrique, avec des effets négatifs sur l'allocation optimale des ressources fiscales. Bien que de nombreux pays africains disposent de lois anti-corruption, celles-ci sont rarement mises en œuvre ou le sont de manière inefficace, en raison d'un manque de volonté politique et de cadres institutionnels médiocres.⁷⁰ L'absence de volonté politique de lutter contre la corruption, la faiblesse de la formation et du renforcement des capacités du personnel chargé de la lutte contre la corruption, le manque criant de financement des organismes de lutte contre la corruption et les peines clémentes envers les pratiques de corruption ont été cités parmi les principales causes de la corruption en Afrique.⁷¹

L'enrichissement flagrant des élites peut provoquer des troubles sociaux généralisés et compromettre la stabilité macroéconomique et

ENCADRÉ 3.2 Investir dans la capacité institutionnelle de l'administration fiscale en tant que mécanisme innovant pour améliorer la mobilisation des ressources

L'investissement dans la capacité institutionnelle, comme le renforcement des unités de politique fiscale, la professionnalisation des fonctionnaires et l'adoption de nouvelles technologies, renforce l'efficacité fiscale et favorise la mobilisation effective des ressources en améliorant la conception, l'administration et la mise en œuvre des systèmes fiscaux.¹ La faible capacité de l'administration fiscale en Afrique, résultant d'une interaction de facteurs, tels que des cadres institutionnels faibles, la corruption, des ressources limitées, un secteur informel important et un manque de confiance du public dû à des ruptures dans le contrat social, a été reconnue comme un obstacle à la collecte efficace des impôts et à la mobilisation des recettes en Afrique.² Pour surmonter ces défis et améliorer la performance administrative, de nombreux pays africains ont mis en œuvre une série de réformes de l'administration fiscale, telles que la création d'agences semi-autonomes de recettes publiques.

Afin de renforcer la capacité institutionnelle, non seulement pour interpréter et mettre en œuvre la législation fiscale, mais aussi pour établir une base de connaissances experte des opérations commerciales dans différents secteurs économiques, le *South African Revenue Service* (SARS) a rétabli son Centre des grandes entreprises et son Unité de lutte contre les activités économiques illicites en 2018 afin de fournir un service différencié et amélioré aux grandes entreprises et aux particuliers fortunés, et de faire office d'outil de lutte contre le commerce illicite dans le pays. Grâce aux enquêtes menées par l'Unité de lutte contre les activités économiques illicites sur 198 affaires liées à des régimes fiscaux et douaniers internationaux organisés impliquant des activités économiques illicites—flux financiers illicites et commerce illicite—, le SARS a récupéré 30 milliards de rands (environ 2 milliards USD) de la criminalité organisée au cours de l'exercice 2024/25.³ L'imposition des particuliers fortunés reste un défi dans de nombreux pays à faible revenu, où l'essentiel des recettes provient de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Malgré les dispositions légales relatives à l'imposition de ces personnes, le respect de la loi a généralement été faible en raison d'une application inefficace, de sensibilités politiques et d'un manque de structures et de capacités dédiées à l'administration fiscale. Cependant, l'Afrique du Sud, l'Ouganda et l'île Maurice ont innové en matière de gouvernance en créant des unités fiscales spécialisées pour les personnes fortunées afin d'améliorer le respect de la loi et d'élargir l'assiette fiscale.

En Ouganda, l'unité, créée en 2015, a atteint des niveaux significatifs de conformité fiscale au cours de sa première année de fonctionnement, augmentant les déclarations de revenus de la part de ces individus de 13 % à 78 % et augmentant le recouvrement des recettes d'environ 5,5 millions USD. Ce succès est le fruit d'un engagement politique fort, d'une action proactive sur les données disponibles concernant les contribuables, y compris la vérification des contrôles fiscaux, les enquêtes, la comparaison avec les données de tiers, et d'une approche axée sur l'éducation qui englobe les services de conseil et l'appui direct à l'amélioration de l'administration fiscale, plutôt qu'à une application stricte de la loi. L'Administration fiscale de l'Ouganda a également fusionné son unité chargée des particuliers fortunés avec son unité VIP, dont le rôle consistait à s'occuper des affaires fiscales des hauts fonctionnaires du pays ainsi que des fonctionnaires non gouvernementaux influents et des personnalités publiques afin d'atténuer la résistance politique ; elle collabore étroitement avec son département de recherche afin de peaufiner les stratégies en matière d'observation.⁴

En Afrique du Sud, l'imposition des particuliers fortunés a été stimulée par la numérisation des systèmes de déclaration et de paiement des impôts, ce qui a considérablement réduit les charges liées à la mise en conformité tout en améliorant l'efficacité du traitement des paiements et des remboursements. Même pour les interactions en face à face avec les agents du fisc, l'intégration du numérique a amélioré la rapidité, la précision et la transparence des transactions, contribuant ainsi à renforcer la confiance dans le système fiscal. En 2023, le SARS a enregistré 2,7 milliards de rands (environ 145 millions USD) de recettes fiscales grâce aux efforts de son unité spécialisée dédiée aux particuliers fortunés, soit une croissance de 7 % par rapport à l'année précédente.

Notes

1. Adan et coll. 2023.

2. Moore et coll. 2018.

3. SARS 2025.

4. Kangave et coll. 2018 ; Santoro et Waiswa 2024.

Source : FMI 2018 ; Kangave et coll. 2018 ; Santoro et Waiswa 2024 ; SARS 2025.

sociopolitique. Dans certains pays, des personnes disposant de réseaux au sein du gouvernement influencent les politiques ayant entraîné des protestations politiques, ce qui a entraîné un ralentissement de la croissance du PIB.⁷² Dans d'autres pays, les politiques influencées par les élites politiques ont contribué à l'apparition de « dettes cachées » qui ont entraîné des défaillances des dettes souveraines et une dévaluation de la monnaie de 40 %.⁷³ Ces événements entraînent souvent une méfiance à l'égard de l'État, qui peut à son tour entraver les efforts positifs.

La corruption et la mauvaise gouvernance détériorent la qualité des services publics et se traduisent par une fourniture peu fiable d'électricité et d'eau, ainsi que par des systèmes de santé et d'éducation défaillants. Cette dégradation de la prestation de services peut entraîner des disparités dans l'accès à l'éducation et la scolarisation, saper la volonté des citoyens de payer des impôts. Ce phénomène crée un cercle vicieux de faibles recettes et de services médiocres.⁷⁴ En ce qui concerne la mobilisation des ressources fiscales, le manque de motivation des contribuables est à la fois un symptôme et une cause de la mauvaise gouvernance.⁷⁵ Les pays où la corruption est endémique affichent généralement des ratios impôt/PIB plus faibles.⁷⁶ Tous ces facteurs peuvent affaiblir la capacité des citoyens à contribuer fiscalement, car ils ont le sentiment que l'État ferme les yeux sur les fraudeurs fiscaux. À l'inverse, les pays tels que Maurice, où les agences de lutte contre la corruption jouissent d'une indépendance en matière de poursuites, attirent davantage d'investissements étrangers, qui atteignent en moyenne à plus de 2 000 USD par habitant, et présentent des ratios impôt/PIB plus élevés avec une amélioration pouvant atteindre 22 % dans certains cas.⁷⁷

Les flux financiers illicites (FFI), l'évasion fiscale et la corruption coûtent chaque année des ressources considérables aux économies africaines. Les pays africains ont perdu d'énormes ressources financières en raison de la fuite des capitaux, certains estimant ce montant à 2 700 milliards USD entre 1970 et 2022. Les chiffres annuels pourraient s'élever à environ 90 milliards USD.⁷⁸ Ces fuites proviennent de différents canaux, notamment la corruption (les entreprises corrompent les agents des impôts pour réduire

leurs obligations fiscales), la mauvaise gestion des entreprises publiques et le vol manifeste de fonds publics. Les bureaux d'audit nationaux ont souvent révélé des fraudes systémiques, notamment des « travailleurs fantômes » sur les listes de paie, des contrats d'achat gonflés et des dépenses hors budget et non approuvées.⁷⁹

En raison d'une capacité institutionnelle limitée et d'un manque d'expertise dans la gestion des accords fiscaux, de nombreux pays africains peinent à détecter l'érosion de la base d'imposition nationale et le transfert de bénéfices (BEPS) par les multinationales, ce qui se traduit par la perte de recettes fiscales cruciales. Bien qu'il n'existe pas d'informations précises sur l'ampleur du BEPS en Afrique en raison du manque de données comparables sur les activités et les bénéfices des multinationales, le manque à gagner n'est pas négligeable, puisqu'il est estimé dans certains cas à 2,7 % de la production économique du continent.⁸⁰ Même une augmentation d'un point de pourcentage des taux d'imposition des sociétés peut entraîner une baisse de 3 % des bénéfices déclarés dans les industries extractives, ce qui reflète des stratégies audacieuses d'évasion fiscale.⁸¹

La faiblesse des capacités de l'État et l'inadéquation des mécanismes de gouvernance entravent l'utilisation efficace des infrastructures et des financements disponibles, ce qui se traduit par un accès limité et une mauvaise prestation de services. Par exemple, dans le secteur de la santé, des initiatives très médiatisées, telles que la déclaration d'Abuja, le cadre de couverture sanitaire universelle de l'Organisation mondiale de la santé et les objectifs de santé de l'Agenda 2063, ne se sont pas traduites par une augmentation des investissements dans le domaine des soins de santé. Les inefficiences sont aggravées par la faiblesse de la surveillance réglementaire, qui a permis aux acteurs privés du secteur de la santé d'opérer dans des environnements non réglementés, tandis que les installations publiques restent sous-dotées. Ces inefficiences ont donné lieu à de mauvaises conditions de travail et à la migration constante de professionnels qualifiés.⁸² Pour relever ces défis, des réformes structurelles sont nécessaires afin d'améliorer la coordination de la gouvernance, la capacité institutionnelle, la

redevabilité des systèmes de santé et l'augmentation des investissements afin d'améliorer le bien-être des personnes et l'économie.

La faiblesse des systèmes de gestion des finances publiques et l'absence de liens stratégiques entre les parties prenantes entraînent une mauvaise répartition des dépenses et un manque d'efficacité. L'inefficacité des systèmes de gestion des finances publiques et les mauvaises pratiques en matière de passation de marchés limitent l'efficacité des dépenses. Dans certains cas, la faiblesse des institutions permet de contourner ou de manipuler les procédures de passation de marchés par le biais d'une « source d'approvisionnement unique » non réglementée, ce qui favorise les dépenses inutiles par le biais de contrats surévalués et d'une mauvaise répartition des ressources, compromettant la fourniture de services essentiels et aggravant la pauvreté. Malgré tout, des progrès ont été réalisés. Par exemple, la mise en œuvre du système de passation des marchés publics en ligne du Rwanda pour automatiser et rationaliser les processus de passation des marchés, et l'utilisation de plateformes électroniques telles que le portail de publication des appels d'offres en ligne et la base de données centrale des fournisseurs en Afrique du Sud, visent à rationaliser les marchés publics, à promouvoir la transparence et à réduire la corruption.

Bien que plusieurs pays africains aient engagé des réformes pour passer de la budgétisation traditionnelle par poste à la budgétisation axée sur les programmes et performances, la mise en œuvre reste lente et inégale. La budgétisation par poste met principalement l'accent sur les intrants et les dépenses sans évaluer les résultats ou l'efficacité des programmes gouvernementaux, ce qui conduit souvent à une utilisation inefficace des ressources fiscales. En revanche, la budgétisation axée sur les programmes et les performances relie les ressources fiscales à des objectifs spécifiques et mesurables. Cela facilite ainsi l'évaluation de l'impact des dépenses publiques et la hiérarchisation des programmes et des projets en fonction de leur efficacité à atteindre les objectifs fixés. Dans plusieurs pays, les cadres de dépenses à moyen terme relient les allocations budgétaires à des objectifs de performance et à des résultats spécifiques. Or, dans d'autres pays, la faiblesse

des cadres institutionnels et les interférences politiques entravent l'application effective des systèmes de budgétisation axée sur les programmes et les performances. Bien que certains pays aient réalisé des progrès, le plein potentiel de la budgétisation axée sur les programmes et les performances en tant que levier pour la gestion et la restriction budgétaire n'est pas encore réalisé dans de nombreux pays africains.

La proportion élevée du secteur informel en Afrique pèse également sur la mobilisation des ressources fiscales. Le secteur informel génère plus de 80 % des offres d'emploi⁸³, le manque d'incitations telles que l'accès au crédit et aux marchés pour les produits finis contribuant à cette prépondérance.⁸⁴ Si l'imposition du secteur informel représente une source potentielle importante de recettes publiques, la nature non réglementée du secteur et l'absence d'enregistrement des entreprises augmentent le coût du recouvrement et de l'administration de l'impôt.

Défis de gouvernance dans l'exploitation des ressources fiscales : La captation de l'État et ses implications

La captation de l'État représente une manœuvre de subversion systémique des institutions publiques et des cadres juridiques au profit des intérêts de l'élite. Contrairement à la petite corruption, qui implique des malversations individuelles, la captation de l'État renvoie à la manipulation de la politique, de la législation et des cadres réglementaires pour promouvoir les intérêts étroits de quelques individus ou entreprises puissants au détriment du bien-être public. Elle érode l'indépendance du pouvoir judiciaire et le contrôle réglementaire, affaiblissant l'État de droit et la protection des droits de propriété. La captation de l'État a des répercussions profondes sur la mobilisation des capitaux et leur utilisation, car elle peut ancrer des politiques qui entraînent une mauvaise répartition des ressources et peuvent inhiber la concurrence et l'investissement.

La captation de l'État en Afrique exacerbe les FFI et la corruption, en façonnant les lois et les règlements visant à assurer des exonérations fiscales, des monopoles et un accès préférentiel aux marchés publics et autres privilèges. De nombreux cas dans les pays africains révèlent que la

La budgétisation axée sur les programmes et les performances relie les ressources fiscales à des objectifs spécifiques et mesurables. Cela facilite ainsi l'évaluation de l'impact des dépenses publiques et la hiérarchisation des programmes et des projets en fonction de leur efficacité

captation de l'État est un problème majeur. Grâce à elle, la richesse—en particulier celle provenant des ressources extractives—est détournée du domaine public vers des intérêts privés au moyen d'une combinaison de la corruption, de la manipulation juridique et de la facilitation financière internationale.

Des preuves empiriques montrent l'effet de la captation de l'État sur les résultats économiques. Au plus fort de la pandémie de Covid-19 en 2020, alors que les pays mobilisaient des ressources pour atténuer les effets de la pandémie, un pays a perdu l'équivalent de 28 millions USD en fourniture de moustiquaires traitées dans le cadre d'un appel d'offres qui aurait été attribué à des entreprises liées à des élites politiques.⁸⁵ Les réseaux familiaux et les liens politiques avec les élites ont contribué à la captation de l'État, ce qui a entraîné des protestations et un ralentissement de la croissance du PIB.⁸⁶ La captation de l'État a également été favorisée par l'adoption de lois qui criminalisent la divulgation d'informations économiques, telles que l'utilisation des revenus pétroliers par le gouvernement, ce qui souligne comment les cadres juridiques, bien que manifestement destinés à protéger l'intérêt national, peuvent parfois limiter la transparence et la redevabilité publique, créant potentiellement des conditions propices à la captation de l'État. Cette tendance continue de se généraliser et apparaît à des degrés divers selon les pays.⁸⁷

Les États se livrant à la « captation » peuvent être amenés à manipuler les agences de contrôle ou les lois pour permettre la fuite des capitaux, par exemple, en exploitant les failles qu'ils ont contribué à créer. La captation de l'État contribue également à propager une culture de l'impunité qui fait tache d'huile, aggravant la petite corruption. Les dernières estimations⁸⁸ basées sur des données provenant de 30 pays indiquent qu'entre 2010 et 2022, les pays du continent ont perdu un montant cumulé de 1 300 milliards USD, ce qui équivaut à 4,4 % de leur PIB combiné.⁸⁹ Une surveillance institutionnelle insuffisante et un manque de transparence peuvent également fragiliser les processus stratégiques de passation de marchés⁹⁰, en particulier dans le domaine de la santé, comme l'a montré la pandémie de Covid-19, lorsque certains pays africains ont subi des pertes de valeur

estimées entre 10 et 25 % pour des marchés publics non ouverts à la concurrence.⁹¹

Ces fuites compromettent la mobilisation des ressources nationales et menacent l'atteinte des objectifs de développement. De nombreux FFI sont détournés par la fraude et l'évasion fiscales et par la corruption facilitée par les paradis fiscaux extraterritoriaux.⁹² Entre 2000 et 2015, la sous-facturation des exportations des industries extractives en Afrique a représenté 16 % des exportations de marchandises.⁹³ Certaines des plus grandes économies africaines figurent parmi les principales sources de FFI en volume total depuis 2010 (figure 3.6). Cependant, si l'on considère les FFI en pourcentage des flux d'aide, les économies plus petites se distinguent avec des FFI s'élevant à près de 70 fois l'aide reçue. Pour ces pays, et plus généralement pour l'Afrique, la réduction des FFI pourrait constituer un puissant substitut à l'aide.

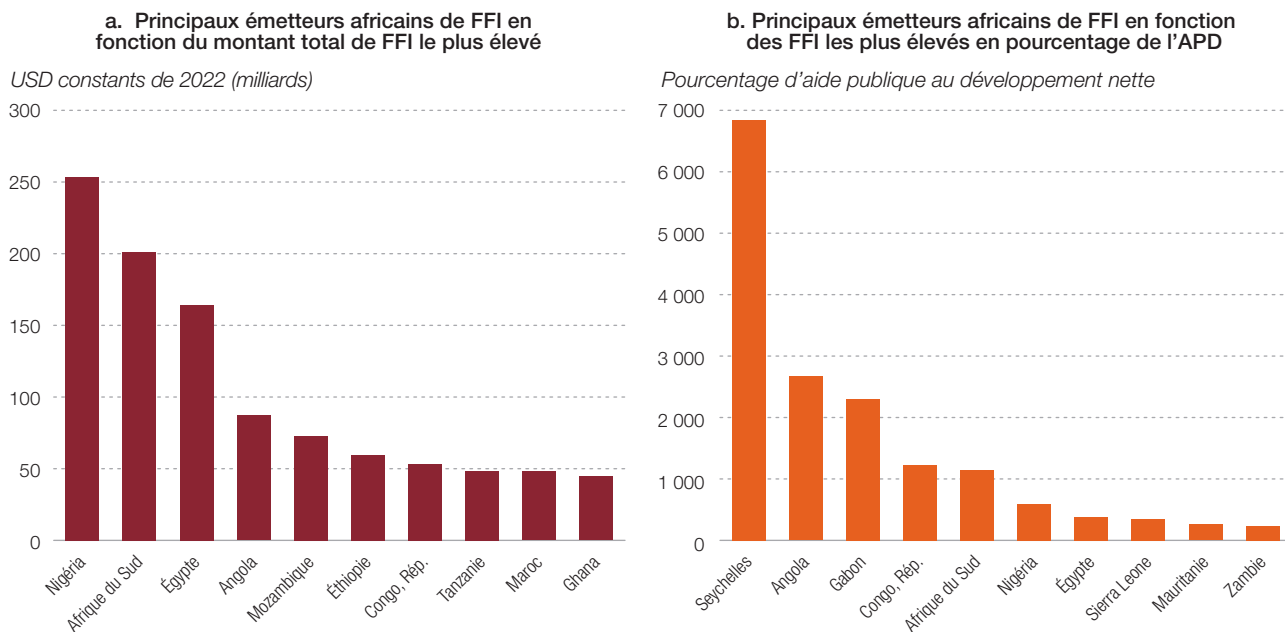
Tous les pays sont vulnérables à la corruption, mais les pays africains riches en ressources naturelles le sont plus que la plupart des autres. La dotation en ressources naturelles peut donner lieu à des situations d'appropriation de la rente et de captation de l'État. De nombreux gouvernements souffrent de capacités administratives insuffisantes, d'une dotation en personnel inadéquate et de mécanismes d'application faibles. Ces fragilités institutionnelles constituent un terrain propice à la corruption généralisée et aux fuites de ressources, ce qui portent un coup sévère sur la capacité fiscale des États et la qualité des services publics.

Néanmoins, l'expérience du Botswana démontre que les pays africains ne sont pas *destinés* à tomber dans ce piège. La gestion transparente des revenus tirés du diamant par le pays illustre comment la mise en place de cadres institutionnels solides peut garantir que la richesse des ressources naturelles bénéficie à l'ensemble de la population.

Défis de gouvernance dans l'exploitation des ressources fiscales : Paix et sécurité

L'institutionnalisation d'une gouvernance défaillante et d'un État de droit fragile érode l'efficacité et la légitimité de l'État, favorise une culture de l'impunité et sape la confiance du public dans les institutions de l'État. Ces faiblesses amplifient

FIGURE 3.6 Principales sources de flux financiers internationaux en Afrique, 2010–2022



Source : Calculs du personnel de la Banque africaine de développement à partir des données du *Political Economy Research Institute* (PERI).

les vides de gouvernance que les acteurs non étatiques exploitent pour perpétrer des actes de violence et affirmer leur contrôle. La persistance de la fragilité et des conflits en Afrique—liée en grande partie à la faiblesse de la gouvernance et à la mauvaise qualité des institutions—représente l'un des plus grands obstacles au développement économique et à la résilience du continent. Un tiers des pays africains, où vivent quelque 200 millions de personnes et une part croissante des pauvres du continent, peuvent être considérés comme fragiles. Les effets de l'instabilité dans ces pays dépassent largement les frontières nationales.⁹⁴ Il est prouvé que, par rapport à d'autres pays à faible revenu, le groupe des États fragiles d'Afrique se distingue par une croissance économique plus lente, une pauvreté plus élevée et des inégalités persistantes.⁹⁵

Au-delà des coûts économiques directs des conflits, tels que les dégâts matériels et les pertes humaines, les conflits et la fragilité accrue imposent des coûts indirects importants qui peuvent avoir un impact à long terme sur le développement économique d'un pays.

La Banque mondiale estime que les conflits armés coûtent au pays en développement moyen

l'équivalent de 30 ans de croissance du PIB et que, dans les pays africains touchés, les perturbations de la production, du commerce et de l'investissement liées aux conflits entraînent des pertes d'environ 30 % de la croissance du PIB.⁹⁶

La destruction des communautés et des réseaux sociaux a une incidence considérable sur la capacité des États fragiles et sujets aux conflits à réaliser une croissance inclusive. En effet, d'après les estimations, dans les pays africains touchés par un conflit, le PIB par habitant est inférieur d'environ 28 % dix ans après le début du conflit, la croissance annuelle moyenne du PIB par habitant dans les pays touchés par un conflit étant inférieure de plus de 2,5 points de pourcentage à celle des pays qui ne le sont pas.⁹⁷ Il en résulte un cercle vicieux de pauvreté, d'inégalité et de croissance lente, des résultats qui entravent l'investissement et l'activité économique et limitent considérablement la capacité des États à mobiliser des ressources fiscales pour le développement durable.

Pour faire face à la montée de l'insécurité et gérer les conflits, de nombreux pays africains ont augmenté leurs dépenses militaires. En 2024, les gouvernements africains ont consacré

Une analyse plus complète du capital naturel doit inclure les ressources renouvelables, telles que les forêts, les pêcheries, les terres, l'eau et les services écosystémiques

52,1 milliards USD aux achats liés à la défense et à l'armée, soit 3 % de plus qu'en 2023 et 11 % de plus qu'en 2015.⁹⁸ Dans certains pays, la part des dépenses militaires dans le PIB dépasse celle de la santé et de l'éducation, supplantant les investissements publics dans les programmes sociaux et la croissance économique. Cette situation peut avoir un impact négatif sur le bien-être économique et social global de la population.⁹⁹

Mobilisation du capital naturel: Le rôle des institutions, de la gouvernance économique et de l'État de droit

Alors que les pays africains cherchent à mettre leur capital naturel au service du développement, l'efficacité est souvent remise en question en raison d'une application insuffisante de la loi, d'une capacité de négociation limitée, d'un manque d'ouverture et de transparence et d'inefficiences réglementaires. L'efficacité du capital naturel dans la promotion du développement est en partie affectée par la structure complexe du secteur des ressources naturelles qui implique des acteurs étatiques, privés et mondiaux. En raison du caractère capitaliste du secteur minier, les gouvernements dépendent des multinationales étrangères pour les investissements et l'expertise technique. Cette situation confère aux multinationales une position avantageuse, mais pose des défis aux gouvernements en matière de partage des revenus et de surveillance réglementaire.

Les gouvernements créent souvent des entreprises d'État pour gérer leurs intérêts commerciaux dans l'extraction et la vente des ressources, et pour réglementer le secteur. Cependant, ce double rôle peut donner lieu à des conflits d'intérêts, en particulier lorsque les objectifs commerciaux priment sur les responsabilités réglementaires plus larges. Dans de nombreux pays, ce rôle est réparti entre plusieurs ministères et agences, dont les mandats se chevauchent parfois, ce qui compromet la capacité de l'État à mettre en œuvre une approche cohérente de la gestion des ressources et affaiblit l'efficacité de la surveillance réglementaire.

Si le secteur minier reste un levier essentiel du portefeuille de capital naturel de l'Afrique, il n'en représente qu'une dimension. Une analyse plus complète du capital naturel doit inclure les

ressources renouvelables, telles que les forêts, les pêcheries, les terres, l'eau et les services écosystémiques. À l'instar des minéraux et du pétrole, ces ressources renouvelables peuvent être converties en capital financier, en recettes fiscales et en actifs productifs, mais leur développement est également entravé par les problèmes de gouvernance, la faiblesse des capacités institutionnelles, la corruption et l'absence de valeur ajoutée.

Dans la plupart des pays africains, les ressources naturelles sont dévolues à l'État en vertu de la constitution et gérées au nom du public par le biais d'une législation sectorielle, telle que les codes miniers et les lois pétrolières, qui définissent les droits et les obligations des investisseurs et décrivent l'environnement réglementaire pour la prospection, l'extraction et la production. Cependant, leur mise en œuvre est souvent en conflit avec l'intérêt public. Par exemple, les licences et les permis, qui sont essentiels pour contrôler l'accès à ces ressources, impliquent dans une large mesure des processus opaques, établis par des négociations directes plutôt que par des appels d'offres, ce qui favorise la corruption et la distribution inégale de la richesse des ressources.

Les contrats entre les gouvernements et les investisseurs occupent une place centrale dans l'industrie extractive. Les dispositions contractuelles courantes pour le partage des recettes de l'extraction des ressources comprennent des *accords de partage de la production* dans des pays africains tels que le Cameroun, la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon, le Nigeria, le Sénégal et l'Ouganda, et des *concessions* dans des pays tels que l'Angola, le Botswana, le Burkina Faso, le Nigeria et la Zambie. Les accords de partage de la production équilibrent les risques et les bénéfices, ce qui les rend attrayants pour le secteur pétrolier, tandis que les concessions accordent aux entreprises le droit d'extraire les ressources en échange de redevances et de taxes, mais manquent de souplesse pour s'adapter aux conditions du marché. L'encadré 3.3 présente des discussions sur les régimes fiscaux et le partage des revenus dans l'industrie extractive entre le gouvernement et les investisseurs.

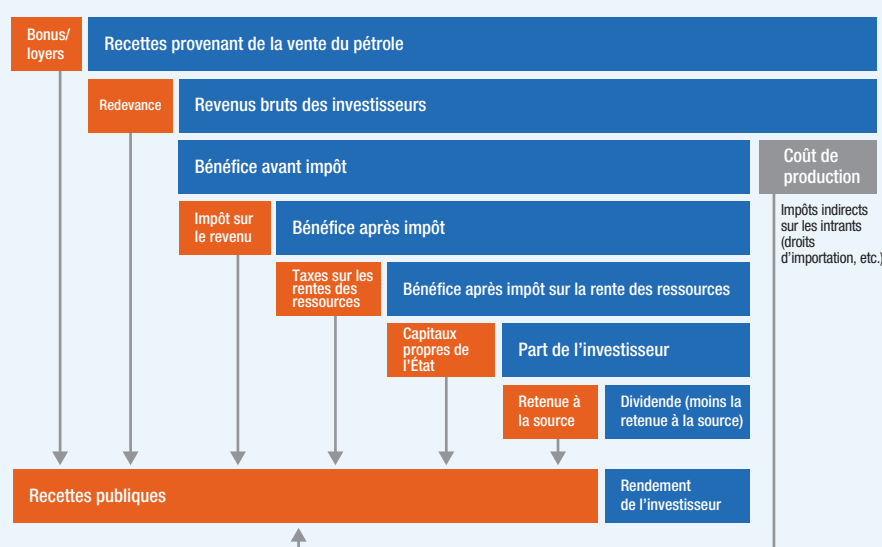
Des préoccupations similaires se posent dans le secteur des ressources naturelles renouvelables

ENCADRÉ 3.3 Caractéristiques des régimes fiscaux et du partage des revenus dans le secteur des industries extractives

Le régime fiscal en vigueur dans les cadres juridiques et contractuels nationaux est essentiel pour déterminer les modalités de partage des recettes des ressources naturelles entre l'État et les investisseurs. Dans le secteur des industries extractives en Afrique, les régimes fiscaux sont généralement axés sur les redevances et l'impôt sur le revenu des sociétés.¹

Les redevances sont calculées en pourcentage de la valeur ou du volume des minéraux extraits (figure 3.3.1). Elles constituent une source de revenus immédiats et prévisibles pour les gouvernements, ce qui les rend particulièrement précieuses dans les économies fortement dépendantes des revenus issus du secteur minier. Toutefois, leur efficacité dépend de l'équilibre à trouver entre la maximisation des recettes et le maintien d'un climat d'investissement compétitif. Des taux de redevances excessifs peuvent décourager l'investissement, tandis que des taux trop bas risquent de ne pas générer de recettes suffisantes.

FIGURE 3.3.1 DE L'ENCADRÉ Répartition typique des avantages fiscaux entre les gouvernements et les investisseurs



Source : Institut de gouvernance des ressources naturelles 2025.

entreprises. Les impôts minimums alternatifs sont souvent utilisés pour renforcer les obligations fiscales des entreprises lorsque les paiements d'impôts viennent à passer en dessous d'un seuil minimum spécifié. En revanche, les impôts visant les rentes économiques sont moins fréquemment utilisés.³

Le manque de transparence est toutefois un problème majeur car le processus de négociation est souvent confidentiel, ne prévoit pas la participation de la société civile et comporte généralement des conditions qui empêchent la divulgation au public. Cette configuration conduit à la conclusion d'accords qui privilégient les priorités des investisseurs au détriment de l'intérêt national, en particulier lorsque des clauses de stabilisation sont incluses. (Les conflits récents entre le Mali et Barrick Gold et Resolute Mining après l'adoption d'un nouveau code minier, ainsi que la décision du gouvernement sénégalais de renégocier les contrats pétroliers et gaziers, en particulier ceux conclus avec les multinationales, afin d'augmenter la part de l'État dans les recettes tirées de ces ressources, en sont des exemples.⁴ Ces clauses visent à protéger les investisseurs contre les modifications des taux d'imposition ou des conditions réglementaires, mais elles limitent la capacité du gouvernement à ajuster les conditions à son avantage, en particulier lorsque les conditions du marché sont à la hausse. Cela peut conduire les États à perdre des recettes supplémentaires ou à être enfermés dans des contrats défavorables pendant de longues périodes. Le cas des accords de développement signés par la Zambie lors de la privatisation de son vaste empire minier, au plus bas de la crise du marché du cuivre, illustre ce défi.⁵

Notes

1. Institut de gouvernance des ressources naturelles 2025.
2. Albertin et coll. 2021.
3. Albertin et coll. 2021.
4. Voir <https://www.ft.com/content/d94b37ff-419e-4e65-ae1f-8c7b0ab26865>; <https://www.ft.com/content/da63f749-1ebe-42f7-b43e-b832962d5c49>; <https://resourcegovernance.org/articles/ready-set-renegotiate-senegal-reassesses-its-mining-and-petroleum-contracts>.
5. Adam et Simpasa 2009 ; Adam et Simpasa 2011 ; Adam et coll. 2014.

Une gouvernance efficace des ressources naturelles exige plus que des lois, des réglementations et des contrats. Elle requiert également la capacité de l'État à faire respecter les accords contractuels, à contrôler les activités et à s'adapter à la dynamique du marché mondial

en Afrique, notamment dans les domaines du bois et de la pêche, où les accords contractuels déterminent également l'accès et le partage des bénéfices. Dans le secteur du bois, les accords de concession sont monnaie courante, accordant aux multinationales des droits d'exploitation dans des zones forestières désignées. Dans le cas de certains pays africains riches en ressources, nombre de ces concessions ont été critiquées pour leur manque de supervision réglementaire, l'opacité des processus d'attribution et le non-respect des obligations sociales et environnementales.¹⁰⁰ Le Cameroun et le Ghana, en revanche, ont signé des accords de partenariat volontaire dans le cadre du plan d'action de l'Union européenne pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux, afin de promouvoir le commerce légal du bois et à renforcer la transparence de la gouvernance.¹⁰¹

Dans le domaine de la pêche, les pays africains concluent souvent des accords bilatéraux d'accès à la pêche ou des accords de partenariat pour une pêche durable (APPD) avec des gouvernements ou des entreprises étrangers. Par exemple, l'APPD entre la Mauritanie et l'Union européenne, l'un des plus grands pays du bloc et l'un de ceux qui ont le plus de valeur financière, accorde aux navires européens des droits de pêche en échange d'une compensation financière et d'un appui au secteur. Pourtant, des inquiétudes persistent quant à la capacité limitée de mise en œuvre, à la surpêche et à l'insuffisance des bénéfices pour les communautés locales.¹⁰² De même, les accords entre les pays africains et les entreprises privées ont souvent suscité des protestations locales en raison de la diminution des stocks de poissons et du manque perçu de transparence.¹⁰³

Comme dans le secteur minier, les accords conclus dans les domaines du bois et de la pêche, sont souvent caractérisés par des asymétries d'information, un contrôle public limité et des déséquilibres de pouvoir qui peuvent nuire à la durabilité et à l'équité des résultats en matière de développement.

Qualité de la gouvernance, capital naturel et mobilisation des ressources nationales

Le secteur extractif en Afrique offre un potentiel de développement économique considérable,

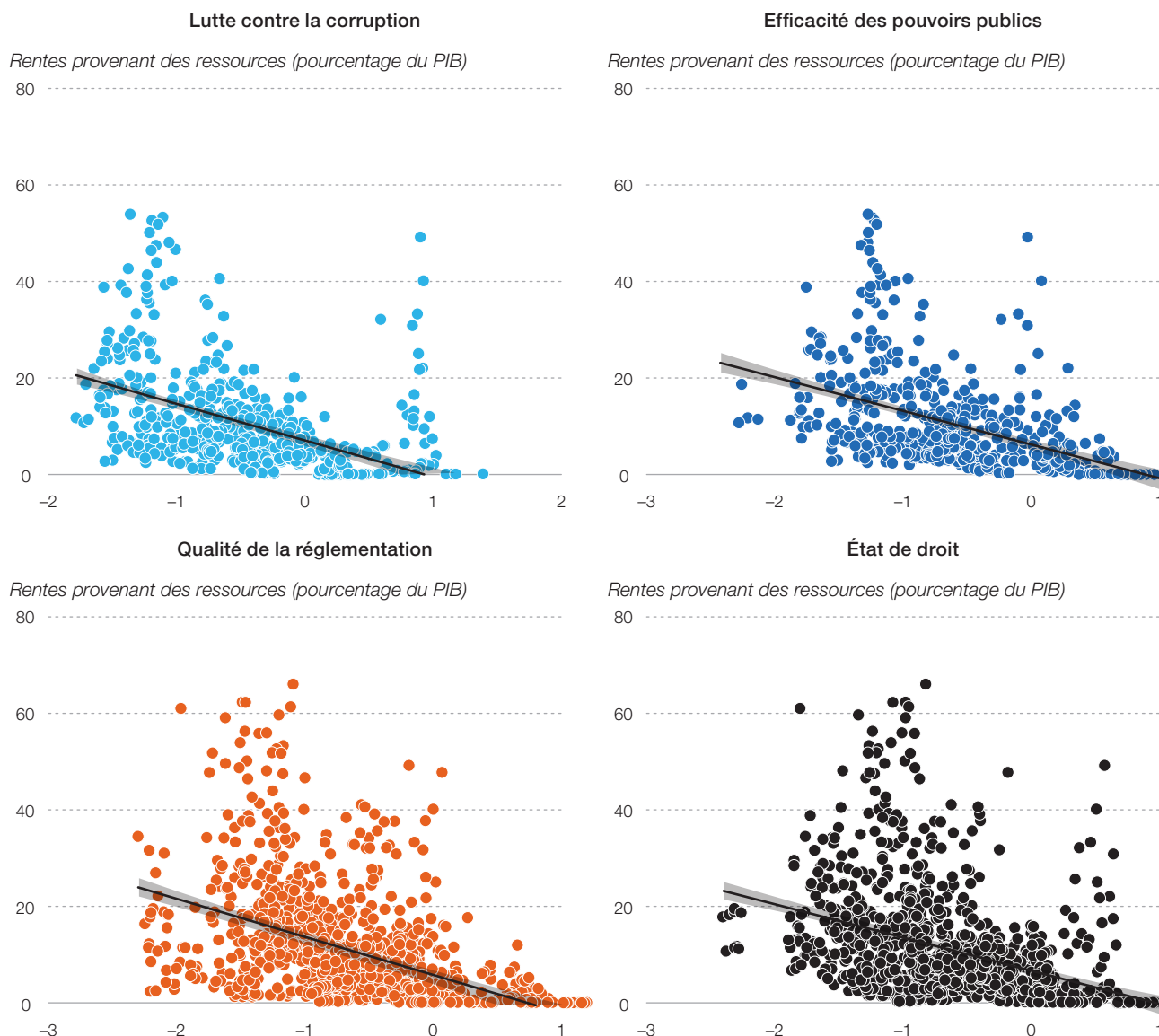
mais pose des défis aux gouvernements en matière de gestion fiscale, de négociation de contrats et de réglementation des multinationales. Une gouvernance efficace des ressources naturelles exige plus que des lois, des réglementations et des contrats. Elle requiert également la capacité de l'État à faire respecter les accords contractuels, à contrôler les activités et à s'adapter à la dynamique du marché mondial. À l'exception du Botswana, dont le système politique est relativement stable et dont les résultats en matière de gouvernance sont satisfaisants, la plupart des pays africains ne parviennent pas à atteindre ces objectifs dans le secteur des industries extractives, comme le montre la relation négative entre les indicateurs de gouvernance et les rentes tirées des ressources naturelles (figure 3.7).

La faiblesse de la gouvernance dans les pays riches en ressources naturelles empêche les gouvernements africains de percevoir une part équitable des recettes tirées de ces ressources. Les rentes tirées des ressources naturelles ont un impact négatif sur la mobilisation des ressources en Afrique, comme le montrent les relations négatives entre les recettes fiscales et les rentes provenant des ressources (figure 3.8). Ces tendances révèlent un problème plus profond : la faiblesse des institutions compromet les efforts visant à transformer le capital naturel en avantages publics durables.

Qualité de la gouvernance et utilisation du capital naturel

S'il est fondamental d'obtenir les recettes, l'utilisation efficace du capital naturel est tout aussi vitale. De nombreux États africains riches en ressources naturelles restent pris au piège de l'exportation de ressources brutes et de l'importation de produits finis à un coût élevé, ce qui réduit à néant les possibilités d'industrialisation et de développement. Dans le secteur du capital naturel renouvelable, le secteur du bois en Afrique est entravé par une capacité de transformation limitée, ce qui enferme les pays dans des exportations de produits de base à faible valeur. Même si les produits du bois transformés, tels que les meubles, pourraient rapporter entre 44 et 271 USD de plus par mètre cube que le bois brut scié et générer quatre à douze fois plus d'emplois¹⁰⁴, la plupart des pays

FIGURE 3.7 La plupart des pays africains n'atteignent pas les objectifs fixés pour le secteur minier, 2000–2021



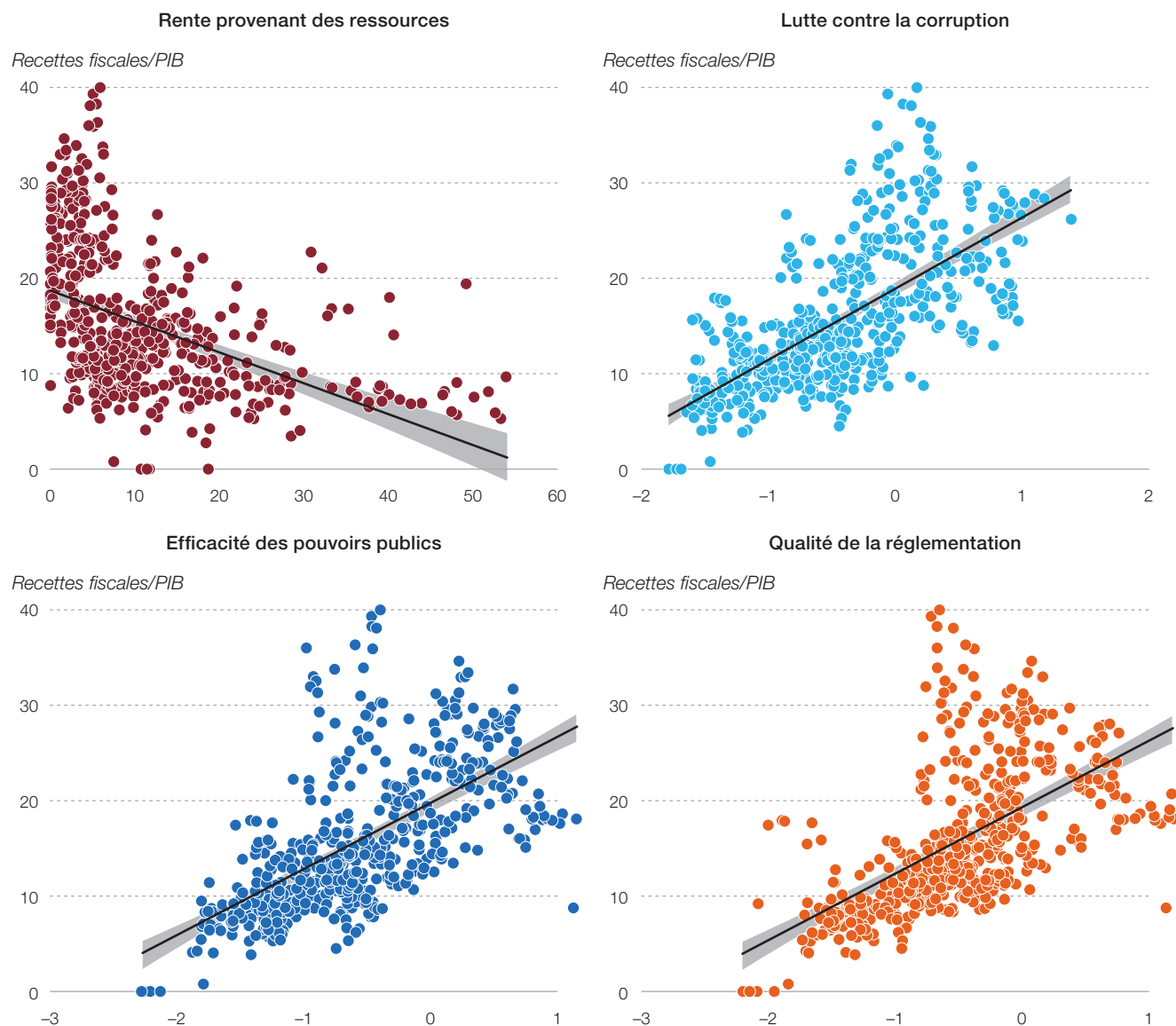
Source: Indicateurs du développement dans le monde.

africains continuent d'importer des produits du bois finis malgré leurs abondantes ressources forestières, signe de l'échec structurel institutionnel à transformer les ressources renouvelables en produits de plus grande valeur en raison de la faiblesse des politiques industrielles et de la gouvernance fragmentée.

En outre, la valeur ajoutée dans d'autres secteurs, tels que le secteur de la pêche, reste également sous-développée. Les exportations brutes de poissons rapportent entre 1 et 4 USD par kg,

tandis que les produits transformés tels que les filets ou les conserves de poissons peuvent rapporter entre 7 et 12 USD par kg. Des pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Maroc et les Seychelles ont développé de modestes industries de mise en conserve, mais la transformation locale demeure limitée. En 2021, l'Afrique a exporté plus d'un million de tonnes métriques de poissons congelés non transformés, ce qui met en lumière une occasion substantielle de développement industriel national qui reste inexploitée en raison

FIGURE 3.8 Une rente élevée sur les ressources naturelles tend à se traduire par une diminution des recettes fiscales



Source : Indicateurs du développement dans le monde.

d'infrastructures inadéquates, de contraintes financières et d'une faible coordination institutionnelle. Dans le secteur des industries extractives, les raffineries publiques de certains pays sont devenues des instruments de recherche de rente plutôt que de prestation de services. Les lacunes en matière de gouvernance, l'ingérence politique, la mise en œuvre incohérente des politiques, la faiblesse des mécanismes de redevabilité, les subventions aux carburants, l'opacité des contrats d'achat et de maintenance et la culture du manque

d'entretien ont empêché les investissements dans les capacités de raffinage nationales.¹⁰⁵

En ce qui concerne l'utilisation du capital naturel au service du développement de l'énergie et des infrastructures, le déficit du secteur de l'électricité en Afrique met en évidence d'autres inefficiences dans l'utilisation du capital naturel, bien que certains pays riches en combustibles fossiles réalisent des progrès. Le Ghana a mis en place une infrastructure gaz-électricité qui a permis de stabiliser la production d'électricité. Le pays a augmenté

l'utilisation du gaz domestique pour la production d'électricité de 1985 gigawattheures (GWh) en 2016 à 14505 GWh en 2022.¹⁰⁶ Le cadre de transition énergétique du Ghana, lancé lors de la COP27 en Égypte cite également le gaz naturel comme un combustible de transition. Cependant, des défis ont limité la capacité du pays à optimiser la valeur du secteur, notamment l'énorme endettement du secteur de l'énergie, la capacité inadéquate de traitement du gaz et les coûts de financement élevés, en particulier en ce qui concerne les infrastructures. En outre, selon le *Natural Resource Governance Institute*, la corruption continue d'entraver la capacité à tirer le meilleur parti du secteur par le biais de contrats opaques, d'un suivi inefficace des coûts, de l'évasion fiscale et des pertes de revenus.¹⁰⁷

L'Afrique du Sud dépend du charbon pour produire plus de 80 % de son électricité, ce qui lui assure un accès quasi universel. Toutefois, le vieillissement des infrastructures—dû à l'absence d'investissement dans de nouvelles capacités au début des années 2000, à une gestion politisée et à l'instabilité du leadership qui a sapé la planification stratégique et la cohérence opérationnelle—ainsi que les problèmes de gouvernance au sein d'Eskom ont porté atteinte aux capacités de production d'électricité de l'entreprise. En 2022, l'Afrique du Sud a enregistré plus de 3 773 heures de délestage, ce qui a coûté à l'économie entre 204 et 899 millions de rands, soit entre 10,6 et 46,6 milliards USD, en perte de productivité.¹⁰⁸

Quant au capital naturel renouvelable, les ressources en eau jouent un rôle essentiel, non seulement pour l'agriculture et les moyens de subsistance, mais aussi pour propulser la transition du continent vers des systèmes énergétiques à faible émission de carbone. Avec une capacité installée d'environ 40 000 mégawatts (MW), l'hydroélectricité est la principale ressource renouvelable de l'Afrique pour la production d'électricité, mais seulement 10 % environ de son potentiel total est utilisé.¹⁰⁹ Le complexe du barrage du Grand Inga, sur le fleuve Congo, a le potentiel de produire jusqu'à 40 000 MW d'électricité—ce qui suffirait à alimenter une grande partie de l'Afrique subsaharienne—mais les différentes phases du projet ont été bloquées par une coordination régionale inadéquate, l'instabilité politique et la faiblesse de la supervision institutionnelle.¹¹⁰

En revanche, l'expérience du Sénégal avec le barrage de Manantali sur le fleuve Sénégal, coordonné par l'Autorité de développement du bassin du fleuve Sénégal¹¹¹, illustre la façon dont les institutions de gouvernance partagée peuvent promouvoir une gestion coopérative des infrastructures. L'autorité a établi une propriété commune des actifs, des cadres de partage des coûts et des accords juridiques entre le Sénégal, le Mali et la Mauritanie, permettant ainsi une production d'énergie hydroélectrique et des systèmes d'irrigation plus stables.

Ces cas montrent la nécessité de mettre en place des institutions fortes, des cadres juridiques transparents et une gouvernance transfrontalière efficace de l'eau pour exploiter l'énergie hydroélectrique au service d'un développement durable.

Les défis de la gouvernance dans l'exploitation du capital naturel

La faiblesse des institutions étatiques et des cadres de gouvernance compromet encore la capacité de l'Afrique à convertir ses richesses en ressources naturelles en résultats de développement durable. Alors que le capital naturel du continent offre un vaste potentiel pour le financement du développement de l'Afrique, l'absence de réglementations claires et de gestion transparente des recettes de l'extraction limite la capacité des gouvernements à investir efficacement dans le développement. Les secteurs des ressources naturelles extractives et renouvelables, tels que la sylviculture et la pêche, sont parmi les plus vulnérables aux FFI, à la fuite des capitaux à grande échelle et au BEPS. Ces activités ont limité la capacité du capital naturel à stimuler le développement de l'Afrique.

La faiblesse des institutions étatiques et des systèmes de gouvernance, le manque de transparence dans la gestion des contrats et l'impunité des élites disposant des appuis politiques contribuent à une perte accrue des richesses, exacerbée par des systèmes financiers mondiaux laxistes qui autorisent des structures d'entreprise opaques, une surveillance inadéquate et l'arbitrage juridique.

La prédominance de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (*artisanal and small-scale mining* – ASM) dans les actifs du capital naturel de l'Afrique limite la capacité du continent à accroître

Les ressources en eau jouent un rôle essentiel, non seulement pour l'agriculture et les moyens de subsistance, mais aussi pour propulser la transition du continent vers des systèmes énergétiques à faible émission de carbone



ses recettes tirées des ressources, en raison de la forte proportion du secteur informel. Il existe 9 millions d'exploitants de mines artisanales et à petite échelle, dont plus de 90 % des activités se déroulent dans le secteur informel, en raison de la faiblesse des institutions et de la gouvernance.¹¹² Plus de 100 millions de personnes dépendent de l'ASM pour leur subsistance.¹¹³ Le fait que l'ASM reste dans une large mesure informelle est dû à de nombreux facteurs, notamment la faiblesse de la surveillance institutionnelle, l'insécurité des droits fonciers, les obstacles financiers et les cadres réglementaires bureaucratiques qui favorisent massivement les grandes sociétés minières¹¹⁴, étant donné l'assouplissement relatif de la réglementation et de la taxation.¹¹⁵ En outre, les agences de régulation manquent souvent de ressources et n'ont pas la capacité de faire appliquer les lois sur l'exploitation minière.

La corruption affaiblit davantage la surveillance, les fonctionnaires se rendant parfois complices de l'exploitation minière illégale par le biais de pratiques de recherche de rentes.¹¹⁶ Par exemple, la faiblesse de l'État de droit dans les pays fragiles est alimentée par une corruption élevée et des conflits dans lesquels les mineurs artisanaux soudoient les fonctionnaires pour pouvoir exercer leurs activités sans permis.¹¹⁷

Les conséquences environnementales et sanitaires des pratiques informelles et non réglementées de l'ASM sont graves. Dans de nombreux pays où les activités de l'ASM sont répandues, l'utilisation du mercure dans le traitement de l'or, la déforestation et la pollution de l'eau sont courantes, ce qui pose de graves risques pour la santé publique¹¹⁸ et érode la transparence, la redevabilité et la durabilité dans le secteur.

La formalisation de ces activités offre l'occasion de relever les défis actuels et une voie vers l'amélioration des moyens de subsistance, de la gestion de l'environnement et des recettes de l'État. Elle implique d'intégrer les opérations dans des cadres légaux par le biais de licences, d'assistance technique, de sauvegardes environnementales et d'intégration dans les chaînes de valeur minières¹¹⁹, tout en évitant de criminaliser les mineurs qui travaillent par nécessité. La formalisation doit s'attaquer aux obstacles fonciers et financiers et fournir une protection sociale. De

nombreux pays africains ont pris des mesures visant à améliorer les activités de l'ASM, mais il faut aller plus loin pour aider à formaliser ces activités et mieux valoriser les ressources générées par les actifs du capital naturel. Par exemple, les mesures prises par le Burkina Faso pour délivrer des licences et améliorer le contrôle de l'ASM ont permis d'améliorer les prix des minéraux et le niveau de vie des mineurs de l'ASM.¹²⁰

De nombreux pays africains proposent des exonérations fiscales trop généreuses, des taux réduits d'impôt sur le revenu des sociétés et des exemptions aux multinationales sans procéder à des analyses coûts-avantages appropriées. Ces incitations, accordées de manière opaque et discrétionnaire, se traduisent par un manque à gagner immense et favorisent la corruption. L'absence de cadres politiques et réglementaires transparents nuit à la redevabilité des investisseurs et à la confiance du public. En outre, les multinationales, soutenues par des cabinets d'avocats et de comptables internationaux, surclassent souvent les négociateurs de l'État, ce qui se traduit par des contrats favorables aux investisseurs au détriment des objectifs de développement nationaux. Ainsi, les contrats miniers comprennent souvent des clauses de stabilisation qui fixent des conditions financières obsolètes, empêchant les gouvernements d'ajuster les taux de redevance ou d'imposer de nouvelles taxes—même en période d'envolée des prix des matières premières—sans créer une impression d'instabilité politique jugée défavorable aux investisseurs.

Bien qu'elles soient destinées à garantir la prévisibilité réglementaire, ces clauses limitent la flexibilité des gouvernements, entravant leur capacité à percevoir des recettes imprévues et soulignant la nécessité pour les pays africains de renforcer leurs capacités à négocier ce type de contrat. Le cas de la Tanzanie illustre bien la manière dont la volonté politique l'a aidée à renégocier des contrats avec de grandes sociétés aurifères comme Barrick Gold, après avoir adopté une réforme minière agressive. Les renégociations ont permis d'augmenter la participation de l'État dans l'entreprise et d'améliorer le partage des recettes.

De même, la Zambie, à la suite des amendements apportés à sa loi sur les mines et le développement minier, a remis en question les clauses

de stabilisation en augmentant les taux de redevance et a adopté un système de redevance variable lié aux cours internationaux du cuivre. Cette réforme a nécessité une stratégie législative plus directe annoncée dans le budget 2008, qui a annulé les accords de développement existants avec les sociétés minières individuelles et a établi un nouveau régime fiscal pour le secteur après qu'un processus de renégociation transparent et coordonné n'a pas permis de trouver un terrain d'entente entre les sociétés minières.¹²¹

Les multinationales se livrent fréquemment à une planification fiscale agressive du BEPS. En raison de la faible qualité des réglementations, le secteur privé dans la plupart des pays africains, se caractérise par des entreprises privées, dotées d'un pouvoir économique et politique considérable, capables d'influencer la politique économique et fiscale en leur faveur. Parmi ces moyens, on trouve la « sous-capitalisation », qui consiste à financer des filiales par des prêts à des parties liées afin de transférer les bénéfices sous forme de paiements d'intérêts; le transfert des bénéfices à des succursales situées dans des juridictions à fiscalité réduite; la manipulation des prix de transfert par la sous-déclaration de la valeur à l'exportation ou la surfacturation de services intragroupes afin de fausser le revenu imposable; et le « chalandage fiscal », qui consiste à exploiter des conventions fiscales bilatérales obsolètes pour obtenir des taux réduits de retenue à la source sur les dividendes, les redevances et les paiements d'intérêts.

Ces stratagèmes peuvent entraîner des pertes de recettes fiscales plus importantes pour les pays africains en raison de leur capacité d'administration fiscale plus faible. En outre, les pays africains sont particulièrement vulnérables en raison de leur forte dépendance à l'égard de l'impôt sur les sociétés et des difficultés qu'ils rencontrent pour faire appliquer les réglementations fiscales nationales. La digitalisation de l'économie mondiale a rendu la fiscalité encore plus complexe, ce qui explique pourquoi les autorités africaines ont du mal à capter les recettes des entreprises numériques.

En outre, les autorités fiscales africaines manquent souvent de capacités techniques nécessaires pour évaluer des opérations minières complexes, des modèles financiers et des données géologiques sur l'emplacement et la disponibilité

des gisements miniers et d'autres formes de capital naturel. L'insuffisance des infrastructures numériques et le manque de personnel qualifié entravent la capacité des autorités fiscales à mener des audits, à contrôler les transactions intragroupes et à faire respecter la loi. Ainsi, les administrations fiscales peinent à accéder à des données géologiques et commerciales précises, essentielles pour fixer les prix de référence, vérifier les coûts et faire respecter les principes de pleine concurrence. Par exemple, les ajustements de prix pour les qualités de minerais donnent souvent lieu à des litiges en raison d'une documentation insuffisante, ce qui retarde la perception des recettes. Le manque de coordination entre les institutions gouvernementales exacerbe également ces inefficiences.

Les gouvernements n'ont souvent pas la capacité de contrôler les mécanismes de recouvrement des coûts dans les accords de partage de la production, ce qui permet aux entreprises de gonfler les coûts d'exploration et de développement, de retarder le partage des bénéfices et de faire perdre des revenus. De nombreuses déclarations de coûts ne sont pas contestées en raison de la complexité des exigences en matière d'audit et de la faiblesse de la mise en œuvre. Les études d'impact sur l'environnement et les consultations des communautés sont mal appliquées, ce qui accroît le risque de dégradation et de troubles locaux. En outre, les agences de régulation manquent souvent de ressources ou d'indépendance pour faire respecter les normes sociales et environnementales. Ces lacunes limitent la capacité des gouvernements africains à obtenir des rendements équitables, à réduire la fuite des capitaux et à réinvestir les richesses en ressources dans un développement inclusif et de long terme. En outre, les changements fréquents des régimes fiscaux—motivés par des pressions politiques ou des besoins de revenus à court terme—créent une instabilité qui non seulement entrave les investissements à long terme, mais facilitent les pratiques d'optimisation fiscale par les entreprises.

Le capital financier: Le rôle des institutions, de la gouvernance économique et de l'État de droit

Le portefeuille de la dette publique extérieure de l'Afrique comprend un agio coûteux qui aggrave

L'insuffisance des infrastructures numériques et la pénurie de personnel qualifié entravent la capacité des autorités fiscales à procéder à l'évaluation d'opérations minières complexes

les vulnérabilités de nombreux pays. La part des emprunts commerciaux dans la dette extérieure a littéralement doublé, passant de 27 % en 2011 à 52 % en 2020, majoritairement sous la forme d'euro-obligations.¹²² Près de la moitié de la dette publique extérieure de l'Égypte, du Maroc, du Nigeria et de l'Afrique du Sud est de nature commerciale. Pour environ 17 pays africains¹²³, la dette commerciale constitue un tiers de leur dette totale. Les euro-obligations offrent des échéances plus courtes, des taux d'intérêt plus élevés et des paiements de coupons plus importants que les prêts concessionnels. Elles sont donc plus coûteuses par rapport aux prêts concessionnels, et les paiements d'intérêts des euro-obligations africaines sont plus coûteux par rapport aux autres pays. En raison de la faiblesse de la gouvernance et de la responsabilité publique, l'émission excessive d'euro-obligations sur le continent favorise l'indiscipline budgétaire. La mauvaise qualité de la dépense publique, en particulier lorsqu'elle est financée par la dette extérieure souveraine, combinée à une gouvernance défaillante, exacerbe la situation de la dette. L'émission d'euro-obligations pour financer des projets mal sélectionnés et mal exécutés contribue aux emprunts récurrents.¹²⁴

Le Rwanda donne cependant un exemple de gouvernance prudente dans la gestion d'euro-obligations. Il a remboursé son euro-obligation de 400 millions USD, en s'assurant que les fonds empruntés soient alloués aux mégaprojets prévus par le prêt, notamment 270 millions USD pour le centre de convention de Kigali, 80 millions USD pour la stimulation de la compagnie aérienne nationale RwandAir et 50 millions USD pour le projet hydroélectrique de Nyabarongo.

En définitive, le développement des marchés de capitaux en Afrique est incontournable pour assurer une croissance économique durable, financer les infrastructures et les entreprises, et relever les défis mondiaux tels que le changement climatique. Toutefois, l'inadéquation des cadres réglementaires de nombreux pays africains est souvent indexée comme obstacle majeur au développement des marchés de capitaux, entraînant ainsi un manque de profondeur et d'envergure (voir chapitre 2). Des exigences réglementaires fastidieuses et prohibitives ont endigué l'accès de

nombreuses entreprises de certains pays africains aux marchés des capitaux.¹²⁵

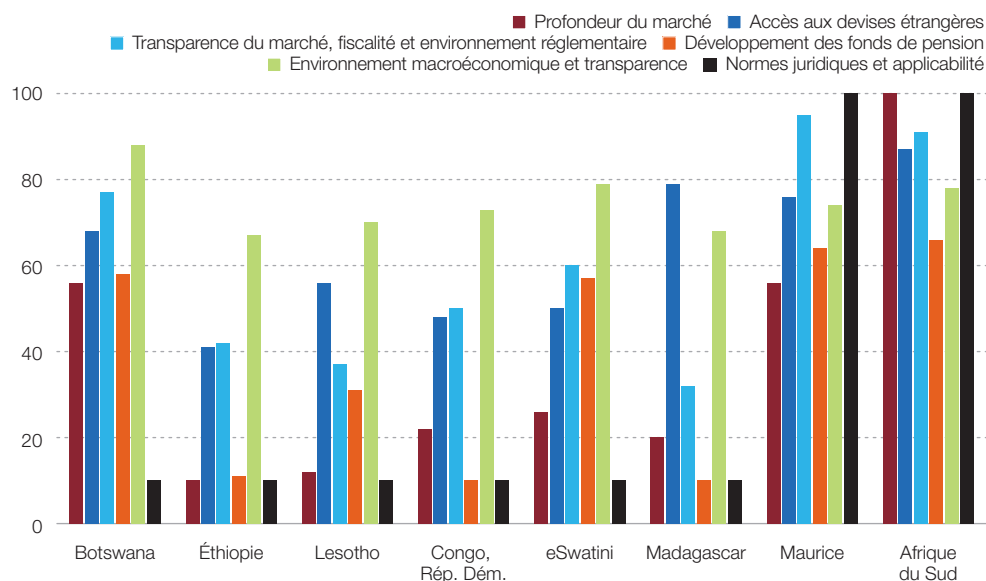
De nombreux marchés boursiers africains sont illiquides et très fragmentés et opèrent dans des environnements réglementaires fragiles. L'inadéquation des compétences réglementaires dans certains types d'instruments tels que les titres à revenu fixe a conduit à l'étouffement de la croissance des marchés obligataires, contribuant ainsi au sous-développement des marchés des valeurs mobilières. Bien plus, les marchés boursiers sont également affectés par la lenteur des procédures administratives d'admission à la cote et les coûts de transaction élevés. Le graphique 3.9 présente le développement des marchés financiers de 29 pays africains à travers six composantes (100 représente le maximum pour les notes globales des piliers). L'Afrique du Sud, qui affiche la plus grande profondeur de marché en Afrique, obtient un score de 91 pour la transparence du marché, la fiscalité et l'environnement réglementaire, et un score de 100 pour la profondeur du marché, l'adéquation des normes juridiques et l'applicabilité, deux indicateurs qui permettent d'évaluer directement les institutions, la gouvernance économique et l'État de droit.

De manière générale, les pays pour lesquels la profondeur du marché est relativement faible obtiennent aussi de faibles scores en matière de normes juridiques et d'applicabilité, de transparence du marché, de fiscalité et d'environnement réglementaire. Cette logique justifie la mise en place d'institutions solides, d'une gouvernance économique et d'un État de droit qui protègent les capitaux financiers en Afrique.

En vue du renforcement de la mobilisation des ressources nationales et de la contribution au financement du développement, la Banque africaine de développement (BAD) a lancé en 2008 l'Initiative pour les marchés financiers africains, qui vise à améliorer le développement, la stabilité et l'intégration des marchés financiers sur l'ensemble du continent. En appui à l'initiative de la Banque, l'Union africaine considère le développement des marchés de capitaux comme l'un des piliers de son Agenda 2063.

Les régulateurs des marchés de capitaux ont pour mandat de garantir le fonctionnement équitable et efficace des marchés. Si la supervision et

FIGURE 3.9 Indicateurs du marché des capitaux, sélection de pays africains, 2024



Source: Amalgamated Banks of South Africa (Absa) Africa Financial Markets Index (<https://www.cfainstitute.org/insights/articles/capital-market-development-africa-future>).

la réglementation rigoureuses sont importantes pour la stabilité financière, elles peuvent aussi empêcher l'accès des entreprises aux marchés des capitaux, d'où l'importance pour les régulateurs des marchés des capitaux des pays africains de trouver un équilibre délicat et de simplifier les réglementations du marché pour les rendre plus attrayantes pour les investisseurs étrangers. Bien plus, la cotation croisée des entreprises n'est qu'à ses débuts. Cette situation prive les entreprises d'autres sources de financement. La cotation croisée se heurte à plusieurs goulots d'étranglement structurels, à l'instar de l'absence de cadres réglementaires et technologiques favorables. Chaque pays dispose de lois et de règlements qui délèguent la supervision des marchés boursiers et obligataires à ses autorités de régulation de marchés des capitaux.

L'intégration des marchés de capitaux, la technologie et l'amélioration de la réglementation et de la gouvernance pourraient permettre de surmonter les difficultés liées au développement des marchés de capitaux. Les progrès dans le développement des marchés de capitaux, y compris les marchés boursiers et obligataires, ainsi que les bourses régionales, sont donc essentiels pour que l'Afrique puisse exploiter le capital financier

nécessaire au financement de son développement à long terme.

Les défis de gouvernance dans l'exploitation du capital financier

De nombreux pays africains manquent de cadres réglementaires solides, cohérents et transparents pour leurs institutions financières. Certains organismes de réglementation sont sous-financés, manquent de l'expertise nécessaire ou sont sujets aux interférences politiques, ce qui entrave leur capacité à réglementer et à superviser les institutions financières. En l'absence d'un environnement réglementaire solide, les institutions financières peuvent faire l'objet des pratiques risquées, de la mauvaise gestion des fonds ou d'actes irresponsables. Une telle situation peut conduire à l'instabilité financière et à une perte de confiance dans le système financier, les clients hésitant à ouvrir des comptes. On assistera à un ralentissement de l'inclusion financière et à une diminution de la capacité des institutions financières à orienter des investissements vers des projets de développement.

La taille réduite et la faible profondeur du secteur financier africain compliquent davantage la diversification des risques et le maintien des

La réglementation financière devrait donc permettre de trouver un équilibre entre la poursuite d'objectifs macroprudentiels et la libération de la capacité des institutions financières dans la conception compétitive des produits et des services innovants afin de répondre aux besoins uniques d'une large frange de la population

liquidités. Ces facteurs rendent également la réglementation et la supervision plus coûteuses. En cas de faillite bancaire, le secteur public aura à supporter la charge des coûts financiers et sociaux. Par exemple, dans les années 1980 et 1990, au cours desquelles les faillites bancaires étaient fréquentes, le coût budgétaire du sauvetage des banques en faillite dans les pays africains a connu une variation de 10 à 25 % du PIB.¹²⁶

Le renforcement des organismes de réglementation financière et la mise en œuvre de réglementations plus complètes et plus transparentes sont donc essentiels. Les réformes réglementaires devraient porter essentiellement sur le renforcement de l'indépendance des autorités financières, l'amélioration de la surveillance des institutions financières et le renforcement de la capacité des organismes de réglementation prudentielle à détecter et à prévenir des manoeuvres financières douteuses, y compris les prêts d'initiés.

Si la réglementation est essentielle pour le maintien de la stabilité du système macroéconomique et financier, une réglementation excessive ou mal conçue peut freiner l'activité économique, entraver l'innovation et décourager l'investissement. Les réglementations financières africaines sont trop bureaucratiques, les processus d'évaluation du crédit et d'approbation des prêts sont trop compliqués, les systèmes fiscaux sont complexes et lourds, et les exigences en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et de connaissance du client sont trop contraignantes. Ces goulots d'étranglement réglementaires découragent l'investissement, augmentent les coûts d'emprunt et entravent l'inclusion financière.

La réglementation financière devrait donc permettre de trouver un équilibre entre la poursuite d'objectifs macroprudentiels et la capacité des institutions financières à concevoir des produits compétitifs et des services innovants afin de répondre aux besoins uniques d'une large frange de la population. Il s'agirait notamment de produits de microfinance adaptés, de financement agricole, d'assurance et de programmes d'épargne répondant à différents niveaux de revenus et types d'entreprises. Selon le rapport *Business Ready* de la Banque mondiale de 2024, le coût de la réglementation des entreprises étrangères et le coût des transactions sur le marché

des capitaux sont relativement bas au Rwanda. Ce pays se classe également en tête des autres pays africains pour la fourniture de services publics de qualité visant à soutenir les entreprises et à faciliter leur efficacité opérationnelle. Une réglementation détaillée et une supervision efficace, ainsi qu'un cadre solide régissant les données et leur divulgation, sont essentiels pour créer un environnement susceptible d'attirer des investissements de portefeuille.¹²⁷

À l'heure actuelle, l'inadéquation de l'infrastructure financière réduit la capacité des institutions financières à appuyer le développement économique. Dans de nombreux pays africains, les zones rurales n'ont pas accès à des services bancaires de base et leurs systèmes financiers sont essentiellement informels. L'inadéquation de l'infrastructure financière empêche les institutions financières de prêter, d'investir ou de des produits d'épargne aux particuliers ou aux entreprises. Cette situation limite l'accès au capital des petites et moyennes entreprises, alors qu'elles sont les principaux moteurs de la création d'emplois et de la croissance économique. Cette exclusion financière réduit également la capacité des populations marginalisées de participer à l'économie.

Les gouvernements devraient donc promouvoir activement des systèmes financiers inclusifs mettant des services bancaires à la disposition de régions mal desservies et encourager l'utilisation de technologies susceptibles d'améliorer l'accès aux services financiers. Une autre approche pourrait viser le développement d'une infrastructure régionale commune pour le traitement des transactions financières, ce qui permettrait à des intermédiaires dans chaque pays participant de vendre et de fournir leurs produits et services partout dans la région sans désavantage de coût par rapport à leurs concurrents régionaux.

Toutefois, les institutions financières restent exposées à la corruption, qui affecte l'efficacité de l'intermédiation financière, paralyse les marchés financiers et décourage l'investissement privé. Dans de nombreux pays africains, les lois et des réglementations anti-corruption sont inadéquates et les autorités manquent d'une volonté politique suffisante pour lutter contre ce fléau. De plus, le système judiciaire est souvent incapable d'appréhender des responsables de grande corruption

protégés par leurs connexions dans le monde politique, ce qui rend la lutte contre la corruption coûteuse, inefficace et futile.

Des leçons peuvent néanmoins être tirées du Botswana, l'un des pays à succès en matière de gouvernance, qui offre plusieurs instruments de lutte contre la corruption.¹²⁸ Ce succès ne découle pas d'une initiative unique, mais plutôt de la combinaison d'un leadership fort, d'institutions efficaces, de cadres juridiques et de la participation du public. De nombreux pays africains pourraient tirer profit de l'approche du Botswana, un pays où les fonctionnaires corrompus sont activement poursuivis et qui a su créer une culture de responsabilité et d'intégrité à tous les niveaux de la société.

L'instabilité politique et les changements fréquents de gouvernement peuvent entraîner une incohérence des politiques qui décourage les investissements à long terme, y compris dans le secteur financier. Les changements soudains et fréquents de gouvernement et l'absence de continuité politique après les transitions gouvernementales créent un climat d'investissement instable, avec pour résultat une utilisation inefficace du capital financier de l'Afrique. Cette assertion est également vraie¹²⁹ dans les pays sujets aux restrictions et à un harcèlement constants des partis d'opposition, ainsi que des violences et des intimidations électorales. La cessation des hostilités et l'augmentation du nombre de régimes démocratiques en Afrique constituent le signe de l'ouverture d'un marché singulier et de l'assouplissement des conditions d'investissement : une condition préalable à la mobilisation du capital financier de l'Afrique.

Le climat d'investissement en Afrique a été affecté par des changements défavorables et imprévisibles dans les politiques d'investissement nationales. Cette imprévisibilité concerne, par exemple, le rapatriement des bénéfices et les restrictions à l'investissement, telles que le contrôle des changes, dans certains secteurs. Elle réduit la confiance des investisseurs et augmente le coût des affaires et affecte la croissance économique.

Pour attirer les IDE, Maurice, par exemple, offre des incitations telles que l'imposition zéro des dividendes et l'exonération des droits d'importation pour les filiales qui opèrent dans le pays. Le

Mozambique a ouvert la plupart des secteurs de son économie sans discrimination entre les investisseurs étrangers et nationaux, encourageant ainsi l'investissement privé. Les exonérations fiscales peuvent attirer les investissements et créer des emplois dans les secteurs clés de l'économie lorsqu'elles sont bien ciblées et bien appliquées.

Les inefficiences institutionnelles empêchent le capital financier africain de fonctionner de manière optimale pour le développement global du continent. Les institutions telles que le système judiciaire, les agences chargées de l'application de la loi, le parlement et les autorités chargées de la lutte contre la corruption sont indispensables au respect de l'État de droit. Pourtant, ces institutions sont généralement sous-financées, manquent de personnel et ne sont pas capables de remplir efficacement leurs fonctions. De plus, l'ingérence politique et les nominations arbitraires au sein du personnel judiciaire affaiblissent les protections juridiques, créant ainsi une incertitude pour les droits de propriété et la mise en application des contrats. Les contraintes budgétaires dont souffrent les agences chargées de faire respecter la loi les rendent incapables de lutter contre le crime organisé, entraînant ainsi la méfiance du public à l'égard du système juridique. L'exécution imparfaite des contrats et l'inefficacité des systèmes juridiques ne permettent pas de protéger les droits des actionnaires minoritaires ni d'assurer un partage équitable des bénéfices. Le Botswana, le Cap-Vert, Maurice, la Namibie, Sao Tomé-et-Principe, les Seychelles, le Rwanda et l'Afrique du Sud sont reconnus pour avoir les systèmes judiciaires les plus efficaces d'Afrique.¹³⁰

Les gouvernements africains devraient rationaliser et harmoniser les processus réglementaires tout en tirant parti de la technologie pour réduire la paperasserie et les retards en vue de remédier à ces inefficiences institutionnelles. Ils peuvent créer un environnement plus propice à la prospérité des entreprises et contribuer à un développement économique durable en réduisant les excès de la bureaucratie. Certains pays, comme le Botswana, l'Afrique du Sud, le Togo et la Zambie, ont mis en place des organismes de renseignement financier autonomes qui identifient et surveillent les produits de crime blanchis par le biais du système financier formel. Le renforcement de ces

Les gouvernements africains devraient rationaliser et harmoniser les processus réglementaires tout en tirant parti de la technologie pour réduire la paperasserie et les retards en vue de la remédiation à ces inefficacités institutionnelles. Ils peuvent créer un environnement plus propice à la prospérité des entreprises et contribuer à un développement économique durable

Malgré son potentiel, le continent confronte d'énormes défis, notamment des infrastructures inadéquates, des structures de gouvernance fragiles et un accès restreint au financement, autant d'éléments qui freinent la mobilisation du capital des entreprises

organismes en termes de ressources et d'indépendance en matière d'enquêtes, pourrait alléger le fardeau qui pèse sur les principaux organismes chargés de l'application de la loi, tels que la police, qui manquent de capacités, de ressources et d'expertise dans de nombreux pays africains.

De plus, les « obligations de la diaspora » pourraient stimuler l'investissement sur le continent en offrant aux gouvernements africains la possibilité de diversifier leurs sources de financement grâce à des emprunts à long terme à des taux inférieurs par rapport à ceux du marché. Compte tenu des difficultés rencontrées par de nombreux gouvernements africains en raison de multiples chocs, les obligations de la diaspora pourraient devenir une nouvelle source de capital d'investissement et donner aux gouvernements le moyen de lever des fonds pour les infrastructures et les programmes de protection sociale, en tirant parti de liens patriotiques pour les obligations de la diaspora.

Alors que plusieurs pays africains aient tenté d'utiliser ce type d'obligations, seuls deux pays, l'Inde et Israël, ont réussi à mettre en place plusieurs séries d'obligations de la diaspora en s'appuyant sur des mécanismes institutionnels. Par exemple, Israël a enregistré son obligation auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, tandis que l'Inde s'est appuyée sur un réseau mondial de banques commerciales indiennes et étrangères spécialisées dans les transactions avec les Indiens de la diaspora.

Parmi les pays africains ayant essayé d'émettre des obligations de la diaspora, la plupart n'ont connu qu'une seule émission relativement réussie, notamment le Kenya et le Nigeria, tandis que les autres n'ont pas réussi à susciter beaucoup d'intérêt. Le risque de défaut de paiement des obligations de la diaspora, la volatilité des marchés financiers africains due à une dépendance excessive aux matières premières et le manque de transparence et de confiance dans les marchés financiers nationaux ont contribué à réduire l'intérêt de la diaspora pour ces instruments.

Les instruments d'investissement associés aux transferts de fonds en Afrique peuvent également servir à orienter des flux de capitaux vers des investissements productifs, plutôt que vers la consommation. Le climat d'investissement défavorable dans de nombreux pays africains

décourage la création d'entreprises, fussent-elles à petite échelle, ce qui favorise les transferts de fonds à des fins de consommation au détriment de l'investissement. Pourtant, maximiser l'impact développemental des transferts de fonds des migrants est susceptible de créer des opportunités économiques de développement durable. Et considérant la prévisibilité et la stabilité des flux de transferts de fonds, les gouvernements pourraient utiliser de futurs transferts de fonds comme garantie de prêts fournis par des sources internationales en titrisant ces fonds comme actifs financiers, et leur donner ainsi un outil présentant un fort potentiel de mobilisation de financements en faveur du développement.¹³¹

Bien que les pays africains n'aient pas essayé cette titrisation, les expériences du Brésil, du Salvador, du Guatemala, du Kazakhstan, du Mexique et de la Turquie offrent des leçons intéressantes, ces pays ayant réussi à lever plus de 15 milliards USD de financement à plus long terme et à moindre coût depuis 2000 sur les marchés de capitaux internationaux en titrisant des flux de transferts de fonds futurs.¹³² Cependant, il n'en demeure pas moins que la qualité du climat d'investissement joue un rôle significatif dans la décision d'investir des migrants et des bénéficiaires des transferts de fonds, car elle détermine leur perception du risque et d'institutions financières susceptibles de faciliter la commercialisation de ces instruments financiers.

Le capital des entreprises: Le rôle des institutions, de la gouvernance économique et de l'État de droit

L'Afrique compte certaines des économies à la croissance la plus rapide au monde, grâce à une population jeune, des ressources naturelles abondantes et des marchés émergents. Malgré son potentiel, le continent confronte d'énormes défis. Ses infrastructures laissent à désirer, ses structures de gouvernance sont fragiles et son accès au financement est limité, autant d'éléments qui freinent la mobilisation du capital des entreprises. Néanmoins, l'Afrique a enregistré une augmentation de l'entrepreneuriat, en particulier dans les secteurs de la technologie et de l'innovation, sous l'impulsion d'une population jeune et dynamique.

L'augmentation du capital des entreprises est essentielle pour relever ces défis, ce qui encouragerait le développement d'infrastructures, stimulerait l'industrialisation et créerait des emplois. Le capital commercial de l'Afrique combine des ressources financières, du capital humain et un potentiel entrepreneurial extrêmement prometteur. Il est donc essentiel d'attirer des investissements nationaux et étrangers pour diversifier les économies au-delà des ressources naturelles et promouvoir une croissance durable.

En créant un environnement stable et transparent favorisant l'investissement et l'activité économique, les institutions, la gouvernance économique et l'État de droit pourraient avoir un rôle important dans la mobilisation des capitaux d'entreprises africaines. Des institutions solides garantissent l'accès des investisseurs aux capitaux, et une gouvernance économique saine favorise la confiance dans les secteurs public et privé. L'État de droit aussi est essentiel pour protéger les droits de propriété. Le respect des contrats et la résolution des litiges encourageraient les investissements nationaux et étrangers. Lorsque ces éléments sont fragiles, le risque augmente pour les entreprises et décourage l'entrée des capitaux. Il faut donc améliorer les institutions, la gouvernance économique et l'État de droit de façon à créer un environnement plus favorable à l'investissement, et réaliser ainsi l'immense promesse de l'Afrique.

Les défis de gouvernance dans l'exploitation du capital des entreprises

L'augmentation du capital des entreprises est cruciale pour la croissance économique, la création d'emplois et le développement des infrastructures en Afrique, mais les problèmes de gouvernance freinent les investissements, réduisent l'efficacité et empêchent ainsi l'Afrique de réaliser pleinement son potentiel. L'Afrique est souvent perçue comme une région à haut risque pour les investissements étrangers, mais ce point de vue est contredit par des faits. Une étude réalisée en 2020 par Moody's Analytics a révélé que l'Afrique enregistre le taux de défaillance de 1,9 %, le plus bas au monde, en matière de prêts aux infrastructures, contre 12,4 % en Europe de l'Est et 10,1 % en Amérique latine.

La stabilité politique et l'absence de violence, le respect de l'État de droit et l'efficacité du

gouvernement sont étroitement liés à l'augmentation des entrées d'IDE (figure 3.10). Les pays dotés de ces attributs offrent un environnement stable et prévisible, qui attire les investisseurs étrangers en garantissant la sécurité de leurs investissements. La corrélation positive entre la stabilité politique et l'absence de violence, et les IDE suggère que les gouvernements instables éprouvent des difficultés à adopter de manière crédible des politiques susceptibles d'attirer les IDE. Il y a également une relation étroite et positive entre la lutte contre la corruption et les IDE. Cette relation montre que des niveaux élevés de corruption augmentent le coût des affaires et freinent l'entrée d'IDE dans le pays d'accueil.

En conséquence, les investisseurs vont recourir à la corruption pour faciliter les transactions et obtenir des licences ou des permis d'investissement. L'efficacité du gouvernement et l'État de droit également une corrélation positive avec les IDE. Cette corrélation indique que la médiocrité des services publics dans les pays africains freine souvent l'investissement étranger. Le risque d'expropriation est aussi une préoccupation importante pour les investisseurs étrangers, qui risquent de perdre leurs investissements si un gouvernement vient à prendre le contrôle partiel ou total d'actifs privés. Les investisseurs s'inquiètent également des pertes causées par des ruptures de contrat ou par l'inadéquation des indemnités accordées par les tribunaux.

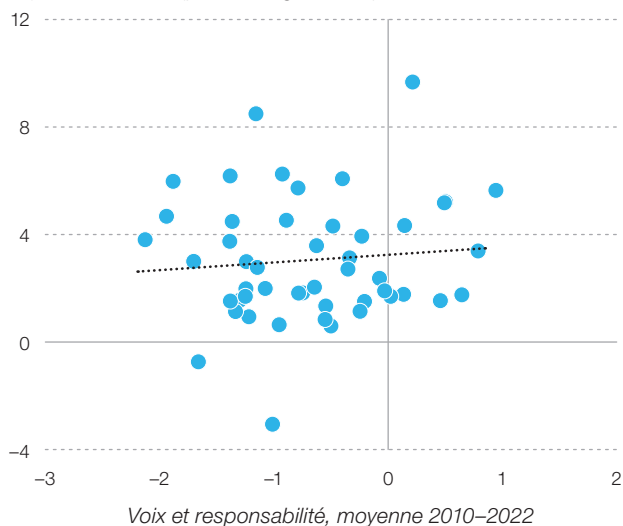
Quatre facteurs clés déterminent donc l'entrée des IDE en Afrique : les réformes économiques et structurelles, les facteurs spatiaux, la dotation en ressources, comme par exemple la disponibilité de ressources naturelles, et les politiques sectorielles nationales comme les dépenses d'investissement et les incitations fiscales (encadré 3.4). Malgré quelques succès enregistrés, le manque d'une bonne gouvernance et de l'État de droit décourage l'attraction des IDE pour l'Afrique.

Les investissements de portefeuille sont essentiels pour mobiliser les capitaux des entreprises en Afrique, mais ils sont découragés par la faiblesse de la gouvernance et des cadres institutionnels, et le manque de profondeur du marché. Ils constituent pourtant d'importantes sources de financement pour les entreprises, en particulier pour celles qui cherchent à croître et à s'étendre. Souvent

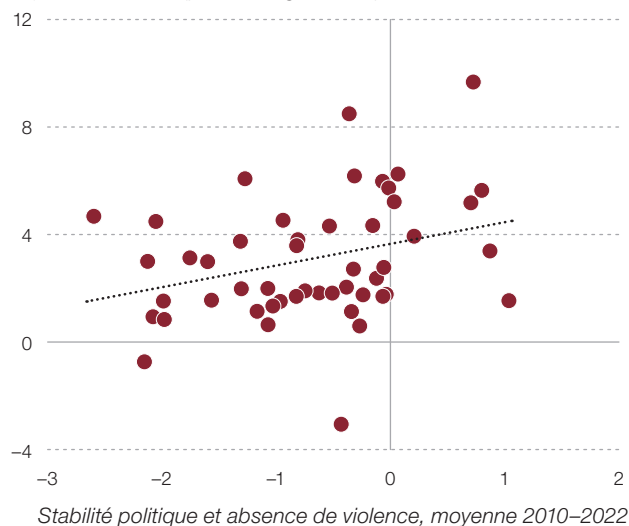
Malgré son potentiel, l'Afrique est confrontée à d'énormes défis, notamment l'insuffisance des infrastructures, la faiblesse des structures de gouvernance et l'accès limité au financement, autant de facteurs qui entravent la mobilisation des capitaux des entreprises

FIGURE 3.10 Relation entre les IDE et les indicateurs de gouvernance

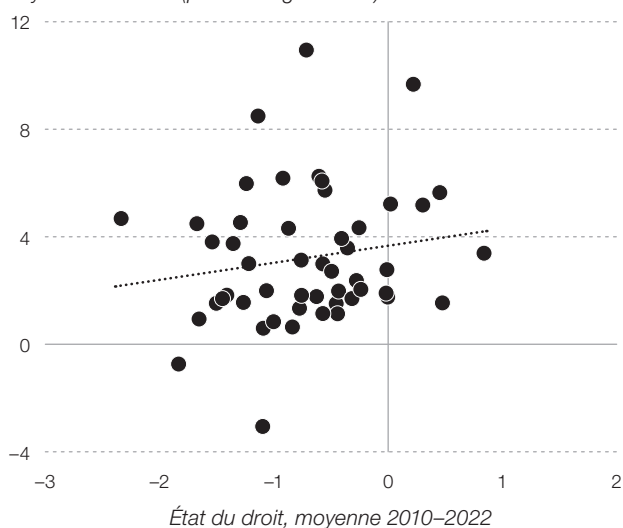
Flux nets d'investissements directs étrangers, moyen 2010–2023 (pourcentage du PIB)



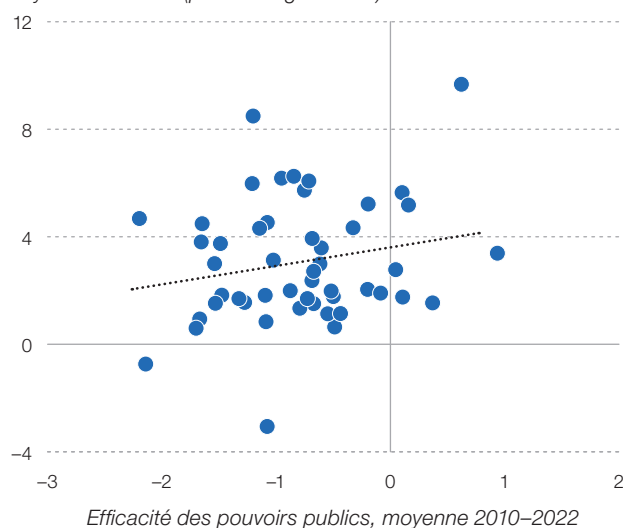
Flux nets d'investissements directs étrangers, moyen 2010–2023 (pourcentage du PIB)



Flux nets d'investissements directs étrangers, moyen 2010–2023 (pourcentage du PIB)



Flux nets d'investissements directs étrangers, moyen 2010–2023 (pourcentage du PIB)



Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir des indicateurs de gouvernance dans la monde.

sous forme d'actions, d'obligations ou d'autres instruments financiers, ils permettent aux entreprises de lever des capitaux auprès d'un large éventail d'investisseurs auxquels ils procurent la liquidité et la flexibilité financière nécessaires à l'innovation, à l'expansion et au développement des infrastructures. Mais ils sont découragés par la faiblesse de la gouvernance, l'indéadéquation des cadres institutionnels, et la faible profondeur du marché qui contribuent à créer un environnement d'incertitude et de risque pour les investisseurs potentiels. De

plus, des cadres réglementaires inadéquats, une exécution des droits de propriété peu garantie et un manque de transparence dissuadent les investisseurs tant nationaux qu'étrangers à participer aux marchés des capitaux africains. À cela s'ajoutent l'instabilité politique et la corruption susceptible d'entraîner une volatilité du marché, ce qui rend difficile pour les entreprises d'attirer et de conserver des investissements de portefeuille.

La corrélation positive entre les entrées d'actions dans les portefeuilles et les aspects d'une

ENCADRÉ 3.4 Déterminants de l'investissement direct étranger

La plupart des économies africaines sont soumises à des primes de risque élevées à cause de la perception des investisseurs mondiaux que le continent présente un risque pour les investissements directs étrangers (IDE). De nombreux pays ont mis en place des mesures visant à réduire les obstacles réglementaires aux IDE pour permettre une plus grande participation du secteur privé. Par exemple, en réduisant ou supprimant des exigences relatives à la participation de l'État dans les coentreprises, le Ghana, le Kenya, le Nigeria, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie ont élargi le champ des investissements étrangers en leur ouvrant des secteurs qui leur étaient auparavant fermés. Par ailleurs, plusieurs pays, dont le Ghana, le Kenya, le Malawi, la Namibie et l'Afrique du Sud, ont mis en place des centres d'investissement à guichet unique afin d'accélérer les procédures d'approbation.¹

Des réformes supplémentaires comprennent l'assouplissement des contrôles sur le rapatriement des bénéfices et des dividendes, la libéralisation des marchés des devises et la conservation des recettes d'exportation. La cession d'entreprises publiques a également été utilisée pour attirer les IDE dans de nombreux pays africains, dont le Ghana, le Mozambique, l'Afrique du Sud, l'Ouganda et la Zambie. Ces réformes ont ciblé divers secteurs, notamment l'industrie manufacturière, les services publics et l'exploitation minière.

Investissements liés aux ressources naturelles : le cas du Botswana

Le Botswana a toujours maintenu un PIB par habitant plus élevé, 6 052 dollars, par rapport à la moyenne africaine, 2 511 dollars, entre 2000 et 2023, et a évité la « malédiction des ressources minérales ». ² Grâce à ses richesses en diamants, en soude, en charbon et en cuivre, plus des deux tiers des investissements privés sont enregistrés dans son secteur minier. Les recettes minières, y compris les taxes et les redevances, comptaient pour plus de 50 % du PIB. Les diamants représentaient 90 % des exportations au cours de la dernière décennie, malgré une chute de 30 % en 2023 due à la faiblesse de la demande mondiale. Grâce à une combinaison de facteurs tels que le respect de l'État de droit, les faibles niveaux de corruption, la stabilité politique, de solides fondamentaux macroéconomiques et des taux d'imposition peu élevés, la bonne gouvernance et les performances économiques du Botswana ont permis au pays de passer du statut de pays à faible revenu lors de son indépendance en 1966 à celui de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

En ce qui concerne les fondamentaux macroéconomiques, des politiques fiscales et monétaires saines, notamment le faible niveau de la dette publique, des réserves de change élevées et un marché boursier qui fonctionne bien, ont contribué à promouvoir un secteur privé robuste stimulant la croissance. Des institutions politiques efficaces et une démocratie parlementaire multipartite stable ont assuré une bonne gouvernance, qui intègre la transparence et la redevabilité dans les opérations gouvernementales.

Le régime fiscal du pays a été remanié pour offrir l'un des régimes fiscaux les plus simples et les plus complets de la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) dans le but d'attirer les IDE orientés vers l'exportation. Les taux d'imposition des sociétés au Botswana sont les plus bas de la région de la SADC, soit 15 % pour toutes les entreprises manufacturières et toutes les sociétés opérant dans la juridiction du Centre international de services financiers du Botswana (Botswana International Financial Services Centre). Les taux d'imposition sont relativement bas, avec 22 % prélevés sur le revenu imposable des sociétés résidentes et 10 % de retenue à la source sur tous les dividendes distribués, pour les autres entreprises non manufacturières. Ces éléments ont contribué à la stimulation des investissements dans l'industrie bovine, des investissements de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe, ainsi que de la Malaisie, dans les entreprises textiles.

Le pays a également attiré des IDE dans les secteurs de la fabrication et de l'exploitation minière, y compris une garantie de prêt de 125 millions USD en 2018 pour la stimulation de la taille et du polissage des diamants. Le prêt, visant à soutenir les efforts de diversification économique du Botswana et à améliorer la chaîne de valeur minière locale, a été soutenu par le fabricant de diamants de New York Lazare Kaplan International, Overseas Private Investment Corporation du gouvernement américain et la Stanbic Bank. La politique d'assistance financière est une autre initiative qui a permis la réduction considérable du coût de la création d'entreprise. Le gouvernement a créé un centre national de productivité, restructuré l'agence de

(suite)

ENCADRÉ 3.4 Déterminants de l'investissement direct étranger (suite)

promotion du commerce et de l'investissement et lancé la zone économique spéciale de Selebi-Phikwe, dans le but d'éliminer les contraintes structurelles auxquelles sont confrontés les investisseurs étrangers.

Investissements associés à des incitations à l'investissement: Maurice

Lors de l'accession de l'île Maurice à l'indépendance en 1968, son économie dépendait entièrement de la culture et de la transformation du sucre, qui représentait 30 % du PIB et 90 % des recettes d'exportation. Un cadre propice aux investissements étrangers a été déterminant pour le succès de l'île Maurice à attirer les IDE dans un contexte de concurrence mondiale entre les économies asiatiques nouvellement industrialisées pour attirer les IDE orientés vers l'exportation. La stabilité politique, le faible niveau de corruption, la stabilité macroéconomique durable, les réformes économiques et l'accès préférentiel à l'Union européenne et aux États-Unis ont été essentiels pour la canalisation des flux d'IDE vers Maurice. Le pays a développé des zones franches d'exportation pour attirer les IDE dans les industries liées à l'exportation en l'absence de ressources minières. Cette réalisation a permis la diversification du pays, passant d'une économie basée sur le sucre à une économie orientée vers l'exportation, tirée par le textile et la confection, ainsi que par l'alimentation et les boissons. Le pays a également développé un secteur financier offshore moderne et bien réglementé.

Le pays offre des incitations, notamment l'imposition zéro des dividendes et l'exonération des droits d'importation pour les filiales implantées dans le pays afin d'attirer les IDE. Il n'est pas exigé aux investisseurs étrangers de former des coentreprises avec le gouvernement. Cette restriction contraste fortement avec de nombreux autres pays africains. Cette situation a permis à Maurice d'attirer d'importants investissements étrangers orientés vers l'exportation, en particulier dans l'industrie textile, en provenance de Hong Kong SAR, de Chine et d'Europe, ainsi que des possibilités spéciales d'exportation vers l'Union européenne et l'Afrique du Sud. Concernant les fondamentaux macroéconomiques, la suppression du contrôle des changes a facilité les entrées d'IDE. La création de la *Mauritius Export Development and Investment Authority*, de la *Mauritius Offshore Business Activities Authority* (un guichet unique pour les investisseurs étrangers) et de la législation sur les services offshore, notamment la *Mauritius Offshore Business Activities Act* et la *Freeport Act*, ont également constitué des incitations à l'IDE.

Un consensus entre les principaux partis politiques sur les réformes économiques et les politiques favorables aux IDE a contribué à la réduction des coûts des affaires, à des pratiques comptables transparentes, à une main-d'œuvre qualifiée bon marché et à un système juridique rigide pour le règlement des litiges.

Notes

1. Basu et Srinivasan 2002.
2. Indicateurs du développement dans le monde 2024.

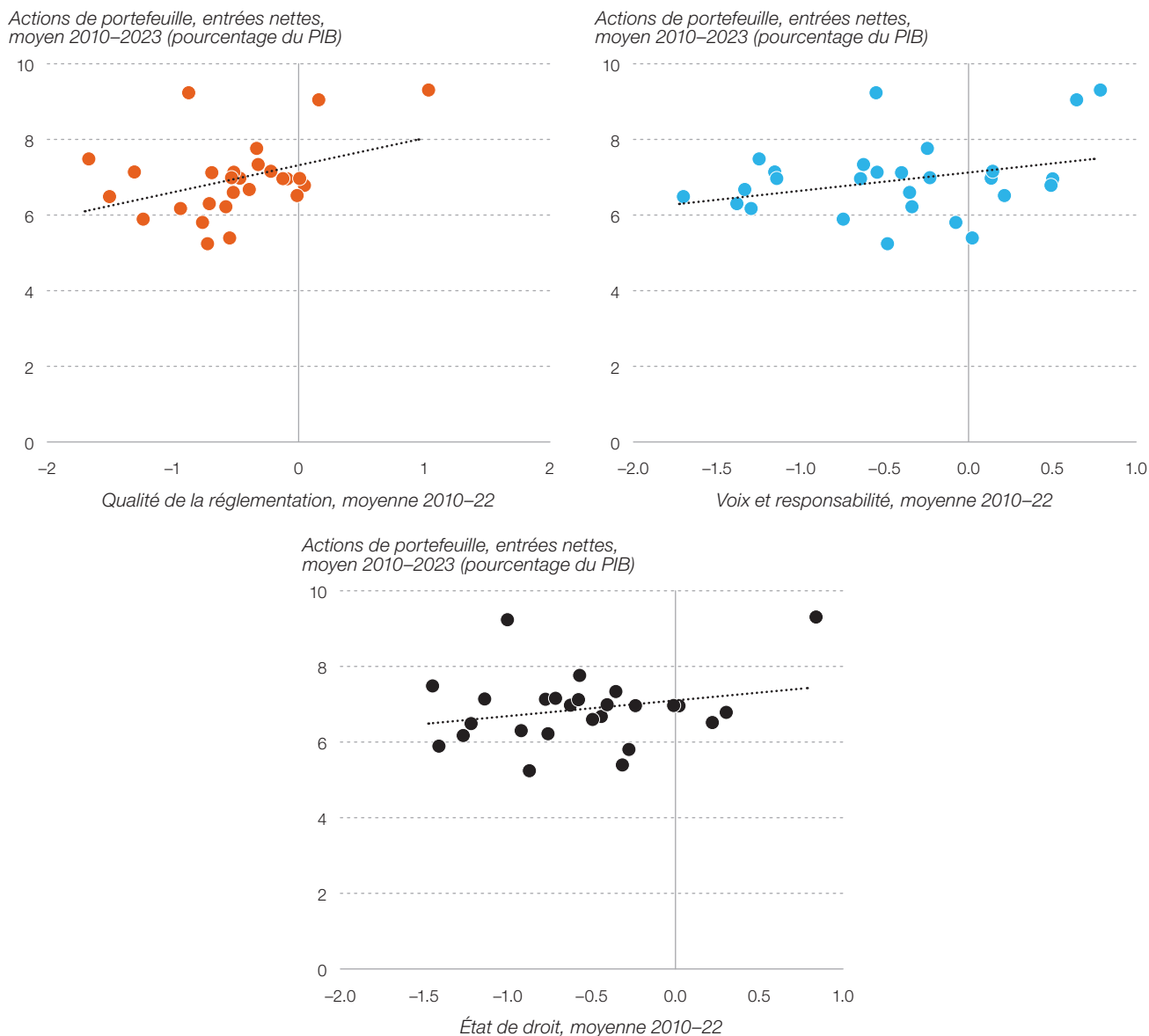
Source: Basu et Srinivasan 2002; Indicateurs du développement dans le monde 2024.

bonne gouvernance (figure 3.11) montre qu'une gouvernance efficace peut attirer les investissements en actions.

Les pays dotés d'une réglementation rationalisée, d'un environnement transparent et d'un engagement en faveur de l'État de droit sont plus susceptibles d'attirer les investisseurs de portefeuille. Par contre, une faible gouvernance sape la confiance des investisseurs et souvent fait fuir les capitaux. De plus, les investissements de portefeuille sous forme de prises de participation sont souvent soumis à une surveillance

accrue de la part des investisseurs internationaux, ce qui oblige les gouvernements à maintenir la transparence et à garantir le respect des droits de propriété. Le renforcement de la gouvernance et des cadres institutionnels est essentiel pour libérer le potentiel des investissements de portefeuille en garantissant un environnement d'investissement plus stable, plus transparent et plus compétitif, susceptible de stimuler une croissance durable des entreprises en Afrique. En fin de compte, les investissements de portefeuille offrent aux entreprises africaines

FIGURE 3.11 Relation entre la gouvernance et l'investissement en actions



Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir des indicateurs de gouvernance dans la monde.

la possibilité d'accès aux marchés internationaux des capitaux, appuyant ainsi le développement, créant des emplois et promouvant des industries connectées et compétitives à l'échelle mondiale.

La corruption a un impact direct sur le capital des entreprises et diminue leur capacité à soutenir le développement économique. La corruption dans les procédures de passation de marchés, les partenariats public-privé (PPP) et les projets d'infrastructure entraîne une mauvaise gestion

des projets, des dépassements de coûts et une mauvaise affectation des ressources. Elle augmente les coûts de production et d'entretien des équipements et se traduit par des infrastructures et des constructions de mauvaise qualité. Elle mine la confiance dans les institutions publiques et réduit les investissements étrangers et nationaux dans des secteurs clés. La corruption ralentit le développement des infrastructures, réduisant ainsi la disponibilité de capitaux de qualité pour les entreprises et les communautés.

Il est essentiel
d'investir davantage
dans l'éducation,
la formation
professionnelle et
les programmes
de renforcement
des capacités
pour développer
une main-d'œuvre
qualifiée capable
de soutenir
et d'alimenter
la croissance
du capital des
entreprises

Les réformes des systèmes de marchés publics sont nécessaires pour garantir la transparence, la concurrence et l'efficacité. L'amélioration de la qualité de la réglementation réduit également le risque de capture par l'État, lorsque des agents paient pour que les réglementations soient adaptées en leur faveur afin d'éviter de rendre des comptes lorsqu'ils violent les règles du marché, obtiennent des appels d'offres sur les marchés publics ou fraudent le fisc.¹³³ Les secteurs privés africains ont tendance à être très peu concurrentiels, avec quelques grandes entreprises contrôlant de larges segments du marché.¹³⁴ Toutefois, le développement d'un écosystème anti-corruption comprenant des lois, des agences et des institutions d'audit et judiciaires solides est souvent difficile.¹³⁵

L'accès au financement pour le développement des infrastructures et du capital des entreprises est restreint dans de nombreux pays africains. Les gouvernements font face à des contraintes budgétaires strictes, et la dette augmente. Le secteur financier national n'est pas outillé pour intervenir et fournir un financement à long terme pour les grands projets d'infrastructure et la création d'entreprises, ou pour le développement des entreprises établies. De plus, le coût du financement est souvent élevé à cause des risques associés à l'instabilité politique, à la volatilité des taux de change et à la faiblesse des notations de crédit. L'accès limité à des financements abordables et à long terme paralyse la capacité des gouvernements et des promoteurs privés à investir dans des infrastructures essentielles, créant ainsi des goulots d'étranglement dans le développement du capital des entreprises et restreignant les possibilités de croissance économique. Récemment, cependant, les pays africains ont de plus en plus recours aux PPP pour attirer davantage d'investissements du secteur privé dans des projets d'infrastructure, tels que les routes, les ports et la production d'énergie.

De nombreux gouvernements africains mettent l'accent sur les besoins à court terme ou sur des projets spécifiques plutôt que sur des stratégies d'infrastructure globales et à long terme, de sorte qu'ils accordent rarement la priorité aux secteurs d'infrastructure clés nécessaires à assurer une croissance économique soutenue. Ce manque de vision à long terme conduit à un développement

fragmenté des infrastructures, où des projets essentiels sont négligés ou ne sont pas raisonnablement séquencés ou coordonnés. Le manque de réseaux routiers adéquats limite l'accès aux marchés et le manque de fiabilité des systèmes énergétiques sape le capital des entreprises et contrarie les efforts déployés par les gouvernements en matière de promotion du développement industriel. Ces mêmes contraintes existent pour des projets ayant des retombées politiques immédiates, qui pourraient être privilégiés par rapport à des projets à long terme ayant un impact plus important.

Une planification globale, une hiérarchisation des projets en fonction de leur viabilité commerciale et de leur impact socio-économique, ainsi qu'une coordination entre les agences gouvernementales sont des facteurs essentiels pour garantir l'alignement du développement des infrastructures sur les besoins en capitaux des entreprises dans le cadre plus large des plans et des objectifs de développement nationaux.

Un autre obstacle au développement du capital des entreprises en Afrique est le manque de main-d'œuvre qualifiée et d'expertise. De nombreux pays africains sont confrontés à une pénurie d'architectes, d'ingénieurs qualifiés et de techniciens pour concevoir et construire des projets d'infrastructure complexes, ce qui les oblige à faire appel à des entrepreneurs étrangers. L'augmentation de la demande en infrastructures ne peut être satisfaite vu que les compétences requises ne sont pas disponibles sur le marché du travail. Les limites du capital humain entraînent des retards, des inefficiences et des infrastructures de moindre qualité, et entravent l'entretien et la gestion des infrastructures existantes. Comme le souligne le chapitre 2, il est essentiel d'investir davantage dans l'éducation, la formation professionnelle et les programmes de renforcement des capacités pour le développement d'une main-d'œuvre qualifiée capable de soutenir et d'alimenter la croissance du capital des entreprises. La mobilisation du capital des entreprises africaines peut contribuer à combler l'énorme déficit de financement des infrastructures du continent, mais les PPP nécessitent des dispositions institutionnelles et de gouvernance solides. Bien que les PPP offrent la possibilité d'alléger la charge

fiscale des investissements publics dans les infrastructures de base, la mauvaise gouvernance, la corruption et le manque de transparence des contrats confiant des projets de PPP à des entreprises d'État peuvent limiter l'efficacité de ce modèle de financement. En l'absence d'une gouvernance efficace, de réglementations transparentes et de cadres juridiques solides, les investisseurs peuvent hésiter à s'engager dans de grands projets d'infrastructure. Pour répondre à ces inquiétudes, de nombreux pays africains ont mis en place des unités spécialisées visant à faciliter les projets de PPP, pour servir d'intermédiaires entre le gouvernement et les investisseurs privés, pour assurer la bonne gestion des projets et pour garantir qu'ils sont correctement alignés sur l'intérêt public. Toutefois, seuls 10 % environ des investissements dans les infrastructures en Afrique sont réalisés par le secteur privé.¹³⁶

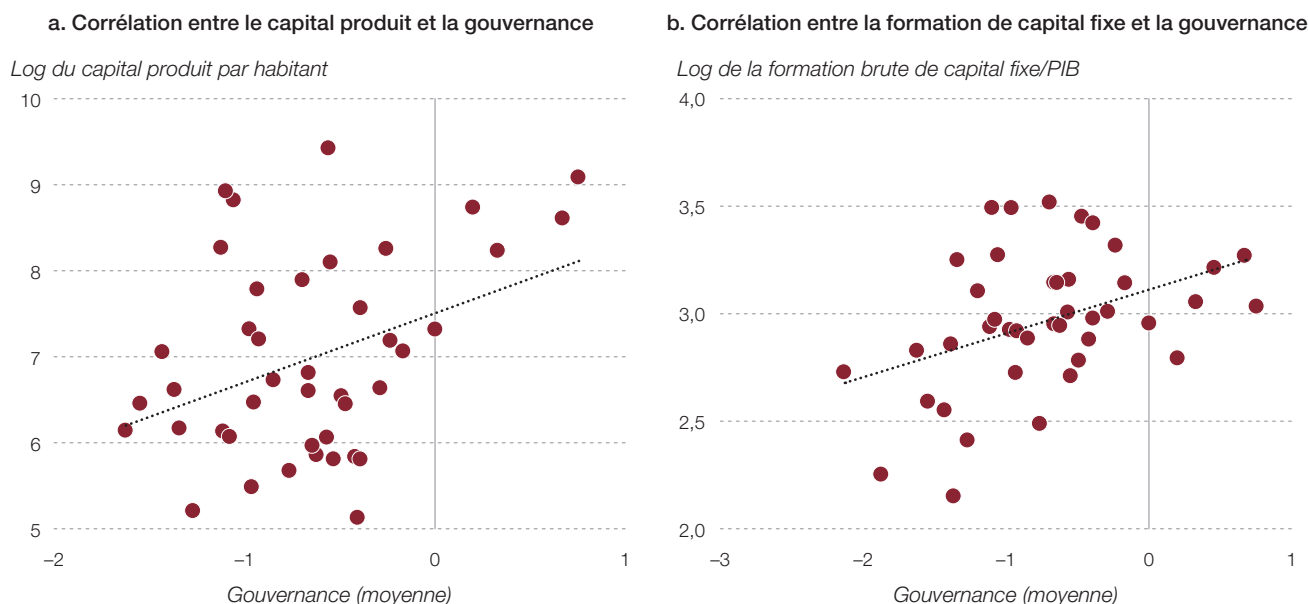
Des institutions de régulation et de contrôle efficaces sont des moteurs essentiels de l'accumulation de capital et du développement, parce qu'elles garantissent la transparence, la

redevabilité et la durabilité des activités économiques. La figure 3.12 confirme la corrélation positive entre les mesures de la qualité de la gouvernance et l'investissement privé, évalué par la formation brute de capital fixe. Cette relation positive peut être attribuée à la causalité positive qui part de l'amélioration des indicateurs de bonne gouvernance à l'augmentation des entrées d'IDE, un meilleur environnement de gouvernance créant des conditions commerciales susceptibles de stimuler l'investissement privé.

Le capital humain : le rôle des institutions, de la gouvernance économique et de l'État de droit

Les institutions, la gouvernance et l'État de droit sont des déterminants concordants de la productivité et de la croissance à long terme.¹³⁷ Leur interaction avec le capital humain s'est également révélée cruciale¹³⁸, soulignant ainsi l'importance que l'investissement dans les compétences et l'éducation s'accompagne d'une amélioration de la qualité des institutions et des structures de

FIGURE 3.12 Forte corrélation entre la gouvernance et l'investissement privé



Note: Le volet a montre que le capital des entreprises est en moyenne plus élevé dans les pays qui font l'objet d'une bonne gouvernance, et le volet b que la qualité de la gouvernance correspond à un investissement agrégé plus élevé, public et privé (représenté par la formation brute de capital fixe). Les tendances observées sont cohérentes avec l'idée qu'une gouvernance et des institutions de qualité créent un climat favorable à l'investissement. Cette situation encourage la participation du secteur privé aux investissements.

Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir de la base de données des indicateurs du développement dans le monde.

gouvernance qui les favorisent. Cette assertion est particulièrement pertinente pour les pays africains, qui doivent tirer le meilleur parti possible de leurs ressources limitées.

Un meilleur contrôle de la corruption renforce le rendement de la productivité des dépenses d'éducation primaire et tertiaire, mesuré par la valeur ajoutée par travailleur (figure 3.13). Cet aspect montre que même des infractions mineures à la gouvernance, telles que la petite corruption ou des inefficacités dans l'allocation des ressources, peuvent diluer l'efficacité des investissements en capital humain, entraînant finalement une baisse de la productivité de la main-d'œuvre. La qualité institutionnelle ne doit donc pas être traitée comme un facteur «secondaire». Elle est essentielle pour libérer tout le potentiel de productivité des investissements en capital humain.

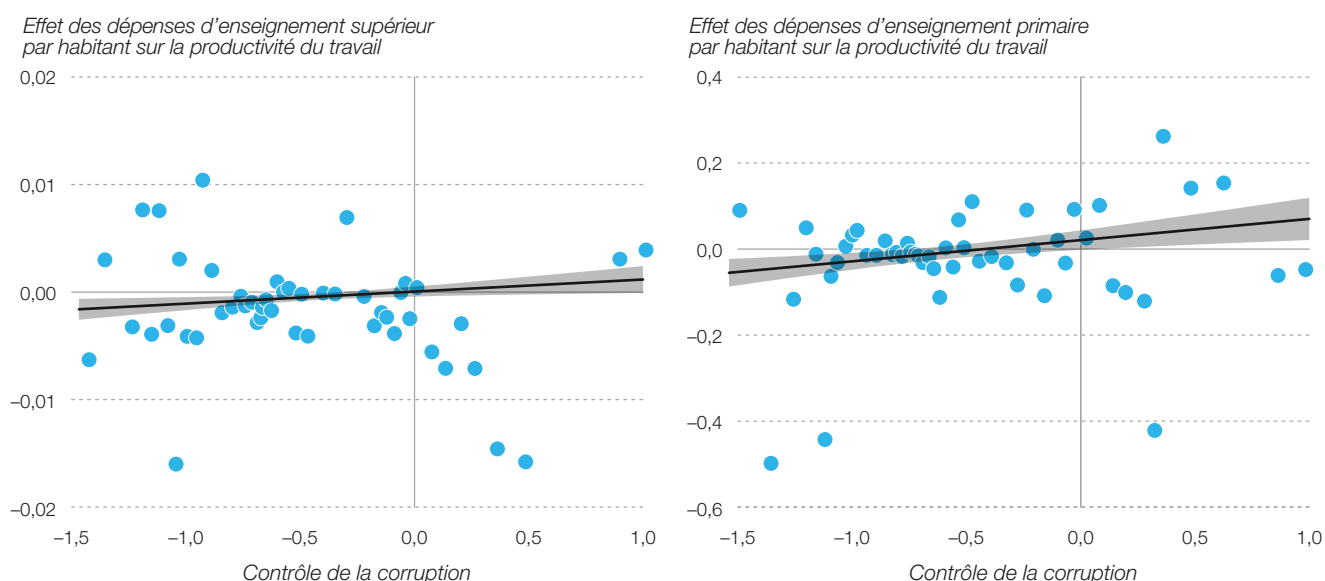
Le renforcement de la gouvernance institutionnelle est essentiel pour l'amélioration de l'effet du développement du capital humain sur les résultats sociaux et économiques. L'encadré 3.5 met en évidence l'interaction entre une gouvernance efficace et différents indicateurs de développement du capital humain.

L'investissement dans la formation professionnelle peut aider à satisfaire les besoins en capital humain de l'Afrique. Les marchés du travail

africains font face à des déconnexions structurelles; les systèmes d'éducation formelle ne parviennent pas à préparer les jeunes à des économies essentiellement informelles.¹³⁹ La formation professionnelle apparaît donc comme une solution prometteuse qui permet de relever simultanément plusieurs défis. Contrairement aux approches classiques qui exigent une capacité substantielle de l'État pour la formalisation des secteurs informels, la formation professionnelle offre une alternative plus réalisable dans le cadre des contraintes de gouvernance existantes.¹⁴⁰ Sa force réside dans sa capacité de formation des entrepreneurs plutôt que de simples demandeurs d'emploi.¹⁴¹ Cette orientation entrepreneuriale est particulièrement précieuse dans les contextes où les possibilités d'emploi formel sont limitées et où la capacité de l'État à intervenir directement sur les marchés du travail est faible. En dotant les jeunes de compétences pratiques utilisables dans les secteurs formel et informel, la formation professionnelle sert de rouage essentiel reliant le développement du capital humain à l'amélioration de la mobilisation des revenus, tout en tenant compte des limites de la gouvernance.

Cette approche présente de multiples avantages. Elle réduit notamment les pertes dues au chômage, atténue la fuite des cerveaux en créant

FIGURE 3.13 Relation entre la corruption, les investissements dans l'éducation et la productivité du travail

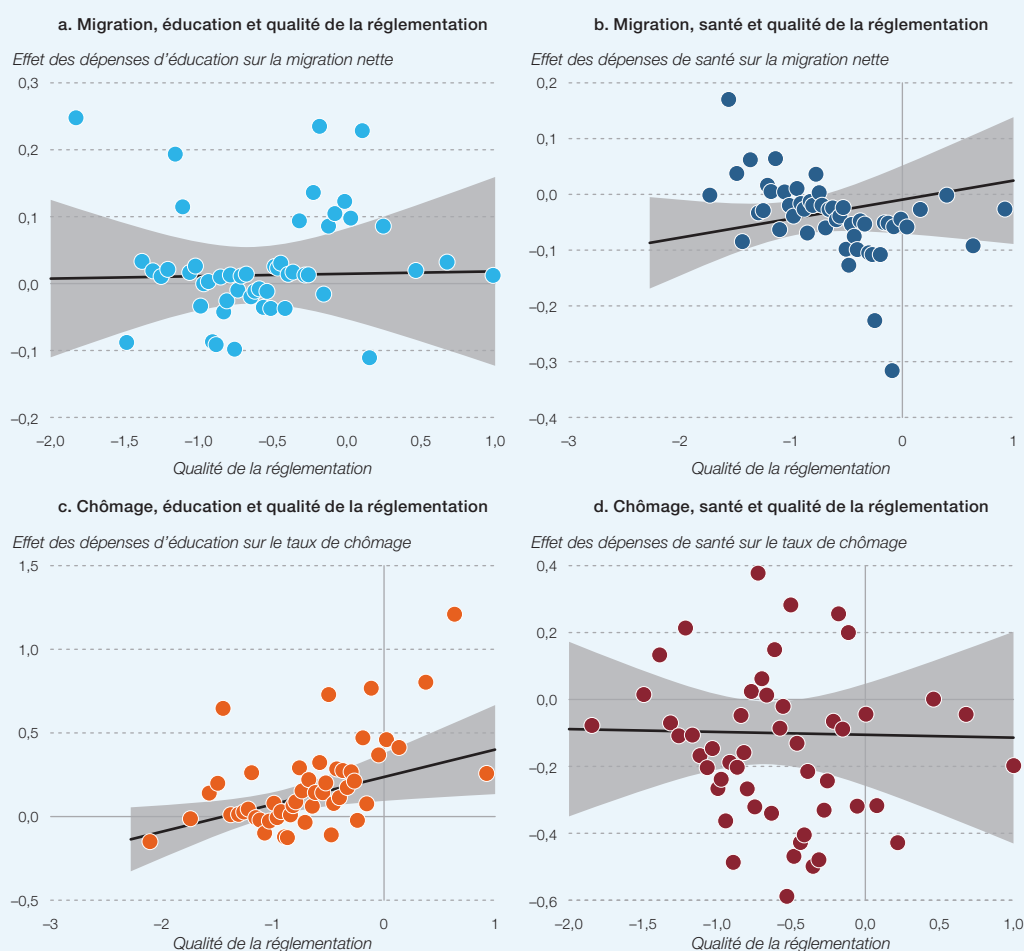


Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir des indicateurs de gouvernance de la monde.

ENCADRÉ 3.5 Gouvernance et développement du capital humain

S'il est vrai que des arguments qualitatifs soutiennent souvent l'idée selon laquelle l'investissement dans le capital humain peut favoriser le développement économique, il n'en demeure pas moins vrai que le rôle de la gouvernance dans la médiation ou l'amplification de ces effets reste sous-exploré. La figure 3.5.1 présente l'interaction conditionnelle entre la gouvernance et l'effet de l'investissement dans le capital humain, mesuré par les dépenses d'éducation et de santé, sur différents indicateurs économiques, saisis à l'aide de la « fuite des cerveaux », ou fuite du capital humain, et du chômage. Les graphiques mettent en évidence le rôle interactif de la gouvernance dans la facilitation de la relation entre l'investissement dans le capital humain et les résultats économiques. La qualité de la réglementation joue un rôle peu significatif mais positif dans la facilitation des investissements dans la santé pour l'atténuation de la fuite des cerveaux. De même, la gouvernance renforce la relation négative entre les dépenses d'éducation et le chômage. Cet aspect indique son importance dans l'amélioration de l'efficacité de l'investissement en capital humain dans le développement économique.

FIGURE 3.5.1 DE L'ENCADRÉ Relation entre les indicateurs de gouvernance et d'investissement en capital humain



Source: Calculs de la Banque africaine de développement sur la base des Indicateurs du développement dans le monde.

des opportunités locales et élargit potentiellement l'assiette fiscale grâce à une activité économique accrue. Par ailleurs, la formation professionnelle peut être adaptée pour lutter contre les disparités entre les sexes en ciblant la participation des femmes, ce qui permet de lutter contre les disparités et l'exclusion liées au genre sur le marché du travail.

L'amélioration de l'accès des ménages pauvres à une éducation de qualité est le meilleur moyen de réduire l'inégalité de revenus: le capital humain ne peut être exproprié, et pour des pays africains dont les institutions de gouvernance sont inefficaces et l'État de droit fragile, ce meilleur accès à l'éducation pourrait constituer un facteur important pour sortir de la pauvreté. La motivation des politiques de promotion de l'éducation des filles et de l'offre d'une scolarité universelle gratuite dans de nombreux pays africains repose sur ce principe. L'hypothèse de base est que ces politiques peuvent réduire le fardeau des familles pauvres pour l'éducation de leurs enfants et contribuer ainsi à plus d'égalité en matière d'éducation et de revenus.¹⁴²

Les défis de gouvernance dans l'exploitation du capital humain

L'inadéquation de l'éducation, le chômage, la fuite des cerveaux et les mauvais résultats en matière

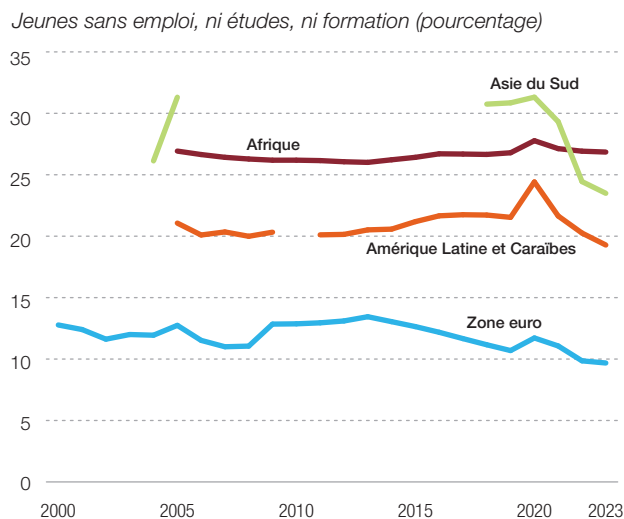
de santé sont quelques-uns des canaux par lesquels se produisent les fuites. Ils sont tous liés à une gouvernance et à une qualité institutionnelle sous-optimales, qui empêche l'Afrique d'utiliser son capital humain de manière efficace. La fuite des cerveaux ou la fuite du capital humain affecte gravement les pays à faible capital humain et à fort taux d'émigration.¹⁴³ Cet exode constitue un subventionnement par les pays africains des besoins en capital humain des pays développés.

Simultanément, le chômage constitue le produit d'effets immédiats et à long terme d'une base fragile de capital humain. La forte proportion de jeunes Africains classés comme n'étant ni à l'école, ni en emploi, ni en formation (NEET) gaspille des « années d'accumulation de compétences » cruciales, l'Afrique affichant des taux NEET supérieurs à 26 % depuis 2005 (figure 3.14). Bien que les investissements dans l'éducation et la santé peuvent contribuer à remédier à ces fuites, leur efficacité dépend d'une bonne gouvernance et de la formation professionnelle (encadrés 3.6 et 3.7).

La mauvaise gestion financière et la fragmentation bureaucratique des programmes d'éducation et de formation ont limité leur efficacité et affaibli leur contribution à la croissance économique. Des cadres de responsabilisation solides favorisent la confiance et maximisent les rendements socio-économiques de l'éducation.¹⁴⁴ L'approche du Rwanda, qui associe le financement des écoles aux résultats, montre comment les innovations en matière de gouvernance peuvent améliorer la qualité et l'équité.¹⁴⁵ Les données internationales montrent la valeur du recrutement fondé sur le mérite, de l'autonomie et des normes professionnelles dans le service public. La Finlande, leader mondial en matière d'éducation, associe une forte responsabilité des pairs à un contrôle limité du haut vers le bas.¹⁴⁶

Les inefficiences de la gouvernance en Afrique contrarient les efforts visant à renforcer l'éducation pour remédier aux faiblesses du capital humain du continent. Cependant, des réformes novatrices de la gouvernance peuvent contribuer à surmonter ces obstacles. Si des pays comme le Botswana, le Ghana, le Kenya et l'Afrique du Sud ont pris des mesures visant à renforcer l'autonomie institutionnelle, notamment en impliquant la

FIGURE 3.14 Taux de chômage des jeunes par région, 2000–2023



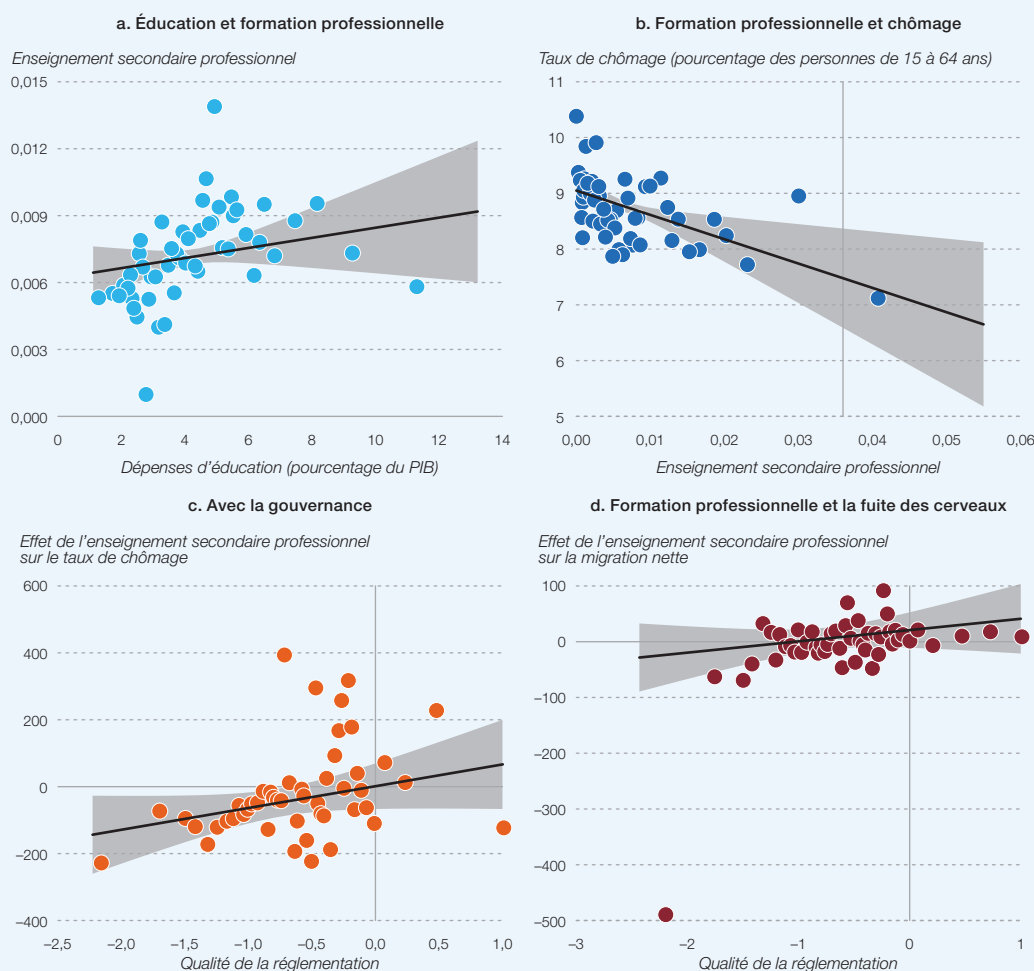
Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir des Indicateurs du développement dans le monde.

ENCADRÉ 3.6 La formation professionnelle peut-elle résoudre le problème du rendement inefficace de l'investissement en capital humain ?

Nous examinons la relation entre l'investissement général dans le capital humain et la formation professionnelle dans les pays africains pour évaluer le potentiel de la formation professionnelle. La figure 3.6.1 montre une faible relation entre l'investissement général dans le capital humain et la formation professionnelle en Afrique. Toutefois, une forte corrélation négative est évidente entre le pourcentage d'apprenants du secondaire suivant une formation professionnelle et le chômage (figure 3.6.1b), avec un coefficient de -44 , bien plus fort que ceux des inscriptions dans le primaire, le secondaire ou le tertiaire ($-0,11$, $-0,16$, non significatif).

La gouvernance renforce également la corrélation entre la formation professionnelle et la réduction du chômage, en particulier la qualité de la réglementation (figure 3.6.1c), même si son impact sur la fuite des cerveaux, bien que positif, n'est pas significatif (figure 3.6.1d). Les exemples du Ghana mettent en lumière le succès du secteur informel, les améliorations du marché du travail ayant permis de passer de l'agriculture vers des activités non agricoles, réduisant ainsi la pauvreté.¹ De même, malgré des investissements ciblés limités, des pays comme le Nigeria et l'Afrique du Sud ont enregistré une augmentation de leurs niveaux de compétences et d'éducation dans le secteur informel², indiquant une dynamique d'auto-renforcement de la formation professionnelle qui améliore les capacités de la main d'œuvre au fil du temps. Ces résultats confirment le potentiel de la formation professionnelle en faveur de la réduction des fuites de ressources et de l'amélioration des résultats économiques.

FIGURE 3.6.1 DE L'ENCADRÉ Formation professionnelle et fuites de ressources



Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir des indicateurs du développement dans le monde.

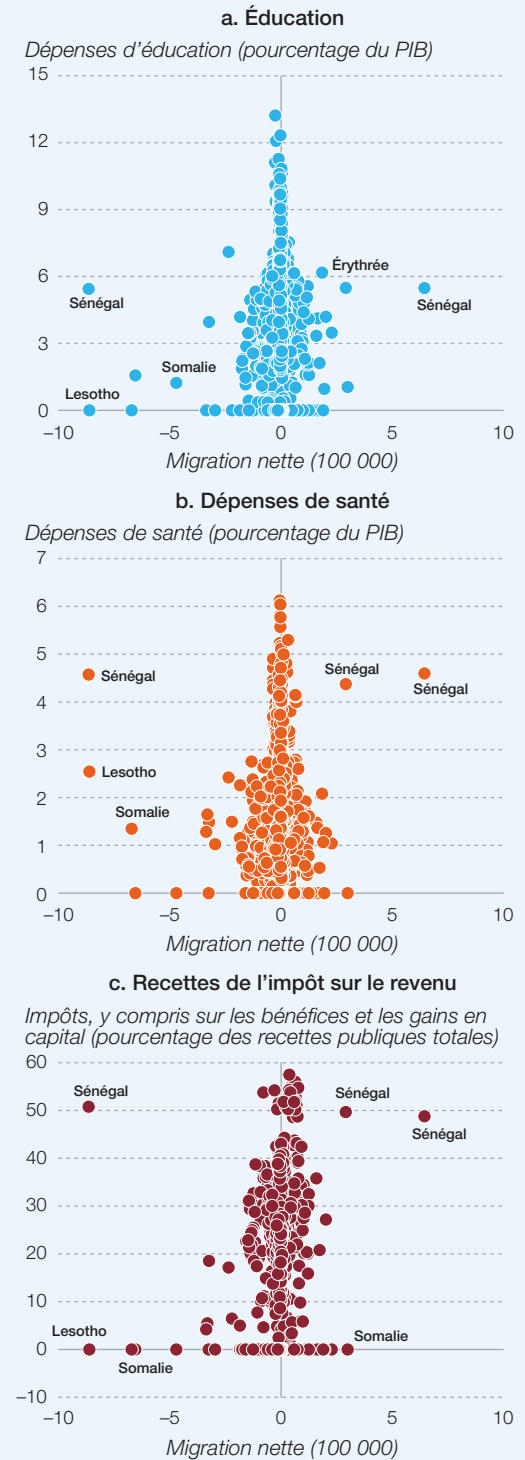
Notes: 1. Banque mondiale 2009. 2. Walther et Filipiak 2007.

ENCADRÉ 3.7 L'investissement humain peut-il enrayer la fuite des cerveaux en Afrique ?

La migration nette est mise en relation avec les dépenses d'éducation en pourcentage du PIB, les dépenses de santé en pourcentage du PIB et les recettes de l'impôt sur le revenu pour mieux comprendre la corrélation entre la fuite des cerveaux, représentée par la migration nette, et l'investissement dans le capital humain. La figure 3.7.1 révèle que les pays qui investissent une part plus importante de leur PIB dans la santé ou l'éducation connaissent des taux de migration plus faibles. Ces taux indiquent une meilleure rétention du capital humain et une réduction des fuites de ressources par le biais de la fuite des cerveaux. Toutefois, si les chiffres de la migration nette sont restés relativement stables au fil du temps, l'Afrique occupe toujours le premier rang au niveau mondial pour ce paramètre, à l'exception de l'année 2020. Ces tendances suscitent des inquiétudes quant aux implications plus larges de la migration sur le développement du capital humain, soulignant ainsi l'importance d'investir davantage dans l'éducation et la santé pour conserver les compétences et atténuer les impacts négatifs de la fuite des cerveaux.

La migration de la main-d'œuvre qualifiée en provenance des pays africains impose des coûts importants à deux égards. Les ressources limitées de l'éducation sont effectivement utilisées pour subventionner le développement du capital humain dans les nations plus riches et les investissements dans le capital humain ne parviennent pas à générer des retours par le biais des recettes fiscales. Cette relation est illustrée dans la figure 3.7.1c, qui montre une corrélation négative entre la migration nette et les impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital dans les pays africains. L'augmentation de la migration, en particulier pour les travailleurs qualifiés, compromet la capacité des pays en matière d'optimisation des rendements du capital humain.

FIGURE 3.7.1 DE L'ENCADRÉ Migration nette et éducation, dépenses de santé et recettes de l'impôt sur le revenu en Afrique, 2000–2023

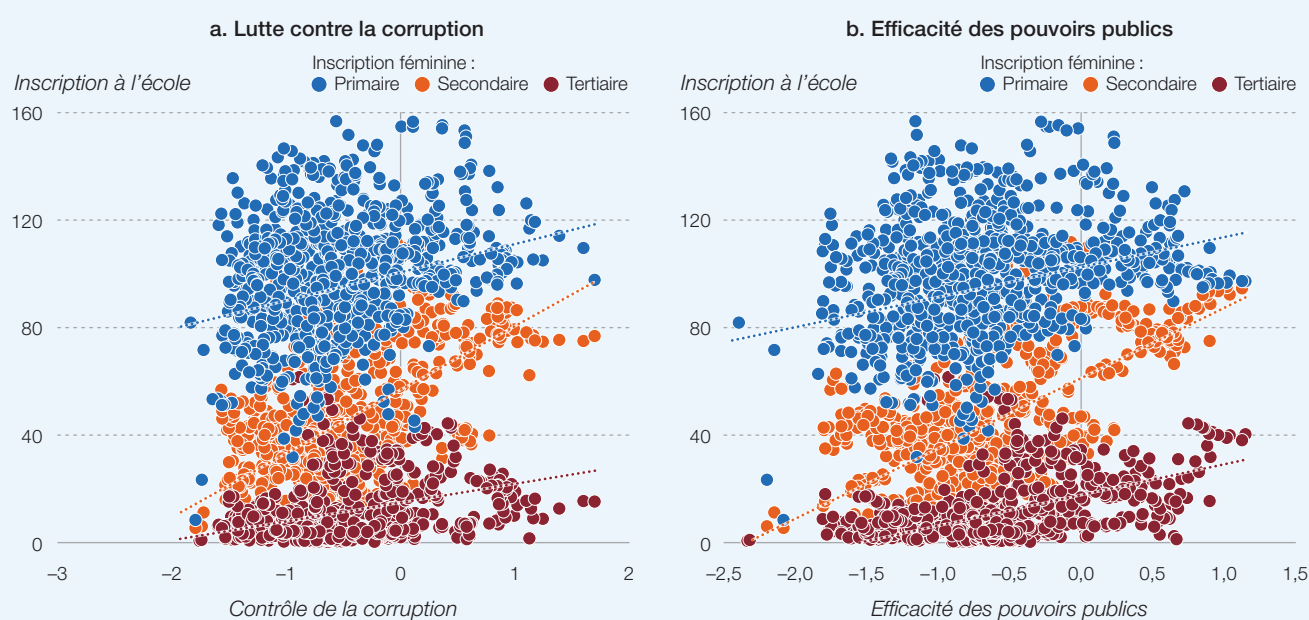


Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir des Indicateurs du développement dans le monde.

ENCADRÉ 3.8 Corrélation entre gouvernance et scolarisation en Afrique

Quel niveau d'éducation est le plus influencé par la gouvernance ? La relation entre la gouvernance, mesurée par la lutte contre la corruption et l'efficacité du gouvernement, et la scolarisation dans les pays africains présente des schémas clairs. Le taux de scolarisation dans le secondaire est le plus fortement lié à la gouvernance (encadré 3.8.1). La lutte contre la corruption présente une association positive modeste avec la scolarisation dans le secondaire, ce qui suggère que la réduction de la corruption améliore l'accès à ce niveau. Son influence sur la scolarisation primaire et tertiaire est plus limitée. En revanche, l'efficacité du gouvernement est davantage en corrélation avec les inscriptions dans l'enseignement secondaire et supérieur, soulignant ainsi son rôle dans l'élargissement de l'accès à l'enseignement supérieur. Ce schéma indique que la bonne gouvernance est étroitement liée au développement du capital humain. Une gouvernance efficace joue donc un rôle plus significatif dans l'amélioration de l'accès à l'éducation, en particulier aux niveaux secondaire et tertiaire, dans les pays africains.

FIGURE 3.8.1 DE L'ENCADRÉ Relation entre la scolarisation et la gouvernance dans les pays africains, 2000–23



Source : Calculs de la Banque africaine de développement à partir des indicateurs du développement dans le monde.

société civile dans les conseils d'administration des universités, ces réformes demeurent incohérentes et moins appliquées. Les pays francophones, en particulier, sont à la traîne en matière de décentralisation et de recrutement méritocratique.¹⁴⁷ Les limites plus générales des capacités de l'État, la responsabilité fragmentée, le personnel peu motivé et l'absence de normes professionnelles, continuent d'affaiblir la prestation de services et l'utilisation des ressources¹⁴⁸, contribuant ainsi à l'absentéisme, aux inefficiences et à la fuite des cerveaux. Et malgré l'augmentation des budgets de l'éducation, la faiblesse de la gouvernance a empêché de traduire ces investissements en

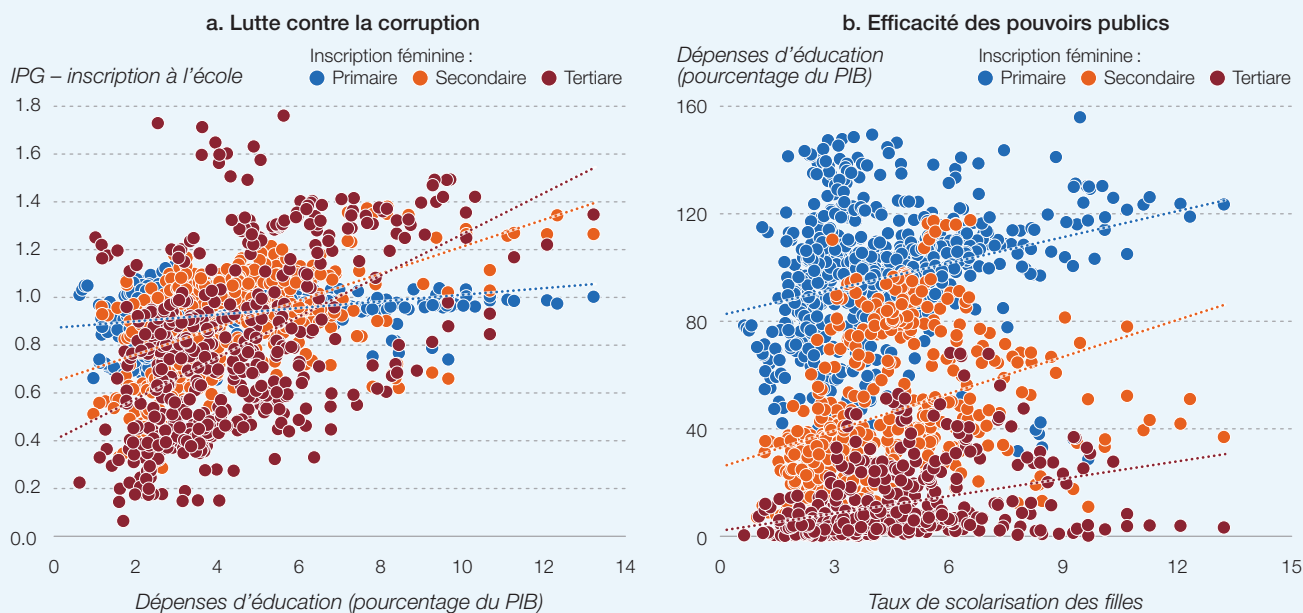
résultats. La corruption, les paiements informels et la mauvaise répartition des ressources limitent l'accès et l'équité.¹⁴⁹ La relation empirique est claire : l'encadré 3.8 montre qu'une meilleure gouvernance est en corrélation avec un taux de scolarisation plus élevé.

La scolarisation des filles est encore plus sensible à la qualité de la gouvernance. Au Kenya par exemple, les efforts tels que le suivi basé sur les performances demeurent fragmentés, et la faiblesse de l'application des règles compromet encore les progrès.¹⁵⁰ En l'absence de structures de gouvernance qui mettent en application des normes et encouragent le professionnalisme, les

ENCADRÉ 3.9 L'enseignement secondaire féminin, un moyen essentiel pour le renforcement du développement du capital humain

La figure 3.9.1 examine le taux de scolarisation des femmes aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire en lien avec les indicateurs de gouvernance—lutte contre la corruption et efficacité du gouvernement—, pour comprendre comment la gouvernance influence les effets des dépenses d'éducation sur le capital humain des hommes et des femmes. En utilisant des données relevant de la période 2000–2023, les résultats indiquent que les améliorations de la gouvernance sont associées à une augmentation de la scolarisation des filles à tous les niveaux de l'éducation, avec des corrélations plus fortes au niveau secondaire. Notamment, l'influence de la gouvernance varie selon les niveaux d'éducation. Cette influence suggère que les politiques ciblant les réformes de la gouvernance peuvent avoir des impacts différenciés sur les résultats scolaires selon le sexe. Cela est davantage vrai pour l'efficacité du gouvernement que pour la lutte contre la corruption.

FIGURE 3.9.1 DE L'ENCADRÉ Scolarisation à différents niveaux d'enseignement et de gouvernance



Source: Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir des Indicateurs du développement dans le monde.

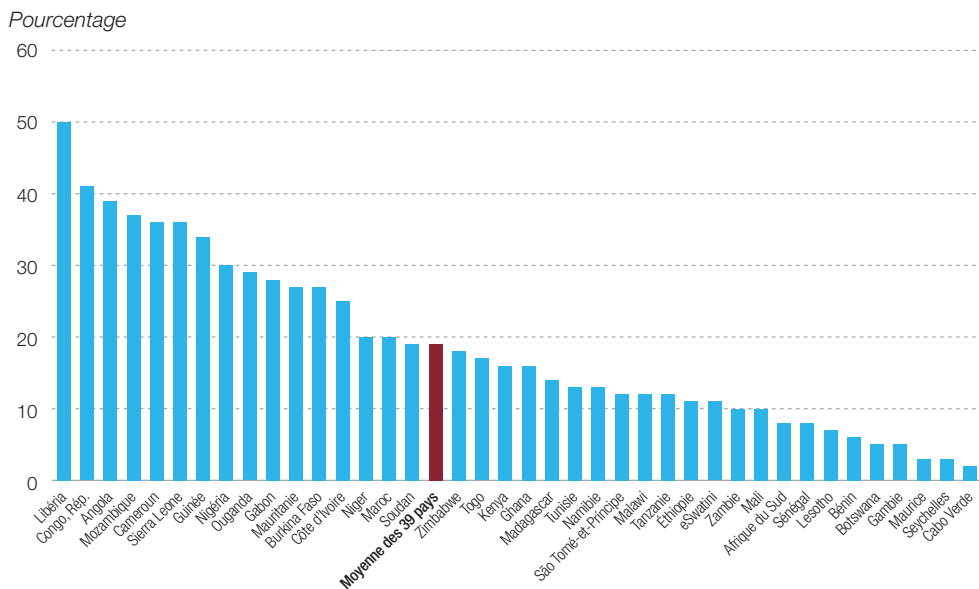
systèmes peinent à combler les écarts d'inégalité.¹⁵¹ Il est important de noter que la formation professionnelle réagit particulièrement bien aux améliorations de la gouvernance. Cette observation suggère une voie par laquelle des réformes ciblées peuvent améliorer les résultats de l'éducation et, indirectement, l'alignement sur le marché du travail (encadré 3.9).

Le non-respect de la réglementation est toutefois endémique sur le continent et les politiques bien intentionnées n'ont pas les résultats voulus à cause de la corruption des fonctionnaires. Comme indiqué ailleurs dans ce chapitre, les

résultats de l'Afrique pour les principaux indicateurs de gouvernance sont généralement peu satisfaisants. Par exemple, parmi les citoyens qui ont été en contact avec le système scolaire public dans 39 pays africains, environ 19 pour cent ont dû payer un pot-de-vin pour accéder aux services scolaires (figure 3.15).

Malgré les réformes institutionnelles avec des implications directes sur le capital humain, y compris les dispositions constitutionnelles sur l'éducation gratuite et les soins de santé publics, les défaillances de la gouvernance et les faiblesses dans l'application de la réglementation faussent

FIGURE 3.15 Pourcentage de personnes interrogées ayant payé un pot-de-vin pour accéder aux services des écoles publiques



Source: Afrobarometer 2024.

l'impact des incitations, entravant ainsi leur efficacité. Dans les pays en développement, y compris en Afrique, les services répressifs défavorisent souvent les pauvres, qui ont généralement peu ou pas de pouvoir de négociation. La corruption fausse les règles du jeu au détriment des pauvres, mais elle peut profiter aux riches. Ce constat peut expliquer en partie les résultats mitigés en matière d'éducation et la mauvaise qualité des soins de santé, qui tous deux contribuent à maintenir l'inégalité entre les ménages riches et pauvres. Par exemple, les lois interdisant le travail des enfants dans les mines sont fréquemment contournées dans de nombreux pays africains, ce qui entraîne une exploitation généralisée des enfants, souvent motivée par la nécessité de financer les frais de scolarité.¹⁵²

La gouvernance de l'éducation et des soins de santé en Afrique souffre d'une faible surveillance réglementaire, de mécanismes de suivi inadéquats et d'une mauvaise allocation des ressources pour des raisons politiques et liées aux ressources. Ces inefficiences entravent la qualité de la prestation. Cette situation suggère que l'incapacité de la gouvernance à mettre en œuvre de bonnes politiques ou à faire respecter la loi pourrait constituer le principal obstacle à l'accumulation du capital

humain et à son déploiement efficace pour le développement de l'Afrique.

Alors que la grande corruption fait la une des médias, la prévalence et le coût de la « corruption silencieuse » en Afrique font l'objet d'une attention croissante.¹⁵³ La corruption silencieuse, qui n'implique souvent pas d'échange monétaire, se produit lorsque les fonctionnaires ne fournissent pas les services ou les intrants qui ont été payés par le gouvernement, en raison de la faiblesse de la réglementation ou de la surveillance. Ce fléau inclut les enseignants absents dans les écoles publiques, les médecins qui travaillent au noir dans des cliniques privées au lieu de recevoir des patients dans les établissements de santé publics, le vol de médicaments dans les établissements de santé publics et leur vente sur les marchés privés, ainsi que le vol d'engrais subventionnés vendus au prix du marché.

L'absentéisme des enseignants, par exemple, est évalué dans une fourchette de 15 à 45 % en Afrique de l'Est et en Afrique australe.¹⁵⁴ Ce fléau enregistre des conséquences à long terme sur l'offre d'une éducation de qualité. Les enfants privés d'une telle éducation souffrent d'une pauvreté d'apprentissage, dans une fourchette de 40 à 99 % dans les pays africains, la moyenne étant

La faiblesse de l'État de droit porte atteinte aux droits de propriété et aux droits contractuels en Afrique, les pays riches en ressources naturelles étant les plus touchés

estimée à 87 % sur le terrain. L'absentéisme des enseignants constitue un obstacle au développement du capital humain, les enfants souffrant de faibles capacités cognitives et d'une mauvaise santé à l'âge adulte.

De plus, l'absentéisme des médecins et le vol des médicaments contribuent à la non-détection des carences en fer¹⁵⁵, ce qui peut affecter la productivité d'un individu à l'âge adulte¹⁵⁶ ou, dans le pire des cas, provoquer des décès évitables. Le vol de médicaments dans les établissements de santé publique demeure un problème majeur sur tout le continent, les agents de santé et les membres des équipes de gestion sanitaire des districts étant souvent impliqués dans le chapardage et le détournement de ressources rares des établissements de santé publique auxquels elles sont destinées.¹⁵⁷ Aussi, la corruption dans le secteur des soins de santé a gravement entravé les chaînes d'approvisionnement en médicaments et la prestation de services. Cette situation a des répercussions importantes sur le bien-être général. Elle s'est produite en dépit de la législation anti-corruption mais, en l'absence d'une architecture de gouvernance appropriée, la mise en application et la mise en œuvre restent limitées.¹⁵⁸

DÉFIS TRANSVERSAUX LIÉS AUX INSTITUTIONS, À LA GOUVERNANCE ET À L'ÉTAT DE DROIT DANS L'EXPLOITATION DES CAPITAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT

Déficiences de l'État de droit et climat d'investissement

L'État de droit, ancré dans le cadre juridique d'un pays ou dans les traités internationaux, est essentiel pour atténuer les risques et les incertitudes susceptibles de décourager les investissements dans un pays, et constitue le fondement d'une bonne gouvernance.

Les pays qui respectent l'État de droit contribuent à renforcer la confiance des investisseurs et à instaurer la perception que les contrats seront respectés et appliqués, et que les litiges seront réglés de manière impartiale et dans des délais courts. En revanche, lorsque les institutions

juridiques sont faibles ou politisées et que l'État de droit n'est pas respecté, la confiance des investisseurs diminue, ce qui entraîne une fuite importante des capitaux ainsi qu'un déplacement des transactions économiques vers des espaces informels et extraterritoriaux.

L'Afrique, comme d'autres régions en développement, est confrontée à des défis considérables pour atteindre les objectifs de l'État de droit. Les estimations du Projet de justice mondiale (World Justice Project)¹⁵⁹ indiquent que de nombreux pays africains sont mal classés dans presque tous les domaines de l'État de droit. Les pays africains les plus performants, sur 142 pays dans le monde, sont le Rwanda (40), la Namibie (44), Maurice (46) et le Botswana (51).¹⁶⁰

Les preuves empiriques montrent que la faiblesse de l'État de droit porte atteinte aux droits de propriété et aux droits contractuels en Afrique, les pays riches en ressources naturelles étant les plus touchés.¹⁶¹ Certains de ces pays riches en ressources, comme le Soudan et la République démocratique du Congo, sont mal classés dans l'indice de perception de la corruption en raison de la faiblesse de l'État de droit et de la mauvaise application des contrats.

En revanche, les pays dotés d'un État de droit efficace et d'une solide application des contrats ont obtenu des résultats positifs en termes d'amélioration de la confiance des investisseurs et d'atténuation des litiges. Par exemple, la réforme foncière du Rwanda, qui a permis d'enregistrer plus de 11 millions de parcelles de terre couvrant environ 90 % du territoire national, a considérablement réduit les litiges fonciers et encouragé les investissements dans l'agriculture et l'immobilier.¹⁶² Le Ghana a également progressé grâce à son projet d'administration foncière, qui a rationalisé les processus d'enregistrement des terres et réduit les conflits liés à la propriété foncière ; en 2019, le projet avait facilité l'enregistrement de plus de 1,2 million de parcelles et réduit le délai moyen d'enregistrement des titres fonciers de 360 à 34 jours.¹⁶³

L'application efficiente des contrats est cruciale pour améliorer la croissance des immobilisations afin de parvenir à un développement inclusif et durable. Pourtant, l'expérience de l'Afrique en matière d'exécution des contrats n'a pas été suffisamment solide pour produire les résultats escomptés.

Pour faire respecter l'État de droit, un pays a besoin d'une approche multisectorielle et d'une collaboration entre des institutions telles que le pouvoir judiciaire, les organismes chargés de l'application de la loi, le parlement national et les organismes de lutte contre la corruption. Dans les pays qui ont amélioré leurs politiques d'exécution des contrats, les IDE augmentent de 12,6 %.¹⁶⁴ Cependant, en raison des désirs concurrents au sein de la société, les déséquilibres de pouvoir apparaissent lorsque les différentes branches du gouvernement—l'exécutif, le judiciaire et le législatif—rivalisent pour consolider le contrôle des ressources, ce qui remet en cause considérablement l'État de droit. En Afrique, comme dans d'autres régions en développement, on a reproché à l'exécutif de consolider son pouvoir tout en marginalisant les autres branches du gouvernement, qui sont essentielles pour superviser les opérations de l'exécutif et arbitrer les différends.¹⁶⁵

La marginalisation des systèmes judiciaires a accru les inefficiences, qui deviennent des obstacles à l'exécution des contrats. Les données empiriques brossent un tableau sombre, avec des pays comme l'Angola et le Tchad où il faut plus de 1 000 jours pour résoudre un différend commercial.¹⁶⁶ Ces longs délais ont un effet dissuasif sur l'octroi de crédits et l'exécution de transactions commerciales complexes. Si l'amélioration des infrastructures—installations matérielles, technologies et pratiques de gestion modernes pour gérer les dossiers en souffrance, afin d'aider les systèmes judiciaires à faire respecter l'État de droit—présente des avantages substantiels pour le développement économique, une combinaison d'institutions et de gouvernance efficaces peut offrir des résultats optimaux. La corruption endémique et l'influence politique continuent d'entraver l'exercice de la justice, dans une situation aggravée par le fait que les organismes chargés de l'application de la loi sont confrontés à des ressources financières limitées et ne sont donc pas en mesure de résoudre les différends dans les délais, ce qui entraîne une méfiance du public à l'égard du système juridique.

Pour remédier aux difficultés rencontrées par les systèmes judiciaires, des pays comme Maurice et la Côte d'Ivoire ont mis en place des tribunaux de commerce spéciaux afin d'accélérer

la résolution des litiges et de réduire les coûts de transaction des entreprises. À Maurice, leur mise en place a permis de réduire le délai moyen de résolution d'un litige de 573 jours en 2015 à 252 jours en 2020.¹⁶⁷ Le Nigeria a également pris des mesures pour résoudre ce problème en créant le Tribunal des investissements et des valeurs mobilières, spécialisé dans la résolution des litiges sur les marchés des capitaux, ce qui renforce la confiance des investisseurs. Le tribunal a résolu plus de 90 % des affaires dans les 12 mois suivant leur dépôt, améliorant ainsi considérablement l'efficacité de la résolution des litiges.¹⁶⁸ Le Kenya a réalisé de grands progrès dans la reconnaissance juridique des contrats numériques, la loi sur la preuve autorisant les enregistrements numériques comme preuves admissibles. La loi sud-africaine sur les communications et les transactions électroniques apporte un soutien juridique complet aux contrats numériques, tandis que la loi ghanéenne de 2008 sur les transactions électroniques et la loi nigériane de 2011 sur la preuve permettent d'accepter les enregistrements électroniques comme éléments de preuve.

Les problèmes de gouvernance liés à la corruption demeurent persistants, malgré les efforts déployés par plusieurs pour réformer leur système judiciaire. En Tanzanie et au Kenya, par exemple, des réformes constitutionnelles et institutionnelles, avec notamment des programmes de contrôle des juges et du secteur juridique, ont été entreprises pour améliorer l'intégrité des systèmes juridiques.¹⁶⁹ En Tanzanie, les réformes ont permis d'accroître la confiance du public dans le système juridique, l'indice de l'État de droit passant de 0,45 en 2015 à 0,51 en 2020. Pour inciter à l'amélioration des performances judiciaires, les réformes visant à offrir une meilleure rémunération et une meilleure formation aux juges, des processus clairs de nomination des juges et des sanctions disciplinaires en cas de corruption—telles qu'elles ont été adoptées dans plusieurs juridictions—peuvent contribuer à minimiser les cas de corruption et de pots-de-vin.

L'incertitude juridique et les changements fréquents de réglementation freinent la croissance des actifs immobilisés, car les investisseurs se tournent vers des juridictions où les politiques et les réglementations sont prévisibles. Une

Les réformes visant à offrir une meilleure rémunération et une meilleure formation aux juges, des processus clairs de nomination des juges et des sanctions disciplinaires en cas de corruption peuvent contribuer à minimiser les cas de corruption

réglementation rigoureuse et une supervision efficace, ainsi qu'un cadre solide en matière de données et de divulgation, sont donc essentiels pour créer un environnement favorable à l'attraction des investissements de portefeuille.¹⁷⁰ Alors que l'Afrique peut se targuer d'une abondance de capitaux et d'opportunités d'investissement dans des domaines tels que le développement des infrastructures, y compris les routes et l'énergie, la médiocrité du cadre réglementaire actuel et les incertitudes politiques qui prévalent continuent de freiner le continent. Les investisseurs craignent les modifications arbitraires des lois ou des réglementations, car elles augmentent les coûts de transaction. De nombreux entrepreneurs africains ont cité l'instabilité politique comme un obstacle majeur à la performance de leur entreprise. Inversement, une augmentation d'un point de pourcentage dans le classement de la transparence se traduit par une augmentation de 40 % de l'IDE.¹⁷¹

Le rapport *Business Ready 2024* de la Banque mondiale montre que le coût de la réglementation des entreprises étrangères et le coût des transactions sur les marchés de capitaux sont élevés en Afrique par rapport à d'autres régions.¹⁷² Sur une note de 0 à 100 pour l'indicateur de la réglementation des affaires, le Rwanda est arrivé en tête en Afrique avec 70,4, suivi du Togo avec 69,0 et du Maroc avec 68,9, tandis que le Lesotho (54,9), la Sierra Leone (54,0) et la Gambie (53,4) ont été les moins performants. Le Rwanda s'est également classé premier en Afrique pour le pilier des services publics et de la même manière pour la facilitation de l'efficacité opérationnelle des entreprises, où il est classé troisième au niveau mondial. La performance du Rwanda par rapport à d'autres pays africains en matière de réglementation des affaires et de services publics est due à la stabilité politique qui offre une politique prévisible —un ingrédient clé pour susciter la confiance des investisseurs.

Renforcer l'État de droit implique l'institutionnalisation des processus d'élaboration des lois, y compris la consultation, l'analyse d'impact et l'observation des contrats existants, afin que les changements soient prévisibles et équitables. Les pays qui ont adhéré aux traités internationaux d'investissement ou mis en place des agences de régulation indépendantes, en particulier pour

les services publics et les télécommunications, tendent à inspirer une plus grande confiance. Les pays africains pourraient attirer de nouveaux investissements dans les énergies propres et l'accès à l'électricité en mettant en place des régulateurs énergétiques indépendants.

Un classement des pays selon l'indice de réglementation de l'électricité¹⁷³ montre que 63 % des organismes de réglementation de l'énergie en Afrique manquent d'indépendance réglementaire en raison de l'ingérence politique, ce qui affecte la prise de décision. Pourtant, en Afrique du Sud, des organismes de régulation indépendants, tels que le Régulateur national de l'énergie en Afrique du Sud (*National Energy Regulator of South Africa*), ont attiré d'importants investissements étrangers en offrant un environnement réglementaire stable et prévisible : entre 2010 et 2020, le pays a attiré plus de 20 milliards USD d'investissements directs étrangers dans le secteur de l'énergie.¹⁷⁴ Le Kenya a également attiré de nombreux capitaux étrangers dans le secteur de l'énergie, grâce aux efforts de l'Autorité de régulation de l'énergie et du pétrole, l'organe statutaire indépendant du pays en matière d'énergie. Par exemple, en 2023, un fonds géré par *BlackRock–Climate Finance Partnership* a acheté 31,3 % des parts du parc éolien du lac Turkana.

La faiblesse des politiques d'investissement nationales, notamment le protectionnisme élevé et la répartition biaisée des portefeuilles par les investisseurs locaux, a limité la diversification des marchés financiers, ce qui se traduit par une faible intégration du continent dans l'économie mondiale et constitue un obstacle à l'augmentation des IDE en Afrique¹⁷⁵, tandis que le biais national dans la répartition des portefeuilles par les investisseurs locaux entrave la diversification des marchés financiers.¹⁷⁶ Pour permettre une plus grande participation du secteur privé, des pays comme le Ghana, le Kenya, le Nigeria, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie ont élargi le champ des investissements étrangers en ouvrant des secteurs auparavant fermés à l'investissement étranger, en réduisant ou en supprimant les exigences relatives à la participation de l'État dans les coentreprises.¹⁷⁷

Pour pallier la faiblesse et l'indétermination des mécanismes de coordination au sein des

gouvernements, qui comprennent de multiples agences de promotion des investissements dont les mandats se chevauchent entre les ministères, les secteurs et les régions, des pays comme le Ghana, le Kenya, le Malawi, la Namibie et l'Afrique du Sud ont mis en place des centres d'investissement à guichet unique dans le but d'accélérer les procédures d'approbation. Pour attirer les IDE, Maurice, par exemple, offre des incitations telles qu'un impôt nul sur les dividendes et des exonérations de droits d'importation pour les filiales situées dans le pays, et a supprimé le contrôle des changes. Le Mozambique a ouvert son économie à la concurrence mondiale, encourageant l'investissement privé dans la plupart des secteurs sans faire de discrimination entre les investisseurs étrangers et nationaux. Le Rwanda a mis en œuvre un programme de réformes favorables aux entreprises afin d'attirer les investissements étrangers.

Les structures bureaucratiques et les facteurs d'incitation contribuent à la faiblesse de l'État de droit en Afrique, exacerbant les disparités. Les autorités fiscales, les services douaniers et les régulateurs financiers souffrent souvent de limitations de capacité et d'interférences politiques. Dans plusieurs pays africains, la rotation fréquente du personnel, les nominations politiques et l'ingérence dans les enquêtes fiscales de haut niveau affaiblissent l'autonomie des institutions.¹⁷⁸ Pour fonctionner efficacement, les institutions fiscales ont besoin de garanties juridiques et d'être à l'abri de toute influence indue.¹⁷⁹

L'autorité fiscale du Ghana constitue un exemple positif. À la suite de réformes institutionnelles comprenant une gouvernance autonome, un recrutement basé sur le mérite et des objectifs de performance, l'autorité a augmenté la collecte des recettes fiscales nationales de 22 % entre 2015 et 2017.¹⁸⁰ Investir dans des systèmes fiscaux numériques peut également permettre d'augmenter les recettes fiscales. Au Kenya, par exemple, un investissement de 10 000 USD sur les ajustements des prix de transfert a permis de générer des recettes fiscales supplémentaires de 2,9 millions USD. Pour que les systèmes fiscaux soient plus fiables, les partenaires de développement pourraient aider à concevoir des systèmes fiscaux adaptés aux spécificités des pays africains.

Des améliorations significatives de la qualité de la réglementation et du contrôle de la corruption peuvent catalyser des gains d'efficacité dans la mobilisation des recettes (encadré 3.10).

Les cadres réglementaires africains sont essentiels à la mobilisation des capitaux, mais ils souffrent souvent de complexité, d'inefficacité et d'ingérence politique. Des réglementations trop lourdes, des processus d'approbation opaques et des changements de politique fréquents augmentent les coûts de mise en conformité, même si certains pays ont enregistré des améliorations. Prenons l'exemple des systèmes numériques du Rwanda, qui ont rationalisé l'enregistrement des entreprises et réduit le processus à moins de quatre heures. Une réglementation bien conçue du marché stimule la concurrence, favorise les opportunités d'investissement privé et réduit les possibilités de fraude, d'abus et d'extraction de rente. En revanche, les faiblesses de la réglementation et de la supervision, en particulier du secteur financier, peuvent conduire à l'instabilité financière, avec des conséquences macroéconomiques négatives importantes.

Les défaillances persistantes de l'État de droit, qui vont d'une protection judiciaire insuffisante à des structures bureaucratiques opaques, ont rendu de nombreux secteurs publics africains peu attractifs pour les professionnels qualifiés, en particulier les secteurs offrant des services publics essentiels tels que les soins de santé et l'éducation. Cette incertitude institutionnelle a contribué à une émigration massive de professionnels qualifiés vers des pays où l'État de droit est mieux protégé (figure 3.16). Par exemple, entre 2018 et 2021, plus de 3 000 professionnels de la santé ghanéens ont émigré vers le seul Royaume-Uni, tandis que 9 000 médecins nigériens sont partis vers ce pays ainsi que vers les États-Unis et le Canada entre 2016 et 2018.¹⁸¹ Plus de 50 % des médecins égyptiens formés dans le pays travaillent à l'étranger.

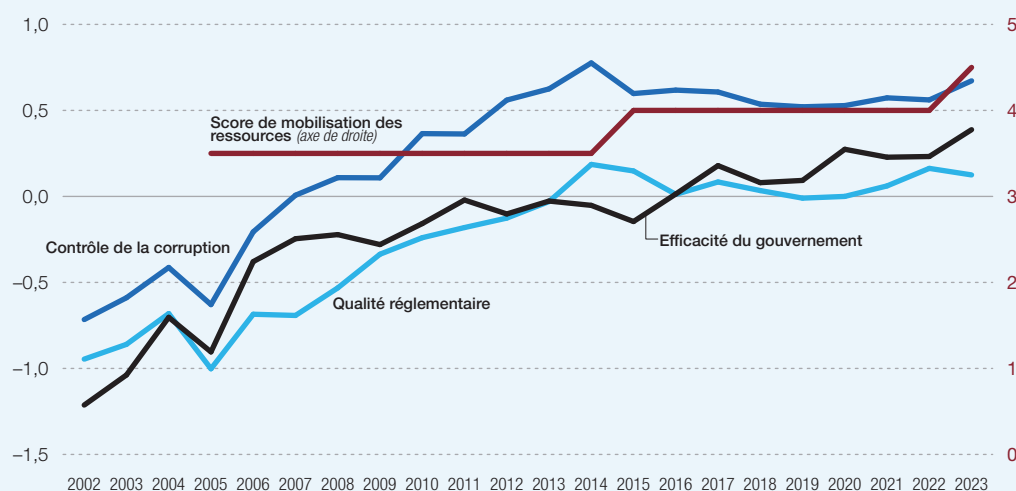
La faiblesse de l'État de droit est l'un des facteurs d'émigration¹⁸², mais elle aggrave également les disparités entre les sexes, les femmes professionnelles étant particulièrement touchées car les lacunes dans l'application et la protection de la réglementation se traduisent souvent par une discrimination sur le lieu de travail et un ralentissement

Une réglementation bien conçue du marché stimule la concurrence, favorise les opportunités d'investissement privé et réduit les possibilités de fraude, d'abus et d'extraction de rente

ENCADRÉ 3.10 Rwanda : Améliorer les processus gouvernementaux pour une mobilisation efficace des ressources

Le Rwanda se distingue des autres pays africains par ses réformes de gouvernance ambitieuses visant à améliorer la mobilisation des ressources nationales. De 2002 à 2023, il a enregistré les gains les plus significatifs du continent en matière de qualité de la réglementation et de contrôle de la corruption (figure 3.10.1). Ces progrès ont été réalisés grâce à une stratégie à plusieurs volets combinant le renforcement institutionnel, la lutte contre la corruption, l'innovation en matière d'e-gouvernance et la gestion des performances du secteur public.

FIGURE 3.10.1 DE L'ENCADRÉ Changement de gouvernance au Rwanda, 2002–2023



L'un des piliers des réformes de gouvernance du Rwanda a été la création du Bureau de l'Ombudsman qui intègre une approche de tolérance zéro à l'égard de la corruption dans les activités gouvernementales. Les réformes de gouvernance ont été amplifiées par l'investissement du Rwanda dans les systèmes d'administration en ligne, qui ont rationalisé les procédures bureaucratiques, réduit les possibilités de recherche de rente, et amélioré la prestation de services.¹ Ces innovations numériques ont joué un rôle essentiel dans le renforcement de la transparence et de l'efficacité institutionnelle.

La réforme judiciaire est un autre pilier. L'intégration des tribunaux coutumiers dans le système formel et la pénalisation des retards de procédure ont permis de réduire considérablement le nombre d'affaires en souffrance, qui est passé de plus de 55 000 en 2003 à moins de 5 000 en 2016, tandis que le nombre d'affaires traitées chaque année est passé de 69 à plus de 600 au cours de la même période.² Cette transformation judiciaire a reflété et renforcé des améliorations plus larges générales en matière de gouvernance.

Les réformes du Rwanda illustrent comment l'alignement des institutions de lutte contre la corruption, la gouvernance numérique et la responsabilité basée sur la performance peuvent générer des gains systémiques pour la mobilisation des ressources.

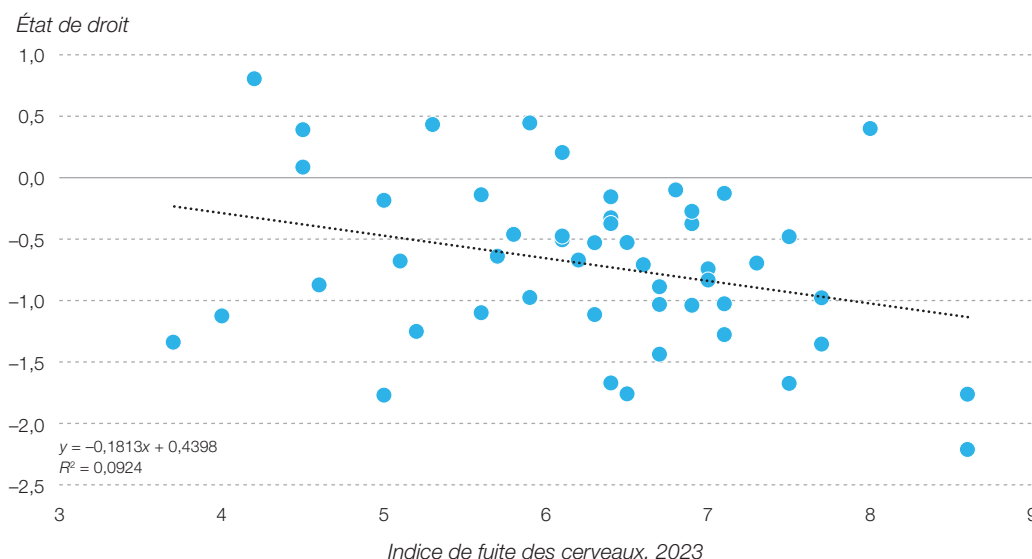
Notes

1. Twizeyimana 2018; Adams 2020.

2. Rugege 2020.

Source : Indicateurs du développement dans le monde 2025 ; Twizeyimana 2018 ; Adams 2020 ; Rugege 2020.

FIGURE 3.16 Relation entre la fuite des cerveaux et l'État de droit, 2023



Source: Calculs de la Banque africaine de développement à partir des données de la *World Population Review*.

de l'avancement.¹⁸³ Ces facteurs d'incitation sont aggravés par les disparités salariales et l'irrégularité des rémunérations: dans des pays comme le Ghana, les infirmières ne gagnent que 150 à 300 USD par mois, et la paie est souvent retardée, contrairement aux pays de destination qui offrent des salaires et des conditions de travail bien meilleures.

Cadres réglementaires et entreprises publiques

Dans de nombreux pays africains, les entreprises d'État jouent un rôle essentiel dans la construction d'infrastructures et la fourniture de biens et de services publics, et sont des acteurs majeurs de l'industrie extractive. Dans les pays à faible gouvernance, les entreprises publiques ont tendance à être moins efficaces, à fonctionner à perte et à ne pas fournir les biens et services publics essentiels, en partie à cause d'objectifs contradictoires, d'une mauvaise gestion et de la corruption. Tout cela peut saper la confiance des investisseurs, décourager les investissements étrangers et conduire à un endettement insoutenable, compromettant ainsi la croissance.

Les pays africains sont également confrontés à de graves problèmes de gouvernance lorsqu'il s'agit d'encourager une plus grande participation du secteur privé aux investissements dans les

infrastructures. Les partenariats public-privé (PPP) apportent aux entreprises publiques, dans les secteurs concurrentiels et non concurrentiels, des gains importants en termes d'efficacité, de transparence, de redevabilité et d'intégrité. Pourtant, l'Afrique affiche toujours l'un des scores moyens les plus faibles sur de nombreux aspects de la préparation et de la gestion des entreprises publiques et des lois et réglementations habilitantes qui élargissent les PPP afin d'améliorer l'efficacité de la mobilisation des capitaux.¹⁸⁴

Les données internationales suggèrent qu'un leadership politique fort est nécessaire pour mettre en œuvre des lois et des réglementations qui améliorent la gouvernance des entreprises publiques afin de stimuler l'investissement productif public et privé. Les expériences de la Colombie, du Brésil et de l'Angola (encadré 3.11) montrent que, même si les actions visant à améliorer la gouvernance d'entreprise peuvent être difficiles, elles n'en demeurent pas moins essentielles, car elles ciblent une série de vulnérabilités dans la surveillance des entreprises publiques et impliquant de nombreuses parties prenantes.

Plusieurs pays ont pris des mesures pour améliorer les performances des entreprises d'État par le biais de la privatisation et de la réforme, mais des incertitudes réglementaires persistantes et des réglementations financières inefficaces

ENCADRÉ 3.11 Actions visant à améliorer la gouvernance des entreprises publiques: l'expérience de la Colombie, du Brésil et de l'Angola

Colombie: Ouvrir les marchés pour accroître la concurrence, réduire le pouvoir des monopoles et créer des incitations à la discipline budgétaire.

La Constitution de 1991 a instauré un nouveau modèle de développement économique qui incluait le secteur des entreprises publiques, l'ouverture des services publics à l'investissement privé et la libre entrée pour favoriser la concurrence. En outre, une approche centrée sur le citoyen a été adoptée pour accroître l'efficacité des entreprises publiques et renforcer la responsabilité. Des outils numériques ont été mis à la disposition des citoyens pour leur faciliter l'accès à l'information, améliorer leur expérience et accroître la transparence.

Brésil: Renforcer les cadres juridiques et réglementaires et les pratiques des entreprises publiques

À la suite du scandale de corruption impliquant l'entreprise publique Petrobras (la société pétrolière brésilienne) qui a été révélé en 2014, le gouvernement a introduit des réformes dans les principes clés de la gouvernance afin d'améliorer l'intégrité et la transparence des entreprises d'État. Ces réformes ont notamment instauré un code de conduite et d'éthique pour la direction et le personnel, fixé des exigences pour les nominations au conseil d'administration et à la direction, renforcé les contrôles internes et accru la transparence dans les contrats et les marchés publics.

Colombie et Brésil: Mise en place de fonctions efficaces de contrôle interne, de conformité et de gestion des risques au sein des entreprises publiques

Ces deux pays ont mis en place des politiques et des structures proactives pour gérer les risques, y compris des rapports confidentiels et un suivi des incidents signalés par les autorités respectives, pour contrer les pressions ou les influences indues, et pour recruter du personnel qualifié, ayant accès aux ressources et aux structures de gestion de haut niveau.

Angola: Lutte contre la corruption dans les activités et opérations à haut risque

Pour lutter contre la corruption systémique dans les entreprises d'État, les réformes des marchés publics comprenaient l'abaissement du seuil pour les contrats soumis à un appel d'offres public, la création d'un portail national des marchés publics et l'établissement d'une liste d'entreprises agréées pour réaliser des travaux de construction pour le compte de l'État. La législation sur les marchés publics a été mise à jour pour tenir compte du comportement éthique dans la planification et l'exécution des contrats publics, y compris les exigences pour garantir l'impartialité, éviter les conflits d'intérêts, la fraude et la corruption, et assurer la conformité et la confidentialité.

Colombie, Brésil et Angola: Promouvoir la transparence et la divulgation complète des informations financières, y compris la dette des entreprises publiques.

Les réformes menées dans les trois pays soulignent l'importance des meilleures pratiques internationales. L'approche colombienne de la transparence, centrée sur le citoyen, est essentielle à un contrôle de la gouvernance « axé sur la demande ». Le mandat législatif donné aux entreprises publiques brésiliennes de publier des rapports annuels et intermédiaires sur la gouvernance d'entreprise et des rapports internes vise à responsabiliser les entreprises publiques et à sanctionner le non-respect des règles. De même, en Angola, la publication obligatoire de rapports d'audit et de contrôle sur le portefeuille des entreprises publiques a amélioré la conformité: à la fin de 2019, les rapports annuels audités des 15 plus grandes entreprises d'État ont été publiés pour examen public.

Colombie: Numérisation des informations financières et de prestation de services pour améliorer la précision des informations publiques

Une entreprise commerciale d'État qui fournit des services d'infrastructure a créé des *Puntos fáciles* (espaces en libre-service) où clients et usagers peuvent utiliser les nouvelles technologies, y compris une application mobile, pour faciliter l'interaction avec l'entreprise, accroître la transparence et réduire la corruption. Plusieurs institutions privées ont contribué à promouvoir des programmes efficaces et transparents avec des citoyens informés et participatifs. L'engagement des citoyens par le biais d'initiatives telles que les approches communautaires, les comités de surveillance établis par la société civile et la création d'un syndicat professionnel pour protéger l'entreprise publique de toute ingérence politique dans ses décisions d'entreprise, a été essentiel pour tenir les entreprises d'État responsables des manquements à la performance et pour fournir un retour d'information à la direction sur la prestation de services.

Source: Banque mondiale.

pèsent encore sur leurs performances. Réformer les entreprises d'État en les privatisant et en les rendant réceptives aux PPP améliore leurs performances, ce qui allège la pression exercée sur les ressources limitées d'un pays pour les renflouer. La principale entreprise de télécommunications du Kenya, qui était initialement une entreprise publique avant d'être partiellement introduite à la bourse de Nairobi en 2008, a levé 833 millions USD. Cette opération montre comment la transparence et la concurrence peuvent transformer des entreprises publiques en entités financièrement prospères et compétitives au niveau régional.¹⁸⁵ Cet exemple montre que les réformes doivent être gérées de manière transparente afin d'éviter de remplacer les monopoles publics par des entités privées dominées par l'élite.

Malgré les nombreux défis auxquels les entreprises publiques font toujours face, les récentes réformes visant à les réorganiser pourraient porter leurs fruits à l'avenir. Les gouvernements africains doivent néanmoins intensifier leurs efforts en renforçant la transparence et la redevabilité. L'utilisation de plateformes numériques et de centres d'investissement à guichet unique ainsi que le recours à des politiques harmonisées peuvent réduire les coûts de mise en conformité et attirer les investissements. Comme on l'a vu à Maurice et au Rwanda, l'alignement de la réglementation sur la facilitation des affaires stimule à la fois l'esprit d'entreprise national et l'afflux de capitaux étrangers.

FAVORISER LES PARTENARIATS POUR RENFORCER LA GOUVERNANCE EN VUE D'UNE MOBILISATION DURABLE DES CAPITAUX EN AFRIQUE

Bien que la gouvernance et les réformes institutionnelles restent essentielles au renforcement de la gouvernance et à l'intensification de la mobilisation des capitaux, une approche collaborative de l'Afrique et de ses partenaires de développement peut compléter les actions nationales afin d'améliorer les résultats. Les défis transnationaux tels que les FFI, la fraude et l'évasion fiscales des multinationales et les réseaux de corruption

dépassement souvent les frontières et requièrent donc des solutions transfrontalières et régionales. Les pays africains peuvent s'inspirer de leurs réussites respectives et mutualiser leurs ressources pour renforcer les institutions. En travaillant avec leurs partenaires de développement, les nations africaines peuvent renforcer leur capacité à détecter, prévenir et recouvrer les FFI, en veillant ainsi à ce que les ressources du continent soient utilisées pour son développement durable. Cette section explore la manière dont les initiatives nationales, régionales et continentales peuvent renforcer la gouvernance, les institutions et l'État de droit pour soutenir la mobilisation des capitaux, en mettant en lumière des exemples et des opportunités d'action collective.

Initiatives nationales pour lutter contre les effets dévastateurs des flux financiers illicites

Les conventions de double imposition offrent aux multinationales un moyen efficace d'éviter de payer l'impôt sur les sociétés, au détriment des pays africains. En réponse à cette situation et pour combler les lacunes, le Rwanda et l'Afrique du Sud ont renégocié leurs conventions de double imposition avec Maurice en 2013. La Zambie a également renégocié ses conventions de double imposition avec l'Irlande et les Pays-Bas. Plus récemment, le gouvernement zambien a mis fin à ses conventions de double imposition avec Maurice, à compter de janvier 2021. Plus tôt, en mai 2020, le Sénégal a pris la même décision après avoir enregistré une perte de recettes fiscales de plus de 257 millions USD sur les 17 années pendant lesquelles le traité avec Maurice était en vigueur.

Certains pays africains ont renforcé leur cadre juridique, réglementaire et institutionnel en modifiant leur législation fiscale nationale afin d'y inclure des dispositions contre l'évasion fiscale et l'abus de droit. D'autres pays sont allés plus loin en créant des unités chargées des prix de transfert et de la fiscalité internationale au sein de leurs administrations fiscales. Parmi les pays qui ont adopté ces mesures figurent l'Égypte, le Kenya, l'Afrique du Sud et l'Ouganda. Plus récemment, la Tanzanie, compte tenu des pertes de revenus passées et des problèmes rencontrés par son secteur

La transparence et la concurrence peuvent transformer les entreprises publiques en entités financièrement performantes et compétitives au niveau régional

minier, a pris la décision radicale de réviser en profondeur sa législation sectorielle.

Malgré cela, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atténuer les FFI en Afrique, notamment en adoptant une législation qui exige l'accès public à tous les accords du secteur minier, y compris les conditions fiscales et les flux de paiement, par le biais de dépôts numériques centralisés, similaires au Portail de passation de marchés ouverts du Liberia, rendant ainsi les informations sur les contrats accessibles au public et créant un forum pour assurer la surveillance des processus de passation des marchés.

La Convention des Nations Unies contre la corruption appelle à la participation de la société civile et des organisations non gouvernementales aux processus de redevabilité et souligne l'importance de l'accès des citoyens à l'information. Les efforts des gouvernements pour endiguer les FFI au niveau national ont été complétés par les actions de la société civile et d'autres groupes d'individus engagés sous la forme de « coalitions de volontaires ». Les organisations de la société civile jouent un rôle important pour demander des comptes aux gouvernements et pour servir de lien entre les citoyens et les décideurs. La société civile africaine peut aider à conduire des réformes politiques, à produire des preuves, à fournir une expertise technique et un renforcement des capacités, et à participer aux enquêtes et à l'application de la loi dans les affaires de corruption transnationale. En 2019, par exemple, le Tax Justice Network Africa a contesté les traités de double imposition entre le Kenya et Maurice devant la Haute Cour du Kenya.

Les conditions propices à une participation réussie de la société civile à la lutte contre les FFI comprennent un espace civique ouvert, la liberté de la presse pour les journalistes d'investigation, un financement durable et des données ouvertes soutenues par une législation favorisant la promulgation de l'accès à l'information, la capacité de collaborer avec les décideurs politiques et la collaboration des réseaux transnationaux et nationaux qui travaillent sur la lutte contre la corruption. Bien entendu, la crédibilité de la société civile elle-même est importante, si la société civile et ses organisations doivent servir de véritables chiens de garde contre la corruption et l'impunité du

gouvernement. Une société civile perçue comme servant les intérêts de forces extérieures risque de ne pas bénéficier du soutien du gouvernement et de se heurter au ressentiment, voire à l'opposition, dans son rôle de contre-pouvoir.

Initiatives bilatérales et multilatérales pour lutter contre les flux financiers illicites, la fraude et l'évasion fiscales, le blanchiment d'argent et d'autres formes de malversations financières

Des initiatives bilatérales et multilatérales sont nécessaires pour s'attaquer aux FFI transnationaux, c'est-à-dire aux fonds qui aboutissent dans un autre pays, souvent en dehors de l'Afrique, mais parfois dans les paradis financiers du continent. Les FFI drainent les réserves de change, affectent les prix des actifs, y compris le taux de change, faussent la concurrence et sapent la capacité des pays à maintenir la stabilité économique et financière. La réduction des FFI pourrait réduire de 18 % le déficit de financement de la transformation structurelle du continent.¹⁸⁶

Au cours des deux dernières décennies, plusieurs efforts bilatéraux et multilatéraux majeurs ont été déployés pour relever le défi, les nations africaines collaborant de plus en plus étroitement pour lutter contre les FFI. Une étape importante a été la mise en place du Cadre de collaboration internationale sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices pour mettre fin à l'évasion fiscale, initié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et mis en œuvre en 2023. Ce cadre prévoit l'imposition de l'économie numérique, l'élimination des pratiques fiscales dommageables, la divulgation obligatoire d'informations et la prévention de l'abus des conventions fiscales et des prix de transfert. Malgré la participation de plus de 140 pays, les pays africains se heurtent à des obstacles majeurs pour bénéficier pleinement de ces normes mondiales en raison de contraintes administratives, économiques et de capacité. Pour que les pays africains puissent atteindre leur objectif commun de lutte contre les FFI, il est essentiel de repenser cette initiative multilatérale en s'attaquant aux freins structurels et institutionnels, y compris à ces contraintes.

Les travaux du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites, créé en 2012 par l'Union

africaine et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, ont constitué une initiative africaine audacieuse. La lutte contre les FFI et la promotion du développement durable en Afrique nécessiteront une approche de la coopération fiscale mondiale centrée sur l'Afrique, qui renforce les règles internationales relatives aux FFI, préserve les ressources financières et donne aux décideurs politiques africains les moyens de prendre des mesures stratégiques adaptées aux défis spécifiques du continent. Dans ce contexte, le groupe de haut niveau, présidé par Thabo Mbeki, ancien président de l'Afrique du Sud, a exhorté les nations africaines à mettre en place et à renforcer leurs capacités institutionnelles afin d'endiguer ces flux illicites.

En outre, les Nations unies ont plaidé en faveur d'une approche plus inclusive de la gouvernance fiscale mondiale qui prenne en compte les défis uniques des pays en développement, y compris ceux de l'Afrique. La mise en place de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption et du Conseil consultatif de l'Union africaine sur la corruption peut contribuer grandement à la prévention et à la lutte contre les FFI. Toutefois, cet organe n'a été ratifié que par 48 pays sur les 54 que compte le continent.

La Position africaine commune sur le recouvrement des avoirs (Common African Position on Asset Recovery – CAPAR), en tant qu'instrument politique pour le recouvrement, le rapatriement et la gestion des avoirs recouvrés, prévoit des mesures qui amélioreront le recouvrement des avoirs et contribueront à la lutte contre les FFI en Afrique. La création du Forum africain des praticiens du recouvrement d'avoirs (AARP) est essentielle pour le renforcement des capacités et le partage des connaissances qui permettent de doter les pays africains des compétences requises pour mettre en œuvre les recommandations de la CAPAR et contribuer à la lutte contre les flux financiers illicites en Afrique.

Les efforts de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ont également fait l'objet d'une coopération régionale accrue. Les fonds issus de la criminalité et de la corruption franchissent souvent les frontières, ce qui exige une action coordonnée. Tous les pays africains font désormais partie d'un ou deux

organismes régionaux du type du Groupe d'action financière (GAFI), qui sont des organismes spécialisés dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et de la prolifération (LBC/FT/PF). En Afrique, ces organismes comprennent le Groupe d'action intergouvernemental contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest et le Groupe de lutte contre le blanchiment d'argent en Afrique orientale et australe, le Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale et le GAFI pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. En collaboration avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ces organismes procèdent régulièrement à des évaluations mutuelles et à des examens des pays membres afin d'évaluer leur niveau de conformité avec les normes internationales du GAFI en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En outre, les organismes régionaux mènent des travaux de recherche pour déterminer les risques, les tendances et les méthodes utilisées par les criminels pour déplacer des produits illicites. Conformément aux normes du GAFI, toutes les cellules de renseignement financier (CRF) sont encouragées à devenir membres du groupe Egmont des CRF, ce qui leur garantit l'accès au site Web sécurisé d'Egmont, qui permet le partage d'informations et de renseignements entre les CRF du monde entier.

Pour soutenir cette initiative de partage d'informations et de renseignements, la Banque, avec le soutien d'Open Ownership, s'est associée au ministère britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement pour lancer le Réseau africain pour la transparence de la propriété effective en 2023. Ce réseau vise à réunir des partenaires internationaux et des gouvernements africains pour soutenir les priorités régionales en matière de réformes visant à promouvoir la transparence de la propriété et à renforcer la capacité à lutter contre les FFI liés à l'utilisation abusive de personnes morales et de constructions juridiques. Les collaborations avec Interpol pour lutter contre le blanchiment d'argent et récupérer les avoirs volés se sont multipliées, démontrant ainsi que les institutions continentales peuvent soutenir directement l'application de la loi.¹⁸⁷ La création de bases de données partagées

Tous les pays africains font désormais partie d'un ou deux organismes régionaux du type du Groupe d'action financière, qui sont des organismes spécialisés dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme



Les programmes de renforcement des capacités pourraient se concentrer sur la formation des juges, des parlementaires et des auditeurs, afin d'élever le niveau de compétence institutionnelle à l'échelle du continent

de personnes politiquement exposées ou d'entreprises frauduleuses signalées comme frauduleuses pourrait empêcher ces acteurs de simplement délocaliser leurs activités au-delà des frontières.

Pour obtenir de meilleurs résultats, les différents acteurs doivent resserrer leur collaboration, ce qui contribuera à combler les lacunes des lois internationales sur la fiscalité des entreprises, que les multinationales exploitent en transférant leurs bénéfices et en fixant des prix de transfert. Ces pratiques entraînent d'importantes pertes de recettes par le biais des FFI, certaines estimations suggérant que jusqu'à 40 milliards USD sont perdus chaque année rien qu'en raison d'une mauvaise facturation des échanges.¹⁸⁸ En outre, la numérisation croissante des économies, bien que bénéfique pour l'efficacité, pourrait également poser des problèmes majeurs pour la collecte des impôts en Afrique. Étant donné que les niveaux d'infrastructure et de capacité numériques varient d'un pays africain à l'autre, il est essentiel d'adopter une approche sur mesure de la réforme fiscale numérique. En mettant en œuvre des mesures numériques ciblées et en promouvant la coopération multilatérale, ils peuvent protéger leurs intérêts économiques tout en augmentant les recettes fiscales provenant des services numériques.

La participation aux discussions mondiales dans des forums tels que le G20 est également cruciale pour garantir la prise en compte des besoins spécifiques de l'Afrique. L'adhésion de l'Afrique du Sud au G20¹⁸⁹ et l'ajout de l'Union africaine en tant que membre à part entière du groupe en 2024 renforceront la représentation des intérêts africains sur les plateformes mondiales où sont prises les décisions clés affectant le continent et sa population de 1,3 milliard d'habitants.

Les pays africains sont vulnérables aux effets des prix de transfert mais n'ont pas la capacité de contrôler le problème. L'Union africaine devrait envisager de collaborer avec d'autres institutions panafricaines¹⁹⁰ pour concevoir et mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités. Ces initiatives pourraient se concentrer sur la formation des juges, des parlementaires et des auditeurs, afin d'élever le niveau de compétence institutionnelle à l'échelle du continent. Par exemple, la Facilité africaine de soutien juridique,

qui a formé plus de 1 000 professionnels du droit dans 45 pays africains depuis sa création en 2008, a contribué à relever le niveau des compétences en matière de gouvernance en dotant ces professionnels les moyens de négocier avec succès des transactions commerciales complexes et des accords d'investissement.¹⁹¹

La coopération fiscale a également été une pierre angulaire de la lutte contre les FFI. Le Forum africain sur l'administration fiscale a joué un rôle essentiel dans la promotion de la collaboration entre les autorités fiscales du continent. Dans le cadre de ce forum, les pays partagent leurs bonnes pratiques, mènent des audits conjoints des multinationales et renforcent leurs capacités dans des domaines tels que les prix de transfert. Un exemple notable est la collaboration de 2019 entre le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda, qui a permis de découvrir des millions d'euros d'impôts impayés par une multinationale de télécommunications.¹⁹² Ces efforts conjoints ont permis aux pays africains de mettre au jour l'évasion fiscale des entreprises et de recouvrer des recettes considérables. En outre, les pays africains ont participé aux discussions mondiales sur les règles fiscales équitables, en particulier dans l'économie numérique.

Les membres de la communauté financière internationale, comme la Banque, devraient s'efforcer d'apporter un soutien international à la réforme de la politique et de l'administration fiscales en améliorant la qualité des systèmes fiscaux, notamment en augmentant les recettes fiscales mais aussi en minimisant les distorsions économiques et en réduisant les inégalités; en renforçant la capacité opérationnelle des administrations fiscales; et en promouvant l'acceptabilité sociale et la légitimité des systèmes fiscaux, tout en renforçant la responsabilité publique.

La Banque et d'autres institutions financières internationales ont fourni une assistance technique pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles afin d'aider les pays membres à élargir leur assiette fiscale. Cette assistance technique devrait également se concentrer sur les réformes de la politique fiscale qui simplifient les codes fiscaux, réduisent les coûts de mise en conformité et recensent les contribuables potentiels dans le secteur informel. Elle pourrait

également contribuer à renforcer la capacité des agences fiscales à évaluer les obligations fiscales des grandes multinationales dont les processus comptables complexes dissimulent les ressources générées par le transfert de bénéfices et la fixation des prix de transfert. Ce coup de pouce permettrait de freiner les FFI, la fraude fiscale, l'évasion fiscale et le transfert de bénéfices, des pratiques qui, comme nous l'avons vu, coûtent aux pays africains des milliards USD en pertes de revenus.

Coopération bilatérale et multilatérale pour la gouvernance du capital humain

Une approche partenariale du développement du capital humain offre un potentiel de transformation pour le continent, en particulier lorsqu'elle est soutenue par une collaboration régionale, des normes de gouvernance harmonisées et un engagement institutionnel. Les enseignements tirés de l'Amérique latine et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est montrent comment l'intégration régionale dans l'enseignement supérieur favorise la mobilité, l'alignement institutionnel et le renforcement des capacités.¹⁹³ L'Afrique fait des progrès similaires grâce à des initiatives telles que le Conseil interuniversitaire pour l'Afrique de l'Est, l'Association régionale des universités d'Afrique australe et le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur.¹⁹⁴

L'Université panafricaine (UPA), créée en 2013 avec des campus en Algérie, au Cameroun, au Kenya et au Nigeria—et un cinquième prévu en Afrique du Sud—représente un modèle ambitieux d'harmonisation de l'enseignement supérieur.¹⁹⁵ Elle pourrait notamment devenir le principal vecteur de renforcement des capacités de recherche de l'Afrique pour faire face aux pandémies, telles qu'Ebola et la Covid-19, et atténuer les effets de ces crises sanitaires sur le progrès socio-économique du continent. Bien l'UPA se soit concentrée sur un enseignement de troisième cycle de haute qualité, sur la recherche appliquée et sur la promotion de l'esprit d'entreprise et de l'employabilité, son mandat doit évoluer pour répondre plus directement aux demandes du marché du travail et aux lacunes urgentes en matière de capital humain.

Pour combler ces lacunes, l'UPA devrait intégrer une filière de formation professionnelle et

technique. Face à un taux de chômage élevé chez les jeunes et à une l'inadéquation généralisée des compétences, l'enseignement professionnel offre des résultats solides et immédiats. L'exploitation des réseaux régionaux de l'UPA pour une formation adaptée à l'emploi dans des secteurs tels que l'économie verte, y compris dans les secteurs émergents des minéraux essentiels, des services numériques et des industries artisanales, soutiendrait directement les objectifs de mobilisation des ressources nationales. Cette évolution aiderait l'UPA à remplir son mandat fondateur—soutenir le développement de l'Afrique—en complétant la recherche de haut niveau par une formation pratique et inclusive. Elle renforcerait également sa pertinence et sa portée en répondant à la fois aux besoins d'innovation à long terme et aux déficits de compétences à court terme qui entravent la productivité et la croissance inclusive.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Ce chapitre a présenté des éléments probants du lien entre les institutions, la gouvernance, l'État de droit et les actifs en capital. Tandis que le continent s'enorgueillit d'une abondance de capitaux, y compris de ressources fiscales, naturelles, financières, commerciales et humaines, les décideurs politiques devraient accorder une attention particulière à la question de l'efficacité institutionnelle et de la gouvernance afin de maximiser le potentiel de ces capitaux. Cet effort exigera un déploiement stratégique et ciblé des politiques pour atteindre les résultats escomptés en veillant à ce que les institutions soient efficaces et disposent des ressources, des compétences et de l'autorité nécessaires pour répondre de manière indépendante aux nouveaux besoins du public en matière de transparence et de redevabilité accrues des structures de gouvernance. L'amélioration de la gouvernance notamment par la réduction de la perception de la corruption renforcera la capacité de l'Afrique à mobiliser des capitaux pour améliorer ses investissements publics et répondre à ses besoins socioéconomiques. Pour que l'Afrique puisse pleinement exploiter le potentiel de ses

Tandis que le continent s'enorgueillit d'une abondance de capitaux, y compris de ressources fiscales, naturelles, financières, commerciales et humaines, les décideurs politiques devraient accorder une attention particulière à la question de l'efficacité institutionnelle et de la gouvernance afin de maximiser le potentiel de ces capitaux

Dans un monde où les formes économiques et le développement des entreprises évoluent rapidement, les systèmes fiscaux doivent rester d'actualité, bien adaptés à l'évolution des modèles d'entreprise et aux progrès de l'économie numérique

actifs, le respect de l'État de droit doit être au cœur de la mise en œuvre des politiques à la fois au niveau national et régional. Les recommandations suivantes sont proposées.

Renforcer la mobilisation des ressources fiscales

- *Alléger la charge fiscale et augmenter les incitations pour les entreprises afin d'améliorer la mobilisation des ressources fiscales.* Des impôts élevés et multiples, avec plus d'une juridiction—fédérale, étatique ou municipale—imposant un impôt sur le même revenu déclaré, la même transaction financière ou le même actif, ralentissent la création d'entreprises, réduisent leurs chances de survie et retardent la croissance de celles qui survivent en affaiblissant leur taille et leur force. Des taux d'imposition élevés sur les petites et moyennes entreprises limitent leur croissance et encouragent l'évasion fiscale.
- *Entreprendre des réformes fiscales profondes pour garantir des systèmes fiscaux harmonisés, rationalisés et simplifiés afin de réduire le fardeau qui pèse sur les entreprises en général, et sur les petites et moyennes entreprises en particulier.* Les faits montrent que la simplification de l'administration fiscale, notamment la réduction de 10 % du nombre de paiements et du délai nécessaire pour se conformer aux exigences fiscales, peut entraîner une baisse quasi symétrique de la corruption liée à la fiscalité.
- *Attribuer à chaque entreprise un numéro d'identification fiscale unique afin de réduire les impôts multiples et de renforcer le suivi des paiements d'impôts.* La réforme devrait également prévoir la fixation d'un seuil d'exonération fiscale pour les entreprises en fonction de la valeur des actifs, du chiffre d'affaires ou des bénéfices, ainsi que des allègements fiscaux pendant un certain nombre d'années à compter de la date d'établissement de l'entreprise.

Des enseignements peuvent être tirés de la collaboration de l'autorité fiscale du Ghana avec l'autorité nationale d'identification pour établir une base de données d'informations sur l'identité afin de cartographier les collectes de recettes, une initiative qui a permis de multiplier

par trois le nombre total d'enregistrements fiscaux au cours de l'exercice financier 2021–2022. Suivant une approche similaire, l'autorité fiscale ougandaise (*Uganda Revenue Authority* – URA) a intégré son système d'enregistrement à celui de l'autorité nationale d'identification et d'enregistrement. Cela a permis à l'URA de mettre en œuvre l'enregistrement en ligne pour relier les numéros d'identité nationale et les numéros d'identification fiscale. Grâce à cette initiative, l'URA a enregistré plus de 350 000 contribuables, travaillant principalement dans le secteur informel en 2022.¹⁹⁶ Au Rwanda, la mise en œuvre de systèmes fiscaux numériques à travers la déclaration électronique a entraîné une augmentation de 20 % de la collecte des recettes.

- *Fournir des investissements stratégiques pour moderniser les systèmes d'administration fiscale.* Les pouvoirs publics doivent fournir ces investissements parce que des administrations fiscales efficaces et transparentes sont essentielles à l'intégrité fiscale à long terme et à la souveraineté des pays. Dans un monde où les formes économiques et le développement des entreprises évoluent rapidement, les systèmes fiscaux doivent rester d'actualité, bien adaptés à l'évolution des modèles d'entreprise et aux progrès de l'économie numérique, tout en exploitant des systèmes plus intelligents qui permettent une meilleure gestion des données volumineuses, des transactions transfrontalières, des dossiers financiers complexes et une prise de décision éclairée dans la lutte contre le blanchiment d'argent basé sur le commerce et les FFI en constante évolution. Les pays africains doivent augmenter les investissements stratégiques axés sur l'exploitation des outils numériques tels que les plateformes de dépôt électronique, l'intégration des paiements mobiles et la détection automatisée des fraudes basée sur l'intelligence artificielle.

Des enseignements notables sur la capacité des agences de recouvrement des recettes peuvent être tirés de l'Afrique du Sud où le SARS a reçu une allocation de 3 milliards de rands—150 millions USD—sur trois ans à partir de 2023 pour moderniser les opérations fiscales par des mises à jour numériques,

l'automatisation et l'amélioration des services aux contribuables et des efforts de respect de la loi. Cet investissement a contribué à la conformité fiscale des 32 millions de contribuables enregistrés en Afrique du Sud. Au cours de l'exercice 2024–2025, l'indice de conformité volontaire a augmenté d'environ 0,4 point de pourcentage pour atteindre 75,5 %.¹⁹⁷ En tirant parti de l'intelligence artificielle, de l'analyse des données et de l'apprentissage automatique pour améliorer la conformité fiscale, le SARS (Service de recettes sud-africain) a généré 301 milliards de rands—15 milliards USD—en recettes de conformité, soit une augmentation de 15,8 % en glissement annuel. Au cours de la période à moyen terme 2025–2026–2027–2028, le SARS recevra 7,5 milliards de rands supplémentaires—385 millions USD—pour recruter des ressources qualifiées et renforcer sa capacité à créer un écosystème de conformité complet qui améliore sa capacité à détecter la non-conformité, à appliquer les lois fiscales et à réduire l'évasion fiscale.¹⁹⁸ Grâce à ces mesures, le SARS entend renforcer sa capacité à optimiser la collecte des recettes fiscales et à combler le déficit fiscal provoqué par les 800 milliards de rands (41 milliards USD) de recettes non perçues en raison des dettes impayées, des déclarations en retard et des fuites fiscales.

- *Renforcer la gouvernance et les cadres institutionnels pour une utilisation efficace des ressources fiscales.* Les réformes politiques visant à renforcer les capacités humaines et institutionnelles amplifieront l'efficacité, la transparence et la redevabilité du processus d'élaboration du budget afin d'améliorer la collecte des ressources fiscales.

Les rapports d'évaluation des performances en matière de dépenses publiques et de responsabilité financière en Afrique continuent de brosser un tableau sombre et de mettre en évidence les faiblesses des indicateurs de gestion des finances publiques. Des institutions efficaces, notamment les commissions parlementaires chargées de l'examen des comptes publics et les agences d'audit, exercent un contrôle qui permet de relever certains de ces défis, de hiérarchiser les investissements

publics, de réduire les gaspillages et de veiller à ce que les dépenses publiques s'alignent sur les objectifs de développement nationaux. Il est donc nécessaire de renforcer les capacités des institutions de contrôle, telles que les parlements et les autorités de lutte contre la corruption, afin d'améliorer leur surveillance et leurs rapports sur l'affectation des ressources. En outre, il est nécessaire d'approfondir et de renforcer l'utilisation du SIGIF pour saisir les activités liées aux ressources dans les entreprises d'État et les autres agences gouvernementales de mise en œuvre. De telles entités peuvent conduire à une amélioration de la redevabilité et à une diminution de l'incidence de la corruption.

- *Adopter des mesures synergiques.* Les cadres institutionnels et de l'État de droit exigent de telles mesures, notamment le renforcement des règles de limitation des intérêts, l'application de réglementations efficaces en matière de prix de transfert et la renégociation des exonérations fiscales trop généreuses et des clauses de stabilisation qui érodent la base d'imposition.¹⁹⁹ Les États africains doivent également améliorer la négociation des contrats et la conception des régimes fiscaux. En outre, des mécanismes de transparence renforcés, tels que la divulgation obligatoire de la propriété effective, la publication des contrats et la participation à des initiatives telles que l'ITIE, peuvent réduire le pouvoir discrétionnaire et améliorer le contrôle public.
- *Créer des unités spécialisées dans la lutte contre la BEPS au sein des administrations fiscales.* Ces unités devraient être dotées d'un personnel qualifié et mandatées pour enquêter et gérer les mécanismes complexes d'évasion fiscale, y compris les prix de transfert, l'utilisation abusive des conventions fiscales et les pratiques de BEPS. Ces unités spécialisées devraient être habilitées à assurer un suivi et une vérification indépendants des volumes de production et des exportations, en particulier par les multinationales exerçant leurs activités dans les secteurs des ressources naturelles en Afrique. En fin de compte, combler les fuites budgétaires exige non seulement des réformes techniques, mais aussi une volonté politique



de résister aux intérêts particuliers et de récupérer les revenus perdus de l'Afrique pour le développement..

Le cas de l'autorité fiscale zambienne (ZRA) dans un litige avec *Mopani Copper Mines Plc* (MCM) met en lumière l'essence de ces unités spécialisées et le besoin critique de renforcer les capacités. Le litige portait sur le prix du cuivre vendu par MCM à son actionnaire *Glencore International AG*, situé en Suisse. Le soutien technique à long terme du Forum africain d'administration fiscale, de l'OCDE et de la Banque mondiale a permis d'améliorer le cadre législatif zambien en matière de prix de transfert et de renforcer les compétences des fonctionnaires de la ZRA en matière d'audit. Tirant parti de ses capacités accrues, la ZRA a monté son dossier en soutenant que MCM avait sous-évalué le prix du cuivre vendu à *Glencore International*, réduisant ainsi son revenu imposable et, partant, sa dette fiscale. La ZRA a fait valoir que les prix du cuivre vendu à *Glencore International* étaient nettement inférieurs à ceux de ventes similaires à des tiers. En décembre 2016, le tribunal zambien d'appel fiscal a confirmé les cotisations fiscales soulevées par la ZRA, décision confirmée par la Cour suprême en mai 2020.²⁰⁰

- *Tirer parti du travail des unités spécialisées dans l'administration fiscale pour renforcer la coopération régionale et internationale dans la lutte contre l'évasion fiscale et la BEPS.* Les pouvoirs publics devraient mettre en place des mécanismes permettant aux autorités fiscales nationales du continent et à d'autres juridictions internationales de collecter et d'échanger des informations fiscales et financières, en particulier sur les bénéfices réalisés, les impôts payés et l'étendue des opérations dans chaque juridiction.

Des enseignements peuvent être tirés de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs en 2010, une initiative mise en œuvre pour suivre les flux de minerais depuis le site minier jusqu'à l'exportation afin de prévenir les transferts illégaux entre les pays. Cette initiative a débouché sur la création d'une base de données régionale destinée à stocker toutes les données relatives aux minerais, ce

qui a permis de rapprocher les statistiques relatives à la production, au commerce et à l'exportation.

- *Adopter une approche coordonnée et commune pour renforcer les réglementations sur la documentation des prix de transfert afin de garantir que les pays puissent effectuer des contrôles de conformité approfondis avec les règles en matière de prix de transfert.* Les pays africains doivent renforcer leur participation aux accords fiscaux multilatéraux en prenant part aux initiatives mondiales de lutte contre l'évasion fiscale. Une coopération globale à travers des cadres multilatéraux permettra au continent de jouer un rôle significatif dans les discussions et les réformes fiscales mondiales, et d'assurer une répartition équitable des droits d'imposition qui préservera la souveraineté fiscale.
- *Prendre toutes les dispositions utiles pour établir des taux d'imposition sur les sociétés et des réglementations sur les prix de transfert uniformes afin d'empêcher les transferts de bénéfices entre les pays.* En s'appuyant sur la dynamique actuelle d'intégration régionale et de partage des politiques dans le cadre de l'Union africaine, les communautés économiques régionales devraient adapter les réglementations aux caractéristiques régionales uniques afin de garantir une collecte optimale des recettes fiscales conformément aux normes internationales.²⁰¹ Le Forum africain sur l'administration fiscale proposerait des lois types et des formations, tandis que le cadre de l'OCDE sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices assurerait la conformité aux normes mondiales. Les trésors nationaux appliqueraient les règles au niveau national. En présentant un front uni, les nations africaines peuvent protéger leur base fiscale sans craindre que les États membres individuels ne perdent des investissements.
- *Assurer la coordination entre les nations dans la lutte contre la corruption au niveau continental.* L'Union africaine devrait inciter les 11 pays²⁰² qui n'ont pas ratifié la convention sur la prévention et la lutte contre la corruption à le faire, car la ratification fournit une feuille de route commune sur la mise en œuvre des

politiques de gouvernance et de lutte contre la corruption, et prévoit une stratégie commune mise en œuvre à travers les pratiques de passation de marchés et la numérisation des processus pour lutter contre la corruption en facilitant l'accès à l'information.

- *Investir dans des plateformes électroniques, des technologies biométriques et d'autres technologies émergentes, telles que la chaîne de blocs, pour les négociations contractuelles et les systèmes de passation de marchés afin de gérer les finances publiques et les systèmes de paiement au niveau national.* La plateforme e-citoyen et le SIGIF du Kenya (utilisés à la fois au niveau national et au niveau des comtés) en sont un parfait exemple. En outre, les pays devraient mettre en place des systèmes d'audit à long terme, solides et indépendants, des commissions anticorruptions et des systèmes judiciaires bien financés, qui obligeront les coupables de corruption à rendre des comptes.
- *Travailler avec les partenaires et les institutions de développement, tels que le Forum africain sur l'administration fiscale et la Banque, pour renforcer les capacités techniques afin de concevoir des systèmes fiscaux adaptés aux conditions spécifiques de l'Afrique.* Les pouvoirs publics africains doivent le faire parce que les pays africains ont été bénéficiaires de l'APD depuis l'indépendance, et sans un changement de paradigme avec les réorientations politiques en cours dans les principaux pays donateurs, nombre de pays africains auront du mal à faire face à leurs obligations budgétaires. Les changements d'orientation en cours à l'échelle mondiale pèsent lourdement sur le continent, étant donné que les recettes fiscales—une enveloppe de ressources importante—se heurtent à des obstacles dus aux lacunes de l'administration fiscale et de la collecte des impôts.
- *Mobiliser des ressources alternatives pour un financement durable, telles que la taxation des produits de base.* Investir dans des systèmes fiscaux numériques peut également permettre d'augmenter les recettes fiscales.

Renforcer la mobilisation du capital naturel

- *Établir des exigences légales pour la divulgation de tous les contrats miniers, pétroliers et*

gazières par la publication des paiements et des accords de licence. Les pouvoirs publics chercheraient ainsi à renforcer la transparence et la redevabilité, et à encourager une utilisation prudente des ressources publiques. Les informations seraient accessibles à partir de registres en ligne centralisés fonctionnant comme le portail ouvert des contrats du Libéria. Les normes de l'ITIE constitueraient des exigences obligatoires, tandis que des audits indépendants garantiraient le respect de ces normes. À l'échelle nationale, les ministères chargés des mines et de l'énergie, ainsi que les agences de lutte contre la corruption, joueraient le rôle d'acteurs principaux. Le suivi serait assuré en collaboration avec des initiatives mondiales de transparence telles que l'ITIE. De tels contrats conclus en toute la transparence ont donné des résultats positifs dans un pays comme la Guinée, où les autorités ont réussi à renégocier des contrats miniers d'une valeur de 1,3 milliard USD.

- *Adopter un cadre commun pour l'utilisation de systèmes d'enchères ouvertes au lieu de négociations à huis clos afin d'optimiser le rendement financier des ressources naturelles.* Le processus d'adjudication serait fondé sur des critères clairs incluant des exigences en matière de contenu local et des mesures de protection de l'environnement. Les résultats des enchères ouvertes devraient être rendus publics afin de garantir la transparence et la redevabilité. L'exemple du Mozambique peut servir de modèle pour la mise aux enchères des contrats de capital naturel; le système d'enchères concurrentielles pour les licences de gaz naturel liquéfié mis en place en 2014 a généré plus de 30% de recettes publiques supplémentaires, tout en réduisant l'influence politique et en augmentant les gains financiers. D'autres pays africains pourraient suivre l'approche du Mozambique pour réduire la corruption qui émerge de l'influence politique et qui conduit à des pertes substantielles de fonds et à un patronage continu entre les investisseurs et les élites politiques. Le Centre africain de développement des minéraux fournirait des conseils techniques aux régulateurs nationaux du secteur extractif chargés de la mise en œuvre de ce système.

Travailler avec les partenaires et les institutions de développement pour concevoir des systèmes fiscaux adaptés aux conditions spécifiques de l'Afrique

Les pays africains
devront améliorer
l'environnement
réglementaire en
mettant en place
l'infrastructure
du marché et en
procédant à des
réformes axées sur
le renforcement
de la protection
des investisseurs

- *Renforcer la rétention de la valeur locale à travers des objectifs d'industrialisation axés sur les ressources.* Les autorités des économies africaines à forte intensité de ressources devraient imposer et encourager la création de valeur locale dans les industries extractives à travers des exigences de valorisation juridiquement applicables et de politiques industrielles ciblées. Les pays riches en ressources passeraient ainsi du statut d'exportateurs de matières premières à celui de transformateurs et de fabricants. L'application de la rétention de la valeur locale peut être mise en œuvre par l'introduction de clauses juridiques dans les accords miniers et pétroliers exigeant une valorisation locale, y compris le raffinage de la bauxite en alumine et la fusion du cuivre; la création de zones de traitement des minerais ou de parcs industriels près des sites de ressources; l'offre d'allègements fiscaux, l'accès à l'infrastructure ou des garanties de crédit aux entreprises qui investissent dans des usines de traitement et la mise en place de systèmes de certification du contenu local et de bases de données de fournisseurs nationaux.
- *Établir des exigences en matière d'utilisation des ressources nationales dans les contrats.* Négocier et faire respecter les obligations liées au marché intérieur qui obligent les entreprises extractives à allouer une partie de leur production (gaz ou pétrole brut, par exemple) à la production nationale d'électricité ou au raffinage, réduisant ainsi la dépendance à l'égard des importations et soutenant l'industrialisation. Pour ce faire, les pays africains doivent intégrer les obligations liées au marché intérieur dans les contrats de partage de la production ou les conventions d'exploitation minière; établir des PPP pour construire et exploiter des raffineries ou des usines de transformation du gaz en électricité; faciliter l'accès aux infrastructures, y compris les pipelines, les réseaux et le stockage et contrôler le respect des obligations liées au marché intérieur et la fixation des prix.
- *Créer des chaînes de valeur minières régionales à travers des accords et de centres industriels transfrontaliers.* L'importance des chaînes de valeur pour l'industrialisation et l'intégration régionale est de plus en plus

reconnue. Pour soutenir les efforts visant à élargir les possibilités de production et à améliorer l'utilisation transfrontalière des ressources naturelles et humaines, les pays africains doivent faciliter l'industrialisation régionale en créant des chaînes de valeur transfrontalières pour les minéraux essentiels, tels que le lithium, le cobalt et les éléments des terres rares, en utilisant des politiques harmonisées, des infrastructures communes et l'intégration des marchés par le biais de la Zone de libre-échange continentale africaine. Pour ce faire, les pays devront collaborer pour négocier des accords bilatéraux ou multilatéraux sur les infrastructures de traitement partagées, comme le corridor du lithium de la République démocratique du Congo et de la Zambie; normaliser les taxes à l'exportation, les politiques de contenu local et les codes d'investissement dans toutes les régions; coordonner la facilitation des échanges et les réformes douanières pour permettre la circulation sans heurts des produits semi-transformés et, avec le soutien des institutions nationales et régionales de financement du développement, mettre en commun le financement du développement pour les zones industrielles, les centres de recherche et de développement et les plateformes logistiques.

Amélioration de l'utilisation du capital financier

- *Améliorer l'environnement réglementaire des marchés de capitaux pour répondre aux ambitions de mobilisation de l'épargne à long terme par des marchés de capitaux locaux.* Si les pays africains veulent que les marchés de capitaux jouent un rôle efficace en offrant des investissements alternatifs pour soutenir les efforts déployés à l'échelle de l'Afrique pour développer et diversifier leurs économies, ils devront améliorer l'environnement réglementaire en mettant en place l'infrastructure du marché et en procédant à des réformes axées sur le renforcement de la protection des investisseurs, y compris des mesures telles que des exigences strictes en matière de divulgation et la mise en œuvre de réglementations claires, cohérentes et applicables qui favorisent la transparence,

afin de favoriser les écosystèmes de marché. La mise en place de marchés de capitaux robustes et efficaces exigera des pouvoirs publics africains, du secteur privé et des partenaires de développement qu'ils augmentent leurs investissements dans l'infrastructure des marchés de capitaux, y compris les systèmes de paiement, les systèmes de règlement des titres, les contreparties centrales, les dépositaires centraux de titres et les référentiels centraux de données commerciales. Les dirigeants africains et les autorités de régulation des marchés financiers devraient encourager les investissements dans les technologies qui réduisent les barrières traditionnelles à l'entrée et facilitent une plus grande participation des investisseurs aux marchés de capitaux.

Un exemple est l'investissement dans la «tokenisation» des actifs—la représentation numérique des actifs—qu'ils soient financiers (obligations, actions), tangibles (immobilier, matières premières) ou intangibles (art numérique, propriété intellectuelle), sur une plateforme «blockchain» (ou technologie du grand livre distribué). La numérisation des actifs offre aux marchés de capitaux des opportunités d'exploiter les contrats intelligents pour rationaliser les processus, réduire le besoin d'intermédiaires et renforcer la sécurité, ce qui contribue à accroître l'accès des investisseurs locaux et mondiaux.²⁰³ Les pays du continent peuvent tirer parti du fonds de 10 millions USD récemment lancé par la Banque pour soutenir le développement de projets de blockchain et de «tokenisation» et étendre les mesures nationales afin de bénéficier d'un marché africain de la «tokenisation» qui devrait atteindre 100 milliards USD en 2025.²⁰⁴

- *Harmoniser les cadres réglementaires et administratifs, réduire les obstacles aux investissements transfrontaliers et favoriser une plus grande coopération entre les institutions financières nationales afin de créer des marchés de capitaux plus robustes.* Bien qu'ils possèdent certaines des actions et obligations les plus performantes au monde²⁰⁵, les marchés de capitaux africains sont largement inaccessibles aux investisseurs en dehors des juridictions où ils sont domiciliés. De nombreuses bourses

africaines sont fragmentées, utilisent des technologies disparates et fonctionnent selon des réglementations et des cadres obsolètes. La nature cloisonnée de ces marchés et les données limitées sur les profils de risque des actifs ont rendu l'investissement complexe et coûteux, et ont limité l'accès au capital et aux actifs financiers à forte croissance. Pour surmonter ces difficultés, les sociétés de courtage et les institutions de financement de l'investissement établies dans le secteur privé, en partenariat avec des organisations multilatérales telles que l'Association africaine des bourses de valeurs et la Banque, devraient faciliter les plateformes transnationales pour le mouvement transparent des investissements entre les bourses et les sociétés d'investissement agréées, avec des garanties réglementaires pour fournir aux investisseurs des incitations à négocier sur les marchés au-delà de leurs juridictions de domicile en Afrique.

- *Prendre l'engagement de mettre en œuvre des systèmes de règlement communs, englobant l'infrastructure technologique, les règles et les processus.* Ce faisant, les pays africains permettront l'échange d'actifs financiers ou de titres entre différentes parties et autoriseront plusieurs types d'infrastructures allant des systèmes de paiement et de règlement des titres aux architectures de monnaie numérique. La plateforme du système panafricain de paiement et de règlement (*Pan-African Payment and Settlement System – PAPSS*)—l'infrastructure du marché financier transfrontalier permettant les transactions de paiement à travers l'Afrique—devrait être pleinement adoptée dans les cadres de capitaux et d'échanges des pays africains. Sur un continent qui compte plus de 40 monnaies, le déploiement complet du PAPSS permettra à l'Afrique de réduire sa dépendance à l'égard des monnaies tierces, de stimuler considérablement le commerce intra-africain et de faciliter les investissements dans les monnaies locales, ce qui facilitera l'élargissement de la participation des investisseurs à de multiples marchés boursiers sur le continent.
- *Adopter des PPP avec des institutions internationales, comme celui conclu entre le Gouvernement kenyan et GE Healthcare.* Les pouvoirs



La transparence et la redevabilité sont primordiales lorsque l'on s'engage avec la communauté de la diaspora

publics devraient également s'appuyer sur les institutions financières de développement régionales et continentales²⁰⁶, qui peuvent fournir des capitaux et une expertise technique. Selon l'Organisation mondiale du commerce, le commerce entre les États africains ne représente que 16 % du commerce total du continent. Ce chiffre est nettement inférieur au commerce interrégional dans d'autres régions telles que l'Europe (68 %), l'Amérique du Nord (40 %) et l'Asie du Sud-Est (30 %). Pour accélérer la croissance économique, les gouvernements africains devraient promouvoir l'intégration régionale et le commerce en profitant du cadre actuel de la ZLECAf pour développer le commerce intra-africain. Cela nécessite des initiatives pour améliorer les réseaux de transport, les procédures douanières et les institutions liées au commerce.

Des enseignements peuvent être tirés de trois cas récents de réussite africaine. Tout d'abord, le projet de poste frontalier unique de Busia entre l'Ouganda et le Kenya, lancé en 2010. Ce projet a permis de réduire de 80 % le temps moyen nécessaire pour passer de Busia (Ouganda) à Busia (Kenya). Le temps de traitement douanier à Busia, au Kenya, a diminué de 98 %, tandis que celui de Busia, en Ouganda, a baissé de 69 %. Deuxièmement, le poste-frontière de Chirundu au Zimbabwe, inauguré en 2005, a permis d'accélérer la circulation des personnes, des véhicules et des marchandises entre le Zimbabwe et la Zambie. Enfin, le projet de facilitation du commerce et des transports en Afrique de l'Est, lancé en 2006, a permis de réduire le temps de transit entre Mombasa et Kampala de 15 à 5 jours.

- *Améliorer le climat d'investissement pour les obligations de la diaspora, compte tenu de leur potentiel de soutien aux infrastructures en Afrique, en adoptant cinq approches.* Les pouvoirs publics devraient tout d'abord renforcer la gouvernance des obligations, notamment en publiant des rapports détaillés sur l'utilisation des fonds. La transparence et la redevabilité sont primordiales lorsque l'on s'engage avec la communauté de la diaspora. Il s'agit notamment de rapports financiers, d'étapes franchies, de défis à relever et de plans d'avenir.

Il est essentiel de clarifier les réglementations régissant l'émission d'obligations de la diaspora et de communiquer efficacement avec les réseaux de migrants. Cette démarche est importante pour réduire les asymétries d'information qui pourraient exacerber le risque pour les investisseurs. Deuxièmement, les pouvoirs publics devraient cibler des projets spécifiques qui produisent une valeur économique pour soutenir le remboursement des obligations. Pour ce faire, ils doivent fournir des informations claires et précises sur l'objectif des obligations, les projets qu'elles financeront, la manière dont les fonds seront répartis entre les différents projets, les résultats escomptés et les risques potentiels encourus.

Troisièmement, en raison de la méfiance générale à l'égard des pouvoirs publics pour ce qui est d'honorer les obligations de remboursement, ceux-ci doivent clairement démontrer le lien entre les obligations et une stratégie crédible de développement du pays qui favorise une croissance économique durable. L'instauration de la confiance parmi les investisseurs potentiels est importante pour le succès de l'émission d'obligations. Les pouvoirs publics africains devraient donc accélérer leurs efforts en matière de bonne gouvernance, notamment en renforçant la confiance dans les institutions publiques.

Quatrièmement, ils devraient s'efforcer d'améliorer la cote de crédit des obligations conformément aux normes des agences de développement international et des institutions financières. Enfin, pour qu'une obligation soit couronnée de succès, elle doit être conforme aux normes de gouvernance et de transparence des commissions des valeurs mobilières du pays émetteur et du pays d'accueil où les obligations sont vendues ou échangées. La Banque pourrait jouer un rôle central en créant une plateforme pour impliquer les migrants en établissant des mécanismes de garantie des obligations de la diaspora.

Renforcer la mobilisation du capital des entreprises

- *Investir dans des institutions de qualité, qui sont essentielles pour le développement du*

capital commercial en Afrique. Les institutions de qualité encouragent les détenteurs de capitaux commerciaux en créant un climat favorable aux affaires. Les pays africains devraient dès lors harmoniser leurs cadres institutionnels en adoptant des lois, des réglementations et des stratégies d'application adéquates. Par exemple, dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), ces lois et réglementations doivent couvrir la protection des données, le commerce et la cybercriminalité, car les institutions chargées de la réglementation et de l'exécution des contrats comptent parmi les principales sources d'avantage comparatif dans les exportations de services TIC. Une infrastructure numérique forte et démocratisée peut stimuler une croissance efficace dans de multiples secteurs du capital commercial en Afrique, tels que la fabrication, l'éducation, les soins de santé, la vente au détail et les services financiers, et ce de deux manières principales. Premièrement, elle peut améliorer la productivité du secteur en facilitant l'accès à l'information et en améliorant l'efficacité des processus. Deuxièmement, elle peut stimuler la consommation en offrant aux consommateurs un meilleur accès aux produits et services fournis par les entreprises, favorisant ainsi le développement de gammes entièrement nouvelles de biens de consommation et de services.

- *Améliorer l'accès au financement des entreprises.* Bien que l'Afrique présente le risque de défaillance le plus faible en matière d'infrastructures parmi les régions du monde, le coût du capital reste élevé, ce qui limite l'accès au financement dans tous les secteurs. Pour surmonter cet obstacle, il faudra d'abord réduire les asymétries d'information en promouvant les agences locales d'évaluation du crédit. Des études ont montré que la présence de bureaux de référence de crédit, de registres de crédit ou de registres de garanties et d'autres dispositifs similaires de collecte d'informations sur les emprunteurs contribuent à améliorer l'intermédiation financière et à réduire la propension au défaut de paiement.²⁰⁷ L'institutionnalisation de l'information sur le crédit permet d'atténuer les problèmes d'asymétrie d'information.

- *Soutenir activement les jeunes entreprises africaines.* Les petites entreprises rencontrent de nombreuses difficultés pour trouver un financement de démarrage. Elles sont considérées comme très risquées et enregistrent souvent un taux d'échec élevé en raison de la lenteur des ventes et du manque de liquidités, même si leur actif est supérieur à leur passif. La survie de l'entreprise dépend dès lors de sa capacité à lever des fonds pour faire face à ses dépenses. L'intervention de la gouvernance dans la phase initiale du capital de l'entreprise est cruciale car il est difficile de trouver des capitaux à investir dans les entreprises au cours de cette période. Si le risque est très élevé, les investisseurs en capital hésitent à placer leurs fonds dans une entreprise, quel que soit son potentiel de croissance. Les pouvoirs publics devraient donc prévoir des incitations fiscales pour les investisseurs providentiels et partager le risque d'investissement à travers des fonds publics pour le capital d'entreprise et envisager de créer des instruments spécifiques de fonds privés et de fonds de fonds pour construire l'industrie du capital-risque.
- *Renforcer les agences de lutte contre la corruption en les dotant d'un mandat de poursuite afin d'atténuer la corruption émergente.* L'incertitude politique actuelle et le climat commercial défavorable sont alimentés par une faible gouvernance, qui permet aux entreprises de contourner l'État de droit. Des réformes politiques axées sur le renforcement des institutions pour répondre par des cadres réglementaires opportuns, compatibles avec l'amélioration du climat d'investissement privé, amélioreraient la gouvernance et rendraient les agences réceptives à l'État de droit.
- *Élaborer des cadres de politiques qui encouragent la collaboration avec des partenaires internationaux afin de mettre en sourdine tout conflit interne émergent et d'atténuer la perception actuelle de l'Afrique comme une destination d'investissement à haut risque pour les investisseurs étrangers, tout en créant des incitations pour les investissements nationaux.* Il existe également des possibilités d'investissement dans les infrastructures telles que les transports, l'énergie et les TIC; les pays

L'intervention de la gouvernance dans la phase initiale du capital de l'entreprise est cruciale car il est difficile de trouver des capitaux à investir dans les entreprises au cours de cette période



Les pouvoirs publics devraient consacrer au moins 5 % des 20 % de dépenses d'éducation proposés aux filières professionnelles en donnant la priorité aux infrastructures, aux formateurs qualifiés et aux programmes d'études liés à la demande du marché

africains devraient s'associer au secteur privé en améliorant l'accès aux instruments de financement mixte, au cofinancement entre les investisseurs privés et les institutions de financement du développement, ainsi qu'aux PPP.²⁰⁸ Des PPP efficaces peuvent aider à atteindre le double objectif de gains d'efficacité et de mobilisation de capitaux privés.

Garantir le développement du capital humain

- *Développer des approches stratégiques et ciblées, telles que des investissements ciblés dans le capital humain, en mettant l'accent sur la formation professionnelle et la gouvernance.* La réussite dans ce domaine permettra de conserver et de renforcer les capacités humaines et d'améliorer les résultats à l'échelle du continent. Les défis posés par les marchés du travail africains et les obstacles économiques plus généraux mettent en évidence le rôle essentiel de la gouvernance dans la facilitation et l'exploitation du capital humain pour le développement. L'investissement dans le développement des compétences est essentiel pour libérer le potentiel de croissance du continent, en particulier pour combler les écarts entre les besoins du marché du travail et les résultats de l'éducation. La formation professionnelle—en particulier aux niveaux secondaire et post-secondaire—offre une voie à faible coût d'opportunité pour stimuler la productivité, en particulier chez les jeunes. Les réformes institutionnelles devraient soutenir des évaluations rigoureuses de la demande de travailleurs et du nombre d'années d'études nécessaires pour acquérir les compétences requises pour répondre aux besoins du marché du travail.
- *Allouer une partie des 20 % de dépenses d'éducation recommandées (voir les recommandations du chapitre 2) à la formation professionnelle et technique, en donnant la priorité aux infrastructures, aux formateurs qualifiés et aux programmes d'études liés à la demande du marché.* Les pouvoirs publics devraient consacrer au moins 5 % des 20 % de dépenses d'éducation proposés aux filières professionnelles. Il est prouvé que les bénéfices de la formation professionnelle sont comparables

à ceux de l'enseignement général aux premiers niveaux, avec des coûts d'opportunité bien moindres.²⁰⁹ Cependant, pour amplifier ces bénéfices, les investissements doivent être complétés par des réformes de gouvernance, telles que l'adoption de systèmes d'approvisionnement ouverts et le suivi numérique de la fréquentation et des heures d'enseignement dans les écoles et les centres professionnels. Cette numérisation peut également contribuer à la fourniture de services de santé. Le secteur des soins de santé du Botswana, par exemple, montre comment des réformes stratégiques, soutenues par un renforcement institutionnel, peuvent apporter des améliorations durables.

- *Décentraliser le développement du capital humain grâce à l'administration en ligne.* Compte tenu des différences régionales significatives dans les besoins en éducation et les lacunes en matière de capital humain dans les pays africains, les approches décentralisées sont vitales pour une mise en œuvre efficace. La décentralisation de la gouvernance du capital humain—en particulier de l'éducation—permet des réformes spécifiques au contexte qui s'alignent plus étroitement sur les besoins locaux, en particulier dans les pays présentant des inégalités spatiales et des déséquilibres de développement régional.²¹⁰ Des progrès dans la gouvernance de l'éducation et de la santé, tels que l'amélioration de l'inclusion et de l'accès, ont été observés dans les pays qui ont mis en œuvre des cadres décentralisés avec un soutien institutionnel renforcé.²¹¹ Cependant, la corruption et la faiblesse de la mise en œuvre sapent souvent ces efforts, ce qui souligne la nécessité de structures de gouvernance solides pour soutenir la décentralisation. Les données suggèrent également que l'impact des interventions dans le domaine de l'éducation peut varier considérablement—jusqu'à un facteur de 10—même dans des pays ayant des niveaux de revenus similaires, ce qui souligne l'importance d'adapter les réformes aux contextes locaux de mise en œuvre plutôt que d'appliquer des solutions uniformes.²¹²
- *Intégrer des outils numériques de transparence et de redevabilité—tels que des systèmes de rapports communautaires—dans la*

gouvernance décentralisée de l'éducation, afin de rendre la décentralisation efficace et mesurable. Les pouvoirs publics peuvent utiliser des plateformes d'administration en ligne pour permettre aux parties prenantes de la communauté de signaler les mauvaises pratiques, telles que les pots-de-vin pour l'admission à l'école, de surveiller l'absentéisme des enseignants et d'améliorer le suivi de la prestation de services. Ces boucles de rétroaction renforcent la réactivité des institutions et favorisent le développement du capital humain en garantissant que les systèmes éducatifs servent les communautés de manière équitable et efficace.

- *Mettre en œuvre la couverture sanitaire universelle à travers une gouvernance solide afin d'améliorer les performances du secteur de la santé.* Le transfert de pouvoir dans la gouvernance des soins de santé de l'administration centrale aux collectivités territoriales—une décentralisation de fait—peut renforcer l'implication des pouvoirs publics infranationaux dans l'élaboration des politiques et améliorer l'interaction entre ceux qui formulent les politiques et ceux qui les mettent en œuvre. Ce transfert a la capacité de réduire l'ingérence politique émanant du centre, qui a compromis la prestation de soins de santé de qualité au niveau communautaire dans de nombreux pays africains. Les données empiriques probantes tirées du cas de l'Éthiopie démontrent que la décentralisation améliore les performances dans le secteur de la santé ainsi que les résultats en matière d'éducation. La décentralisation régionale dans le domaine de la santé a des effets progressifs, avec une augmentation de la fourniture de soins prénataux aux femmes enceintes, et dans le domaine de l'éducation, elle augmente les taux d'inscription dans les écoles, la qualité institutionnelle plutôt que les dépenses réelles au niveau local étant le principal vecteur d'amélioration, découlant d'une

plus grande efficacité dans la gestion publique ou de décisions mieux informées du côté de l'offre et de la demande, grâce à une meilleure responsabilisation des fonctionnaires vis-à-vis des citoyens.²¹³

- *Exploiter les compétences intégrées de la diaspora pour le développement du capital humain.* L'émigration de personnes hautement qualifiées d'Afrique est souvent considérée comme une fuite dans le développement du capital humain—condamnée à drainer des talents malgré sa contribution par des envois de fonds. Cependant, il existe des voies plus larges et plus stratégiques que les pays africains peuvent emprunter pour exploiter les avantages de la diaspora. Contrairement aux idées reçues, les envois de fonds vers le continent ne sont pas dominés par les émigrants hautement qualifiés; en fait, les émigrants moins qualifiés apportent souvent une contribution plus importante en termes absolus.²¹⁴ Il est dès lors important de regarder au-delà des flux de transferts de fonds et de se concentrer sur des partenariats migratoires structurés et fondés sur les compétences.

Un exemple prometteur est la coopération du Maroc avec l'Union européenne et l'Allemagne, qui se concentre sur l'émigration stratégique et sectorielle de travailleurs qualifiés.²¹⁵ De tels accords mettent en évidence la possibilité pour les pays de bénéficier de l'émigration sans souffrir d'une fuite des cerveaux. Un enseignement essentiel tiré pour les autres pays africains est l'importance de créer des agences parapubliques spécialisées dans la gestion et le suivi de l'émigration des travailleurs qualifiés. Ces institutions peuvent faciliter le transfert de compétences, encourager les réseaux de la diaspora, soutenir la réintégration des rapatriés et veiller à ce que l'émigration contribue de manière significative au développement du capital humain local.²¹⁶



NOTES

1. Voir la politique nationale d'éthique et de lutte contre la corruption du Kenya et la stratégie nationale de lutte contre la corruption de l'Afrique du Sud (2020–2030).
2. CNUCED 2024.
3. CNUCED 2025.
4. FMI 2018.
5. OCDE 2017.
6. UNU-WIDER 2025.
7. IBFD 2023.
8. Réseau pour la justice fiscale 2024.
9. Ndikumana et Boyce 2025.
10. Centre de ressources HEDA 2020 ; Global Witness 2013.
11. République d'Afrique du Sud 2021a.
12. Atuobi 2007 ; Martin et Solomon 2016, Ndikumana et Boyce 2025, Changalima 2023 ; Dikmen et Çiçek 2023 ; Ozor et Nyambane 2020 ; FMI 2011a ; Griffore et coll. 2023.
13. OCDE, CUA et ATAF 2023.
14. Jahnke et Weisser 2019.
15. Boly et coll. 2020.
16. Il s'agit des impôts prélevés par plusieurs juridictions—fédérale, étatique et municipale—sur le même revenu déclaré, la même transaction financière ou le même actif.
17. Okunogbe et Santoro 2023.
18. GRA 2023.
19. <https://www.ataftax.org/impact-story-boosting-zambias-mining-revenue-through-tax-audits-transfer-pricing-legislation-and-license-valuation>.
20. SARS 2025.
21. République centrafricaine, Cap-Vert, Djibouti, Érythrée, Maurice, Mozambique, Namibie, Rwanda, Sénégal, Soudan du Sud et Zimbabwe.
22. Banque mondiale 2017.
23. Johnston 2022.
24. <https://www.iied.org/formalising-artisanal-cobalt-mining-drc-much-work-remains>.
25. Voir Adam et Simpasa (2009), pour le cas de la Zambie.
26. https://www.afdb.org/sites/default/files/2022/12/14/afdb_acmcs_concise_final_report_23_july_2022_isc.pdf.
27. <https://www.econstor.eu/bitstream/10419/249082/1/wp21-074.pdf>.
28. Voir Milej et Ogada (2024) pour le Kenya et Simwatachela (2024) pour le cas de la Zambie. Ces cas ne sont pas propres à ces deux pays.
29. La tokenisation est le processus d'enregistrement de droits sur un actif donné, sous forme de jeton numérique qui peut être détenu, vendu et échangé sur une blockchain.
30. <https://itweb.africa/content/5yONPvEr4zK7XWrb>.
31. <https://cointelegraph.com/magazine/tokenization-projects-transforming-farmers-lives-africa/>.
32. Afreximbank 2024.
33. Marcellus et coll. 2021.
34. Le seuil standard pour les réserves de change, tel qu'exigé par le Fonds monétaire international, est de 3 mois de couverture des importations ou plus, et de plus de 100 % de la dette à court terme d'un pays. Toutefois, ces critères sont soumis à d'autres facteurs, notamment les défis structurels et les chocs auxquels un pays est confronté à un moment donné pour justifier la décision d'un « excès ».
35. Africa50 est un véhicule de financement régional pour les investissements à long terme, créé par les gouvernements africains et la Banque africaine de développement pour aider à combler le déficit de financement des infrastructures en Afrique.
36. <https://ichikowitzfoundation.com/storage/ays/ays2022.pdf>.
37. Canen et Wantchekon 2022.
38. <https://www.open-contracting.org/2024/06/03/strengthening-public-procurement-in-africa-a-conversation-with-joyeuse-uwingeneye/> ; <https://www.open-contracting.org/2023/11/07/the-3-revolutions-of-public-procurement-in-africa/>.
39. Pagano et Jappelli 1993 ; Galindo et Miller 2001 ; Kallberg et Udell 2003 ; Triki et Gajigo 2014.
40. FMI et Banque mondiale 2021.
41. Afreximbank 2025.
42. Bai et coll. 2024.
43. Fadiran et Akanbi 2016 ; Acemoglu et coll. 2001 ; Hall et Jones 1999.
44. Beine et coll. 2008.
45. Cerna et Chou 2023 ; Lewis et Pettersson 2009.
46. Lewis et Pettersson 2009.
47. Khemani 2019 ; Finan, Olken et Pande 2015.
48. Filmer et coll. 2021 ; Finan, Olken et Pande 2015.
49. Certains pays n'ont pas de part identifiable du budget consacrée spécifiquement aux activités d'EFTP, tandis que d'autres y consacrent 15 % de

- leur budget. Nous supposons qu'une enveloppe moyenne de 5 % pourrait contribuer à stimuler le développement des compétences.
50. Naidoo 2004.
 51. Saint 2009.
 52. Hertzog 2017.
 53. Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement 2024.
 54. Anon (2015), cité dans Zimbabwe Election Support Network (2019). Disponible à l'adresse <https://www.zesn.org.zw/wp-content/uploads/2019/10/ZESN-Position-Paper-on-Diaspora-Voting.pdf>.
 55. Michalopoulos et Papaioannou 2013, 2020.
 56. Entretien avec la BBC, voir <https://www.bbc.com/news/articles/crldny37exxo>.
 57. Voir par exemple Stokey (1998) et Sarr et Swanson (2017).
 58. Mbaku 2017.
 59. Schoeberlein 2022.
 60. Jeppesen 2021.
 61. Jeppesen 2021.
 62. Fjeldstad 2009.
 63. Ohemeng et Mohiuddin 2022.
 64. *Tax Justice Network* (Réseau pour la justice fiscale) 2024.
 65. FMI 2025.
 66. Fjeldstad 2009.
 67. Fjeldstad 2009.
 68. Fjeldstad and Moore 2008.
 69. Banque mondiale 2021.
 70. Olujobi et coll. 2024.
 71. Fondation Open Society 2016; Bazie, Thiombiano et Maiga 2024.
 72. Banque mondiale 2020.
 73. FMI 2018.
 74. Frankema et Bolt 2006.
 75. OCDE 2018.
 76. OCDE, CUA et ATAF.
 77. CNUCED 2023.
 78. Voir par exemple CNUCED (2020) et Ndikumana et Boyce (2025).
 79. Voir par exemple Manyerere et Mpambije (2022); Sam Quarm et coll. (2020); Khan et Ajayi (2000); Bond et Malikane (2019).
 80. UNECA 2019.
 81. Beer et Devlin 2021.
 82. Asongu 2014; Adeyemi et coll. 2018.
 83. OIT 2022.
 84. ONU 2024.
 85. Parlement du Kenya 2024.
 86. République d'Afrique du Sud 2021a.
 87. Atuobi 2007; Martin et Solomon 2016; Canen et Wantchekon 2022.
 88. Ndikumana et Boyce 2025.
 89. Changalima 2023; Dikmen et Çiçek 2023; Ozor et Nyambane 2020.
 90. Griffore et coll. 2023.
 91. Ozor et Nyambane 2021; Changamila 2023; Dikmen et Cicek 2023.
 92. Oliveira 2022.
 93. CNUCED 2020. Les flux financiers illicites et le développement durable en Afrique: Rapport 2020 sur le développement économique en Afrique. https://unctad.org/system/files/official-document/aldcafrica2020_en.pdf.
 94. Jones 2013.
 95. Banque africaine de développement 2012; Hoeffler 2019.
 96. Banque mondiale 2011; Ogbe et Abdullahi 2024.
 97. Novta et Pugacheva 2021.
 98. https://www.sipri.org/sites/default/files/2025-04/2504_fs_milex_2024.pdf.
 99. Gnidehou et Faton 2024; Raifu et coll. 2024.
 100. Cerutti et coll. 2017.
 101. Commission européenne 2024.
 102. Carver 2024.
 103. Belhabib, Sumaila, et Pauly 2019.
 104. Bickel et Cerutti 2017.
 105. Iheukwumere 2022.
 106. <https://www.iea.org/countries/ghana/natural-gas>.
 107. <https://resourcegovernance.org/articles/mining-and-energy-reforms-strategic-priorities-ghana-under-president-mahamas-government>.
 108. Adams 2009; Palmer 2017.
 109. Banque africaine de développement 2023.
 110. International Rivers 2023; Chibelushi et Makumeno 2025.
 111. L'équivalent français est l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).
 112. Conseil Atlantique 2024. L'intégration de l'exploitation minière artisanale dans l'économie formelle serait bénéfique pour les mineurs et les économies africaines.
 113. Conseil Atlantique 2024. L'intégration de l'exploitation minière artisanale dans l'économie formelle serait bénéfique pour les mineurs et les économies africaines; Bazillier et Girard 2020.
 114. Hilson et coll. 2017; Schwartz et coll. 2021; Banque mondiale 2023.



115. Clifford 2022.
116. Hilson 2022.
117. Institute of Security Studies 2024.
118. Schwartz, Lee, et Darrah 2021.
119. Hilson 2017.
120. Werthmann 2017 ; Hilson et Moconachie 2020.
121. Adam et coll. 2014 ; Simpasa et coll. 2013 ; Adam et Simpasa 2011 ; Adam et Simpasa 2009.
122. Nations unies 2022.
123. Angola, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Maurice, Namibie, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tunisie, Tanzanie et Zambie.
124. Mecagni et coll. 2014.
125. <https://www.ifc.org/content/dam/ifc/doc/2024/creating-efficient-capital-markets-in-africa-factsheet.pdf>.
126. Banque mondiale 2019a.
127. Banque mondiale 2020.
128. Il s'agit notamment de la loi de 1994 sur la corruption et la criminalité économique, de la loi de 2019 sur la déclaration de patrimoine, de la loi de 2016 sur la dénonciation, d'un tribunal spécialisé dans la lutte contre la corruption et d'une unité de lutte contre le blanchiment d'argent.
129. Afrobaromètre 2023.
130. Simard et Viseth 2022 ; World Justice Project 2020 ; Fondation Mo Ibrahim 2018.
131. Shimeles 2010.
132. Okara et coll. 2025.
133. Canen et Wantchekon 2022.
134. Isser et coll. 2024.
135. Banque mondiale 2020.
136. Chinzara et coll. 2023.
137. Fadiran et Akanbi 2016 ; Acemoglu et coll. 2001 ; Hall et Jones 1999.
138. Acemoglu et coll. 2014.
139. Adams 2009 ; Palmer 2017.
140. Nnadozie et coll. 2017.
141. Okolie et Ogbaekirigwe 2014.
142. Emran, et coll. 2013.
143. Beine et coll. 2008.
144. Cerna et Chou 2023 ; Lewis et Pettersson 2009.
145. Lewis et Pettersson 2009.
146. Filmer et coll. 2021 ; Finan, Olken et Pande 2015.
147. Saint 2009.
148. Khemani 2019 ; Finan, Olken et Pande 2015.
149. Lewis et Pettersson 2009.
150. Khemani 2019.
151. Banque mondiale 2018a.
152. Kara 2023.
153. Banque mondiale 2010.
154. Karamperidou et coll. 2020.
155. Ramakrishnan et coll. 1999.
156. Barker et coll. 1995 ; Smith 2009.
157. Ferrinho et coll. 2004.
158. Muchena 2019.
159. Projet de justice mondiale 2024.
160. Fondation Mo Ibrahim 2024.
161. Projet de justice mondiale 2024.
162. Banque mondiale 2020.
163. Banque mondiale 2019b.
164. Contractor et coll. 2020.
165. <https://africacenter.org/spotlight/regime-capture-courts-africa/>.
166. Banque mondiale 2020.
167. Banque mondiale 2020.
168. Nigerian Exchange Group 2021.
169. Projet de justice mondiale 2020.
170. Banque mondiale 2020.
171. Zdenek et Payne 2002.
172. Banque mondiale 2024.
173. L'indice de régulation de l'électricité a été lancé lors d'un atelier organisé par l'Autorité de régulation de l'énergie et du pétrole et la Banque africaine de développement, qui s'est tenu au Kenya en février 2025.
174. CNUCED 2021.
175. Abdi et coll. 2024.
176. Saha et Maji 2022.
177. Basu et Srinivasan 2002.
178. Dalyop 2020.
179. OCDE 2023.
180. ATAF 2019.
181. Wilson Center 2023.
182. Fadiran et Amusa 2024.
183. Wilson Center 2023.
184. Banque mondiale 2018b.
185. Autorité des marchés financiers 2020.
186. Banque africaine de développement 2024b.
187. Banque africaine de développement 2024b.
188. <https://unctad.org/es/isar/news/how-beat-lack-data-illicit-outflows-draining-africa-capital-and-tax>.
189. La présidence sud-africaine du G20 en 2025 est l'occasion de façonner l'agenda mondial et de contribuer à amplifier la voix et le point de vue africains en plaçant l'Afrique au centre des discussions.
190. Comme la Banque africaine de développement, la Facilité africaine de soutien juridique et la

- Commission économique des Nations unies pour l'Afrique.
191. <https://www.alsf.int/publication/uhfz1rLJ.pdf>.
192. https://www.rra.gov.rw/fileadmin/user_upload/EAC_Comparative_report_2022-2023.pdf.
193. Knight et Woldegiorgis 2017.
194. Knight et Woldegiorgis 2017.
195. Knight 2024.
196. <https://www.ictd.ac/blog/digital-transformation-of-tax-administrations-whats-in-it-for-low-income-countries/>.
197. SARS 2025.
198. <https://finproaccountants.co.za/how-the-south-african-revenue-service-sars-is-leveraging-ai-for-a-smarter-future/>; <https://taxfaculty.ac.za/news/read/how-ai-and-sars-are-transforming-the-tax-landscape>.
199. Bière et Devlin 2021.
200. <https://oecd-development-matters.org/2020/11/12/landmark-supreme-court-victory-in-zambia-collecting-millions-in-tax-revenues-and-sending-a-message-across-borders/>.
201. Okunogbe et Santoro, 2023.
202. Cap-Vert, République centrafricaine, Djibouti, Érythrée, Maurice, Mozambique, Namibie, Rwanda, Sénégal, Soudan du Sud et Zimbabwe.
203. <https://www.cnbcafrica.com/2024/transforming-africas-capital-markets-through-innovation-and-unity/>.
204. <https://www.businesslive.co.za/bd/opinion/2023-08-15-tokenisation-could-be-the-secret-to-unlocking-africas-economic-potential/>.
205. <https://www.bloomberg.com/news/articles/2024-04-04/kenya-stocks-blackrock-says-world-s-best-performer-offers-value>; https://businessday.ng/markets/article/nigeria-still-global-best-performing-stock-market-despite-rate-hikes/#google_vignette.
206. Il s'agit notamment de la Banque africaine de développement, de la Banque de développement de l'Est, de la Banque de développement de l'Afrique australe et de la Banque africaine d'import-export.
207. Pagano et Jappelli 1993; Galindo et Miller 2001; Kallberg et Udell 2003; Triki et Gajigo 2014.
208. Banque africaine de développement 2022a.
209. Backes-Gellner et Geel 2014; Muehlemann et Wolter 2020.
210. Naidoo 2004.
211. Saint 2009.
212. Pritchett 2024.
213. Faguet et coll. 2019.
214. Gnimassoun et Anyanwu 2019.
215. Hertzog 2017.
216. <https://www.bmz.de/en/news/press-releases/germany-and-morocco-strengthen-cooperation-migration-197372>.



RÉFÉRENCES

- Abdi, A.H., I.A. Sheik-Ali, F.H. Mohamed et S.S.A. Mohamoud. 2024. "Drivers of FDI Inflows in Africa: Do Trade Openness, Market Size, and Institutional Quality Matter?" *Cogent Economics & Finance* 12 (1): 2416993.
- Acemoglu, D., F.A. Gallego et J.A. Robinson. 2014. "Institutions, Human Capital, and Development." *Annual Review of Economics* 6 (1): 875–912.
- Acemoglu, D., S. Johnson et J.A. Robinson. 2001. "The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation." *American Economic Review* 91 (5): 1369–1401.
- Adam, C. et A.M. Simpasa. 2009. *Harnessing Resource Revenues for Prosperity in Zambia*.
- Adam, C. et A.M. Simpasa. 2011. "Copper Mining in Zambia: From Collapse to Recovery." In P. Collier et A.J. Venables (Eds.), *Plundered Nations? Successes and Failures in Natural Resource Extraction*, 304–350. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Adam, C., P. Collier et M. Gondwe. (Eds.). 2014. *Zambia: Building Prosperity from Resource Wealth*. OUP Oxford.
- Adam, D. 2020. "A Guide to R—The Pandemic's Misunderstood Metric." *Nature* 583 (7816): 346–349.
- Adams, S. 2009. "Foreign Direct Investment, Domestic Investment, and Economic Growth in Sub-Saharan Africa." *Journal of Policy Modeling* 31 (6): 939–949.
- Adan, H., J. M. B. Atsebi, N. Gueorguiev, M. J. Honda et M. Nose. 2023. *Quantifying the Revenue Yields from Tax Administration Reforms*. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- Adeyemi, O., I. Grove, S. Peets, Y. Domun et T. Norton. 2018. "Dynamic Neural Network Modelling of Soil Moisture Content for Predictive Irrigation Scheduling." *Sensors* 18 (10): 3408.
- Afreximbank (Banque africaine d'import-export). 2024. *Africa Trade Report. Climate Implications of the AfCFTA Implementation*. Le Caire: Afreximbank.
- Afreximbank (Banque africaine d'import-export). 2025. *African Debt Outlook: A Ray of Optimism. Flashnote/Market Updates*. Vol. 3. <https://www.afreximbank.com/reports/african-debt-outlook-a-ray-of-optimism/>.
- Africa Legal Support Facility. 2015. *Enhancing Sustainable Economic Development and Inclusive Growth in Africa*. <https://www.alsf.int/publication/uhfz1rLJ.pdf>.
- Afrobarometer. 2023. "With Climate Change Making Life Worse, Africans Expect Governments and Other Stakeholders to Step Up." Afrobarometer Dispatch No. 717.
- Afrobarometer. 2024. "Assessing the Gaps: Africans Look for Greater Progress on Education." Afrobarometer Dispatch No. 768.
- Akiwumi, P. 2020. *How to Beat the Lack of Data on Illicit Outflows Draining Africa of Capital and Tax*. <https://unctad.org/es/isar/news/how-beat-lack-data-illicit-outflows-draining-africa-capital-and-tax>.
- Albertin, G., Y. Boriana, M. Gerard, V. Thakoor, S. Beer, D. Devlin, H. Devine et I. Suljagic. 2021. "Tax Avoidance in Sub-Saharan Africa's Mining Sector." Affairs Department Departmental Paper 2021/022, IMF, Washington, DC. <https://doi.org/10.5089/9781513597041.087>.
- Amusa, H. et D. Fadiran. 2024. "The Efficiency of Public Expenditures on Basic Services: The Case of South African Municipalities." *South African Journal of Economics* 92 (2): 183–213.
- ANRC (Centre africain des ressources naturelles). 2022. *The Future of Marine Fisheries in the African Blue Economy*. Abidjan, Côte d'Ivoire: Banque africaine de développement. https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/afdb_the_future_of_marine_fisheries_in_the_african_blue_economy_-_final_for_publication.pdf.
- Asongu, S. A. 2014. "The Impact of Health Worker Migration on Development Dynamics: Evidence of Wealth Effects from Africa." *The European Journal of Health Economics* 15: 187–201.
- ATAF (Forum sur l'administration fiscale africaine). 2019. « Propositions du Cadre inclusif pour relever les défis fiscaux posés par la numérisation de l'économie » Note technique.
- ATAF (Forum sur l'administration fiscale africaine). 2025. *IMPACT STORY: Boosting Zambia's Mining Revenue through Tax Audits, Transfer Pricing Legislation and License Valuation*. <https://www.ataftax.org/impact-story-boosting-zambias-mining-revenue-through-tax-audits-transfer-pricing-legislation-and-license-valuation>.
- Attama, M.I. et D.N. Yuni. 2021. *Recapitalization and Competition of Commercial Banks: Evidence from Selected Sub-Saharan African Countries*.
- Atuobi, S.M. 2007. "Corruption and State Instability in West Africa: An Examination of Policy Options." KAIP-TC Occasional Paper No. 21: 1–24.
- Backes-Gellner, U. et R. Geel. 2014. "A Comparison of Career Success Between Graduates of Vocational

- and Academic Tertiary Education.” *Oxford Review of Education* 40 (2): 266–291.
- BAD (Banque africaine de développement), CUA (Commission de l'Union africaine) et CEA (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique). 2012. *Rapport 2012 sur les Perspectives économiques en Afrique: Promouvoir l'emploi des jeunes*. Abidjan, Côte d'Ivoire: BAD.
- BAD (Banque africaine de développement). 2012. *Revue sur l'efficacité du développement Édition 2012: États fragiles et pays touchés par un conflit* Abidjan, Côte d'Ivoire: BAD. https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Revue_sur_l'efficacité_du_développement_Édition_2012_-_États_fragiles_et_pays_touchés_par_un_conflit.pdf.
- BAD (Banque africaine de développement). 2021. *Rapport annuel 2021*. Abidjan, Côte d'Ivoire: BAD. https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/afdb_annual_report_2021_main_fr_1.pdf.
- BAD (Banque africaine de développement). 2022a. *An Investigation of African Securities Markets Competitiveness*. Abidjan, Côte d'Ivoire: BAD. https://www.afdb.org/sites/default/files/2022/12/14/afdb_acmcs_concise_final_report_23_july_2022_isc.pdf.
- BAD (Banque africaine de développement). 2022b. «Centre africain de gestion et d'investissement en ressources naturelles.» Abidjan, Côte d'Ivoire: BAD. <https://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/african-natural-resources-centre>.
- BAD (Banque africaine de développement). 2024a. *Assemblées annuelles 2024: Nairobi, Kenya*. Abidjan, Côte d'Ivoire: BAD. <https://www.afdb.org/fr/news-keywords/2024-annual-meetings>.
- BAD (Banque africaine de développement). 2024b. *Stratégie décennale du Groupe de la Banque africaine de développement (2024–2033)*. Abidjan, Côte d'Ivoire: BAD. <https://www.afdb.org/fr/documents/strategie-decennale-du-groupe-de-la-banque-africaine-de-developpement-2024-2033>.
- BAD (Banque africaine de développement). 2024c. *Rapport 2024 sur les Perspectives économiques en Afrique*. Abidjan, Côte d'Ivoire: BAD. <https://www.afdb.org/fr/documents/perspectives-economiques-en-afrique>.
- Bai, G., Z. Chai, C. Ling, S. Wang, J. Lu, N. Zhang et L. Zhao. 2024. “Beyond Efficiency: A Systematic Survey of Resource-Efficient Large Language Models.” *arXiv Preprint arXiv:2401.00625*.
- Banque mondiale. 2009. *Ghana Job Creation and Skills Development, Main Report*. Washington, DC: Banque mondiale. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/716741468029682515/pdf/403280ESW0v10P10disclosed0711010910.pdf>.
- Banque mondiale. 2010. *Silent and Lethal: How Quiet Corruption Undermines Africa's Development Efforts*. Washington, DC: Banque mondiale. <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/316051468009960660/silent-and-lethal-how-quiet-corruption-undermines-africas-development-efforts>.
- Banque mondiale. 2017. “Home-Grown Technology Firms Help Drive eGovernment Expansion in East Africa.” *World Bank Blog: Private Sector Development*. <https://blogs.worldbank.org/en/psd/home-grown-technology-firms-help-drive-egovernment-expansion-east-africa>.
- Banque mondiale. 2018a. *Rapport annuel 2018 de la Banque mondiale*. Washington, DC: Banque mondiale. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/630671538158537244/pdf/The-World-Bank-Annual-Report-2018.pdf>.
- Banque mondiale. 2018b. *Rapport sur le développement dans le monde 2018: Apprendre pour réaliser la promesse de l'éducation*. Washington, DC: Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/15c1f9b4-fd99-5c24-be7e-5991b8b08870/content>.
- Banque mondiale. 2019a. *Le travail en mutation: Rapport sur le développement dans le monde 2019*. Washington, DC: Banque mondiale. <https://www.banquemondiale.org/fr/publication/wdr2019>.
- Banque mondiale. 2019b. *L'économie des nouvelles routes de la soie: Opportunités et risques liés aux corridors de transport*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2020. *Rapport sur le développement dans le monde 2020: Le commerce au service du développement à l'ère de la mondialisation des chaînes de valeur*. Washington, DC: Banque mondiale. <https://www.worldbank.org/en/publication/wdr2020>.
- Banque mondiale. 2021. *Rapport sur le développement dans le monde 2021: Des données au service d'une vie meilleure*. Washington, DC: Banque mondiale. <https://wdr2021.worldbank.org/>.

- Banque mondiale. 2023. *2023 State of the Artisanal and Small-Scale Mining Sector: A Global Platform for Artisanal and Small-Scale Mining Data*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2024. *Business Ready 2024*. Washington, DC: Banque mondiale. <https://www.worldbank.org/en/businessready>.
- Banque mondiale. 2011. *Rapport sur le développement dans le monde 2011: Conflits, sécurité et développement*. Washington DC: Banque mondiale. <https://documents.banquemondiale.org/fr/publication/documents-reports/documentdetail/845531468330970215/rapport-sur-le-developpement-2011-dans-le-monde-conflits-securite-et-developpement>.
- Barker, A., R. Jones et C. Jennison. 1995. "A Prevalence Study of Age-Associated Memory Impairment." *The British Journal of Psychiatry* 167 (5): 642–648.
- Basu, A. et K. Srinivasan. 2002. "Foreign Direct Investment in Africa: Some Case Studies." Document de travail 02/61, FMI, Washington, DC. <https://ssrn.com/abstract=879545>.
- Bazie, P., N. Thiombiano et E. Maiga. 2024. "Fighting Corruption in Developing Countries to Meet the Challenge of Human Capital Development: Evidence from Sub-Saharan African Countries." *Journal of the Knowledge Economy* 15(2): 6780–6801.
- Bazillier, R. et V. Girard. 2020. "The Gold Digger and the Machine: Evidence on the Distributive Effect of the Artisanal and Industrial Gold Rushes in Burkina Faso." *Journal of Development Economics* 143: 102411.
- BBC (British Broadcasting Corporation). n.d. "Worklife Interview Tag Page." <https://www.bbc.com/worklife/tags/interview>.
- Beer, S. et D. Devlin. 2021. "Is There Money on the Table? Evidence on the Magnitude of Profit Shifting in the Extractive Industries." IMF Working Paper WP/21/9, IMF, Washington, DC. <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2021/01/15/Is-There-Money-on-the-Table-Evidence-on-the-Magnitude-of-Profit-Shifting-in-the-Extractive-49983>.
- Beine, M., Docquier et H. Rapaport. 2008. "Brain Drain and Human Capital Formation in Developing Countries: Winners and Losers." *The Economic Journal* 118(528): 631–652.
- Belhabib, D., U.R. Sumaila et D. Pauly. 2019. "Feeding the Poor: Contribution of West African Fisheries to Employment and Food Security." *Ocean & Coastal Management* 152: 13–24. <https://doi.org/10.1016/j.ocecoaman.2017.12.002>.
- Bickel, A. et P. Cerutti. 2017. "Liberia: Domestic Timber Value Chain Analysis." Extractive Overview Report. January.
- Boly, A., S. Coulibaly et E.N. Kéré. 2020. "Tax Policy, Foreign Direct Investment and Spillover Effects in Africa." *Journal of African Economies* 29 (3): 306–331.
- Bond, P. et C. Malikané. 2019. "Inequality Caused by Macro-Economic Policies During Overaccumulation Crisis." *Development Southern Africa* 36 (6): 803–820.
- Business Live. 2023. "Tokenisation Could Be the Secret to Unlocking Africa's Economic Potential: Better Internet Access Is Driving Technological Development on the Continent." <https://www.businesslive.co.za/bd/opinion/2023-08-15-tokenisation-could-be-the-secret-to-unlocking-africas-economic-potential/>.
- Canen, N. et L. Wantchekon. 2022. "Political Distortions, State Capture, and Economic Development in Africa." *Journal of Economic Perspectives* 36 (1): 101–124.
- Capital Market Authority. 2020. *The Capital Markets Soundness Report (CMSR) Volume XVII, Quarter 4, 2020*. Nairobi, Kenya.
- Carver, M. 2024. "To Renew or Not to Renew? African Nations Reconsider EU Fishing Deals." *Mongabay News*. <https://news.mongabay.com/2024/05/to-renew-or-not-to-renew-african-nations-reconsider-eu-fishing-deals/>.
- CEA (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique). 2019. *Rapport économiques sur l'Afrique 2009*. <https://www.uneca.org/fr/rapport-économique-sur-l'afrique-2019>.
- Centre d'études stratégiques de l'Afrique. 2024. *La mainmise du régime sur les tribunaux en Afrique*. <https://africacenter.org/fr/spotlight/la-mainmise-du-regime-sur-les-tribunaux-en-afrique/>.
- Cerna, L. et M. H. Chou. 2023. "Politics of Internationalisation and the Migration–Higher Education Nexus." *Globalisation, Societies and Education* 21 (2): 222–235.
- Cerutti, P.O., G. Lescuyer, L. Tacconi, R. Eba'a Atyi, E. Essiane, R. Nasi et R. Tsanga. 2017. "Social Impacts of the Forest Stewardship Council Certification in the Congo Basin." *International Forestry Review* 19 (4): 50–63.
- Cerutti, P.O., L. Tacconi, G. Lescuyer et R. Nasi. 2013. "Cameroon's Hidden Harvest: Commercial Chainsaw Logging, Corruption, and Livelihoods." *Society and Natural Resources* 26 (5): 539–553. <http://dx.doi.org/10.1080/08941920.2012.714846>.
- Chainalysis. 2024. *Asset Tokenization Explained: Benefits, Risks, and How It Can Work*. <https://www.chainalysis.com/blog/asset-tokenization-explained/>.

- Changalima, I.A. et A.E. Mdee. 2023. "Procurement Skills and Procurement Performance in Public Organizations: The Mediating Role of Procurement Planning." *Cogent Business & Management* 10 (1): 2163562.
- Chinzara, Z., S. Dessus et S. Dreyhaupt. 2023. *How Institutional Reforms Can Attract More Private Investment*. Washington, DC: Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099625202202325213>.
- Clifford, K.R. 2022. "Natural Exceptions or Exceptional Natures? Regulatory Science and the Production of Rarity." *Annals of the American Association of Geographers* 112 (8): 2287–2304.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2020. *Rapport annuel 2020 de la CNUCED*. <https://unctad.org/annual-report-2020>.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2021. *Rapport annuel 2021*. <https://unctad.org/annual-report-2021>.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2023. *Rapport sur l'investissement dans le monde 2023: Investir dans l'énergie durable pour tous*. <https://unctad.org/fr/publication/rapport-sur-linvestissement-dans-le-monde-2023>.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2024. *Global Economic Fracturing and Shifting Investment Patterns*. <https://unctad.org/publication/global-economic-fracturing-and-shifting-investment-patterns>.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2025. *Global Investment Monitor Report No. 48*. <https://unctad.org/publication/global-investment-trends-monitor>.
- Commission européenne. 2024. *Accords de partenariat volontaire sur l'application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT)*. <https://eur-lex.europa.eu/eli/dec/2024/1413/oj/eng>.
- Contractor, F. J., R. Dangol, N. Nuruzzaman et S. Raghunath. 2020. "How Do Country Regulations and Business Environment Impact Foreign Direct Investment (FDI) Inflows?" *International Business Review* 29(2): 101640.
- Dalyop, G. T. 2020. "Tax Structure and Political Instability in Africa." *International Journal of Economic Policy Studies* 14(1): 77–121.
- Data, T. et S.A. Aaronson. 2019. "Data Is a Development Issue." CIGI Papers 223, Centre for International Governance Innovation, Waterloo, ON.
- Dikmen, S. et H.G. Çiçek. 2023. "Fighting Against Corruption and Bribery in Public Procurements During the Covid-19 Pandemic." In *The Ethics of Bribery: Theoretical and Empirical Studies*, 309–328. Cham: Springer International Publishing.
- Drabek, Z. et W. Payne. 2002. "The Impact of Transparency on Foreign Direct Investment." *Journal of Economic Integration*: 777–810.
- East African Revenue Authority. n.d. *Regional Comparative Report*. <https://ikesra.kra.go.ke/items/6c51cfa4-59b4-45e6-9b2f-f0a2672fcf09/full>.
- Eaton, K., J.P. Faguet, I. Harbers, A.H. Schakel, L. Hoo-ghe, G. Marks et S. Shair-Rosenfield. 2019. "Measuring and Theorizing Regional Governance." *Territory, Politics, Governance* 7 (2): 265–283.
- EIA (Environmental Investigation Agency). 2019. *Toxic Trade: Forest Crimes in Gabon and the Republic of Congo and the Contamination of the US Market*. Washington, DC: Environmental Investigation Agency. <https://eia.org/report/20190325-toxic-trade/>.
- Emran, M.S., A. Islam et F. Shilpi. 2013. "Admission Is Free Only If Your Dad Is Rich! Distributional Effects of Corruption in Schools in Developing Countries." Document de travail de recherche sur les politiques 6671, Banque mondiale, Washington, DC.
- Fadiran, D.O. et O.A. Akanbi. 2016. "Institutional Determinants of Debt." *Selected Conference, Seminar, and Invited Presentations*, October.
- Faguet, J.P., Q. Khan et D.P. Kanth. 2019. *Decentralization's Effects on Education and Health*.
- Federal Ministry for Economic Cooperation and Development. 2024. *Germany and Morocco Strengthen Cooperation to Promote Regular Labour Migration and Integration from the Outset*. <https://www.bmz.de/en/news/press-releases/germany-and-morocco-strengthen-cooperation-migration-197372>.
- Ferrinho, P., M.C. Omar, M.D.J. Fernandes, P. Blaise, A.M. Bugalho et W.V. Lerberghe. 2004. "Pilfering for Survival: How Health Workers Use Access to Drugs as a Coping Strategy." *Human Resources for Health* 2: 1–6.
- Filmer, D., R. Gatti, H. Rogers, N. Spatafora et D. Emrullahu. 2021. *Education and Health for Inclusiveness*. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- Finan, F., B.A. Olken et R. Pande. 2015. *The Personnel Economics of the State*.
- Fjeldstad, O.H. 2009. *The Pursuit of Integrity in Customs: Experiences from Sub-Saharan Africa*. Bergen: Chr. Michelsen Institute.

- Fjeldstad, O.H. et M. Moore. 2008. "Tax Reform and State Building in a Globalized World." In D. Brautigam, O.H. Fjeldstad et M. Moore (Eds.), *Taxation and State Building in Developing Countries*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Fjeldstad, O.H. et M. Moore. 2009. "Revenue Authorities and Public Authority in Sub-Saharan Africa." *The Journal of Modern African Studies* 47 (1): 1–18.
- FMI (Fonds monétaire international) et Banque mondiale. 2021. *Stepping UP Domestic Resource Mobilization: A New Joint Initiative from the IMF and the World Bank*. Washington, DC: FMI et Banque mondiale.
- FMI (Fonds monétaire international). 2011a. Rapport de pays de l'Angola N° 11/346. Washington, DC: Fonds monétaire international. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2011/cr11346.pdf>.
- FMI (Fonds monétaire international). 2011b. *Rapport annuel 2011 du FMI*. Washington, DC: Fonds monétaire international. https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/ar/2011/pdf/ar11_fra.pdf.
- FMI (Fonds monétaire international). 2018. *Rapport annuel 2018 du FMI*. Washington, DC: Fonds monétaire international. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/ar/2018/eng/assets/pdf/imf-annual-report-2018-fr.pdf>.
- FMI (Fonds monétaire international). 2025. *Une croissance mondiale hétérogène et incertaine. Perspectives de l'économie mondiale mise à jour*. Washington, DC: Fonds monétaire international. <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2025/01/17/world-economic-outlook-update-january-2025>.
- Fondation Mo Ibrahim. 2018. *Ibrahim Forum Report: Public Service in Africa*.
- Fondation Mo Ibrahim. 2024. *Indice Ibrahim de la Gouvernance en Afrique 2024: Rapport sur l'indice*. <https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2024-10/2024-index-report.pdf>.
- Galindo, A. et M. Miller. 2001. "Can Credit Registries Reduce Credit Constraints? Empirical Evidence on the Role of Credit Registries in Firm Investment Decisions." Paper presented at the *Annual Meetings of the Inter-American Development Bank*, Santiago, Chile, March.
- Global Witness. 2013. *Logging in the Shadows: How Vested Interests Abuse Shadow Permits to Evade Forest Sector Reforms. An Analysis of Recent Trends in Cameroon, Ghana, the Democratic Republic of Congo, and Liberia*.
- Gnidehou, M.G. et C.Y. Fatou. 2025. "Military Expenditure and Economic Growth in African Countries: The Role of Institutional Quality." *Discover Sustainability* 6 (1). <https://doi.org/10.1007/s43621-024-00757-7>.
- Gnimassoun, B. et J.C. Anyanwu. 2019. "The Diaspora and Economic Development in Africa." *Review of World Economics* 155 (4): 785–817.
- GRA (Ghana Revenue Authority). 2023. *GRA Annual Report 2023*. <https://gra.gov.gh/wp-content/uploads/2024/08/GRA-ANNUAL-REPORT-2023-6-JULY.pdf>.
- Griffore, K.A., A. Bowra, S.J. Guilcher et J. Kohler. 2023. "Corruption Risks in Health Procurement During the COVID-19 Pandemic and Anti-Corruption, Transparency and Accountability (ACTA) Mechanisms to Reduce These Risks: A Rapid Review." *Globalization and Health* 19 (1): 91.
- Hall, R.E. et C.I. Jones. 1999. "Why Do Some Countries Produce So Much More Output per Worker Than Others?" *The Quarterly Journal of Economics* 114 (1): 83–116.
- HEDA (Human and Environmental Development Agenda). 2020. "Corrupt Practices in Nigeria Oil Industry: OPL 245 Case Study." <https://hedang.org/wp-content/uploads/2020/11/Corrupt-Practices-in-Nigerias-Oil-Industry-OPL-245-Case-Study.pdf>.
- Hertzog, M.J. 2017. *Protections of Tenure and Academic Freedom in the United States: Evolution and Interpretation*. Cham: Springer.
- Hilson, C. 2022. "The Role of Narrative in Environmental Law: The Nature of Tales and Tales of Nature." *Journal of Environmental Law* 34 (1): 1–24.
- Hilson, G. 2017. "Artisanal and Small-Scale Mining in Sub-Saharan Africa: Re-Conceptualizing Formalisation and 'Illegal' Activity." *Geoforum* 83: 80–90.
- Hilson, G., A. Hilson, R. Maconachie, J. McQuilken et H. Goumandakoye. 2017. "Artisanal and Small-Scale Mining (ASM) in Sub-Saharan Africa: Re-Conceptualizing Formalization and 'Illegal' Activity." *Geoforum* 83: 80–90.
- Hilson, G. et R. Maconachie. 2020. "Artisanal and Small-Scale Mining and the Sustainable Development Goals: Opportunities and New Directions for Sub-Saharan Africa." *Geoforum* 111: 125–141. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2019.09.006>.
- Hoeffler, A. 2019. "Fragility and Development in Africa: An Introduction." *Review of Development Economics* 23(3): 1067–1072.
- IBFD (International Bureau of Fiscal Documentation). 2023. *Financing for Sustainable Development: Promotion of Inclusive and Effective Tax Cooperation at the United Nations*.

- Ichikowitz Family Foundation. 2022. *The African Youth Survey 2022*. <https://ichikowitzfoundation.com/storage/ays/ays2022.pdf>.
- IIED (Institut international pour l'environnement et le développement). 2023. *Formalisation de l'exploitation artisanale du cobalt en RDC: il reste beaucoup à faire*. <https://www.iied.org/fr/formalisation-de-l'exploitation-artisanale-du-cobalt-en-rdc-il-reste-beaucoup-faire>.
- ISS (Institut d'études de sécurité). 2024. *Rampant Cobalt Smuggling and Corruption Deny Billions to DRC*. <https://issafrica.org/iss-today/rampant-cobalt-smuggling-and-corruption-deny-billions-to-drc>.
- Isser, D.H., G.J. Raballand, M.J. Watts et D. Zovighian. 2024. "Governance in Sub-Saharan Africa in the 21st Century Four Trends and an Uncertain Outlook." Document de travail de recherche sur les politiques 10713, Banque mondiale, Washington, DC. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099808303042442715>.
- ITWeb Africa. 2024. "DAMREV Announces \$330m Deal to Tokenise Namibian Mine." <https://itweb.africa/content/5yONPvEr4zK7XWrb>.
- Jahnke, B. et R.A. Weisser. 2019. "How Does Petty Corruption Affect Tax Morale in Sub-Saharan Africa?" *European Journal of Political Economy* 60: 101751.
- Jeppesen, M. 2021. "Rationales for and Policy Implications of Implementing Semi-autonomous Revenue Authorities in Sub-Saharan Africa." In *Routledge Handbook of Public Policy in Africa* (pp. 224–236). Routledge.
- Johnston, M. 2022. "It Takes a Whole Society: Why Hong Kong's ICAC Cannot Succeed Alone." *Public Administration and Policy: An Asia-Pacific Journal* 25 (2): 109–123. <https://doi.org/10.1108/PAP-05-2022-0042>.
- Jones, B. 2013. "Fragile States: Taking Part in Africa's Inclusive Growth Take-off." *Africa Economic Brief* 4(4). Tunis: Banque africaine de développement. https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/economic_brief_-_fragile_states_taking_part_in_africas_inclusive_growth_take-off.pdf.
- Justino, P. 2025. "Implications of International Financial Architecture Reform for Fragile and Conflict-Affected States." WIDER Background Note 1, UNU-WIDER, Helsinki. <https://doi.org/10.35188/UNU-WIDER/JLUX3057>.
- Kallberg, J.G. et G.F. Udell. 2003. "The Value of Private Sector Business Credit Information Sharing: The US Case." *Journal of Banking & Finance* 27 (3): 449–469.
- Kangave, J., S. Nakato, R. Waiswa, M. Nalukwago et P. Zzimbe. 2018. *What Can We Learn from the Uganda Revenue Authority's Approach to Taxing High Net Worth Individuals?*
- Kara, S. 2023. *Cobalt Red: How the Blood of the Congo Powers Our Lives*. New York: St. Martin's Press.
- Karamperidou, D., M. Brossard, S. Peirol et D. Richardson. 2020. *Time to Teach: Teacher Attendance and Time on Task in Eastern and Southern Africa*. UNICEF Office of Research – Innocenti. <https://www.unicef-irc.org/publications/1148>.
- Kgotlaesele, M., R. Kenalemang et Z. Okatch. 2021. "Overview of Botswana Productivity." *Botswana Productivity Insights 2021*, Botswana National Productivity Centre, Gaborone. <https://www.bnpc.bw/downloads/productivity-insight-2021.pdf>.
- Khan, M.M.S. et M.S.I. Ajayi (Eds.). 2000. *External Debt and Capital Flight in Sub-Saharan Africa*. Washington, DC: Fonds monétaire international.
- Khemani, S. 2019. "What Is State Capacity?" Document de travail de recherche sur les politiques 8734, Banque mondiale, Washington, DC.
- Kireri, J. 2022. *Analysis of Factors Influencing Implementation of Anticorruption Strategies by Ethics and Anti-Corruption Commission in Kenya*. Doctoral dissertation, Kenya Methodist University.
- Knight, J. et E.T. Woldegiorgis (Eds.). 2017. *Regionalization of African Higher Education: Progress and Prospects*.
- Knight, R. 2024. "Teacher Educators as Knowledge Brokers: Reframing Knowledge Co-Construction with School Partners." *Professional Development in Education*: 1–16.
- Lewis, M. et G. Pettersson Gelandér. 2009. "Governance in Education: Raising Performance." Document de travail du réseau de développement humain, Banque mondiale, Washington, DC.
- Liang, X., N. Tian, D. Lopes da Silva, L. Scarazatto, K. Karim et R.J. Guiberteau. 2025. Trends in World Military Expenditure, 2024. Stockholm: SIPRI. https://www.sipri.org/sites/default/files/2025-04/2504_fs_milex_2024.pdf.
- Manyerere, D.J. et C.J. Mpambije. 2022. "Rethinking the Terrain of Ghost Workers in Sub-Saharan Africa: A Manifestation of the Governance Status and Poverty Dilemma." *Tanzania Journal of Development Studies* 20 (1).
- Marcellus, I. et others. 2021. *Recapitalization and Competition of Commercial Banks: Evidence from Selected Sub-Saharan African Countries*.
- Martin, M.E. et H. Solomon. 2016. "Understanding the Phenomenon of 'State Capture' in South Africa."

- Southern African Peace and Security Studies* 5 (1): 21–35.
- Mbaku, J.M. 2018. "Rule of Law, State Capture, and Human Development in Africa." *American University International Law Review* 33: 771.
- Mecagni, M. M., M. J. I. C. Kriljenko, C. A. Gueye, M. Y. Mu, M. M. Yabara et M. S. Weber. 2014. *Issuing International Sovereign Bonds: Opportunities and Challenges for Sub-Saharan Africa*.
- Michaelopoulos, S. et E. Papaioannou. 2013. "Pre-Colonial Ethnic Institutions and Contemporary African Development." *Econometrica* 81(1): 113–152.
- Michaelopoulos, S. et E. Papaioannou. 2020. "Historical Legacies and African Development." *Journal of Economic Literature* 58(1): 53–128.
- Milej, T. et E. Ogada. n.d. *Upholding Judicial Independence in Kenya: Challenges, Context and Solutions*.
- Moore, M., W. Prichard et O. H. Fjeldstad. 2018. *Taxing Africa: Coercion, Reform and Development* (p. 288). Bloomsbury Academic.
- Muchena, R.I. 2019. *An Exploration of Corruption in the Health Sector: A Case of Zimbabwe*. Doctoral dissertation, Stellenbosch University.
- Muehlemann, S. et S.C. Wolter. 2020. "The Economics of Vocational Training." In S. Bradley and C. Green (Eds.), *The Economics of Education*, 543–554. London: Academic Press.
- Mulé, D. et M. Nsenduluka. 2021. *Potential Corporate Tax Avoidance in Zambia's Mining Sector? Estimating Tax Revenue Gains from Addressing Profit Shifting or Revising Profit Allocation Rules: A Case Study of Glencore and Mopani Copper Mines*. Washington, DC: Oxfam America Research Backgrounder.
- Naidoo, G. 2004. *Leadership and Governance for a Sustainable Public Service: The Case for Selected South African Public Service Organizations*. Doctoral dissertation, University of Pretoria.
- Naidoo, J.P. 2004. *Educational Decentralization and School Governance in South Africa: From Policy to Practice*. Harvard University.
- Natural Resource Governance Institute. 2025. *As the West Turns Inward, Can Africa Leverage Its Mineral Power?*
- Ndikumana, L. et J.K. Boyce. 2025. *New Estimates of Capital Flight from African Countries, 1970–2022*. Boston, MA: Political Economy Research Institute, University of Massachusetts Amherst.
- Neumann, G. et L. Dilotsotlhe. 2024. "Strengthening Public Procurement in Africa: A Conversation with Joyeuse Uwigeneye." <https://www.open-contracting.org/2024/06/03/strengthening-public-procurement-in-africa-a-conversation-with-joyeuse-uwigeneye/>.
- Nigeria Exchange Group. 2021. *Strengthening the Competitiveness of African Economies: Annual Report*. https://ngxgroup.com/timeline_slider_post/2021/.
- Njenga, N. 2024. "Real Life Yield Farming: How Tokenization Is Transforming Lives in Africa." *Magazine by Cointelegraph*. <https://cointelegraph.com/magazine/tokenization-projects-transforming-farmers-lives-africa/>.
- Nnadozie, E., T. Munthali, R. Nantchouang et B. Diawara. 2017. "Domestic Resource Mobilization in Africa: State, Capacity Imperatives and Policy Actions." *Africa Journal of Management* 3 (2): 184–212.
- Novta, N. and E. Pugacheva. 2021. "The Macroeconomic Costs of Conflict." *Journal of Macroeconomics* 68: 103–286.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2017. *Trust and Public Policy: How Better Governance Can Help Rebuild Public Trust*. Rapport des services de l'OCDE. Paris: OCDE.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2020. "Landmark Supreme Court Victory in Zambia: Collecting Millions in Tax Revenues and Sending a Message across Borders." <https://oecd-development-matters.org/2020/11/12/landmark-supreme-court-victory-in-zambia-collecting-millions-in-tax-revenues-and-sending-a-message-across-borders/>.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2021. « Déclaration sur une solution reposant sur deux piliers pour résoudre les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie » <https://www.oecd.org/fr/about/news/announcements/2021/10/statement-on-a-two-pillar-solution-to-address-the-tax-challenges-arising-from-the-digitalisation-of-the-economy-october-2021.html>.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2023. Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2023, Numéro 1. Paris: Publications OCDE. https://www.oecd.org/fr/publications/perspectives-economiques-de-l-ocde/volume-2023/issue-1_4d811166-fr.html.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), CUA (Commission de l'Union africaine) et ATAF (Forum sur l'administration fiscale africaine). 2023. *Statistiques des recettes publiques en Afrique 2023*. Paris: Publications OCDE. <https://doi.org/10.1787/15bc5bc6-en-fr>.

- Ogbe, M.A. et M.S. Abdullahi. 2024. "Measuring How Armed Conflict Impacts Economic Growth in Sub-Saharan Africa through Spatial Analysis." *Frontiers in Political Science* 6(2024).
- Ohemeng, F.L. et F. Mohiuddin. 2022. "The Enigma of the Central-Local Government Relationship and Its Impact on Property Tax Administration in Developing Countries: The Ghanaian Perspective."
- OIT (Organisation internationale du travail). 2022. *L'économie informelle en Afrique: quelle voie suivre ?*
- Okara, A., M. Boly, A. Simpasa et C. Chuku. 2025. "Unlocking Africa's Potential: Making Remittances Work for Development." Working Paper 386, African Development Bank, Abidjan.
- Okolie, U. C. et C. Ogbakirigwe. 2014. "Entrepreneurship Development through Vocational Education Training: Issues and Roles in Skills Acquisition and Manpower Development in a Developing Economy." *Journal of Educational Policy and Entrepreneurial Research* 1(2): 151–157.
- Okunogbe, O. et F. Santoro. 2023. "Increasing Tax Collection in African Countries: The Role of Information Technology." *Journal of African Economies* 32 (Supplement 1): i57–i83.
- Oliveira, C.R. 2022. *Immigrant Integration Indicators 2022: Annual Statistical Report*. Vol. 7. Lisbon: Migration Observatory.
- Olujobi, O. J. et I. S. Odogbo. 2024. "Strategic Evaluation of the 2021 Nigeria Climate Change Act: Surmounting Challenges, Paving the Way for Success, and Envisioning Future Trajectories." *Social Sciences & Humanities Open* 10: 100928.
- ONU (Organisation des Nations Unies). 2024. *Transforming the Informal Economy to Leave No One Behind*. https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/2024/04/unen_policy_brief_march_2024.pdf.
- Open Society Foundation. 2016. "Effectiveness of Anti-Corruption Agencies in West Africa: Benin, Liberia, Niger, Nigeria, Senegal, and Sierra Leone." <https://search.issuelab.org/resources/35963/35963.pdf>.
- Ozor, N. et M.A. Nyambane. 2020. *Embracing Open Contracting in Africa*. Policy Brief 53.
- Ozor, N. et M.A. Nyambane. 2021. *The State of Open Contracting in Selected African Countries*. The Hague, Netherlands: Humanist Institute for Co-operation with Developing Countries (HIVOS). <https://bit.ly/3S78CTz>.
- Pagano, M. et T. Jappelli. 1993. "Information Sharing in Credit Markets." *The Journal of Finance* 48 (5): 1693–1718.
- Palanský, M., J. García-Bernardo, P. Iyika et B. Gabanathong. 2024. *Profit Shifting by Multinational Corporations: Evidence from Transaction-Level Data in Nigeria*. Available at SSRN: https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=4905689.
- Palmer, R. 2017. "Jobs and Skills Mismatch in the Informal Economy." ILO. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ifp_skills/documents/publication/wcms_629018.pdf.
- Parliament of Kenya. 2024. <http://www.parliament.go.ke/sites/default/files/2024-05/Report%20on%20alleged%20Irregularities%20at%20KEMSA.pdf>.
- Pritchett, L. 2024. "Investing in Human Capital in Africa: A Framework for Research." *International Journal of Educational Development* 107: 103048.
- Quarm, R.S., R. Sam-Quarm et R. Sam-Quarm. 2020. "Exorcising the 'Ghosts' from the Government Payroll in Developing Countries in the Wake of the COVID-19 Pandemic: Ghana's Empirical Example." *Journal of Economics and Business* 3 (4).
- Raifu, I.A, D.C. Uzoma-Nwosu et A. Aminu. 2024. "On the Effect of Military Spending on Education in Africa: What Role Does Institutional Quality Play?" *Journal of Business and Socio-economic Development* (forthcoming). <https://doi.org/10.1108/JBSED-10-2023-0081>.
- Ramakrishnan, R., D.R. Suiter, C.H. Nakatsu, R.A. Humber et G.W. Bennett. 1999. "Imidacloprid-Enhanced *Reticulitermes flavipes* (Isoptera: Rhinotermitidae) Susceptibility to the Entomopathogen *Metarhizium anisopliae*." *Journal of Economic Entomology* 92 (5): 1125–1132.
- République du Botswana. 2016. *Whistle Blowing Act 2016*. <https://www.gov.bw/sites/default/files/2019-12/Whistleblowing%20Act.pdf>.
- République du Kenya. 2020. *National Ethics and Anti-Corruption Policy No. 2/2018*. <https://eacc.go.ke/en/default/wp-content/uploads/2020/10/Anti-Corruption-Policy-2020>.
- République d'Afrique du Sud. 2021a. *Judicial Commission of Inquiry into State Capture Report*, Vols. I–VI. Pretoria. <https://www.statecapture.org.za/site/information/reports>.
- République d'Afrique du Sud. 2021b. *National Anti-Corruption Strategy Report 2020–2030*. https://www.gov.za/sites/default/files/gcis_document/202105/national-anti-corruption-strategy-2020-2030.
- Rugege, S. 2020. "Some Aspects of Judicial Reform in Rwanda from 2004 to 2019." *Rwanda Law Journal* 1 (1).

- Saha, R. et S. G. Maji. 2022. "Board Human Capital Diversity and Firm Performance: Evidence from Top Listed Indian Firms." *Journal of Indian Business Research* 14(4): 382–402.
- Saint, W. 2009. "Legal Frameworks for Higher Education Governance in Sub-Saharan Africa." *Higher Education Policy* 22(4): 523–550.
- Santoro, F. et R. Waiswa. 2024. "How to Improve Tax Compliance by Wealthy Individuals? Evidence from Uganda." *Development Policy Review* 42 (2): e12754.
- Sarr, M. et T. Swanson. 2017. "Will Technological Change Save the World? The Rebound Effect in International Transfers of Technology." *Environmental & Resource Economics* 66(3): 577–604.
- SARS (South African Revenue Service). 2025. "Media Release: SARS Is Committed to Serving South Africans." <https://www.sars.gov.za/latest-news/media-release-sars-is-committed-to-serving-south-africans/>.
- Schoeberlein, J. 2022. *National Strategies for Advancing Good Governance in Africa*. Transparency International.
- Schwartz, F.W., S. Lee et T.H. Darrah. 2021. "A Review of the Scope of Artisanal and Small-Scale Mining Worldwide, Poverty, and the Associated Health Impacts." *GeoHealth* 5 (1): e2020GH000325.
- Sembene, D. 2018. "Governance, Institution and Emergence." In *Race to the Next Income Frontier: How Senegal and Other Low-Income Countries Can Reach the Finish Line*, 305–334.
- SFI (Société financière internationale) 2024. *Creating Efficient Capital Markets in Africa*. Washington, DC: Banque mondiale.
- Shimeles, A. 2010. "Diaspora Bonds and Securitization of Remittances for Africa's Development." *Africa Economic Brief* 1 (7): 1–8.
- Simard, D. et A. Viseth. 2022. "Three Strong Governance Performers in Sub-Saharan Africa: Achievements and Way Forward." *Good Governance in Sub-Saharan Africa: Opportunities and Lessons*, 47–73.
- Simpasa, A., D. Hailu, S. Levine et R.J. Tibana. 2013. "Capturing Mineral Revenues in Zambia: Past Trends and Future Prospects." New York: PNUD.
- Simwatachela, M. 2024. "Navigating the Challenges of Safeguarding Civil Liberties: Insights from the Zambian Judiciary." *Beijing Law Review* 15 (4): 1882–1909.
- Smith, G. 2009. *Democratic Innovations: Designing Institutions for Citizen Participation*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Statistics South Africa. 2021. <https://www.statssa.gov.za/?m=2021>.
- Stokey, N. 1998. "Are There Limits to Growth?" *International Economic Review* 39(1): 1–31.
- Tax Justice Network. 2024. *Profit Shifting by Multinational Corporations: Evidence from Transactional Data in Nigeria*.
- The Electricity Regulatory Index. 2025. "African Energy Experts Meet in Kenya to Strengthen Electricity Regulation." <https://english.news.cn/africa/20250220/fc4284174a5a46cf92d03cbdd6ba1e41/c.html>.
- Triki, T. et O. Gajigo. 2014. "Credit Bureaus and Registries and Access to Finance: New Evidence from 42 African Countries." *Journal of African Development* 16 (2): 73–101.
- Twizeyimana, J.D., H. Larsson et Å. Grönlund. 2018. "E-Government in Rwanda: Implementation, Challenges and Reflections." *Electronic Journal of E-Government* 16 (1): 19–31.
- UA-BIRA (Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine). 2016. *Technical Report of the Think Tank Meeting on Sustainable Aquaculture Development in Africa*, 7–10 February 2016, Cairo. <https://www.scirp.org/reference/referencespapers?referenceid=3126615>.
- UA-BIRA (Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine). 2019a. *Africa Blue Economy Strategy*. Nairobi, Kenya: UA-BIRA. https://www.au-ibar.org/sites/default/files/2020-10/sd_20200313_africa_blue_economy_strategy_en.pdf.
- UA-BIRA (Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine). 2019b. *Annex 1. Fisheries, Aquaculture, Conservation and Sustainable Aquatic Ecosystems in the Context of Africa Blue Economy*. Nairobi, Kenya: UA. https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/afdb_the_future_of_marine_fisheries_in_the_african_blue_economy_-_final_for_publication.pdf.
- UNU-WIDER (United Nations University–World Institute for Development Economics Research). 2025. *Implications of the International Financial Architecture Reform for Fragile and Conflict Affected States*. Helsinki: UNU-WIDER.
- Walther, R. et E. Filipiak. 2007. "Vocational Training in the Informal Sector." AFD Notes and Documents 33.
- Way, S. 2024. "Integrating Artisanal Mining into the Formal Economy Would Benefit African Miners and Economies Alike." Atlantic Council. <https://www>

- .atlanticcouncil.org/blogs/africasource/integrating-artisanal-mining-into-the-formal-economy-would-benefit-african-miners-and-economies-alike/.
- Werthmann, K. 2017. "The Drawbacks of Privatization: Artisanal Gold Mining in Burkina Faso 1986–2016." *Resources Policy* 52: 418–426.
- Wickberg, S. 2013. "Best Practices in Engaging Youth in the Fight Against Corruption." *Expert Answer* 386.
- Wikipédia. s.d. «Double imposition.» https://fr.wikipedia.org/wiki/Double_imposition.
- Wilson Center. 2023. *Annual Report: A Year of Impact and Insights*. <https://www.wilsoncenter.org/publication/annual-report-2023-year-insight-and-impact>.
- World Justice Project. 2020. *World Justice Report: Rule of Law Index 2020*. https://worldjusticeproject.org/sites/default/files/documents/WJP-ROLI-2020-Online_0.pdf.
- World Justice Project. 2024. *World Justice Report: Rule of Law Index 2024*. <https://worldjusticeproject.org/rule-of-law-index/downloads/WJPIIndex2024.pdf>.



NOTES PAYS





AFRIQUE AUSTRALE

Afrique du Sud

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

L'économie sud-africaine a connu une croissance de 0,6 % en 2024, en légère baisse par rapport à l'année précédente (0,7 %) et qui reflète les faiblesses persistantes de l'agriculture et de l'industrie. La croissance du PIB par habitant est restée négative, déclinant légèrement de -0,7 % en 2023 à -0,8 % en 2024 et reflétant le faible dynamisme économique. L'inflation était en moyenne de 4,4 % en 2024 contre 5,9 % en 2023, conséquence de la baisse du prix des carburants, de la réduction des coûts de transport et de l'amélioration de l'approvisionnement en électricité. La baisse de l'inflation a incité la Banque centrale sud-africaine à réduire à trois reprises le taux Repo, le ramenant de 8,25 % en avril 2024 à 7,50 % en janvier 2025. En 2024, le rand s'est déprécié de 2 % par rapport au dollar américain, mais a dépassé la plupart des monnaies des marchés émergents. Le déficit de la balance courante est resté inchangé en 2024, à 1,6 % du PIB, tandis que la baisse de la collecte des recettes a creusé le déficit budgétaire qui a atteint 5,0 % du PIB en 2024 contre 4,4 % en 2023, dont y compris. Bien que le système financier soit resté stable, les difficultés rencontrées par les entreprises ont entraîné une hausse du ratio des prêts non productifs qui passe de 4,7 % en 2023 à 5,7 % en 2024. Le ratio d'adéquation des fonds propres est resté solide, à 17,2 % en 2024 contre 17,4 % en 2023.

Sur la base du seuil de pauvreté des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, le taux estimé de pauvreté atteignait 55,5 % en 2024, en raison d'une faible croissance, d'un fort taux de chômage estimé à 32,6 % (45,5 % des jeunes), de la crise de l'énergie et des chocs mondiaux. L'inégalité des revenus, mesurée par l'indice de Gini, était estimée à 0,67 en 2022.

Perspectives et risques

L'amélioration de l'approvisionnement en énergie, le développement du fret ferroviaire et une meilleure gestion des ports devrait favoriser une croissance modérée du PIB, estimée à 0,8 % en 2025 et 1,2 % en 2026. La croissance du PIB par habitant devrait s'établir en moyenne à 0,4 % en 2025 et 2026. L'inflation devrait s'établir en moyenne à 4,5 % en 2025 et 2026, bien que subsistent des risques liés à l'augmentation potentielle du prix des denrées alimentaires, de l'électricité et de l'eau. Cela pourrait ralentir la baisse du taux directeur. Le solde budgétaire, y compris les dons, devrait atteindre 4,9 % du PIB en 2025 et se réduire à 4,7 % en 2026 en raison d'une légère reprise de la croissance économique. La baisse des exportations vers les USA devrait creuser le déficit de la balance

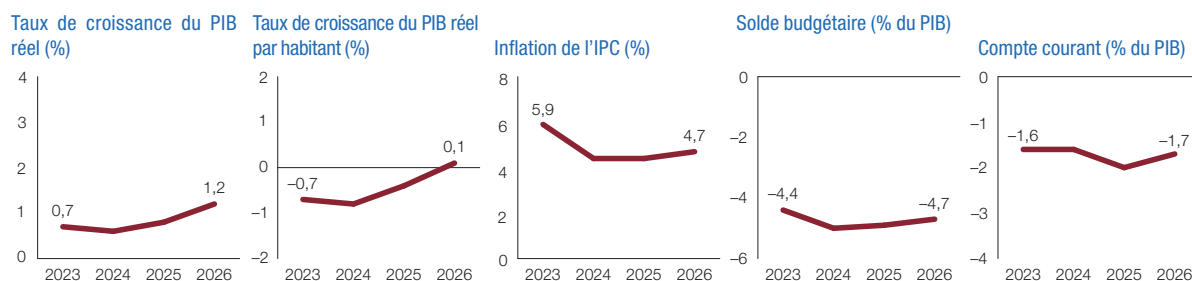
à 2,0 % du PIB en 2025 avant de se réduire légèrement à 1,7 % en 2026. Les risques qui pèsent sur les perspectives économiques sont notamment la géopolitique mondiale, la réduction des APD, les tensions commerciales, les lacunes en matière d'infrastructures, les goulets d'étranglement logistiques et les vulnérabilités budgétaires causées par le renflouement des entreprises publiques. Les mesures d'atténuation devraient se concentrer sur la résolution des contraintes d'approvisionnement, l'amélioration de l'efficacité logistique et la stimulation de la croissance des investissements et du commerce.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Les ressources naturelles de l'Afrique du Sud incluent des minerais, des terres agricoles et des parcs nationaux, tandis que son système financier bien développé se compose d'institutions bancaires solides, de fonds de pension et d'une bourse dynamique. Avec une population de 63 millions d'habitants, les ressources humaines restent un atout majeur, néanmoins limité par le chômage des jeunes (45,5 %), la pauvreté et le manque de compétences. Le secteur privé est dynamique, mais il n'est pas pleinement exploité pour stimuler une croissance inclusive.

Le renforcement des capacités de l'État reste une priorité politique essentielle du gouvernement. Le renforcement de la gouvernance économique et financière est essentiel pour une utilisation équitable et durable des ressources naturelles. Investir dans le développement des compétences et le renforcement des capacités est essentiel pour lutter contre le chômage des jeunes et libérer le potentiel humain. Les réformes réglementaires visant à renforcer les partenariats public-privé contribueront à financer de grands projets d'infrastructure tout en maîtrisant le déficit budgétaire. Mais il est nécessaire de mobiliser davantage le capital national pour soutenir la richesse et l'investissement à long terme.

Les perspectives de croissance économique de l'Afrique du Sud dépendent de la mise en œuvre réussie de réformes structurelles visant à améliorer la compétitivité, la productivité et l'investissement. Le renforcement des capacités des autorités locales, la lutte contre les inégalités spatiales, la promotion de la gouvernance numérique, l'encouragement des PPP et la réduction des dépenses inutiles par l'assainissement budgétaire sont essentiels à l'amélioration de la fourniture des services. Le renforcement de la gouvernance des entreprises publiques, l'amélioration des dispositions institutionnelles et l'accélération de la mobilisation du capital seront déterminants pour stimuler la croissance, réduire la pauvreté et lutter contre le chômage.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal de l'Afrique du Sud, qui va du 1^{er} avril au 31 mars.

NOTES PAYS

Angola

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Le PIB réel de l'Angola a augmenté de 4,4 % en 2024, contre 1,1 % en 2023, grâce à la forte croissance du secteur non pétrolier (5,3 %), en particulier de l'agriculture, de la pêche, de l'extraction de diamants et de l'énergie, sur fond de progression de 1,2 % du secteur pétrolier. L'investissement public et les exportations nettes ont contribué à une hausse de 1,2 % du revenu réel par habitant en 2024. L'inflation est restée élevée, à 28,2 %, alimentée par la dépréciation de la monnaie, la suppression progressive des subventions aux carburants et les contraintes d'approvisionnement. En réponse, la banque centrale a relevé le taux de politique monétaire de 150 points de base jusqu'à 19,5 % en mai 2024. Le déficit budgétaire s'est creusé pour atteindre 0,4 % du PIB en 2024, contre 0,1 % en 2023. Cela a incité le gouvernement à émettre une euro-obligation de 1,9 milliard d'USD qui a notamment servi de garantie afin d'obtenir un prêt pour 1 milliard d'USD de JP Morgan, dans le but de faire face à une crise de liquidité. Toutefois, la dette publique a considérablement diminué, passant de 71,4 % en 2023 à 62,4 % du PIB en 2024, grâce à la croissance du PIB nominal et à des remboursements anticipés. L'excédent du compte courant s'est établi à 5,6 % du PIB, ce qui a permis de maintenir les réserves internationales brutes à 7,2 mois de couverture des importations. Le secteur financier reste bien capitalisé, avec un ratio d'adéquation des fonds propres de 21,8 %, bien supérieur à l'exigence minimale de 8 %. Toutefois, les prêts non productifs (19,6 % des prêts bruts) demeurent une préoccupation et mettent en évidence les vulnérabilités du secteur financier.

Malgré une richesse pétrolière importante, l'inégalité des revenus est élevée (indice de Gini de 0,51). L'Angola est classé 150 sur 193 pays selon l'Indice de développement humain 2022. L'incidence de la pauvreté (40,6 %) s'explique par le manque d'emplois et d'infrastructures sociales essentielles. Le programme de transferts monétaires (Kwenda) soutient 1,6 million de ménages pauvres.

Perspectives et risques

Les perspectives sont assombries par l'impact négatif qu'auront les droits de douane réciproques des États-Unis et la volatilité des prix du pétrole sur les exportations et les investissements directs étrangers. La croissance devrait se ralentir à 3,0 % en 2025 et à 3,6 % en 2026, tandis que les pertes de recettes limitent les dépenses d'investissement essentielles. Les prix des denrées alimentaires et la dépréciation de la monnaie continueront à faire grimper l'inflation à 23,4 % en 2025, avant de la ramener à 17,7 % en 2026, à mesure que

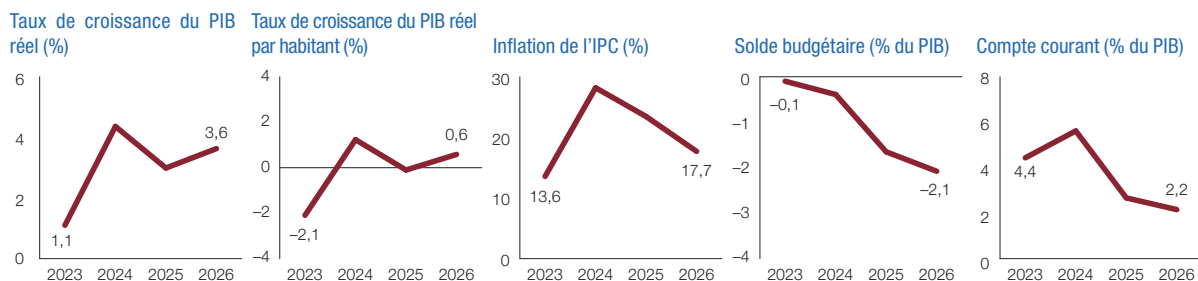
les contraintes d'approvisionnement se normalisent. Le déficit budgétaire se creusera de 1,7 % en 2025 à 2,1 % du PIB en 2026, sous l'effet de l'augmentation des dépenses avant les élections de 2027. La dette publique, bien que projetée à la hausse à 63,9 % du PIB en 2025, reste en dessous du seuil de 70 % fixé par le FMI. La baisse de la production et des prix du pétrole pèsera sur les exportations, ce qui fera passer l'excédent du compte courant en dessous de 3,0 % du PIB en 2025–2026. L'instabilité de la production et des cours du pétrole, les dérapages dans la réforme des subventions aux carburants, les tensions commerciales et le changement climatique pourraient compromettre la croissance. La diversification économique s'avère donc primordiale pour atténuer les risques de détérioration.

Mieux utiliser le capital pour le développement

L'Angola dispose de ressources naturelles riches et variées. Le capital naturel, en particulier par habitant, s'est détérioré récemment (–43 % pour les ressources naturelles renouvelables, –65 % pour le bois, –65 % pour la pêche et –49 % pour les terres agricoles) en raison d'une utilisation non durable. Les ressources humaines sont limitées par le chômage des jeunes (56,4 %), les pénuries de compétences et la pauvreté. La marge de manœuvre budgétaire est étroite, tandis que la compétitivité des ressources financières et commerciales reste faible.

La capacité de l'État à simplifier la réglementation des entreprises est essentielle pour la mobilisation et l'utilisation des capitaux, ainsi que pour remédier aux vulnérabilités en matière de gouvernance dans le but de stimuler l'investissement. Par exemple, la loi de privatisation 10/19 de mai 2019 vise à restructurer le secteur des entreprises publiques, mais des difficultés persistent en matière de rapatriement des bénéfices et d'enregistrement des biens. Libérer le potentiel du capital en Angola exige de diversifier l'économie, de développer l'entrepreneuriat et les compétences, d'approfondir le secteur financier et d'améliorer les infrastructures.

L'Angola a adopté une réforme de la fiscalité non pétrolière en 2011 afin de réduire sa dépendance à l'égard des recettes du pétrole. La part des recettes non pétrolières sur le total est passée de 19 % en 2011 à 34 % en 2024, mais cette évolution a été largement influencée par une forte baisse des revenus pétroliers. Ainsi, l'intensification de la mobilisation des ressources nationales peut créer un espace fiscal pour soutenir les dépenses consacrées à la santé, l'éducation et les programmes sociaux. Des partenariats ciblés et stratégiques et des instruments financiers innovants permettront de débloquer des capitaux en faveur du développement durable.



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Botswana

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

L'économie du Botswana s'est contractée de 3,1 % en 2024 après une croissance de 3,2 % en 2023, principalement en raison de l'affaiblissement de la demande de diamants et d'une grave sécheresse. Le secteur des services a toutefois progressé de 4,4 %, grâce aux bonnes performances des services publics (28,6 %), du commerce de gros et de détail (7,5 %), de l'administration publique (5,3 %), de l'éducation (5,7 %) et de l'hôtellerie (5,4 %). À l'inverse, le secteur minier a plongé de 27,2 %, alors que l'agriculture se contractait de 2,1 % et l'industrie manufacturière de 1,7 %. Du côté de la demande, les exportations ont diminué de 8 %. L'inflation s'est établie en moyenne à 2,8 % en 2024, contre 5,2 % en 2023, grâce à une politique monétaire restrictive. Le déficit budgétaire s'est creusé pour atteindre -8,9 % du PIB en 2024, contre 4,3 % en 2023, compte tenu du déclin des recettes tirées des diamants, de la faiblesse de la croissance économique et de la hausse des dépenses publiques liée aux élections nationales d'octobre 2024. Le déficit du compte courant s'est détérioré pour afficher 7,3 % du PIB en 2024, contre 0,6 % en 2023, du fait des médiocres recettes de l'exportation des minerais. Malgré ces défis économiques, le secteur financier reste stable, avec des prêts non productifs à 3,5 %, bien en deçà du seuil réglementaire de 5,0 %.

La croissance économique n'a pas été inclusive et n'a pas généré suffisamment d'opportunités d'emploi. Si la pauvreté a reculé de 16,1 % en 2019 à 14,3 % en 2024, les inégalités de revenus demeurent fortes, comme en témoigne le coefficient de Gini de 53,3 %. Le chômage reste un défi majeur : son taux global s'élève à 27,6 %, tandis qu'il atteint 36 % chez les jeunes. Cette situation est largement attribuée à l'inadéquation des compétences sur le marché du travail et à la forte dépendance de l'économie à l'égard du secteur du diamant, qui crée peu d'emplois par rapport à d'autres industries.

Perspectives et risques

La croissance devrait s'établir à 0,8 % et 2,5 % en 2025 et 2026 respectivement, en raison des réformes économiques. Il est prévu que le déficit budgétaire se détériore, passant de 8,9 % du PIB en 2024 à 9,3 % en 2025 et 8,7 % en 2026, du fait de la faiblesse de la croissance et des recettes provenant des diamants. L'inflation devrait se relever légèrement pour atteindre 3,3 % en 2025 et 3,4 % en 2026, sous l'effet des mesures de relance budgétaire et des dépenses d'infrastructure. Le compte courant se détériorera, à 7,6 % du PIB en 2025 et 7,3 % en 2026, sous l'effet de la diminution des exportations de diamants.

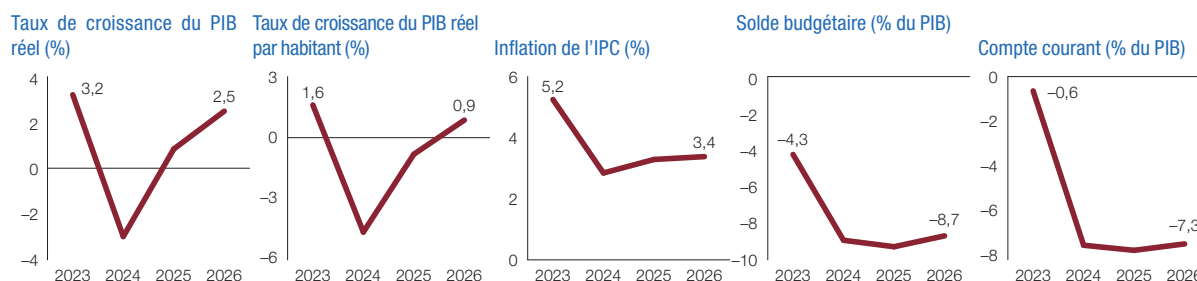
Le Botswana est confronté à plusieurs risques structurels et externes. Cela inclut notamment une dépendance excessive à l'égard des exportations de diamants, dans un contexte de fluctuations des cours des produits de base, de tensions commerciales et de réductions de l'APD ; ainsi qu'une sécheresse persistante qui affecte l'agriculture et ses chaînes de valeur. Pour atténuer ces risques, le gouvernement poursuit des réformes économiques et intensifie les investissements dans les infrastructures afin d'améliorer la compétitivité, d'attirer les investissements et de favoriser la diversification économique. La nouvelle administration a donné la priorité aux efforts visant à restaurer la confiance du public, à revitaliser l'économie et à promouvoir une croissance fondée sur l'équité, dans l'objectif de renforcer la résilience et la viabilité à long terme.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Le capital naturel du Botswana comprend des minéraux, des terres, de l'énergie, de l'eau et des zones protégées. Ses ressources humaines incluent une population de 2,7 millions d'habitants, dont 63,8 % sont âgés de 15 à 64 ans. Son capital financier est constitué de banques commerciales et d'institutions financières non bancaires. Parmi les ressources commerciales figurent des institutions gouvernementales, des centres d'investissement et le secteur privé. Toutefois, ces ressources ne sont pas pleinement exploitées et la dépendance à l'égard de l'extraction du diamant rend le Botswana vulnérable aux chocs. Les ressources humaines sont limitées du fait du chômage des jeunes et des inégalités.

Le renforcement des capacités de l'État est important pour mobiliser des capitaux et préserver et utiliser les ressources naturelles afin de favoriser le développement durable. Les vastes terres semi-arides offrent un potentiel en matière d'exploitation du bétail, de tourisme et d'énergies renouvelables. Tirer parti de ces ressources par le biais d'investissements dans les infrastructures et de renforcement des capacités peut soutenir une croissance inclusive et un développement durable.

La promulgation de la loi sur les partenariats public-privé (PPP) contribuera à faciliter un engagement accru du secteur privé dans les travaux du secteur public. Le renforcement des capacités de l'Agence de renseignement financier et du Comité national de coordination du renseignement financier est indispensable pour améliorer la diligence raisonnable et l'analyse des transactions suspectes et pour réduire les flux financiers illicites (équivalents à environ 1,2 milliard d'USD d'après les dernières estimations de 2013). Des réformes dans le secteur de l'éducation sont nécessaires pour améliorer le niveau d'instruction et le développement des compétences.



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les exercices fiscaux commencent en avril et se terminent fin mars de l'année suivante.

Lesotho

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

L'économie du Lesotho a enregistré une croissance modeste de 2,4 % en 2024, contre 1,8 % en 2023, grâce à des mégaprojets tels que le Projet hydraulique des Hauts plateaux du Lesotho (LHWP II – Lesotho Highlands Water Project). Ceux-ci ont donné une impulsion au secteur des services, en particulier la finance, le commerce et les transports. L'inflation s'est légèrement contractée, de 6,3 % en 2023 à 6,1 % en 2024, malgré la volatilité des prix des denrées alimentaires. La banque centrale a réagi en réduisant les taux d'intérêt de 50 points de base pour les ramener à 7,25 %, alignant ainsi sa politique monétaire sur les conditions nationales et régionales. Le loti, ancré au rand sud-africain, s'est déprécié de 2 % par rapport au dollar des États-Unis en 2024, mais a obtenu de meilleurs résultats que de nombreuses autres grandes monnaies. La hausse des recettes provenant de l'Union douanière d'Afrique australe (UDAA) et des redevances sur l'eau a soutenu les soldes budgétaires et extérieurs. L'excédent budgétaire a atteint 8,4 % du PIB en 2024, contre 7,1 % en 2023, ce qui représente une nette amélioration par rapport aux déficits antérieurs. Le déficit du compte courant s'est fortement contracté, de 6,6 % du PIB à 0,4 %. Le ratio dette publique/PIB est tombé à 55,1 % au cours de l'exercice 2024/2025, contre 59,5 % pour l'exercice précédent. Le secteur financier reste stable, avec un taux de prêts non productifs constant à 4,0 % et un ratio d'adéquation des fonds propres solide de 17,2 %.

Le Lesotho est confronté à un fort taux de chômage de 30,1 % (2024), qui grimpe à 38,9 % chez les jeunes. En 2024, la mortalité infantile s'élevait à 39 décès pour 1 000 naissances vivantes, contre 59 en 2014. Les inégalités restent élevées, avec un indice de Gini de 44,9 (2017) et un taux de pauvreté de 49,7 % (2017).

Perspectives et risques

La croissance du PIB réel devrait ralentir à 1,1 % en 2025, avant de diminuer encore à 0,5 % en 2026. Le LHWP II constitue le principal moteur de l'activité économique, sans lequel l'économie stagnerait. D'après les prévisions, l'inflation diminuera pour atteindre 4,7 % en 2025 et 5,0 % en 2026, à la suite de la baisse des prix des carburants. En raison d'un léger déclin des recettes de l'UDAA, d'une réduction de l'aide publique au développement (APD) et d'une montée des dépenses d'investissement, le solde budgétaire devrait se détériorer pour atteindre un déficit de 0,3 % du PIB en 2025, avant de rebondir pour afficher un excédent de 0,3 % en 2026. Parallèlement, le déficit du compte courant devrait se creuser pour atteindre 5,1 % du PIB en 2025 et 6,5 % en 2026. Les risques de

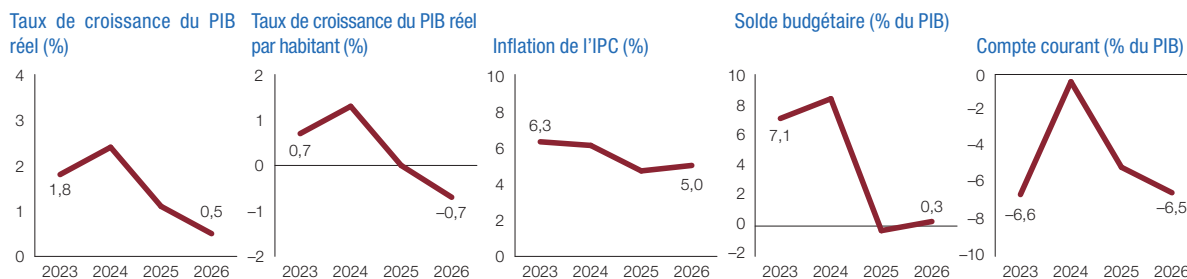
dégradation des perspectives économiques du Lesotho comprennent les vulnérabilités climatiques, la croissance atone de ses principaux partenaires commerciaux, l'escalade des tensions géopolitiques et commerciales, et les réductions de l'APD. Pour atténuer ces risques, le Lesotho devrait donner la priorité à la diversification économique en s'orientant vers des secteurs à plus forte valeur ajoutée, tout en élargissant ses partenariats commerciaux afin de réduire sa dépendance à l'égard de quelques grands marchés.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Le Lesotho possède des actifs physiques précieux, mais leur potentiel reste sous-exploité. Riche en eau et en diamants, doté d'une population jeune et d'un secteur financier stable, le pays se heurte à des difficultés telles que l'inefficacité de la réglementation, la médiocrité des infrastructures, le taux de chômage élevé chez les jeunes et l'environnement des affaires peu favorable. Les ressources naturelles renouvelables par habitant ont récemment augmenté (41 %), mais les zones protégées se sont détériorées (31 %).

Maximiser ces ressources exige que les pouvoirs publics soient en mesure de faire respecter l'État de droit et d'exécuter les contrats, tout en créant un environnement réglementaire stable pour les investissements. Le financement du développement dépend de l'amélioration de la mobilisation des ressources nationales et de la garantie d'une allocation des capitaux efficace. Si les recettes fiscales ont augmenté pour atteindre 24,1 % du PIB au cours de l'exercice 2024/2025, la dépendance à l'égard des recettes volatiles issues de l'UDAA reste forte. Dans l'objectif de la soutenabilité budgétaire, réduire la dépendance extérieure, consolider les systèmes fiscaux et accorder la priorité aux investissements productifs dans les infrastructures et la gouvernance permettra d'améliorer l'utilisation du capital, ce qui favorisera une croissance durable.

Le renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance est essentiel pour améliorer la mobilisation des capitaux et l'efficacité des dépenses publiques. Les réformes doivent favoriser la transparence, la redevabilité et la discipline budgétaire en mettant un frein aux flux financiers illicites, à la corruption et à l'informalité. Les efforts visant à développer les systèmes fiscaux numériques et à simplifier la passation des marchés publics dans le cadre de la Loi sur les marchés publics de 2023 amélioreront l'allocation des ressources. Encourager la participation du secteur privé grâce à une réforme réglementaire permettra d'attirer les investissements, de promouvoir l'innovation, d'améliorer la prestation de services et de réduire la charge fiscale pesant sur les pouvoirs publics, ce qui favorisera une croissance économique durable.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal du Lesotho, qui va du 1^{er} avril au 31 mars.

Madagascar

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

L'économie malgache a enregistré une croissance estimée à 4,2 % en 2024, comme en 2023. Du côté de l'offre, cette croissance a été soutenue par les performances de l'agriculture, du textile, du tourisme et des télécommunications. Du côté de la demande, elle a été stimulée par la consommation privée, qui est passée de 71,6 % du PIB en 2023 à 78,6 % en 2024, et par l'investissement privé, en hausse de 12,9 % à 14,6 % du PIB sur la même période. L'inflation a reculé à 7,6 % en 2024, contre 9,9 % en 2023, grâce à la poursuite d'une politique monétaire restrictive de la Banque centrale de Madagascar. Les efforts de consolidation budgétaire ont permis de réduire le déficit primaire à 2,6 % du PIB en 2024, contre 3,5 % en 2023. L'encours de la dette publique a diminué à 51,4 % du PIB en 2024, contre 52,7 % en 2023, tandis que le risque de surendettement extérieur et total reste modéré. La baisse des exportations de vanille, de nickel et de cobalt a entraîné une légère augmentation du déficit du compte courant, passant de 4,6 % du PIB en 2023 à 5,0 % en 2024. Toutefois, les réserves de change se sont renforcées, atteignant 6,3 mois d'importations en 2024, contre 5,7 mois en 2023. Le système financier demeure globalement solide, avec un ratio de capital moyen des banques par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques estimé à 12,8 % en 2024, bien au-dessus de la norme réglementaire minimale de 8 %. Cependant, le taux de créances douteuses, estimé à 7,9 % en 2024, constitue un défi à surveiller pour la stabilité du secteur bancaire.

Le taux de pauvreté national reste élevé, 75 % en 2022. Le taux de chômage estimé à 6,6 % en 2022, mais l'emploi informel représente 95,2 % de l'emploi total, selon l'INSTAT. La persistance des inégalités, avec un indice Gini de 36,8 %, et la prépondérance de l'emploi informel rendent la croissance peu inclusive.

Perspectives et risques

Les perspectives sont bonnes avec un taux du PIB réel projeté à 4,6 % en 2025 et 4,7 % en 2026. Ces prévisions reposent sur les bonnes performances du secteur agricole, la reprise des industries extractives et le dynamisme des secteurs du tourisme et des télécommunications. Le taux d'inflation devrait continuer à baisser pour s'afficher à 7,1 % en 2025, et 6,7 % en 2026. L'assainissement budgétaire devrait conduire à stabiliser le déficit primaire et le déficit budgétaire global respectivement autour de 3 % et 3,9 % du PIB en 2025-2026. L'encours

de la dette devrait augmenter à 52,9 % du PIB en 2025, et 53,5 % en 2026. Le déficit du compte courant devrait se creuser à 5,4 % du PIB en 2025, avant de s'améliorer légèrement pour atteindre 5,1 % en 2026. Toutefois, la vulnérabilité aux chocs climatiques et l'impact des tensions géopolitiques et commerciales sur les prix de l'énergie et des produits alimentaires restent les principaux risques pouvant compromettre ces perspectives. Certains de ces risques commencent à se matérialiser avec la suspension de l'aide américaine et l'imposition de droits de douane de 47 % sur les exportations malgaches vers les États-Unis. Ces défis pourraient néanmoins être atténués par la mise en œuvre efficace des réformes en cours, pour accélérer la transformation structurelle de l'économie, et la diversification des partenaires commerciaux.

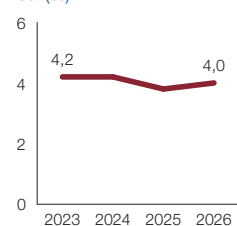
Mieux utiliser le capital pour le développement

Le capital naturel représente 30 % de la richesse de Madagascar, mais reste sous-valorisé. Le pays dispose d'actifs naturels considérables, incluant des terres agricoles, des minerais diversifiés, des écosystèmes et une riche biodiversité. Le capital humain demeure faible, avec un accès limité à l'éducation et la santé. Le renforcement du capital humain est crucial pour réduire le taux de pauvreté élevé (75 %) et la prépondérance de l'emploi informel (95 % de l'emploi total). Les ressources intérieures sont limitées avec un taux de pression fiscale faible (10,8 % du PIB). Le capital financier est peu développé ainsi que les infrastructures de transports, et d'énergie.

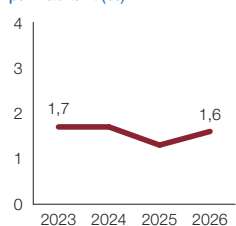
Le pays dispose des textes et réglementations relativement prévisibles pour garantir l'État de droit, mais les capacités restent limitées. Les ressources intérieures sont limitées pour financer les dépenses sociales et celles du secteur productif, qui représentaient respectivement 34,5 % et 27,2 % du budget 2024. Il est essentiel d'accroître les dépenses en capital (38 % des dépenses totales en 2024), et de renforcer l'efficacité des investissements publics, et le cadre des affaires pour favoriser une croissance économique durable.

Les réformes institutionnelles et de gouvernance devraient être accélérées pour améliorer la mobilisation des ressources intérieures, et renforcer l'efficacité des dépenses publiques. Les efforts doivent être poursuivis en matière de digitalisation fiscale, de transparence budgétaire, d'optimisation de la gestion de la dette, et de lutte contre la corruption. Le partenariat public-privé mérite également d'être renforcé pour la participation du secteur privé à la réalisation de projets d'investissements résilients au climat pour combler le déficit d'infrastructures.

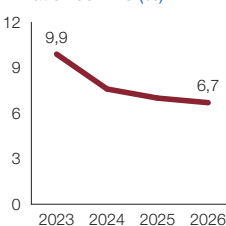
Taux de croissance du PIB réel (%) Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



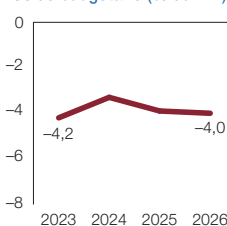
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



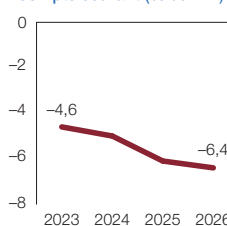
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Malawi

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

La croissance du PIB réel du Malawi est estimée à 1,8 % en 2024, soit un peu plus que le taux de 1,9 % enregistré en 2023. Cela reflète le déclin des revenus réels dû à une inflation élevée, au resserrement monétaire et à de graves pénuries de devises étrangères, qui ont freiné la demande des entreprises et des consommateurs. Du côté de l'offre, l'agriculture s'est contractée sous l'effet de chocs climatiques, tandis que les goulets d'étranglement au niveau des infrastructures et les pénuries de compétences réduisaient la productivité. L'inflation a atteint 32,3 % en 2024, contre 28,7 % en 2023, malgré le resserrement de la politique monétaire. Le taux directeur est passé de 24 % en janvier 2024 à 26 % en février 2024. Alors que le kwacha malawien s'est stabilisé à 1 750 MWK pour un dollar des États-Unis depuis mai 2024, les réserves internationales sont restées extrêmement faibles, couvrant moins de 0,7 mois d'importations. Le déficit budgétaire s'est réduit à 8,2 % du PIB, contre 10,1 % en 2023, grâce à l'assainissement budgétaire. La dette publique a augmenté jusqu'à 86,4 % du PIB, soit environ 5 points de pourcentage de plus que l'année précédente, ce qui dépasse largement le seuil de viabilité de 50 %. Le déficit du compte courant s'est creusé pour atteindre 18,5 % du PIB en 2024, contre 17,5 % en 2023, sous l'effet de la hausse des importations de denrées alimentaires. Le secteur financier reste fragile, les prêts non productifs atteignant 9 % en octobre 2024, contre 6,7 % un an plus tôt, ce qui demeure au-dessus du seuil réglementaire de 5 %.

Environ 72 % des Malawiens vivent avec moins de 2,15 USD par jour, une situation exacerbée par une faible croissance économique, des catastrophes naturelles plus fréquentes et des erreurs politiques, qui rendent la réduction de la pauvreté très difficile. La Classification intégrée des phases de la sécurité alimentaire indique qu'un Malawien sur quatre a eu besoin d'une aide alimentaire en 2024.

Perspectives et risques

Les perspectives économiques restent positives, avec une croissance du PIB réel qui devrait atteindre 3,0 % en 2025 et 3,8 % en 2026, sous l'effet d'une reprise de l'agriculture et du tourisme, ainsi que de gains tirés d'investissements miniers. Du côté de la demande, la croissance sera fortifiée par un rebond des exportations et un redressement des revenus réels, ce qui favorisera les dépenses de consommation et l'investissement. D'après les prévisions, l'inflation diminuera à 23,8 % d'ici 2026, grâce à l'amélioration des conditions de l'approvisionnement en denrées alimentaires. Le déficit budgétaire

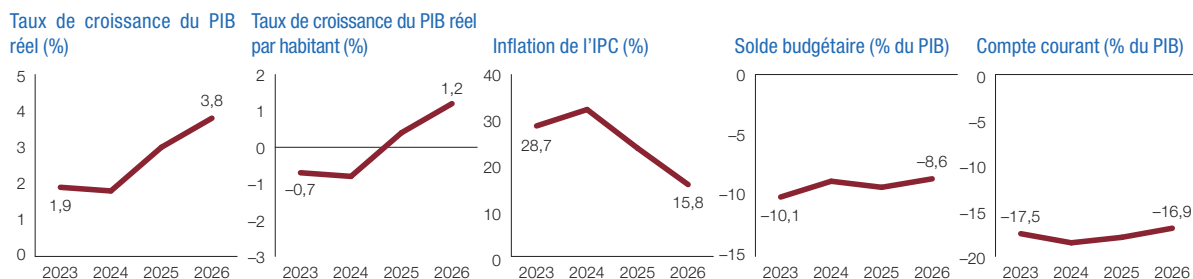
devrait se creuser pour atteindre 9,3 % du PIB en 2025, avant de se contracter à 8,6 % en 2026, alors que des contrôles stricts des dépenses compensent la sous-performance des recettes publiques. Bien que la reprise de l'activité économique et la hausse de la demande des consommateurs soient susceptibles d'accroître les importations, le déficit du compte courant devrait se réduire à 17,9 % du PIB en 2025 et à 16,9 % en 2026, grâce à l'augmentation des recettes d'exportation. Les principaux risques qui pèsent sur les perspectives sont les droits de douane réciproques et les réductions de l'aide des États-Unis, les retards dans la résolution de la crise de la dette et les chocs liés au climat, qui pourraient compromettre la stabilité budgétaire, les investissements dans les infrastructures et la reprise agricole. Pour faire face à ces risques, il faudra accélérer les réformes structurelles, renforcer la discipline budgétaire et consolider les mesures de résilience climatique, de façon à maintenir la dynamique de croissance.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Le Malawi a vu ses actifs renouvelables diminuer de 4 % par habitant entre 1995 et 2018, tandis que ses actifs non renouvelables ont augmenté de 231 %. Le taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes (27,4 % pour les 15–24 ans) et les femmes, ainsi que la forte incidence de la pauvreté (72 %) marquent une utilisation limitée des ressources humaines du pays. En outre, les ressources des entreprises et financières ne sont pas pleinement exploitées, du fait des contraintes pesant sur le climat d'investissement et de vieillissement des dépenses en capital. Le capital naturel renouvelable du pays s'est détérioré en grande partie à cause d'une gestion médiocre et d'une réglementation inadéquate. Le capital naturel non renouvelable par habitant a augmenté grâce à la découverte de nouveaux minéraux.

Le Malawi dispose d'une capacité limitée à mobiliser et allouer efficacement les capitaux. La mobilisation des ressources intérieures représente environ 18 % du PIB et est principalement affectée aux dépenses récurrentes (70 % du budget), tandis que 60 % du crédit intérieur est destiné au gouvernement, ce qui limite les ressources disponibles pour les activités productives du secteur privé.

Le gouvernement met en œuvre des réformes pour améliorer la mobilisation des recettes et l'efficacité fiscale et ainsi maximiser la prestation de services. Celles-ci comprennent le renforcement du cadre juridique et réglementaire, l'exécution des contrats, la réduction des flux financiers illicites et la lutte contre la corruption.



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Maurice

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Le PIB réel de Maurice a augmenté de 4,7 % en 2024, contre 5 % en 2023, sous l'impulsion de la construction, des services financiers et du tourisme du côté de l'offre, et grâce au soutien de la consommation et de l'investissement du côté de la demande. Le déficit budgétaire s'est réduit à 5,7 % du PIB en 2024, contre 6,1 % en 2023, mais il devrait se creuser à 6,8 % en 2025 en raison de recettes plus faibles que prévu, avant de redescendre à 4,6 % en 2026 à mesure que les réformes budgétaires entrent en vigueur. La dette publique brute représentait 83,4 % du PIB en juin 2024, et s'est alourdie pour atteindre 87 % en décembre 2024, au-dessus du seuil statutaire de 80 %. Le déficit de la balance courante s'est aggravé avec 6,4 % du PIB en 2024, contre 4,6 % en 2023, en raison d'un déclin des exportations de biens. Les réserves de change ont augmenté jusqu'à 8,5 milliards d'USD en février 2025 (13,3 mois d'importations), contre 7,1 milliards en février 2024. La roupie est restée relativement stable, à 47,28 roupies/USD en février 2025 contre 46,18 roupies/USD en février 2024, soit une dépréciation de 2,3 %. Sous l'effet de la baisse des prix des produits de base, l'inflation est tombée à 3,6 % en 2024, contre 7,0 % en 2023, et s'est ainsi maintenue dans la fourchette cible de 2 à 5 %. Les prêts non productifs ont chuté à 3,8 % en septembre 2024, contre 5,8 % un an plus tôt, tandis que le ratio fonds propres réglementaires/actifs pondérés en fonction des risques a augmenté, passant de 21,4 % à 22,3 %, ce qui reflète la résilience majeure du secteur financier.

La proportion de ménages vivant dans la pauvreté relative a décliné de 9,6 % en 2017 à 7,3 % en 2023, ce qui correspond à l'estimation de l'incidence de la pauvreté de la Banque mondiale, de 7,5 % en 2023 sur la base du seuil de 6,85 USD/jour (pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure). L'indice de Gini était de 36,8 (2023). Le chômage s'élevait à 5,8 %, avec un taux chez les jeunes de 16,4 % au quatrième trimestre de 2024.

Perspectives et risques

L'économie mauricienne devrait croître de 3 % en 2025 et 2026, grâce à l'expansion de l'agriculture et de l'industrie manufacturière. L'inflation devrait diminuer à 2,9 % en 2025 et à 2,8 % en 2026, bénéficiant de la baisse des cours des matières premières au niveau mondial. D'après les prévisions, le

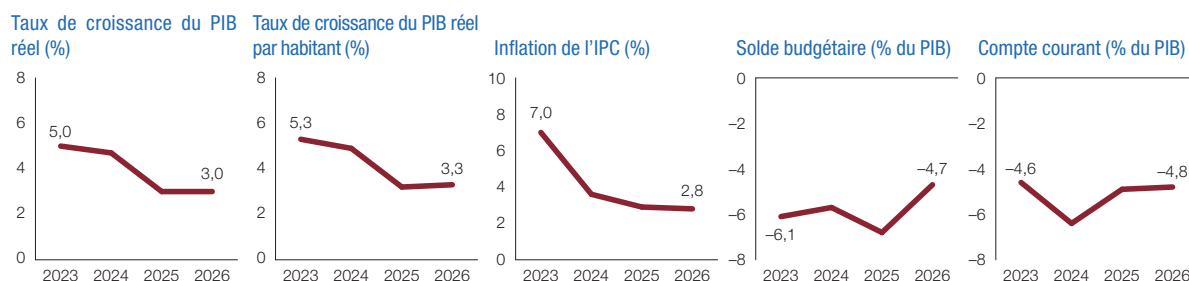
déficit budgétaire culminera à 6,8 % du PIB en 2025 en raison des hausses de salaire et de l'augmentation des dépenses de sécurité sociale, mais il descendra à 4,7 % en 2026, grâce à la mise en œuvre de mesures d'assainissement budgétaire et à l'amélioration des stratégies de collecte des recettes. Le déficit du compte courant devrait se résorber à 4,9 % du PIB en 2025 et 4,8 % en 2026, en grande partie grâce aux bonnes performances du secteur du tourisme. Les principaux risques qui pèsent sur les perspectives de croissance économique sont la vulnérabilité croissante de la dette, les tensions commerciales, les phénomènes météorologiques extrêmes et le resserrement des conditions du marché du travail. Les mesures d'atténuation des risques devraient se concentrer sur la poursuite de la diversification économique et de la transformation structurelle, l'assainissement budgétaire et l'investissement soutenu dans les infrastructures.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Le capital naturel et humain de l'Île Maurice a été évalué à 4,2 milliards et 57,8 milliards d'USD respectivement en 2020. Le gouvernement a donné la priorité au développement du capital humain avec la gratuité de l'éducation et des soins de santé, mais assurer une éducation de qualité reste le principal défi. Le secteur financier est celui qui contribuera le plus au PIB (13,3 %) en 2024.

En 2024, le ratio impôts/PIB s'élevait à 23 %, soit plus que la moyenne de 16 % pour 36 pays africains, tandis que le potentiel fiscal était estimé à 25 % du PIB. Cependant, la générosité du système fiscal mauricien limite la capacité du gouvernement à mobiliser des recettes supplémentaires. Au cours de l'exercice 2023/2024, 27 % du budget ont été alloués aux infrastructures, à la santé et à l'éducation, tandis que 34,7 % étaient consacrés à la protection sociale. Pour améliorer la mobilisation des ressources nationales, le gouvernement doit mettre en œuvre des réformes fiscales globales.

Le gouvernement doit également réduire les dépenses courantes sans compromettre la protection sociale. Une réforme du système de retraite peut assurer la soutenabilité budgétaire à long terme. Enfin, Maurice devrait tirer parti de son capital naturel, en particulier des ressources océaniques, promouvoir les partenariats public-privé (PPP), réduire les exonérations fiscales et limiter les subventions énergétiques afin de créer une marge de manœuvre budgétaire et de soutenir la résilience économique.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Mozambique

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Sous l'effet de la baisse de la production dans les industries extractives et l'agriculture, le PIB réel s'est contracté de 1,8 % en 2024, soit une baisse significative par rapport à la croissance de 5,4 % enregistrée en 2023. La faible consommation publique, tombée à 6,7 % du PIB en 2024 contre 9,1 % en 2023, a encore freiné la demande. L'inflation est revenue à 3,2 % en 2024 contre 7,0 % en 2023 sous l'effet d'une politique monétaire rigoureuse et d'un taux de change stable. En réponse à l'amélioration de la stabilité des prix, la banque centrale a baissé en novembre 2024 son taux de référence qui est passé de 17,2 % en 2023 à 12,7 %. Malgré l'amélioration des recettes, le déficit budgétaire s'est creusé pour atteindre 5,0 % du PIB en 2024 contre 4,3 % en 2023. La dette publique élevée qui menace la viabilité budgétaire reste une préoccupation majeure, le ratio dette sur PIB atteignant 97,5 % en 2024, au moment où arrive à échéance les dettes à court terme. Le déficit des comptes courants a bondi à 12,2 % du PIB en 2024 contre 10,6 % en 2023, principalement en raison des importations nécessaires aux mégaprojets. Les entrées d'investissements directs étrangers et les emprunts ont financé le déficit. Le secteur financier du Mozambique est resté solide, le ratio d'adéquation des fonds propres s'élevant à 26,3 % en juin 2024, bien au-dessus du minimum réglementaire de 12 %. Le ratio des prêts non productifs est passé de 10,6 % en juin 2023 à 8,3 % en 2024, alors que la limite réglementaire est de 5 %, témoignant ainsi d'une meilleure gestion du risque de crédit.

La pauvreté reste un problème. En 2023, 74,5 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Le taux d'emploi est tombé à 73,6 % en 2020 contre 75,6 % en 2019, ce qui met en évidence une croissance économique inclusive limitée. L'indice de Gini qui mesure l'inégalité des revenus, s'est détérioré avec 0,54 en 2024 contre 0,504 en 2020.

Perspectives et risques

La croissance du PIB réel devrait atteindre 2,7 % en 2025 et 3,5 % en 2026, sous l'effet d'un rebond des activités du secteur extractif. L'inflation devrait atteindre 4,8 % en 2025 et 5,2 % en 2026 en raison de l'augmentation des prix des denrées alimentaires locales. Le déficit budgétaire devrait se creuser pour atteindre 5,4 % du PIB en 2025, puis se réduire à 4,5 % en 2026 suite à l'assainissement budgétaire. Le déficit de la balance courante devrait atteindre 40,0 % du PIB en

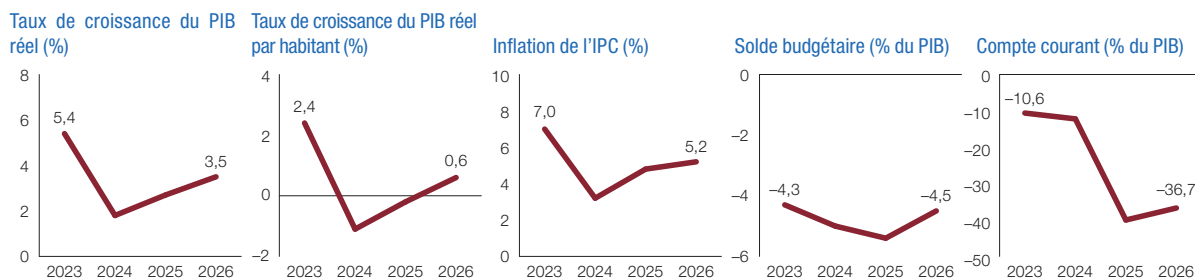
2025 et 36,7 % en 2026, en raison de la réduction des exportations de biens et de services et de la baisse des flux d'investissement et des recettes d'exportation qui affaiblissent les réserves internationales. Les principaux risques de dégradation de la croissance économique sont les effets du changement climatique, les troubles sociaux et leurs effets sur les activités économiques, les réductions des APD et les tensions commerciales. Les mesures d'atténuation incluent l'amélioration de l'efficacité des dépenses, la diversification des marchés d'exportation par la promotion des activités à valeur ajoutée qui stimuleront la consommation intérieure, et la promotion du dialogue entre tous les partis politiques.

Mieux utiliser le capital pour le développement

La richesse naturelle du Mozambique est estimée à 209 milliards USD en 2020, contre 61 milliards USD en 1995. Malgré l'augmentation de la richesse totale, la richesse par habitant du Mozambique est tombée à 6 726 USD en 2020 contre 7 209 USD en 2015. L'inefficacité de la gouvernance, les vulnérabilités climatiques et les problèmes de sécurité entravent l'utilisation optimale des ressources existantes. Le capital humain reste un moteur de croissance stratégique, 66 % de la population ayant moins de 25 ans, mais l'accès limité à une éducation et à des soins de santé de qualité entretient le sous-emploi et l'inégalité des revenus. Le manque d'accès au crédit et la dette publique élevée limitent les investissements productifs.

Le ratio impôts sur PIB du Mozambique reste faible (23 %), en deçà des références régionales, et indique un potentiel fiscal non exploité. La mobilisation des recettes est limitée par les flux financiers illicites estimés à 1,3 milliard USD par an et par la faiblesse de l'administration fiscale. Une masse salariale élevée, représentant en moyenne 90 % des recettes fiscales (2021-2023) et les obligations croissantes du service de la dette limitent considérablement la marge de manœuvre budgétaire allouable aux dépenses de développement.

Les opérations basées sur des programmes de la Banque africaine de développement et le fonds souverain du gouvernement fournissent un cadre pour une utilisation durable du capital national. La sortie de la Liste grise du Groupe d'action financière, la lutte contre les flux financiers illicites et l'application des réglementations relatives aux partenariats public-privé seront essentielles à l'amélioration du climat d'investissement et au renforcement de la résilience économique.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Namibie

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

La croissance estimée de l'économie namibienne est passée de 4,4 % en 2023 à 3,7 % en 2024 en raison de la baisse de la demande de diamants et de la contraction de l'agriculture due à la sécheresse. La croissance a été tirée en 2024 par les bonnes performances des secteurs de l'électricité, de l'eau et des services, et en particulier le commerce de gros et les secteurs financiers. Suite à la baisse du prix des carburants, l'inflation a ralenti, passant selon les estimations de 5,9 % en 2023 à 4,2 % en 2024. Le dollar namibien s'est apprécié de 22 % par rapport au dollar américain et de 0,6 % par rapport à l'euro, mais s'est déprécié de 2,1 % par rapport à la livre sterling, reflétant une confiance plus forte des entreprises dans le rand sud-africain, auquel le dollar namibien est rattaché. L'augmentation des dépenses a provoqué le creusement du déficit budgétaire qui a atteint 2,7 % du PIB en 2024 contre 2,6 % en 2023, alors que l'excédent primaire a été maintenu, soutenant la réduction de la dette. Le déficit de la balance courante a augmenté sous l'effet d'une baisse des entrées et a atteint 16,5 % du PIB en 2024 contre 14,6 % en 2023. Dans le secteur financier, l'accroissement du crédit au secteur privé au cours de la période postpandémique a été limitée à un taux inférieur à 2 %, mais la croissance s'est légèrement redressée, atteignant 4 % en décembre 2024. Pour soutenir la faible consommation, la banque centrale a abaissé son taux directeur de 50 points de base en 2024. Dans le même temps, le ratio des prêts non productifs a atteint 5,6 % en 2024 contre 6,1 % en 2023, tandis que le ratio d'adéquation des fonds propres s'est amélioré pour atteindre 15 % en 2023 contre 13 % en 2022.

En 2024, la Namibie affichait un taux de chômage de 36,4 %, un taux de chômage des jeunes de 44,4 %, une incidence de la pauvreté de 26,9 %, un taux de prévalence du VIH de 16,9 % et un indice de Gini de 0,61. En 2022, l'indice de développement humain (IDH) de la Namibie, plombé par le niveau élevé d'inégalité dans le pays, était de 0,610, valeur moyenne de l'indice de développement humain.

Perspectives et risques

Suite aux investissements réalisés dans les projets de développement, à l'exploitation minière et à la reprise de l'agriculture, le PIB réel devrait augmenter de 3,8 % en 2025 et de 3,9 % en 2026. L'inflation devrait atteindre respectivement 3,9 % et 4,1 % en 2025 et 2026. Le déficit budgétaire devrait se creuser pour atteindre 3,4 % du PIB en 2025, avant de se

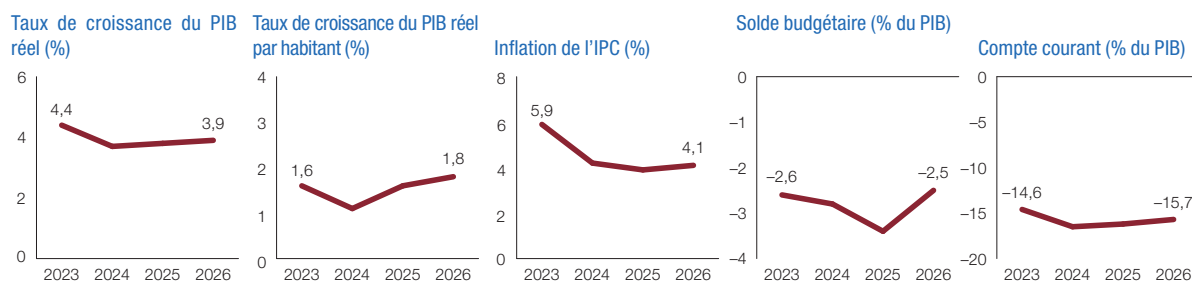
réduire sous l'effet de l'augmentation des dépenses d'investissement à 2,8 % en 2026. Le déficit de la balance courante devrait rester élevé, à 16,2 % du PIB, en raison de l'importance des importations liées aux activités d'exploration pétrolière et gazière en cours. Les principaux risques à la baisse sont la rigueur monétaire des économies avancées qui pourrait augmenter les coûts d'emprunt, la volatilité du prix des matières premières et les tensions commerciales. L'augmentation des droits de douane sur les exportations de la Namibie devrait freiner la demande de minerais, la volatilité des taux de change, l'augmentation de l'inflation et des contraintes logistiques à moyen terme. Au niveau national, les perturbations de l'approvisionnement en eau et les effets du changement climatique constituent des risques supplémentaires.

Mieux utiliser le capital pour le développement

La Namibie, riche en ressources naturelles, dépend fortement des exportations de minerais qui constituent une source majeure de réserves étrangères. Cependant, son vaste territoire et ses terres arables limitées associés à un système foncier défaillant, posent des défis au développement des infrastructures et à l'optimisation de l'utilisation des terres. La faible participation du secteur privé et la disponibilité limitée des compétences ne permettent pas d'optimiser la productivité.

Bien qu'elle consacre plus de 27 % du budget national à l'éducation, la Namibie reste confrontée à un taux de chômage élevé chez les jeunes et à un déficit persistant des compétences. Il est essentiel de veiller à l'efficacité des dépenses d'éducation et d'aligner une main-d'œuvre dynamique aux besoins du marché du travail. Le gouvernement devrait promouvoir la participation du secteur privé en améliorant le climat des affaires et en mettant en œuvre sa stratégie de diversification afin d'élargir l'assiette fiscale et réduire sa dépendance à l'égard des recettes de l'Union douanière de l'Afrique australe.

Pour relever ces défis, la Namibie doit se concentrer sur la création de valeur ajoutée dans les minerais exportés pour augmenter ses recettes intérieures et étrangères. Des allocations budgétaires plus importantes, des partenariats public-privé et l'optimisation des entreprises publiques permettront de libérer des ressources et d'accroître les investissements dans les infrastructures et l'implication du secteur privé dans les principaux secteurs industriels. Un diagnostic complet du capital humain est essentiel pour identifier les obstacles à la réalisation du dividende démographique et relever les défis structurels qui entravent l'emploi et le développement des compétences.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données sur le solde budgétaire reflètent un exercice financier qui commence en avril et se terminent fin mars de l'année suivante.

São Tomé-et-Príncipe

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

L'économie de São Tomé-et-Príncipe est estimée avoir augmenté de 0,9 % en 2024 contre 0,4 % en 2023, à la faveur de la hausse record du prix du cacao, de la baisse du prix du pétrole et de la reprise progressive du tourisme. La croissance a été entravée par des pénuries d'énergie, une forte dépendance à l'égard des combustibles fossiles destinés à produire de l'électricité et la faiblesse du crédit au secteur privé. Des politiques monétaires restrictives visant à protéger l'arrimage de la monnaie à l'euro ont considérablement réduit l'inflation à 14,5 % en 2024. Le solde budgétaire global s'est amélioré pour atteindre 2,7 % du PIB en 2024 contre 1,1 % en 2023, en raison de l'augmentation des recettes consécutive à l'introduction d'une taxe sur la valeur ajoutée en juin 2023. Toutefois, l'assise budgétaire reste étroite et les dépenses publiques sont limitées par une masse salariale importante et le financement des importations de carburant. L'augmentation des dons et les restrictions imposées aux emprunts commerciaux ont fait baisser la dette publique, de 88,1 % du PIB en 2021 à 68,6 % en 2024. Le prix record du cacao, la modération du prix du pétrole et la hausse du tourisme ont permis d'améliorer le déficit des comptes courants, de 12,2 % du PIB en 2023 à 7,8 % en 2024. Le secteur financier reste solide, avec un ratio d'adéquation des fonds propres de 37 %, bien supérieur à l'exigence minimale de 12 %.

La faible croissance a exacerbé la pauvreté (66,7 %), notamment dans les zones rurales, aggravant la pénurie d'emplois (en particulier chez les jeunes) et l'inégalité des revenus (indice de Gini de 0,47), poussant 30 % de la population à émigrer depuis 2022. 141^{ème} pays sur 193 du classement de l'indice de développement humain, São Tomé-et-Príncipe met en œuvre des initiatives de transferts monétaires et de cantines scolaires pour les populations vulnérables.

Perspectives et risques

Les perspectives économiques sont prudemment positives, avec une croissance prévue de 2,7 % en 2025 et de 4,4 % en 2026, croissance soutenue par le prix relativement élevé du cacao, le tourisme, les travaux publics et les investissements programmés dans les infrastructures. L'inflation devrait continuer à baisser et atteindre 7,0 % en 2026, ce qui améliorera le pouvoir d'achat des ménages. Le déficit budgétaire global devrait diminuer pour atteindre 2,5 % du PIB en 2025 et 1,4 % en 2026. Encouragée par la facilité élargie de crédit du FMI, la discipline budgétaire devrait permettre de ramener la dette

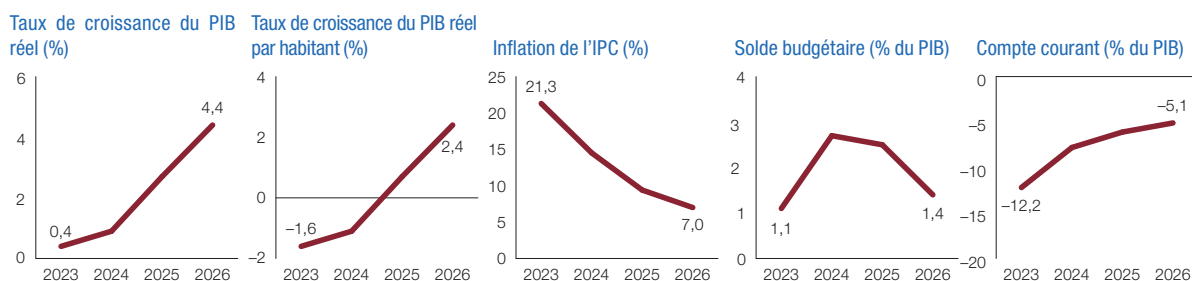
publique en dessous de 55 % du PIB d'ici 2027. Le déficit de la balance courante devrait s'améliorer en 2025–2026 sous l'effet du prix élevé du cacao, de l'augmentation du tourisme et du prix modéré du pétrole. Les risques qui pèsent sur ces perspectives sont la volatilité des prix des matières premières, l'incertitude politique mondiale, les tensions commerciales, la lenteur des progrès dans les réformes du secteur de l'énergie, la réduction des APD, les effets du changement climatique et les conflits géopolitiques mondiaux. Des politiques visant à promouvoir la diversification économique par le biais des chaînes de valeur agricoles et d'énergies propres devraient être mises en place pour soutenir une croissance inclusive.

Mieux utiliser le capital pour le développement

La richesse de São Tomé-et-Príncipe était estimée en 2020 à 4,87 milliards USD. Elle se compose de capital humain (67,2 %), de capital naturel (17,2 %) et de capital économique (15,6 %). La richesse globale a augmenté, mais la richesse par habitant a diminué, en raison de la baisse du capital économique et du capital naturel. Le capital naturel se compose principalement de terres agricoles, de forêts et d'une vaste zone économique exclusive. Le capital humain a tiré la croissance globale du capital en dépit de difficultés persistantes, aggravées aujourd'hui par l'émigration qui, à son tour, érode le capital économique.

Des politiques qui optimiseraient le capital nécessitent une plus grande capacité de l'État. La faiblesse des capacités institutionnelles limite la surveillance et la préservation des ressources naturelles. La pauvreté pousse de nombreuses personnes à émigrer et il n'y a pas de marge de manœuvre fiscale qui les inciterait à rester. Le secteur privé reste sous-développé, en raison de l'absence d'économies d'échelle et de la faiblesse du crédit.

São Tomé-et-Príncipe devrait utiliser son capital naturel pour mobiliser des ressources financières qui réduiront sa dépendance à l'égard des importations du pétrole nécessaire à la production d'électricité, telles que les panneaux solaires qui accélèrent la transition énergétique, les échanges de dette climatique, les programmes de séquestration du carbone et les accords de pêche qui atténuent les pénuries de devises étrangères. Le renforcement de la prestation des services publics et la résolution des problèmes d'inadéquation des compétences contribueront à compenser l'émigration, tandis que les réformes visant à encourager la formalisation et à améliorer les mécanismes de règlement des différends stimuleront le crédit dans le secteur financier.



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

La croissance du PIB réel s'est ralentie, passant de 5,0 % en 2023 à 4,7 % en 2024 selon les estimations. Du côté de l'offre, la contraction est due à de forts effets de base, en particulier dans le secteur des services, qui avait auparavant bondi en raison de l'élan économique lié aux élections de 2023. Des retards dans la mise en œuvre de projets d'investissement à grande échelle ont également freiné la croissance. Du côté de la demande, la croissance économique a été entravée par le report d'investissements publics, malgré l'augmentation des recettes provenant de l'Union douanière d'Afrique australe (UDAA). L'inflation a reculé à 4,3 % en 2024, après avoir atteint un pic de 5,0 % en 2023, sous l'effet de la baisse des prix du pétrole. Les taux d'intérêt ont diminué à 7,0 % en 2024, contre 7,5 % en 2023, reflétant une politique monétaire plus accommodante. L'ancrage du lilangeni au rand sud-africain a continué à soutenir la stabilité du taux de change. L'assainissement budgétaire, associé à la hausse des entrées de fonds de l'UDAA, a fortement résorbé le déficit budgétaire, qui est passé de 4,8 % du PIB en 2023 à seulement 0,1 % en 2024. Bien que des vulnérabilités persistent, la dette publique (41 % du PIB) reste viable, avec un risque de surendettement modéré. L'excédent du compte courant, de 1,5 % du PIB en 2024 contre 2,4 % en 2023, a bénéficié de l'amélioration des exportations, en particulier de sucre et de boissons gazeuses, ainsi que de l'augmentation des recettes tirées de l'UDAA. Le secteur financier demeure modeste et basé sur les liquidités, avec quatre banques commerciales, tandis que les institutions financières non bancaires détiennent 78 % des actifs du secteur.

Les indicateurs sociaux restent médiocres, reflétant la lenteur de la croissance économique moyenne, qui n'a été que de 2 % au cours de la dernière décennie, et l'impact limité d'un modèle de croissance mené par le secteur public depuis 1995. En conséquence, le taux de chômage demeure élevé (37,6 %), tandis que l'inégalité des revenus, mesurée par l'indice de Gini, s'élève à 54,6. La pauvreté touche 52 % de la population, ce qui souligne les défis persistants de l'inégalité et de l'exclusion économique. S'attaquer à ces problèmes nécessitera des réformes structurelles, des stratégies de croissance inclusive et une participation accrue du secteur privé afin de créer des emplois durables et de réduire les disparités.

Perspectives et risques

La croissance du PIB réel devrait atteindre 6,5 % en 2025, grâce à des investissements dans des secteurs clés, tels que le Projet d'irrigation des petits exploitants agricoles de Lower Usutu ; des projets énergétiques et miniers (charbon et carrières) ; le développement d'infrastructures, y compris la construction de divers barrages dans le cadre du Programme

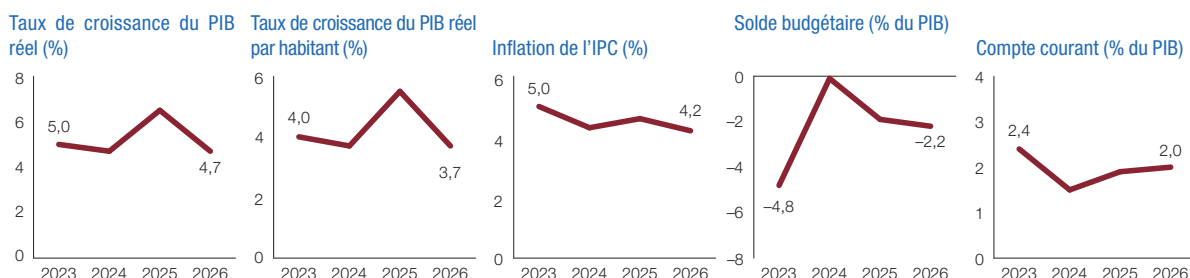
d'augmentation de l'eau de Mkhondvo-Ngwavuma, notamment le barrage de Mpakeni ; et la construction de routes, notamment les routes MR14 (Siphofaneni-Sithobela-Maloma-Nsoko) et MR21 (Maloma-Siphambanweni). L'inflation devrait augmenter en 2025, sous l'effet de la hausse des prix des denrées alimentaires et des services publics administrés, ainsi que de la dépréciation du taux de change. Il est prévu que le déficit budgétaire se creuse en 2025 et 2026, à la suite d'une baisse des recettes provenant de l'UDAA. L'excédent du compte courant devrait se resserrer en 2025, des sorties de capitaux étant attendues. Les risques à la baisse pesant sur la croissance comprennent des retards ou des reports dans la mise en œuvre de projets publics, des conditions météorologiques défavorables, des retombées de tensions géopolitiques, des tensions commerciales et des réductions de l'APD. Pour atténuer ces risques, le gouvernement reste déterminé à relever les défis de mise en œuvre, à intégrer l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et les mesures de protection de l'environnement, à renforcer la mobilisation des ressources nationales et à promouvoir la diversification de l'économie.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Par habitant, le capital naturel de l'eSwatini a diminué de 10 % en 2020 par rapport aux 8 628 USD enregistrés en 1998. Cette tendance illustre l'utilisation non durable du capital naturel, les efforts de restauration étant entravés par une marge de manœuvre budgétaire limitée. Malgré les initiatives visant à améliorer l'environnement d'investissement et à développer le crédit au secteur privé, le capital humain reste limité en raison du vaste secteur informel (62 % de l'emploi total), du chômage des jeunes (65 %) et de l'extrême pauvreté (52 %).

L'efficacité budgétaire a été améliorée grâce au renforcement de l'Agence de régulation des marchés publics et à l'introduction de systèmes intégrés de gestion financière. La consolidation des commissions de la concurrence et de lutte contre la corruption accroît la capacité du gouvernement à mobiliser des capitaux. La promulgation d'une loi régissant les fusions des sociétés d'État et les partenariats public-privé pourrait quant à elle débloquer la participation du secteur privé.

Pour mobiliser des capitaux en vue d'une croissance durable à long terme, trois réformes seront nécessaires. La première consiste à améliorer la gestion budgétaire grâce au déploiement d'un système intégré de gestion de l'information financière. La deuxième vise à améliorer l'efficacité de la passation des marchés publics en renforçant les capacités institutionnelles et humaines de l'Agence de régulation des marchés publics de l'eSwatini. Enfin, la troisième a pour but d'accélérer la rationalisation des sociétés d'État en séparant clairement fonctions réglementaires et activités commerciales.



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal de l'eSwatini, qui va du 1^{er} avril à 31 mars.

Zambie

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

La croissance du PIB réel a ralenti, passant de 5,4 % en 2023 à 4,0 % en 2024, en raison d'une sécheresse sans précédent qui a entraîné une contraction des secteurs de l'électricité et de l'agriculture. Du côté de la demande, les exportations nettes ont été le principal moteur de la croissance. L'augmentation du prix des denrées alimentaires a poussé l'inflation à 15 % en 2024 contre 10,9 % en 2023. En réponse, le taux de politique monétaire a été relevé à 14 % en novembre 2024 contre 11 % en novembre 2023. Suite à l'augmentation de la collecte des recettes et à la réduction des dépenses, le solde budgétaire a atteint -3,5 % du PIB en 2024 contre -4,5 % en 2023. La réduction de la dette extérieure et intérieure a légèrement baissé la dette publique à 104,6 % du PIB en 2024 contre 133,4 % en 2023. Bien que la dette de la Zambie reste viable, le pays est exposé à un risque élevé. L'augmentation des exportations de cuivre a porté la balance des comptes courants à 1,1 % du PIB en 2024 contre -2,9 % en 2023. Les réserves internationales ont augmenté pour atteindre 4,5 mois d'importations en 2024 contre 3,5 mois en 2023. Le ratio des prêts non productifs a atteint 4,4 % en 2024 contre 4,2 % en 2023. Le ratio d'adéquation des fonds propres a atteint 23,7 % en 2024 contre 23,5 % en 2023.

Le taux de pauvreté est estimé à 60 %, le taux de chômage à 13,8 %, la mortalité infantile à 55,6 pour 1 000 naissances. L'indice de Gini est estimé à 0,507. L'indice de développement humain est de 0,588. La croissance n'est pas encore inclusive. Pour réduire les inégalités, le gouvernement investit dans l'éducation, la santé et les transferts monétaires.

Perspectives et risques

La croissance devrait rebondir à 6,2 % en 2025 et 6,0 % en 2026, suite à la reprise des secteurs de l'énergie, de l'agriculture et de l'exploitation minière. Le PIB réel par habitant devrait atteindre 3,3 % en 2025 et 3,1 % en 2026. La reprise de l'agriculture et la baisse du prix des denrées alimentaires devrait réduire l'inflation à 12,6 % en 2025 et 7,1 % en 2026. Les autorités devraient continuer à se concentrer sur la stabilité des prix pour freiner l'inflation. Une plus grande mobilisation des recettes et un meilleur contrôle des dépenses devraient porter le

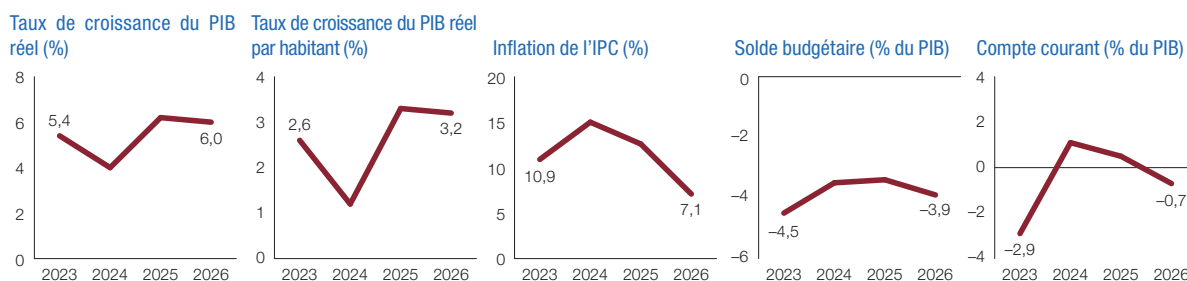
solde budgétaire à -3,4 % du PIB en 2025 et -3,9 % en 2026. La balance des comptes courants devrait s'établir à 0,5 % en 2025 et -0,7 % en 2026 en raison de la baisse anticipée du prix du cuivre causée par l'incertitude mondiale. Les risques à la baisse incluent la sécheresse récurrente, la réduction des APD, les nouveaux droits de douane américains et la vulnérabilité du prix des produits de base. Les mesures d'atténuation incluent l'irrigation agricole, la diversification des exportations, l'intégration régionale et un taux de change flexible.

Mieux utiliser le capital pour le développement

La Zambie dispose de différents actifs. Mais le capital naturel par habitant s'est récemment détérioré en raison de son utilisation non durable, en particulier les ressources naturelles renouvelables (-48 %), le bois (-56 %) et les terres agricoles (-49 %). Le capital humain est limité par le chômage des jeunes (18,8 %) et la pauvreté. Un environnement plus favorable aux entreprises permet d'améliorer le capital financier et économique.

La Zambie a réalisé des progrès remarquables en matière de restructuration de la dette. Elle est la première à avoir réussi à restructurer sa dette dans le cadre du G20, 90 % de la dette étant restructurée à ce jour. Les quatre évaluations du programme en cours du FMI ont toutes été couronnées de succès. Le cadre juridique permettant de reconnaître et de faire respecter les droits contractuels est bien développé, mais les systèmes d'application doivent être renforcés. La Zambie doit poursuivre les réformes relatives au climat des affaires, approfondir l'intégration régionale et renforcer la responsabilisation pour libérer le potentiel de son capital national.

La Zambie a adopté un système de gouvernance décentralisé en 2016 mais doit poursuivre les réformes de gouvernance pour améliorer la mobilisation du capital et l'efficacité fiscale. Il s'agit notamment de renforcer l'indépendance de la justice, de faire respecter les contrats, de stimuler la participation du secteur privé et la qualité des institutions, d'endiguer les flux financiers illicites et de lutter contre la corruption. L'amélioration de la mobilisation des ressources nationales créera la marge de manœuvre budgétaire nécessaire aux investissements dans l'éducation, la santé, les infrastructures et l'innovation financière afin de libérer le capital national pour une croissance et un développement durables.



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Zimbabwe

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

La croissance du PIB réel pour 2024 est estimée à 2,0 %, soit une forte baisse par rapport aux 5,3 % enregistrés en 2023. Elle a été freinée par la sécheresse induite par El Nino qui a entraîné une contraction de 15,0 % de la production agricole. Toutefois, les secteurs du commerce de gros et de détail (5,1 %), de l'exploitation minière (2,3 %) et de l'industrie manufacturière (2,0 %) ont enregistré une croissance modérée. Du côté de la demande, la croissance a été principalement tirée par la consommation publique qui a augmenté de 5,4 %. La monnaie adossée à l'or du Zimbabwe est restée stable à 13,55 ZiG pour un dollar américain jusqu'en septembre 2024, date à laquelle elle a été dépréciée de 42 % pour atteindre 24,40 ZiG pour un dollar. L'inflation annuelle en ZiG a atteint en moyenne 55,7 % en 2024 suite à la dépréciation de la monnaie locale au cours du premier trimestre. Pour contenir les pressions inflationnistes, le taux directeur est passé de 20 % à 35 % en septembre 2024. Suite à l'assainissement budgétaire et une meilleure mobilisation des ressources intérieures, le déficit budgétaire a été réduit à 1,2 % du PIB en 2024 contre 6,4 % en 2023. L'encours de la dette publique s'élevait à 60,2 % du PIB (21,1 milliards USD) en septembre 2024, tandis que le service de la dette atteignait 0,5 % du PIB. L'excédent de la balance courante s'est renforcé pour atteindre 1,5 % du PIB contre 0,4 % en 2023, soutenu par une augmentation de 15 % des envois de fonds qui ont fait grimper les réserves officielles à environ 540 millions USD. Le secteur financier est resté stable en 2024, avec un ratio d'adéquation des fonds propres de 46 %, bien supérieur à l'exigence minimale de 12 %, témoignant ainsi de la forte résilience du secteur.

Le Zimbabwe est le 159^{ème} pays sur 193 du classement de l'indice de développement humain, avec en 2024 un score de 0,550, inchangé par rapport à 2022. L'inégalité des revenus reste élevée (indice de Gini de 0,503), la population rurale étant touchée de manière disproportionnée du fait des limites des opportunités économiques et de la récurrence des chocs climatiques. Le taux de pauvreté reste élevé, estimé à environ 40 % en 2023 comme en 2024. Ces tendances suggèrent que la croissance économique de la dernière décennie n'a pas été inclusive. Le chômage national était estimé à 21,8 % et le chômage des jeunes à 30,1 %, tandis que l'emploi informel s'élevait à 58,3 % au troisième trimestre 2024, soit l'un des taux les plus élevés au monde.

Perspectives et risques

Les perspectives économiques pour 2025 sont positives, avec une croissance prévue de 6,0 % du PIB réel, tirée par une forte reprise de l'agriculture (12,8 %) et une croissance régulière de l'exploitation minière (5,6 %). Une récolte exceptionnelle estimée à 3,2 millions de tonnes de céréales, dont le maïs et le blé, est prévue pour 2025. Toutefois, les prévisions de croissance pourraient être revues à la baisse par les récents événements mondiaux, notamment la hausse des droits de douane qui pourraient affecter les exportations des principaux produits de base que sont l'or, la platine et le tabac. La consommation privée, qui devrait augmenter de

6,6 %, sera le principal moteur de la demande. Le taux de change du ZiG devrait rester stable, tandis que l'inflation annuelle en ZiG devrait diminuer pour atteindre une moyenne de 23,6 % en 2025, reflétant une meilleure stabilité de la monnaie et une pression modérée sur les prix. Le faible déficit budgétaire prévu à 0,9 % du PIB, soutenu par une mobilisation accrue des ressources intérieures et des mesures d'assainissement budgétaire, pourrait être compromis par la suspension des APD. La croissance continue des envois de fonds et la hausse attendue des prix de l'or et des métaux du groupe du platine devraient porter l'excédent de la balance courante à 2,0 % du PIB. Cependant, les risques restent élevés, notamment les vulnérabilités liées aux effets du changement climatique, l'émergence de nouveaux tarifs commerciaux, la réduction des APD, les tensions commerciales et l'incertitude entourant la mise en œuvre de la politique monétaire.

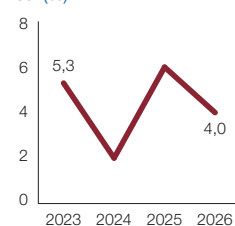
Mieux utiliser le capital pour le développement

Le Zimbabwe possède d'importantes richesses en capital, essentielles à la transformation économique. Il est richement doté en ressources naturelles, dispose d'une population éduquée et offre d'immenses possibilités d'investissement privé. Le capital naturel inclut l'or, les diamants, le chrome et le lithium, qui contribuent annuellement à plus de 8,6 % du PIB du pays et pour 60 % aux recettes d'exportation. Les faiblesses institutionnelles et la volatilité des prix internationaux des matières premières ont constitué des obstacles majeurs à la croissance du secteur minier. Toutefois, le lithium et le cobalt représentent une opportunité majeure.

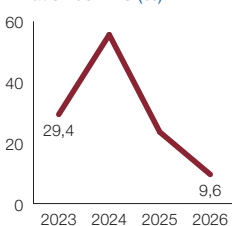
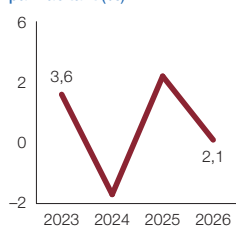
L'exploitation du capital naturel est confrontée à des défis politiques et réglementaires. Le pays a donné la priorité au renforcement des capacités de l'État afin de pouvoir bénéficier de son vaste stock de minerais, et notamment aux réformes juridiques et réglementaires. Le gouvernement révisé actuellement la loi sur l'exploitation minière de 1961, toujours en vigueur mais aujourd'hui dépassée par l'évolution du secteur minier. La faiblesse des droits de propriété et de l'application des contrats ainsi que les difficultés de l'environnement commercial ont favorisé l'émergence d'exploitations minières à petite échelle et l'absence d'investisseurs à grande échelle, en particulier dans le secteur de l'or. La stabilité macroéconomique est également essentielle pour assurer un environnement commercial compétitif et dynamique.

Le Zimbabwe vise à atteindre d'ici 2030 le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, mais la réalisation de cette vision nécessite la réforme globale des secteurs bénéficiant d'un énorme potentiel de croissance tels que l'exploitation minière. Ces réformes nécessiteront un renforcement institutionnel des entreprises publiques et des améliorations réglementaires afin d'améliorer la gouvernance, l'efficacité et la résilience économique. Les domaines prioritaires de réforme incluent la lutte contre la corruption, la réduction des flux financiers illicites et l'amélioration de la transparence dans le secteur des ressources minières. Le maintien de la stabilité macroéconomique est également essentiel.

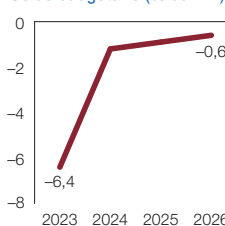
Taux de croissance du PIB réel (%) Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



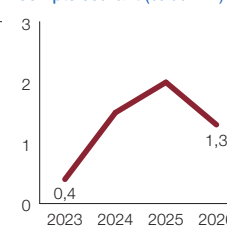
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%) Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.



AFRIQUE CENTRALE

Cameroun

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

La croissance du PIB réel a rebondi à 3,6% en 2024 contre 3,2% en 2023. Cette reprise est tirée par le secteur non pétrolier (4,1% contre -2,6% pour le secteur pétrolier), en particulier les BTP (5,0%) et les industries manufacturières (4,0%). La production de coton a aussi augmenté de 25% et celle de l'électricité de 3,7%. Du côté de la demande, la consommation des ménages (4,6%) et les exportations (2,5%) ont joué un rôle déterminant. L'inflation a baissé de 7,4% en 2023 à 4,5% en 2024 en liaison avec le maintien de la politique monétaire restrictive de la BEAC, mais est restée au-dessus du seuil régional de 3% en raison de la flambée des prix des produits alimentaires (+6%) et du transport (+13,4%). Le déficit budgétaire s'est replié de 0,6% en 2023 à 0,0% en 2024, car les dépenses ont baissé plus (-1,1 point de pourcentage du PIB) que les recettes (-0,4 point). La dette publique a augmenté à 45,6% du PIB en 2024 contre 43,2% en 2023, avec un risque élevé de surendettement. Le déficit du compte courant s'est amélioré à 3,2% du PIB en 2024 contre 4,1% en 2023, sous l'effet d'un accroissement des exportations de 3,7% et d'une baisse des importations de 14,5%. La qualité du portefeuille du système bancaire s'est légèrement dégradée avec un ratio des créances brutes en souffrance passant de 13,2% en 2023 à 14,3% en novembre 2024.

Malgré une baisse du taux de pauvreté (37,7% en 2022 contre 38,6% en 2021), le chômage reste élevé (8,7% en 2021 contre 5,7% en 2010), de même que les inégalités (indice de Gini de 0,42). L'IDH classe le Cameroun 151^{ème} sur 193 pays en 2022, avec un « développement humain moyen ».

Perspectives et risques

La reprise de l'activité économique devrait se poursuivre, avec une croissance de 4,1% en 2025 et 4,3% en 2026 soutenue par l'exploitation du fer et gazière et l'investissement public (+16,1% en 2025) avec les grands projets d'investissement dans les infrastructures de transports et d'énergie. Le taux d'inflation baisserait à 4,0% en 2025 et 3,4% en 2026, avec le fléchissement des prix des produits agricoles et du baril de pétrole brut. Le déficit budgétaire se détériorerait à 0,3% du PIB en 2025 avec la baisse des recettes pétrolières, mais il s'améliorerait à 0,1% du PIB en 2026 grâce aux efforts de maîtrise des dépenses courantes. Le déficit du compte courant

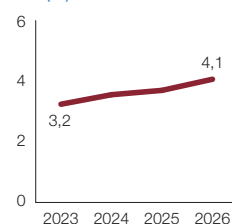
s'améliorerait à 2,7% du PIB en 2025 mais se détériorerait légèrement à 2,8% en 2026, selon le rythme d'exécution du plan d'import-substitution. Ces perspectives sont sujettes à des risques liés à la crise sécuritaire au Nord-Ouest, Sud-Ouest et l'Extrême Nord, à la suspension de l'aide américaine et aux tarifs douaniers américains, aux élections présidentielles en 2025 et législatives en 2026, à la baisse des réserves de change. La reconstruction des zones d'insécurité, la continuité des services sanitaires, la transformation des matières premières, et l'organisation d'élections libres et transparentes, pourraient atténuer les risques.

Mieux utiliser le capital pour le développement

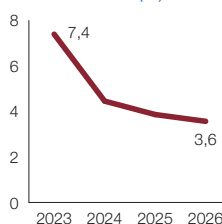
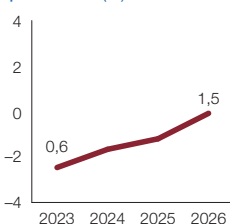
La richesse totale du Cameroun est estimée à 552,8 milliards USD en 2020, composée de capital humain (54,0%), de capital naturel (40,2%) et de capital produit (7,9%). Les ressources humaines sont contraintes par le chômage des jeunes (63% de la population) (défi de formation professionnelle). Les ressources budgétaires sont aussi contraintes (tensions persistantes de liquidité). Les ressources financières se sont améliorées, avec une hausse de l'indice de développement financier de 0,08 en 2010 à 0,1 en 2021, mais la taille du secteur demeure petite. Les ressources en affaires comprennent 430268 entreprises en 2023, dont 90,1% sont des TPE.

Des mesures institutionnelles ont amélioré la capacité de mobilisation de ressources, notamment la promulgation de la Loi sur le partenariat public-privé, la facturation électronique, l'assainissement du fichier solde, l'optimisation de la taxe sur les transferts d'argent. Cependant, le Cameroun a besoin d'accélérer des réformes structurelles pour stimuler la mobilisation des capitaux, en particulier la révision du régime de lutte contre le blanchiment des capitaux (pertes de 114,4 milliards FCFA en 2023 par les douanes à cause de la corruption), les initiatives nationales pour attirer des capitaux privés (la révision de la loi de 2013 pour rationaliser les incitations à l'investissement, la préparation du code des mini-réseaux pour mobiliser des ressources privées dans le secteur de l'énergie) et la réforme des entreprises publiques (restructuration d'ENEO dans le secteur de l'électricité et de la SONARA dans le raffinage de pétrole). La dynamique nationale de transformation locale des produits de base et la construction d'infrastructures régionales pour connecter le Cameroun aux autres pays de la région devront se poursuivre.

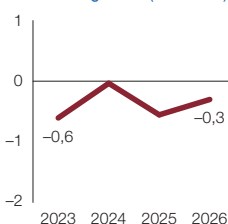
Taux de croissance du PIB réel (%) Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



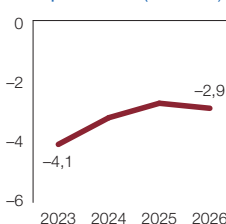
Taux de croissance du PIB réel par habitant (%) Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Congo, Rép.

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Le Congo enregistre une consolidation progressive mais timide de sa relance économique avec une croissance estimée à 2,8% en 2024 contre 2% en 2023. Cette reprise est portée par les secteurs primaire (6,1%) et secondaire (5,9%), malgré les perturbations techniques pétrolières et de fortes inondations de 2024. Du côté de la demande, l'accumulation des arriérés a entraîné un ralentissement de la consommation publique. Le Congo a connu une atténuation des tensions inflationnistes dont le taux a baissé légèrement, passant de 4,3% en 2023 à 3,1% en 2024 grâce à la politique monétaire restrictive de la Banque Centrale qui a maintenu son principal taux directeur inchangé à 5% pendant cette période. Malgré une baisse des revenus pétroliers de presque 30% comparé à 2022, le solde budgétaire a affiché un excédent de 4,0% du PIB en 2024, grâce aux efforts entrepris pour rationaliser les dépenses publiques, notamment les subventions aux carburants. Toutefois, le pays demeure en situation de surendettement avec une dette publique en recul mais toujours élevée s'établissant à 94% du PIB en 2024 contre 99% en 2023. La baisse des exportations d'hydrocarbures a réduit l'excédent du compte courant à 2,4% du PIB en 2024 contre 6,2% en 2023. Avec une émission accrue des titres du trésor, les banques se retrouvent très exposées avec une dette publique représentant 26% du total de leurs actifs en 2023 et des créances douteuses se situant à un haut niveau (15%), malgré une tendance baissière.

Avec les différents chocs, le taux de pauvreté a augmenté de 33,5% en 2015 à 46,8% en 2023 avec un indice de Gini de 48,9 indiquant une forte inégalité. En outre, l'indice de développement humain est en chute depuis 2015, classant le Congo 149 sur 192 pays en 2022.

Perspectives et risques

Les perspectives économiques sont favorables, avec une croissance projetée à 3,7% en 2025 et de 3,6% en 2026, grâce aux investissements dans de nouveaux champs pétroliers et gaziers, la stratégie des zones agricoles protégées (ZAP) visant à booster la production agricole et l'entrée en production de nouveaux projets miniers. Par ailleurs, l'apaisement attendu des tensions de trésorerie en 2025 devrait faciliter la réduction des arriérés et relancer la demande. L'inflation est prévue en baisse, atteignant environ 3% d'ici 2026, sous

l'effet d'une politique monétaire restrictive persistante. L'excédent budgétaire est projeté à 3,4% du PIB en 2025 et à 2,9% en 2026, grâce à une rationalisation des dépenses, permettant ainsi une réduction significative de la dette publique de 10 points de pourcentage d'ici 2026 (84% du PIB). La diminution attendue des exportations contribuera à faire baisser l'excédent du compte courant autour de 2,0% du PIB en 2025/26.

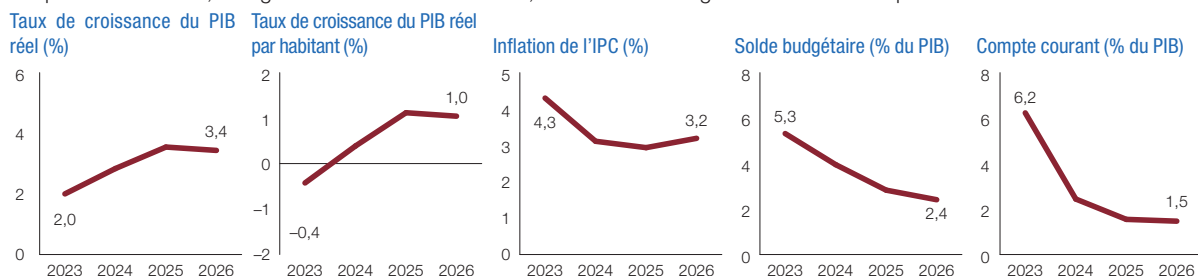
Cependant, ces perspectives sont confrontées à des risques, notamment les tensions géopolitiques, les vulnérabilités liées au pétrole en lien avec les nouveaux tarifs douaniers américains, ainsi que les effets des changements climatiques. La dynamique des réformes à court terme et la diversification à travers la transformation agricole, l'écotourisme et les énergies renouvelables contribueraient à atténuer ces risques.

Mieux utiliser le capital pour le développement

La richesse totale du Congo est estimée à 223 milliards USD en 2020 (CWON 2024), composée de capital naturel (40%), de capital humain (39%) et de capital produit (21%). Toutefois, la richesse par habitant a baissé de 7% entre 2015 et 2020 passant de 42141 USD à 39252 USD, principalement en raison d'une baisse du capital naturel par habitant. Le secteur privé, peu développé, est constitué en majeure partie de très petites entreprises (92,6%) et est plombé par un faible accès au secteur financier, caractérisé par sa petite taille et sa très forte concentration.

Avec l'espace budgétaire réduit dû au surendettement, la participation active au marché carbone et la valorisation de la séquestration du carbone à un prix juste, permettraient au Congo d'avoir accès à des capitaux additionnels pour financer son développement. Le rôle de l'Etat pour mieux gérer cet immense potentiel en capital naturel (renouvelable et non renouvelable) serait d'accroître les investissements publics pour transformer cet actif en capital humain et physique afin de diversifier l'économie et de mieux s'adapter aux effets du changement climatique.

Étant donné la situation de surendettement, il est aussi primordial de garantir la stabilité macroéconomique en renforçant la soutenabilité de la dette à travers la rationalisation des subventions énergétiques et l'élargissement de l'assiette fiscale. Ensuite, le Gouvernement devra accélérer les réformes pour renforcer la gouvernance, améliorer l'environnement des affaires et accélérer la valorisation du capital naturel à travers son intégration dans les comptes nationaux.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Congo, Rép. Démocratique

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Le PIB réel a crû de 6,2% en 2024, marquant une inflexion par rapport à 2023 (8,6%), liée à la croissance du secteur extractif (11,6% en 2024 contre 19,8% en 2023) qui représente 39% du PIB, 95% des exportations, et 42% des recettes. Les transports et télécommunications (6,8%), les services (6,3%), les bâtiments et travaux publics (4,4%) et le commerce (3,2%) ont été les autres moteurs de la croissance. Côté demande, la croissance a été soutenue par les investissements privés (23,7%) et les exportations de minerais (7,7%). La croissance du PIB par tête a également baissé de 5,1% en 2023 à 2,1% en 2024. Le resserrement monétaire, avec entre autres le maintien du taux directeur à 25% (8,25% en début 2023, relevé à 25% en août 2023), combiné à la stabilisation des prix des produits de base, a contribué à stabiliser la dépréciation du taux de change du franc congolais par rapport au dollar américain (6% en 2024 contre 24% en 2023), et à baisser l'inflation de 19,9% en 2023 à 7,1% en 2024. Le déficit budgétaire a augmenté de 1,7% en 2023 à 2,2% du PIB en 2024, en lien avec les dépenses sécuritaires et d'investissements, notamment pour le Programme de Développement Local de 145 territoires (agriculture, éducation, santé et l'infrastructure). Le taux d'endettement représente 16,17% du PIB, indiquant un risque modéré de surendettement. Le déficit courant s'est amélioré (-3,9% du PIB en 2024 contre -6,2% du PIB en 2023) en lien avec l'amélioration des termes de l'échange, contribuant à consolider les réserves internationales (3 mois d'importations en 2024 contre 2,7 mois en 2023).

Le taux de pauvreté était de 56,2% en 2020. La croissance est non inclusive avec un développement humain faible, le pays étant 180^{ème} sur 193 pays avec un IDH de 0,481 en 2024. Le taux de sous-emploi est élevé (73%), et les inégalités fortes persistent avec un coefficient de Gini de 0,51 en 2020.

Perspectives et risques

La croissance du PIB réel devrait ralentir à 5,0% en 2025 et 5,1% en 2026, et serait portée par la hausse de la production dans les industries extractives et les services du côté de l'offre, et par les investissements, côté demande. L'inflation devrait diminuer considérablement à 9% en 2025 et 7,2% en 2026, bénéficiant de la politique restrictive de la Banque centrale du Congo (BCC) et à l'international. Malgré les réformes sur la rationalisation des dépenses en lien avec le programme du FMI, la situation sécuritaire entraînant des dépenses supplémentaires, devrait amener le déficit budgétaire à 3,0% du

PIB en 2025 et 2,3% du PIB en 2026. Cette gestion prudente bénéficiera néanmoins au taux d'endettement, attendu à 18% du PIB en 2025–2026.

L'intensification du conflit à l'Est du pays avec son risque de généralisation, une baisse des cours des minerais, représentent des facteurs de risques pour la croissance en RDC en 2025 et 2026. La fin des tensions sécuritaires sera déterminante dans la mise en œuvre du Plan national de développement (PNDS) 2024–2028 et du programme avec le FMI approuvé en 2024 (2.77 milliards USD); et dans la mobilisation des financements privés et le soutien des bailleurs.

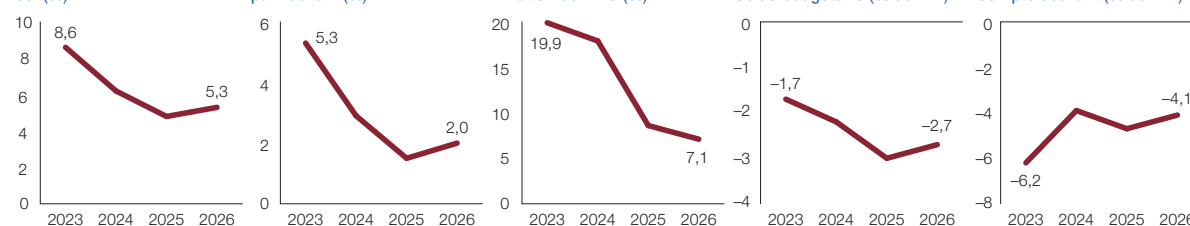
Mieux utiliser le capital pour le développement

La richesse de la RDC était estimée à 858 milliards USD en 2020 (CWON 2024), composée en grande partie du capital naturel (52,5%), du capital humain (39,7%) et du capital produit (9,8%). Bien que la richesse totale ait augmenté, la richesse par habitant a diminué, passant de 9 540 dollars en 2015 à 9 246 dollars en 2020, principalement en raison d'une baisse du capital naturel par habitant. L'indice de capital humain (ICH) de 0,37, est en deçà de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (0,40).

Le capital naturel de la République démocratique du Congo pourrait générer des revenus importants. En effet, le pays abrite la majeure partie des forêts du bassin du Congo, dont la valeur du service climatique (y compris la séquestration du carbone) est estimée à plus de 30 milliards USD, déduction faite de la déforestation. Transformer ce potentiel en ressources mobilisées, contribuerait à combler les besoins de financements estimés à USD 16,7 milliards par an jusqu'en 2030. Pour mieux tirer profit de sa richesse totale en capital, la RDC devrait chercher à valoriser les services écosystémiques de son capital naturel (crédits carbone, écotourisme, etc.) et à faire les investissements nécessaires pour les inclure dans le calcul de son PIB.

L'approfondissement des réformes de finances publiques, sectorielles et structurelles, seront déterminantes pour mobiliser et utiliser à bon escient la richesse en capital afin de réussir la mise en œuvre de son Plan National Stratégique de Développement (PNSD 2024–2028). Le pays devrait accélérer l'exécution des mesures de politiques soutenues par le programme du FMI et celui des autres partenaires, en mettant l'accent sur l'élargissement de la base taxable, la valorisation du capital naturel et de son contenu local, le développement du capital humain, avec la digitalisation comme point cardinal.

Taux de croissance du PIB réel (%) Taux de croissance du PIB réel par habitant (%) Inflation de l'IPC (%) Solde budgétaire (% du PIB) Compte courant (% du PIB)



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Gabon

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Le taux de croissance économique s'est accéléré en passant de 2,4% en 2023 à 3,1% en 2024, grâce au dynamisme des secteurs agricole (+5%), des BTP (+6,2%) et des services (+3,3%). Du côté de la demande, cette relance est soutenue par le raffermissement de l'investissement public (+10,4%) et privé (+7,4%). L'inflation a baissé à 1,2% en 2024, contre 3,6% en 2023, grâce à la politique monétaire restrictive de la Banque des États de l'Afrique centrale, qui a maintenu son principal taux directeur à 5%, et au renforcement des mesures de soutien au pouvoir d'achat. Le déficit budgétaire s'est creusé à 3% du PIB en 2024 contre un excédent de 1,8% en 2023 sous l'effet de la politique budgétaire expansionniste et de la charge de la dette élevée (3% du PIB). Le risque de surendettement est élevé avec un taux d'endettement de 73% du PIB en 2024 et l'accumulation récurrente des arriérés de paiement. En raison de leur exposition à ce risque, les banques gabonaises ont réduit leurs créances sur l'Etat de 37,25% en 2024, une tendance exacerbée par la hausse à 100% du taux de pondération applicable à la couverture des risques de crédit sur leurs engagements envers l'Etat du Gabon pour non-respect des critères de convergence. L'excédent du compte courant a baissé de 6,8% du PIB en 2023 à 5,7% en 2024, en liaison avec la contraction de l'excédent commerciale (baisse des exportations de 1,4%) et le déficit élevé de la balance des services et des revenus.

Le Gabon a un IDH moyen (0,693 en 2022, soit le 123^{ème} pays sur 193), mais la pauvreté et le chômage demeurent élevés (35,1% et 20,4% respectivement en 2023) à cause du faible impact de la croissance sur l'emploi. Le chômage touche particulièrement les jeunes (36,4%) et les femmes (29%).

Perspectives et risques

Le Gabon devrait connaître un ralentissement économique, avec des taux de croissance projetés à 2,4% en 2025 et 2,2% en 2026, en raison de la baisse de la production pétrolière (-2,1% et -4,7% respectivement) liée à la maturation des gisements. Le PIB non pétrolier devrait en revanche augmenter grâce au dynamisme des secteurs agricole (bois et huile de palme), minier (manganèse), des BTP, et de la demande intérieure. Les mesures anti-inflationnistes permettront de contenir l'inflation à 1,7% en 2025 et 2,3% en 2026. Le déficit

budgétaire se creusera avec la hausse des dépenses publiques et la baisse des recettes pétrolières. L'excédent courant s'amenuisera à 4,7% en 2025 et 3,2% en 2026.

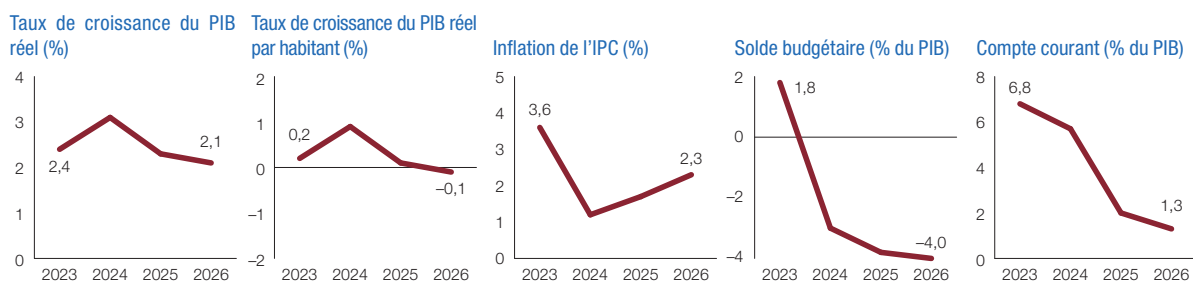
Ces perspectives pourraient être compromises par la baisse de la demande et des prix des principaux produits exportés en liaison avec les tensions sur le commerce international, les perturbations logistiques liées au déficit et à la dégradation des infrastructures, et la détérioration de la situation budgétaire. L'adoption de mesures de consolidation budgétaire et une meilleure allocation des ressources en faveur des investissements productifs devraient contribuer à atténuer ces risques.

Mieux utiliser le capital pour le développement

La richesse totale en capital du Gabon est estimée à 104,5 milliards USD en 2020 (CWON 2024), soit 35% de plus qu'en 1995. Elle est essentiellement composée de capital naturel (57,3%) et de capital humain (33,7%). Le capital financier et entrepreneurial du Gabon est sous-développé avec une seule entreprise cotée à la BVMAC (la cotation de BGFI Holding est en cours) et une prédominance des micro-entreprises (95,7%) et des entreprises informelles (62,9%). Le capital du Gabon est sous-exploité au regard des potentialités du pays (couvert forestier de 88%, faible transformation et diversification des exportations, 800 km de façade maritime).

Les rentes liées aux ressources naturelles représentent 18,5% du PIB, dont 84% émanant du pétrole et 14% des forêts. En 2024, le secteur pétrolier comptait pour 46% des recettes fiscales et le taux de pression fiscale hors pétrole était de 17,6% du PIB hors pétrole. Le poids important des dépenses de fonctionnement (110,1% des recettes fiscales en 2024) réduit l'efficacité de ces ressources en termes de développement.

Pour tirer profit de son capital, le Gabon devrait (i) valoriser et diversifier son capital naturel à travers le développement des chaînes de valeur et l'exploitation d'autres atouts (crédits carbone, écotourisme, etc.), (ii) améliorer l'environnement des affaires en investissant dans les infrastructures de transport, énergétiques et de logistique, le capital humain, le développement financier, et les ZES (iii) améliorer la gouvernance (notamment à travers la lutte contre la corruption et la formalisation des entreprises), et (iv) développer le système statistique pour l'intégration du capital naturel dans le PIB.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Guinée équatoriale

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

L'économie équato-guinéenne a enregistré une croissance du PIB réel de 1,7% en 2024 après une contraction de 5,1% en 2023, grâce à une augmentation de la production d'hydrocarbures (46,1% du PIB, plus de 90% des exportations). Du côté de la demande, l'activité a été tirée par la reprise des exportations, notamment de pétrole, estimées en hausse de 6,9% après une forte baisse de 28,9% en 2023 ainsi que le dynamisme des investissements privés (+13,3%). L'inflation a diminué légèrement à 1,8% en 2024 contre 2,5% en 2023, portée notamment par le renchérissement du prix du carburant. La Banque centrale régionale a toutefois maintenu stable son principal taux directeur à 5,0% en 2024. Le solde budgétaire s'est amélioré passant de 2,4% en 2023 à 2,7% du PIB en 2024, imputable à la hausse des recettes fiscales tirées de l'exploitation des hydrocarbures et aux efforts d'assainissement budgétaire. La dette publique est estimée provisoirement à 33% du PIB en 2024. Elle demeure soutenable mais vulnérable du fait la tendance baissière de la production d'hydrocarbures et des fluctuations des prix du pétrole. Au niveau extérieur, le solde du compte courant est ressorti déficitaire de 1,1% du PIB en 2024 après un léger excédent de 0,1% en 2023 expliqué par la faiblesse des exportations d'hydrocarbures conjuguée à la hausse des importations de biens et services. Le secteur financier demeure sous tension en raison du nombre de banques encore sous-capitalisées. Les prêts non performants en pourcentage du total des prêts ont néanmoins diminué passant de 55% en 2022 à 31% en fin décembre 2023.

Selon la 2^e enquête sur les ménages publiée en 2024 le taux de pauvreté a baissé à 50,7% en 2023 comparé à 76,8% en 2006. Le coefficient de Gini est estimé à 0,38. La RGE est classée comme pays à développement humain moyen (IDH de 0,650) en 2022 avec des inégalités expliquées par le chômage élevé (13,3% en 2023).

Perspectives et risques

L'activité économique se dégraderait en 2025 avec une croissance négative de 2,1% en lien avec la baisse projetée de la production de pétrole brut et des prix des hydrocarbures. L'activité reprendrait légèrement en 2026 avec un taux de croissance de 1,1% toujours influencée par l'orientation de la production pétrolière et les investissements prévus dans le secteur de la pêche. Cependant, la Guinée équatoriale entend revitaliser son secteur pétrolier avec un nouveau cycle d'octroi de licences en 2025, afin d'accroître l'exploration et

la production d'hydrocarbures. L'inflation se situerait à 2,0% en moyenne en 2025 et 2026 en-dessous du seuil de 3% de la CEMAC.

En 2025 et 2026, le solde budgétaire sera déficitaire à 0,2% et 0,7% PIB, respectivement, en raison de la baisse des recettes budgétaires en liaison avec la diminution de l'activité pétrolière. Le déficit du compte courant se creuserait davantage en 2025 et 2026 à 3,2% du PIB sous l'effet de la baisse prévue des recettes d'exportation d'hydrocarbures. Ces projections sont exposées à des risques portant sur un épuisement plus rapide des réserves de pétrole, ainsi qu'une baisse significative des investissements dans le secteur des hydrocarbures.

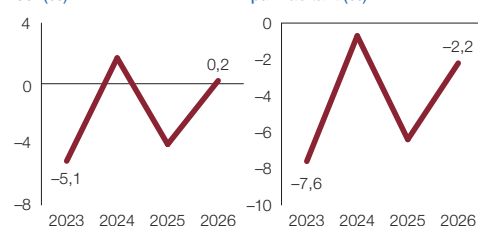
Mieux utiliser le capital pour le développement

La Guinée équatoriale dispose d'un capital diversifié composé essentiellement de capital produit (54287 millions USD) et de capital naturel (51908 millions USD). Avec la diminution des réserves pétrolières, le capital naturel par habitant a baissé de 40,2% depuis 2011 (dont ressources non renouvelables (-46,5%). L'environnement des affaires peu propice n'a pas favorisé l'afflux de capitaux financiers et commerciaux dans les secteurs non pétroliers. En outre, les faibles performances du système fiscal limitent les marges de manœuvre budgétaire. La productivité du capital humain est faible en raison notamment du manque de compétences techniques et professionnelles de la population.

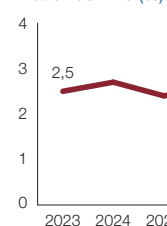
Les capacités de la RGE à mobiliser des capitaux diversifiés demeurent faibles. L'amélioration du cadre réglementaire et la gouvernance fiscale sont nécessaires pour stimuler l'investissement et l'efficacité budgétaire. Le pays a, en effet, entrepris des réformes qui devraient améliorer les finances publiques dans le cadre du programme non-financier avec le FMI, telles que la réduction des subventions sur les carburants combinée à une augmentation des prix, la suspension de toutes les exonérations fiscales non pétrolières, et la création du guichet unique pour l'enregistrement des entreprises.

Les autorités se sont aussi engagées à améliorer la gouvernance, la transparence et l'état de droit afin de créer un environnement favorable à l'investissement privé et à la mobilisation de capitaux. Cependant, le pays doit renforcer la gestion des ressources naturelles, améliorer ses capacités de mobilisation de recettes hors-pétrole pour réduire la dépendance aux hydrocarbures et rationaliser les dépenses publiques. Les marges supplémentaires pourraient être investies dans la santé et l'éducation afin de promouvoir le capital humain et le développement durable.

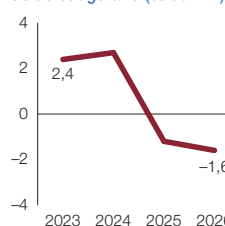
Taux de croissance du PIB réel (%) Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



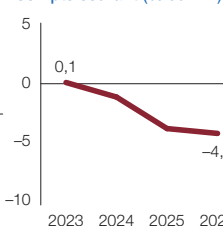
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

République centrafricaine

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Le taux de croissance du PIB réel de la République centrafricaine est estimé à 1,1% en 2024 contre 1% en 2023. Quoique modeste, cette amélioration est à mettre à l'actif de la consolidation de la paix dans le pays. Du côté de l'offre, la croissance est tirée par l'amélioration dans la production forestière, l'agriculture vivrière, et l'offre d'électricité. Côté de la demande, la croissance bénéficie du dynamisme de la consommation finale publique et privée, tandis que les exportations nettes se sont contractées en raison d'une baisse de la production aurifère de 50% par rapport à 2023. Le taux d'inflation s'est amélioré, 1,5% en 2024, contre 3,1% en 2023, grâce à la reprise de la production agricole et la stabilisation de l'approvisionnement en produits pétroliers. Le déficit budgétaire (dons compris) s'est accru à 3,6% du PIB en 2024 contre 3,4% en 2023, tiré par un déficit primaire plus important, estimé à 9,6% en 2024 contre 9,3% en 2023. La dette publique en République centrafricaine, estimée à 58% du PIB en 2024 contre 48% en 2023, demeure soutenable. Le déficit courant s'est amélioré à 8% en 2024 contre 9,7% en 2023 en raison de la réduction du déficit commercial (11,4% en 2024, contre 13% en 2023).

En 2024, le revenu par habitant en République centrafricaine est estimé à 530 USD tandis que le taux de pauvreté monétaire évalué à 68%, avec une forte incidence en milieu rural (75%). En 2024, le pays est classé 188 sur 191, selon l'IDH. Le taux de sous-emploi des jeunes est de 45% (PNUD, 2024), et l'indice de GINI en 2024 affiche 43% comme en 2022, indiquant une inégalité modérée dans la répartition des richesses du pays.

Perspectives et risques

Les perspectives économiques s'annoncent sous de meilleurs auspices pour la République centrafricaine avec un taux de croissance du PIB réel projeté à 2,2% en 2025 et à 3% en 2026. Cette croissance devrait profiter du dynamisme des activités d'exploitation forestière, extractives et des branches manufacturières. L'inflation devrait rester sous la barre de 3%, soit 2,7% en 2025 et 2,4% en 2026, grâce au resserrement de la politique monétaire, à l'amélioration de la production vivrière et à l'approvisionnement plus régulier du pays en

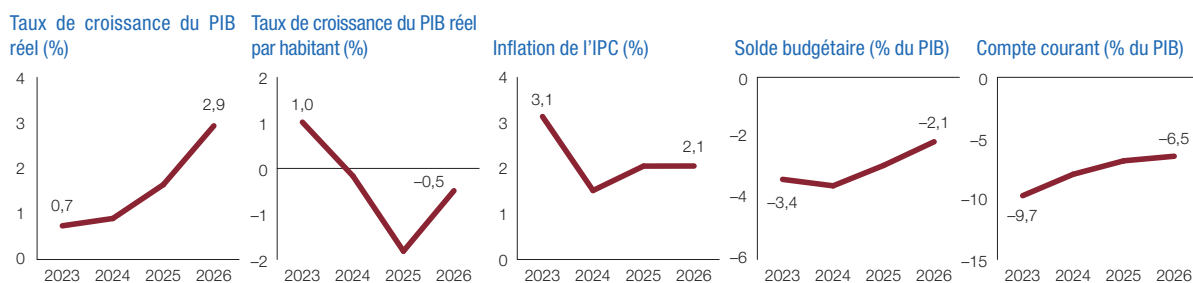
produits pétroliers. Le solde budgétaire devrait s'améliorer, à 3,3% du PIB en 2025 et 2,6% en 2026 en lien avec la mise en œuvre des réformes sur l'administration fiscale et les mesures de lutte contre la corruption. Le déficit de balance courante devrait s'améliorer pour se situer à 6,5% du PIB en 2025 et 6,2% en 2026, bénéficiant de la reprise de la production aurifère et de la dynamique haussière des cours de l'or. L'inversion des acquis en matière de sécurité, les retards dans la mise en œuvre des projets structurants, les chocs climatiques, la baisse des cours du diamant reflétant en partie l'impact des diamants synthétiques, sont des risques qui pourraient compromettre la réalisation de ces perspectives. De même, les élections présidentielles et locales sont prévues pour cette année 2025.

Mieux utiliser le capital pour le développement

La richesse totale du pays est estimée en 2020 à 41801 millions USD (CWON, 2024). Le capital global (ou richesse totale) de la RCA est dominée par le capital naturel (66%), suivi du capital productif (27%) et du capital humain (11%). La valeur du capital humain s'est améliorée de 17% entre 2015 et 2020, en lien avec les investissements post-crise dans les domaines sociaux. Cependant, le pays enregistre une baisse de la richesse globale par habitant de 8%, se situant en 2020 à 8958 USD contre 9717 USD en 2015.

Accroître la richesse totale requerra l'accélération des investissements concomitamment dans le capital physique et le capital humain. Pour ce faire il sera crucial d'accroître la mobilisation des ressources domestiques et extérieures. A cet égard, le pays a entrepris des investissements dans la digitalisation et des réformes dans les dépenses fiscales et les recettes non-fiscales. Celles-ci devront permettre une amélioration des investissements dans les prochaines années.

L'exploitation du capital naturel, à travers une politique d'industrialisation structurante, axée sur le développement des chaînes de valeurs et le contenu local, contribuerait à la mobilisation des ressources financières et à attirer les investissements privés internes et étrangers. Le développement du capital financier pourrait s'appuyer sur des produits tels que les obligations vertes, le capital-risque, les garanties et lignes de crédit dans ce processus de transformation du secteur minier centrafricain.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Tchad

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Le PIB réel a cru de 3,2% en 2024 contre 4,9% en 2023. Cette légère baisse de la croissance s'explique principalement par une baisse de la production agricole due aux inondations de 2024 et une légère baisse de la production pétrolière. En raison de la hausse des prix des produits alimentaires et d'une hausse de 40% des prix des carburants, l'inflation a fortement augmenté à 8,7% contre 4,1% en 2023, affectant négativement la consommation privée. En 2024, la situation des finances publiques s'est légèrement améliorée. Le déficit du solde budgétaire s'est réduit à 1,2% du PIB contre 1,8% en 2023, du fait d'une maîtrise des dépenses courantes malgré des pressions sur la défense et la sécurité et à l'arrivée massive des réfugiés du Soudan. Les performances ont également été légèrement moindres en termes de fiscalité pétrolière. Au niveau du secteur extérieur, le déficit du compte courant s'est accru à 1,4% du PIB en 2024 contre 0,8% du PIB en 2023, en raison d'une dégradation de la balance commerciale liée au recul des revenus pétroliers.

L'incidence de la pauvreté est de 42,3%. L'extrême pauvreté a augmenté avec la pandémie de la Covid-19, passant de 31,2 pourcent en 2018 à 34,9 pourcent en 2021 et 35,4 pourcent en 2023. La situation sociale se dégrade du fait principalement des déplacements de populations, des inondations et depuis mi-avril 2023, de la crise au Soudan.

Perspectives et risques

Les perspectives pour 2025–26 sont globalement favorables pour le Tchad même si elles demeurent soumises à des facteurs de risques importants. Soutenue par le reprise dans le secteur agricole, la croissance devrait reprendre en 2025 (3,5 % pour le PIB réel). La hausse de la production agricole pourrait aider à baisser les pressions inflationnistes au cours des deux prochaines années (l'inflation pourrait baisser à 4,6 % en 2025, puis à 3,7 % en 2026). La mise en œuvre du Plan National de Développement devrait permettre une reprise de l'investissement public qui est très faible (0,5% du PIB en 2024) et soutenir une croissance du PIB réel à 3,8% en 2026. Toutefois, la production pétrolière pourrait baisser, à la suite d'une faible reprise des investissements étrangers qui sont pourtant nécessaires dans ce secteur du fait du vieillissement des champs pétroliers (le pays a procédé au rachat des actifs d'Exxon Mobil). De ce fait, le compte courant extérieur pourrait se maintenir en déficit (-1,0% et -1,2 % respectivement, en 2025 et 2026).

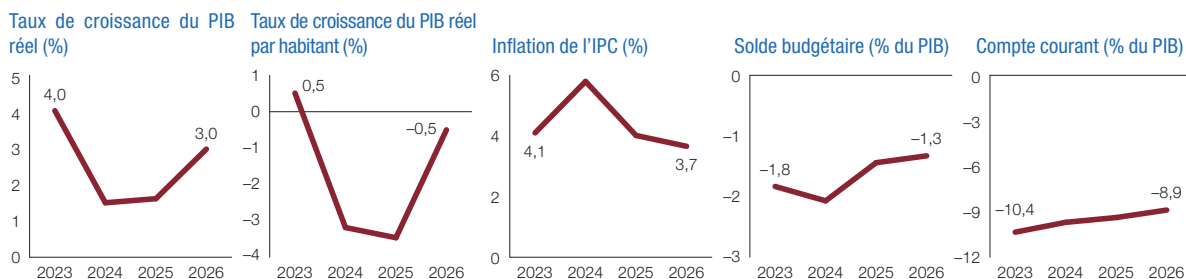
Les perspectives pour 2025–26 sont toutefois soumises à des facteurs de risques dont les mesures de tarification douanière à 13% imposées par les autorités américaines aux exportations tchadiennes. Les autres facteurs de risques incluent : (i) une possible intensification des conflits régionaux (crises du Soudan et de la Libye et mouvement Boko Haram) qui peuvent avoir des effets négatifs sur les performances macroéconomiques ; (ii) de fortes fluctuations des cours du pétrole et ; (iii) une multiplication des chocs climatiques (inondations et sécheresses).

Mieux utiliser le capital pour le développement

La richesse en capital du Tchad est estimée en 2020 à 120 milliards USD, soit un accroissement de 90% par rapport à 1995. Le stock de capital naturel est le plus important et représente 56,3%. Avec un indice du capital humain de 0,30 (pour une moyenne d'Afrique de 0,43), un enfant né aujourd'hui sera 70 % moins productif à l'âge adulte qu'un enfant ayant reçu une éducation de qualité et bénéficié de services de santé adaptés (Banque mondiale, 2021). Le secteur privé est embryonnaire, majoritairement informel et largement dominé par les microentreprises (TPME et PMI). Il est surtout contraint par un faible accès au financement et une environnement des affaires volatile.

L'amélioration de l'efficacité du capital dans la perspective du développement du Tchad nécessite une approche multidimensionnelle combinant le développement du secteur privé, l'amélioration de l'efficacité gouvernementale et l'attraction des capitaux privés internationaux. Le Tchad devrait mettre l'accent sur l'amélioration du capital humain et sur le développement technologique afin de rendre sa croissance plus intensive, plus forte et plus durable. Cela passe par l'amélioration de la qualité des enseignements, le développement de l'enseignement technique et scientifique ainsi que la recherche et l'innovation. Le potentiel du pays est considérable en ressources naturelles.

Il est important pour le pays : (i) de s'appuyer sur les progrès réalisés ces dernières années pour améliorer les indicateurs relatifs au climat des affaires et amorcer une véritable stratégie d'attraction des capitaux étrangers ; (ii) d'amorcer la mise en œuvre de mesures spécifiques pour l'amélioration de la gouvernance globale (contrôle de la corruption, réglementations et efficacité des dépenses publiques) afin de mieux soutenir les investissements dans le capital humain. Le Plan National de Développement pourrait créer des synergies dans ce sens.



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.



AFRIQUE DE L'EST

Burundi

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Les performances économiques du Burundi ont connu une légère amélioration en 2024, malgré les pénuries récurrentes de carburant, la faiblesse des devises et les coupures fréquentes d'électricité. La croissance du PIB réel est estimée à 3.9 pourcents en 2024, après 3.3 pourcents en 2023. Côté offre, cette croissance a été tirée par l'agriculture d'exportation, les services, et par l'investissement public et la consommation publique, côté demande. Alimentée par le financement monétaire du déficit budgétaire et une prime de change élevée sur le marché parallèle (160 pourcents), l'inflation est ressortie à 20.2 pourcents, après 27.1 pourcents 2023, malgré une politique monétaire restrictive. Le déficit budgétaire s'est amélioré de 5.8 à 4.8 pourcents du PIB, consécutivement à la hausse du PIB. Le ratio dette/PIB s'est établi à 50.4 pourcents du PIB contre 53.8 pourcents en 2023, selon la Banque de la République du Burundi. Selon le FMI, la dette publique reste viable mais présente un risque de surendettement élevé. Le déficit du compte courant s'est amélioré de 14 à 8.4 pourcents du PIB entre 2023 et 2024, induit par une baisse de la valeur des importations consécutivement à la faiblesse des réserves de changes (1.6 mois d'importation à fin 2024) et à une amélioration du solde des revenus primaires et secondaires. Entre décembre 2023 et décembre 2024, la performance du secteur financier a été marquée par une hausse du ratio des prêts non performants de 34.9 à 38.6 pourcents et une baisse du ratio de solvabilité globale de 20.3 à 18.6 pourcents.

La pauvreté reste préoccupante avec 65.1 pourcents de la population vivant avec moins de 2,15 dollars par jour (PPA 2017) en 2024. La situation sociale pourrait s'être détériorée davantage, avec les pressions inflationnistes récentes. Le taux de chômage n'est que de 2.8 pourcents. Toutefois, le sous-emploi reste important (53.4 pourcents).

Perspectives et risques

Les perspectives économiques en 2025 et 2026 sont positives avec des taux de croissance du PIB réel projetés, respectivement à 4.0 et 4.3 pourcents; une performance soutenue par l'agriculture d'exportation, l'exploitation minière, la production de l'électricité et la construction, et les dépenses publiques. L'inflation ressortirait à 30.7 et 20.8 pourcents respectivement en 2025 et 2026, alimentée par l'escalade des tensions commerciales et la monétisation du déficit budgétaire; lequel se détériorerait à 5.5 pourcents du PIB en 2025 avant de s'améliorer à 4.5 pourcents du PIB en 2026, par suite

des progrès dans la numérisation des recettes. Le déficit du compte courant se détériorerait à 12.6 et à 14.9 pourcents du PIB, respectivement en 2025 et 2026, résultant de la dégradation des transferts et de la balance commerciale.

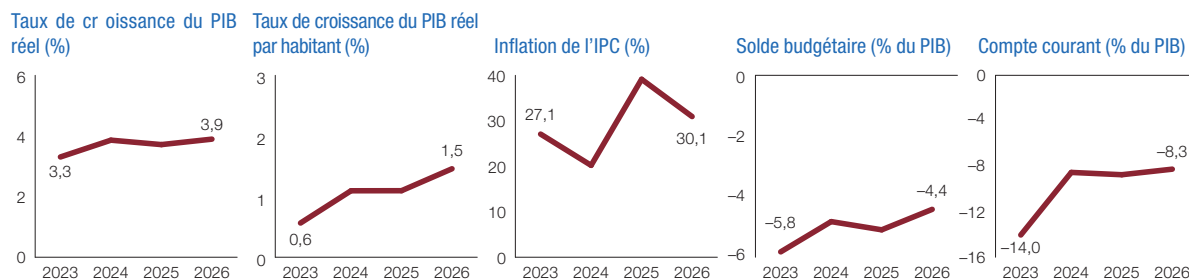
Cependant, ces perspectives pourraient être compromises par une inflation plus élevée, la baisse des cours des principales matières du pays, les difficultés de remboursement de la dette, les aléas climatiques et la situation sécuritaire régionale. Les facteurs à la hausse proviendraient d'une hausse des exportations minières. Poursuivre les réformes de modernisation de la politique monétaire et de change, d'accroissement des recettes internes, de diversification économique est essentiel pour contenir les risques défavorables.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Le Burundi dispose de ressources diversifiées. Sur la période 1995–2018, son capital naturel renouvelable par tête a régressé de 66.3 pourcents, du fait de son mode d'exploitation non durable, tandis que le capital naturel non renouvelable par tête a progressé de 10.3 pourcents, dominé par les ressources minérales. Son capital humain repose sur une population jeune, mais confrontée à des défis de formation, de sous-emploi et de pauvreté. Son marché financier intérieur et les ressources commerciales sont faiblement développés. Enfin, l'espace fiscal est étroit, avec un taux de pression fiscale estimé à 12 pourcents en 2024.

Les capacités de l'Etat burundais à mobiliser et à utiliser efficacement les différents capitaux pour son développement nécessitent un renforcement, malgré l'existence d'un code des investissements attractif. Des défis subsistent notamment en matière de valorisation adéquate des ressources naturelles, de renforcement de l'exécution des contrats, d'allocation appropriée de ressources aux infrastructures (transport et énergie) et aux secteurs sociaux (santé, éducation, surtout l'enseignement technique et professionnel) et de développement des partenariats publics privés.

Le Burundi devrait mener des réformes institutionnelles et de gouvernance pour améliorer la mobilisation et l'utilisation des différents types de capital. Celles-ci passent notamment par le renforcement de l'indépendance de la justice et de la lutte contre la corruption, pour créer un cadre propice aux investissements privés. L'amélioration de la collecte des recettes internes par la digitalisation et la maîtrise des dépenses courantes permettrait de créer de l'espace budgétaire pour plus d'investissements dans les infrastructures et le capital humain.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Comores

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

La reprise économique s'est poursuivie en 2024 avec un taux de croissance du PIB réel de 3,4% contre 3,1% en 2023. Cependant, la croissance a été plus faible que prévue, en raison notamment des effets des changements climatiques et de la pandémie de choléra. Côté offre, la croissance a bénéficié de la bonne tenue des secteurs agricoles, du commerce et de la construction. Côté demande, elle a été tirée par la consommation et l'investissement. Bien qu'en baisse par rapport à 2023 (9%), le taux d'inflation annuel en 2024 était encore élevé (4%) en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires. Le déficit budgétaire s'est détérioré en 2024 à 2,9% du PIB en raison de la baisse des recettes fiscales attribuables surtout à celle des impôts sur le revenu dans un contexte de hausse des dépenses publiques courantes. Le solde primaire diminue toutefois -1,2% du PIB en 2024 contre -2% du PIB en 2023, lié au retard dans l'exécution de certaines dépenses en capital. Avec l'accumulation des nouveaux arriérés de paiement, le ratio dette publique/PIB a augmenté de 34,8% en 2023 à 35,8% en 2024. Le niveau de la dette publique reste toutefois viable en dépit des risques de surendettement élevés. Le déficit du compte courant s'est également détérioré à 3,4% du PIB en 2024 contre 2% du PIB en 2023, en raison surtout de la baisse des principales exportations du pays. Le niveau des réserves en devises des Comores s'est cependant maintenu à un niveau confortable (environ 7 mois d'importations). Le secteur financier est embryonnaire et peu inclusif.

Le taux de pauvreté actuel est estimé à 38,4%, le taux de chômage à 6,5% mais le sous-emploi reste significatif. Le pays se classe au 152 rang sur 193 selon l'Indice de Développement Humain (IDH). Les inégalités de revenus sont très élevées (indice de Gini inférieur à 0,45) et la mortalité infantile est d'environ 43 décès pour 1000 naissances.

Perspectives et risques

La croissance économique s'accroîtrait en 2025 et 2026 pour atteindre respectivement 4,2% et 4,6%. Ces perspectives économiques favorables bénéficieraient de la poursuite de la croissance du secteur primaire (agriculture et pêche), de la consolidation des secteurs de la construction, du commerce et du tourisme, ainsi que de la vigueur de l'investissement et de la consommation. Le resserrement de la politique monétaire par la Banque centrale des Comores (BCC) renforcerait la tendance baissière de l'inflation en 2025 et 2026 (2,2%). L'exécution des réformes des finances publiques en

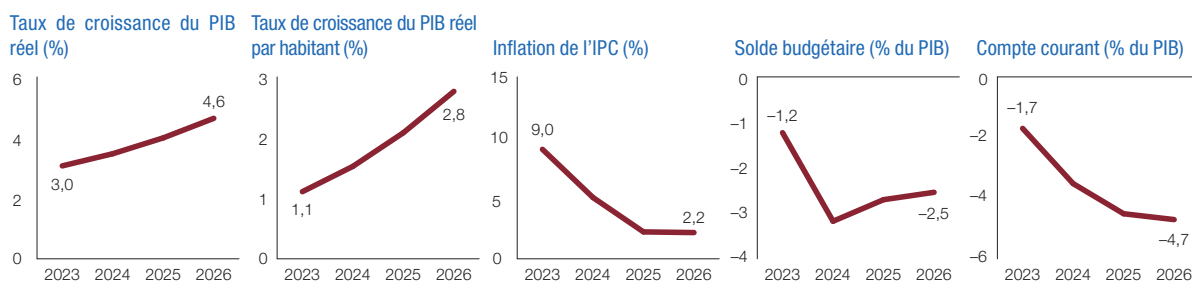
2025 et 2026 réduirait le déficit budgétaire à 2,4% du PIB et 2,3% respectivement, tiré par une amélioration de la mobilisation des recettes publiques et une maîtrise des dépenses publiques. Les perspectives économiques favorables en 2025 et 2026 sont toutefois exposées à plusieurs risques, dont la détérioration du climat politique et social suite aux élections législatives de janvier 2025, la détérioration de la conjoncture internationale et les effets négatifs des changements climatiques. Pour se prémunir contre ces risques, les Comores devraient renforcer la mise en œuvre des réformes économiques et financières, et de la gouvernance du pays, tout en accélérant l'exécution des projets de développement financés notamment par ses principaux partenaires techniques et financiers.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Les Comores sont dotées d'actifs (le capital) variés mais dont la contribution à la croissance économique est restée jusqu'ici faible. Le capital naturel constitué de ressources naturelles renouvelables (terres agricoles, forêts, pêche) enregistre une baisse par habitant. Le capital humain reste déficient en raison de la faiblesse des systèmes éducatifs et de santé accentuée par un défi démographique avec 60% de la population âgée de moins de 25 ans. L'espace fiscal demeure insignifiant tandis que le secteur financier constitué uniquement d'institutions financières est embryonnaire.

La mobilisation et l'allocation du capital aux Comores sont fortement entravées par les faibles capacités institutionnelles et humaines de l'Etat comorien. Ainsi, en raison de la faiblesse des administrations fiscales et douanières, l'Etat comorien ne mobilise actuellement qu'environ 16% du PIB comparée à 31% du PIB pour les pays insulaires similaires. L'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques reste également un défi majeur comme l'atteste le diagnostic de la nouvelle stratégie nouvelle Stratégie de réformes de la gestion des finances publiques (SRGFP 2024-2034) du pays.

Le renforcement des cadres institutionnel et de gouvernance du pays est indispensable pour l'amélioration de la mobilisation et de l'allocation du capital aux Comores. Il constitue le premier des cinq catalyseurs identifiés dans le Plan Comores émergent 2030 (PCE) pour atteindre ses objectifs. Comme le préconise le PCE, cela concerne notamment l'amélioration de l'administration publique, le renforcement de la justice et de la lutte contre la corruption, l'amélioration du climat des affaires favorable à l'investissement privé, ainsi que la consolidation de la gestion des finances publiques.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Djibouti

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

En 2024, l'économie djiboutienne a enregistré une forte croissance de 6.6 pourcents, bien qu'en retrait par rapport à 2023 (7.4 pourcents), malgré les tensions persistantes en mer Rouge. Du côté de l'offre, cette performance a été tirée par les activités portuaires, avec notamment le trafic de conteneurs (+48 pourcents) et les opérations de transbordement, ainsi que par la production énergétique et la branche télécommunications. En termes de demande, la croissance a été principalement portée par les exportations nettes et la consommation intérieure. L'inflation a progressé à 2.1 pourcents en 2024, contre 1.5 pourcent en 2023, en raison du renchérissement du prix des produits alimentaires et des boissons. Après un déficit de 3.5 pourcents du PIB en 2023, la situation des finances publiques s'est nettement améliorée en 2024, avec un léger déficit budgétaire (-0.3 pourcent du PIB, base engagements), dû à une augmentation des recettes fiscales et non fiscales. Cependant, la dette publique extérieure est jugée insoutenable avec un ratio d'endettement estimé à 64 pourcents du PIB en 2024, contre 69.4 pourcents en 2023. L'excédent du compte courant a cru de 18.1 à 22.2 pourcents du PIB entre 2023 et 2024, résultant de l'amélioration de la balance des biens et services. Les réserves officielles de change sont estimées à environ 5 mois d'importations en 2024. Le secteur financier demeure globalement solide, avec un ratio de solvabilité élevé (17.5 pourcents) et une part de prêts non performants dans le système bancaire maintenue à 4.1 pourcents des crédits globaux en 2024.

En 2024, le taux de pauvreté de la population était estimé à 35.5 pourcents, contre 36.9 pourcents en 2023. Le coefficient de Gini s'établissait à 41.6 pourcents en 2017. Le taux de chômage demeure élevé (26.1 pourcents en 2017), avec une situation particulièrement préoccupante chez les jeunes (73 pourcents).

Perspectives et risques

Les perspectives économiques restent globalement positives, avec une prévision de croissance de 6.5 pourcents en 2025 et de 6.7 pourcents en 2026, soutenue par la poursuite des opérations de transbordement et la reprise de la construction. L'inflation devrait croître à 2.4 pourcents en 2025 avant de revenir à 2.2 pourcents en 2026, en raison des perturbations continues des chaînes d'approvisionnement et des incertitudes liées à la situation internationale. La gestion rigoureuse des finances publiques devrait permettre de dégager un léger excédent budgétaire de 0.3 pourcent du PIB en 2025, suivi

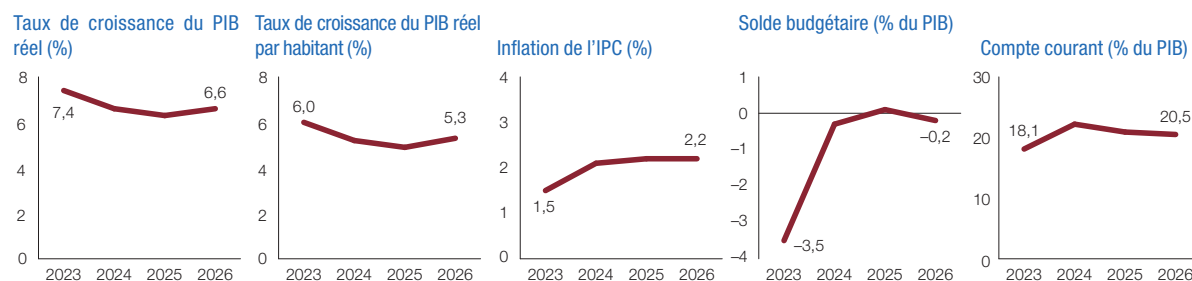
d'un budget équilibré en 2026. L'excédent du compte courant devrait rester stable autour de 21 pourcents du PIB en 2025-26, grâce à la solidité des réexportations de marchandises. Toutefois, plusieurs risques pourraient assombrir ces perspectives favorables, notamment un ralentissement du trafic portuaire, des difficultés liées au remboursement de la dette extérieure, une déviation partielle du transit éthiopien et les effets du changement climatique. Une diversification des moteurs de la croissance et une réforme des finances publiques pourraient contribuer à réduire ces risques. Parmi les facteurs susceptibles de favoriser une croissance plus élevée figurent les perspectives de forte expansion en Éthiopie et l'amélioration de la navigation maritime en mer Rouge.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Djibouti dispose de ressources nationales relativement limitées. Toutefois, le capital naturel, dominé par les ressources naturelles renouvelables, a progressé de 119 pourcents en valeurs et de 44 pourcents par tête entre 1995 et 2018. Le capital humain est fortement entravé par le manque de compétences techniques et professionnelles notamment des jeunes. Les marges de manœuvre budgétaires du pays sont particulièrement étroites. En termes de ressources financières, Djibouti demeure tributaire des flux de financements internationaux et des investissements directs étrangers. Les ressources commerciales restent concentrées dans les secteurs des transports et de la logistique, en raison d'un manque de diversification économique.

Djibouti est confronté à des difficultés majeures pour mobiliser et exploiter efficacement ses ressources domestiques. Le renforcement de l'état de droit et de la réglementation pourra avoir un effet de levier sur la mobilisation du capital. Malgré l'amélioration du climat des affaires, l'exécution des contrats et la protection des investisseurs posent encore des défis importants. Un soutien à la formalisation et une meilleure gouvernance des entreprises permettront de libérer le potentiel en capital du pays.

Pour améliorer la mobilisation des capitaux et l'efficacité fiscale, Djibouti devra entreprendre des réformes institutionnelles et de gouvernance. Cela inclut la réforme de la politique des subventions publiques, le développement de partenariats public-privé et le renforcement des institutions de gouvernance publique. De plus, une meilleure gestion des ressources nationales permettra de créer l'espace fiscal nécessaire pour les investissements prioritaires dans des secteurs essentiels comme l'éducation, la santé et les infrastructures.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Érythrée

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

L'environnement macroéconomique et financier s'est amélioré entre 2023 et 2024. Le PIB réel a légèrement progressé, passant de 2,8 % en 2023 à une estimation de 2,9 % en 2024, sous l'impulsion de l'industrie (notamment de l'exploitation minière) et des services du côté de l'offre, et de la consommation publique et des ménages du côté de la demande. La politique monétaire a été restrictive. L'inflation a diminué, de 8,1 % en 2023 à 1,1 % en 2024, grâce à l'amélioration de l'approvisionnement et à la stabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales. Le taux de change est fixé à 15 nakfas pour un dollar des États-Unis. Le déficit budgétaire s'est légèrement réduit à 3,4 % du PIB en 2024, contre 3,5 % en 2023, grâce à l'assainissement budgétaire, tandis que le ratio impôts/PIB restait stable, à environ 17 %. Le ratio dette publique/PIB a été estimé à 164 % pour 2024, dont 68 % de créances domestiques, ce qui implique un certain risque de change. (La dernière analyse de viabilité de la dette de l'Érythrée a été réalisée en 2019 et n'est pas accessible au public). L'excédent du compte courant a diminué, passant de 14,1 % du PIB en 2023 à une estimation de 12,4 % en 2024, avec une détérioration de la balance commerciale des marchandises due aux fluctuations des prix des métaux sur le marché mondial. Le secteur financier comprend une banque commerciale publique et deux institutions non bancaires.

Le taux de pauvreté s'élevait à 50 % en 2020 et pourrait avoir diminué grâce à la légère croissance du PIB réel par habitant en 2023. Le taux de chômage en Érythrée était de 5,12 % en 2023. L'indice de développement humain est de 0,493, un résultat inférieur à la moyenne africaine, mais qui pourrait être atténué par les politiques gouvernementales en faveur de la croissance inclusive et de la formation technique.

Perspectives et risques

La croissance du PIB réel devrait se relever légèrement pour atteindre 3,2 % en 2025 et 3,3 % en 2026, menée par l'exploitation minière et les services du côté de l'offre, ainsi que par la consommation privée et l'investissement du côté de la demande. D'après les prévisions, l'inflation chutera à 1,3 % en 2025 et 2026, grâce à l'amélioration des disponibilités alimentaires à la suite des bonnes récoltes. Le solde budgétaire devrait continuer à se rapprocher de l'équilibre, de -3,4 % en

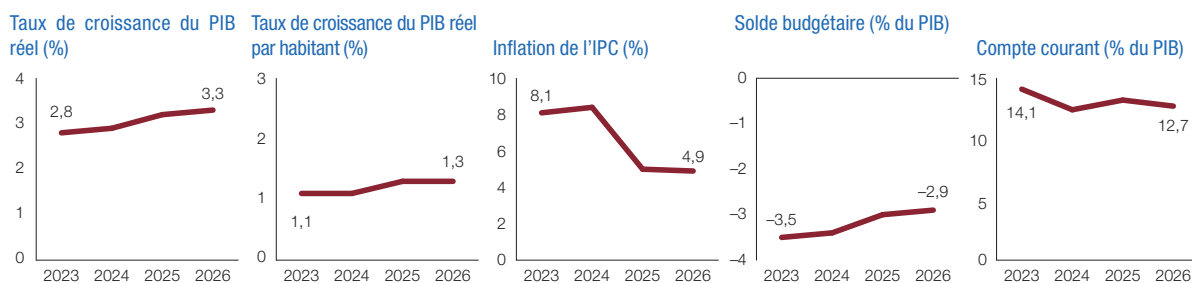
2024 à -3,0 % en 2025 et -2,9 % en 2026, du fait de l'assainissement budgétaire. L'excédent du compte courant devrait augmenter pour atteindre 13,2 % en 2025, avec une légère baisse à 12,7 % en 2026, ce qui reflète une amélioration de la demande mondiale et des cours des produits de base. Les principaux risques à la baisse comprennent la prolongation des sanctions unilatérales injustes contre le pays, les retards dans la production à la mine de potasse de Colluli (en raison des difficultés à mobiliser le financement), les fluctuations des prix internationaux des métaux ou encore l'insécurité dans la région de la Corne de l'Afrique. Le renforcement des mesures de mobilisation des ressources nationales pourrait atténuer les risques de financement.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Le secteur minier représente 60 % des exportations de marchandises. Parmi les principaux défis rencontrés figurent la faible valeur ajoutée du contenu local, les fluctuations des cours mondiaux des minerais, l'absence d'un cadre juridique solide et le faible niveau d'imposition. La biodiversité marine est également riche en Érythrée, avec environ 1 000 espèces de poissons connues. Le capital humain reste très peu développé. Le secteur privé et le secteur financier, de petite taille, sont confrontés à un environnement des affaires précaire.

Le gouvernement, avec le soutien de ses partenaires de développement, revoit actuellement les cadres et les normes du secteur minier afin de s'assurer que cette industrie contribue à la conservation de l'environnement et au développement social. L'injection durable d'une dose accrue d'investissements dans les ressources marines catalyserait le processus de développement du pays. Le gouvernement identifie également des priorités politiques pour moderniser le secteur financier, dans le but de fournir des services financiers inclusifs et de stimuler la croissance du secteur privé.

Le gouvernement accélère la mise en place d'une capacité de diagnostic de la gestion des finances publiques, durcit les contrôles sur la gestion du budget et de la trésorerie, met en place et déploie le Système intégré d'information relatif à la gestion financière, améliore l'audit interne et renforce les capacités institutionnelles et humaines. Des efforts sont également déployés pour améliorer le climat des affaires et des investissements, grâce à des réformes politiques et institutionnelles visant à attirer les investissements privés.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal de l'Érythrée, qui va du 1^{er} juillet au 30 juin.

Éthiopie

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Le développement macroéconomique et financier de l'Éthiopie reste solide et stable. L'économie a affiché une croissance de 7,3 % en 2023/2024, contre 6,6 % en 2022/2023, tirée par l'industrie (9,2 %) et l'agriculture (7,0 %) du côté de l'offre, et par la consommation privée et les investissements du côté de la demande. L'inflation est restée élevée, à 26,6 % en 2023/2024, en raison des hausses de prix des produits alimentaires (28,1 %) et non alimentaires (24,3 %) et des contraintes du côté de l'offre, entretenues par les perturbations dues à la guerre entre la Russie et l'Ukraine et au conflit dans le nord de l'Éthiopie. En 2023/2024, la politique monétaire a été essentiellement restrictive, en limitant la croissance du crédit à 15 % (puis 18 %) pour contenir l'inflation. En 2023/2024, le déficit budgétaire s'est réduit à 2,0 % du PIB, contre 2,6 % précédemment, grâce à l'Accord de paix de Pretoria avec le TPLF et à l'assainissement budgétaire qui a réduit les dépenses de défense de 14,1 %. Le déficit du compte courant s'est maintenu à 2,9 % du PIB en 2023/2024, la balance commerciale s'étant détériorée de 2,7 %. L'Éthiopie présente un risque élevé de surendettement et n'a pas pu assurer le paiement d'un coupon d'euro-obligation de 33 millions d'USD en décembre 2023. Le secteur financier, dominé par l'industrie bancaire, reste prudemment stable, avec un ratio de prêts non performants de 3,9 %, des réserves excédentaires sur dépôts de seulement 0,8 %, et une croissance du crédit qui reste modérée à 12,9 %, en raison du plafond de crédit de 18 %.

Les conditions sociales restent difficiles en Éthiopie, avec un taux de pauvreté national de 27 % en 2024, un indice de Gini de 45,5, un taux de chômage de 8 % (27,2 % pour les jeunes) et un IDH de 0,5 (le pays est classé 176 sur 193 en 2022), tandis que le taux de mortalité maternelle s'élève à 267. L'Éthiopie dispose d'un programme de protection sociale, mais son financement reste problématique.

Perspectives et risques

La croissance devrait être robuste, à 7,0 % en 2025/2026, grâce aux réformes en cours, au traitement de la dette extérieure attendu, à la reprise du financement externe et à une plus grande stabilité intérieure. L'orientation restrictive de la politique monétaire devrait également permettre de juguler les pressions inflationnistes à environ 11,7 % en 2025/2026. Sur le front budgétaire, les prévisions indiquent un déficit stable à 1,9 % du PIB en 2025/2026, en raison des

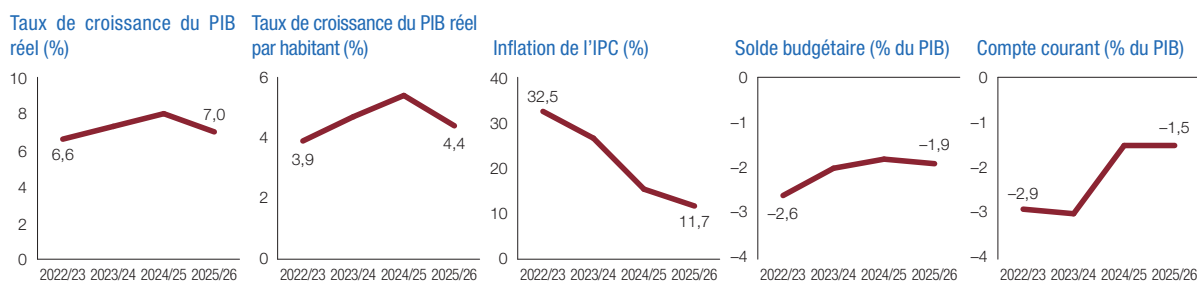
efforts d'assainissement en cours. Le déficit du compte courant devrait s'améliorer légèrement pour atteindre -1,5 % en 2025/2026 grâce aux réformes engagées par le pays et à l'évolution vers un régime de taux de change favorable aux exportations. Les risques de dégradation sont liés à la vulnérabilité de la dette, à la volatilité des cours des produits de base, à la vulnérabilité climatique et aux conflits. Les mesures d'atténuation des risques comprennent l'exécution des réformes actuelles, l'accélération des négociations sur la dette publique extérieure et les initiatives de paix en cours, ainsi que la mise en œuvre de politiques monétaires et fiscales prudentes.

Mieux utiliser le capital pour le développement

L'Éthiopie dispose d'un capital naturel et humain considérable et il s'agit de la quatrième nation africaine la plus riche en ressources renouvelables, avec des augmentations respectives de 101 %, 579 % et 100 % entre 1995 et 2018. Mais elle n'a pas pu tirer profit de ces ressources en raison des institutions et des infrastructures inadéquates, de l'adoption des technologies limitée, de la mauvaise gouvernance et des faibles capacités.

Le classement de l'Éthiopie selon les indicateurs sur l'efficacité des pouvoirs publics et l'État de droit n'a jamais dépassé le 40 centile, ce qui nuit à la qualité des services publics, à l'utilisation efficace des ressources et à l'innovation technologique. Le pays reste encore à mi-chemin en ce qui concerne le ratio impôts/PIB (6,8 %) par rapport au taux nécessaire (15 %) pour financer les Objectifs de développement durable. La forte proportion de secteurs de subsistance et informels (difficiles à taxer), le faible respect des obligations fiscales et les dépenses fiscales élevées limitent la mobilisation des impôts. Le manque de profondeur des services financiers accentue les difficultés.

La mise en œuvre de la Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme, l'approfondissement du secteur financier national par le développement du marché des capitaux, la combinaison de l'APD et du recours aux partenariats public-privé peuvent améliorer la mobilisation des ressources nationales. Afin de combler les déficits de financement, l'Éthiopie devrait également explorer le potentiel des obligations vertes, des crédits carbone, des échanges de dettes, ainsi que du développement d'obligations à impact social et de nouvelles garanties de marché. Le pays peut en outre tirer parti de son écosystème fintech pour mobiliser l'épargne et octroyer des crédits de manière plus productive et plus large.



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Kenya

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

En 2024, les résultats économiques du Kenya ont été mitigés. La croissance du PIB réel a ralenti à 4,6 %, contre 5,6 % en 2023, à la suite d'un déclin de l'exploitation minière, de la construction et de l'investissement. Cependant, l'économie a fait preuve de résilience, soutenue par des services solides, notamment la fintech et l'argent mobile, et par l'embellie de la production agricole. L'inflation s'est établie en moyenne à 4,5 % en 2024, soit dans la fourchette de 2,5–7,5 % ciblée par la banque centrale, grâce à l'augmentation de l'approvisionnement alimentaire et à l'appréciation de 16 % du shilling kenyan. En appui à l'activité économique, la banque centrale a abaissé son taux directeur à 10,00 % en mars 2025, contre 10,75 % en février 2025, après une réduction de 175 points de base entre juin et décembre 2024. Les efforts d'assainissement budgétaire ont permis de réduire le déficit à 5,4 % du PIB, contre 5,6 %, tandis qu'avec l'appréciation, la dette publique est tombée à 66 % du PIB, contre 71 % en 2023. Le déficit du compte courant s'est stabilisé à 3,7 % du PIB, contre 4,0 % l'année précédente, et les réserves de change se sont accrues pour couvrir 4,6 mois d'importations, contre 3,6 mois en 2023. Le secteur bancaire est resté solide, avec un ratio d'adéquation des fonds propres de 19,1 %, supérieur au minimum de 14,5 %. Toutefois, les prêts non productifs ont grimpé, passant de 14,5 % en 2023 à 16,4 %, en raison de la remontée des taux d'intérêt.

La pauvreté s'est accrue pour atteindre 39,8 % en 2022, contre 38,6 % en 2021, parallèlement à des taux élevés de chômage (16 %) et d'inégalité (38,9 % en 2021). Le Programme de transformation économique ascendante vise une croissance inclusive en mettant l'accent sur les femmes, les jeunes et la protection sociale.

Perspectives et risques

Les perspectives macroéconomiques du Kenya pour 2025 sont positives, avec une croissance du PIB réel prévue à 5,0 %, soutenue par une agriculture et des services clés plus dynamiques. Le déficit budgétaire devrait se résorber à 5,0 % du PIB, tandis que le ratio dette publique/PIB devrait diminuer pour atteindre le point d'ancrage de la dette de 55 %, tant que le gouvernement respecte sa trajectoire d'assainissement budgétaire. Avec la baisse des cours mondiaux du pétrole, il est prévu que l'inflation et le déficit du compte courant se réduisent à 3,9 % et 3,0 % respectivement. Les risques à la hausse pour les perspectives de croissance sont les bonnes conditions météorologiques pour l'agriculture et l'embellie des conditions macroéconomiques telles que la baisse des

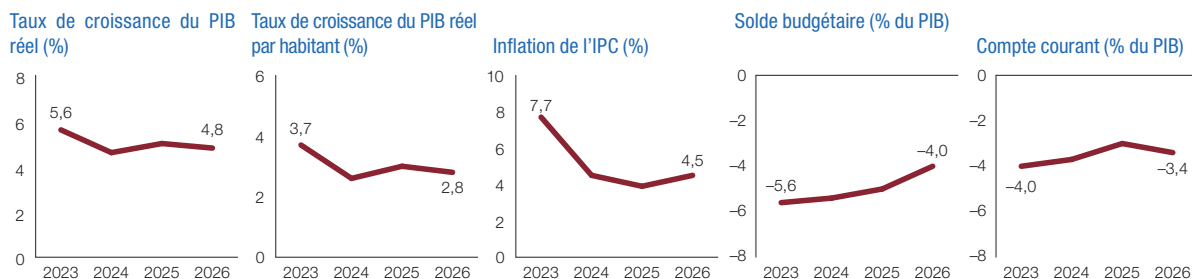
taux d'intérêt débiteurs et des prix du pétrole. Les risques à la baisse comprennent les tensions géopolitiques et tarifaires, le dérapage de la politique budgétaire, les coûts élevés pour les entreprises et les pressions sur les prix alimentaires liées à l'agriculture pluviale et à la variabilité du climat. La mise en œuvre effective du Programme de transformation économique ascendante, axé sur la croissance inclusive et le renforcement de la résilience, pourrait atténuer ces risques domestiques et appuyer la croissance.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Le Kenya est riche en ressources naturelles, telles que l'agriculture, les minéraux et les forêts, mais il se heurte au changement climatique et aux conflits fonciers. La conservation et les réformes foncières recèlent des opportunités. Le capital humain fait face au chômage des jeunes et à des contraintes sanitaires, mais offre un potentiel par le biais d'une éducation axée sur les compétences. Le capital financier et des entreprises est solide, mais la mobilisation et l'inclusion doivent être accentuées.

Les capacités de l'État kenyan, importantes pour la mobilisation des capitaux, sont affaiblies par la corruption, la médiocre exécution des contrats et les politiques fiscales changeantes. La consolidation de l'État de droit et de l'efficacité de la justice est essentielle pour stimuler l'investissement et l'efficacité des dépenses publiques. Bien que les réformes aient amélioré les procédures fiscales et commerciales, des défis persistent. Libérer le potentiel du capital au Kenya exige des institutions transparentes, des réglementations cohérentes et des allocations budgétaires stratégiques consacrées à des secteurs productifs tels que l'éducation, la santé et les infrastructures, afin de favoriser une croissance durable et un développement équitable.

Les réformes institutionnelles et de gouvernance visant à améliorer la mobilisation des capitaux et l'efficacité des dépenses publiques concernent notamment le renforcement de l'indépendance judiciaire, l'exécution des contrats, la promotion de la transparence pour donner confiance aux investisseurs et l'expansion des partenariats public-privé. Elles incluent en outre la lutte contre les flux financiers illicites, le vol de ressources et la corruption, qui doivent être abordés grâce à des cadres plus stricts de lutte contre le blanchiment d'argent et à la coopération régionale. Les réformes visant à stabiliser les politiques fiscales, à renforcer les droits de propriété et à supprimer les exonérations fiscales préjudiciables créeront un espace budgétaire, tandis que des investissements ciblés dans l'éducation, la santé et l'innovation débloquent le potentiel de développement durable.



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal du Kenya, qui va du 1^{er} juillet au 30 juin.

Ouganda

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

L'économie ougandaise a connu une croissance estimée à 6,3 % en 2024 contre 4,9 % en 2023. Cette performance est due à la forte croissance de tous les secteurs, en particulier ceux de l'agriculture et des services qui ont respectivement progressé de 7,8 et 5,8 %. La croissance de la production industrielle a été la plus faible (5,2 %), plombée par une contraction de 9,3 % du secteur de l'exploitation minière et des carrières. La demande globale a été dominée par la consommation (77,1 % du PIB), suivie par l'investissement (24,8 %), alors que les exportations nettes diminuaient de 2 %. L'inflation globale est passée de 5,5 % en 2023 à 3,3 % en 2024. La Banque centrale de l'Ouganda a progressivement réduit le taux directeur qui est passé de 10,25 % en juillet 2024 à 9,75 % depuis octobre 2024. Le déficit budgétaire est tombé à 4,7 % du PIB au cours de l'exercice 2023/2024 contre 5,5 % au cours de l'exercice 2022/2024 suite aux efforts d'assainissement budgétaire. Le ratio dette sur PIB a augmenté pour atteindre 52,1 % en décembre 2024 contre 49,9 % l'année précédente. Le déficit de la balance courante est resté élevé, à 7,5 % du PIB en 2024, en raison de la détérioration de tous les sous-comptes. Le secteur financier reste sain et bien capitalisé. Le ratio des prêts non productifs par rapport aux prêts bruts est tombé à 3,98 % en 2024 contre 4,60 % en 2023, en raison d'un meilleur recouvrement des prêts. Le PIB par habitant a augmenté de 3,4 % en 2024.

Environ 41,3 % des Ougandais vivent sous le seuil de pauvreté international de 2,15 dollars par jour (PPA, 2017) contre 41,8 % en 2023. L'inégalité des revenus (indice de Gini) reste élevée (0,427 en 2019 contre 0,428 en 2016). Le chômage des jeunes reste élevé, atteignant 16,5 % en 2024. L'indice de développement humain s'établit à 0,550 en 2022.

Perspectives et risques

La croissance de 6,2 % devrait rester soutenue en 2025 en raison des bonnes performances des secteurs de l'industrie et de l'agriculture. Propulsée par l'agriculture, les services et la production pétrolière prévue, la croissance devrait dépasser 7 % en 2026. L'augmentation du service de la dette, l'augmentation des dépenses publiques et l'insuffisance des recettes devraient creuser le déficit budgétaire à 6,2 % du PIB au cours de l'exercice 2024/2025. La poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des recettes intérieures devrait réduire le déficit budgétaire de l'exercice 2025/2026 et générer des recettes fiscales supplémentaires, y compris des recettes

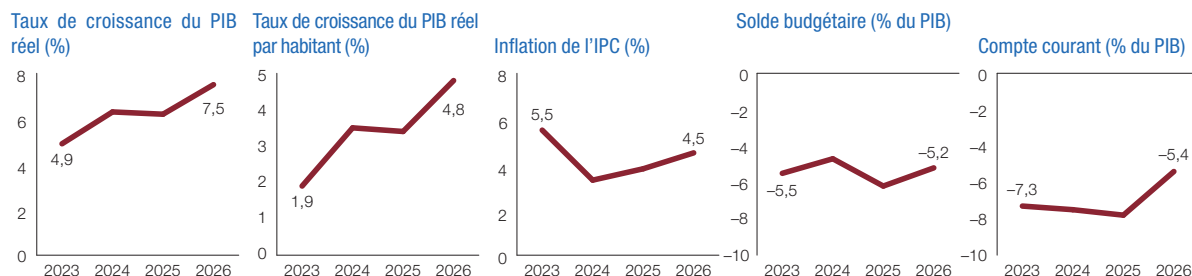
pétrolières anticipées. Une politique monétaire prudente et un taux de change stable devrait maintenir l'inflation inférieure à l'objectif de 5 % fixé par la banque centrale. Les risques potentiels qui pèsent sur les perspectives incluent des conditions climatiques imprévisibles qui pourraient avoir un impact sur les performances de l'agriculture, l'incertitude de la politique commerciale mondiale et d'éventuels retards dans l'extraction en 2026 du « premier pétrole » qui pourraient entraîner des dérapages.

Mieux utiliser le capital pour le développement

La richesse totale de l'Ouganda a été estimée à 480,6 milliards USD en 2020, répartis en capital économique (7 %), capital humain (65 %) et capital naturel (28 %). Les réserves de pétrole sont estimées à 6,5 milliards de barils, dont 1,4 milliard sont considérés comme récupérables. L'Ouganda peut tirer parti de son capital national en renforçant la gouvernance et en améliorant ses infrastructures.

Bien qu'existe un cadre juridique pour la protection des droits de propriété privée et l'exécution des contrats, l'Ouganda pourrait bénéficier d'un renforcement des cadres d'exécution et d'une amélioration de l'accès à la justice. La complexité du régime foncier peut renforcer d'éventuels risques, en particulier pour les investisseurs et les propriétaires fonciers des zones riches en ressources ou contestées. Les réformes visant à renforcer la mobilisation des ressources nationales et à améliorer la discipline en matière de dépenses sont essentielles pour créer une marge de manœuvre budgétaire, et des mécanismes de contrôle solides ainsi qu'une transparence accrue dans le secteur pétrolier permettront d'en maximiser les avantages.

En améliorant l'efficacité et la coordination des institutions, en renforçant les mesures de lutte contre la corruption, en améliorant la transparence de la réglementation et en renforçant les marchés de capitaux, l'Ouganda peut améliorer la gouvernance et mettre son capital national au service du développement. Le pays devrait continuer à améliorer l'administration fiscale, moderniser son système fiscal, renforcer les lois sur le respect des obligations fiscales et promouvoir le développement du secteur privé afin de stimuler la mobilisation des ressources nationales. La rationalisation des processus bureaucratiques, la promotion des partenariats public-privé et le renforcement de la confiance des investisseurs par une mise en œuvre cohérente des politiques sont essentiels pour mobiliser le capital national en faveur d'un développement économique durable.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal de l'Ouganda, qui va du 1^{er} juillet à 30 juin.

Rwanda

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Suite à la croissance de l'industrie manufacturière et des services du côté de l'offre et des investissements publics du côté de la demande, la croissance du PIB réel est passée de 8,3 % en 2023 à 8,9 % en 2024. La politique monétaire est restée accommodante en 2024 en raison de la baisse de l'inflation qui a chuté du pic de 14 % en 2023 à 4,7 % en 2024 suite à l'augmentation des approvisionnements alimentaires. Le franc rwandais s'est déprécié entre janvier 2023 et janvier 2025 de 37 % par rapport au dollar américain en raison de la réduction des entrées de devises, alors que les réserves internationales représentaient en moyenne 3,7 mois de couverture des importations depuis 2023. Le déficit de la balance courante s'est établi en moyenne à 12,9 % en 2023 et 2024, principalement en raison de la hausse des coûts d'importation. L'assainissement budgétaire a permis de réduire le déficit budgétaire global à une moyenne de 6,3 % du PIB en 2023 et 2024. Le ratio dette sur PIB est passé de 9,3 milliards USD (73,5 % du PIB) en 2023 à 10,26 milliards USD (77,5 % du PIB) en 2024 sous l'effet de l'augmentation des emprunts extérieurs et intérieurs alloués à l'investissement dans l'infrastructure. Le secteur financier a bien résisté, le ratio des prêts non productifs pour l'exercice fiscal 2023/2024 n'atteignant que 5 %, tandis que la croissance du crédit au secteur privé a été en moyenne de 22,5 % au cours des trois dernières années.

Le taux de pauvreté est passé de 60 % en 2000 à 48,4 % en 2024, tandis que l'inégalité des revenus reste élevée avec un indice de Gini de 0,46. L'indice de développement humain en 2024 était de 0,548, classant le Rwanda au 25^{ème} rang des pays africains et au 161^{ème} rang dans le monde. Le taux de chômage est passé de 24,3 % en 2022 à 17,2 % en 2023, mais reste élevé chez les jeunes avec 20,8 % en 2023.

Perspectives et risques

La croissance moyenne du PIB réel devrait atteindre 7,8 % en 2025 et 7,5 % en 2026, tirée par l'agriculture et les services du côté de l'offre et par la construction dans le secteur public du côté de la demande.

La stabilisation des chaînes d'approvisionnement et un resserrement soutenu de la politique monétaire devrait ramener l'inflation globale à 4,6 % en 2025 et 4,9 % en 2026.

La rationalisation des dépenses publiques et une meilleure mobilisation des recettes fiscales devrait diminuer le déficit budgétaire à 5,6 % du PIB en 2025 et 3,8 % en 2026. Le déficit de la balance courante devrait s'établir à 12,3 % du PIB en

2025 et 11,9 % en 2026 en raison des incertitudes mondiales persistantes qui pèsent sur les prix des importations.

Les risques de dégradation des perspectives incluent les chocs climatiques qui affectent la production agricole, le resserrement des conditions financières mondiales compte tenu de l'évolution de la situation des APD mondiales et l'instabilité géopolitique dans la région des Grands Lacs, en particulier les tensions avec le Burundi et la République démocratique du Congo.

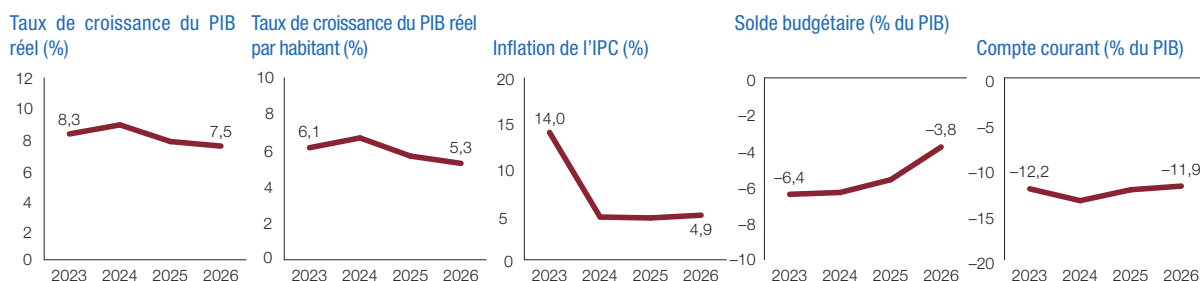
Les mesures d'atténuation incluent un resserrement fiscal et une redéfinition des priorités budgétaires à moyen terme.

Mieux utiliser le capital pour le développement

En 2024, le capital naturel était évalué à 56,1 milliards USD, dont 98 % pour le capital naturel renouvelable et seulement 2 % pour le capital naturel non renouvelable. Seulement 4,6 millions de personnes sur une population active de 8,4 millions de personnes étaient employées. Les recettes fiscales représentaient 14,8 % du PIB, les actifs financiers 68,5 % du PIB et les microentreprises 93 % de l'ensemble du capital économique.

L'indépendance judiciaire, la sécurité des droits fonciers et l'efficacité des mécanismes de résolution des litiges commerciaux constituent au Rwanda une base institutionnelle solide pour l'investissement. La loi foncière de 2013 a garanti les droits fonciers et a permis de libérer la terre en tant qu'actif productif. Le système électronique intégré de gestion des litiges a permis de réduire les délais de résolution des litiges à moins de 250 jours, ce qui renforce la confiance des investisseurs. Le code des investissements de 2021 offre une protection claire aux investisseurs et formalise les incitations dans les secteurs prioritaires, renforçant ainsi le Rwanda en tant que destination d'investissement basée sur des règles.

L'exploitation des différentes formes du capital dépend de l'approfondissement de la qualité des institutions, de l'amélioration de la gouvernance et du respect de l'État de droit. Pour renforcer le capital financier, la révision des politiques d'exonération fiscale et l'amélioration de la transparence par la divulgation de la propriété effective soutiendront la mobilisation des ressources nationales. L'alignement du développement des compétences sur les besoins du marché et l'amélioration des mécanismes d'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi restent des priorités. Le renforcement de la mise en œuvre d'un contenu local et la progression de la formalisation de l'exploitation minière artisanale sont essentiels. Le renforcement de l'application des contrats et l'élargissement de l'accès au financement amélioreront l'investissement et la productivité.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal du Rwanda, qui va du 1^{er} juillet à 30 juin.

Seychelles

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

La croissance modérée du PIB est passée de 2,3 % en 2023 à 2,9 % en 2024, après un fort rebond postpandémique de 12,7 % en 2022. Du côté de l'offre, le tourisme et la pêche restent les principaux moteurs de la croissance, tandis que la consommation privée, du côté de la demande, a résisté, soutenue par une augmentation du crédit au secteur privé de 12,1 % à fin 2024. L'inflation est passée de -1,0 % en 2023 à 0,3 % en 2024 sous l'effet de la hausse des prix des services publics et des carburants. L'orientation monétaire est restée accommodante avec un taux directeur de 1,75 %. Des économies de dépenses ont permis de dégager un léger excédent budgétaire de 0,2 % en 2024 contre -1,2 % en 2023. Le ratio dette sur PIB est passé de 58,6 % en 2023 à 61,5 % en 2024 en raison des garanties gouvernementales accordées aux projets d'infrastructure. Le déficit de la balance courante s'est creusé pour atteindre 7,8 % du PIB en 2024 tandis que la roupie seychelloise s'est dépréciée de 4 % par rapport au dollar américain. Le secteur financier est resté stable, les banques commerciales étant bien capitalisées et le ratio des prêts non productifs ayant diminué de 8,1 % à fin 2023 à 5,5 % à fin 2024.

Les Seychelles conservent de bons indicateurs sociaux, se classant en 2023 au premier rang en Afrique de l'indice de développement humain. La pauvreté reste faible (0,5 %), le taux de chômage est de 3,2 %, mais le taux de chômage des jeunes atteint 12,2 % et reflète des défis structurels. Le gouvernement garantit une couverture sanitaire universelle, un enseignement secondaire gratuit et des politiques en faveur de l'équité et d'une croissance inclusive.

Perspectives et risques

La croissance du PIB devrait atteindre 3,5 % en 2025 et 3,7 % en 2026, sous l'effet d'une croissance modeste du tourisme, d'une expansion des TIC dans le cadre de la stratégie nationale d'informatisation et de l'augmentation des activités de construction dans le cadre de projets d'investissement.

L'orientation monétaire restera accommodante, l'inflation prévue est de 2,0 % en 2025 et 2,6 % en 2026, en raison de pressions sous-jacentes sur les prix, telles que l'augmentation des tarifs des services publics, la perturbation des routes maritimes et la dépréciation de la roupie.

Le déficit budgétaire global devrait s'élever à 1,7 % en 2025 et 0,6 % en 2026. Le compte courant devrait se creuser pour atteindre 9,0 % en 2025 en raison de l'augmentation des coûts d'importation et de la baisse probable des recettes touristiques dans un contexte d'incertitude mondiale.

Compte tenu de la grande vulnérabilité des Seychelles aux chocs extérieurs et aux effets du changement climatique, les perspectives restent soumises à d'importants risques de

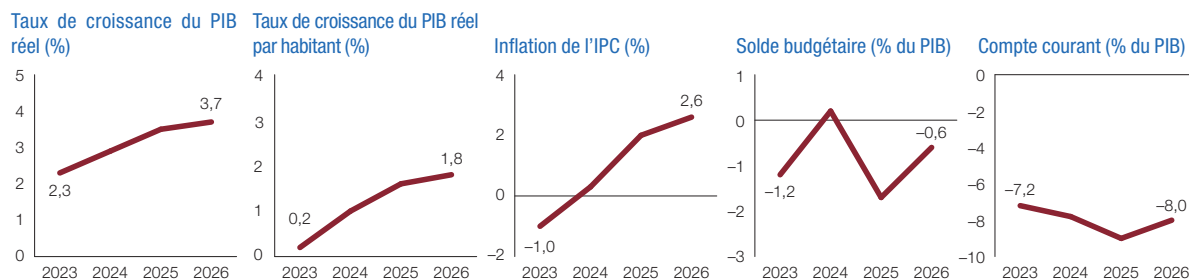
dégradation, notamment le ralentissement prévu de la croissance mondiale et les incertitudes croissantes liées aux tensions commerciales qui pourraient affecter le commerce du poisson avec l'Europe et les USA. Les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et en Europe de l'Est pourraient également perturber les flux touristiques, l'atténuation de ces risques passant principalement par la diversification des marchés sources de tourisme vers l'Asie et l'Afrique, en particulier l'Afrique du Sud.

Mieux utiliser le capital pour le développement

La richesse des Seychelles repose sur des actifs diversifiés. Les ressources marines alimentent le tourisme et la pêche, piliers de l'économie, mais sont confrontées à des risques climatiques et à la surexploitation. Le capital humain est important, mais le chômage des jeunes et l'inadéquation des compétences persistent. Malgré une forte mobilisation des recettes, des contraintes budgétaires subsistent, tandis que les marchés financiers doivent être diversifiés. Les ressources économiques incluent des infrastructures modernes, mais les coûts opérationnels élevés entravent la compétitivité.

La capacité de l'État est essentielle à l'optimisation du capital national. Les réformes de la gestion des finances publiques ont renforcé le climat d'investissement et la gestion budgétaire, ainsi que la réglementation des entreprises, l'efficacité du système judiciaire et les mesures de lutte contre la corruption, y compris la commission anticorruption. Les réformes de la gestion des finances publiques ont renforcé le climat d'investissement et la gestion budgétaire. Toutefois, les investissements en capital dans les infrastructures restent limités et les inefficacités bureaucratiques et les coûts élevés persistent. Le renforcement de l'État de droit, l'accélération des réformes réglementaires et l'augmentation du financement des infrastructures dans le cadre de la stratégie nationale de développement des Seychelles sont essentiels pour optimiser l'utilisation du capital et soutenir la croissance.

Les Seychelles peuvent améliorer la qualité institutionnelle et la gouvernance en renforçant les partenariats public-privé, en freinant les flux financiers illicites et en appliquant les lois sur la fiscalité, la transparence financière et contre la corruption. L'informatisation de la gouvernance par le biais d'une conformité fiscale pilotée par IA et des registres basés sur la blockchain peut améliorer l'efficacité et la responsabilité. L'optimisation des dépenses publiques, y compris l'informatisation des marchés publics et l'élargissement de l'assiette fiscale, peut créer une marge de manœuvre budgétaire. La mobilisation du capital peut débloquer les investissements stratégiques dédiés aux infrastructures, à la R&D et à l'innovation fintech, optimiser les actifs et favoriser la transformation économique.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Somalie

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Bien que la reprise économique ait atteint 4,2 % en 2023, la croissance du PIB réel est retombée à 4,0 % en 2024, en raison d'une sécheresse aux conséquences néfastes sur le bétail. La croissance reste soutenue par les bonnes performances du secteur de l'agriculture qui a poursuivi son redressement après la longue période de sécheresse de 2021 à 2023. Du côté de la demande, la croissance a été tirée par d'importants investissements publics et le solide secteur privé de la construction soutenu par d'importants envois de fonds. La baisse du prix des produits de base au niveau mondial et du prix des denrées alimentaires au niveau national a fait baisser l'inflation globale à 5,6 % en 2024 contre 6,1 % en 2023. La Somalie progresse régulièrement vers la stabilité macroéconomique suite à la mise en œuvre de différentes réformes, notamment celles visant à établir une politique monétaire et de change et l'émission de nouveaux shillings somaliens. La modification des lois de 2016 sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, approuvée en mars 2024, aligne la Somalie sur les normes mondiales et la réintègre dans le système bancaire international.

La pression accrue sur les dépenses consacrées à la sécurité, aux services sociaux et aux infrastructures publiques a détérioré le résultat budgétaire qui est passé d'un excédent de 0,1 % du PIB en 2023 à un déficit de 0,3 % en 2024. Toutefois, le déficit de la balance courante s'est réduit, passant de 11,1 % du PIB en 2023 à 8,7 % en 2024, la reprise économique se traduisant par une augmentation des exportations.

Le secteur financier est resté sain et rentable, les actifs des banques commerciales ayant augmenté de 32 % pour atteindre 1 907 millions USD en 2024. Le ratio des prêts non productifs a atteint en 2024 3,4 % des prêts bruts, inférieur au seuil de 5 %.

Les conditions sociales restent difficiles, le taux de pauvreté augmentant de 54 % à 67 % entre 2022 et 2024. De même, le taux de chômage des jeunes reste élevé (34 %), alors que le taux de chômage national est de 20 % en 2023. Avec un IDH de 0,38 en 2022, la Somalie est au dernier rang du classement de l'indice de développement humain. Le gouvernement tente d'améliorer les conditions sociales à travers des transferts d'argent destinés aux personnes déplacées.

Perspectives et risques

L'amélioration du secteur de l'agriculture, des pluies favorables, une forte consommation des ménages et à des investissements accrus de la part des secteurs privé et public devraient entraîner une augmentation de 3,9 % en 2025 et 4,0 % en 2026 de l'économie. L'inflation devrait baisser de 4,1 % en 2025 et 3,6 % en 2026. Sur le plan budgétaire, le déficit devrait se creuser pour atteindre 0,4 % du PIB en 2026, en raison d'une baisse progressive des entrées d'APD, notamment

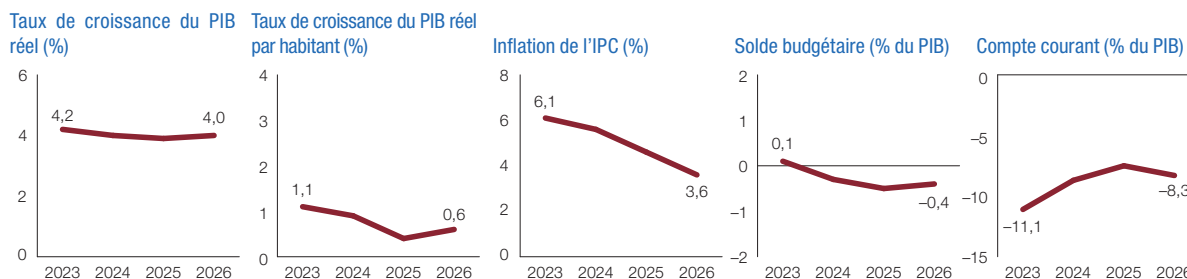
des réductions de financement de l'USAID. Toutefois, le déficit des comptes courants devrait se réduire à 8,3 % du PIB en 2026 contre 8,7 % en 2024, suite à l'augmentation continue des envois de fonds et à la baisse des importations due aux potentielles perturbations des chaînes d'approvisionnement, conséquences des guerres commerciales menées par les États-Unis. La Somalie pourrait souffrir d'importants vents contraires, notamment de l'insécurité, des tensions intérieures, des effets du changement climatique tels que la sécheresse, de la réduction des APD, de la géopolitique régionale de la Corne de l'Afrique et des vulnérabilités budgétaires. Les projections d'emprunt à moyen terme pourraient poser des problèmes de viabilité de la dette. La Somalie dispose d'un secteur pétrolier naissant prometteur et a signé des accords de partage de la production avec trois sociétés qui commenceront l'exploration et les études sismiques en 2025.

Mieux utiliser le capital pour le développement

La Somalie est dotée d'un important capital naturel composé d'un capital foncier estimé à 222,3 milliards USD, de forêts, de ressources aquatiques (neuf fleuves et un littoral de 3 333 km), de pétrole, de minerais et de ressources marines. Mais cette richesse s'amenuise en raison de la faiblesse de la réglementation, des chocs climatiques et de la production illégale de charbon de bois qui entraîne la déforestation.

Les autres actifs sont les infrastructures (ports, routes) qui génèrent des recettes fiscales. Mais la faible capacité de l'administration fiscale entraîne un faible ratio impôts sur PIB (3 % en 2024) et limite la marge de manœuvre budgétaire. La Somalie s'est engagée à accroître son capital naturel en améliorant la gouvernance, en institutionnalisant la promotion du capital naturel, en investissant dans le climat des affaires, en renforçant l'État de droit et en luttant contre la corruption. Le capital économique et financier est limité par un climat d'investissement médiocre, tandis que le capital humain est limité par les faibles compétences, un taux de chômage élevé (21,4 %) et la pauvreté (67 %) de la population.

Pour que les actifs apportent de meilleurs résultats, la Somalie doit intégrer son capital naturel dans les comptes des recettes nationales, renforcer la réglementation et les cadres politiques du capital naturel, y compris de la pêche (illégale), appliquer les sanctions concernant l'interdiction de l'usage du charbon de bois, améliorer la coordination des politiques pour approfondir la mobilisation du capital national, et introduire des fonds climatiques innovants consacrés à l'adaptation aux effets du changement climatique et l'atténuation de ses effets. Le renforcement du cadre institutionnel pour lutter contre la corruption et les flux financiers illicites devrait créer une marge de manœuvre budgétaire pour les investissements essentiels en matière d'infrastructures et de développement du capital humain.



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Soudan

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Le conflit qui a fait environ 61 000 morts, 35 000 blessés et 13,3 millions de personnes déplacées, a eu un effet catastrophique sur les performances économiques du Soudan. Selon les estimations, le PIB réel, après une baisse de 37,5 % en 2023, s'est contracté de 12,8 % en 2024. Du côté de l'offre, la réduction de l'activité agricole et le déclin des services ont tiré la croissance vers le bas. Du côté de la demande, la perte de revenus et les déplacements massifs ont entraîné une baisse de la consommation privée. Selon les estimations, le déficit budgétaire s'est légèrement réduit, passant de 3,7 % du PIB en 2023 à 3,2 % en 2024, en grande partie suite à la réduction des dépenses publiques. Toutefois, la diminution des recettes publiques due à la faiblesse de l'activité économique a entraîné la monétisation du déficit budgétaire et une hausse de l'inflation qui est passée de 145,5 % en 2023 à 176,9 % en 2024. Le Soudan reste en situation de surendettement avec une dette extérieure de 56 milliards USD, équivalant à 163 % du PIB en 2023 et 2024. Selon les estimations, la faiblesse des résultats à l'exportation a creusé le déficit des comptes courants qui a atteint 5,5 % du PIB en 2024 contre 4,4 % en 2023. Ce déficit a été en partie financé par les envois de fonds des travailleurs émigrés et une réduction des réserves internationales. En conséquence, les réserves de change restent faibles, couvrant en 2024 1,7 mois d'importations contre 1 mois en 2023. Le ralentissement de l'activité économique a affecté le service de la dette et augmenté en 2024 le ratio des prêts non productifs à plus de 10 % contre 5 % en avril 2023.

Le PIB réel par habitant a chuté en 2023 de 40,2 % en raison de l'énorme contraction du PIB causée par la guerre, et une nouvelle chute estimée en 2024 à 12,1 % a entraîné une augmentation du taux de pauvreté. Avec un indice de 0,51 en 2022, le Soudan est le 170^{ème} pays sur 191 du classement de l'indice du développement humain.

Perspectives et risques

La croissance du PIB réel en 2025 devrait encore se contracter et atteindre 0,6 % en raison de la persistance du conflit, avant de se redresser à 1,3 % en 2026 en supposant que la paix soit rétablie en 2025. Cette reprise serait soutenue par la relance de l'activité économique et des dépenses de reconstruction, en particulier des services sociaux et des infrastructures. Si la paix est rétablie, l'augmentation attendue des recettes publiques et la reprise de l'activité économique

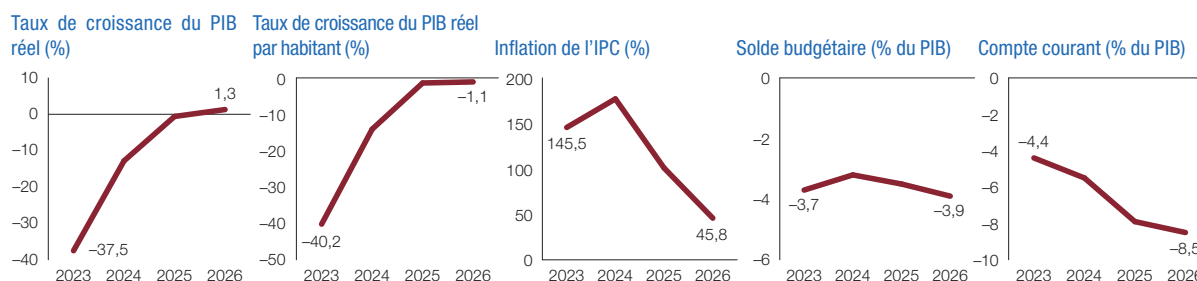
ralentiraient l'inflation à 100,9 % en 2025, puis 45,8 % en 2026. L'augmentation attendue des dépenses publiques creuserait légèrement le déficit budgétaire pour atteindre 3,5 % en 2025 et 3,9 % en 2026. La hausse attendue des importations augmenterait le déficit de la balance courante à 7,9 % puis 8,5 % du PIB en 2025 et 2026. Les principaux risques de dégradation des perspectives sont la possibilité que le conflit persiste au-delà de 2025, les effets du changement climatique et la faiblesse des capacités institutionnelles. Une résolution rapide du conflit et la signature d'un accord de paix pourraient contribuer à atténuer une partie de ces risques.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Le Soudan est riche en ressources naturelles, notamment en or, uranium, chromite, gypse et minéral de fer. Il dispose d'énormes ressources humaines, financières et commerciales. Les ressources sont abondantes mais ne sont pas pleinement exploitées en raison d'un manque d'infrastructures et d'investissements, exploitation par ailleurs entravée par la corruption qui réduit encore davantage les recettes potentielles.

Le gouvernement a pris différentes mesures destinées à améliorer la gestion des ressources naturelles et augmenter les recettes fiscales. Si le Soudan a réussi à collecter les recettes générées par plusieurs secteurs, notamment le pétrole et le gaz, l'industrie manufacturière, les services et l'immobilier restent inexploités. De plus, la faiblesse de la gouvernance de l'administration fiscale entrave l'efficacité de la collecte des recettes. La libération du potentiel du capital du Soudan nécessite l'application de réglementations cohérentes, la formalisation de l'économie et l'approfondissement de l'intégration régionale, de la gouvernance d'entreprise, de la responsabilisation et de l'État de droit.

Le Soudan doit mettre en œuvre des réformes institutionnelles et de gouvernance pour améliorer la mobilisation des ressources, en particulier le capital qu'il possède, notamment en améliorant la gestion des finances publiques, en renforçant l'administration fiscale, en améliorant la transparence et la responsabilité budgétaires, en élaborant des critères clairs pour hiérarchiser les investissements publics et les partenariats public-privé, et en veillant à ce que les lois soient appliquées de manière équitable et cohérente. L'amélioration de la mobilisation des ressources nationales permettra de créer l'espace budgétaire nécessaire, tandis que des investissements ciblés dans l'éducation, la santé, les infrastructures, la R&D et l'innovation permettront de débloquer le capital pour le développement durable.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Soudan du Sud

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

La contraction du PIB réel, principalement due à l'interruption des exportations de pétrole causée par le conflit au Soudan, est estimée à 27,6 % en 2023/2024 contre une croissance de 2,5 % en 2022/2023. La guerre a augmenté le coût des importations, perturbé le commerce et ralenti l'activité économique. La production du secteur agricole est inchangée en raison d'inondations persistantes. L'inflation a augmenté de 65,6 % en 2023/24 sous l'effet du financement monétaire, de la dépréciation de la monnaie et de l'interruption des échanges transfrontaliers avec le Soudan. La monétisation du déficit budgétaire a provoqué une augmentation de la masse monétaire d'environ 200,7 % en 2023/2024 contre 71,3 % en 2022/2023. L'excédent du solde budgétaire global est estimé à 5,8 % du PIB pour l'exercice 2023/2024, en baisse par rapport à un excédent de 7,0 % du PIB lors de l'exercice 2022/2023. Le ratio dette sur PIB a augmenté de 38,3 % en 2023/2024 et souligne le risque élevé de surendettement. Sous l'effet de la baisse des exportations, l'excédent de la balance courante s'est réduit à 5,8 % du PIB en 2023/2024 contre 7,0 % en 2022/2023. La baisse des recettes en devises ont entraîné une baisse des réserves internationales, à 0,3 mois de couverture des importations en 2023/2024. Le secteur financier reste confronté à des difficultés dues au ralentissement de l'activité économique. Selon les estimations, le ratio des prêts non productifs a baissé de 1,7 % en 2022/2023 à 1,4 % en 2023/2024. La pauvreté reste élevée et environ 6,1 millions de personnes (45 % de la population) étaient en situation d'insécurité alimentaire en décembre 2024. Selon les estimations, le PIB réel par habitant a baissé de 31,8 % en 2023/2024 après une croissance de 1,0 % en 2022/2023 et le chômage a augmenté de 13 % en 2023/2024 contre 12,5 % en 2022/2023. En décembre 2024, le Soudan comptait 211 367 réfugiés et 664 670 rapatriés.

Perspectives et risques

Les perspectives sont modérément positives suite à la reprise des exportations de pétrole. L'amélioration de l'activité économique due à l'augmentation de la production et des exportations de pétrole du côté de l'offre devrait entraîner une augmentation de 4,0 % du PIB réel en 2024/2025 et de 12,1 % en 2025/2026. Du côté de la demande, la croissance sera soutenue par une augmentation de la consommation publique et privée et de l'investissement. L'inflation devrait s'élever à 65 % en 2024/2025 et ralentir à 8,3 % en 2025/2026 en raison de

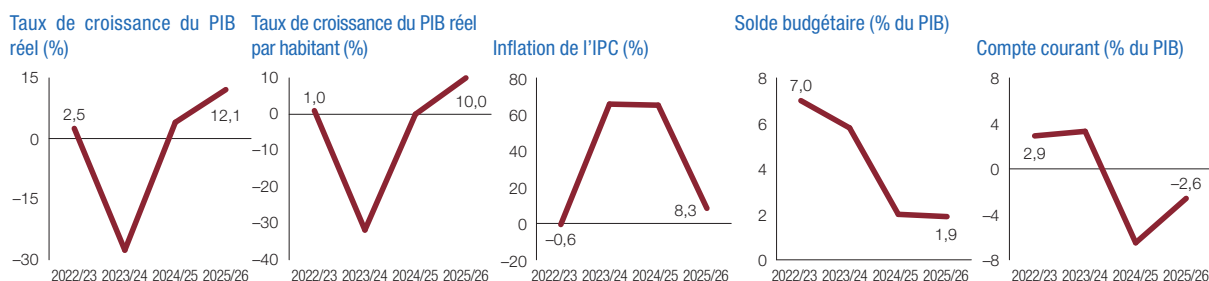
l'amélioration du cadre de la politique monétaire, de l'augmentation des réserves de change, du renforcement de la livre et de la stabilité du taux de change. L'augmentation attendue des recettes pétrolières devrait porter le solde budgétaire à 2,0 % du PIB en 2024/2025 et 1,9 % en 2025/2026. Avec l'augmentation attendue des dépenses publiques, le solde des comptes courants devrait se détériorer pour atteindre 6,5 % du PIB en 2024/2025 et 2,6 % en 2025/2026. Les risques à la baisse qui pourraient affecter la production et l'exportation de pétrole ainsi que la production agricole sont principalement la prolongation du conflit au Soudan, la fragilité et les vulnérabilités liées au climat.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Le Soudan du Sud est doté d'abondantes ressources naturelles incluant notamment du pétrole, des minerais, de la terre, de l'eau, des poissons, des forêts et la faune. À l'exception du pétrole, ces ressources restent largement inexploitées. Le capital humain du Soudan du Sud est l'un des plus faibles au monde, avec un taux d'alphabétisation de 34,5 %. Les ressources financières proviennent des recettes pétrolières, de l'aide étrangère et des envois de fonds.

Les institutions publiques jouent un rôle crucial en veillant à ce que les ressources soutiennent la croissance économique et améliorent les moyens de subsistance. Les défis à relever sont multiples : faiblesses institutionnelles, cadres juridiques sous-développés, manque de compétences et manque d'infrastructures. Il est essentiel d'investir dans les infrastructures physiques pour transformer cette richesse naturelle. La mobilisation des ressources financières nationales est faible en raison de capacités limitées. Une politique globale d'utilisation des ressources minières devrait tenir compte des partenariats public-privé et garantir une valeur ajoutée locale.

Les réformes institutionnelles et de gouvernance des secteurs des ressources naturelles et de l'exploitation minière sont indispensables. Le gouvernement, avec le soutien des partenaires de développement, a formulé et met en œuvre une refonte de la stratégie de gestion des finances publiques dans le but d'améliorer la mobilisation et l'administration des recettes non pétrolières, d'accroître la transparence et la responsabilité et de lutter contre la corruption. D'autres réformes clés sont nécessaires pour améliorer la mobilisation des ressources nationales, notamment le renforcement des cadres juridiques et réglementaires, l'élaboration de politiques sectorielles, la formalisation des secteurs informels et l'amélioration de la transparence et de la responsabilité.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal du Soudan du Sud, qui va du 1^{er} juillet à 30 juin.

Tanzanie

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Le PIB réel a augmenté de 5,6 % en 2024 contre 5,1 % en 2023, augmentation principalement due aux secteurs des services et de l'industrie du côté de l'offre, et à l'investissement et la consommation du côté de la demande. Le resserrement de la politique monétaire et la baisse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie ont réduit l'inflation de 3,1 % en 2024 contre 3,8 % en 2023. L'instabilité des taux de change a été atténuée par l'amélioration des liquidités, le shilling tanzanien se dépréciant de 6,3 % en 2024 contre 10 % en 2023. L'amélioration de la gestion des dépenses et des recettes a permis de diminuer le déficit budgétaire de 3,5 % du PIB en 2023 à 3,3 % en 2024. La dette publique a augmenté, passant de 46,7 % du PIB en 2023 à 47,6 % en 2024, mais elle reste viable, avec un risque modéré de surendettement. La reprise du tourisme et des exportations a permis de réduire le déficit de la balance courante qui est passé de 3,7 % du PIB en 2023 à 2,7 % en 2024, mais les réserves ont diminué, passant de 4,5 mois de couverture des importations en 2023 à 4,1 mois en 2024. Les actifs financiers ont augmenté de 14,6 % en 2023. Le secteur bancaire représente 72,1 % des actifs financiers et reste solide, le ratio des prêts non productifs diminue de 1,1 point de pourcentage pour atteindre 4,4 % en 2024.

Les résultats sociaux restent faibles malgré une croissance impressionnante. La pauvreté a reculé, passant de 28,2 % en 2011/2012 à 26,4 % en 2017/2018, mais les taux de pauvreté internationale et multidimensionnelle ont respectivement atteint 44,95 % et 54,59 %. Les inégalités restent élevées, avec un indice de Gini de 0,44 en 2020/2021, tandis que le taux de chômage s'élève à 9,3 % en 2021/2022.

Perspectives et risques

Les perspectives sont globalement positives et stables. La croissance du PIB réel, soutenue par l'accroissement de l'activité économique dû aux réformes structurelles en cours et à l'amélioration de l'environnement des entreprises, devrait atteindre 5,9 % en 2025 et 6,0 % en 2026. La stabilisation de l'approvisionnement alimentaire et de la situation énergétique devrait stabiliser l'inflation à 3,2 % en 2025 et 3,4 % en 2026, et ce malgré les incertitudes économiques mondiales actuelles. Le déficit budgétaire devrait stagner à 3,5 % du PIB en 2025 et 2026, en raison de l'amélioration attendue des recettes, mais aussi suite à l'augmentation des dépenses publiques et à la baisse des APD. Le déficit de la balance courante devrait

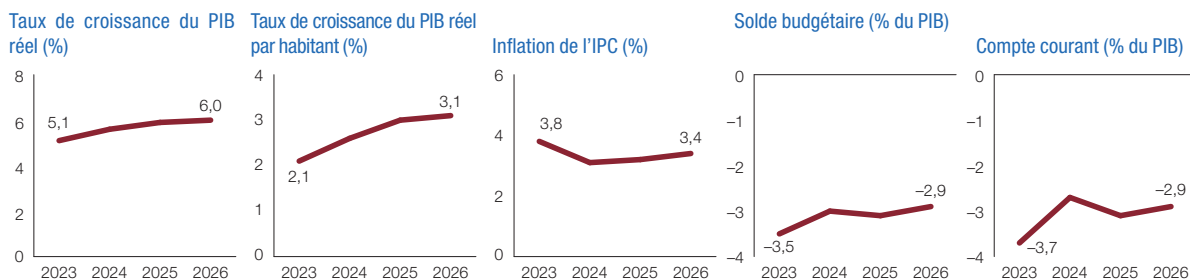
s'établir à respectivement 3,1 et 2,9 % du PIB en 2025 et 2026, en raison des bonnes performances du secteur du tourisme et de la hausse des exportations non traditionnelles, en particulier des minerais. Les risques à la baisse incluent les vulnérabilités climatiques et les conséquences des multiples chocs mondiaux, y compris l'intensification des tensions commerciales, qui pourraient faire grimper les prix des denrées alimentaires, du pétrole et des intrants agricoles. L'engagement des autorités à renforcer la résilience climatique et les réformes économiques pourraient contribuer à atténuer les risques.

Mieux utiliser le capital pour le développement

La richesse de la Tanzanie a augmenté de 101 % sur la période 1995–2020, mais de seulement 3 % par habitant. Les ressources naturelles renouvelables ont augmenté de 11 %, tandis que les ressources non renouvelables ont diminué de 48 %, reflétant la pression grandissante de la croissance démographique et des chocs climatiques. La marge de manœuvre budgétaire reste limitée et l'investissement dans les infrastructures a permis d'améliorer les ressources économiques.

La Tanzanie a renforcé sa capacité à mobiliser et utiliser son capital national, et des opportunités de stimulation des investissements et d'amélioration de l'efficacité fiscale existent. Par exemple, la politique minière de 2009 et le code et les directives minières ont fait passer la contribution du secteur minier de 2,7 % en 2007 à 9,0 % du PIB en 2023. Une plus grande collaboration entre les parties prenantes peut favoriser l'investissement dans l'exploration et la valorisation, renforcer les réglementations et la gouvernance, et rendre opérationnels les cadres de financement.

La Tanzanie a mis en place des structures et des institutions qui améliorent l'efficacité fiscale, en particulier en ce qui concerne la mobilisation des recettes, les dépenses et la supervision, mais de nouvelles réformes institutionnelles et de gouvernance peuvent améliorer la mobilisation du capital national. Il faudra pour ce faire renforcer la capacité et l'indépendance des agences de contrôle, telles que les services de contrôle et de comptabilité générale et les services d'audit interne. D'autres réformes portent sur la promotion de l'investissement privé, le renforcement de l'exécution des contrats, la réduction des flux financiers illicites, le renforcement des capacités humaines et l'élargissement de l'assiette des recettes.



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal du Tanzania, qui va du 1^{er} juillet à 30 juin.



AFRIQUE DU NORD

Algérie

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

L'économie algérienne a maintenu une performance solide en 2024, malgré les chocs géopolitiques multiples et la baisse de 7,7% de la production d'hydrocarbures liée à la chute des investissements. En 2024, la croissance du PIB réel a atteint 3,9%, contre de 4,1% enregistré en 2023. Cette croissance est soutenue par le dynamisme des secteurs hors hydrocarbures (+5%), notamment les industries manufacturières (agro-alimentaire, pharmaceutique et métallurgique) et la résilience du secteur agricole (+6,2%). La politique monétaire reste accommodante. L'inflation a connu une décélération notable en 2024 de 4,8% contre 9,3% en 2023, malgré une légère dépréciation du dinar algérien vis-à-vis de l'euro, mais dans un contexte de baisse soutenue des prix des produits alimentaires avec le retour à la normale des chaînes d'approvisionnement. Le déficit budgétaire s'est accentué, passant de 8,1% du PIB en 2023 à 10,6% du PIB en 2024 avec la hausse des dépenses budgétaires liées aux politiques sociales redistributives. Le surplus du compte courant a diminué en passant de 2,2% du PIB en 2023 à 0,7% du PIB en 2024. Les réserves de change demeurent confortables, couvrant l'équivalent de 16,2 mois d'importations. Cette position de l'Algérie permet de mieux gérer les fluctuations et les chocs économiques.

Le secteur financier est en phase développement avec l'ouverture de nouvelles banques et la montée en puissance des activités boursières. Les banques publiques demeurent le principal pourvoyeur de crédits à l'économie, avec une proportion de 85%. Le crédit au secteur privé s'accroît, contribuant à dynamiser l'activité économique.

Le taux de chômage en 2024 s'est établi à 12,7% de la population active. Le taux de pauvreté absolue est en baisse depuis plus d'une décennie (5,5% en 2011) suite aux programmes d'assistance et politique sociales. L'indice de développement humain est de 0,745 en 2022. Le gouvernement cherche à promouvoir une croissance inclusive.

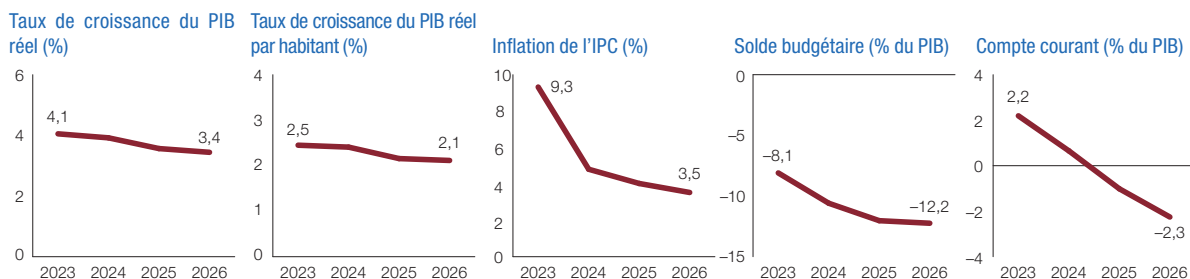
Perspectives et risques

Le taux de croissance réel devrait ralentir à 3,8% en 2025 et 3,3% en 2026, sous l'effet de la baisse de la demande extérieure et de la production d'hydrocarbures. L'inflation devrait poursuivre sa décélération (4,2% en 2025 et 3,6% en 2026), avec la baisse des prix des denrées alimentaires et le maintien des subventions. Le déficit budgétaire pourrait s'aggraver, passant de 11,7% du PIB en 2025 à 12,0% en 2026, imputable aux politiques sociales redistributives et aux projets d'investissement public prioritaires. Par ailleurs, le solde du

compte courant devrait se détériorer, passant de -0,7% du PIB en 2025 à -2,0% du PIB en 2026, avec la baisse des exportations d'hydrocarbures et l'augmentation des importations. Ces perspectives sont sujettes au renforcement de la mobilisation fiscale, à la volatilité des cours des hydrocarbures et à l'amélioration des rendements agricoles dépendant de la pluviométrie (stress hydrique). Pour atténuer ces risques, des réformes structurelles sont nécessaires pour diversifier l'économie algérienne. Ainsi, il est prioritaire d'améliorer le climat des affaires et de soutenir la productivité du secteur privé afin d'intégrer davantage l'économie nationale dans les chaînes de valeur mondiales et de renforcer la compétitivité des exportations hors hydrocarbures.

Mieux utiliser le capital pour le développement

L'Algérie dispose d'importantes ressources pour financer son développement. Il s'agit d'abord des ressources naturelles puisque l'économie algérienne repose en grande partie sur les hydrocarbures (pétrole et gaz). Les ressources minières telles que le minerai de fer, les phosphates, l'uranium, le plomb et l'or restent sous-exploitées par rapport à leur potentiel. Concernant les ressources humaines, la population, estimée à 46,7 millions d'habitants, et le capital humain élevé sont une source de richesse. Toutefois, l'inadéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail demeure un défi. Les capitaux générés par l'exportation du pétrole, du gaz et les produits dérivés sont la principale source de capitaux d'investissement (ressources financières) et les ressources commerciales proviennent des marchés d'exportation des hydrocarbures qui génèrent une réelle manne financière pour l'Algérie. Cependant, la diversification économique permettrait de générer davantage de ressources hors hydrocarbures. Le stock de capital public et privé s'est renforcé grâce à des investissements accrus dans les infrastructures. Néanmoins, l'économie algérienne demeure très dépendante des hydrocarbures. La fiscalité du secteur de l'énergie, principalement issue des hydrocarbures, représentait en moyenne 47% des recettes budgétaires entre 2019-2023. L'excédent de la balance courante a permis une accumulation des réserves de change, assurant ainsi une stabilité économique. Pour assurer une croissance durable et résiliente, l'Algérie doit accélérer la diversification de son économie, en valorisant son capital humain et en développant des secteurs alternatifs à forte valeur ajoutée. Pour assurer une croissance durable et résiliente, l'Algérie doit accélérer la diversification de son économie, en valorisant son capital humain, en optimisant son capital naturel et en développant des secteurs alternatifs à forte valeur ajoutée.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Égypte

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

La croissance du PIB est tombée à 2,4 % au cours de l'exercice 2023/2024, sous l'effet de moins bonnes performances des secteurs du gaz et du pétrole et d'une chute considérable des activités du canal de Suez due aux perturbations de la navigation sur la mer Rouge qu'a causées la guerre à Gaza. Du côté de la demande, la croissance du PIB a été appuyée par la consommation privée et les exportations, dans le sillage de la reprise du secteur touristique. L'inflation a augmenté pour atteindre 33,6 %, sous l'effet de la dépréciation de la monnaie nationale, à la suite du passage à un régime de taux de change plus souple, ainsi que de l'augmentation des cours des carburants et de l'électricité, après la suppression des subventions à l'énergie. Le déficit budgétaire s'est élevé à 7,2 % du PIB en raison de l'augmentation des paiements au titre du service de la dette. Grâce à une gestion active de la dette et aux recettes de l'accord de Ras El-Hekma conclu avec le gouvernement d'Abou Dhabi pour un montant de 35 milliards d'USD, la dette est tombée à 92,3 % du PIB, contre 98,3 % au cours de l'exercice 2022/2023. Le déficit du compte courant s'est creusé pour atteindre 5,4 % du PIB sur l'exercice 2023/2024, du fait de la baisse des recettes du canal de Suez. Le système bancaire est resté rentable et bien capitalisé, avec un ratio d'adéquation des fonds propres de 19,1 % en septembre 2024, bien au-dessus du seuil de 12,5 % fixé par la Banque centrale. Le ratio des prêts non productifs s'est amélioré pour atteindre 2,4 % en septembre 2024.

Selon le Rapport sur le développement humain 2023, l'Égypte a amélioré son classement et conservé sa position de pays à développement humain élevé. Pour atténuer l'impact de l'inflation sur la pauvreté, un paquet social de 3,4 milliards d'USD a été annoncé en février 2024. Le taux de chômage est resté stable, estimé à 6,7 % en 2024.

Perspectives et risques

Les perspectives économiques de l'Égypte sont positives, avec une croissance économique projetée de 3,6 % pour l'exercice 2024/2025. Alors que la dépréciation de la monnaie nationale et la suppression des subventions à l'énergie continuent d'exercer une pression sur les prix, des politiques monétaires et fiscales coordonnées sont en place pour atténuer ces effets. Il est prévu que le déficit budgétaire se maintienne à 7,2 % du PIB au cours de l'exercice 2024/2025. L'inflation

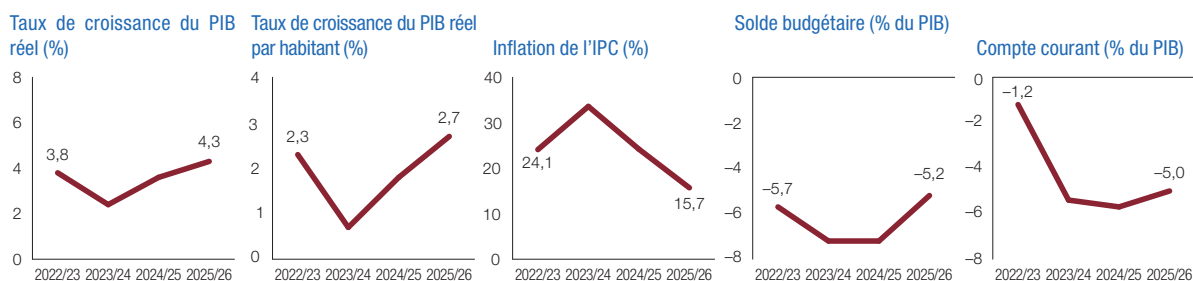
devrait rester à deux chiffres sur la même période, avec une estimation de 24,2 %, tandis que le déficit du compte courant pourrait se creuser pour atteindre 5,7 % du PIB. L'Égypte reste vulnérable au contexte économique mondial et régional, notamment au conflit au Moyen-Orient, qui a un lourd impact sur les recettes du canal de Suez, une source majeure de devises étrangères. De plus, le conflit en cours au Soudan a entraîné un afflux massif de réfugiés en Égypte, ce qui exerce une pression supplémentaire sur les services publics et les infrastructures. La diversification des sources de devises, notamment via la promotion des exportations, est essentielle pour renforcer la résilience de l'Égypte face aux chocs extérieurs.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Les ressources naturelles constituent l'épine dorsale de l'économie égyptienne, le pétrole et le gaz étant les plus exploités. Les minéraux sont abondants, mais leur potentiel n'a pas encore été pleinement mis en valeur. Une population nombreuse (114 millions d'habitants) et une main-d'œuvre éduquée constituent des ressources humaines importantes. Les stocks de capitaux publics et privés ont augmenté régulièrement au cours de la dernière décennie, avec une hausse de la participation privée dans le développement des infrastructures.

Toutefois, des défis subsistent en ce qui concerne la gestion efficace des ressources naturelles, la qualité de l'éducation, le niveau d'instruction de la main-d'œuvre et le déficit de compétences. La consolidation fiscale et la réduction des dépenses publiques récentes ont affecté la croissance du stock de capital public, tandis que la participation du secteur privé à l'économie reste en deçà de son potentiel. Augmenter cette participation est une priorité essentielle pour l'Égypte.

Le ratio impôts/PIB du pays, estimé à 12,5 % en 2023/2024, est faible. Du côté des dépenses, les salaires et les subventions dépassent les investissements. Les recettes de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu sont limitées, en partie à cause du haut niveau d'informalité. Le pays s'est engagé à mettre en œuvre des réformes de la politique fiscale vigoureuses et résolues, visant à élargir l'assiette d'imposition et à améliorer l'efficacité des impôts, tout en réduisant les subventions non ciblées. Cette mesure clé, qui s'inscrit dans le cadre du programme du FMI en cours, permettrait de dégager une marge de manœuvre budgétaire en faveur de l'investissement public, de la protection sociale et du développement du capital humain.



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal de l'Égypte, qui va du 1^{er} juillet au 30 juin.

Libye

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Selon les estimations, l'économie libyenne s'est contractée de 3,1 % en 2024 après un rebond de 9,1 % en 2023, principalement sous l'effet d'un déclin de la production pétrolière. Une inflation de 2,1 % a été enregistrée en 2024, un léger recul par rapport aux 2,4 % de 2023, ce qui reflète la baisse des prix mondiaux des denrées alimentaires. Pour remédier aux écarts de taux de change, la banque centrale a abaissé les taxes sur les opérations de change à 15 % et réglementé les bureaux de change. Elle a également dévalué la monnaie nationale de 13,3 % en avril 2025. Le solde budgétaire est resté inchangé par rapport à 2023, affichant un modeste excédent de 0,1 % du PIB, soutenu par les taxes sur les ventes de devises dans un contexte de réduction des recettes pétrolières. Le compte courant est passé d'un excédent de 4,1 % du PIB en 2023 à un déficit de 2,6 % en 2024, principalement en raison de la diminution des recettes d'exportation du pétrole. Les réserves de change étaient estimées à 78,3 milliards d'USD, couvrant 34,6 mois d'importations fin 2023. En 2024, le ratio d'adéquation des fonds propres est passé de 15,3 % en 2023 à 24,3 %, bien au-delà du seuil de 12,5 % fixé par la banque centrale. Mais le secteur bancaire reste confronté à des défis, avec un ratio élevé de prêts non performants de 19,2 %, qui représente cependant une amélioration par rapport aux 22,2 % de 2023.

La Libye est confrontée à une instabilité politique et sécuritaire qui fait que plus de 800 000 personnes ont besoin d'une aide humanitaire, selon le Programme alimentaire mondial. L'indice de développement humain était élevé, à 0,746 en 2022. Le taux de chômage atteint 15,3 %, mais il est supérieur chez les jeunes (23,1 %) et les femmes (18,4 %).

Perspectives et risques

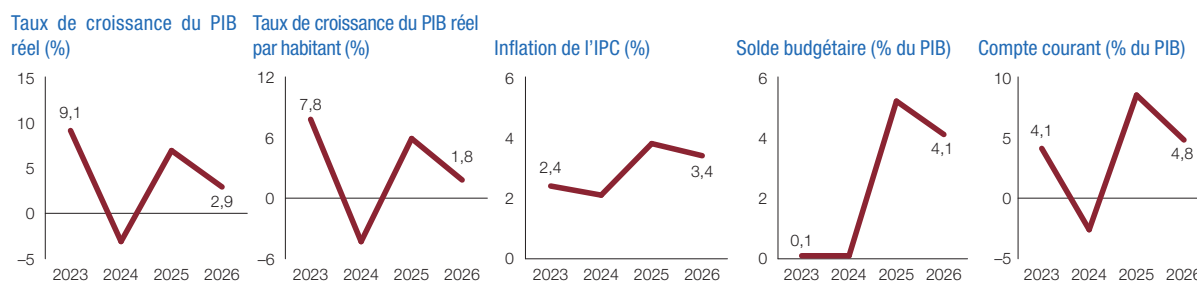
Les perspectives économiques de la Libye sont positives, avec des taux de croissance projetés de 6,9 % en 2025 et de 2,9 % en 2026, sous réserve de la stabilité politique et d'une hausse modérée de la production de pétrole, grâce au programme d'investissement en cours de la National Oil Company, financé par la Banque centrale de Libye. Il est prévu que l'excédent budgétaire atteigne 5,2 % du PIB en 2025 et 4,1 % en 2026. L'inflation devrait s'élever 3,8 % en 2025 et 3,4 % en 2026, à la suite de la dévaluation du dinar. La balance du

compte courant devrait passer à un excédent de 8,5 % du PIB en 2025 et de 4,8 % en 2026, grâce à l'augmentation des exportations pétrolières. Toutefois, l'instabilité politique pourrait perturber la production de pétrole et réduire les recettes publiques, tandis que les fluctuations des cours mondiaux du pétrole présentent des risques pour la stabilité budgétaire et la croissance. Les initiatives visant à favoriser le dialogue politique et à diversifier l'économie dans d'autres secteurs seront cruciales pour atténuer ces risques.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Le secteur pétrolier libyen, avec ses 48 milliards de barils de réserves, génère des liquidités considérables pour les dépenses publiques, mais expose l'économie à des risques de volatilité. Malgré sa population peu nombreuse, le pays est aux prises avec un taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes. Le secteur privé sous-développé est entravé par un cadre juridique complexe et ne contribue que très peu à l'économie. La mobilisation des ressources nationales souffre d'une gestion inefficace et d'une forte dépendance à l'égard des recettes pétrolières, ce qui crée des vulnérabilités dans le financement des services publics. En 2024, ces recettes constituaient 72,7 % des revenus totaux, tandis que les recettes fiscales n'en représentaient que 2 %. Les allocations budgétaires favorisent les dépenses courantes, avec seulement 17,9 % consacrés à des projets de reconstruction, ce qui étouffe le potentiel de croissance économique et de recettes fiscales.

Malgré l'instabilité politique et les défis structurels, la Libye a fait progresser des réformes de la gestion des finances publiques. Mettre l'accent sur les secteurs non pétroliers et promouvoir l'investissement privé, notamment par le biais de partenariats public-privé et d'un soutien à l'entrepreneuriat, peut stimuler la génération de recettes. L'élargissement de l'assiette fiscale à un plus grand nombre d'industries et l'augmentation des dépenses de développement, en particulier dans les infrastructures, sont essentiels au développement durable. Enfin, la promotion de la transparence dans la gestion des recettes pétrolières et la mise en œuvre d'initiatives de renforcement des capacités pour les responsables des finances publiques peuvent fortifier la gestion budgétaire et la résilience économique.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

En 2024, la croissance économique a ralenti à 3,2% contre 3,4% en 2023, résultant de la contraction de la valeur ajoutée agricole. Du côté de l'offre, la croissance a été soutenue par le secteur secondaire, les transports et le tourisme. Du côté de la demande, la croissance a été tirée par l'investissement et la consommation intérieure. L'inflation a nettement baissé, de 6,1% en 2023 à 0,9% en 2024, sous l'effet de la baisse des prix des produits alimentaires et non-alimentaires dans un contexte mondial d'atténuation des cours des matières premières. En réponse, la Banque Centrale a abaissé son taux directeur de 0,25 point de base à deux reprises en 2024 pour atteindre 2,5% en fin d'année. Le déficit budgétaire s'est amélioré, passant de 4,4% du PIB en 2023 à 3,9% en 2024. Cette amélioration s'explique par l'augmentation des recettes fiscales, l'adoption de mécanismes de financements innovants et la réduction des charges de compensation. Le besoin de financement a été couvert principalement par le marché financier intérieur à hauteur de 66%. Le taux d'endettement du Trésor ressort à 70% du PIB en 2024 contre 69,5% en 2023. Le déficit du compte courant s'est légèrement creusé à 1,6% du PIB en 2024 contre 0,6% en 2023, en raison de la hausse du déficit commercial néanmoins atténué par la balance des services. Les réserves de change couvraient 5,2 mois d'importations en 2024. Enfin, le secteur bancaire est resté stable. Le ratio de solvabilité bancaire moyen s'est maintenu à 15,5% en 2023 alors que le taux des créances en souffrance a légèrement reculé, de 8,4% en 2023 à 8,3% en 2024.

La pauvreté a augmenté à 3,9% en 2022, contre 1,7% en 2019 tandis que l'Indice de Développement Humain s'établissait à 0,698 en 2022, en amélioration de 0,015 point par rapport à 2021, plaçant le Maroc dans la catégorie de développement humain moyen. Le taux de chômage a augmenté, de 13% en 2023 à 13,3% en 2024, touchant particulièrement les jeunes (36,7%), les diplômés (19,6%) et les femmes (19,4%).

Perspectives et risques

La croissance devrait s'accélérer à 3,9% en 2025 et 2026, tirée par la solidité de la demande intérieure, en particulier l'investissement ainsi que la dynamique des activités non-agricoles et la perspective d'une meilleure campagne agricole. L'inflation devrait augmenter à 1,8% en 2025 et 2% en 2026. Le déficit budgétaire devrait continuer à baisser à 3,6% du PIB en 2025, puis à 3,2% en 2026. Cette amélioration serait

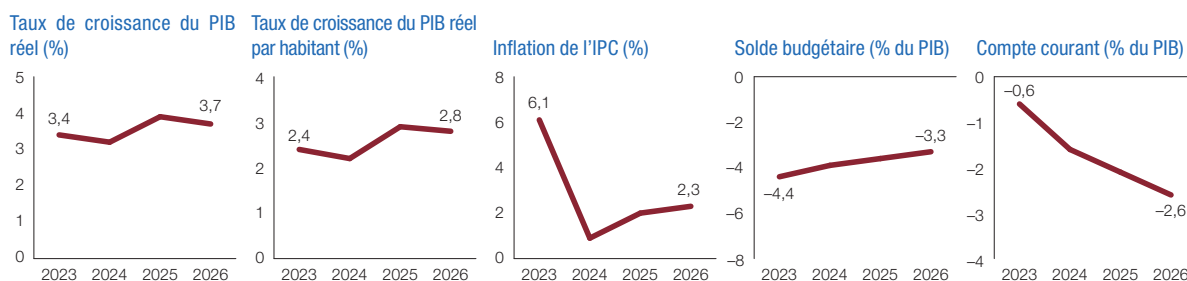
attribuable à la consolidation des recettes fiscales dans le cadre des réformes engagées, ainsi qu'à la réduction des charges de la compensation de gaz butane. En revanche, le déficit du compte courant devrait se creuser à 2,1% en 2025 et 2,5% en 2026. Cette dégradation s'expliquerait par l'augmentation des importations, stimulée par la dynamique des investissements en infrastructures. Les perspectives économiques restent soumises à plusieurs risques, notamment aux récurrences des sécheresses et au recul de la demande extérieure adressée au Maroc, dans un contexte de ralentissement économique de l'Union européenne. Toutefois, une gestion active des ressources en eau et des aléas climatiques, combinée à une politique commerciale plus diversifiée et compétitive pourraient atténuer ces risques.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Le Maroc dispose d'un capital diversifié. Le capital naturel représente 28% du capital total, sous forme de ressources halieutiques, agricoles, minières et d'énergies propres. Le capital naturel est confronté au stress hydrique. Le capital humain s'est développé mais les offres éducatives et sanitaires disposent de marge de progression pour améliorer la qualité des services et combler les disparités spatiales et de genre. La réforme fiscale en cours devrait élargir l'assiette fiscale en faveur d'une meilleure mobilisation des recettes. Le secteur financier est développé mais pourrait s'améliorer en diversifiant ses instruments financiers. Le potentiel du secteur privé pourrait se libérer avec l'intégration du secteur informel et en encourageant le développement des petites entreprises.

Le Maroc a réformé son système judiciaire en renforçant l'indépendance du pouvoir judiciaire. L'instauration de la nouvelle loi bancaire, la loi organique des finances et la réforme du code du commerce ont permis de moderniser le secteur financier, renforcer la gestion des finances publiques et améliorer le climat des affaires. L'environnement des affaires devrait être amélioré par une meilleure gestion des litiges et de la dissolution des entreprises.

Le Maroc a progressé dans le renforcement de son infrastructure institutionnelle et son cadre de gouvernance, notamment la digitalisation de l'administration fiscale et du système judiciaire et la réforme de la politique actionnariale de l'Etat. Les défis au niveau de l'évasion et la fraude fiscale, interpellent sur l'importance de renforcer la gouvernance pour une mobilisation efficace du capital. Finalement, le Partenariat Public Privé gagnerait à se renforcer.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Mauritanie

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

L'économie mauritanienne, dépendante du secteur extractif, a été affectée par la baisse du prix du fer en 2024. Ainsi, la croissance du PIB a ralenti à 5,1%, contre 6,5% en 2023. Cette baisse de la valeur ajoutée du secteur extractif a été atténuée par les bonnes performances des secteurs de l'agriculture et la pêche. Du côté de la demande, la croissance a été tirée par la consommation finale et les investissements publics. L'inflation a reculé, passant de 5,0% en 2023 à 2,5% en 2024, sous l'effet de la décélération des prix des produits alimentaires. En réponse, la Banque Centrale a baissé son taux directeur à 6,5% en 2024 contre 8% en 2023. Le déficit budgétaire s'est réduit de 2,4% du PIB en 2023 à 1,1% en 2024, grâce à l'augmentation des recettes fiscales et à la baisse des dépenses courantes. La dette extérieure a également diminué, passant de 42,3% du PIB en 2022 à 36,3% du PIB en 2024. Le déficit du compte courant s'est légèrement réduit à 7,5% du PIB en 2024 contre 8,8% en 2023. Cette amélioration résulte de la hausse en valeur des exportations d'or et de produits halieutiques et de la baisse des importations de biens d'équipement. Le secteur bancaire s'est renforcé, avec un ratio d'adéquation des fonds propres de 20,1% en 2023, bien au-dessus de la norme de 10%. Les prêts non-productifs sont restés relativement stables, représentant 19,3% des prêts sur la période 2021-2024.

Grâce à la baisse de l'inflation et aux mesures sociales mises en place par le Gouvernement, le taux de pauvreté a reculé de 28,1% en 2023 à 27,4% en 2024. Toutefois, la Mauritanie reste classée dans la catégorie des pays à faible développement humain, et le chômage des jeunes demeure préoccupant, s'élevant à 23,7% en 2023.

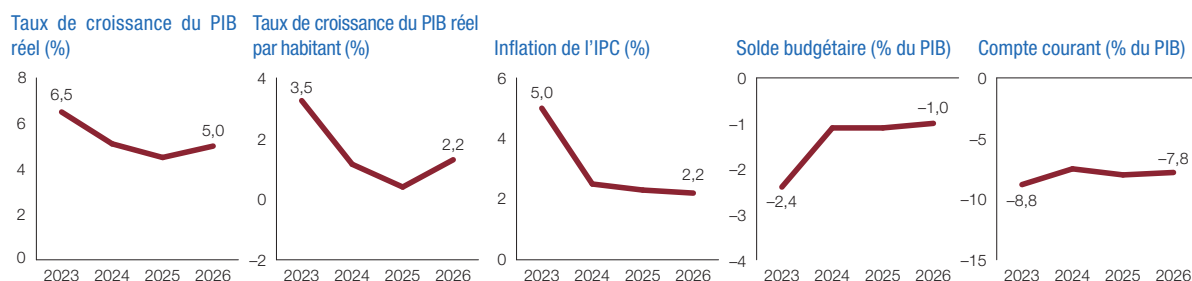
Perspectives et risques

En 2025, la Mauritanie a rejoint les pays africains producteurs de gaz, avec l'entrée en production du projet Greater Tortue Ahmeyim (GTA). Toutefois, les retombées économiques immédiates resteront faibles et la croissance économique devrait ralentir à 4,8% en 2025, principalement en raison de la baisse de la production de fer et d'or. En 2026, l'activité pourrait rebondir à 5,2%, soutenue par le secteur agricole, la reprise du secteur extractif, et l'accélération de l'activité gazière. L'inflation devrait poursuivre sa baisse à 2,2% en 2025 puis 2,1% en 2026. Le déficit budgétaire devrait s'améliorer à 1,0% du PIB en 2025 et 0,9% du PIB en 2026, en lien avec la hausse des revenus fiscaux et gazières. La dette extérieure resterait stable à environ 36,3% du PIB en 2026. Le déficit du compte

courant devrait se dégrader à 7,7% du PIB en 2025, imputable à la baisse des exportations du secteur extractif, avant de connaître une amélioration à 7,2% du PIB en 2026, porté par la reprise des exportations de fer, d'or et de gaz. Cependant, plusieurs risques pourraient affecter les perspectives économiques tels que la baisse des aides publiques au développement, la dégradation de la situation sécuritaire au Sahel avec les risques pour la stabilité régionale et l'attractivité de l'investissement ainsi que les effets du changement climatique. En outre, d'éventuels perturbations dans la production du gaz, la hausse des droits de douanes américains imposés à la Mauritanie et aux principaux partenaires du pays (Chine et Europe), conjugués à la baisse des cours du fer, pourraient réduire les recettes d'exportation du secteur extractif et mettre sous pression les finances publiques. En outre, le renchérissement des coûts d'investissement de la phase 1 du projet GTA sont des sources d'inquiétudes quant aux retombées économiques réelles pour le budget de l'Etat.

Mieux utiliser le capital pour le développement

La Mauritanie qui regorge d'un capital naturel diversifié, est confrontée à sa surexploitation et son utilisation non durable. En effet, comparativement à sa valeur de 1995, le capital naturel par habitant a baissé de 33%, imputable à celle des ressources halieutiques (-72%), des terres arables (-47%) et des minerais (-18%). La faible gouvernance limite la contribution du capital naturel aux recettes budgétaires, avec une contribution du secteur extractif en deçà de 30% du budget de l'Etat, représentant seulement 3,7% du PIB en 2023. En outre, avec un indice du capital humain de 0,38 et 36,4% des jeunes déscolarisés sans emploi en 2023, la productivité du capital humain reste faible, en raison du faible niveau d'instruction technique des jeunes et de son inadéquation avec les besoins du marché. Les dépenses publiques dans le capital humain sont faibles, avec 1,4% du PIB alloué à l'éducation et 4% à la santé en 2023. Le secteur financier reste peu développé et les recettes fiscales sont en dessous de 24% du PIB, le seuil nécessaire pour combler le déficit de financement annuel de 8,4 milliards d'USD et accélérer la transformation structurelle. Le renforcement de la gouvernance et des capacités du pays en matière de négociation des contrats liés aux ressources naturelles est nécessaire pour permettre au pays de tirer parti du capital naturel. La réduction des dépenses fiscales non-sociales, l'élargissement de l'assiette fiscale, et l'amélioration de la gouvernance permettront d'accroître les marges budgétaires pour renforcer les investissements dans les secteurs de la santé, l'éducation et les infrastructures.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Tunisie

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

En 2024, l'économie tunisienne a connu une légère reprise avec un taux de croissance de 1,4% contre 0,4% en 2023, portée du côté de l'offre par des performances solides dans l'agriculture, l'hébergement et la restauration ainsi que dans le raffinage de pétrole. Du côté de la demande, la croissance a été stimulée par une légère hausse de la consommation privée et des investissements. La Banque Centrale de Tunisie (BCT) a continué sa politique monétaire restrictive, maintenant son taux directeur à 8%, ce qui a ralenti l'inflation à 7% en 2024 contre 9,3% en 2023. Cette baisse résulte aussi de la décélération des prix alimentaires, manufacturés et des services. Le dinar est resté relativement stable face à l'euro et au dollar. Le déficit budgétaire a été réduit à 6,1% du PIB en 2024, grâce à une croissance des recettes publiques (+5,9%), dépassant celle des dépenses (+4,9%). Cependant, le niveau d'endettement public reste élevé, à 79,8% du PIB, avec une part croissante de la dette domestique (52% du total), ce qui accroît les risques pour le secteur bancaire et limite l'accès au crédit pour les entreprises privées. Le déficit courant s'est amélioré à 1,7% du PIB, soutenu par la baisse des prix de l'énergie et la reprise du tourisme. Les réserves de change se sont renforcées, couvrant 121 jours d'importations au 31 décembre 2024. Le secteur financier reste résilient, bien que le ratio des prêts non performants (NPL) ait augmenté à 14%. Le secteur bancaire a renforcé sa solvabilité avec un ratio d'adéquation des fonds propres de 15,3% fin 2023, malgré une baisse de 23% du refinancement des banques par la BCT.

En 2024, la Tunisie faisait toujours face à des disparités régionales marquées ainsi qu'à un chômage élevé (16%), touchant surtout femmes (22,2%), les jeunes (40,9%) et les diplômés (23,2%). La pauvreté dont le taux est de 15,3%, touchait 26% de la population en milieu rural contre 6,3% en zones urbaines, soulignant les inégalités spatiales.

Perspectives et risques

La croissance économique devrait s'accroître légèrement à court terme, atteignant 2,1% en 2025 et 2,4% en 2026. Elle devrait bénéficier du dynamisme de l'agriculture et du tourisme. L'inflation devrait ralentir à 6,3% en 2025 et 5% en 2026, soutenue par une politique monétaire stricte et la baisse des taux d'intérêt internationaux. Le déficit budgétaire devrait s'améliorer progressivement, atteignant 5,3% du PIB en 2025 et 5,0% en 2026, grâce aux efforts de consolidation budgétaire.

Cependant, le déficit courant pourrait se creuser à 2,1% du PIB en 2025 et 3,2% en 2026, en raison d'un déficit commercial croissant lié à des exportations faibles et une hausse des importations.

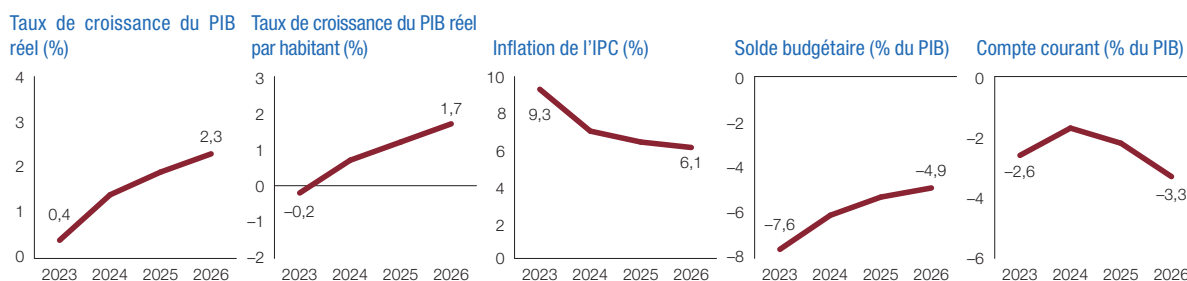
Les principaux risques incluent les effets du changement climatique, la pression de la dette publique limitant les investissements de l'Etat, et la lenteur des réformes structurelles et les tensions géopolitiques mondiales. Pour surmonter ces défis, la Tunisie doit investir dans une agriculture durable, prioriser les dépenses productives, restructurer la dette et les entreprises publiques, accélérer le développement du secteur privé et améliorer le climat des affaires pour attirer davantage d'investissements étrangers (guichet unique pour les investisseurs, digitalisation de l'administration, Loi de l'investissement, etc.).

Mieux utiliser le capital pour le développement

La Tunisie dispose d'un capital diversifié, mais sous-exploité. Le capital naturel (phosphate, potentiel énergétique renouvelable, terres fertiles, biodiversité) a augmenté de 145% entre 1995 et 2020, mais sa valeur par habitant a chuté de 20% en raison de la croissance démographique. Le capital humain est jeune (29% de la population), avec une diaspora importante représentant 15,4% de la population totale, mais confronté à un chômage élevé et une inadéquation entre formation et besoins du marché. Malgré une pression fiscale forte (25,1% du PIB), les recettes publiques restent insuffisantes, plombées par l'évasion fiscale et l'informalité. Le capital financier souffre d'un ralentissement de l'investissement, tombé à 15,4% du PIB en 2024.

La réduction des lourdeurs administratives est indispensable pour mobiliser les capitaux. Malgré quelques avancées (digitalisation fiscale, TUNEPS – la plateforme électronique officielle de la Tunisie pour la gestion des marchés publics), il est urgent de simplifier les procédures, réduire les délais de paiement de l'État, et accélérer la numérisation des services publics. Une application prévisible des règles permettrait de convertir le capital potentiel en richesse durable et inclusive.

Pour améliorer la mobilisation de ses capitaux, la Tunisie doit moderniser sa gestion budgétaire, numériser les dépenses, valoriser davantage son capital naturel et humain, et instaurer un choc de gouvernance pro-investissement (cadre réglementaire stable, administration digitalisée, réforme du code des changes et loi de l'investissement, cadre des partenariats public-privé renouveau, justice économique renforcée et lutte efficace contre l'évasion fiscale).



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

AFRIQUE DE L'OUEST



Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Les performances économiques récentes du Bénin se traduisent par une forte croissance. Malgré les effets des chocs multiples, le taux de croissance du pays a été de 7,5% en 2024 contre 6,4% en 2023. Les principaux moteurs de la croissance ont été la construction (12,4%), suivi des technologies de l'information (10,5%), et les industries manufacturières qui ont progressé de 8,1%. Du côté de la demande, la croissance économique a été stimulée par l'investissement (public et privé) qui a progressé de 11% en 2024. Avec la stabilisation du prix du carburant, et le maintien du resserrement des politiques monétaires par la Banque Centrale (BCEAO), le taux d'inflation a baissé à 1,2% en 2024, contre 2,7% en 2023. La consolidation budgétaire s'est poursuivie, aussi stabilisé à 54% du PIB en 2024 contre 54,9% en 2023. Le risque de surendettement favorisant une hausse des recettes fiscales à 13,3% du PIB en 2024 contre 12,9% en 2023, et une maîtrise des dépenses publiques à 19% du PIB en 2024 contre 19,2% en 2023. Le déficit budgétaire a ainsi baissé à 3% du PIB en 2024, contre 4,1% en 2023. L'encours de la dette publique s'est resté modéré. Avec le raffermissement des exportations de biens, le déficit du compte courant a aussi fléchi à 6,2% du PIB en 2024, contre 8,2% en 2023. Le secteur financier s'est consolidé avec une hausse de 10,6% des actifs des banques en 2024, et est resté globalement sain.

Selon l'INSTAD, la pauvreté touchait 36,2% de la population en 2022, contre 38,5% en 2019. On note aussi l'importance du sous-emploi (72,9%). Le Bénin figure parmi les pays à faible indice de, et la tendance à la réduction de l'aide au développement dont le pays est dépendant. En outre, les effets négatifs du changement climatique et l'aggravation de la menace sécuritaire, constituent développement humain (IDH), avec un score de 0,504 selon le rapport 2023 du PNUD contre 0,501 en 2021.

Perspectives et risques

Les perspectives économiques sont favorables avec un taux de croissance projetée à 6,4% en 2025, puis 6,8% en 2026, grâce au dynamisme du secteur manufacturier et de celui de la construction (port, routes). Le taux d'inflation devrait rester bas en-dessous de 2% sur la période 2025–2026. La consolidation

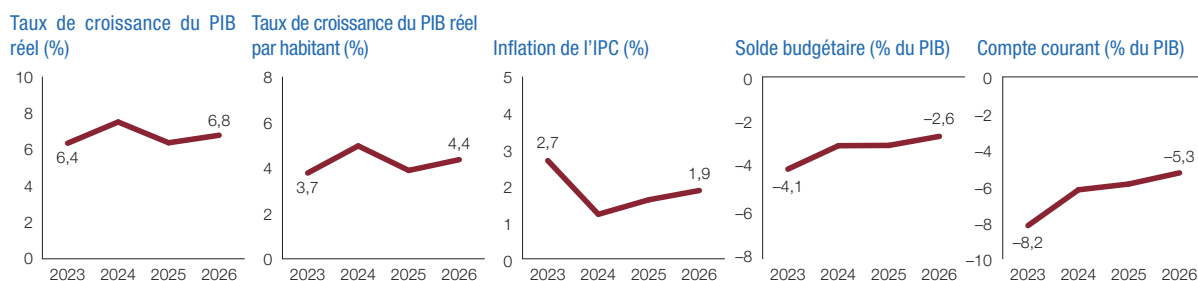
budgétaire devrait se poursuivre avec une baisse du déficit budgétaire projeté à 3% du PIB en 2025, puis à 2,6% en 2026. Sous l'impulsion des entreprises exportatrices, le déficit du compte courant devrait baisser à 5,9% en 2025, et à 5,3% en 2026. Les incertitudes demeurent les politiques commerciales changeantes d'autres facteurs de risques majeurs. Les pouvoirs publics devraient poursuivre les efforts pour l'apaisement du climat des élections générales de 2026. L'accent devrait également être mis pour accélérer le soutien à la transformation économique, à l'emploi décent et à la transition verte.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Les capitaux du Bénin sont encore peu mobilisés. Le pays dispose d'un capital naturel, dominé à 99,75% par des ressources renouvelables, mais dont le capital naturel par tête d'habitant a régressé de 42%. Malgré le rôle clé dans la combinaison des autres formes de capital pour soutenir la croissance, le potentiel du capital des entreprises est peu exploité. Le capital humain souffre aussi de la faiblesse de l'inadéquation des compétences au marché du travail. Le développement d'instruments diversifiés de financement permettrait de mobiliser les flux de capitaux financiers pour soutenir le développement durable.

Les capacités de l'Etat à mobiliser et à utiliser les capitaux se renforcent, grâce à la numérisation des services publics, à la gouvernance par les agences pour réaliser les infrastructures, et à la transformation des produits primaires. L'un des défis pressants reste la formalisation du secteur informel. L'exploitation des solutions numériques offre un puissant levier pour rendre l'environnement des entreprises plus attractif, améliorer l'accès au financement, et pour réduire les coûts des entreprises.

Pour mobiliser les capitaux, des réformes sont nécessaires pour développer de nouveaux instruments financiers (finance alternative, financement innovant). Il importe aussi de poursuivre les réformes pour attirer les investissements dans les infrastructures durables, et pour renforcer la cohérence des politiques industrielles afin de mieux promouvoir les industries nationales. Il est également nécessaire d'adopter des politiques de contenu local, et d'accélérer la numérisation complète des services publics afin de rendre l'environnement des entreprises plus attractif.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Burkina Faso

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

L'économie burkinabè a poursuivi son expansion en 2024 avec un taux de croissance estimé à 4,7 pourcents contre 3,0 pourcents en 2023. Du côté de l'offre, la croissance a été tirée par les secteurs des services et de l'agriculture. Sous l'angle de la demande, la hausse de la consommation finale et l'investissement ont soutenu la croissance. L'inflation a augmenté en 2024 et s'établit à 4,2 pourcents contre 0,7 pourcent, en 2023, attribuable au renchérissement des produits alimentaires locaux. La politique monétaire est restée restrictive depuis 2022. Le déficit budgétaire a continué de baisser, passant de 6,7 pourcents du PIB en 2023 à 5,1 pourcents en 2024, grâce à l'augmentation du taux de pression fiscale, estimé à 19,3 pourcents du PIB en 2024 contre 17,8 pourcents en 2023. La part du budget consacrée aux questions sécuritaire (29,5 pourcents en 2024) et humanitaire demeure élevée, limitant les marges budgétaires. Le risque de surendettement demeure modéré, et la dette publique, estimée à 57,4 pourcents du PIB en 2024, reste viable, en dépit de la part importante et plus onéreuse de la dette intérieure (55 pourcents), liée avec l'émission accrue de titres publics. Le déficit du compte courant s'est amélioré pour atteindre 5,4 pourcents du PIB en 2024 contre 7,9 pourcents en 2023 à la suite de la hausse de la valeur des exportations de l'or. En 2023, Le taux de dégradation du portefeuille bancaire était de 7,6 pourcents, et le ratio de solvabilité était de 14,2 pourcents, dépassant la norme minimale (11,5 pourcents).

Malgré l'amélioration de la situation sécuritaire, la crise humanitaire reste préoccupante. Le gouvernement continue d'apporter son soutien aux personnes déplacées internes. L'incidence de la pauvreté était de 43,7 pourcents en 2022. L'indice de développement humain reste faible à 0,438 (2022), classant le Burkina Faso au 185^{ème} sur 193 pays.

Perspectives et risques

Les perspectives économiques sont positives, avec une croissance du PIB réel projetée à 5,2 pourcents (2025) et 5,9 pourcents (2026) ; et soutenue par l'augmentation de la production agricole et extractive. L'expansion de ces moteurs de croissance reste tributaire de l'amélioration des conditions sécuritaires. L'inflation devrait baisser à 2,0 pourcents en 2025 en raison des bonnes perspectives des campagnes agricoles. Le déficit budgétaire devrait s'établir à 5,2 pourcents du PIB en 2025, grâce à une hausse des dépenses publiques. La dette publique devrait baisser, avec l'atténuation des émissions de

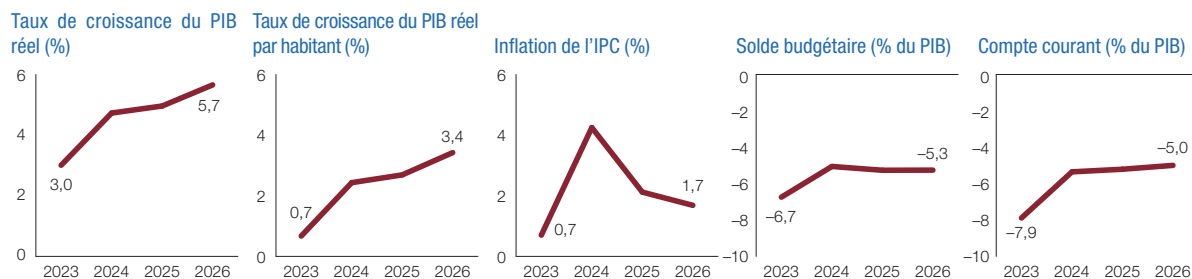
titres publics. Le déficit du compte courant devrait s'améliorer pour atteindre 5,0 pourcents et 4,8 pourcents du PIB, respectivement en 2025 et 2026, grâce à l'augmentation des recettes d'exportations de l'or et la baisse des importations des denrées alimentaires. Les risques sur ces perspectives comprennent une détérioration de la situation sécuritaire, des effets négatifs majeurs du changement climatique, des chutes des cours des produits d'exportation et des différends engendrés par les tensions entre les groupements régionaux. Le pays devrait poursuivre la sécurisation du territoire tout en consolidant la cohésion sociale, adopter une stratégie de diversification économique et de développement des chaînes de valeur locales et renforcer l'adaptation au changement climatique.

Mieux utiliser le capital pour le développement

La richesse estimée de Burkina Faso était de 191,6 milliards d'USD en 2020. Elle est composée essentiellement du capital naturel (67 pourcents) et du capital humain (29 pourcents). Bien que la richesse totale augmente, la richesse par habitant a graduellement diminué, pour se situer à 8902 USD en 2020, en raison de la faible progression de la richesse par rapport à l'accroissement de la population. Pour générer plus de financements au développement, le pays devrait exploiter efficacement ses ressources renouvelables (terres agricoles...), et ses ressources non-renouvelables (or...). Les défis à relever concernent l'insécurité, les problèmes de gouvernance et le faible niveau du capital humain.

Le gouvernement a pris des mesures pour la valorisation du capital du pays, dont le soutien au secteur agricole, la reforestation, le nouveau Code minier, l'augmentation du contenu national dans le secteur minier, la promotion de l'industrie, l'amélioration du climat des affaires, la consolidation budgétaire et l'augmentation des dépenses publiques au secteur éducatif. Ces mesures sont soutenues par l'amélioration de la sécurité et le renforcement de l'adaptation au changement climatique.

Cette valorisation du capital n'est effective qu'avec des améliorations en matière de gouvernance. La poursuite de la digitalisation de l'administration publique devrait renforcer la lutte contre la corruption, et améliorer la collecte des recettes et l'efficacité des dépenses publiques. La promotion du partenariat public-privé augmenterait la fourniture des infrastructures publiques, tout en renforçant l'essor du secteur privé. La lutte contre les flux financiers illicites dans le secteur minier pourrait permettre de générer davantage des ressources.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Cabo Verde

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Le taux de croissance du Cabo Verde est passé de 5,4 % en 2023 à 7,3 % en 2024, avec le soutien du secteur des services, de la consommation intérieure et des exportations. Le taux d'intérêt de la Banco de Cabo Verde (BCV) s'est progressivement accru, de 1,0 % en octobre 2023 à 1,25 % en novembre 2023, puis à 1,50 % en mai 2024, 1,75 % en novembre 2024 et 2,25 % en décembre 2024. L'inflation est passée de 3,7 % en 2023 à 1 % en 2024 en raison des relèvements successifs des taux d'intérêt. Le déficit budgétaire s'est creusé de 0,3 % du PIB en 2023 à 2,8 % en 2024, sous l'effet des dépenses globales élevées. Le déficit du solde primaire s'est contracté, passant de 2,6 % du PIB en 2023 à 0,7 % en 2024, grâce à l'augmentation des recettes courantes totales. La dette publique a diminué, de 112,2 % du PIB en 2023 à 108,5 % en 2024, mais reste élevée, ce qui limite la marge de manœuvre budgétaire. Le déficit du compte courant est tombé à 0,9 % du PIB en 2024, contre 2,5 % en 2023, sous l'effet de la hausse des exportations de biens et de services. Les envois de fonds ont contribué à maintenir les réserves de change, qui s'élevaient à 712,9 millions d'euros en novembre 2024, soit 40 % du total en moyenne. Les ratios de prêts non performants ont fléchi, passant de 8,1 % des prêts bruts en 2021 à 7,8 % en 2023.

Cabo Verde a enregistré un Indice de développement humain de 0,661 selon le rapport 2023, ce qui place le pays dans la catégorie de développement humain moyen. Des défis restent à relever pour garantir l'accès universel aux services de base tels que l'eau potable, l'assainissement et les soins de santé, en particulier dans les zones rurales.

Perspectives et risques

Le pays devrait connaître une croissance du PIB modérée de 5,3 % en 2025 et de 4,9 % en 2026. En 2025, cette croissance sera soutenue par la demande constante de services touristiques et les investissements dans le secteur de l'énergie. La BCV s'est engagée à contenir l'inflation et à appuyer la stabilité macroéconomique. L'inflation devrait rester inchangée, à 1,4 % en 2025 et 1,8 % en 2026, grâce au maintien d'une politique

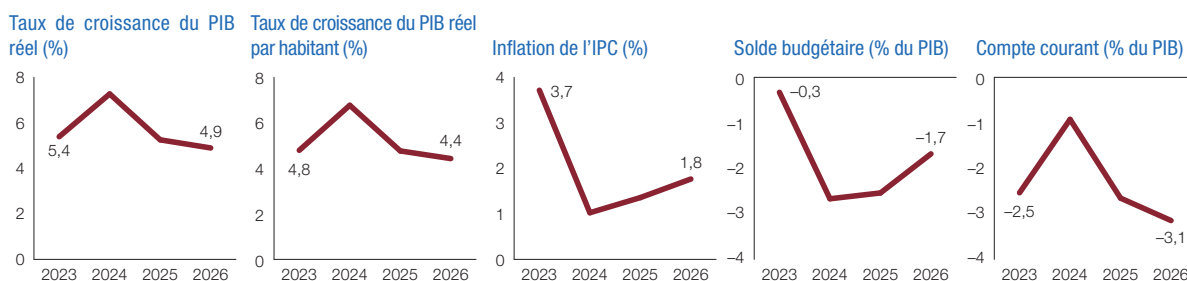
macroéconomique prudente. D'après les prévisions, le déficit budgétaire baissera à 2,4 % du PIB en 2025 et 1,8 % en 2026 du fait de l'élargissement de l'assiette fiscale, tandis que le déficit du compte courant s'établira à 2,6 % du PIB en 2025 et 3,0 % en 2026. La croissance pourrait être affectée par l'incertitude globale du commerce international, qui réduit la croissance mondiale et donc la demande touristique. Le pays doit continuer à mettre en œuvre ses réformes de l'économie pour renforcer la stabilité macroéconomique.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Le capital renouvelable du Cabo Verde comprend principalement la pêche, les espèces marines, le soleil et le vent. Parmi ses ressources minérales figurent le sel, la pouzzolane et le calcaire. La population des jeunes de 18 à 30 ans représente 60 % du total, mais environ 23,9 % des jeunes âgés de 17 à 24 ans sont au chômage. Toutefois, le gouvernement s'efforce d'améliorer l'environnement des affaires du pays afin d'attirer les investissements et de créer des emplois.

Les capacités de l'État cap-verdien sont importantes pour la mobilisation des capitaux. Le renforcement de l'État de droit est essentiel pour stimuler l'investissement et l'efficacité budgétaire. À cette fin, le gouvernement a créé des autorités indépendantes chargées de la passation des marchés (octobre 2015) et de la concurrence (juin 2022) pour garantir des conditions de concurrence équitables aux agents économiques. Mais des défis persistent au niveau de la passation de marchés par entente directe par le gouvernement, de l'enregistrement des entreprises et du financement. Libérer le potentiel du capital de Cabo Verde exige de mettre en place des réglementations cohérentes, de formaliser l'économie et d'approfondir l'intégration régionale, la gouvernance d'entreprise, la redevabilité et l'État de droit.

Les progrès accomplis en matière de bonne gouvernance ont été insuffisants pour mobiliser le capital de développement nécessaire. Le pays doit donc continuer à mettre en œuvre des réformes visant à renforcer l'indépendance de la justice, garantir l'exécution des contrats, promouvoir la participation du secteur privé et la qualité des institutions, réduire les flux financiers illicites et lutter contre la corruption.



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Côte d'Ivoire

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

L'activité économique est restée robuste en 2024 avec un taux de croissance du PIB réel estimé à 6,1%, contre 6,5% en 2023. Au niveau de l'offre, l'activité économique a été impulsée par un regain de dynamisme de la production cacaoyère, du renforcement de l'exploitation du champ d'hydrocarbure « baleine », et une expansion des activités de commerce, de transport et de télécommunications. Sous l'angle de la demande, les principaux moteurs de la croissance ont été la consommation et l'investissement privés. Le taux d'inflation a décéléré de 4,4% en 2023 à 3,5% en 2024, grâce à l'amélioration de l'offre des produits alimentaires et aux mesures de lutte contre la cherté de la vie. La mise en œuvre des réformes en cours pour accroître les recettes domestiques a contribué à réduire le déficit budgétaire de 5,2% à 4% du PIB entre 2023 et 2024. Ces efforts de consolidation budgétaire doivent se poursuivre. Le déficit du compte courant s'est réduit de 8,3% du PIB en 2023 à 4,2% du PIB en 2024, grâce à l'amélioration des termes de l'échange marquée par la hausse des prix du cacao en 2024. La performance du secteur financier reste satisfaisante avec une hausse des créances à l'économie de 11,5%. Les prêts non-performants (en pourcentage des prêts totaux) s'établissent à 7% en juin 2024 contre 7,2% en juin 2023.

Le taux de pauvreté a diminué passant de 39,4% en 2018 à 37,5% en 2021. Le pays a enregistré des avancées notables dans l'amélioration de l'accès aux services sociaux. Les autorités ambitionnent de porter le taux de couverture en électricité à 100% à fin 2025, contre 94% en 2024.

Perspectives et risques

Les perspectives économiques restent favorables avec une croissance du PIB réel projetée à 6,3% en moyenne sur 2025–2026. L'activité économique devrait bénéficier des investissements programmés avant la fin de la mise en œuvre du Programme National de Développement 2021–2025 et de l'entrée en production de la phase 2 du gisement Baleine. L'inflation devrait baisser pour atteindre 2,8% en 2025 et 2,4% en 2026, conforme à la cible de 1 à 3% de la BCEAO, grâce à une meilleure offre de produits alimentaires portée par des conditions climatiques favorables et une amélioration des chaînes d'approvisionnement. Le déficit budgétaire est projeté à 3% du PIB en 2025 et 2026, en phase avec le critère de l'UEMOA. Le

déficit du compte courant est projeté à 2,6% du PIB en 2025, grâce à l'amélioration des termes de l'échange qui devrait être favorisée par l'agriculture d'exportation et une hausse des exportations d'hydrocarbures.

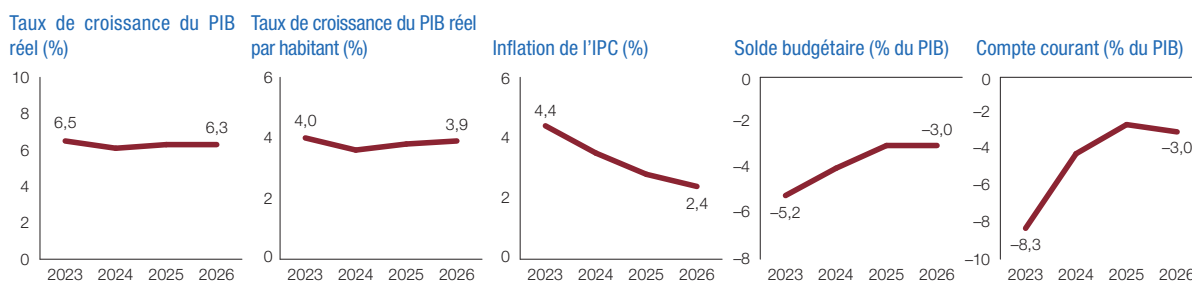
Cependant, ces perspectives pourraient être sujettes à certains risques de retournement, notamment les aléas climatiques, les tensions commerciales mondiales, la détérioration de la situation sécuritaire régionale et les incertitudes liées à la tenue des élections présidentielles d'Octobre 2025. Le renforcement de la stabilité macroéconomique, sécuritaire et institutionnelle devrait permettre de mitiger ces risques.

Mieux utiliser le capital pour le développement

La Côte d'Ivoire dispose d'un capital important et diversifié. Le pays est doté de vastes ressources naturelles, notamment dans l'agriculture, les forêts et les mines, représentant une source précieuse de richesse. Les ressources humaines restent limitées par des défis d'adéquation formation-emploi. Les ressources financières et commerciales s'améliorent progressivement, avec notamment une hausse du taux de pression fiscale, de 13,5% à 13,8% du PIB entre 2023 et 2024. Toutefois, des efforts soutenus sont nécessaires pour accroître la mobilisation des recettes domestiques, élargissant ainsi la marge de manœuvre budgétaire et permettant un financement durable de la croissance et des priorités sociales.

Le pays bénéficie d'un dispositif assurant une gestion transparente des finances publiques, notamment avec l'adoption de la loi organique n°2014–337 du 5 juin 2014 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques et du décret n°2019–81 du 23 janvier 2019 portant charte de gestion des programmes et des dotations. Toutefois, des réformes institutionnelles restent nécessaires pour améliorer la gouvernance, notamment en matière d'exécution budgétaire, de lutte contre la corruption et les flux financiers illicites.

Pour libérer pleinement le potentiel du capital de la Côte d'Ivoire, des réformes structurelles sont nécessaires pour surmonter les défis existants et exploiter les ressources disponibles. Il est essentiel d'améliorer la productivité, la mobilisation des ressources, et de formaliser le secteur informel. Le pays devrait également veiller à valoriser son capital naturel, améliorer l'adéquation entre la formation et l'emploi, investir davantage dans la formation technique et professionnelle, et promouvoir une culture de bonne gouvernance.



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Gambie

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

L'économie devrait croître de 5,8 % en 2024, contre 5,3 % en 2023. Cette croissance est tirée en grande partie par le secteur agricole, qui a enregistré de bons résultats grâce à l'amélioration des précipitations et au soutien ciblé du gouvernement. Des contributions substantielles ont également été apportées par le secteur de la construction, alimenté par de vastes projets d'infrastructures publiques et des investissements privés accrus, et par une industrie du tourisme revitalisée, qui a amélioré les recettes en devises et l'emploi grâce à la hausse des arrivées internationales. La politique monétaire s'est resserrée en 2023 pour contrer l'inflation élevée, qui a culminé à 16,6 % cette année, avant que l'amélioration de la dynamique des prix alimentaires associée à une meilleure gestion du taux de change ne contribue à la ramener à 14,4 % en 2024. Les mesures prises par la banque centrale, notamment les taux d'intérêt élevés et l'accroissement des réserves obligatoires, ont contribué à stabiliser les prix et à atténuer la volatilité. L'assainissement budgétaire a été manifeste. En effet, le solde budgétaire global s'est amélioré, passant de -4,1 % du PIB en 2023 à -3,6 % en 2024, sous l'effet du renforcement de la mobilisation des recettes et de la discipline en matière de dépenses. Le déficit du compte courant s'est considérablement allégé, passant de -8,9 % en 2023 à -4,7 % en 2024, grâce à une balance commerciale plus saine et à une amélioration des flux financiers extérieurs. Le secteur financier reste stable, avec un ratio d'adéquation des fonds propres de 24,6 % en 2023, nettement supérieur au minimum réglementaire de 10 %. La croissance du crédit a montré une dynamique positive, bien que les chiffres exacts pour 2024 ne soient pas disponibles. Le ratio des prêts non productifs s'est amélioré, passant de 4,6 % en 2022 à 3,3 % en 2023, mais une surveillance continue est essentielle pour garantir une stabilité financière durable.

Malgré la croissance économique, la Gambie est confrontée à des défis persistants : 53,4 % de la population vivait dans la pauvreté en 2020, avec un taux de 64,6 % dans les zones rurales. L'inégalité des revenus s'est accrue, l'indice de Gini atteignant 38,8 en 2020. Le sous-emploi des jeunes s'élevait à 41,5 % en 2022. Pour remédier à ces disparités, le gouvernement étend les programmes de protection sociale.

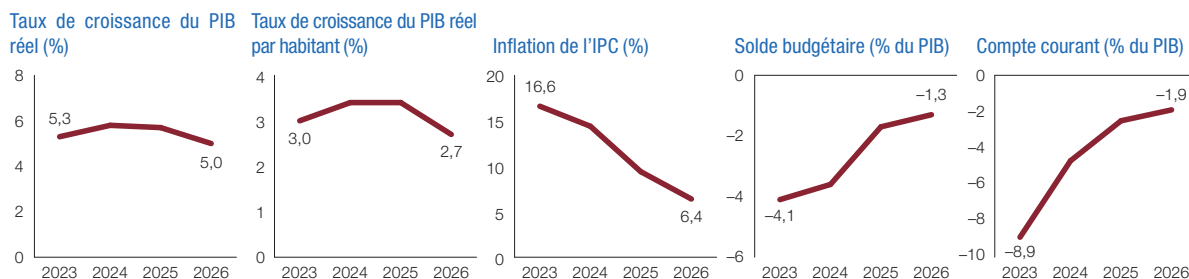
Perspectives et risques

Au cours des deux prochaines années, les perspectives économiques sont prudemment optimistes. Le PIB réel devrait croître de 5,7 % en 2025 et de 5,0 % en 2026, et des hausses par habitant devraient suivre. Il est probable que l'inflation se modère, passant d'environ 14,4 % en 2024 à 9,4 % en 2025 et 6,4 % en 2026, grâce au resserrement de

la politique monétaire et à la baisse des prix des denrées alimentaires. Les conditions budgétaires devraient s'améliorer, avec une réduction progressive du déficit, tandis que la balance du compte courant s'équilibre grâce à l'amélioration des échanges. Les risques majeurs comprennent les chocs externes, tels que la volatilité des produits de base et les revirements politiques, ainsi que les défis intérieurs liés au retard des réformes. Les risques à la hausse ont trait à l'accélération de l'assainissement budgétaire et à la diversification accrue des exportations. Parmi les mesures d'atténuation figurent le renforcement de la discipline budgétaire, le maintien d'une politique monétaire souple et la mise en œuvre de réformes structurelles ciblées pour assurer une croissance durable et inclusive. Les risques supplémentaires incluent des récessions mondiales et la volatilité des taux de change, même si la poursuite des réformes et les politiques prudentes devraient les atténuer.

Mieux utiliser le capital pour le développement

La trajectoire de développement de la Gambie dépend de sa capacité à mobiliser et exploiter efficacement son capital naturel, humain, financier et institutionnel. Bien que 43,5 % des terres soient arables, seulement 57,3 % de celles-ci sont cultivées. Le développement agricole est entravé par des infrastructures inadéquates et des vulnérabilités climatiques qui affectent 80 % de la population dépendante de l'agriculture. L'urbanisation rapide, avec une croissance annuelle de 3,75 %, met à rude épreuve les services existants et entraîne une utilisation inefficace des terres. Le capital humain présente à la fois des défis et des opportunités. Plus de 60 % de la population a moins de 25 ans, ce qui constitue un dividende démographique potentiel. Mais les taux élevés de chômage (6,5 % en 2023) et de sous-emploi (41,5 % en 2022), associés à un niveau d'emploi informel de 63 %, limitent la productivité. Pour résoudre ces problèmes, il est nécessaire de développer l'enseignement technique, d'aligner les compétences sur les besoins du marché du travail et de créer des opportunités d'emploi pour les jeunes dans des secteurs tels que le tourisme, l'agriculture et la technologie. Le capital financier reste limité, avec des recettes fiscales représentant 12,1 % du PIB en 2023 et une épargne domestique restreinte. Il est essentiel de fortifier la mobilisation des ressources nationales, de s'attaquer aux flux financiers illicites et d'élargir l'accès au crédit pour les entreprises. Les réformes institutionnelles, notamment la lutte contre la corruption et l'amélioration de la gestion des finances publiques, sont vitales pour donner confiance aux investisseurs. Et comme seulement 56,2 % de la population a accès à l'électricité, des investissements ciblés dans l'énergie et les infrastructures sont cruciaux pour le développement durable.



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

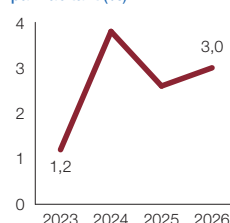
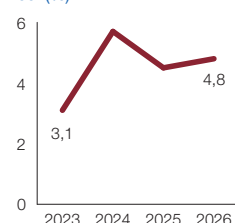
Ghana

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

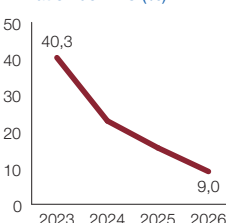
La croissance du PIB est estimée à 5,7 % en 2024, contre 3,1 % en 2023, et le secteur des services a contribué à hauteur de 44 % à cette croissance globale, soutenu par le sous-secteur de l'information et la communication. La contribution de l'industrie à la croissance s'est élevée à 40 %, grâce aux meilleures performances des mines et carrières et de la construction. L'agriculture, quant à elle, n'a apporté que l'équivalent de 10 % de la croissance, en raison de la baisse du rendement des cultures sur fond de conditions météorologiques défavorables. Du côté des dépenses, la croissance a été tirée par la demande extérieure (exportations nettes) et l'investissement. L'inflation a reculé à 22,9 % en 2024 après avoir culminé à 40,3 % en 2023 sous l'effet de la hausse des prix non alimentaires. L'inflation non alimentaire a ainsi décliné de 33,5 % en 2023 à 22,9 % en 2024. En réponse à la modération de l'inflation, la politique monétaire a été plus accommodante, la Banque du Ghana ayant réduit son taux de politique monétaire (TPM) à 27 % en 2024, contre 30 % en 2023. Le déficit budgétaire s'est creusé pour atteindre 4,8 % du PIB, contre 3,4 % en 2023, en raison de la hausse des dépenses publiques, notamment liées aux élections de 2023, malgré les mesures d'assainissement budgétaire. Selon le FMI, la dette publique a été ramenée à 70,5 % du PIB, contre 76,4 % en 2023, grâce à la restructuration, y compris le programme d'échange de la dette intérieure et la restructuration des euro-obligations. Le compte courant est excédentaire à hauteur de 1,8 % du PIB, contre 1,7 % en 2023, en raison de l'essor des exportations d'or et de pétrole ainsi que des envois de fonds des travailleurs émigrés. Cette tendance, couplée au recul des sorties nettes financières/de capitaux, a amélioré l'accumulation des réserves internationales à 3,5 mois de couverture des importations en 2024, contre 1,6 mois en 2023. Le cedi s'est déprécié de 42 % contre 11 % en 2023 en raison de l'accroissement de la demande d'importations, d'une forte baisse des exportations de cacao et des paiements dans le secteur de l'énergie. Le secteur financier s'est renforcé en 2024, le ratio d'adéquation des fonds propres du secteur bancaire passant de 13,9 % en 2023 à 15,5 %, grâce à la forte rentabilité du secteur bancaire alimentée par les rendements élevés des bons du Trésor. Toutefois, la qualité des actifs est faible, les prêts non productifs s'élevant à 24,1 %, alors que le seuil prudentiel est de 10 %.

La pauvreté de 29,5 % (2023), le chômage de 13,7 % (2023) et l'inégalité des revenus de 43,5 % (2022) sont élevés par rapport aux autres pays de la région. L'Indice de la pauvreté multidimensionnelle (IPM) de 2022 montre que 24,8 % de la population souffrent de pauvreté multidimensionnelle, tandis que 20 % supplémentaires sont classés comme vulnérables à cette pauvreté. L'accélération de la transformation structurelle en vue d'une croissance rapide, inclusive et durable reste une priorité pour relever les défis socio-économiques.

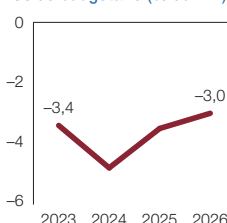
Taux de croissance du PIB réel (%) **Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)**



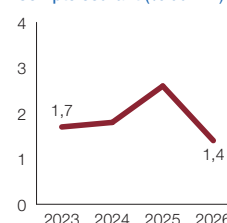
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Perspectives et risques

La croissance du PIB devrait ralentir à 4,5 % en 2025 et à 4,8 % en 2026, en raison de l'activité plus modérée du secteur minier, du ralentissement de l'assainissement budgétaire et de la hausse des taux d'intérêt. L'inflation devrait fléchir pour atteindre 15,5 % en 2025 et 9 % en 2026, grâce à une politique monétaire stricte, à une moindre dépréciation des taux de change et à une baisse des prix alimentaires. Il est prévu que le déficit budgétaire se resserre à 3,5 % du PIB en 2025 et à 3,0 % en 2026, grâce aux efforts d'assainissement budgétaire en cours et aux réformes de la gestion des finances publiques, notamment la consolidation du cadre de responsabilité budgétaire et les nouvelles règles visant à resserrer les engagements de dépenses. Le ratio dette publique/PIB devrait continuer à diminuer pour atteindre 66,4 % en 2025 grâce à la restructuration de la dette avec les créanciers commerciaux et à l'augmentation des recettes suite à l'amélioration de la conformité aux obligations fiscales et à la réduction des dépenses fiscales. La balance du compte courant devrait représenter 2,6 % du PIB en 2025 et 1,4 % en 2026, grâce à la reprise des exportations de pétrole et d'or. Les risques de dégradation des perspectives pourraient découler du changement climatique, d'éventuels revirements politiques et des effets directs et indirects du relèvement des droits de douane par les États-Unis. Rester sur la voie de l'assainissement budgétaire contribuera à atténuer ces risques.

Mieux utiliser le capital pour le développement

La richesse du Ghana a été estimée à 845 milliards d'USD en 2020, soit une hausse de 69 % par rapport à 2010. Elle se compose du capital produit (également appelé capital manufacturé), du capital financier (88 millions d'USD), du capital humain (475 milliards d'USD) et du capital naturel (306 milliards d'USD), ainsi que d'actifs étrangers nets négatifs (-25 milliards d'USD), car le Ghana était un débiteur net. Le capital naturel comprend les ressources naturelles renouvelables et non renouvelables, qui s'élèvent respectivement à 267 et 39 milliards d'USD.

Le pays a le potentiel d'accroître sa richesse grâce à la mobilisation de l'épargne intérieure et extérieure. À court terme, il s'agit d'assurer la stabilité macroéconomique, d'appliquer les règles, les lois et les réglementations et d'améliorer l'environnement des affaires. À moyen et à long terme, l'objectif est d'accélérer la transformation économique et de valoriser et comptabiliser correctement le capital naturel et les écosystèmes associés.

Le Ghana s'est engagé dans un programme d'assainissement budgétaire et des efforts sont en cours pour valoriser et comptabiliser le capital naturel par le biais de l'élaboration du Plan national de comptabilité du capital naturel. Des initiatives sont en place pour compiler des comptes de capital naturel pilotes et les intégrer dans le Système de comptabilité nationale. Cette intégration permettrait d'améliorer le profil de richesse du Ghana, d'accroître sa solvabilité et de débloquer des ressources financières durables grâce à la mobilisation des ressources nationales.

Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

L'économie est restée résiliente en 2024, malgré l'explosion du dépôt pétrolier en décembre 2023, qui a induit une baisse de la croissance économique à 4,1 % contre 5,7 % en 2023. Les moteurs de la croissance sont la vigueur de la production de bauxite et les investissements routiers et ferroviaires de Simandou. L'inflation s'est accrue à 8 % en 2024 contre 7,8 % en 2023, liée à la perturbation des approvisionnements en hydrocarbures. La Banque Centrale a réduit son taux directeur de 25 points de base de 11 % à 10,75 % sur la période. La politique budgétaire a été assouplie pour financer les dépenses urgentes liées à l'explosion du dépôt pétrolier. Le déficit budgétaire s'est ainsi creusé de 1,2 point, de 1,8 % du PIB en 2023 à 3 % en 2024, dans un contexte de subventions, de pertes des recettes fiscales et de faible taux de mobilisation des ressources internes estimée 13,1 % du PIB en 2024, contre une norme communautaire de 20%. Le taux d'endettement a baissé passant de 37,1% du PIB en 2023 à 38,7% en 2024 avec un taux de surendettement modéré. Le déficit du compte courant a augmenté à 9,7 % du PIB en 2024 contre 8,9 % en 2023, en raison des importations d'électricité et dans le cadre du projet Simandou. Les réserves de change ont baissé à 1,3 mois d'importation en 2024 contre 1,9 mois en 2023. Le niveau des prêts non-performants s'est accru avec une concentration sur le commerce et la restauration. Mais le niveau de capitalisation des banques reste satisfaisant.

La Guinée est passée au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure en 2023 avec un RNB par habitant 1 180 dollar. Le taux de pauvreté a baissé de 55,2% en 2012 à 43,7 % en 2019, mais la faible inclusivité de la croissance reste un défi.

Perspectives et risques

La croissance devrait rebondir à 5,8% en 2025 et 5,7 % en 2026 tirée par la bonne tenue des productions minières et agricoles qui avaient pâti des inondations en 2024, ainsi que la poursuite des investissements en infrastructures de Simandou. L'inflation devrait baisser à 6,3 % en 2025 et 6,4 % en 2026, sous l'effet d'une politique monétaire prudente et d'un redressement de l'offre locale. Le déficit budgétaire devrait se réduire à 2,6 % du PIB en 2025 et 2,4% en 2026, en raison de la consolidation des recettes fiscales par la digitalisation des régies, l'optimisation des recettes minières, l'élargissement

de l'assiette fiscale et le recouvrement des avoirs de l'état, la réduction des dépenses d'urgence et subventions d'atténuation des effets de l'explosion du dépôt pétrolier. Le déficit du compte courant devrait se réduire graduellement à 9,2 % en 2025 et 8,9 % en 2026 reflétant les avancées dans la phase de construction des infrastructures du projet Simandou.

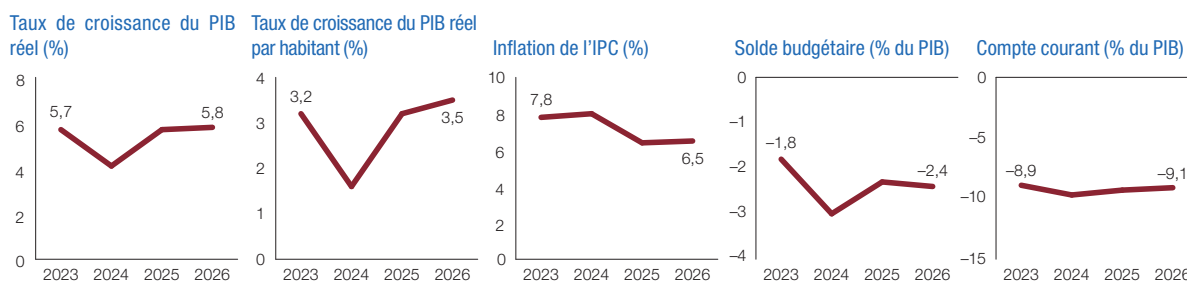
Les risques de détérioration des perspectives sont liés, à des tensions sociales liées à l'incertitude quant à la fin de la transition, la forte dépendance aux exportations minières et aux fluctuations des prix des matières premières, la baisse des investissements directs étrangers et du volume des échanges résultant de tensions géopolitiques ainsi que des événements liés au changement climatique (sécheresse ou inondation). Un consensus sociopolitique sur la transition en cours et la signature d'un programme avec le FMI seraient de bon augure.

Mieux utiliser le capital pour le développement

La Guinée regorge de capitaux de différentes natures. Le capital naturel notamment les minerais métalliques extraits en termes de valeur ajoutée s'est détérioré de 198,5 milliards GNF, en raison de l'arrêt momentané de l'exploitation artisanale de l'or pendant l'hivernage. Le capital humain se caractérise par un chômage plus important chez les jeunes (40,5%) et les femmes (22,1%) et la pauvreté. S'agissant des ressources budgétaires, les agrégats indiquent une hausse des recettes prévues de 12,1%, avec un taux de pression fiscale toujours faible. Les marchés financiers et le secteur privé sont marqués par des initiatives significatives visant à redynamiser l'économie.

La capacité de l'État Guinéen à mobiliser et utiliser efficacement ses ressources est importante pour combler le besoin de financement de 2,54 milliards USD de l'Agenda 2030. Renforcer l'État de droit et son rôle devient capital. Par exemple, des réformes publiques visant l'amélioration du taux de pression fiscale de 25 % à 75 % amélioreraient les recettes fiscales de 2,62 % à 7,87 % du PIB.

Pour combler le déficit de financement de l'Agenda 2030, la Guinée devrait renforcer la mobilisation des ressources internes par l'élargissement de l'assiette fiscale, la conduite d'audits périodiques des prix des transferts dans les différents secteurs, recouvrer les avoirs de l'Etat dans les Établissements et entreprises publiques (EPP), accroître le taux d'absorption des financements externes déjà mobilisés, explorer de nouveaux véhicules financiers de finance climatique et les Partenariats public-privé (PPP).



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Guinée-Bissau

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

En 2024, la Guinée-Bissau a enregistré une croissance économique de 5%, contre 4,4% en 2023. Cette croissance a été principalement tirée par l'essor des industries agroalimentaires et manufacturières (+7,4% et +9,6%), la bonne tenue de la production de cajou, et les communications (+7,9%) stimulées par l'entrée en service d'infrastructures en fibre optique. Sous l'angle de la demande, la croissance a été alimentée par une hausse des investissements publics (+6,4%) et privés (+16,5%), orientés vers l'expansion du réseau électrique (OMVG, jusqu'à 80 MWh) et la modernisation des routes (Bissau-centre-ville et Safim), et la consommation finale (+ 6,5%). Le PIB réel par habitant a progressé de 2,7%, contre 2,2% en 2023.

L'inflation a significativement baissé en 2024 pour se situer à 3,6% contre 7,2% en 2023, en raison d'un resserrement monétaire de la BCEAO et de subventions ciblées sur les produits de première nécessité. Le déficit budgétaire s'est également significativement amenuisé en 2024 pour se situer à 3,8% du PIB contre 8,6% en 2023, grâce à une hausse des recettes fiscales (+14,6% contre +13,1% en 2023) et une baisse des dépenses publiques (-18,4% contre -21,7% en 2023). La dette publique a légèrement reculé à 80,3% du PIB contre 80,5% en 2023. Le déficit du compte courant s'est légèrement résorbé, passant de -7,6% à -5,8% du PIB entre 2023 et 2024, grâce à l'amélioration de la balance commerciale liée aux exportations de cajou. Toutefois, le système financier reste vulnérable : le crédit au secteur privé a chuté (-2,7%) et le ratio de solvabilité bancaire demeure négatif (-18,5%).

Le taux de pauvreté s'est accru, passant de 59,9% en 2022 à 60,4% en 2023, sous l'effet, notamment des faibles rendements de la production de noix de cajou. Les inégalités des revenus restent élevées avec un coefficient de Gini à 34,8 en 2021. L'IDH reste faible 0,483 en 2023, classé 179/193.

Perspectives et risques

Les perspectives économiques de la Guinée-Bissau sont favorables, avec un taux de croissance projeté de 5,6% en 2025 et 5,8% en 2026, sous l'impulsion de l'essor des secteurs primaire (4,1% et 4,3%) et secondaire (4,5% et 9,2%), ainsi que par la hausse des investissements et de la consommation finale. L'inflation devrait ralentir pour atteindre 2,7% en 2025, puis 1,8% en 2026, grâce à la stabilisation des prix internationaux. Sur le plan budgétaire, le déficit devrait se résorber progressivement, passant à -3,6% du PIB en 2025 puis -1,6% en 2026, sous l'effet d'une gestion fiscale plus rigoureuse,

ce qui permettrait de ramener le ratio dette/PIB à 76,2% en 2025, puis 72,8% en 2026. Le déficit du compte courant devrait également s'améliorer, atteignant -5% du PIB en 2025, puis -3,9% en 2026, porté par une reprise des exportations, notamment de noix de cajou.

Cependant, ces perspectives demeurent vulnérables à plusieurs risques : instabilité politique en amont des élections de novembre 2025, incertitudes sur la campagne de cajou, baisse potentielle de la demande mondiale de matières premières et durcissement des conditions financières. La mobilisation accrue de financements extérieurs concessionnels sera essentielle pour préserver la stabilité macroéconomique et renforcer la résilience du pays.

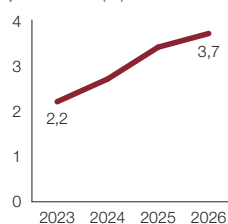
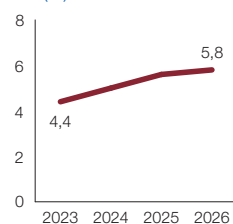
Mieux utiliser le capital pour le développement

La Guinée-Bissau possède un capital naturel renouvelable abondant mais sous-exploité : forêts (environ 70% du territoire), terres agricoles (30%) et zone halieutique exclusive 105 000 km². Portant, entre 1995–2018, sa valeur du capital naturel/habitant a chuté 36%, reflétant les effets d'une croissance démographique à 2,2%/an et des défis persistants en matière de gestion environnementale durable. En parallèle, le capital humain reste contraint : taux d'alphabétisation de 53,9%, mortalité maternelle élevée (667 décès pour 100 000 naissances vivantes), chômage 3,9%, et économie informelle (80% des activités). Le capital des entreprises est également fragile, limité par un accès restreint au financement et une pression fiscale très faible (8,5% du PIB en 2024).

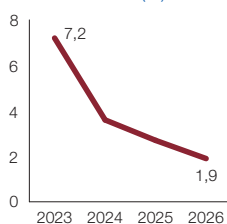
La capacité du pays à mobiliser et valoriser ces capitaux est actuellement limitée par une gouvernance fragile, une instabilité institutionnelle, et un État de droit qui fait face à de nombreux défis. Les défis liés à la corruption continuent de peser sur l'environnement des affaires, limitant la confiance des investisseurs et l'efficacité dans l'allocation des capitaux. Renforcer la gouvernance économique et judiciaire, ainsi qu'améliorer la transparence et la responsabilité publique, est crucial pour optimiser l'utilisation des ressources du pays.

Des réformes institutionnelles profondes sont indispensables pour améliorer l'efficacité budgétaire et la mobilisation du capital. La Guinée-Bissau doit prioriser la modernisation numérique et renforcer les mécanismes de contrôle contre les flux financiers illicites. De plus, développer des PPP sécurisés et transparents, investir stratégiquement dans l'éducation, la santé, les infrastructures de base et l'innovation, permettront une meilleure exploitation des ressources nationales et assureront un développement économique durable et inclusif.

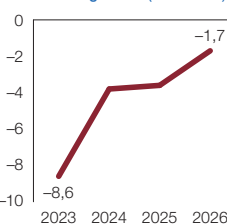
Taux de croissance du PIB réel (%) Taux de croissance du PIB réel par habitant (%)



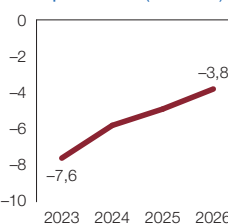
Inflation de l'IPC (%)



Solde budgétaire (% du PIB)



Compte courant (% du PIB)



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Liberia

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Le PIB du Liberia a augmenté de 4,8 % en 2024, contre 4,6 % en 2023, en grande partie grâce aux sous-secteurs de l'agriculture et de la pêche du côté de l'offre et aux dépenses publiques du côté de la demande. L'inflation a chuté de 10,1 % en 2023 à 8,1 % en 2024, reflétant une modération de la hausse des prix alimentaires nationaux et une relative stabilité du taux de change. Après une dépréciation de 1,14 % en glissement annuel en 2023, le taux de change s'est déprécié de 9,5 % en 2024 en raison d'une demande d'importations accrue. À cause de la baisse des recettes, le déficit budgétaire s'est creusé pour atteindre 3,2 % du PIB en 2024, contre 2,5 % en 2023. La dette publique a légèrement diminué, passant de 58 % du PIB en 2023 à 57,2 % en 2024, sous l'effet d'une réduction des emprunts intérieurs et extérieurs. Le déficit de la balance courante s'est allégé, passant de 26,8 % du PIB en 2023 à 24,2 % en 2024, grâce à la hausse des exportations de minerai de fer. Les réserves internationales ont diminué pour atteindre 2,9 mois de couverture des importations en 2024, contre 3,8 mois en 2023, en raison du ralentissement des entrées de devises. Le secteur bancaire est resté solide, avec un ratio d'adéquation des fonds propres de 27,6 % en 2024 pour un seuil de 10 %, mais les prêts non productifs ont maintenu un niveau élevé de 19,2 %, largement supérieur au seuil de 10 %.

La pauvreté a très légèrement diminué, passant de 27,9 % en 2023 à 27,2 % en 2024, grâce à l'expansion des dépenses sociales. Le chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans dépasse les 40 %. Le taux de mortalité maternelle est également élevé, avec environ 725 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Perspectives et risques

La croissance du PIB devrait s'améliorer pour atteindre 5,3 % en 2025 et 2026, grâce à l'expansion de l'exploitation minière et de l'agriculture. L'inflation devrait augmenter à 8,3 % en 2025 en raison de l'impact des chocs mondiaux, mais se modérer à 7,4 % en 2026 sur fond de stabilité anticipée du taux de change. Il est prévu que le déficit budgétaire se creuse davantage pour atteindre 3,5 % du PIB en 2025, en raison d'une pression accrue sur les dépenses due à la réduction des flux d'aide, mais se contracte à 2,6 % en 2026 grâce à l'accroissement des recettes intérieures. Le déficit du compte courant devrait se réduire à 20,1 % du PIB en 2025 et à 17,4 % en 2026, sous l'effet de la croissance prévue de la production

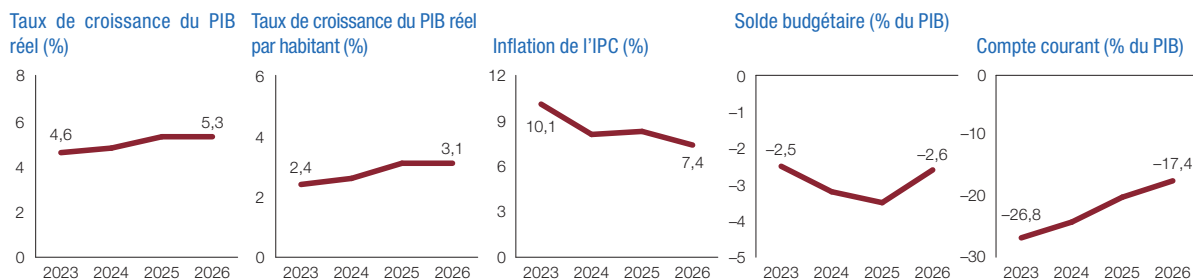
des principaux produits de base, notamment l'or et le caoutchouc. Les risques qui pèsent sur les perspectives sont l'instabilité politique et les défis de gouvernance, la volatilité des prix des produits de base et les chocs extérieurs. Les mesures d'atténuation pourraient consister à renforcer les institutions et les efforts de lutte contre la corruption, à diversifier l'économie des industries extractives à l'agriculture, ou encore à ajouter de la valeur.

Mieux utiliser le capital pour le développement

De 1995 à 2020, la valeur du capital naturel du Liberia a augmenté de 13 %, grâce à une hausse de 9,9 % des ressources renouvelables, en particulier des terres agricoles, qui ont affiché une progression de 55 %. En revanche, la valeur des actifs non renouvelables, dont l'or, a diminué de 12,1 % du fait de leur exploitation. Malgré l'augmentation globale, la valeur par habitant du capital naturel total a chuté de 56,2 %, une tendance observée dans toutes les composantes. Cela reflète une croissance durable, mais met en évidence les défis liés à la gestion des ressources non renouvelables.

Le rôle joué par l'État pour accroître la richesse du Liberia repose sur le respect de l'État de droit, qui favorise un environnement stable pour tirer parti des capitaux. Des cadres juridiques solides protègent les droits de propriété, font exécuter les contrats et garantissent la transparence, de façon à attirer des investissements nationaux et étrangers. Pour mobiliser des capitaux, le Liberia doit améliorer son infrastructure juridique, simplifier les réglementations commerciales et offrir des incitations à l'investissement. Le renforcement des institutions et la mise en place de procédures juridiques efficaces contribueront à libérer des ressources financières, humaines et naturelles, favorisant ainsi une croissance économique durable.

Pour améliorer la mobilisation des capitaux et l'efficacité des dépenses publiques au Liberia, des réformes clés peuvent fortifier la gouvernance, la transparence et la redevabilité. Il s'agit notamment de renforcer les systèmes de gestion des finances publiques, d'améliorer l'environnement réglementaire et de réduire la corruption. La simplification des institutions responsables de la mobilisation des capitaux et des dépenses publiques attirera également davantage d'investissements. Mettre les capitaux au service de projets d'infrastructure ciblés, de l'innovation et de partenariats stratégiques peut maximiser leur valeur, promouvoir le développement durable, créer des opportunités d'emploi et stimuler la croissance économique.



Source : Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales ; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique. Les données dans la figure reflètent l'exercice fiscal du Libéria, qui va du 1^{er} juillet au 30 juin.

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

En 2024, la reprise de l'économie malienne s'est renforcée avec une croissance du PIB réel de 5% contre 4,7% enregistré en 2023. Cette croissance a été tirée par la bonne tenue du secteur agricole, notamment les activités cotonnières (+31,3%) et les activités extractives (+6,5%). Sous l'angle de la demande, la croissance a été soutenue par la consommation privée (+4,0%), ainsi que les dépenses publiques d'investissements visant entre autres l'accroissement de l'offre énergétique (+6,5%). La politique monétaire a été accommodante, avec le maintien des taux directeurs à leurs niveaux du 16 décembre 2023. Les crédits à l'économie ont progressé de 11,1% en 2024 par rapport à 2023. Le taux d'inflation est estimé à 2,5% en 2024 contre 2,1% en 2023 en lien avec la baisse des cours mondiaux des produits alimentaires et la bonne production agricole. Le déficit primaire budgétaire s'est réduit à 2,6% du PIB contre 3,9% du PIB en 2023, en raison d'une mobilisation exceptionnelle des recettes fiscales (105,9%) et non fiscales (193,5%). Le taux d'endettement public s'est établi à 49,7% du PIB en 2024, contre 50,9% en 2023, et le risque d'endettement est jugé modéré. Le déficit du solde courant a été estimé à 6,1% du PIB en 2024, en amélioration de 1,8% par rapport à 2023 grâce à une baisse du déficit de la balance commerciale et la bonne tenue des transferts de fonds des Maliens résident à l'étranger. Au niveau financier, les créances en souffrance sont en légère hausse de 1,4%.

L'amélioration de la situation sécuritaire a permis le retour de l'Etat et des services sociaux de base au Centre et au Nord du pays, et de réduire le nombre de personnes en besoin d'assistance humanitaire de 1,7 million. Le taux de pauvreté est estimé à 43,9% en 2024.

Perspectives et risques

La croissance du taux de croissance du PIB réel projetée à 5,6% en 2025 et 6% en 2026 sera soutenue par à un environnement sécuritaire amélioré, le démarrage de plusieurs unités de production industrielle (Or, lithium) et la hausse des investissements publics. L'inflation est projetée à la baisse à 2,8% en 2025 et 2,3% en 2026. Le déficit budgétaire devrait s'établir à 2,8% 2025 et 2,4% du PIB en 2026, grâce à l'amélioration des recettes intérieures, et financé en partie par l'émission des titres publics sur le marché régional. Le solde courant devrait atteindre 5,4% et 3,6% du PIB en 2025 et 2026 soutenu par les exportations d'or et de lithium. L'augmentation progressive

des investissements publics, des dépenses sociales et la mise en œuvre des réformes de consolidation fiscale, de gouvernance et d'amélioration de l'environnement des affaires devraient également soutenir la dynamique de croissance. L'inflation devrait connaître une baisse pour se situer à 2,8% en 2025 et 2,3% en 2026 en prévision d'un meilleur approvisionnement du marché national en denrées alimentaires.

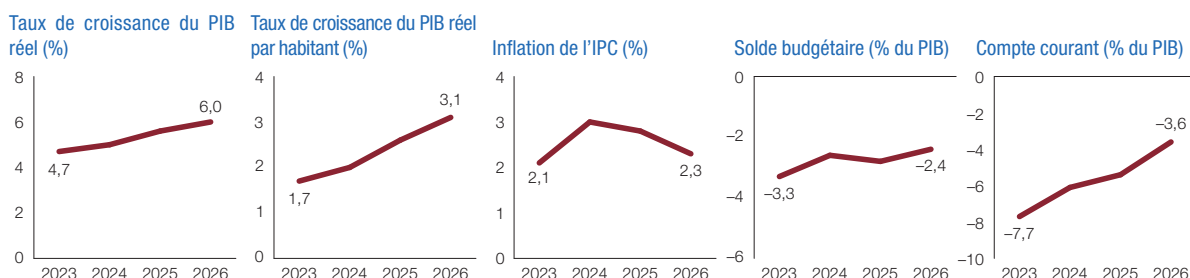
Les principaux risques à cette dynamique sont la persistance de l'insécurité dans la région, la volatilité de la production et des exportations de pétrole, la hausse des prix des carburants et des denrées alimentaires, et les conditions climatiques défavorables. La nouvelle dynamique régionale engendrée par la Confédération de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) est aussi à surveiller.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Le Mali possède d'abondantes ressources naturelles, dont l'or, le lithium, le fer, la bauxite, le pétrole, le gaz, etc., pouvant contribuer à la diversification de l'économie. L'or se distingue actuellement comme le pilier de l'économie, et génère 80% des recettes d'exportation et 30% des recettes fiscales. Le capital humain est contraint par un niveau de qualification faible, de pauvreté élevé (46,8%) et 21,8% de taux chômage des jeunes. L'espace budgétaire est limitée, avec une pression fiscale de 13,5% du PIB relativement faible. Le marché financier est bien animé par les ressources financières et commerciales.

Les changements institutionnels fréquents et l'insécurité ont impacté les capacités de l'Etat à débloquer les capitaux pour le développement durable du pays. Avec l'application des dispositions du nouveau Code minier, l'Etat a pris le contrôle de certaines mines industrielles, et est rentré à hauteur de 30% dans le capital de 5 sociétés. Toutefois, la transparence et la prévisibilité doivent être de mise pour rassurer les acteurs du secteur, et ne pas éroder l'attractivité du pays pour les capitaux nationaux et internationaux.

Le Mali a engagé un ambitieux programme de refondation de l'Etat, de lutte contre la corruption et pour une meilleure gestion des capitaux. Les réformes s'étendent aussi au renforcement de l'indépendance judiciaire, du secteur privé, à la lutte contre les flux financiers illicites et le financement du terrorisme. L'élargissement de l'assiette fiscale est une priorité pour améliorer la mobilisation des ressources internes et assurer une plus grande autonomie financière du pays pour des investissements ciblés et stratégiques.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Niger

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

La reprise de l'activité économique a été vigoureuse au Niger en 2024, avec une croissance du PIB réel estimée à 10,6 % contre 2,7 % en 2023. Cette croissance a été principalement tirée par l'augmentation des productions pétrolière et agricole du côté de l'offre. La consommation finale publique a porté la croissance du côté de la demande. En dépit du fait que la BCEAO a maintenu inchangé ses taux directeurs, l'inflation s'est accrue à 9,1 % en 2024 contre 3,7 % en 2023. Cette hausse résulte des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement dans le contexte de la fermeture de la frontière avec le Bénin. Le déficit budgétaire a reculé pour atteindre 4,3 % du PIB en 2024 contre 5,2 % en 2023, en raison principalement du recul des dépenses. La dette publique totale rapportée au PIB est estimée à environ 48 % en 2024 contre 51,9 % en 2023. Le risque de surendettement de la dette publique globale et extérieure du Niger a été jugé élevé par l'analyse de viabilité de la dette, mais la dette est estimée soutenable. Le déficit du compte courant a baissé de 13,7 % du PIB en 2023 à 7,1 % du PIB en 2024 sous l'effet de l'amélioration du solde commercial. À fin 2023, les créances en souffrance représentaient 23,5 % des créances brutes et 14,9 % des crédits nets après provisionnement dans le secteur bancaire.

L'incidence de la pauvreté était de 41,2 % en 2021. Le taux d'achèvement au primaire est estimé à 49,9 % en 2024, illustrant la faiblesse de l'efficacité interne dans l'éducation. Les actions telles que la construction d'internats pour les filles et l'élargissement du Registre social unifié visent à soutenir les populations vulnérables.

Perspectives et risques

Les perspectives économiques sont favorables avec un taux de croissance du PIB projeté à 7,0 % en 2025 et à 6,2 % en 2026 sous l'effet notamment de la production pétrolière et du dynamisme des activités agricoles. Le taux d'inflation devrait décélérer de 9,1 % en 2024 à 4,9 % en 2025 et 3,9 % en 2026. Le déficit budgétaire devrait être respectivement de 3,3 % et 2,6 % du PIB en 2025 et 2026 principalement sous l'effet du ralentissement des dépenses. Le déficit du compte courant est projeté respectivement à 5,5 % et 4,8 % du PIB en 2025 et en 2026 en raison de l'amélioration du solde commercial. Les chocs climatiques, l'insécurité, et les potentiels

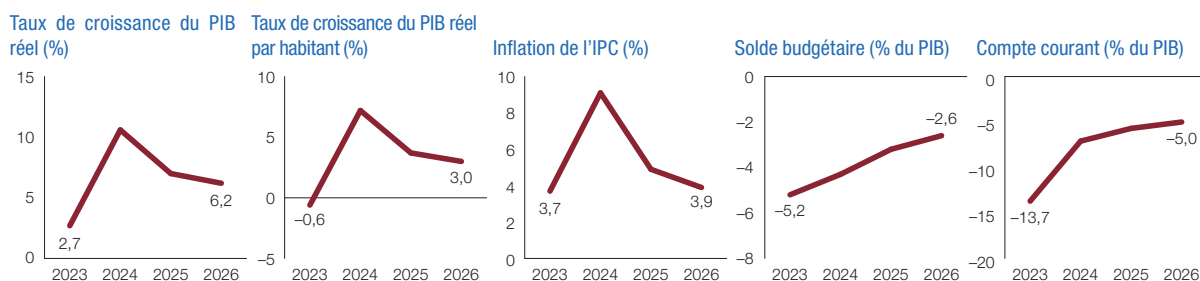
effets de la sortie du pays de la CEDEAO pourraient affecter ces bonnes perspectives économiques. L'atténuation de ces risques passe entre autres par le maintien de la stabilité macroéconomique à travers notamment la poursuite des efforts d'assainissement budgétaire. Les actions en faveur du développement du capital humain telles que l'élargissement de l'accès à l'éducation aux personnes vulnérables devraient être poursuivies et étendues. La mise en œuvre des programmes de développement tels que le programme d'aménagement de Kandadji devrait être accélérée, pour contenir les effets négatifs du changement climatique.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Le Niger est doté d'un capital naturel diversifié. Au cours de la période 1995–2020, l'évolution du capital naturel par habitant a mis en évidence une baisse notable pour les ressources renouvelables (–49 %) et les ressources non renouvelables (–72 %) (Banque Mondiale). Cette évolution résulte notamment de la croissance démographique et d'une exploitation non durable. Les ressources humaines sont limitées par une faible rétention à l'école et aux classes d'alphabétisation. Les recettes fiscales sont faibles (environ 8 % du PIB en 2024). Les ressources financières et commerciales pourraient progresser grâce à un environnement des affaires plus favorable.

Le rôle de l'Etat est déterminant pour l'accroissement du capital de la nation. Ainsi, le renforcement de la mobilisation des ressources reste pivotale eu égard au coût onéreux du financement par les marchés. La mobilisation des recettes fiscales est limitée du fait notamment de l'importance de l'agriculture et du secteur informel dans l'économie. L'élargissement de l'assiette devrait permettre d'améliorer les recettes fiscales à court terme et les allocations budgétaires des secteurs sociaux.

Pour développer son capital naturel, le Niger met en œuvre des programmes phares tels que la construction du barrage de Kandadji qui devrait amplifier la production agricole et contribuer à l'autosuffisance en énergie électrique. L'Initiative « Desert to Power » va accroître la production d'électricité grâce à l'énergie solaire. Le Niger qui a été classé en 2024 30^{ième} sur 54 pays en Afrique selon l'indice Mo Ibrahim de la Gouvernance en Afrique, pourrait tirer davantage profit de son capital naturel, en renforçant ses institutions et sa résilience au changement climatique.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Nigéria

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Soutenue par les réformes économiques mises en œuvre depuis mai 2023, l'économie nigériane a progressé de 3,4 % en 2024, plus que les 2,9 % enregistrés en 2023. Les services ont contribué à 75 % de la croissance du PIB et 13 % sont attribuables à l'industrie dont la croissance a bénéficié de la hausse de 2,8 % de la production pétrolière qui a atteint 1,56 mbpj en 2024. La production agricole, soutenue par des prix intérieurs compétitifs, a contribué à hauteur de 9 % à la croissance du PIB. La demande a été modérée suite à une baisse de la consommation due à la hausse des prix. En 2024, les prix de l'essence déterminés par le marché ont augmenté de 77 % et le naira s'est affaibli de 42 %, deux facteurs clés sous-jacents contribuant à l'inflation qui a atteint 33,2 % en 2024 contre 24,7 % en 2023. Pour atténuer les pressions inflationnistes, la banque centrale a resserré son taux directeur à 27,5 %. Les dépenses en capital qui ont représenté un tiers du budget ont réduit le déficit budgétaire à 3,9 % du PIB, légèrement inférieur à celui de 2023 (4,0 %). La faiblesse du naira nigérian et l'augmentation des emprunts publics ont entraîné l'augmentation de la dette publique qui a atteint 52,3 % du PIB en 2024 contre 41,5 % en 2023. L'excédent de la balance courante a augmenté pour atteindre 9,2 % du PIB en 2024 contre 1,6 % en 2023, la hausse des prix à l'importation ayant fait baisser les importations. Le secteur des services financiers a entamé une recapitalisation pour s'aligner sur l'objectif économique du « billion USD ». La stabilité financière s'est améliorée et le ratio des prêts non productifs par rapport aux prêts bruts était de 4,1 % à la mi-2024 contre 4,4 % en 2023.

Sous l'effet de la hausse des prix des produits de base et des denrées alimentaires essentielles, le coût quotidien d'un régime alimentaire sain a doublé en 12 mois. Les estimations pour 2024 indiquent une augmentation de la pauvreté à 56 %, bien que les inégalités restent relativement faibles (indice de Gini de 0,351). Alors que le taux de chômage national n'est que de 5,4 %, celui des travailleurs pauvres est estimé à plus de 40 %.

Perspectives et risques

L'augmentation des incertitudes au niveau mondial devrait entraîner un ralentissement de la croissance du PIB réel, à 3,2 % en 2025 et 3,1 % en 2026. L'expansion des services et de

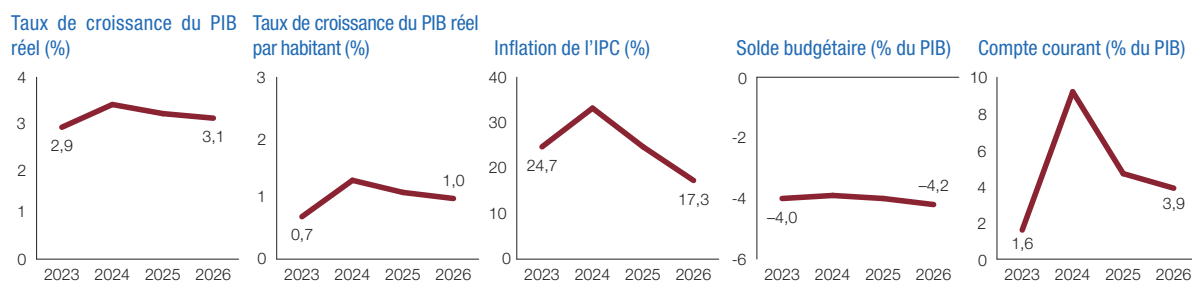
l'industrie sera le moteur de l'économie avec une inflation modérée et une production pétrolière de 1,8 mbpj. Une politique monétaire rigoureuse devrait ralentir l'inflation à 24,7 % en 2025 et 17,3 % en 2026. Le déficit budgétaire devrait se stabiliser à 4,0 % du PIB. L'excédent de la balance courante devrait se réduire à 4,7 % du PIB en 2025 et 3,9 % en 2026, les importations commençant à se normaliser. Les risques qui pèsent sur les perspectives sont notamment la montée des tensions géopolitiques et une plus grande incertitude politique, la volatilité des prix des produits de base, la baisse du prix du pétrole, le ralentissement de la dynamique des réformes, l'insécurité et les phénomènes météorologiques défavorables.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Le Nigeria dispose d'un capital abondant qui, utilisé efficacement, peut contribuer à accélérer la croissance économique. En 2020, la richesse totale en capital du Nigeria par habitant était de 19 071 USD, montant comparable à d'autres pays à revenu intermédiaire. Le capital humain représente 31 % de la richesse totale, suivi du capital économique (28 %), du capital naturel renouvelable (26 %) et du capital naturel non renouvelable (15 %).

Le gouvernement est en mesure d'augmenter ses recettes par le biais de réformes fiscales, recettes qui permettront d'accroître les investissements publics dans les infrastructures publiques essentielles des secteurs de l'électricité et des transports et qui stimuleront davantage la croissance économique. Les réformes fiscales visent à simplifier la structure fiscale, à améliorer le respect des règles et à ajuster les taux d'imposition, ce qui devrait permettre d'augmenter les recettes. L'ambition du gouvernement est de porter les recettes nationales à 18 % du PIB d'ici 2030 contre 13 % du PIB en 2024.

Les réformes monétaires en cours doivent être accompagnées de réformes fiscales. L'accélération des réformes visant à réduire la complexité de la politique fiscale et de l'administration contribuera à améliorer la mobilisation des ressources intérieures. Pour soutenir l'objectif politique du « billion USD », la banque centrale a augmenté les exigences minimales de capitalisation du secteur financier, renforçant ainsi la résistance aux chocs. Dans un contexte de taux d'intérêt élevés, les innovations en matière de financement concessionnel ou mixte favoriseront les investissements dans les secteurs porteurs de croissance et d'emploi.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Sénégal

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Le taux de croissance du PIB réel de 2024 est estimé à 6,9% en 2024, contre 4,3% en 2023. La croissance a principalement été tirée par le secteur secondaire (+13,7%) boosté par l'extraction de pétrole (+160,2%), et dans une moindre mesure, par les secteurs primaire (+4,7%) et tertiaire (+3,8%). Sous l'angle de la demande, la croissance est impulsée par la consommation, notamment privée et les exportations. Le taux d'inflation a été 0,8%, très en-dessous de la norme UEMOA (3%) en raison des subventions à l'énergie et aux produits alimentaires essentiels. Le déficit budgétaire s'est amélioré en 2024 pour se situer 11,3% en 2024 du PIB contre 12,3% en 2023. En effet, le Rapport de la Cour des comptes, publié en février 2025, a révélé d'importantes dépenses d'investissement non enregistrées. Tout en restant significatif, le déficit du compte courant s'est contracté à -13,9% du PIB en 2024 contre -20,3% en 2023.

Le taux de pauvreté est passé de 38% en 2011 à 32,9% en 2019, grâce à l'amélioration des revenus agricoles, au développement des activités urbaines, et au renforcement des services sociaux. Toutefois, avec la COVID-19 et l'inflation mondiale, il est remonté à 37,5% en 2023.

Perspectives et risques

Les perspectives de croissance économique s'annoncent bonnes avec un taux de croissance du PIB réel projeté à 10,6% en 2025 et 7,4% en 2026, sous l'impulsion de l'accélération de la production pétrolière et le démarrage effectif de la production gazière. Le taux d'inflation est projeté à 2,1% en 2025 et 1,8% en 2026, contenu par des subventions aux produits alimentaires et à l'électricité. Le déficit budgétaire devrait diminuer à -7,9% et -7,2% du PIB en 2024 et 2025, grâce à une sélectivité des dépenses d'investissements. Le déficit du compte courant devrait se rétrécir à -9,5% et -6,9%, en raison de la baisse des importations des industries pétrolières et gazières. Toutefois, d'importants facteurs adverses peuvent contrarier ces bonnes perspectives, notamment l'évolution des cours du pétrole et du gaz, les effets du changement climatique, et surtout les modalités de résolution de la dette

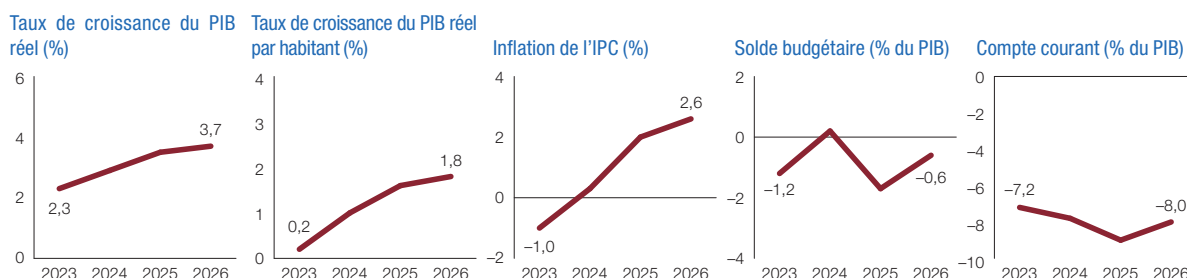
publique en cours de discussion avec le FMI. Cependant, le Sénégal bénéficie d'une bienveillance particulière de la Communauté internationale, disposée à soutenir l'Agenda national de transformation «Sénégal 2050». L'engagement du gouvernement dans la bonne gouvernance économique, y compris la transparence, en mobilisant davantage de recettes et optimisant les dépenses, constitue un gage de stabilité macroéconomique.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Le Sénégal dispose de capitaux diversifiés. Le capital naturel, notamment par habitant, s'est récemment dégradé (ressources naturelles renouvelables (-11,83%), dont forêt non ligneux (-50,37%), Aires protégées (-24,1%) et pâturage (-26%), en raison de la pression démographique. Les ressources humaines qualifiées sont limitées, avec un chômage des jeunes élevé (20,3%) et une pauvreté marquée (37,5%). Avec un endettement élevé (99,67%), les marges budgétaires sont limitées. Toutefois, les ressources financières sont potentiellement importantes avec des opportunités d'IDE et les transferts de la diaspora (9% du PIB). Depuis 2024, le Sénégal est devenu exportateur de pétrole et de gaz.

Le Sénégal se classe parmi les pays les plus performants de l'espace UEMOA dans la mobilisation des ressources domestiques, avec un taux de pression fiscale de 17,8% en 2024 et 19,3% en 2025. Dans le budget 2025, le gouvernement a mis la réforme fiscale au cœur de sa stratégie de financement, en élargissant l'assiette fiscale et une digitalisation accrue. Les dépenses de santé et d'éducation représentent environ 20% des dépenses publiques et les investissements 34%.

Pour ce qui est de l'amélioration de la gouvernance, le gouvernement entend renforcer la lutte contre l'évasion fiscale et la corruption, maîtriser les subventions publiques, sauvegarder les intérêts nationaux dans les contrats internationaux (pétrole et gaz), et renforcer le recours au Partenariat Public Privé en soutien à l'investissement public et pour mieux maîtriser l'endettement extérieur. Enfin, le gouvernement entend préserver et même renforcer l'environnement des affaires par une simplification et digitalisation accrue des procédures administratives.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Sierra Leone

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

Les pressions inflationnistes expliquent en partie le ralentissement de la croissance du PIB qui a chuté de 5,7 % en 2023 à 3,9 % en 2024. La croissance a été tirée en 2024 par les secteurs des services, de l'exploitation minière et de l'agriculture du côté de l'offre, et par la consommation privée et les investissements du côté de la demande. La politique monétaire est restée relativement stricte, la croissance de la masse monétaire au sens large s'est ralentie, passant d'une moyenne annuelle de 43 % en 2023 à 22 % au cours des trois premiers trimestres de 2024. La stabilité du taux de change et la rigueur de la politique monétaire ont fait baisser l'inflation qui est passée de 47 % en 2023 à 30 % en 2024. Le taux de change s'est stabilisé autour de 22,6 léones pour un dollar américain tout au long de l'année 2024. Une meilleure performance des recettes et une gestion prudente des dépenses ont permis de ramener le déficit budgétaire financé par des emprunts extérieurs et intérieurs à 3,2 % du PIB en 2024 contre 5,2 % en 2023. La dette publique, estimée à 46,5 % du PIB, est jugée viable, mais le risque de surendettement reste élevé. L'augmentation des exportations de minerais a permis de réduire le déficit de la balance courante à 4,4 % du PIB en 2024 contre 5 % du PIB en 2023. Le secteur financier est resté sain, le ratio des prêts non productifs est passé de 8,8 % en décembre 2023 à 7,5 % en juin 2024, ratio inférieur au seuil prudentiel de 10 %.

La pauvreté reste élevée (56,8 %) et les inégalités se sont accrues au cours de la dernière décennie. La pauvreté, exacerbée par l'insécurité alimentaire, est essentiellement rurale et 74 % de la population reste pauvre. Le taux de chômage des jeunes est élevé (10 %) et l'on estime que 60 % des personnes âgées de 15 à 35 ans sont au chômage ou sous-employée et que 50 % sont analphabètes ou non qualifiées.

Perspectives et risques

Tirée par les services, l'exploitation minière et l'agriculture du côté de l'offre, et par la consommation et les investissements du côté de la demande, la croissance du PIB devrait être de 4,4 % en 2025 et 4,8 % en 2026. Les besoins de financement élevés, de faibles recettes intérieures et les obligations élevées du service de la dette devraient pousser le déficit budgétaire à 4,6 % du PIB en 2025 puis 2,3 % en 2026. Ce déficit sera

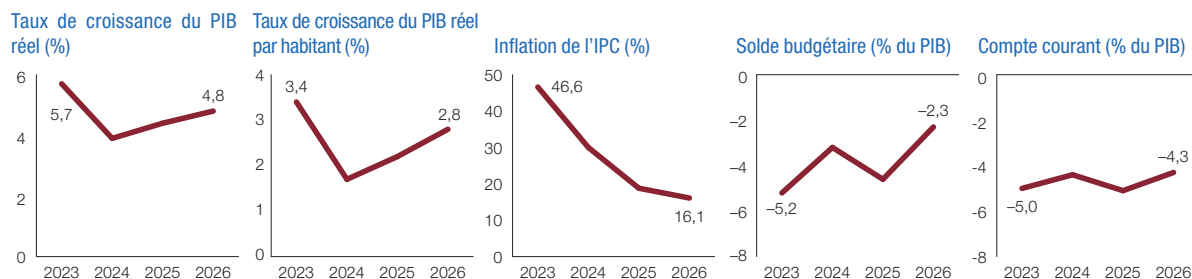
financé par des emprunts intérieurs et extérieurs. Le déficit du compte courant devrait se creuser pour atteindre 4,7 % du PIB à moyen terme et sera financé principalement par des emprunts extérieurs. Les principaux risques de dégradation de la croissance sont le ralentissement de l'économie mondiale, le niveau élevé d'insécurité alimentaire, l'étroitesse de l'assiette fiscale et les risques climatiques. Les mesures d'atténuation incluent l'accélération de la mise en œuvre des programmes de transformation de l'agriculture pour améliorer la sécurité alimentaire et le renforcement de la capacité institutionnelle pour l'action climatique et la mobilisation des ressources nationales, en particulier dans le secteur minier.

Mieux utiliser le capital pour le développement

La Sierra Leone est richement dotée en ressources naturelles, notamment en minerais, en pêcheries et en forêts. Le capital humain est limité par le niveau élevé de pauvreté (56,8 %) et le fort chômage des jeunes. L'espace budgétaire est limité, en partie en raison de la faible mobilisation des recettes nationales (8 % du PIB), ce qui entraîne des niveaux élevés d'emprunts nationaux du gouvernement et un effet d'éviction sur le financement du secteur privé. De plus, alors que le secteur minier représente près de la moitié des exportations du pays, les recettes de ce secteur représentent moins de 0,7 % du PIB de la Sierra Leone.

La capacité de l'État à mobiliser et à utiliser son capital est limitée par des problèmes de gouvernance, notamment des lacunes dans l'État de droit et le cadre réglementaire. Bien que le pays dispose d'une politique de la concurrence et de la consommation et d'une loi sur la protection des consommateurs, il n'existe pas de loi sur la concurrence, ce qui limite la capacité de l'État à réglementer les comportements anti-concurrentiels. Le développement du secteur privé est entravé par le déficit d'infrastructures, en particulier dans les secteurs de l'énergie et des transports.

Pour améliorer la mobilisation et l'utilisation du capital ainsi que l'efficacité fiscale, la Sierra Leone doit renforcer la gouvernance et l'État de droit. L'élargissement de l'assiette fiscale doit être une priorité, y compris la mise en œuvre de mesures visant à améliorer les flux de recettes provenant du secteur minier. Des investissements ciblés dans l'éducation, la santé et le développement des infrastructures stimuleront la mobilisation de son capital national.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Évolution récente de la situation macroéconomique, financière et sociale

L'économie togolaise demeure solide avec une croissance estimée à 5,8% en 2024 contre 6,4% en 2023. Cette performance s'explique par le dynamisme du secteur primaire (+4,8%) avec le coton et le cacao, secondaire (+3,4%) grâce aux produits manufacturiers, et du secteur tertiaire (+6,9%) avec les activités immobilières au niveau de l'offre, et au niveau de la demande par la formation brute de capital fixe (+14,4%) et la consommation finale (+5,2%). La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel par habitant est restée forte avec 3,5% en 2024 contre 4,0% en 2023. Depuis le 16 décembre 2023, la politique monétaire est inchangée. Au moyen du contrôle des prix de l'énergie, l'inflation a régressé au Togo de 5,3% en 2023 à 2,9% en 2024. Grâce à l'augmentation de la mobilisation de ressources domestiques et la réduction des dépenses publiques, notamment des subventions de carburant, le déficit budgétaire a baissé de 6,6% du PIB en 2023 à 6,1% du PIB en 2024. Le Togo présente un risque de surendettement élevé, avec une dette publique en hausse de 68% du PIB en 2023 à 69,7% du PIB en 2024. Le déficit du compte courant s'est aggravé à 3,2% du PIB en 2024 contre 2,8% du PIB en 2023, tiré par les importations des produits pétroliers importants. Cependant, les réserves régionales ont baissé et couvrent 3,3 mois d'importations en 2024. Les créances douteuses du secteur bancaire ont augmenté de 8% en fin 2023 à 9,1% en 2024 et l'Union togolaise des banques a été recapitalisée.

Les Togolais bénéficient de l'assurance maladie universelle, des transferts monétaires et des subventions. La pauvreté a baissé de 45,5% à 42,4% entre 2019 et 2023 bien qu'elle demeure ambiante. Les inégalités de revenus ont reculé bien qu'elles demeurent significatives. L'IDH s'est amélioré à 0,547 en 2023–2024 contre 0,539 en 2021–2022.

Perspectives et risques

Les perspectives économiques du Togo sont favorables avec un taux de croissance du PIB réel projeté à 5,8% en 2025 et 5,9% en 2026. L'activité économique sera impulsée par la hausse de la production agricole, l'accroissement de l'exploitation minière et de la production industrielle d'Adétikopé. Sous l'angle de la demande, l'activité économique sera tirée par la consommation privée (8,0%), les investissements privés (11,2%) et les exportations (6%). Le PIB réel par habitant devrait croître de 3,6% en moyenne entre 2025–2026. Sur cette période, les pressions inflationnistes devraient se modérer avec

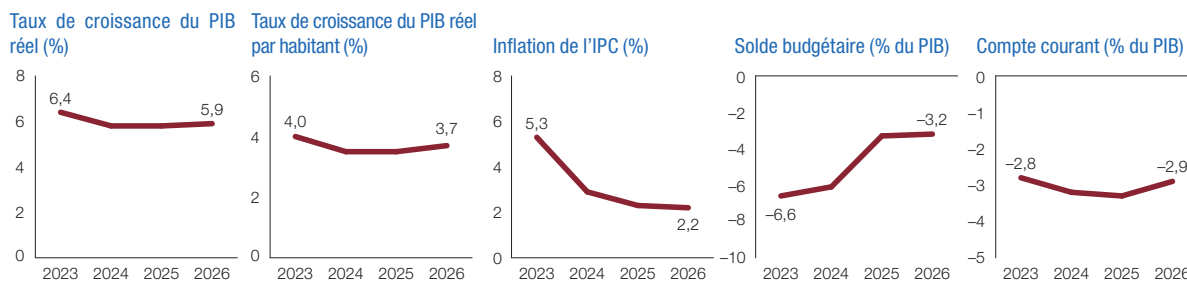
une moyenne de 2,2%. Le pays devrait rester engagé sur les réformes de gouvernance et de consolidation budgétaire qui se traduiraient par une baisse des déficits jumeaux, avec un déficit budgétaire tournant en moyenne à 3,3% du PIB entre 2025–2026 et un déficit du compte courant de 3,1% sur ladite période. Les facteurs de risques qui pourraient affecter défavorablement ces bonnes perspectives de croissance sont les chocs géopolitiques dans le monde, les fluctuations baissières des cours du phosphate et du coton, l'insécurité au Sahel, les changements climatiques et le retour des barrières tarifaires dans le monde. La poursuite du programme économique et la réalisation d'investissements structurants pourraient contenir ces risques.

Mieux utiliser le capital pour le développement

Le Togo possède plusieurs actifs en capital nécessaires à son développement. Le capital naturel par habitant s'est détérioré récemment (le capital naturel renouvelable (-15%), le bois (-72%) et les poissons (-93%)) à cause d'une utilisation insoutenable face à la croissance démographique (2,3%). Le capital humain est contraint par le chômage des jeunes au sens large (19,4%) et la pauvreté (42,4%). Les recettes budgétaires s'avèrent insuffisantes (19,8% du PIB) malgré une pression fiscale de 14,7% bien que le capital des entreprises s'améliore avec un environnement des affaires dynamique et propice depuis 2023.

Le Togo dispose des institutions efficaces pour gérer ses actifs en capital, et réformatrices pour renforcer l'État de droit. La réforme des finances publiques pourra élever le ratio des recettes fiscales sur PIB à 15% en 2025. La réforme de l'administration publique en cours stimule la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption ; et l'assainissement de l'environnement des investissements. Les investissements dans les infrastructures pour moderniser l'agro-industrialisation pourraient contribuer à l'inclusion sociale.

Le Togo réalise des réformes institutionnelles et de gouvernance pour renforcer les lois et réussir le basculement de l'économie des services vers une économie qui utiliserait optimalement tous ses actifs en capital. Cela aiderait à créer des industries manufacturières, minières compétitives et viser la croissance inclusive. A cet égard, le pays devrait promouvoir l'expertise minière, la digitalisation, les formations techniques et qualifiantes, la simplification des procédures, les financements alternatifs et le développement des partenariats publics-privés.



Source: Les données sont celles de mai 2025 et proviennent des autorités nationales; les chiffres pour 2024 sont des estimations et ceux pour 2025 et 2026 sont des projections de l'équipe des Perspectives économiques en Afrique.

Malgré l'amélioration de sa performance économique en 2024, la croissance de l'Afrique reste fragile dans un contexte de chocs multiples et d'incertitude mondiale croissante. Dans l'ensemble du continent, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel s'est légèrement accélérée, passant de 3,0 % en 2023 à 3,3 % en 2024, grâce à la vigueur des dépenses publiques et de la consommation privée. Cette accélération en 2024 est particulièrement forte dans 29 des 54 pays africains, auxquels il faut ajouter 10 autres pays dont la croissance s'est accélérée de plus d'un point de pourcentage entre 2023 et 2024.

La pléthore de nouveaux tarifs douaniers imposés par les États-Unis et les mesures de rétorsion annoncées ou mises en œuvre par ses partenaires commerciaux en avril ont généré des chocs supplémentaires, qui ont compliqué un paysage macroéconomique mondial déjà complexe. Malgré ces vents contraires, la croissance de l'Afrique devrait s'accélérer, passant de 3,3 % en 2024 à 3,9 % en 2025, pour se raffermir en 2026 à 4 % en 2026. Même en tenant compte du choc provoqué par ces tarifs et l'incertitude qu'il a provoqué, les taux de croissance projetés pour l'Afrique en 2025 et 2026 dépasseront la moyenne mondiale et celle des autres régions, à l'exception des économies asiatiques émergentes ou en développement. Vingt-et-un pays africains verront leur production augmenter de plus de 5 % en 2025, et quatre d'entre eux (l'Éthiopie, le Niger, le Rwanda et le Sénégal) pourraient atteindre le seuil minimum de 7 % de croissance requis pour lutter contre la pauvreté et parvenir à une croissance inclusive et à un développement durable. Ces tendances positives démontrent la résilience continue de certaines économies africaines, même en cas de chocs récurrents et cumulés, et de baisse de l'aide publique au développement et d'autres flux financiers extérieurs.

Cependant, ces perspectives de croissance de l'Afrique restent soumises à des risques considérables, même si certains pays pourraient être capables de maintenir des taux de croissance plus élevés à moyen terme. Ces risques comprennent la restriction des échanges commerciaux, qui pourrait décélérer la croissance en réduisant l'activité commerciale et économique. De façon indirecte, cette décélération pourrait aussi affecter les canaux financiers et l'investissement en réduisant l'appétit des investisseurs pour le risque, avec comme conséquence une inversion des flux de capitaux. L'inflation, qui persiste en Afrique et reflète des goulets d'étranglement profondément ancrés dans l'offre intérieure et l'impact affaibli de la politique monétaire sur les pressions inflationnistes liées à l'offre, pourrait freiner le rebond de la croissance prévu. À ces risques, s'ajoutent la persistance et l'escalade des conflits régionaux susceptibles d'affecter la reprise hésitante de l'Afrique.

La lenteur de la transformation socio-économique de l'Afrique reste un paradoxe. Malgré une pauvreté très répandue, l'Afrique dispose d'une grande diversité de ressources. Son capital naturel, son capital humain, son capital commercial et son capital financier, s'ils sont exploités adéquatement, pourraient offrir les conditions nécessaires à une transformation rapide. Par exemple, l'Afrique abrite 30 % des réserves minérales totales du monde, plus de 65 % des terres arables non cultivées, plus de 624 millions d'hectares de forêts et certains des plus longs fleuves du monde, le Nil (n° 1) et le Congo (n° 9). La jeunesse de sa population est l'un de ses principaux atouts : plus de 60 % de sa population a moins de 25 ans et, selon les projections, le continent pourrait abriter un quart de la population mondiale en 2050.

Des politiques adéquates et bien ordonnées pourraient aider l'Afrique à mobiliser 1 430 milliards de dollars de ressources intérieures supplémentaires par an, provenant de sources de recettes fiscales et non fiscales, et d'une réduction des fuites de ressources. Cette mobilisation va requérir des réformes importantes qui permettront d'exploiter les vastes ressources du continent. Par exemple, en améliorant l'application des réglementations existantes et en renforçant l'efficacité de l'administration fiscale grâce à la technologie numérique, l'Afrique peut mobiliser en 2025–29 469,4 milliards de dollars supplémentaires par an, soit 14,4 % du PIB, en ressources fiscales. De plus, si elle réduit les flux financiers illicites et la corruption, s'attaque au transfert international des bénéfices et plaide pour une meilleure évaluation des risques souverains, l'Afrique pourrait conserver plus qu'assez de capitaux pour combler son déficit de financement et réaliser les ODD. Mais s'attaquer aux fuites de ressources implique d'investir dans une meilleure saisie des données, dans les systèmes nécessaires au suivi, au contrôle et à l'évaluation des sorties, et dans des mécanismes d'information du public afin d'améliorer la transparence et la redevabilité.

